ULB UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES, UNIVERSITÉ D'EUROPE

DIGITHÈQUE
Université libre de Bruxelles

JANNE Henri, *Le système social. Essai de théorie générale*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1976.

Cette œuvre littéraire est soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.

Elle a été publiée par les
Editions de l'Université de Bruxelles
http://www.editions-universite-bruxelles.be/

Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

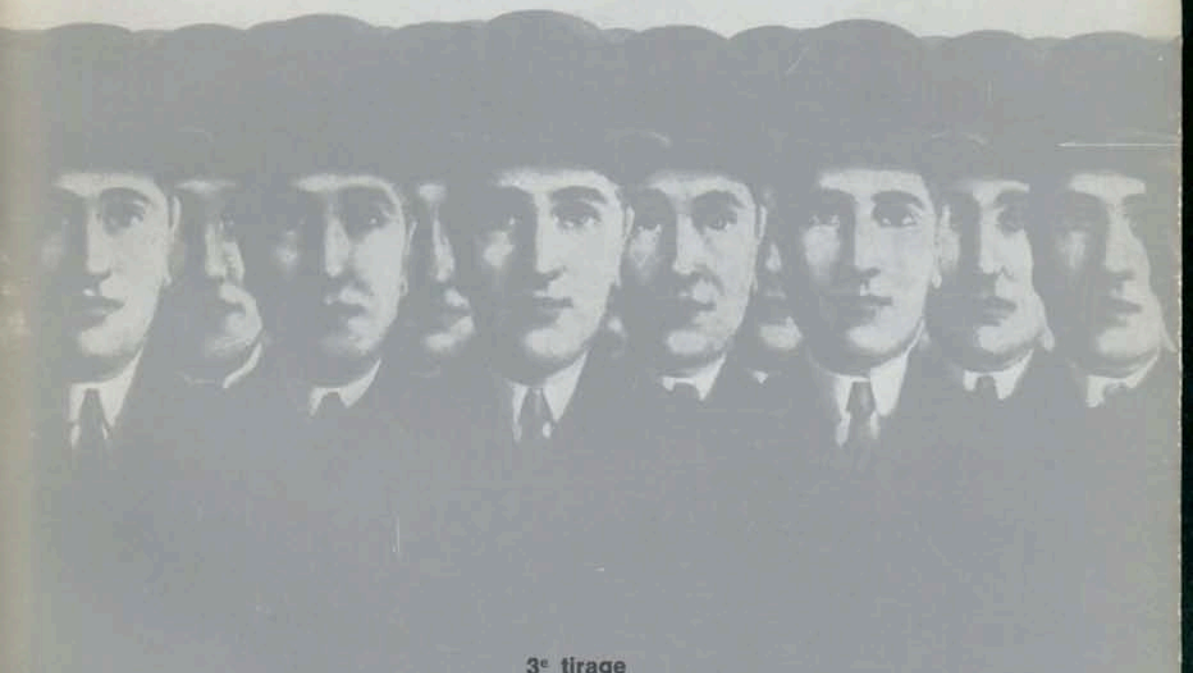
L'ensemble des documents numérisés mis à disposition par les bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site
http://digitheque.ulb.ac.be/

Accessible à : http://digistore.bib.ulb.ac.be/2008/DL2108597_000_f.pdf

Henri Janne

Le système social

Essai de théorie générale



3e tirage

Éditions de l'Université de Bruxelles

LE SYSTÈME SOCIAL

Quelques publications de l'auteur

L'Antialcibiade ou la Révolution des faits, Office de Publicité, Bruxelles, 2e éd., 1946, 303 pages. Prix Edmond Picard.

Administration publique et Progrès technique, dans « Revue de l'Institut de Sociologie », Bruxelles, oct.-déc. 1948 (4), 28 pages.

La démocratisation des études universitaires, Discours rectoral, Rentrée octobre 1956.

Sociologie et Humanisme (Discours prononcé, le 20 novembre 1959, à l'occasion du 125e anniversaire de l'Université Libre de Bruxelles), dans « Revue de l'Université », juin-juillet, 1960 (4).

Socialisme et Sociologie (Communication au Congrès scientifique du 75e anniversaire du Parti socialiste belge), dans Revue « Socialisme », n° 40, juillet 1960.

(avec Jean MORSA) *Sociologie et Politique sociale* (livre élaboré pour l'UNESCO), éd. Inst. de Soc., 1962, 105 pages.

Hommage au Prince de Ligne à l'occasion du 150e anniversaire de sa mort. Discours à l'Académie Royale de langue et de littérature françaises, Bruxelles, 1965. Bulletin pp. 27 à 32.

(avec Jean MORSA, Nicole DELRUELLE, Jacques COENEN). *Technique, développement économique et technocratie,* éd. Inst. de Sociologie, 1963, 226 pages.

Morale du travail, morale des loisirs : un nouveau type humain en perspective (pp. 10 à 56), dans « La civilisation des loisirs », éd. Marabout Université, 1967 (282 pages).

Henri Janne

Professeur ordinaire à l'Université de Bruxelles
Membre de l'Académie Royale des Sciences,
des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique

LE SYSTÈME SOCIAL

ESSAI
de
THÉORIE GÉNÉRALE

3e tirage

Il n'y a de sociologie que
par référence au total

I.S.B.N. 2-8004-0376-4
D/1968/0171/46

Imprimé en Belgique

© 1976 by Editions de l'Université de Bruxelles
Tous droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays

SOMMAIRE

PAGE

Avant-propos 9

Première partie — *Définition et objet de la sociologie* . . . 11

Chapitre I : L'objet : le fait social 13
Chapitre II : Les échelles de l'étude des faits sociaux . . 30
Chapitre III : Sociologie générale et sociologies spéciales . . 34
Chapitre IV : Causalité et théorie 41
Chapitre V : L'observateur et l'objet observé en sociologie . 51

Deuxième partie — *Les grandes approches conceptuelles des phénomènes sociaux* 59
Chapitre I : Hypothèse générale : le système social . . 61
Chapitre II : Approche positive des phénomènes sociaux ou l'héritage du positivisme 70
Chapitre III : Approche sociographique 86
Chapitre IV : Approche typologique 98
Chapitre V : Approche fonctionnelle 104
Chapitre VI : Approche dialectique 119
Chapitre VII : Approche psychanalytique 136
Chapitre VIII : Approche sociométrique 140
Chapitre IX : Conclusion au sujet de l'approche des phénomènes sociaux 147

Troisième partie — *Les formations sociales générales* . . . 151
Chapitre I : La relation sociale 153
Chapitre II : Le groupe social 167

Quatrième partie — *Théorie générale de l'action humaine* . . . 191
Chapitre I : Les deux approches 193
Chapitre II : L'approche sociologique ou la société comme réalité socioformelle 195
Chapitre III : L'approche par la psychologie sociale ou la société comme réalité psychosociale 228
Chapitre IV : Le problème du libre arbitre 246

Cinquième partie — *Le substrat matériel* 257
Chapitre I : Le milieu naturel ou le facteur géographique . 259
Chapitre II : Le nombre structuré des hommes ou le facteur démographique 264

PAGE

Sixième partie — *La médiation technique* 279

Chapitre I : Définition et signification de la technique . . 281
Chapitre II : Analyse du facteur technique 287
Chapitre III : Le concept de « progrès technique » . . . 299
Chapitre IV : La théorie des trois milieux 308
Chapitre V : La technique comme facteur historique . . 314
Chapitre VI : Technique et typologie des sociétés . . . 334
Chapitre VII : La société comme réalité sociomatérielle . . 335

Septième partie — *Les formations sociales particulières* . . . 345

Chapitre I : Définition et objet 347
Chapitre II : Classes sociales et stratification sociale . . 351
Chapitre III : L'Etat 420
Chapitre IV : Modèle de la dynamique des formations particulières au niveau de la société globale . . 455

Huitième partie — *Les sociétés dites en voie de développement économique* 475

Chapitre I : Développement technique 477
Chapitre II : Critères du sous-développement 493
Chapitre III : Relations dynamiques des élites nouvelles et des élites traditionnelles 504
Chapitre IV : Conclusion 511

Neuvième partie — *Conclusions* 517

Chapitre I : Intégration des modèles partiels en un modèle général 519
Chapitre II : Apports principaux à la théorie générale du système social 525

AVANT-PROPOS

La matière de ce livre et les orientations de pensée qui, avec le temps, l'ont ordonnée d'une manière de plus en plus cohérente, sont issues du « Cours de Sociologie Générale » que nous faisons depuis de longues années à la Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques de l'Université de Bruxelles.

A cette fin, nous nous sommes — dans toute la mesure du possible — tenu sans cesse au courant de l'évolution de la pensée sociologique dans le monde. Ce fut l'objet de lectures extrêmement étendues, souvent décevantes, quelquefois stimulantes. Lourd privilège et féconde servitude de la sociologie générale, imposée par le programme...

Pour donner un sens à notre enseignement nous avons dû chercher les points de convergence de la recherche sociologique et, en particulier, nous demander si l'échelle macrosociologique offrait pour l'étude de la société globale et du phénomène social en tant que tel, une possibilité d'approche spécifique.

Cette préoccupation, pour nous inéluctable, équivalait à construire un cadre de référence général. Nous avons bien dû nous rendre à l'évidence que nous élaborions en fait une théorie du système social. Bien sûr la théorie n'est jamais qu'une hypothèse de travail, qui doit être soumise à un critère fondamental : pouvoir intégrer avec cohérence et sans distorsion tendancieuse *tous* les faits bien établis. Si des faits résistent à cette opération, c'est la théorie qui doit céder.

La complexité de la science sociale moderne, l'abondance des faits connus semblent *a priori* rendre aléatoire l'édification de toute théorie générale. Ce propos comporte une certaine audace... Aussi bien notre tâche professorale ne nous a pas permis de nous en abstenir et notre devoir, à présent, est de publier les résultats de notre entreprise.

Nous espérons ainsi contribuer au développement de la macrosociologie conçue sur la base de principes *spécifiques* frayant le chemin à une approche objective. L'effort est nécessaire car notre discipline scientifique manque de cadres de référence sans lesquels les hypothèses de travail, fragmentées dans l'isolement de préoccupations contingentes, portent en réalité sur des questions de technique sociale. Trop souvent des descriptions traduites conformément à une terminologie sociologique déterminée tiennent lieu d'explication scientifique des phénomènes sociaux.

En fin de compte la sociologie générale apparaîtra au lecteur comme devant constituer une forme de raisonnement appropriée à l'échelle macrosociologique et au phénomène social global et général. Ce livre ne prétend en être qu'un essai.

L'approche macrosociologique contribuera à libérer l'homme moderne de l'aliénation sociale, en le distançant de ses propres actes et pensées dans la société, par l'observation méthodique et la prise de conscience de la nature vraie de l'objet « vécu ».

Comme il y a une psychanalyse, il y a place pour une socioanalyse.

Henri Janne
Octobre 1967.

A l'Université Libre de Bruxelles, à l'Institut de Sociologie, à mes proches sans qui je n'aurais pu écrire ce livre.

PREMIÈRE PARTIE

DÉFINITION ET OBJET DE LA SOCIOLOGIE

CHAPITRE I

L'objet : le fait social

Auguste Comte, inventeur du mot « sociologie », définit celle-ci comme « la science positive des faits sociaux » (47e leçon du *Cours de philosophie positive* — 1839). Nous acceptons cette définition en rejetant toute interprétation radicale du positivisme, lequel n'empêche nullement la recherche des moyens permettant d'objectiver les aspects subjectifs des faits sociaux. Mieux il y invite[1].

Parmi les faits internes et externes dont l'homme fait l'expérience en vivant, quels sont ceux qui sont l'objet de la sociologie ? En d'autres termes, quels sont les caractères spécifiques des faits sociaux ? Nous allons nous efforcer de répondre à cette question fondamentale en cherchant les caractéristiques propres à cet ordre de faits. L'ensemble de celles-ci permettra d'en dégager la définition.

I Le social est relationnel

La vie sociale se caractérise concrètement par des réseaux de relations interpersonnelles actuellement données[2]. Certaines relations sont permanentes, d'autres sporadiques, d'autres, enfin, une seule fois actualisées[3]. Certaines sont typiques ayant, dans tous les cas semblables, des caractères bien définis toujours les mêmes, et d'autres sont originales dans leurs traits particuliers. Ces relations sont plus au moins intenses et plus ou moins significatives. Certaines sont préétablies et cristallisées à des degrés différents par rapport aux individus qui en sont les termes, et d'autres, au contraire, constituent une création inédite à des fins plus ou moins permanentes. Les réseaux constitués de ces relations sont en même temps le produit de l'action des hommes et la source de celle-ci. La vie sociale est fondée sur le binôme action-relations.

Première constatation, donc : les faits sociaux sont relationnels. Tous faits qui ne peuvent être approchés dans la perspective de relations, que celles-ci soient passées, actuelles, futures ou même virtuelles, sont en dehors de l'objet de la sociologie.

1 Voir *Deuxième Partie, Chapitre II, Approche positive des phénomènes sociaux ou l'héritage du positivisme.*

2 Talcott PARSONS, *Elémenis pour une sociologie de l'action,* Paris, Plon, 1955. Introduction de Fr. Bourricaud, p. 2. Ceci n'implique nullement que l'individu soit premier. Il n'y a là nulle adhésion au psychologisme. La relation elle-même en général n'est pas première.

3 Mais, nous le verrons, dans une perspective de récurrence.

Mais encore que faut-il entendre par « relation » ?

Dupréel disait qu'il y a « rapport social » (dans notre terminologie « relation sociale ») « lorsque l'existence ou l'activité de l'un des termes influe sur les actes ou l'état psychologique de l'autre »[4]. En fait cette proposition définit toute « relation humaine », car, nous allons le voir, une *relation humaine* pour être sociale doit non seulement être vecteur d'influence, mais encore *moyenne, normale, contraignante, « extérieure », plus ou moins structurée, à quelque degré instituée* et, enfin, *récurrente et fonctionnelle.*

C'est à expliquer ces critères du caractère social d'une relation humaine, que nous allons consacrer les pages qui suivent.

Nous verrons plus loin que les rapports humains qui ne sont pas sociaux, sont psychologiques[5].

II Le relationnel est vecteur de force sociale - Théorie de la force sociale

La relation sociale comporte donc l'influence exercée par l'existence ou l'activité de l'un des termes sur les actes ou l'état psychologique de l'autre[6]. Influencer c'est agir de telle manière que le comportement ou la pensée d'autrui soient différents de ce qu'ils eussent été sans ce facteur.

Chaque individu dans les situations où il peut se trouver, possède, au départ, indépendamment du caractère plus ou moins favorable de ces situations, une *capacité d'influencer.* C'est cette capacité qu'Eugène Dupréel définit comme la « force sociale ».

La force sociale d'un individu dépend de sa force physique, de sa beauté, de son intelligence, de sa capacité de concentration intellectuelle, de ses connaissances et de sa culture, de sa compétence technique, de son caractère, de la cohérence de sa personnalité, de l'expérience assimilée, de ses performances passées, de l'importance sociale des groupes auxquels il appartient (famille, classe sociale, église, parti, « clubs »), des valeurs auxquelles il s'identifie, de sa richesse, de son prestige personnel et social ainsi que de l'opinion d'autrui, de ses relations, des fonctions et des rôles qu'il exerce dans la société et de la manière dont il les assume, du pouvoir plus ou moins institutionnalisé qu'il a en partage. Il n'est probablement pas possible d'énumérer sans omission tous les

[4] *Sociologie Générale*, Paris, P.U.F., 1948, p. 5. « Existence » ou « activité » recouvrent l'influence involontaire ou volontaire, consciente ou inconsciente.

[5] Voir *Première Partie. Chapitre II, Les échelles de l'étude des faits sociaux. I Echelle microsociologique.*

[6] Cette vue de Dupréel est très moderne. R.K. Merton montre bien qu'il s'agit de relations interpersonnelles et asymétriques : « l'influence n'est pas un attribut abstrait d'une personne, c'est un processus impliquant deux ou plusieurs personnes ». (*Patterns of Influence* dans P.F. LAZARSFELD et F. STANTON (eds.). *Communications Research*, 1948-49, New York, Harpers, 1948, p. 208.

facteurs qui interviennent dans la force sociale. La liste ci-dessus suffira à en donner une idée exacte.

Dans une relation *les deux* termes possèdent un certain degré de force sociale. Celui qui en a le plus *en ce qui concerne l'objet de la relation,* influence les actes et l'état psychologique de l'autre. Toutefois les deux influences se sont rencontrées dans la relation considérée et — plus ou moins consciemment — le plus fort a modifié l'usage qu'il aurait fait de sa force si celle de l'autre terme avait été proche de la nullité, ou si la différence des deux forces sociales avait été considérable.

Bien sûr globalement et à propos d'objets déterminés, chaque individu à divers moments de sa vie voit croître et décroître sa force sociale.

Mais tout se passe comme si les individus dans leurs relations sociales agissaient, consciemment ou non, de manière telle que soit au moins maintenue ou accrue leur force sociale[7]. C'est le jeu *normal du relationnel dans la société.* L'influence est donc spontanée (alors se polarisent le prestige et l'imitation) ou calculée (alors jouent les conseils, l'argumentation, la manipulation et les modalités d'exercice du pouvoir[8]).

Toutefois le caractère absolu, universel de ce jeu n'est qu'une hypothèse de travail. Elle nous a été inspirée par Dupréel qui la formule avec d'autres nuances.

Mais, dira-t-on, cette hypothèse consiste à affirmer un « carriérisme » généralisé, à donner comme seul fondement à la vie sociale, le succès. Ce serait reprendre la thèse — valable peut-être en gros pour les Etats-Unis seulement — de Vance Packard : « Les obsédés du standing ». Affirmer cela déformerait le sens réel de l'hypothèse : « Tout se passe comme si..., consciemment ou non,... ».

Prenons le cas de ceux-là même qui refusent de réussir socialement et repoussent tous les succès ou avantages qui sont à leur portée, de ceux qui proclament leur opposition à la servitude de la réussite dans la vie et cherchent l'indépendance dans des situations obscures, proches de la gêne. Il y a ceux qui affectent de ne pas gagner un match, « parce que le plaisir est dans le jeu lui-même et que la lutte pour l'emporter abîme ce plaisir ». Toutes les attitudes de ce genre expriment une force de caractère suffisante pour agir d'une manière non conformiste et se résolvent en une *affirmation de soi* orientée en fait vers un accroissement de prestige, tout au moins dans certains cercles et aux yeux de certaines personnes. Le « fils de famille » qui rompt avec son milieu et son « avenir », finit souvent par aller plus loin que le brave jeune

[7] J. FICHTER, (*La sociologie. Notions de base,* Paris, éd. univ., 1960, p. 331), écrit : « Il est hors de doute que les êtres humains cherchent leur propre bien dans la mesure où ils se conforment consciemment aux normes et étalons de conduite approuvés. *Ils* cherchent la reconnaissance et l'approbation de leurs compagnons parce que ce sont les marques d'un statut et parce qu'il est de l'intérêt de l'individu de conserver son statut social. » La conformité des actes est un facteur très répandu de force sociale.

[8] Pour la question de l'exercice du pouvoir et de sa typologie, voir *Troisième Partie, Chapitre II, Le groupe social, IV Typologie des groupes sociaux, H Typologie « moyens d'exercice du pouvoir » — « modes d'intégration ».*

homme qui obéit à ses parents pour mériter sa force sociale. La pensée et l'action de l'individu n'ont de signification que « par les autres »; c'est par là qu'elle trouve sa sanction, réelle ou supposée, espérée ou redoutée, escomptée ou inattendue.

Nous ne pouvons pas agir — même quand nous le voulons — « hors de la société » car nous y sommes plongés et l'homme est un animal social. Certes on peut la fuir par le suicide ou le refus absolu de tout : mais ce sont là formes d'aliénation, dont le caractère pathologique et l'excès même prouvent combien l'immense majorité des hommes jouent le jeu de la « force sociale », consciemment ou/et par conditionnement inconscient.

On a dit aussi que l'hypothèse relative à la force sociale est immorale en ce qu'elle fixe sa propre personne comme but égoïste à chacun. Encore un sophisme car le contenu réel des facteurs de la force sociale peut varier à l'infini. Par exemple Jésus-Christ, s'il a historiquement existé, a acquis à travers les siècles une force sociale, une capacité d'influencer, exceptionnelles par le sacrifice total de sa personne. L'hypothèse en effet n'affirme pas que l'action normale aille vers le bonheur, vers la jouissance personnelle du succès, mais seulement vers le maintien ou l'accroissement de la force sociale. Le savant modeste est gêné par les honneurs qu'on lui fait : cela le dérange, le met mal à l'aise, l'oblige à des contacts sans valeur réelle pour lui et avec des gens qui ne l'intéressent pas. Si ses découvertes l'enrichissent, le savant bien souvent ne l'a pas cherché. Son travail a été ardu, intellectuellement angoissant et désespérant. Et cependant son action s'est développée *comme s'il cherchait les résultats sociaux qui ont été la conséquence de son action.* Qu'y a-t-il d'immoral dans cette constatation ?

Il est vrai que beaucoup d'hommes recherchent la force sociale *comme telle,* consciemment. Ceux-là sont égoïstes et le succès de leurs aspirations n'est pas toujours servi par la médiocrité de leurs buts... La tendance objective de l'action de l'homme dans la perspective de la force sociale est indépendante du contenu moral de cette action et du bonheur de l'individu. Mais le moyen le plus simple pour chacun d'accroître sa force sociale est de jouer le mieux possible ses « rôles » en vue de la réalisation des fonctions sociales.

L'hypothèse relative à la force sociale permet d'expliquer la réalité vécue de l'exercice des rôles et des statuts ainsi que leur hiérarchisation. C'est elle aussi qui, dans un système de valeurs déterminé, explique l'existence d'une hiérarchie sociale non formelle, parallèle à la hiérarchie instituée des fonctions (prises au sens professionnel du mot).

Quelques exemples :

— Dans le combat, les yeux des soldats se tournent vers le sergent expérimenté et courageux; le jeune lieutenant plein de fatuité est oublié.

— L'adjoint est l'inspirateur et l'exécutant compétent de la politique de l'entreprise, tandis que le chef en titre se trouve dans la condition de devoir en fait lui obéir, acceptant ce renversement si certaines formes extérieures sont respectées.

— Telle épouse est le vrai chef et le vrai éducateur dans une famille.

— Un comité a la force statutaire de décision : il fera ce que dit son secrétaire, en droit simple greffier et exécutant.

On pourrait multiplier de tels exemples.

La force sociale est normative en ce sens qu'elle constitue le principe même qui confère une signification manifeste aux relations sociales et que celles-ci par le fait même qu'elles ont lieu normalement, en légitiment le principe. Dans une conjoncture grave, tout se passe comme si une voix criait : « Votre force sociale, c'est aujourd'hui de mourir ! » et il se trouve que des hommes meurent en fait *pour* celle-ci, souvent sans savoir pourquoi et pour d'autres motifs. Cela s'appelle « faire son devoir ».

Nous touchons à l'un des points les plus profonds du système social. Nous ne prétendons en rien l'avoir expliqué au sens scientifique du mot. Il nous paraît cependant que l'hypothèse de la force sociale constitue un bon présupposé théorique.

Quoi qu'il en soit, les termes des relations sociales émettent, par le canal de celles-ci, des flux de force sociale qui se traduisent par une influence unilatérale ou bilatérale. La relation sociale est vecteur de force sociale. Voilà ce qui est clair.

Eugène Dupréel a montré que la force sociale, pour se maintenir ou s'accroître, dispose de trois modalités d'action :

— la force,

— la persuasion,

— l'échange.

C'est selon ces trois modes que les relations sociales sont porteuses des capacités d'influencer.

Une relation déterminée est qualifiée comme étant « de force », de « persuasion » ou « d'échange » selon la modalité qui l'emporte, car, les trois sont toujours par quelque côté présentes dans les relations sociales.

Prenons le cas d'un combat rapproché à l'arme blanche entre deux soldats isolés et hors de l'excitation d'une mêlée générale : relation de force bien sûr. Mais chaque combattant par son attitude, ses paroles, ses cris veut persuader l'autre de se rendre ou de fuir. D'autre part il y a échange tacite de « bons procédés » en vue d'échapper au pire : on veut éviter la lutte à mort, si l'on sent la partie égale; on essaie de mettre hors de combat sans tuer : c'est une concession réciproque.

De même une transaction économique est un échange. Mais celui-ci s'accompagne d'une négociation faite de persuasion. Une touche de force, si marginale qu'elle soit, sera donnée par celui qui, du point de vue matériel, croit avoir la supériorité. Il y a toujours quelque jeu d'autorité et de coercition, plus ou moins volontaires, dans les relations sociales.

La force sociale joue différemment dans les sociétés globales, selon leur système de valeurs. Ce système influe sur les types de relations qui seront

communautaires ou sociétaires, de concurrence ou de coopération. Dans ces cadres divers il y a des manières particulières d'influencer et des formes spéciales de force sociale. Chaque société globale a ses nuances propres.

Dans les relations de coopération chacun se soumet à la force, à la persuasion et à l'échange, en essayant de se « classer » le mieux possible par la réalisation de ses virtualités personnelles, *dans la seule perspective du but à atteindre en commun.*

Dans les relations de concurrence, chacun se soumet aux règles normatives du jeu de la force, de la persuasion et de l'échange, en essayant de l'emporter sur les autres, *avec la présupposition que le succès du meilleur réalise le mieux l'objectif qui intéresse la société.*

Les sociétés globales comportent en fait un certain dosage de concurrence et de coopération. Il n'y a concrètement pas de position absolue à cet égard. Le type de relations communautaires implique la coopération, mais celle-ci est spontanée, fondée sur l'homogénéité mentale, en grande partie inconsciente; c'est la solidarité mécanique au sens de Durkheim. Au contraire le type sociétaire, par l'émergence des individualités, pousse à la concurrence, toujours présente, au moins potentiellement, dans les relations sociales. Mais la conscience de l'interdépendance des personnes produit des relations de coopération, fondées sur le calcul et la raison. La conscience de cette nécessité détermine une organisation des efforts coopératifs qui atteint une pleine efficacité. La coopération communautaire est plus pure, la coopération sociétaire est plus efficace.

La concurrence qui suppose l'émergence de l'individu, ne peut avoir lieu que dans la mesure où le groupe comporte des aspects sociétaires.

III Le relationnel est « moyen »

Pour Quételet[8b1a] le social s'identifie à la notion de « moyen »; l'homme défini socialement, c'est l'« homme moyen ». D'après Quételet, « plus le nombre des individus que l'on observe est grand, plus les particularités individuelles soit physiques, soit morales, s'effacent et laissent prédominer la série des faits généraux en vertu desquels la société existe et se conserve ». Les faits sociaux semblent obéir au hasard. Sans doute, mais dans certaines limites déterminées. Si, en effet, on multiplie les observations, le désordre apparent perçu initialement fait place à une régularité qui croît d'autant plus que le nombre des prises sur la réalité augmente. Les lois de la vie sociale sont dissimulées à l'observateur immédiat et *a fortiori* au participant, car elles se déroulent dans des conditions où le circonstantiel et l'accidentel semblent plus caractéristiques que le régulier qui échappe au regard. C'est que, selon Quételet, « la régularité ou la loi fondamentale se concrétise dans la convergence des résultats autour d'une moyenne. Le terme moyen apparaît ainsi comme le produit des causes régulières débarrassé de l'efficience des causes accidentelles qui se détruisent mutuellement

[8b1a] *L'homme et le développement de ses facultés ou essai de physique sociale*, 1835.

dans l'ensemble des observations; dans la série d'un nombre indéfini de faits, il ne subsiste plus que des rapports constants et nécessaires, déterminés par la nature des choses ». *L'homme moyen* de Quételet est, pour chaque groupe social, un être fictif qui réunit la moyenne des qualités physiques, intellectuelles et morales du groupe. Ces qualités, en même temps imprègnent les relations sociales et en sont le produit; l'« homme moyen » ce sont les relations sociales concrétisées dans l'individu. La « moyenne » en cause a un caractère particulier : quand il s'agit de sociotypes — donc abstraction faite, par exemple, de la taille de l'homme moyen — cette moyenne constitue un facteur actif : « L'homme est fait de telle sorte, écrit Quételet, que la façon moyenne de penser du plus grand nombre de ceux qui vivent avec lui, s'impose à lui »[9]. Cette moyenne est *normative;* son action est cependant en grande partie inconsciemment subie. L'homme vivant en société intègre à sa manière d'être — plus ou moins complètement selon sa personnalité — les habitudes moyennes de penser et de se comporter qui caractérisent les groupes auxquels il participe[10]. Dans la vie ordinaire, les habitudes s'imposent à lui, moins comme un impératif déterminant, que comme une pression continue et presque insensible. On doit rapprocher de cette observation un théorème sociologique d'Eugène Dupréel : « *la vie au sein d'un même groupe social tend à rendre les individus plus semblables et, par suite, plus égaux* »[11].

Oui, ce qui est « moyen » dans l'action humaine est social. Mais l'inverse est-il vrai ? Le social se limite-t-il à la moyenne au sens de Quételet ?

Déjà Durkheim notait que la moyenne c'est la médiocrité. Et, en effet, les grandes œuvres de civilisation, les valeurs, les sommets de la pensée, les actions extraordinaires qui sauvent ou affirment les groupes, tout ce qui, en un mot, marque la réalisation du progrès et du changement social (le « social change »), tout ce qui se crée par prise de conscience du potentiel et de l'accidentel pour l'assimiler en réalisations sociales, tout ce qu'expriment aussi, selon Durkheim, « les libres courants du psychisme collectif », tout cela qui est hors de la moyenne, serait hors du social ! En fait, toute cette partie originale, créatrice de la vie et qui trouve sa source dans les individualités exceptionnelles ou dans les configurations exceptionnelles des faits, ne devient sociale que si, entrant dans le système des relations des « hommes moyens », elle est assimilée par la société et détermine, à un niveau médiocre certes, l'ajustement de l'action originale aux « valeurs communes ». En d'autres termes Van Gogh incompris ne deviendra *a posteriori* auteur d'une œuvre de civilisation, qu'assumé, que porté par les relations sociales ultérieures. Ce consensus acquis, Van Gogh est ramené

9 R. MAUNIER (*Introduction à la Sociologie,* Paris, Alcan, 1929, p. 10), retrouvait la position de Quételet : « La sociabilité peut être reconnue et mesurée à l'empire dû à sa prééminence sur le personnel. D'où il suit que le fait social est de l'ordre numérique; il est ce qui se multiplie et se répète, ce qui s'imite et se transforme,... et c'est pourquoi le fait social est, par nature même, *statistique.* Il se peut, se doit compter. »

10 En cela le livre humoristique de DANINOS, *Le Jacassin,* est très illustratif. Si certains exemples en sont discutables, beaucoup sont le produit d'une fine observation. Si la méthode est empirique et intuitive, elle produit assez de « moyenne » de conversation pour être démonstrative.

11 Voir *Sociologie Générale,* Paris, P.U.F., 1948, p. 118.

à un stéréotype moyen dans les esprits et, en sa nouvelle qualité de « valeur moyenne » devient par là plus médiocre. En effet, ne reste de lui pour la majorité des hommes, que la moyenne assimilée par la culture « générale ». Il n'empêche que la partie de son message, même amortie et déformée, retenue par l'homme moyen, constitue un pas en avant dans la conquête et l'expérience des valeurs esthétiques par les sociétés occidentales et que celles-ci, dans cette mesure même, ont changé. Ainsi apparaît un rapport dialectique entre le « *moyen* » et l'« *exceptionnel* ».

Sans doute, y eut-il et y a-t-il des Van Gogh actuellement, jugés sans valeur et qui passeront de l'ignorance presque complète à l'oubli définitif... Parmi eux y a-t-il des « méconnus » ? En d'autres termes le processus relationnel peut-il laisser perdre d'authentiques valeurs ? La question n'est pas pertinente puisque c'est précisément le consensus qui crée les valeurs. Ces valeurs ont un sens, par définition, social et non absolu. L'« authenticité » réside en fait dans leur socialisation. Quand on dit que l'oubli d'un créateur est immérité, cela n'a pas plus de sens que de contester la légitimité de l'issue de la bataille de Waterloo. C'est l'histoire refaite par les « si ». Le nez de Cléopâtre. Mais dans le domaine de la culture une création longtemps oubliée peut un jour être exhumée et acceptée. Alors aura joué le processus de « médiocrisation » que nous avons esquissé.

En conclusion, la notion de « moyen » au sens de Quételet est toujours relative à un objet social. Le social va cependant bien au-delà, comme nous venons de le montrer. Et si l'action créatrice de changement et de valeurs dans la société est nécessairement en dehors de la « moyenne », elle ne revêt un sens social que par référence à son assimilation future — plus ou moins probable — par la société. Pour être social un fait doit pouvoir être mis en perspective de « moyenne ».

IV Le relationnel est « normal »

Durkheim a cherché le caractère spécifique du fait social dans une direction analogue à celle de Quételet : dans la notion de *normalité*. Les faits « normaux » peuvent seuls, selon lui, être objets de la sociologie.

« Un fait social est normal, écrit-il, pour un type social déterminé, considéré à une phase déterminée de son développement, quand il se produit dans la moyenne des sociétés de cette espèce, considérées à la phase correspondante de leur évolution. » (*Règles de la méthode sociologique*, chap. III).

Seraient donc sociaux les faits qui, dans la vie sociale, se retrouvent semblables dans des conditions semblables : même type, même phase de développement, sociétés de même espèce au même stade d'évolution. Le social c'est, dans les sociétés, le *général*. La sociologie sera donc enquête comparative tendant à dégager des faits *typiques* et, en cela, « normaux ». D'après Gabriel Tarde[11bis],

[11bis] *Les lois de l'imitation*, 1890.

on le sait, le processus selon lequel les faits humains tendent à devenir semblables dans des conditions semblables, c'est, sur le plan social, l'imitation. Imitation produit répétition. Et, certes, l'imitation constitue l'un des processus de socialisation des activités humaines. Mais la pression sociale comporte bien d'autres modalités que l'imitation. Selon Quételet, rappelons-le, c'est la pression permanente, presque insensible normalement, de la « moyenne » des comportements qui détermine cette répétition.

Ne nous attardons pas à la formulation de Durkheim qui est méthodologiquement trop sévère, car rien ne nous prouve *a priori* que certains contextes de conditions ne puissent se produire et produire à leur tour des faits sociaux semblables, en des phases non homologues du type social et de la société considérés... Rien ne prouve non plus que les faits sociaux n'aient en tout cas des caractères spécifiques autres que leur nécessaire similitude dans des conditions semblables (caractère de « normalité »).

Nous venons de le voir déjà, les faits sociaux constituent une « moyenne » au sens de Quételet ou, s'ils en sortent, peuvent être générateurs de « moyennes » ultérieurement. Mais ils sont aussi — comme on va le voir — contraignants et même « novateurs », obéissent à des contraintes actuelles et forgent des contraintes pour l'avenir. Ou encore ils sont restaurateurs de contraintes sous des formes nouvelles dans des cas de détérioration sociale. Qu'ils soient, en outre, « normaux » au sens durkheimien paraîtra bientôt évident si l'on songe à leur nature fonctionnelle[12]. Pour l'instant la logique de Durkheim peut suffire à l'établir. Quételet tire la « moyenne » de l'observation statistique et Durkheim d'une typologie « comparative ». Les deux approches conduisent à trouver le même aspect général du social : ce qui se produit le plus fréquemment.

V Le relationnel correspond à une contrainte

Durkheim s'est efforcé de définir le fait social dans une autre perspective. En cherchant les « *règles de la méthode sociologique* » il croit trouver le caractère spécifique du fait social dans la contrainte qu'il exerce sur l'individu. « Voilà donc un ordre de faits qui présente des caractères très spéciaux : ils consistent en des manières d'agir, de penser et de sentir extérieures à l'individu et qui sont douées du pouvoir de coercition, en vertu duquel elles s'imposent à nous... Ces types de conduite ou de pensée sont doués d'une puissance impérative et coercitive en vertu de laquelle ils s'imposent à l'individu qu'il le veuille ou non ...Sans doute, quand je m'y conforme de mon plein gré, cette coercition ne se fait pas ou se fait peu sentir, étant inutile. Mais elle n'en est pas moins un caractère intrinsèque de ces faits et la preuve c'est qu'elle s'affirme dès que je tente de résister. Si j'essaie de violer les règles du droit, elles réagissent contre moi de manière à empêcher mon acte s'il en est temps, ou à l'annuler et à le rétablir sous sa forme normale s'il est accompli et réparable, ou à me

12 Voir *Deuxième Partie, Chapitre V.*

le faire expier s'il ne peut être réparé autrement. S'agit-il de maximes purement morales ? La conscience publique contient tout acte qui les offense, par la surveillance qu'elle exerce sur la conduite des citoyens et les peines spéciales dont elle dispose. Dans d'autres cas, la contrainte est moins violente; elle ne laisse pas d'exister. Si je ne me soumets pas aux conventions du monde, si, en m'habillant je ne tiens aucun compte des usages suivis dans mon pays et dans ma classe, le rire que je provoque, l'éloignement où l'on me tient, produisent, quoique d'une manière plus atténuée, les mêmes effets qu'une peine proprement dite. Ailleurs la contrainte pour n'être qu'indirecte n'en est pas moins efficace. Je ne suis pas obligé de parler français avec mes compatriotes, ni d'employer les monnaies légales, mais il est impossible que je fasse autrement. Si j'essayais d'échapper à cette nécessité, ma tentative échouerait misérablement. Industriel, rien ne m'interdit de travailler avec des procédés et des méthodes de l'autre siècle; mais si je le fais, je me ruinerai à coup sûr. Alors même que, en fait, je puis m'affranchir de ces règles et les violer avec succès, ce n'est jamais sans être obligé de lutter contre elles. Quand elles sont finalement vaincues, elles font suffisamment sentir leur puissance contraignante par la résistance qu'elles opposent. Il n'y a pas de novateur, même heureux, dont les entreprises ne viennent se heurter à des oppositions de ce genre[13]. »

On doit faire intervenir aujourd'hui, si l'on veut tenir compte des progrès de la psychologie sociale et de la psychanalyse mais tout en reconnaissant que, déjà chez Durkheim, apparaissent des indications à cet égard, le facteur d'intériorisation de la contrainte : le contrôle social est en partie intériorisé. La conscience, le « *surmoi* » veille, même si la contrainte sociale des institutions et de l'opinion n'est pas présente, même si l'immunité à l'égard de tout désagrément, de toute punition ou réprobation sociale est assurée. Mieux, l'éducation et les relations sociales intériorisent si bien certains conformismes, que l'homme y est psychologiquement conditionné : il ne les ressent pas comme contraintes, mais *comme des « choses à faire »* qui normalement s'insèrent dans sa manière d'agir, faisant partie de tendances psychologiques internes qu'il considère comme l'expression même de sa personnalité, inconscient qu'il est de leur caractère acquis notamment par l'éducation. Le conditionnement psychosocial, c'est la contrainte devenue inconsciente, le processus qui oblige naturellement, sans poser de problèmes. Si des traverses extérieures empêchent l'acte conforme, l'individu est malheureux. L'accomplir contribue à son bonheur.

La contrainte jusqu'à sa plus large extension — le contrôle intériorisé et le conditionnement psychosocial —, tout comme la « moyenne » et le « normal », caractérisent le social. Mais tout fait social comporte-t-il bien cet aspect ? Tout fait social est-il contraignant ? La difficulté vient encore une fois de l'innovation sociale : ici la tendance à accomplir l'acte novateur rencontre la contrainte, mais pousse à la transgresser. Et la réalisation de l'acte postule, chez l'acteur, une force d'innovation plus puissante que la contrainte qui incline à l'acte conformiste normal. De cette innovation on peut rencontrer deux cas : ou bien, il s'agit d'une nouveauté par rapport aux modalités relationnelles de l'*ensemble*

13 E. DURKHEIM, *op. cit.* p 6. et suiv.

de la société, ou bien l'innovation est « relative » à une fraction de la société globale et il s'agit d'une « conversion » c'est-à-dire de la rupture avec une contrainte de son propre milieu pour obéir au conformisme d'un autre (se convertir à une religion, changer de parti)[14]. Mais, ici aussi, l'innovation n'a un caractère social que dans la mesure où elle tend et contribue à transformer des relations sociales existantes, en des relations de caractère nouveau[15].

L'innovation purement accidentelle non assumée par des novateurs conscients, qui visent à socialiser celle-ci, n'a pas de portée sociale. Mais du jour où une innovation, qu'elle soit consciente ou accidentelle, devient la manière d'agir d'un groupe, elle est aussitôt contrainte pour celui-ci. C'est ainsi que dans des milieux dits d'avant-garde, règne le conformisme de l'anticonformisme : il y *faut* agir selon des formes autres que celles en vigueur dans la société globale ou dans les groupes auxquels on s'oppose.

Aussi bien *dans les sociétés industrialisées modernes l'innovation constitue en soi une valeur sociale :* l'initiative, la création, l'invention, la recherche de formules nouvelles, la mode, le « new look », l'originalité, la personnalité, le renouvellement des méthodes sont prônés, appréciés et récompensés. L'éducation veille à les encourager et, afin de soutenir le progrès, développe l'esprit critique. L'école dit aux élèves : « N'acceptez pas les idées toutes faites ! »

Faut-il en conclure que la pression sociale dans la société soit ambivalente, d'une part conformiste et, d'autre part, novatrice ? Il faut s'entendre. Chacun, en effet, a bien le sentiment que *n'importe quelle* innovation ne sera pas reçue, simplement à cause de sa nouveauté... Il y a des limites, il y a aussi des valeurs fondamentales et notamment une stabilité générale de l'ordre social, que l'innovation ne peut mettre en péril. Aux points de vue économique et technique, le critère d'acceptabilité d'une innovation c'est l'efficacité et celle-ci est évaluée par ses résultats économiques. Pas de difficultés ici, l'efficacité est une valeur caractéristique des sociétés industrielles et elle appelle l'innovation permanente. En science la recherche de l'innovation est la règle, et son accueil obéit à la loi rigoureuse de la démonstration. Nous voilà encore à l'aise.

Dès que l'on quitte ces domaines, on s'aperçoit que l'innovation est beaucoup plus suspecte. Elle est aussi beaucoup plus dangereuse pour les promoteurs. C'est le cas en art, en morale, en politique, là où l'innovation ne peut sans discussion s'évaluer en efficacité ou s'imposer par la démonstration. Ici la règle est la prudence, l'avance pas à pas, l'orientation vers la réalisation meilleure de valeurs communes bien établies. En fin de compte, l'innovation est soumise elle-même à des contraintes : soit celle de l'efficacité et de la démonstration scientifique (dans les sociétés industrialisées), soit celle de l'encadrement par les valeurs existantes (dans toutes les sociétés encore que certaines sociétés traditionnelles n'accueillent l'innovation qu'après que leur ordre ébranlé a perdu de sa force contraignante). L'acte novateur n'est donc en aucun cas création libre d'un esprit libre : valeur sociale, l'innovation obéit à des contraintes bien déterminées. Là où elle n'est pas reconnue comme valeur sociale, elle apparaît comme

[14] Voir BOUTHOUL, *Traité de Sociologie*, Paris, Payot, 1946, vol. I, p. 102.

[15] L'acte gratuit au sens gidien est l'expression d'un refus de l'ordre social comme tel.

la recherche d'un ordre lorsque l'ordre traditionnel est défaillant. Dans l'anarchie qui menace et même s'installe, elle imagine et essaie des relations sociales et une hiérarchie de valeurs qui seront génératrices de contraintes nouvelles. Là où elle est reconnue comme valeur sociale, elle est mesurée à l'efficacité, à la valeur démonstrative ou appréciée par référence aux valeurs communes fondamentales.

En conséquence le fait social est de nature contraignant à la condition de ne pas limiter la notion de contrainte à ce qui est consciemment et directement ressenti. Au surplus il peut s'agir d'actes novateurs qui sont contraintes en gestation. Le fait social est, en tout cas, toujours en perspective de contrainte, sinon il cesse d'être social.

VI Extériorité du fait social

Une autre caractéristique du fait social, d'ailleurs déjà exprimée dans le texte de Durkheim que nous avons cité à propos de la contrainte, c'est qu'il est par rapport aux individus « préétabli ».

Nous croyons qu'il convient plutôt de parler d'*extériorité du fait social par rapport à l'individu,* dans le sens suivant : même si le fait social est intériorisé, au point que soit dissoute la contrainte, et que l'individu l'ait assimilé jusqu'à le croire sien et à le sentir comme un fait interne, il reste qu'il est venu de l'extérieur, qu'il existait dans la société avant d'être acquis par l'individu considéré.

L'extériorité du fait social comporte plusieurs configurations. Ici nous sommes conscient de ne fournir que de premières indications.

1° Le fait est totalement senti comme extérieur et il est contraignant dans la seule mesure où le degré, la forme, l'organisation et la « *présence* » effective de la contrainte, agissent physiquement à l'égard de l'individu (des lois, des statuts, des coutumes, des institutions et l'opinion peuvent agir de cette manière).

2° Le fait apparaît totalement comme extérieur, mais en plus, il est *senti* comme une obligation *même si la contrainte extérieure ne peut pas jouer* physiquement; en fait, il s'agit d'une intériorisation partielle (tous les impératifs de la « conscience », les lois, les statuts, les coutumes et l'opinion peuvent être respectés de cette manière). L'intériorisation partielle crée des « débats de conscience ».

3° Le fait existe objectivement comme une pratique extérieure et le sujet, *sans ressentir obligation ni contrainte, aspire à l'accomplir* comme pour répondre à un besoin psychologique qui lui est propre : ici le social est *complètement intériorisé.*

4° Le fait social peut apparaître comme extérieur parce qu'il existait avant la naissance de l'individu (s'il s'agit de la société globale) ou avant son entrée

dans un groupe particulier; ici il est « préétabli » : c'est un « donné » (la tradition, la coutume, le respect généralisé de telle loi); l'accomplissement peut se combiner avec les trois cas précédents.

5° Le fait social peut encore être extérieur parce qu'il est créé en dehors de l'individu et *sans sa participation,* même lointaine; ici il est actuellement « institué » : c'est aussi un « donné » (par exemple, une nouvelle loi); même remarque au sujet de l'accomplissement.

6° Le fait social peut, enfin, être extérieur en ce qu'il s'établit *collectivement* avec la participation de l'individu comme c'est le cas d'une règle discutée et admise par un groupe; ici le fait social *est contractuel* au sens sociologique du mot (vote de statuts, accords par négociation); le degré d'accomplissement dépend de l'organisation de la contrainte, de l'intériorisation du respect du « contractuel » en général et de l'aspiration à accomplir, qui en résulte.

VII Le fait social est, à quelque degré, institué

Si le fait social est « extérieur » c'est qu'il est « *préétabli* » ou « *institué* » soit pour l'individu actuel, soit pour les individus à venir. Le fait social est reçu du dehors par l'individu. Il est en perspective historique : « Tout fait social est un moment d'une histoire d'un groupe d'hommes, il est fin et commencement d'une ou plusieurs séries » (R. Maunier). S'il est coutume, tradition, statut sortant du passé ou à l'état naissant, il est plus ou moins fixé, il est « institué ». C'est dans ce sens que la sociologie est la science des institutions. De la vie des hommes, elle ne retient que ce qui s'y cristallise en termes de relations. Elle se préoccupe seulement de ce qui, à cet égard, est « donné » du point de vue des individus ou que ces individus « se donnent » actuellement. Le reste ne relève pas de sa discipline.

Selon Marcel Mauss, le social c'est « un ensemble d'actes ou d'idées tout institué que les individus trouvent devant eux et qui s'impose plus ou moins à eux[16] ».

Le concept recouvre les institutions politiques, les organisations juridiques et économiques, les croyances et les superstitions, les coutumes et les modes, les usages...

Cette simple énumération pose un problème. Sans doute l'institution est faite d'actes et d'idées établis dans des formes déterminées d'une certaine stabilité (permanence, périodicité, répétition); l'institution exclut l'accident. Mais l'institution s'exprime ou non par un groupe spécialisé qui l'assume. Cette distinction a été fortement mise en évidence par Maurice Hauriou. Il y a l'« institution-groupe » qui se personnifie et forme un corps constitué tel que

16 Ici manque la notion de l'institution en gestation.

l'Etat, une fondation, une association... Il y a aussi l'« institution-chose » qui ne s'est pas personnifiée et, d'une manière générale, est relative aux rapports avec autrui; dans ce sens une règle de droit, une coutume, un symbole sont une institution-chose. Si nous retenons ces deux modes de l'institution nous n'accueillons pas la définition curieusement hégélienne de l'institution en général, selon Hauriou : « une idée qui se réalise objectivement et qui se crée un pouvoir et des organes pour sa réalisation[17] ». Une telle définition attribue implicitement à l'institution une autofinalité transcendante aux hommes. Il y a là une confusion avec les exigences fonctionnelles des systèmes sociaux, notion sociologiquement fondamentale qu'il ne faut pas interpréter comme la réalisation volontariste des institutions par elles-mêmes. Mais il y a une dialectique des systèmes sociaux.

Pour l'instant nous pouvons retenir la définition d'Emilio Willems, c'est tout « ensemble formé par des idées, des types de comportement, des types de rapports entre les hommes et souvent un équipement matériel, le tout organisé autour d'un centre d'intérêt socialement reconnu[18] ». Au surplus il ne peut y avoir d'institution sans consensus social au moins passif. En conséquence l'institution implique la conscience des participants, elle peut être organisée en un groupe qui lui sert de support ainsi que d'organe de réalisation et de contrôle. L'institution-groupe ou le groupe institutionnalisé constitue la forme la plus élaborée et la plus consciente parmi les formations sociales faites de réseaux relationnels.

Toute institution-groupe comporte des éléments structurels sur quatre plans :

— Attitudes et comportements (plan psychologique),

— Symboles (plan culturel),

— Instruments matériels ou aspects utilitaires (plan matériel),

— Expression statutaire ou encore détermination orale ou écrite (plan socio-formel).

Reproduisons ci-après les quatre exemples d'institutions (famille, église, gouvernement, affaires) selon le tableau de F.S. CHAPIN[19].

17 Cfr Emilio WILLEMS, *Dictionnaire de Sociologie,* Paris, Rivière, 1961.

18 *Dictionnaire de Sociologie,* Paris, Rivière, 1961, s.v° institution.

19 *Contemporary American institutions,* Harper and brothers. D'après CUVILLIER, *Manuel de Sociologie,* Paris, P.U.F., 1958, t. I, p. 212.

TABLEAU I

Les quatre plans structurels des institutions-groupes
(d'après F.S. Chapin)

	FAMILLE	EGLISE	GOUVERNEMENT	AFFAIRES
I *Types d'attitudes et de comportement*	Affection Amour Fidélité Egards	Respect Fidélité Crainte Dévotion	Soumission Esprit de coopération Crainte Obéissance	Valeur professionnelle Economie Travail en commun Loyauté
II *Symboles*	Alliance Ecusson Cotte d'armes Meuble de famille	Croix Icône Reliquaire Autel	Drapeau Sceau Emblème Hymne national	Marque de fabrique Brevet Emblème
III *Aspects utilitaires (instruments matériels)*	Foyer Habitation Mobilier	Eglise Cathédrale Temple	Edifices publics Travaux publics	Boutique Magasin Usine Bureaux
IV *Détermination orale ou écrite (expression statutaire)*	Acte de mariage Testament Généalogie Usages	Credo Doctrine Livres saints Hymne	Charte Constitution Traités Lois Décrets	Contrats Licences Franchises Statuts de sociétés

VIII Le social est structuré

Dans cette perspective institutionnelle les réseaux relationnels qui constituent la vie sociale ne sont pas des jeux de hasard ni des ensembles complexes en mutation intense. Certes le hasard joue et les mutations sont nombreuses, mais on y découvre des armatures plus ou moins rigides, qui se caractérisent par une certaine stabilité et par une organisation en partie consciente. Ces relations et ces réseaux organisés et plus ou moins fortement institutionnalisés sont *hiérarchisés :* les uns commandent les autres. Les individus qui y sont *situés,* en sont marqués par des « capacités d'influencer ». Celles-ci les hiérarchisent selon des niveaux de force sociale. En résumé ces armatures sont les structures sociales, lesquelles sont caractérisées dans le relationnel par la rigidité, la stabilité, la hiérarchie. Elles existent indépendamment du maintien en situation des

individus qui y sont impliqués. Ce sont des réseaux de relations, qui résistent au changement.

André Marchal définit fort opportunément la structure comme « les éléments d'un ensemble qui, au cours d'une période déterminée, apparaissent comme relativement stables les uns par rapport aux autres[20] ». Selon le Doyen Davy la société est un phénomène de structuration et en conséquence il n'y a de social que le structuré. Les rapports entre le social et le structuré sont évidents : l'explication en réside, nous le verrons plus loin, dans le mécanisme fonctionnel.

Aussi bien les institutions sont donc des ensembles de réseaux relationnels structurés. Statiquement la sociologie étudie les types et l'organisation des structures sociales plus ou moins institutionnalisées (la morphologie). Dynamiquement elle étudie leurs processus d'intégration et de désintégration, leur évolution et leurs mutations (le « social change »).

Le fait social apparaît bien comme « extérieur » à l'individu, comme plus ou moins « institué », c'est-à-dire plus ou moins conscient et, aussi, plus ou moins « organisé », cette organisation pouvant aller de l'aspect embryonnaire d'un conformisme répétitif au groupe spécialement affecté à l'institution.

IX Le relationnel est fonctionnel

Un trait fondamental du fait social, c'est qu'il est « fonctionnel ». Nous touchons ici à l'un des aspects les plus profonds du social. On trouvera plus loin un chapitre important consacré à l'approche fonctionnelle[21]. Qu'il suffise de donner ici la définition de la *fonction. C'est « le rôle de toute activité récurrente dans la vie sociale, rôle considéré sous l'angle de sa contribution à l'existence et à la continuité des structures*[22] ». En somme la fonction a pour objet de perpétuer une configuration sociale déterminée qui se traduit dans la réalité par un ensemble structuré de relations individuelles.

Le fait que les différentes composantes d'un ensemble social sont fonctions les unes des autres s'explique par leur agencement en systèmes. Qui dit fonction, dit système. Le système est *un ensemble constitué de composantes réciproquement ajustées, interdépendantes et en interaction. Un système est dynamique mais reste de son type propre aussi longtemps que l'équilibre de ses composantes se maintient à l'intérieur de certaines marges de changement. Tout système comporte un processus d'équilibration et de rééquilibration constitué en dispositif d'autorégulation.* Un système est en même temps une unité objective et une condition d'explication. Il peut se représenter tout au moins virtuellement

[20] Cfr Armand CUVILLIER, *Sociologie et Problèmes actuels,* Paris, J. Vrin, 2e éd., 1961, pp. 106-107.

[21] Voir *Deuxième Partie, Chapitre V.*

[22] Nous reprenons ici la définition de Robert King Merton.

par une formule de type algébrique où le changement d'une variable appelle nécessairement le changement d'une ou plusieurs autres variables, ou par un modèle[23].

X Définition du fait social

Il nous est possible à présent de définir le fait social. Nous avons retenu à cette fin les traits suivants : le fait social est relationnel et en conséquence vecteur de force sociale (capacité d'influencer) ; il est récurrent; il représente une moyenne typique et normative pour chaque espèce de relations sociales; il est normal; il est contraignant sous un contrôle plus ou moins extérieur ou intériorisé et plus ou moins consciemment subi; il est extérieur en ce qui concerne l'individu et dans ce sens « préétabli »; il se trouve plus ou moins institué et en conséquence intégré dans des structures hiérarchisées; il est fonctionnel et contribue à la perpétuation d'une configuration sociale déterminée qui est un système structuré de relations interindividuelles. Bien qu'exprimant une « moyenne », le fait social peut être « au-dessus » et « en dehors » de la moyenne s'il porte en lui virtuellement les conditions de création d'une « moyenne » future. Bien que contraignant, il peut, dans certaines limites dépendant du système de valeurs sociales en vigueur, rester ouvert à l'innovation qui ne revêt une signification sociale que dans sa capacité, même virtuelle, à créer des normes pour l'avenir.

Cette définition complexe mais cohérente rend compte du caractère en même temps stabilisateur et créateur du fait social.

[23] Le concept de système sera examiné dans la *Deuxième Partie, Chapitre I.*

CHAPITRE II

Les échelles de l'étude des faits sociaux

Il y a une approche microsociologique et une approche macrosociologique des faits sociaux.

I Échelle microsociologique - Relation psychologique et relation sociale

L'approche microsociologique prend en considération les relations à l'échelle des individus et des petits groupes. Elle étudie le fait social à partir de l'individu; sa démarche va du particulier au général et est donc inductive.

A l'échelle « micro » il y a évidemment des confusions et des indéterminations de frontière avec la psychologie sociale. La différence réside essentiellement dans le but : la sociologie vise à expliquer le fait social; la psychologie vise à expliquer le fait mental. Les deux disciplines sont mutuellement auxiliaires, car le social explique des aspects mentaux et le mental explique des aspects sociaux. Cette communauté de terrain comporte des imprécisions et les critères de séparation n'ont jamais pu être clairement établis. La solution réside, sans aucun doute, dans la collaboration des sociologues et des psychologues.

Quand on dit que la sociologie s'attache à expliquer le fait social, cela signifie qu'elle cherche à rendre compte des structures, des fonctions et des types; elle considère les faits sous leur aspect *formel* et *objectif*. Elle tend à les situer dans le système social le plus large auquel ils peuvent se référer. La démarche sociologique est, en effet, une référence au social total, sans laquelle elle est dénuée de signification.

La psychologie sociale étudie les mêmes faits relationnels mais sous leur aspect *interne* à l'individu et *subjectif*. Elle tend à les situer dans le système mental, propre à l'individu considéré ou à la catégorie mentale à laquelle il appartient. Ces catégories correspondent ou ne correspondent pas objectivement à des catégories sociales.

Les deux disciplines se consacrent à des aspects complémentaires de l'action humaine, dont les deux racines sont la phénoménalité sociale et la phénoménalité mentale. Elles n'atteignent pas moins la « réalité » l'une que l'autre.

Le problème pratique, opérationnel, c'est la distinction des relations sociales et des relations psychologiques. Bien sûr toute relation humaine comporte une

part de psychologique et une part de social, car elle a des aspects formels et des aspects subjectifs.

Nous avons vu[24] qu'il y a relation humaine « lorsque l'existence ou l'activité de l'un des termes influe sur les actes ou l'état psychologique de l'autre ». C'est ainsi que Dupréel formulait la définition du rapport social, donc de la « relation sociale » dans notre terminologie. En fait il s'agit bien de la « relation humaine » car celle-ci pour être « relation *sociale* » doit répondre à la définition du fait social, non seulement être relationnelle, mais encore récurrente, moyenne, normale, contraignante, extérieure, plus ou moins structurée, à quelque degré instituée et, enfin, fonctionnelle[25]. L'aspect social d'une relation humaine se reconnaît par là. Le fait social implique la présence en lui de la société, du social global : il en est fonction ou tend à agir sur ce dernier. Le critère opérationnel réside dans le fait que l'aspect social est externe aux termes de la relation considérée; il prend pied sur leur comportement qui est un fait objectif à considérer indépendamment des intentions et des jugements qui sont internes. L'aspect psychologique d'une relation est, en effet, essentiellement interne aux termes; c'est un fait mental, l'aspect subjectif de la relation.

Bien sûr une relation humaine sera qualifiée de sociale ou de psychologique selon la prépondérance de l'un ou de l'autre aspect.

Dans l'ordre pratique on reconnaîtra la relation sociale en ce que ses aspects psychologiques ne sont pas propres à celle-ci, mais semblables dans toutes les relations de ce type.

Dans la relation reconnue comme psychologique, les aspects sociaux (*normaux, fonctionnels, récurrents*) ne sont qu'un cadre pour les termes : *le jeu mental est dominant et revêt un aspect propre au rapport considéré.*

C'est donc d'après l'importance relative du social et du psychologique en une relation humaine déterminée, que celle-ci sera classée dans l'une ou l'autre catégorie.

Exemple de relation sociale : la relation de subordination d'un employé à l'égard de son directeur, à la condition qu'elle ne revête pas d'une manière dominante un aspect propre à la relation des deux personnes considérées, mais s'insère dans le type ordinaire de telles relations; elle est normale, fonctionnelle et récurrente. Au contraire si l'employé se sentait « visé » par son directeur et ressentait, pour des raisons déterminées ou non, que celui-ci le hait en tant qu'individualité, le rapport serait psychologique (ce qui n'exclut pas le social qui en est *le support* et le *cadre,* de même que, dans un rapport social, le psychologique influe sur l'*expression*).

Ces distinctions permettront, par exemple, de juger d'une relation matrimoniale. Un mariage constitué comme une relation sociale (ce que l'on appelait jadis un mariage « de raison ») est tout autre qu'un mariage constitué comme une relation principalement psychologique (ce que l'on appelle un mariage « d'amour »)[26]. Estimé en termes de « bonheur » un mariage doit en principe

[24] Voir *Chapitre I, L'objet : le fait social, I Le social est relationnel.*

[25] Voir *Chapitre I, I à VIII.*

[26] Comme dit la chanson « Un amour comme le nôtre, il n'en existe pas deux »; la relation est particulière et donc psychologique.

comporter les deux aspects : pour être durable, il doit avoir une base sociale; pour être heureux il doit avoir une base psychologique. Le spontané doit s'unir au rationnel.

Krech et Crutchfield font remarquer que les relations psychologiques peuvent se trouver organisées en groupes nécessairement petits par leur nature même. Le groupe psychologique est constitué de deux ou plusieurs personnes sur la base de relations psychologiques, explicites (conscientes) et *réciproques*[27].

En résumé, l'objet microsociologique, c'est l'étude de relations sociales sous l'angle individuel et des petits groupes, dans la dimension sociale où l'individu est significatif.

II Échelle macrosociologique

A l'échelle « macro » l'objet de la recherche est le social global. On disait jadis « la société ». Mais c'était là une vue abstraite et fort mal définie dans la réalité. S'agissait-il de la condition sociale spécifique à l'homme ? Ou de la société identifiée à quelque groupe réel ? S'agissait-il d'une « idée » ? Ou « des autres » pris dans leur généralité la plus large ? Et alors surgissait l'opposition « individu » — « société »... A moins que l'on voulût opposer la « société » comme tout ce que l'homme a créé, à la « nature » ?

Appeler la société, « société globale », requiert une définition de ce dernier concept. La « société globale » est parmi les groupes ou formations sociales fondés sur des structures plus ou moins rigides, stables et hiérarchisées, l'unité la plus consistante et la plus marquée.

La société globale c'est le groupe social qui englobe les hommes dans leur ensemble sur un territoire donné et où

— interdépendants ils ont des relations fonctionnelles d'une intensité dans l'ensemble plus forte que celle de leurs relations dysfonctionnelles;

— ils ont entre eux des relations internes au groupe, d'une intensité dans l'ensemble plus forte que celle de leurs relations avec l'extérieur;

— ils ont des modes de vie communs;

— ils se reconnaissent des valeurs communes[28] et ont des symboles communs (c'est donc psychologiquement un phénomène de conscience collective).

La société globale est un système social[29].

27 Cfr *Théories et problèmes de psychologie sociale*, Paris, P.U.F., 1952.

28 R.K. MERTON écrit : « C'est bien parce que le comportement des individus est modelé sur les valeurs fondamentales de la société que l'on peut parler d'une masse d'hommes comme d'une « société ». Sans un fond de valeurs communes à un groupe d'individus, il peut y avoir des relations sociales, des échanges désordonnés entre les hommes, mais pas de sociétés... » (*Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Plon, 2e éd., 1965, pp. 176-177.)

29 Voir *Deuxième Partie, Chapitre I, Hypothèse générale : le système social.*

On sera enclin à confondre la société globale et la nation. Certes certaines nations sont des sociétés globales, car elles réunissent les critères de la définition. Toutefois il est des nations reconnues comme états nationaux mais où la réalité sociale la plus marquée, celle qui exprime le « social global » ou la « société » aux yeux des participants, est, sous quelque forme institutionnelle, la région ou la communauté locale. On pourrait citer ici plusieurs nations africaines. D'autre part, il est des sociétés globales qui dépassent les nations : le « monde arabe » par exemple. De même « l'Europe qui se fait » porte bien des traits d'une société globale, mais les nations européennes sont encore des réalités qui répondent mieux à la définition; l'Europe pourrait cependant être demain une société globale.

La notion territoriale n'a pas un caractère absolu : des sociétés nomades peuvent être des sociétés globales; là où elles sont à un moment donné, est leur territoire. Il y a des cas plus marginaux comme les Tziganes : leur société propre fondée sur leurs relations internes, constitue une société globale avec sa solidarité, ses valeurs, sa conscience, ses institutions, mais les territoires où se meuvent les Tziganes appartiennent à d'autres sociétés globales. Il n'empêche que, dans la mesure très réelle où dans leurs campements les Tziganes vivent leur vie propre, le critère de territorialité joue en fait et il ne pourrait en être autrement. Il s'agit d'une tolérance, bien évidemment précaire et généralement sans statut écrit, mais c'est le fait qui compte : une coutume tacite leur permet sur un territoire donné de vivre comme une société globale. Il y a lieu de noter qu'au sein de nombreuses sociétés globales des minorités ethniques, religieuses, politiques, agissent comme des sociétés globales auxquelles leurs membres donnent une nette priorité à l'égard de la « grande » société qu'ils combattent, qu'ils renient, à laquelle ils sont indifférents à moins qu'ils la considèrent comme un mal nécessaire ou un fait neutre accepté comme tel.

Ici la référence au total, qui caractérise la démarche sociologique, est réalisée par l'objet même de celle-ci. Les trois principes les plus féconds de l'étude à cette échelle, consistent :

— en l'application du raisonnement comparatif aux sociétés globales pour en dégager la typologie;

— en leur étude dynamique dans la dimension du temps, par l'utilisation notamment des données de l'histoire et de la statistique;

— en l'élaboration de « modèles » représentant le « système » que constitue chaque société globale.

Il faut cependant prendre garde à ne pas laisser l'approche macrosociologique glisser à l'étude superficielle de « phases d'évolution » et à la comparaison trop lâche d'ensembles socio-économiques, laissant ainsi aller la sociologie au mode déductif de la philosophie sociale ou la fondant d'une manière latente sur des préjugés courants.

CHAPITRE III

Sociologie générale et sociologies spéciales

I Sociologie générale

La sociologie qui se consacre à l'étude des phénomènes sociaux généraux, soit à l'échelle « micro », soit à l'échelle « macro », est qualifiée elle-même de « générale ».

Mais ici deux perspectives sont possibles. *Ou bien elle étudie les faits sociaux pris en eux-mêmes, ou bien elle les étudie en les mettant en relation avec le substrat matériel du social, à savoir :*

— *la composante démographique* (*ou nombre structuré des hommes*),

— *le milieu naturel* (*ou facteur géographique*).

Cette relation du social avec le substrat matériel est réalisée par la médiation du facteur technique. Dans la seconde perspective l'étude des techniques instrumentales et sociales est donc l'un des nœuds de la sociologie : c'est un point stratégique qui justifie assez l'importance de la sociologie de la technique.

Tout un courant de la sociologie entend expliquer le social uniquement par le social et, certes, cette limitation n'a pas empêché d'aboutir à des résultats importants. Mais un autre courant — et nous pensons qu'il est plus fécond — constate que les relations entre les hommes, leurs structures et cristallisations en groupes et en institutions diverses, ne sont pas « en l'air ». Elles reposent sur le milieu naturel par le truchement des techniques de protection de l'homme et de production des biens et des services. Dès lors on ne peut ignorer le facteur géographique et la médiation entre le social et le milieu naturel : le facteur technique. Au surplus un facteur essentiel à l'égard de cette médiation, mais aussi à l'égard des relations entre les hommes pris individuellement et en groupes, c'est la démographie[30].

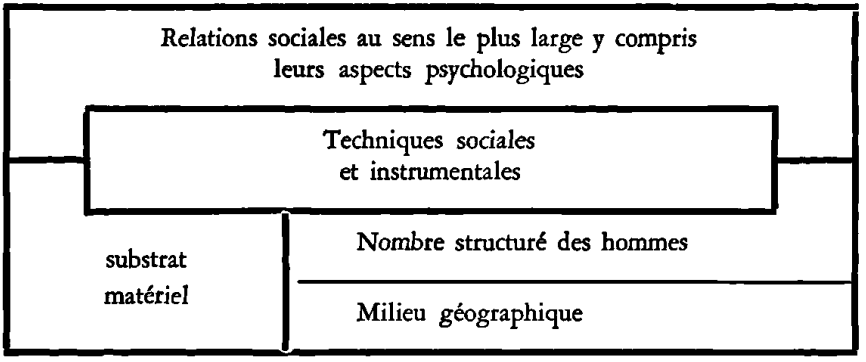
Cette position vise à favoriser la recherche de corrélations. Elle doit se garder d'attribuer à un facteur privilégié le statut de cause première et de verser dans un monisme qu'il soit technique, démographique, géographique ou... social, qu'il s'agisse de chercher les causes dans la base matérielle ou dans l'organisation humaine (la superstructure sociale)...

30 A l'étude de ces facteurs seront consacrées la *Cinquième Partie. Le substrat matériel* et la *Sixième Partie, La médiation technique.*

La représentation d'une société globale peut être faite selon le modèle très général suivant :

TABLEAU II

Schéma général d'une société globale



Toute étude macrosociologique relève de la sociologie générale. La société globale est l'objet même de celle-ci. D'autre part, la sociologie générale a pour tâche d'user des données des sociologies spéciales, pour expliquer le système social global, et aussi de rechercher les interférences de ces sociologies spéciales entre elles.

En résumé la sociologie générale a une activité de synthèse et de coordination des résultats des diverses sociologies spéciales, mais vise fondamentalement à la recherche et à l'explication des phénomènes les plus généraux de la vie sociale

— soit en usant de l'approche macrosociologique;

— soit en élaborant inductivement des généralisations sur la base d'analyses microsociologiques.

Son but est de présenter, compte tenu des faits connus et des théories partielles qui en sont tirées, une vue cohérente du social et de son évolution, notamment en définissant les modes d'interdépendance des facteurs et en procédant à leur pondération.

La sociologie générale élabore des théories générales et construit des « systèmes globaux » ou des modèles d'étude. La condition nécessaire de la validité des théories, systèmes et modèles, c'est leur cohérence et leur capacité à intégrer harmonieusement tous les résultats scientifiques bien établis.

La théorie a un cadre logique constitué par des propositions rationnellement reliées entre elles et se présente comme une synthèse de la réalité sociale dont elle fournit une vue unifiante. Elle donne la possibilité de choisir les meilleures hypothèses de travail qui doivent servir de base à la recherche ultérieure.

La synthèse faite par la sociologie générale postule que les faits sociaux ne puissent s'agencer que selon un nombre limité de formes, de types et de

modalités, qui répondent à des critères semblables dans des conditions semblables. Elle doit échapper à deux pièges :

— *La philosophie généralisante et conceptuelle* qui se fonde sur des généralisations hâtives ou sur des spéculations purement déductives; il y a lieu, en particulier, d'éviter le verbalisme selon lequel on constate « que les institutions servent précisément à quoi elles servent » (Cfr Lévi-Strauss).

— *L'encyclopédisme social* qui en fait une mixture d'histoire, de géographie, de politique, de religion, de droit, d'économie politique... Il ne s'agit pas, en effet, de faire la « Somme » irréalisable des sciences sociales, mais de bâtir la synthèse des résultats des analyses sociologiques.

II Sociologies spéciales

Elles sont de deux espèces :

A. Les sociologies constituées parallèlement à des sciences sociales particulières.

B. Les sociologies constituées selon des objets spécialisés.

A. LES SOCIOLOGIES CONSTITUEES PARALLELEMENT A DES SCIENCES SOCIALES PARTICULIERES

Le problème est de délimiter exactement le domaine de la discipline-« mère » et de la sociologie spéciale qui concerne son objet.

1. DROIT ET SOCIOLOGIE JURIDIQUE.

Droit : le juriste étudie ce qui est permis et ce qui est interdit par les règles légales ou coutumières, ainsi que les techniques de démonstration relatives à cet objet; il s'attache aux formes qui assurent la validité d'un droit.

Sociologie juridique : le sociologue étudie dans le domaine juridique les structures et les relations selon les définitions et les approches données aux chapitres 1 et 2 de la présente Partie, en se référant au « social total ». En langage courant, la sociologie juridique étudie les aspects sociaux du droit.

Deux exemples : la *société anonyme* et le *contrat de mariage.*

Société anonyme : le juriste va étudier dans la société anonyme la répartition des pouvoirs d'après la loi et définir les critères auxquels doit répondre une société anonyme pour être valablement constituée.

Le sociologue va montrer la différence entre le droit et le fait; en droit, l'associé propriétaire a tous les pouvoirs; en fait, il n'en exerce pour ainsi dire aucun; la propriété n'implique plus la disposition réelle.

Contrat de mariage : le juriste va étudier les modalités du contrat de mariage qui permettent de réaliser légalement un but déterminé. Par exemple la séparation des biens. Il examinera si tel contrat est légalement valable et définira les droits qu'il confère aux parties.

Le sociologue va examiner pourquoi telle ou telle forme de contrat tombe en désuétude, à quelles couches sociales correspond l'usage de tel mode contractuel, ou si les contrats de mariage expriment juridiquement des rapports sociaux déterminés.

2. ÉCONOMIE POLITIQUE, ÉCONOMIE SOCIALE ET SOCIOLOGIE ÉCONOMIQUE.

Economie politique : étude des « lois » (ou des probabilités) relatives à la production, à la distribution et à la répartition des biens et des services, dans une situation sociale donnée.
Exemple : analyse du marché en oligopole.

Economie sociale : étude de l'action volontaire de groupes sociaux ou d'institutions, par le recours à des moyens extra-économiques, en vue de modifier le volume et la répartition des résultats de l'activité économique, tels qu'ils se seraient répartis sans cette intervention (v. dans ce sens l'Introduction du professeur Doucy à son *Economie sociale*).

Sociologie économique : étude consistant à « situer » l'économique dans la société globale et par rapport aux autres grands systèmes de celle-ci : religion, culture, droit, idéologie, système familial, etc...
Par exemple Max Weber cherche les corrélations entre le capitalisme moderne et le protestantisme. Cette étude aussi consiste à préciser dans quelles conditions historiques et structurelles les différents régimes et lois économiques sont appelés à jouer (définition de Bettelheim)[31].

3. HISTOIRE ET SOCIOLOGIE HISTORIQUE.

LACOMBE : « L'histoire a pour objet l'événementiel et la sociologie l'institutionnel. »

L'histoire particularise (jeu de la causalité singulière). La sociologie historique compare et « typologise ». L'histoire dite générale s'apparente à la sociologie (souvent inconsciemment).

Exemple de la féodalité : l'historien ressuscite les faits dans leur singularité. Le sociologue recherche les traits communs de féodalités diverses[32].

CONCLUSION : dans les sciences sociales les faits sont classés en vertu de leurs caractères dominants (juridiques, économiques, historiques, etc...) et des

[31] Observation de Schumpeter (*History of economic analysis*, p. 21) : « L'analyse économique s'occupe de savoir comment les gens se conduisent à tout moment et quels effets découleront de leur conduite; la sociologie économique répond à la question de savoir comment ils en sont venus à se conduire comme ils l'ont fait. »

[32] La dimension historique des faits sociaux pose des problèmes particuliers à l'approche sociologique : voir *Chapitre IV, V.*

techniques de leur analyse, mais ils sont repris en vertu de leurs aspects proprement sociaux par des sociologies spéciales. Celles-ci supposent la maîtrise des techniques appliquées par les sciences homologues. C'est pourquoi elles constituent des « spécialités » dans la sociologie.

B. LES SOCIOLOGIES CONSTITUEES SELON DES OBJETS SPECIALISES

Les techniques à utiliser pour aborder certains objets sont souvent particulières à ceux-ci, ce qui renforce le besoin d'une spécialisation.

Quelques disciplines importantes :

1. SOCIOLOGIE ANIMALE : elle fournit des schèmes simplifiés ou d'un caractère constant et mécanique, utiles à l'approche des faits sociaux humains.

2. SOCIOLOGIE DE LA CONNAISSANCE : elle étudie les conditions sociales de l'élaboration et de la diffusion des idées, des valeurs, des modes de pensée et de raisonnement; elle étudie aussi les facteurs sociaux de la persuasion. Elle est en liaison étroite avec la psychologie sociale. La logique de l'argumentation de Perelman est à cheval sur la logique et sur la sociologie de la connaissance.

3. SOCIOLOGIE DE LA TECHNIQUE : elle étudie le facteur technique comme variable explicative des faits sociaux et inversement les conditions sociales des changements de la technique.

4. SOCIOLOGIE DU TRAVAIL : elle étudie les institutions et les relations sociales en rapport avec le travail (développement considérable des Instituts d'« industrial relations » aux U.S.A.). Souvent cette sociologie tourne à la technique sociale (sociatrie); l'« ajustement » des personnalités à l'entreprise est, en fait, une opération de conservatisme social.

5. SOCIOMÉTRIE : elle consiste en la représentation quantitative et graphique des relations sociales et des structures sociales, sous leurs aspects dynamiques aussi bien que statiques. En fait la sociométrie tend à s'identifier à l'école de Moreno (revue américaine *Sociometry*) qui étudie les réseaux de relations spontanées dans les petits groupes (microsociologie).

6. SOCIOGRAPHIE : elle limite l'approche scientifique à la description objective, complète et systématique, par des monographies. En fait la sociographie tend à se transformer en *sociologie urbaine* et *sociologie rurale*, en plein développement aujourd'hui. Nous consacrons le *Chapitre III* de la *Deuxième Partie* à cette discipline.

7. SOCIOLOGIE FAMILIALE : elle étudie la cellule familiale sous tous ses aspects dans les divers milieux sociaux. Une technique lui est particulière : l'analyse par les *budgets familiaux*. Aux U.S.A., l'accent est souvent porté sur le mariage, spécialement sur les chances de durée de celui-ci.

8. SOCIOLOGIE DE L'OPINION. Son principe : mieux connaître les faits sociaux par l'analyse des opinions mises en corrélation avec des conditions sociales. Il y a lieu de ne pas confondre opinions, attitudes et comportements. La technique de base : le sondage par questionnaires. Partout existent des Instituts de l'opinion publique. Le plus ancien : Gallup. En Belgique : l'INSOC (Directeur : le professeur Jacquemyns).

9. SOCIOLOGIE ÉLECTORALE : elle recherche des corrélations entre les conditions sociales et la distribution des votes électoraux. Initiateur : le Français Goguel. Première sociologie électorale d'une société globale : la Belgique (par l'Institut de Sociologie Solvay — R. Evalenko et R. De Smet). C'est une branche autonome de la *Sociologie politique* (v. 12).

10. SOCIOLOGIE RELIGIEUSE : elle étudie les corrélations entre les conditions sociales et la pratique religieuse.

11. ETHNOLOGIE : c'est la sociologie des peuples dits primitifs. Cette discipline scientifique est très développée et autonome.

12. SOCIOLOGIE POLITIQUE : elle étudie le facteur politique dans la vie sociale; l'étude de l'institution politique centrale, l'Etat, donne lieu à la *Sociologie de l'Etat* qui avec la sociologie électorale, est une branche de la sociologie politique.

Il faut encore donner sa place exacte à la *Géographie humaine*. Celle-ci traite du binôme homme-milieu naturel comme le fait le courant sociologique qui intègre l'étude du substrat matériel. La différence est essentiellement dans le point de départ, le but de la recherche et les techniques d'études. Pour la sociologie le point de départ est dans les relations et structures relationnelles qui unissent les hommes; le but de la recherche, c'est l'explication de phénomènes sociaux; quant aux techniques, tout en utilisant les données de la géographie le sociologue met l'accent sur la sociologie de la technique. Ce type d'étude relève d'une section spécialisée de la sociologie : la morphologie sociale. Pour la géographie humaine, qui utilise essentiellement les données de l'anthropologie physique, le point de départ est « la terre », le milieu naturel; le but de la recherche c'est de mettre en lumière les rapports qui unissent l'homme comme facteur géographique, et le milieu naturel *comme facteur d'explication de la condition humaine*. C'est dire que la frontière entre la géographie humaine et l'écologie humaine (science de l'habitat de l'homme, au sens le plus étendu — du grec oïkos, maison —), est très imprécise; l'accent en écologie est porté plus fortement sur les aspects biologiques des relations.

Dans la *Cinquième Partie* consacrée au *Substrat matériel* et la *Sixième Partie* consacrée à la *Médiation technique* on s'efforcera de définir l'apport des facteurs géographique, démographique et technique à l'explication du social et de fixer la nature des corrélations entre eux et avec le social.

CHAPITRE IV

Causalité et théorie

Longtemps les sociologues ont élaboré, d'ailleurs la plupart du temps sans se poser de problème, leurs explications des phénomènes sociaux et leurs démonstrations, selon le mode de raisonnement de la causalité classique.

Les apports épistémologiques de Vilfredo Pareto ont ici modifié les perspectives.

I Critique formulée par Vilfredo Pareto

Il rejette la méthode de la causalité unique, selon laquelle une cause produit dans les mêmes conditions le même effet d'une manière nécessaire et irréversible. *Post hoc, propter hoc :* l'antécédent produit le conséquent. Il montre que pour les faits sociaux le rapport est l'*interdépendance, la corrélation, la covariance.*

Le principe de causalité unique produit en la matière soit des théories simplistes, soit des théories cinématographiques.

THÉORIES SIMPLISTES :

Les caractères d'une société donnée dépendent :

— du milieu géographique A,

— de la situation économique B,

— de la constitution politique C,

— de la religion D,

— de la culture scientifique E,

— etc, ...

Chacun de ces facteurs évolue : A A' A'' ..., B B' B''... Une théorie « simpliste » consiste à considérer par exemple le changement de B en B' et en B'' comme la *cause* de tous les changements de A, de C, de D, de E, etc... Il s'agirait, dans l'exemple choisi, d'un monisme économique. C'est ainsi qu'Engels attribuait à l'apparition du capitalisme moderne la naissance du protestantisme. Mais Max Weber et Tawney affirmaient le contraire.

Les deux prétentions sont fausses. En fait, il y a corrélation entre les deux phénomènes qui sont interdépendants.

Il y a aussi des monismes géographique, politique, etc... Tous procèdent de cette approche « simpliste ».

THÉORIES CINÉMATOGRAPHIQUES :

Ces théories consistent à suivre, en la décrivant, l'évolution d'un seul facteur, abstraction faite de tous les autres. On suivra ainsi l'évolution de B à B' et à B''. Selon le principe de l'antécédent au conséquent, on considérera que chaque état antérieur explique l'état postérieur. En fait, une telle théorie n'explique rien, car on oublie l'interaction avec les facteurs A, C, D, E, etc...

Décrire l'évolution économique en soi ne pourrait suffire à expliquer celle-ci. L'économique ne constitue pas un système fermé et, au surplus, la référence au social total manque.

L'expression correcte de la corrélation de facteurs sociaux, est le rapport de variable à fonction. On prend successivement chaque facteur comme variable et on examine les autres facteurs en fonction de celle-ci. Cette opération met en lumière des corrélations bien définies que l'on peut classer (typologie) et qui se répètent constamment dans des conditions suffisamment semblables...

L'expression de ces relations pour l'ensemble de la société est simplement $\varphi = f\ (A, B, C, \ldots\ldots, n\text{-}1, n)$.

Les facteurs sont trop nombreux pour être tous pris, comme variables. Pareto ne retient que les plus significatifs, lesquels permettent de rendre compte schématiquement de l'ensemble social considéré (comme en mécanique un mouvement virtuel représente un mouvement réel).

II Quantum d'action

Il convient d'introduire ici la notion de « quantum d'action ». Le quantum d'action d'un facteur doit être suffisant pour que celui-ci soit pris en considération. Sous un certain seuil le facteur est sans effet (quantum d'action insuffisant). Il peut être « dominant » lorsque son action rend tous les autres facteurs négligeables.

Cfr — l'électronique : un minimum donné de courant est nécessaire pour mettre en action un tube enregistreur de l'ordinateur.

— la physiologie : un minimum d'influx nerveux est nécessaire pour déclencher l'action d'un neurone.

— la psychologie expérimentale : le « seuil de sensation » (Weber-Fechner).

Le quantum d'action dominant est assimilable au jeu de la causalité classique.

III Modes de corrélation

La simple corrélation fondée sur le rapport de variable à fonction est une vue trop élémentaire. Ces corrélations peuvent revêtir certaines modalités :

— causalité (A détermine B), dans le cas du quantum d'action dominant,

— condition nécessaire (si on n'a pas A, on ne peut avoir B),

— condition suffisante (si on a A, on a B),

— corrélation statique (A toujours avec B), raisonnement privilégié de la comparaison typologique,

— corrélation dynamique (si A devient A', B devient B' ou encore B est fonction de la variable A),

— corrélation de fréquence (si on a A, on a telles chances d'avoir B),

— exclusion (A jamais avec B),

— interférence dialectique (la contradiction A-B se résout en une synthèse C ou encore A et B sont mutuellement immanents ou, enfin, restant mutuellement extérieurs, sont en réciprocité de perspective),

— causalité singulière ou « historique » (l'analyse de *tous les faits connus* montre pourquoi et comment A conduit à B, mais ici A et B sont des configurations *uniques,* non susceptibles de se présenter à nouveau dans la réalité)[33],

— exigence fonctionnelle (si telle fonction doit s'accomplir, telles autres parties de l'ensemble doivent avoir telles caractéristiques),

— substitut fonctionnel (si telle fonction nécessaire s'étiole et si l'ensemble se maintient, une autre fonction ayant le même objet doit se substituer à la première)[34].

La *psychanalyse* ajoute à ces rapports les relations spécifiques aux phénomènes psychiques, telles que *projection, transfert, refoulement, sublimation, ambivalence, identification, rationalisation, compensation,* formation de *complexes* (par exemple, d'*infériorité*), cristallisation d'*archétypes sociaux*[35].

IV Rôle de la théorie

La démarche finale du raisonnement sociologique consiste, pour un ensemble de faits, à construire la théorie de leurs rapports, c'est-à-dire un système cohérent qui permette de les intégrer chacun à sa place en contribuant

[33] Voir ci-après *V.*

[34] L'analyse fonctionnelle sera étudiée en détail à la *Deuxième Partie, Chapitre V.*

[35] La psychanalyse sera étudiée, en tant que productrice d'explications sociologiques, à la *Deuxième Partie, Chapitre VII.*

à l'explication rationnelle de l'ensemble[36]. Une théorie étant construite et répondant à l'exigence de cohérence fonctionnelle de ses éléments qui se sous-tendent mutuellement, tout fait nouveau relatif à l'ensemble considéré doit pouvoir être intégré harmonieusement dans le réseau logique de rapports que cet ensemble constitue. Si le système de rapports et le fait sont rebelles à cette intégration, c'est que le fait a été mal établi (première vérification à effectuer) ou que la théorie n'est pas satisfaisante. Si le fait est bien établi et son intégration à la théorie impossible, la théorie doit être revisée de manière à pouvoir logiquement intégrer le fait nouveau. Au besoin on abandonnera complètement la théorie pour tout reconstruire à nouveaux frais.

En somme une théorie est un système hypothétique plus ou moins vaste. Elle est, en retour, explicative des faits isolés aussi longtemps qu'elle tient. Elle oriente, par les problèmes qu'elle pose, la recherche scientifique qui sans cela serait livrée au hasard, à l'intuition, à la fantaisie des chercheurs. Une règle essentielle gouverne toutes les démarches, à tous les échelons : « pas de faits sans idées; pas d'idées sans faits » (Simiand).

V L'aspect historique des faits sociaux

A. LE PRESENT EXPLIQUE LE PASSE

La vue classique de l'historien au point de vue causal, c'est *post hoc, propter hoc,* démarche qui constitue l'application même de la causalité singulière : *Le passé explique le présent.*

Dans l'objectivité du déroulement de l'ensemble des faits, de *tous* les faits, il est exact que la situation antécédente explique la situation conséquente. Mais l'historien ne connaît qu'une partie des faits et ne retient parmi eux que ceux qui sont susceptibles de s'organiser explicativement, sans que, bien entendu, ceux qui sont laissés en dehors puissent contredire l'explication.

La démarche du sociologue de l'histoire ou de l'historien général (bien que cette démarche soit souvent inconsciente) s'oppose fondamentalement à celle de l'historien pur. Ici, il s'agit de comparer des faits, d'en formuler la typologie, de chercher des « régularités » dans les phénomènes historiques et de situer dans l'ensemble total les faits étudiés.

Dans ce cas *c'est le présent qui explique le passé.* L'histoire se fonde, dès lors, sur une sélection raisonnée et une hiérarchisation des faits passés. On cherche à se « re-présenter » le passé. Le critère de la sélection et de l'agencement des faits, c'est la mesure dans laquelle ils constituent une préparation du présent. C'est donc celui-ci qui donne leur sens aux faits passés et les explique par leur aboutissement qui seul permet de les considérer comme « valables ».

Exemple de l'*Histoire de Belgique* d'Henri Pirenne. L'historien recherche dans le passé tous les faits qui préparent « son » présent : la Belgique. Ne sont

36 Cfr la place de la théorie vue sous l'angle de la Sociologie générale : *Chapitre III, I.*

retenus comme étant significatifs, que seuls les faits qui contribuent à créer la Belgique (son unité territoriale, sa culture, ses institutions). C'est donc bien le présent qui « légitime » ici les faits du passé.

Mais supposons que, dans quelques années, l'Europe soit faite. Un Henri Pirenne prendra comme présent cette Europe. Il refera l'histoire occidentale en ne retenant comme « valables » que les faits qui la préparent, et non ceux qui tendent à disperser l'Europe en Nations souveraines. Seront significatifs les aspects d'agrégation et non plus de différenciation, les aspects d'homogénéité et non plus de particularisation. Par exemple le grand dessein d'Henri IV revêtira une importance qu'il n'a pas dans l'optique des histoires nationales.

En d'autres termes, chaque fait du passé est préparatoire à quelque présent potentiel qui seul pourrait lui donner un sens. On retrouve ici une pensée de Karl Marx : « Ce qui, à un moment de l'histoire, apparaît sans raison et sans justification, est, ensuite, justifié par l'avenir. »

Mais il résulte de ces constatations que la démarche « historique générale » et la « sociologie historique » renforcent le présent en y ordonnant, en lui annexant et en lui soumettant le passé. Si le présent légitime des événements du passé en causalité, ceux-ci lui rendent cette légitimité en durée, par le fait qu'ils l'implantent en quelque sorte dans le passé : ils sont ses lettres de noblesse. Cette démarche est donc conservatrice dans son essence.

Pour que la démarche historique contribue à changer le présent, il serait donc nécessaire d'expliquer non *le présent qui est, mais celui qui sera.* Il faut présumer dans le passé ce qui deviendra significatif dans le futur. En prévoyant ce qui *doit* être, on en accélère l'accomplissement.

La danger d'une telle démarche, c'est l'Utopie. La solution consisterait à limiter le présent que l'on veut expliquer historiquement, *à ce qui est en cours de changement sous nos yeux.* Or cela est décelable objectivement au moins dans une certaine mesure par l'analyse sociologique. Au fond il s'agit d'une prise de conscience de ce qui change et dans quelle direction. L'homme acquiert ainsi plus de maîtrise de son destin et légitime ses anticipations. Ainsi la sociologie historique devient libératrice.

B. LE RYTHME DES PHENOMENES SOCIAUX

Il y a une tendance de l'esprit à considérer les phénomènes sociaux comme suivant une évolution linéaire. Les grands systèmes classiques sont construits explicitement ou implicitement dans cette perspective.

QUELQUES EXEMPLES.

Auguste COMTE : la loi des trois états.

Les sociétés passent nécessairement par trois états successifs

— l'état théologique;

— l'état métaphysique;

— l'état positif.

C'est un peu comme si, pour l'homme, l'on constatait qu'il passe par l'état d'enfance préscolaire et par la scolarité pour accéder, enfin, à la maturité sociale.

Karl MARX : L'histoire est une permanente lutte des classes qui conduit finalement au socialisme. Les étapes sont :

— luttes désordonnées avant la « prise de conscience » générale de la classe exploitée, dans la société capitaliste;

— « lutte finale » et dictature du prolétariat;

— Société sans classes.

COURNOT : L'évolution sociale se caractérise par l'érosion progressive des instincts et des passions : le rationnel l'emporte de proche en proche sur le vital. Ainsi l'humanité va de la préhistoire à l'histoire, pour déboucher finalement dans une période « posthistorique ». La statistique y remplacera l'histoire pour l'étude des événements, la stabilité de la société sera assurée par une administration perfectionnée.

TÖNNIES : Les sociétés primitives sont entièrement « communautaires ». Peu à peu des traits « sociétaires » s'affirment et les sociétés modernes sont destinées à devenir entièrement « sociétaires ». On passe historiquement de la *Gemeinschaft* à la *Gesellschaft.*

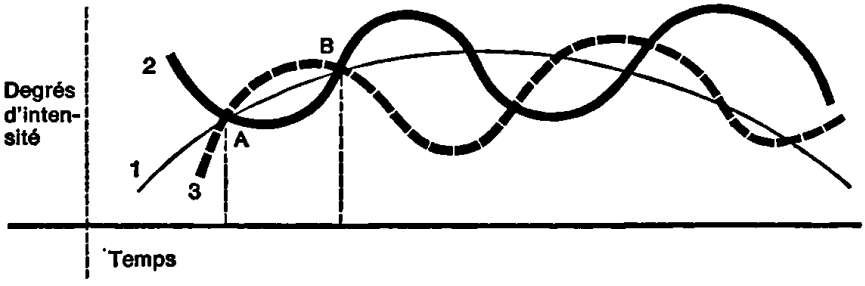
La conception linéaire de l'évolution sociale est dangereuse scientifiquement, car elle suppose une hypothèse *finale* qui ordonne toute la tendance de l'évolution. Elle comporte un finalisme plus ou moins marqué et conscient. En fait, jamais la société ne restera immobile, jamais l'histoire ne s'arrêtera. Jamais les sociétés ne seront sans problèmes et sans conflits, sans décalages entre le développement de divers facteurs (*cultural lags*), sans difficultés d'adaptation à des changements, sans nécessité de choisir entre des valeurs. Cela ne veut pas dire que les oppositions resteront violentes, mais il y aura toujours des divergences d'intérêts entre des groupes humains, même si la procédure de leur solution devient pacifique.

Au surplus une notion qui doit être présente à l'esprit pour l'explication des faits sociaux est celle de « cycle ». Celui-ci constitue souvent — on ne pourrait dire « toujours » dans l'état actuel de nos connaissances — le rythme du développement des phénomènes sociaux.

Le cycle peut être défini comme la période au cours de laquelle se déroule complètement un phénomène dans ses diverses phases de naissance, de croissance, de stabilité, de déclin et de fin. Dans notre conception, nous dirons qu'elle couvre d'abord la structuration, ensuite le jeu d'équilibre dynamique de la structure dans la limite de certaines marges, et enfin la déstructuration

d'un système. Le jeu d'équilibration dynamique implique l'intervention de mécanismes compensatoires. Les phases du fonctionnement des systèmes sont représentables graphiquement par une sinusoïde plus ou moins régulière.

Graphiquement parlant, le problème apparaît sous la forme suivante :



Comment interpréter le passage d'un *état A* à un *état B* en un temps déterminé, si ce changement n'est pas *situé* dans le cycle ? Comment donner un sens au passage de A à B si ces points ne peuvent être situés sur *la* courbe réelle du phénomène (1, 2 ou 3) ?

Exemples de phénomènes cycliques :

1) Les « crises cycliques » dans les systèmes économiques de marché (dans la mesure même où ils sont restés conformes au « type » de cette économie).

2) Les courbes saisonnières du chômage.

3) Les cycles des naissances et des décès dans une région déterminée.

4) *Cycles non périodiques :*

   a) en histoire : succession régulière pour chaque société des phases *d'autorité, de liberté et d'anarchie.*

   b) Auguste Comte : alternance des périodes « critiques » (dynamiques) et des périodes d'« organisation » (statiques).

   c) Cycles des institutions : apparition, croissance, désintégration (Chapin, Ogburn)... dans la mesure où elles constituent un « système ».

   d) Pour les révolutions : période d'affranchissement suivie d'une période de contrainte (Sorokin). Après Lénine, Staline.

Si la conception linéaire est fausse, il faut se garder d'accepter trop facilement des cycles non périodiques imaginés sur la base de généralisations hâtives. Mais la question dans chaque cas doit être posée[36bis].

C. CAPACITE DE PREDICTION DE LA SOCIOLOGIE

Le raisonnement sociologique appliqué à l'histoire permet la prédiction, par présomption dans le passé et le présent, de ce qui sera significatif dans le futur ou — formulation plus paradoxale — de ce qui dans le passé et le présent trouvera une explication par des faits futurs (car c'est le « présent » qui explique le passé). La prédiction est encore possible par l'élaboration des cycles et du rythme de certains phénomènes : cette élaboration permet de « situer » dans l'avenir et dans leur succession certains faits typiques.

Bien sûr en matière sociale toute prédiction est « créatrice »[36ter]. Par elle-même elle modifie plus ou moins le déroulement des faits tel qu'il aurait eu lieu sans elle. Action et prédiction sont ici inséparables. Marx l'a bien montré par son concept de « praxis » qui lui-même remonte à l'aphorisme de J.B. Vico : « On ne peut réellement penser que dans l'action. On ne peut connaître que ce qu'on fait. » Ceci est à rapprocher du *Chapitre V. L'observateur et l'objet observé en sociologie.*

John Somerville a présenté à ce sujet de bien intéressantes considérations au récent *Congrès mondial de Sociologie,* tenu à Evian en septembre 1966. En attendant les *Actes* de cette session nous allons citer les passages essentiels, à nos yeux, de sa communication[37] : « ... toute affirmation selon laquelle la sociologie serait soumise par sa nature à une stricte limitation en ce qui concerne la prévision, militerait, si elle était exacte, contre les chances de la sociologie de se développer jamais comme d'autres sciences ou d'atteindre intellectuellement et pratiquement le statut scientifique.

» L'argumentation de Popper, élaborée avec force et avec un caractère polémique incisif dans sa *Pauvreté de l'historicisme,* est la suivante : l'idée d'une science sociale historiquement compréhensive ou d'une hypothèse rationnelle à propos de l'histoire considérée comme un tout (par exemple le matérialisme historique de Marx ou la dynamique sociale de Comte) est logiquement impossible car sa réalisation théorique dépend d'une précondition qui, par définition, est

[36bis] On ne pourrait omettre ici l'effort accompli, sous l'impulsion du professeur Pearsons, par les statisticiens de l'Université de Harvard, dans les années 1920 à 1930. Leur approche comporte la mise en corrélation des cycles économiques avec des cycles sociaux (nuptialité, natalité, mortalité, développement syndical, grèves, criminalité). La nature cyclique de tels phénomènes paraît bien établie, mais les « lois » de ces cycles et leurs corrélations sont encore loin d'être dégagées.

Voir aussi J. LAJUGIE, *Salaires et grèves,* Paris, I.S.E.A., 1945.

[36ter] Voir *Quatrième Partie. Théorie générale de l'action humaine. Chapitre II, II L'acculturation. G Mécanismes d'acculturation.*

[37] *Are historicist Hypothesis scientifically possible ? A criticism of Popperism.* Nous espérons ne pas trahir ce texte par notre traduction.

irréalisable. En effet, selon le raisonnement de Popper le cours futur de l'histoire humaine ne peut jamais être prédit parce que ce cours dépend à un degré significatif d'un facteur reconnu par Marx et Comte eux-mêmes, à savoir la croissance future d'idées scientifiques. Or Popper soutient que cette croissance ne peut jamais être prédite, car « ... s'il y a quelque chose comme une connaissance humaine en croissance, nous ne pouvons anticiper aujourd'hui ce que nous ne pourrons savoir que demain[38] ». Dès lors il est impossible de prédire le cours de l'histoire.

« La principale et fatale faiblesse de l'argumentation de Popper réside dans la présomption d'identité qui existerait entre les termes-clés : „ anticiper " et „ connaître ". Or il pense évidemment que si l'on prétend être capable d'*anticiper* ou de prédire aujourd'hui ce que l'on ne *connaîtra* que demain, on prétend du même coup savoir aujourd'hui ce que l'on admet ne pouvoir être connu que demain. Il pense en conséquence que l'on prétend posséder aujourd'hui ce qui, par définition, ne pourra être objet de possession que demain. En réalité prédire une connaissance scientifique au sens envisagé par Marx et par Comte signifie fondamentalement prédire qu'un certain problème non résolu à présent sera résolu dans un laps de temps spécifié. Une telle prédiction n'est pas une déclaration sur la solution elle-même du problème considéré, bien que Popper semble s'imaginer que ce serait précisément cela. »

« Il est curieux d'observer combien Popper et d'autres sont portés à admettre la possibilité de la prédiction sociale à petite échelle, dans des domaines comme l'économie par exemple, tandis qu'ils nient avec véhémence que la prédiction soit possible à grande échelle, c'est-à-dire en relation avec l'ensemble global des institutions sociales. C'est comme s'ils pensaient que la difficulté de prédiction était mathématiquement proportionnelle à l'importance quantitative du sujet. Cela ressemble un peu à l'idée qu'il est plus difficile de peindre une foule qu'un portrait individuel, ou plus difficile de prédire le flux des marées des océans que le mouvement de l'eau des ruisseaux. En fait il s'est révélé plus facile de prédire les marées océanes que les courants dans de petits cours d'eau et dans beaucoup de cas il est plus aisé de prédire le comportement d'une foule que celui d'un seul individu même s'il est inclu dans la même foule. »

En ce qui concerne l'échelle macrosociologique, une objection est souvent formulée : « son envergure temporelle et spatiale est trop grande pour permettre d'appréhender cet échelon. Si de tels arguments avaient quelque valeur, comment Newton aurait-il pu découvrir la loi de la gravitation universelle avant même que sa propre planète fût complètement explorée, sans compter tout autre corps céleste ? Comment l'astronomie qui considère l'Univers entier comme un tout, a-t-elle pu devenir une science avant la géologie qui se limite elle-même à ce qui est sous nos pieds ? La réponse se réfère, nous l'avons vu, à l'espèce de problème en cause. Il n'est pas vrai que tous les problèmes ou tous les problèmes importants à propos d'ensembles, doivent attendre la solution de tous les problèmes ou de tous les problèmes importants à propos des parties. C'est sou-

[38] *The Poverty of Historicism*, p. VII, New York, Harper and Row.

vent le contraire en réalité : les problèmes qui concernent les parties ne peuvent être résolus avant un traitement satisfaisant des problèmes relatifs à l'ensemble auquel elles appartiennent. Il est probablement superflu d'insister sur la nécessité d'éviter l'erreur de la sommation des solutions partielles comme explication du tout; il sera reconnu par tous que les solutions de problèmes scientifiquement importants, relativement à un tout, ne sont pas nécessairement ou même usuellement l'addition mécanique des solutions des mêmes problèmes posés dans la perspective des parties prises séparément. »

Nous pensons avec Somerville que les aspects les plus généraux et les plus globaux de la sociologie méritent d'être étudiés selon des critères et des modalités appropriés à leur échelle et à leur nature.

CHAPITRE V

L'observateur et l'objet observé en sociologie

I Le sens commun et le Prince de Sérendip

L'homme, dans son action et en vue de son action, interprète les phénomènes et les milieux sociaux où il est plongé. Cette réflexion empirique produit ce que l'on appelle le « sens commun » ou encore le « bon sens ». La première et nécessaire démarche du sociologue doit être de s'en dépouiller afin de se trouver devant l'objet de sa science dans la position normale du chercheur. Il doit être devant la société comme le biologiste devant la vie. Le social doit apparaître au chercheur comme absolument inconnu, en tout cas comme totalement inexpliqué. Il y faut une manière de candeur intellectuelle. Le sociologue doit jeter sur la vie sociale le regard détaché, naïf mais curieux, que le conte oriental prête au Prince de Sérendip et qui confère à celui-ci le don de voir ce que le commun ne voit pas, le privilège de la sagesse. Mais l'expérience vécue ne peut en soi et par elle-même apporter au sociologue des données valables, si intense et profonde qu'elle puisse être subjectivement. Cette expérience peut tout au plus, dans sa subjectivité, alimenter des intuitions qui serviront d'hypothèses de travail et donc d'objets de vérification à l'observation, voire à l'expérience. Encore faut-il que l'intuitif ait pu prendre une forme « communicable » pour constituer une « chose ». Ce point essentiel sera traité dans la *Deuxième Partie*[39].

II L'observateur et l'objet observé

Un problème fondamental de l'approche sociologique : les rapports de l'observateur et de l'objet observé, et avec ceux-ci l'« équation personnelle » du chercheur.

Le chercheur ne fait pas qu'observer sa société, il en est le produit. Il projette plus ou moins consciemment dans son travail sociologique les valeurs et

[39] *Les grandes approches conceptuelles des phénomènes sociaux. Chapitre II, Approche positive des phénomènes sociaux ou l'héritage du positivisme.* Spécialement *II. La « chosification » et l'expérience vécue.*

les préjugés de son milieu, « intériorisés » en lui. C'est ce qu'établit la sociologie de la connaissance pour tous les hommes, chercheurs ou non.

SAINT-SIMON, (*Industrie,* vol. III, 1818) : « Dans tous les temps et chez tous les peuples, on trouve entre les institutions sociales et les idées une correspondance constante. » Aux régimes militaires (conquête, esclavage ou servage, agriculture) correspond le mode de connaissance théologique; au régime industriel le mode de connaissance technique.

Alexis DE TOCQUEVILLE, (*De la démocratie en Amérique,* Gallimard, éd. 1951, p. 265) : « Les principales opinions des hommes deviennent semblables à mesure que leurs conditions se ressemblent[40]. »

LÉVY-BRUHL : « A des types sociaux différents correspondent des mentalités différentes ». Par exemple, la différence entre l'homme qui sait lire et celui qui ne sait pas lire.

Max SCHELER : « A toute forme d'unité sociale correspond une structure particulière de la connaissance. »

Karl MANNHEIM : les idéologies s'expliquent par des situations sociales; la pensée est liée au réel, au devenir historique (ceci est marxiste).
« Il y a des modes de pensée qu'on ne peut vraiment pas comprendre tant que l'on n'a pas pu éclaircir leurs origines sociales. »

Un remède est proposé au sociologue : qu'il étudie donc des sociétés autres que la sienne (pour l'occidental, par exemple l'U.R.S.S. ou les peuples dits primitifs). Mais les chances d'aberration là aussi sont grandes : les méfaits de l'*ethnocentrisme*[41] ne sont plus à dénoncer. Les Américains à cause de la forte intériorisation des valeurs de l'« american way of life » en sont victimes dans leurs interprétations des sociétés sous-développées.

Et il n'y a pas seulement l'influence de l'objet observé ou de sa société propre, sur l'observateur, mais aussi celle de l'observateur sur l'objet observé.

Outre la constatation que les hommes qui se savent observés changent de comportement, il y a le fait qu'en énonçant des « régularités » le sociologue influe sur la société. Cette influence a lieu, que la « régularité » soit vraie ou fausse pourvu qu'elle se trouve être suffisamment vraisemblable au sens commun.

Un exemple : la loi de la lutte des classes de Karl Marx. En faisant de celle-ci la loi fondamentale de l'histoire Marx tend à créer la lutte des classes là où elle n'existe pas et à la développer où elle existe. Au contraire l'énoncé et même une intense propagande pour la loi de la pesanteur ne modifie-

[40] Les deux premiers volumes de *De la Démocratie en Amérique* datent de 1835. Les deux derniers de 1840.
[41] Terme employé par W.G. Sumner.

raient en rien le comportement des choses. C'est là une différence essentielle des sciences physiques et des sciences sociales.

Le chercheur en sociologie sait donc qu'en principe il affecte toutes ses observations d'un certain coefficient de déformation à cause du « social intériorisé » en son esprit. Il sait aussi que la publicité des résultats de son observation tend à modifier les faits. Ainsi se pose le problème de l'« équation personnelle » du chercheur.

Le principe de sa solution réside dans le « Connais-toi toi-même » de Socrate. Bien entendu il ne suffit pas de vouloir se connaître soi-même, il y faut une véritable ascèse consistant en une autoanalyse persévérante du milieu, des origines, de la formation, des opinions et des intérêts relatifs à sa propre personne. L'autocritique, toujours nécessaire dans le travail scientifique, doit être particulièrement en éveil dans le travail sociologique. Celui-ci requiert une discipline rigoureuse de recherche imposant des calculs et des procédés analytiques aussi précis que possible : « Tous les faits, mis à leur place, et rien que les faits. » L'usage de grilles et de modèles a pour effet de concrétiser l'exigence de non-sélection *a priori* des faits.

Faut-il que le sociologue se place au-dessus de la mêlée et s'abstienne, autant qu'il le puisse, de participer à la vie sociale afin de sauvegarder son objectivité ?

Non. Le sociologue doit s'engager dans la vie. La formation de la personnalité par la participation est une source de connaissance, à la condition de la libérer du « sens commun » (Cfr. I, ci-avant). L'expérience personnelle donne l'aptitude à la compréhension de l'action des « autres » et met en lumière le décalage entre le fait et le droit, la forme et la pratique institutionnelle. Le sociologue ne peut socialement s'appauvrir. A cet égard, nous renvoyons encore à la *Deuxième Partie*[42].

III Modalités générales de l'observation des faits sociaux

L'objet de la sociologie et les difficultés de l'observation dans cette discipline ne peuvent être pleinement saisis sans un certain contact avec les modalités d'observation. Nous nous en tiendrons ici aux principes nécessaires à notre propos.

1. L'OBSERVATION DIRECTE LIBRE.

C'est l'empirisme global. Il s'agit d'une prise directe de la réalité par le sociologue dont l'esprit est habitué à recueillir complètement et avec précision des observations et à les ordonner d'une manière cohérente. Cet enregistre-

[42] Voir *Chapitre II, II. La « chosification » et l'expérience vécue.*

ment ne relève pas de techniques précises. Le danger est qu'il débouche dans des généralisations insuffisamment étayées et le « sens commun ». Mais cette manière de procéder est féconde, si elle limite son objet à poser des hypothèses de travail.

Des *hypothèses* de travail bien conçues, librement, sans « préjugés » et sans pression des idées toutes faites ou des systèmes conceptuels en vigueur, sont l'expression première et nécessaire du progrès scientifique.

2. L'OBSERVATION DIRECTE MÉTHODIQUE.

C'est l'observation contrôlée. Pour la sociologie, c'est la sociographie systématique : tous les faits, rien que les faits. Elle comporte l'usage de nomenclatures, de grilles qui empêchent les sélections inconscientes à la condition de ne pas être elles-mêmes des machines à préfabriquer les réponses. La sociographie doit utiliser au maximum les procédés d'enregistrement objectifs : statistiques et fiches codées, cartographie, films, documents réels, etc...

3. L'OBSERVATION CLINIQUE.

C'est l'étude de cas particuliers par un contact immédiat et prolongé. Nous sommes ici nécessairement dans la microsociologie (spécialement les *case studies*). L'élaboration d'autobiographies détaillées, faites par les intéressés eux-mêmes, simplement aidés et stimulés par un interrogateur discret, fournit des documents extrêmement intéressants. La psychanalyse et le psychodrame sont des techniques relevant de l'observation clinique.

4. L'OBSERVATION INDIRECTE MÉTHODIQUE.

Complémentaire de l'observation directe, elle vise à réunir et à analyser des données documentaires qui ne sont pas directement élaborées en vue de l'enquête. Quand il s'agit de textes, ils sont naturellement susceptibles d'être traités par les techniques de la *content analysis*[43].

5. L'OBSERVATION PARTICIPANTE.

Ici l'observateur se mêle à l'action pour la comprendre ou pour l'expliquer *par l'intérieur*. Il est aussi « acteur ». Pour le principe fondamental nous renvoyons au texte de G.B. Vico : « On ne peut réellement penser que dans l'action. On ne peut connaître que ce qu'on fait[44]. » On voit que la participation peut même être une méthode d'enquête.

Exemple : vivre la vie de l'ouvrier en se mêlant aux ouvriers sans se faire identifier, en partageant pleinement leur « statut » pour faire une enquête de sociologie du travail.

[43] Voir *Deuxième Partie, Chapitre III, III. Panorama de la sociographie, F.*

[44] Voir *Deuxième Partie, Chapitre II, Approche positive des phénomènes sociaux, II. La « chosification » et l'expérience vécue.*

6. L'OBSERVATION PAR L'INTERMÉDIAIRE D'INFORMATEURS.

Ces informateurs ne doivent être utilisés que s'il y a un obstacle linguistique ou d'ésotérisme. Les informateurs doivent autant que possible appartenir au groupe analysé.

7. L'INTERVIEW.

C'est une modalité d'observation prenant la forme d'une enquête. Trop d'enquêtes sociologiques — surtout américaines — ne sont fondées *que* sur des interviews. Celles-ci — il importe d'y insister — ne traduisent pas des comportements, mais des réactions verbales et des opinions. Elles charrient beaucoup plus de *rationalisations* que de motivations lucides. En général les interviews ne sont pas une prise sur la réalité dans l'action, mais hors de l'action, après celle-ci. Les interviews sont le reflet d'actes non observés par les enquêteurs.

De plus l'interview est une opération qui, — analogue en cela au psychodrame — tend à déformer les réactions réelles de l'individu interviewé (méfiance, désir d'affirmation, goût de la mystification, désir plus ou moins conscient d'aller dans le sens présumé de l'informateur). Ensuite l'élaboration du questionnaire ou, du moins, la définition des choses à connaître, risque, comme une nomenclature, de préfabriquer inconsciemment les réponses données. Enfin les interviews fournissent des opinions qui sont souvent non conformes au comportement réel des individus. L'opinion, en effet, est fondée sur des jugements de valeur librement formulés. Le comportement voit peser sur lui tout le contexte culturel, l'intérêt personnel et diverses inhibitions.

Un exemple : il y a quelques années un sociologue américain doit recevoir deux amis chinois et leur faire visiter tout l'ouest des Etats-Unis. Il écrit à chaque hôtel où il va loger avec ses deux amis, pour savoir s'il reçoit des clients chinois. La réponse est négative dans 90 % des cas. Ensuite le sociologue se présente normalement dans ces mêmes hôtels avec ses deux amis : dans 90 % des cas il n'y a pas le moindre incident. Différence entre opinion et comportement !

Ces réserves faites, voyons les divers types d'interviews.

a) *L'interview libre inorganisée.*

L'individu s'exprime spontanément dans la totalité de ce qu'il a à dire, sans directives et sans plan à respecter.

b) *L'interview libre organisée* (standardized).

L'individu interrogé s'exprime librement mais d'après un questionnaire à plan précis (type opposé à l'interview par questions fermées, v. ci-après).

c) *L'interview par questions fermées.*

Les questions ordonnées selon un plan rigide sont formulées de manière qu'il faille répondre par *oui, non* ou « *sans avis* », ou par des

choix dans une échelle de préférences, produite par l'enquêteur. Les réponses peuvent alors être codées et traitées par les machines à statistiques.

d) *L'interview répétée* (panel interview).

Ici l'on constitue un échantillon représentatif du groupe que l'on veut étudier. C'est un « panel ». On l'interroge à des intervalles réguliers. La prudence commande d'user du test d'un échantillon témoin. Le but de cette méthode est évidemment de donner à l'enquête une perspective dynamique, d'enregistrer les changements d'opinions.

e) *L'interview focalisée* (focused interview).

C'est un procédé mis en avant par R. King Merton. On explore les réactions des individus interviewés à un stimulus soigneusement préparé : par exemple un message passé dans la presse à cette fin.

f) *L'interview par questionnaires sans enquêteurs.*

Cette méthode plus simple ne convient que pour réunir des *informations de fait* non susceptibles d'éveiller des réactions psychologiques. Si les questions touchent à des jugements de valeur, alors la méthode n'est pas recommandable. Enfin la formulation des questions revêt une importance capitale.

8. L'EXPÉRIENCE.

L'expérience est d'un intérêt primordial, mais elle est nécessairement réduite à la microsociologie à cause de la nécessité de pouvoir la répéter, et limitée dans ses possibilités à cause de l'indisponibilité des hommes pour beaucoup de types d'expériences. On peut concevoir des expériences à l'échelle macrosociologique (par exemple en modifiant des conditions de sécurité sociale pour agir sur la natalité), mais ces expériences sont irréversibles en ce sens qu'elles *modifient* le phénomène global. En conséquence elles n'y sont pas répétables. On pourrait envisager de les reprendre dans une société globale semblable à la première, mais l'appartenance à un même type laisse subsister entre les sociétés les plus semblables des différences qui rendent les conditions de l'expérience nécessairement trop différentes. Sans compter que la société globale, la deuxième à faire une expérience, tiendra compte de l'expérience précédente. Les sociétés, en effet, n'entendent pas servir de « cobaye » en acceptant de se livrer à des expérimentateurs aux seules fins d'accroître les connaissances sociologiques.

Il faut avoir présent à l'esprit que l'expérience en matière sociale est nécessairement artificielle et déformante tout au moins jusqu'à un certain point.

On a imaginé de remplacer l'expérience dans les sciences sociales par des « raisonnements virtuels ». La méthode consiste, dans un « système » bien analysé, à faire virtuellement varier un seul des facteurs et à dégager par la dialectique fonctionnelle toutes les implications relatives aux autres. Cette méthode mérite d'être développée.

Un raisonnement de l'espèce a donné des conclusions intéressantes. Il sera repris plus loin. On suppose qu'à la suite d'une évolution normale les Etats-Unis se trouvent avoir la même densité de population que l'Europe Occidentale; dans cette hypothèse bien des aspects de l'économie et de la vie américaines seraient inéluctablement proches de ceux de l'Europe[45].

[45] Voir *Cinquième Partie, Le substrat matériel. Chapitre II, Le nombre structuré des hommes ou le facteur démographique, VII, Densité de population et structures économiques.*

DEUXIÈME PARTIE

LES GRANDES APPROCHES CONCEPTUELLES DES PHÉNOMÈNES SOCIAUX

CHAPITRE I

Hypothèse générale : le système social

I Définition du système social

Posons d'emblée l'hypothèse fondamentale du travail sociologique. Les faits relationnels qui constituent le social ne sont pas liés entre eux au hasard. Il y a des régularités dans ce tissu : les faits sociaux sont organisés en des ensembles qui constituent des *systèmes*. Les relations sociales s'y trouvent comme des facteurs interdépendants dont les rapports dynamiques sont en même temps la cause et le produit de l'existence du système considéré. A chaque variation d'un facteur correspondent une ou plusieurs variations d'un autre ou de plusieurs autres facteurs, variations qui tendent à maintenir le système en l'adaptant. Il s'agit de rééquilibrations successives dues à des processus d'autocompensation. Ces processus sont l'expression de l'action et de la force intégratives du système qui tend à se maintenir. Entre le « tout » et les « parties » il y a donc une réciprocité d'influences, mais c'est le « tout » qui assure la cohérence de l'ensemble : si, en effet, l'influence des parties dépasse les marges tolérables pour que le « tout » reste ce qu'il est, en d'autres termes, si le quantum d'action des parties l'emporte sur le quantum de force intégrative de ce « tout », le système disparaît comme tel. Au contraire, si l'intégration l'emporte sur l'action transformatrice des parties, à la limite le système devient un ensemble figé et statique. Il perd son caractère dynamique qui est normal.

Les systèmes peuvent donc changer mais ne restent eux-mêmes que si les changements ne dépassent pas certaines marges. Ce qui résiste le plus au changement, ce sont les structures qui sont faites des relations sociales les plus permanentes et les plus rigides. Les systèmes ne réagissent pas seulement à des changements internes de leurs facteurs mais à des modifications de leur contexte externe dont ils sont inséparables et avec lequel ils assurent un équilibre.

Telle est l'hypothèse fondamentale du travail sociologique. Les rapports dynamiques des facteurs interdépendants, entre eux, par et avec le tout, sont non seulement la cause et le produit du système, mais ils en sont l'explication. S'il y a réciprocité d'influences, il y a en même temps réciprocité des perspectives.

Au fond le jeu des systèmes sociaux est celui de l'*homéostasis* dans le sens que lui donnait le biologiste Cannon il y a déjà une trentaine d'années[1]. A propos des organismes biologiques, un autre biologiste éminent, Lucien Cuénot, écrivait : « Les organismes, en effet, possèdent des propriétés régulatrices qui

1 *La sagesse du corps*, Paris, 1930.

normalement corrigent dans une certaine mesure les troubles ou les déficiences qui surviennent dans le fonctionnement des organes à la suite d'un changement de milieu ou d'un accident. » Ils comportent à cet égard des « appareils compensateurs[2] ». Les systèmes sociaux sont donc *comme* des organismes biologiques, *mais ils sont discontinus, leurs unités composantes jouissant, au surplus, d'une autonomie propre, alors que les êtres vivants sont continus et étroitement intégrés.* Telle est la grande différence.

Les systèmes sociaux parmi les plus cohérents sont les sociétés globales. Et parmi les structures des systèmes, les plus marquées sont les institutions. Maurice Hauriou distinguait deux espèces d'institutions : l'« institution-groupe » et l'« institution-chose »[3]. Ces institutions peuvent atteindre un degré d'intégration tel qu'elles constituent dans le système global des « subsystèmes ».

Systèmes, subsystèmes et réseaux relationnels jouissant d'un degré marqué de stabilité et d'aptitude à résister au changement sont des structures. Le système est structure de la société globale, au plan de la totalité sociale. Les subsystèmes (l'économique ou le religieux par exemple) sont structurés au niveau qui est globalement significatif, mais sans chacun *être* la structure totale. Les réseaux relationnels stables sont des institutions-choses (perspective formelle) ou des institutions-groupes (perspective concrète) à des degrés divers de conscience sociale. Toute relation sociale, si peu que ce soit, est structurée ou structurable[4].

La nature commune du système et des autres structures explique que chez certains auteurs on en trouve des définitions peu différenciées.

Alain Birou définit la structure comme un « mode d'agencement d'un ensemble de choses qui sont réunies de façon à caractériser un tout spécifique. Chaque fois que l'on parle de structures, on peut dégager la forme de cohérence d'un *ensemble et son hétérogénéité par rapport à d'autres* ». Pour la structure sociale il précise : « Ensemble ou totalité sociale composée de parties organisées plus ou moins interdépendantes et reliées entre elles de façon durable[5]. » Cette définition convient mieux au système, structure particulière la plus globale qu'à la structure en général. Celle-ci nous paraît mieux caractérisée par Suavet : « Il s'agit toujours des dimensions et des relations qui, en raison de leur permanence relative, sont caratéristiques d'un ensemble donné[6]. » Cet ensemble sera une institution, un subsystème ou un système.

2 Voir Lucien CUÉNOT, *L'évolution biologique,* Paris, Masson, 1951, 592 pages.

3 On se reportera à ce sujet à la *Première Partie, Chapitre I, VII, le fait social est, à quelque degré, institué.*

4 Voir *Première Partie, Chapitre I, VIII. Le social est structuré.*

5 BIROU Alain, *Vocabulaire pratique des sciences sociales.* Paris (Ed. ouvrières), 1966.

6 SUAVET Thomas, *Dictionnaire économique et social,* Tome III de l'*Initiation économique,* 3e éd. revue, Paris (Ed. par Economie et humanisme, Ed. ouvr.), Paris, 1965.

II Les facteurs des systèmes sociaux sont des fonctions au sens sociologique du terme

Pour analyser un système et ses structures, il ne faut retenir comme seuls facteurs valables que les *fonctions*. Celles-ci bien entendu sont influencées par les conditions dans lesquelles elles agissent : par exemple, pour une société globale, l'étendue de son territoire et les ressources naturelles de celui-ci.

La fonction c'est toute activité récurrente considérée sous l'angle de sa contribution à l'existence et à la continuité des structures (définition inspirée par Robert K. Merton). La récurrence est un point essentiel de la définition : elle va de la permanence à la répétition irrégulière.

Il ressort de cette définition que toute activité récurrente *est* par là même fonctionnelle, mais la fonction n'est cependant prise en considération que pour sa contribution à l'existence et à la continuité des structures. Il faut noter en outre avec Bronislaw Malinowski que la fonction signifie toujours la réponse à un besoin en rapport soit avec l'existence physique des hommes, soit avec les valeurs de la culture dont le système analysé est porteur.

Une fonction déterminée satisfait à un moment donné *un* besoin déterminé. La même fonction, à un autre moment de l'évolution du système ou dans un autre système, pourrait correspondre à un autre besoin; le même besoin pourrait être rencontré par une autre fonction à un autre moment d'évolution du système ou dans un autre système.

Toute fonction a un caractère indispensable, mais non les éléments qui en assurent l'activité; ceux-ci peuvent varier dans les limites de l'exigence fonctionnelle.

Nous avons été obligé ici d'anticiper sur l'étude de l'approche fonctionnelle, à laquelle sera consacré le *Chapitre V*.

Nous n'identifions pas les fonctions des systèmes avec les « rôles » sociaux. Le rôle social est ce que, dans une structure relationnelle donnée, les autres attendent de nous, le « statut » étant ce que nous attendons des autres en accomplissant un rôle. Nous nous écartons ici de la position de S.F. Nadel dans sa *Theory of Social Structure*. Le rôle est, en effet, un concept psychologique mais est déterminé par les structures : son action déterminante est essentielle à l'égard du comportement des individus, non à l'égard des structures. Le « rôle » est un processus d'intégration du système. La capacité explicative de l'approche fonctionnelle s'évanouit si elle se fonde sur des facteurs psychologiques et assume ainsi les erreurs et les échecs du *psychologisme* ou, pis, de conceptions *volontaristes* selon lesquelles tout le social résulte en fin de compte de la volonté délibérée des individus. Ainsi ce sont les relations matérielles et objectives d'un système économique qui déterminent les rôles économiques individuels et non le contraire. De même Talcott Parsons fonde sa théorie de l'action sur les orientations résultant d'une « valuation » subjective des facteurs : c'est vrai pour l'explication des comportements individuels, mais

cela ne peut expliquer les structures et le fonctionnement du système social où jouent les comportements considérés. Au contraire le système sera explicatif de l'orientation de comportements typiques et de leur justification en termes de « valeurs ».

III Les fonctions au sens mathématique

L'analyse fonctionnelle au sens sociologique retient comme opérationnellement adéquate à son mode de raisonnement l'approche fonctionnelle au sens mathématique. En d'autres termes les fonctions définies sociologiquement sont traitées comme des fonctions définies mathématiquement dans les rapports à rechercher entre elles. Chacune doit être approchée comme une variable indépendante « en fonction » de laquelle sont étudiées les variations des autres fonctions. En conséquence, comme le remarquait Vilfredo Pareto[7], les facteurs des systèmes sont unis par des relations d'interdépendance impliquant la réciprocité d'action. Leurs rapports sont, nous l'avons vu, des *corrélations* et non des liens d'antécédent à conséquent, selon la causalité classique. Celle-ci n'est toutefois pas exclue dans la mesure où l'un des pôles d'influence se trouve être déterminant au point que l'action de l'autre ou des autres puisse être pratiquement négligée (notion du quantum d'action dominant). Mais le principe est la corrélation et cela avec des marges d'autonomie qui imposent de s'exprimer en termes de tendance et de probabilité plutôt que d'influence unique.

Pour le raisonnement sociologique, la fonction d'un système social est donc *aussi* fonction selon la définition mathématique. L'inverse n'est évidemment pas exact.

IV Caractère organique des systèmes sociaux

Les systèmes sociaux dont nous connaissons à présent la définition et le principe général d'analyse fonctionnelle, appartiennent-ils à la catégorie mécanique ou à la catégorie organique ?

Dans le *système mécanique* chaque partie est une « pièce » c'est-à-dire un élément adapté une fois pour toutes à sa fonction et spécialisé à une réaction *unique*, répondant à un seul stimulus; chaque pièce agit, en conséquence, conformément à une prédétermination d'une certitude absolue. Le système mécanique s'use, mais n'évolue point.

Exemple : les moteurs.

Dans le *système organique* chaque partie est un « organe » c'est-à-dire un élément capable de s'adapter à des stimuli variables selon des réactions *spécia-*

[7] Voir *Première Partie, Chapitre IV, Causalité et théorie.*

lisées mais multiples. Ces réactions résultent d'une autosélection et, en conséquence, jouent selon une certaine probabilité. Un système organique est en permanente coadaptation interne de ses éléments, entre eux et à l'égard des changements du milieu extérieur.

Exemple : les êtres biologiques.

Les systèmes sociaux sont de nature organique, mais outre leur discontinuité dont nous avons parlé plus haut, ils diffèrent des systèmes biologiques en ce que ceux-ci ne comportent pas de décalage entre leur existence et un système de valeurs qui y serait associé. C'est ainsi qu'un système social peut se référer à la valeur de justice sociale, mais il y aura nécessairement un décalage entre la réalité vécue et cette valeur. Cette problématique n'existe pas pour les systèmes biologiques qui ne sont pas en rapport avec des valeurs, mais simplement en conformité avec un genre et avec une espèce.

V Conditions de la validité opérationnelle d'un système

Si une variable déterminante reste hors du champ d'analyse d'un ensemble, celui-ci ne constitue par un « système » et devient inexplicable. Le point de vue « systématique » correspond au principe méthodologique de Oakeshott : « Comprendre une activité c'est la connaître comme un ensemble concret; c'est admettre qu'elle porte en soi la source de son mouvement. »

Ici deux conditions opérationnelles :

— L'ensemble à découper comme « système présumé » dans les réseaux relationnels qui constituent le social, en vue d'une analyse, doit être suffisamment limité pour qu'il soit possible de le dominer méthodologiquement (possibilité d'une analyse complète des variables déterminantes; conditions : une méthode efficace, des moyens humains et matériels suffisants).

— L'explication d'un système n'est possible que si les structures de celui-ci restent suffisamment stables.

L'économie politique nous offre un exemple de ces sujétions. Cette discipline est fondée sur l'isolement dans le social, des faits de production, de distribution et de répartition des biens et des services. Elle postule donc que les faits économiques dans leur ensemble constituent un « système » dont les traits typiques résultent une fois pour toutes de son inclusion dans un certain cadre politique, culturel et social constituant lui-même le système social au niveau global.

C'est bien selon ce postulat d'autonomie qu'elle étudie le marché, la conjoncture, les crises ou les processus d'investissement.

Aussi bien, en fait, au XIX^e^ siècle, et au moins jusqu'à la première guerre mondiale, l'économie constituait un système presque clos, assez stable et incluant

toutes ses variables déterminantes[8]. L'économie politique s'édifiait normalement selon ses régularités propres : elle établissait de belles théories du commerce international et de la monnaie.

Mais aujourd'hui, après la transition de l'« entre-deux-guerres », l'institutionnel politique (national et international) ainsi que les « groupes de pression » (notamment les syndicats) agissent puissamment dans le champ économique traditionnel : en conséquence des variables déterminantes (non économiques) ne sont pas englobées dans le système. Le sens de cette action est clair : il y a intrusion du libre arbitre collectif qui résulte de la prise de conscience du phénomène économique. Au surplus la dialectique de la technique (sans cesse stimulée par les progrès scientifiques) et les idéologies transforment si rapidement les structures et les relations économiques, que la condition de stabilité suffisante de l'objet d'étude n'est plus réalisée. Tel est le sens de la crise de l'économie politique actuelle. L'économie politique devient politique économique; de science elle devient technique.

D'ailleurs la constitution de l'activité économique en un système fonctionnant séparément du contexte social (situation qui correspond à la doctrine libérale), est un cas sociologiquement exceptionnel : le XIX^e siècle est unique à cet égard.

Dans les sociétés primitives il n'y a pas de séparation de la vie économique et de la vie sociale en général. Et l'ethnologie couvre l'étude des phénomènes économiques comme des autres. Malinowski montre bien, par exemple, qu'aux îles Trobriand l'acte du troc n'a pas seulement un but économique mais revêt une haute valeur symbolique comme contact social. L'idée du gain économique n'y a qu'une faible place. On pourrait aussi avancer tous les cas de *potlatch*.

Dans les sociétés traditionnelles le rôle économique est fixé par l'hérédité ou par le rang social, non selon l'initiative et les besoins : les rapports économiques s'accomplissent conformément à des procédures traditionnelles dont les buts principaux sont d'autre nature. Les mécanismes de marché et de prix en sont généralement absents. Mais, même dans les sociétés capitalistes où ces mécanismes sont primordiaux, ils finissent par devenir insuffisants, et c'est avec raison que J. Weiller[9] peut affirmer : « Si la tentative des libéraux optimistes a sombré finalement dans le ridicule, c'est sans doute à la pauvreté de leur analyse sociologique qu'on le doit. On ne leur reprochera pas tant la méconnaissance

[8] Et cependant Auguste COMTE déjà reprochait à l'Economie de son temps de vouloir isoler les phénomènes économiques. Il écrit en sa 47^e leçon du *Cours de philosophie positive* (éd. Schoicher, Paris, 1908, IV, 142) : « Dans les études sociales comme dans toutes celles relatives aux corps vivants, les divers aspects généraux sont de toute nécessité mutuellement solidaires et rationnellement inséparables. » Dès lors « ... l'analyse économique et industrielle de la société ne saurait être positivement accomplie abstraction faite de son analyse intellectuelle, morale et politique, soit au passé, soit même au présent ». Il n'en reste pas moins que le XIX^e siècle avec son libéralisme économique, constitue une période privilégiée pour ce qui concerne l'isolement effectif des faits économiques : cet isolement d'ailleurs est institutionnalisé (le « laisser faire, laisser passer ») et soutenu par une idéologie (le libéralisme économique).

[9] « Déterminismes sociaux et déterminismes économiques » : dans *Cahiers internationaux de sociologie*, 1957, p. 46.

d'un certain nombre de déterminismes économiques... que l'ignorance de tous les autres déterminismes sociaux à prendre en considération pour parvenir à une vision d'ensemble. »

Marx, partant de l'analyse économique mais la dépassant, avait déjà voulu envisager l'homme dans sa totalité, une totalité délibérément limitée à la conception philosophique personnelle de l'auteur. Keynes et surtout Schumpeter ont plus récemment contribué, sans pour autant recourir à une philosophie de l'histoire, à créer un lien entre l'économie politique et la sociologie.

Certains économistes contemporains vont plus loin et prétendent que l'économie politique doit, pour sortir de l'impasse, se vouloir résolument sociologique. L'économie politique devrait tendre à devenir sociologie économique. C'est l'avis d'André Marchal : « L'homme réel, le sujet économique, est, comme l'a écrit Lucien Febvre, un homme social et croyant, qui, dans son comportement, tient compte non seulement de ses propres déterminations, mais des actions des autres hommes, de l'influence du milieu et des perspectives d'avenir[10]. » Et encore l'analyse sur le plan sociologique « a l'avantage de substituer aux analyses de caractère mécanique, en termes de flux et de stocks, des analyses en termes de comportements sociaux. Ainsi il sera possible de dépasser la simple connaissance, la connaissance-explication[11] ».

André Marchal estime que « si l'économie politique s'obstine à s'enfermer dans sa tour d'ivoire et à revendiquer son autonomie, elle se voue inéluctablement à la stérilité[12] ».

VI Système social et modèle sociologique

Un système social, pourvu que ses facteurs et conditions puissent être définis de manière suffisamment précise, se prête particulièrement bien à être représenté par un « modèle » qui constitue une traduction simplifiée de ses structures c'est-à-dire de ses éléments les plus stables et les plus rigides.

Pour préciser le concept de « modèle », référons-nous à l'un des rapports présentés au colloque commémoratif du 25e anniversaire de la construction du « Social Science Research Building » de l'Université de Chicago (1955) : réunion particulièrement brillante d'hommes de sciences sociales américains dans le cadre de l'une des plus brillantes écoles d'Amérique. On en retiendra le rapport de Herbert A. Simon et Allen Newell, intitulé « Models : their uses and limitations[13] ».

10 *Droit, Economie et Sociologie;* VIe colloque des Facultés de Droit et des Sciences Economiques, Dalloz, Paris 1959, p. 203.

11 *Idem,* pp. 203-204.

12 *Méthode scientifique et Science économique,* Paris, 1952, t. I, pp. 32-33.

13 *The state of the social sciences,* ed. by Leonard D. White (The University of Chicago Press), 2d éd. 1957, 504 pages.

Selon ce document, le « modèle » n'est qu'une représentation théorique mise en forme selon un langage déterminé

— verbal,

— mathématique,

— analogique.

Le modèle est une transposition plus ou moins simplifiée des phénomènes réels... Il doit donc être *au moins implicitement* le reflet de *tous* les éléments connus des phénomènes considérés, sinon il y a erreur par omission. Il doit aussi être la projection *exacte* de ces éléments, c'est-à-dire, les réduire chacun selon les mêmes lois au sens où, par exemple, un film cinématographique en noir et blanc est une transposition fidèle de la réalité, bien que les couleurs de celle-ci et le relief soient absents. Omission et inexactitude de transposition sont les deux dangers d'erreur. Il s'agit donc d'une projection très simplifiée mais implicitement complète et constante dans son approximation à l'égard de la réalité.

Prenons un exemple. Un modèle macroéconomique permet de représenter le phénomène suivant : « la consommation croit linéairement avec le revenu, mais moins que proportionnellement ». Le système en cause — de fait, un subsystème — est constitué par les structures de consommation (et les besoins qu'elles impliquent) et par les structures des revenus avec tout leur arrière-plan socio-professionnel et conjoncturel; ces structures sont reliées dynamiquement. La formulation ainsi donnée relève du modèle verbal.

Mais cette représentation pourrait être mise en formule algébrique. Elle relève alors du modèle mathématique. Elle pourrait enfin être réalisée par un mécanisme hydraulique où des fluides colorés coulent dans des tubes de verre dont les dimensions sont imposées par la transposition de la réalité (machine dite « Moniac » créée en Angleterre). Simon déclare ne pas pouvoir formuler cette théorie, puisque « its statement is not in words, but in water[14] ». Ceci constitue un modèle analogique.

Mais dans les trois cas la base conceptuelle du modèle est la même exactement : *c'est un raisonnement analogique.* Le théorème sur la consommation, l'équation keynésienne qui l'exprime, ou la variation correspondante de Moniac ont exactement le même contenu logique.

Le point de départ est nécessairement le modèle verbal, première approximation. C'est là évidemment que nous en sommes en ce qui concerne l'élaboration de modèles des changements essentiels des structures sociales globales. Le « modèle », dès sa première forme, doit éliminer l'accidentel, le contingent pour représenter l'essentiel, le « significatif ». Le significatif c'est ce qui, allant au-delà du descriptif, est l'expression d'implications fondamentales d'éléments composants du modèle. A ce stade verbal premier le modèle joue son rôle s'il est capable de fournir une « problématique » efficace des phénomènes considérés. La validité d'une problématique se mesure au cadre explicatif

[14] Il va sans dire qu'un tel modèle pourrait être réalisé par une machine électronique; ce pourrait être un modèle cybernétique.

auquel elle permet d'aboutir dialectiquement. C'est un cadre ouvert à des théories portant sur des faits concrets.

Le problème des modèles macrosociologiques est lié au problème épistémologique de la structure. A cet égard on se reportera aux études de G. Gurvitch, Claude Lévi-Strauss, Gilles Granger et Paul de Gaudemar[15]. Il convient de signaler également l'étude sur le concept de structure en science économique, que notre collaborateur Georges De Greef a publiée dans les cahiers de l'I.S.E.A.[15bis].

Pour Cl. Lévi-Strauss « ... les relations sociales sont la matière première employée pour la construction des modèles qui rendent manifeste la structure sociale elle-même. En aucun cas, celle-ci ne saurait donc être ramenée à l'ensemble des relations sociales observables dans une société donnée[16]. » Cette conception est celle de notre approche du problème.

Cl. Lévi-Strauss définit le « modèle » par quatre traits essentiels :

1° c'est un système « *lié* », tel que le changement apporté à un élément entraîne un changement des autres éléments;

2° un modèle est susceptible, par modification de ses paramètres, de présenter des variantes isomorphes;

3° un modèle permet des prédictions dans la mesure où il est susceptible de différents états, enchaînés par ses lois structurales;

4° il rend intelligibles les faits observés.

Le modèle est donc la représentation d'un système. Sa valeur épistémologique est essentielle en sociologie.

15 Voir G. GURVITCH :
— *Déterminismes sociaux et liberté humaine*, Paris, P.U.F., 1965.
— « Le concept de structure sociale », dans *Cahiers internationaux de Sociologie*, 1955, XIX.
— La crise de l'explication en sociologie, dans *Cahiers internationaux de Sociologie*, 1956, XXI.
— *Structure sociale et systèmes de connaissance*, dans XX^e Semaine de Synthèse : notion de structure, 1957.
Voir Cl. LÉVI-STRAUSS :
— *Les structures élémentaires de la parenté*, 1949.
— *Social structure*, Anthropology today, Kroeber, 1953.
Voir Gilles GRANGER :
« Evénement et structure dans les sciences de l'homme », dans *Recherches et dialogues philosophiques et économiques*, n° 6 (Cahiers de l'Institut de Science économique appliquée, n° 96 (décembre 1959, Série M.).
Voir *Ibid.*, Paul de GAUDEMAR.

15bis Voir G. DE GREEF, *Note sur le concept de structure et l'explication en science économique*, dans Cahiers de l'I.S.E.A., Série M. Rech. et Dial. philos. et écon., n° 1. N° 55 — Mai-décembre 1957 (n° spéc.), pp. 45-53.

16 Voir le développement de ce thème dans *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1958, pp. 305 et suiv.

CHAPITRE II

Approche positive des phénomènes sociaux ou l'héritage du positivisme

I Origine

Parallèlement à l'hypothèse fondamentale du « système social », il y a l'orientation propre à l'approche sociologique fondée sur le positivisme. Le principe même de la sociologie positive implique un cadre conceptuel qui régit toujours l'approche la plus générale du fait social : celle qui, en quelque sorte, englobe les autres.

La sociologie trouve son origine immédiate dans le positivisme. Auguste Comte a créé le mot « sociologie » en la 47e leçon (1839) de son *Cours de Philosophie positive*. Il a défini cette discipline comme « la science positive des faits sociaux ». Cette formule signifie qu'elle doit traiter des faits sociaux *comme la physique traite des choses*. Et Comte aurait appelé cette branche du savoir « physique sociale », si, en 1835, Quételet ne s'était approprié l'expression en publiant son « Essai de physique sociale ». Quoi qu'il en soit, le principe essentiel du positivisme doit s'appliquer à la sociologie comme aux autres sciences : il n'y a qu'« une seule forme légitime de connaissance, celle qui sort de l'observation concrète, directe, objective des faits ».

La règle positiviste du concret a été remarquablement appliquée à la sociologie par Durkheim dans son livre consacré aux « Règles de la méthode sociologique » (1895). La science écarte les jugements de valeur comme n'étant pas de son ressort, elle s'en tient aux jugements de réalité. Toutefois elle pourra prendre les jugements de valeur eux-mêmes comme objets d'étude : ce sont, en effet, des « choses » au même titre que les autres phénomènes sociaux. Mais comme telle, la sociologie, ni aucune autre science d'ailleurs, n'est normative. Henri Poincaré a exprimé cet aspect du positivisme scientifique en écrivant : « La science parle à l'indicatif, elle dit : telle chose est, et la morale parle à l'impératif, et ces deux modes verbaux sont incompatibles. » La sociologie peut néanmoins produire des connaissances dont il est possible de tirer des techniques en vue d'agir sur les faits sociaux.

Le positivisme n'est nullement démodé comme certains auteurs soucieux de restaurer le prestige de modes de connaissance intuitifs, voire mystiques, ont tendu à le faire croire. Tout récemment G. Guéron constatait qu'il est bien la règle des sciences sociales, si on exprime celle-ci de la manière suivante : « Dans la mesure où des groupes nombreux peuvent être définis en fonction

d'une seule caractéristique commune à ceux qui les composent, ceux-ci peuvent être considérés et étudiés à la manière des choses[17]. »

Mais ce serait une erreur de considérer le positivisme comme la création d'Auguste Comte. Si celui-ci a inventé la terminologie et en a donné une interprétation systématique — d'ailleurs entachée souvent d'erreurs et de contresens, — il ne faisait que cristalliser un courant de pensée qui s'identifie avec le progrès de la pensée scientifique et en constitue l'expression la plus généralisante.

En fait le positivisme est le produit de la fusion de deux points de vue méthodologiques complémentaires : celui de Francis Bacon (1561-1626) qui indique que la vérité doit se faire selon la démarche inductive (aller du particulier au général), et celui de Descartes (1596-1650) qui formule les règles de la méthode rationnelle appliquée à l'explication des faits. C'est ici que se marque le caractère vraiment spécifique de la culture occidentale comparée aux autres cultures historiques : le rejet de l'esprit théologico-métaphysique lorsqu'il s'agit de découvrir les rapports entre les faits et, en conséquence, de les expliquer. Ensuite Montesquieu (1689-1755) dira — avant Poincaré — que la science n'est pas normative : « On dit ici ce qui est, et non ce qui doit être. » Il est le vrai inventeur de l'esprit sociologique moderne, lorsqu'il écrit que les institutions relèvent des « rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses » (*L'Esprit des lois,* 1748)[18].

Les Encyclopédistes, spécialement Diderot et d'Alembert, donneront la plus haute généralisation à l'esprit de « démystification » des connaissances et de « réification » de l'approche scientifique. Condorcet y ajoutera, enfin, l'idée du progrès par le développement de la science (*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain,* 1794). Il faut d'après lui étudier les faits sociaux comme des faits naturels et leur appliquer la statistique et le calcul des probabilités.

Le courant « positif » n'aura plus qu'à traverser Saint-Simon pour déboucher dans le système de Comte. L'« industrialisme » de Saint-Simon est aussi l'une des principales sources du marxisme et de l'actuel courant de pensée technocratique.

Nous assumons pour notre part l'héritage du positivisme. Nous estimons, en effet, qu'il faut traiter les phénomènes sociaux, qu'ils soient morphologiques ou psychologiques, *comme* des choses, c'est-à-dire scientifiquement.

II La « chosification » et l'expérience vécue

A ce point il importe de dissiper une équivoque. Oui, des attaques convergentes sont menées contre l'approche positiviste en sociologie. Il y a vingt ans

17 *Prospective,* n° 5, G. GUÉRON, p. 69.

18 Rappelons qu'Adam FERGUSON est le Montesquieu anglais (*Essay on the history of civil society,* 1767).

paraissait le livre de J. Monnerot dont le titre à lui seul était un provocant manifeste : *Les faits sociaux ne sont pas des choses*[19]. A quoi l'on serait tenté de répondre : « Bien sûr, ce sont aussi des faits de conscience ». Et, en effet, le social a un double aspect : objectif et subjectif, comportemental et psychologique. Les deux points de vue sont inséparables et en réciprocité de perspective. Mais le positivisme, bien que certains l'aient fait dériver en matérialisme militant et l'aient même transposé, dans les domaines social et psychologique, en un behaviourisme absolu, n'a jamais signifié que les faits sociaux « *sont* » des choses. Il affirme, ce qui est tout différent, qu'il faut les traiter *comme* des choses. Institutions ou valeurs, comportements ou faits de conscience, actes ou motivations, données statistiques ou sociographiques, les faits sociaux doivent être ainsi étudiés. Qu'est-ce à dire ? Ils doivent pouvoir être établis concrètement donc être décrits, définis, nombrés, d'une manière indiscutable qui les fasse apparaître comme des objets réels. A défaut de pouvoir les reproduire par l'expérience ou les confirmer par l'observation, leur enregistrement doit donner des garanties incontestables de cette réalité bien définie. *En langage scientifique, c'est cela apparaître « comme une chose » : être appréhendable soit par répétition d'expériences ou d'observations, soit par un enregistrement fidèle.* Les faits sociaux non susceptibles d'un tel traitement ne sont pas niés mais restent en dehors de la science aussi longtemps qu'ils ne peuvent être pris en considération sur le plan des « choses ». Le subjectif, pourvu qu'il ait une expression (par exemple des « indicateurs ») telle qu'elle puisse être correctement enregistrée ou telle qu'elle soit répétable ou observable scientifiquement, est, dans cette mesure même, assimilable à une « chose ». Aussi quand Monnerot, dans un élan antirationnel, écrit : « L'amour et la haine sont des instruments de connaissance[20] », nous répondons : « Oui, lorsque l'amour et la haine peuvent traduire cette connaissance en termes de „ choses ". Non, si ces impulsions ou tonalités affectives restent internes au sujet et seulement saisies par lui, quelle que soit d'ailleurs l'intensité de l'expérience qu'elles constituent et l'illumination qu'elles lui apportent personnellement. »

Au vrai tout un courant de pensée tend à valoriser l'« expérience vécue ». Tout d'abord, notons que Durkheim reconnaissait la valeur de celle-ci ainsi qu'il ressort de son cours *Pragmatisme et Sociologie,* fait en 1913-1914 et publié en 1955[21]. Mais bien sûr cette expérience vécue doit pouvoir être traitée « comme une chose » : la manière dont elle s'exprime doit — insistons-y encore — permettre l'observation ou la répétition, ou au moins avoir donné lieu à un enregistrement objectif. Durkheim ajoute que l'expérience intime et individuelle n'a pas d'intérêt sociologique, elle doit être collective — nous préférerions dire « récurrente » — et objectivée.

En tout cas ce n'est pas *parce qu'*un événement est « vécu » qu'il enrichit les connaissances scientifiques. Il ne le fera que dans la mesure où il est com-

19 Paris, Gallimard, 1946.

20 *Op. cit.,* p. 22.

21 Paris, Vrin, voir à cet égard l'excellente démonstration d'Armand CUVILLIER, *Sociologie et Problèmes actuels, Emile Durkheim et le Pragmatisme,* Paris, Vrin, 1961.

municable et où cette communication peut être concrètement traduite. Si valable que cette expérience puisse être cognitivement pour l'individu qui la vit, elle est perdue pour la science si elle ne peut paraître comme une « chose » au sens que nous avons défini. On nous excusera d'insister avec tant de force sur ce point.

En conséquence l'observation de phénomènes sociaux *fondée sur l'expérience vécue,* c'est-à-dire obtenue par la participation à ceux-ci, n'est pas à rejeter comme telle. La participation est pour le sociologue source légitime de connaissance : l'expérience personnelle, seule, — pour tous les cas où il est nécessaire de travailler à l'échelle microsociologique — pourra lui faire saisir certains aspects psychiques en rapport avec les faits étudiés, et lui faire vivre l'influence même qu'ils exercent sur l'action. Il pourra faire l'expérience — et ne pourra en prendre conscience autrement — du décalage qui peut exister entre le vécu et son expression, entre la pensée intime et l'opinion, entre l'adaptation réelle de la personne à une fonction sociale et l'apparence sur le plan de l'institution et du statut. Mais la compréhension personnelle ne deviendra explication scientifique que dans la mesure où le sociologue pourra la rendre communicable par une positive objectivation. Cette expérience lui permettra au moins de formuler plus correctement la problématique du phénomène et les hypothèses de travail qu'il conviendra de vérifier scientifiquement. C'est dans ce sens et avec cette réserve que l'on doit admettre la remarque profonde de Gian Battista Vico : « On ne peut réellement penser que dans l'action. On ne peut connaître que ce qu'on fait. » (*Principes d'une science nouvelle,* 1725). Nous voici loin de ce positivisme vulgaire qui rejette une telle pensée dans les ténèbres du subjectivisme antiscientifique, pour n'accueillir comme objet de science que les faits comportementaux... Oui, la vérité ne se révèle pleinement qu'à celui qui la réalise et dans le mouvement *même de la réalisation. On ne saisit* l'authentique qu'en l'assumant. On le fait vrai en le vivant. Aucune communication — cinématographique ou autre — ne peut faire « saisir » ce qu'est la guerre : il faut la vivre. Il en est de même pour la condition ouvrière en milieu industriel ou la négritude en milieu pluriracial. Mais porter témoignage ne signifie pas dire vrai : le décalage est inéluctable. L'homme de science doit appliquer les modes d'analyse des témoignages et les procédés d'auto-analyse à son propre vécu, qui lui permettent de transmuer le subjectif en objectif. L'observation par la participation exige un entraînement technique spécialisé et postule une discipline personnelle rigoureuse.

III Positivisme et introspection

L'approche positiviste du social est, nous l'avons vu, l'objet d'attaques qui la dénoncent comme insuffisante et visent à faire reconnaître comme valables des modes de connaissance intuitifs, voire mystiques. Nous avons montré que le rejet des modalités non rationnelles d'approche n'implique pas du tout,

comme on l'a prétendu, l'incapacité de traiter des faits sociaux en tant qu'ils sont des faits de conscience. Cette critique est absolument gratuite, ce qui ne veut pas dire que l'approche positive du subjectif soit scientifiquement aisée.

En réalité on ranime la querelle de l'introspection, procédé d'analyse que Comte avait radicalement condamné. Pour mieux en éviter tout retour offensif il excluait de sa nomenclature des sciences la psychologie comme fondée sur l'instrospection et n'y admettait que la « physiologie intellectuelle et affective ». C'est bien à tort qu'il s'en prenait ainsi à un objet légitime de connaissance sous le prétexte que, de son temps, il était lié à un mode d'approche scientifiquement criticable.

Le recours à l'introspection constitue en réalité un problème bien plus complexe, car le sociologue *ne peut s'empêcher* lorsqu'il pense les phénomènes sociaux ou interprète les faits les plus concrètement établis, de procéder, implicitement au moins, par introspection. C'est là un fait. L'esprit humain est ainsi constitué qu'il généralise sa propre expérience au social. C'est seulement par là qu'il se rend à lui-même les données significatives. L'analogie qu'il présume exister entre ses propres réactions de conscience à propos de ses comportements sociaux et les réactions dans l'esprit d'autrui à propos de comportements semblables, est en soi une interprétation généralisante des phénomènes, inévitable dans la vie sociale.

L'usage de l'introspection — explicite ou non — implique deux postulats qui échappent souvent à ceux-là mêmes qui y font appel :

— les esprits humains présentent une similitude telle de structure et de fonctionnement qu'en analysant son propre esprit, l'observateur ne peut qu'y retrouver les facteurs qui constituent l'esprit humain en général;

— l'opération introspective ne déforme pas trop sérieusement l'objectivité de l'observation qu'il s'agisse de la partie observante de l'esprit (l'« enregistreur ») ou de la partie observée (l'« acteur »).

C'est sur l'introspection et ses deux postulats que furent en réalité fondées toutes les théories sociologiques et psychologiques qui expliquent l'action humaine et la vie sociale par l'existence en l'homme d'instincts, de désirs, d'inclinations, de tendances fondamentales à rechercher le plaisir et à éviter la douleur, d'intérêts, de volitions, de propension grégaire, de besoins (notamment sexuels ou acquisitifs), de « résidus », etc... Et ce psychologisme, aujourd'hui encore, garde une certaine emprise sur la sociologie américaine. Mais il fut un concept-clé de la pensée du milieu du XIX^e^ siècle, auquel cependant Comte, Marx, Malthus et Cournot notamment, ont pu se soustraire.

Stuart Mill a bien mis en évidence son caractère stratégique dans les sciences sociales de ce temps. La sociologie, dit-il, doit se déduire des « principes de la nature humaine » et « les êtres humains en société n'ont pas d'autres propriétés que celles qui dérivent des lois naturelles de l'individu... Les lois des phénomènes sociaux ne sont et ne peuvent être rien autre chose que les lois des actions et des passions des hommes unis entre eux dans l'état de société... A l'état de société, les hommes sont toujours des hommes; leurs actions et pas-

sions obéissent aux lois de la nature humaine individuelle ». (*La logique des sciences sociales,* Livre 6, 1843)[22].

Mais l'introspection classique est condamnée par l'absence de résultats concordants : elle a fait découvrir trop de variétés de facteurs psychiques primaires qui sont censés représenter la nature humaine universelle. En réalité l'instrospection procède par logique déductive plutôt qu'elle n'est un procédé d'observation. Opérant nécessairement *a posteriori* elle manipule des fragments morts de la vie psychologique et n'en constitue qu'un reflet amorti, déformé et mécanisé en quelque sorte.

IV La sociologie compréhensive

L'impasse de l'introspection a orienté tout un courant de la pensée sociologique vers la recherche de modes de revalorisation de la connaissance non rationnelle fondée sur l'intuition.

L'idée de chercher à conférer une validité aux données subjectives en matière psychologique et sociale remonte à Wilhelm Dilthey (1833-1911) qui s'opposait expressément au positivisme de Comte et au biologisme de Schäffle.

Son *Einleitung in die Geisteswissenschaften* (1883) fait une distinction entre deux catégories de sciences : les sciences de la nature (Naturwissenschaften) et les sciences de l'esprit (Geisteswissenschaften). Les faits naturels nous les *expliquons;* les faits de l'esprit ne peuvent être expliqués : nous les *comprenons.* Là est le nœud de cette pensée.

Expliquer, c'est rationaliser, expliciter par des rapports; comprendre, c'est saisir par intuition intime. Expliquer c'est montrer comment les choses sont liées entre elles; comprendre c'est aller au fond, prendre contact immédiat avec l'essence des choses. Le premier acte est seul possible pour les choses matérielles qui ne peuvent être comprises; le second acte est seul possible pour les choses de l'esprit qui ne peuvent être expliquées.

Dans sa logique Dilthey rejette toute assimilation de la sociologie à une science exacte ou naturelle, assimilation qui est le sens même du positivisme et du biologisme. Il ne pourrait, en effet, s'agir de rechercher des lois, des régularités, des rapports entre les faits sociaux. C'est là un faux-semblant et d'ailleurs une impossibilité.

D'autre part, en matière sociale, toute métaphysique, toute tentative d'abstraction, est un contresens, car les faits sociaux, comme faits de l'esprit, sont irréductiblement *singuliers* par leur essence même. Dans la vie personnelle et la vie sociale, le singulier seul peut être objet de la connaissance sociologique ou psychologique. Il est constitué par les « états vécus » (Erlebnisse) et ceux-ci sont susceptibles de compréhension mais imperméables à l'explication ou à l'abstraction.

22 Trad. Paris, Delagrave, 1897, p. 81.

Dès lors la méthode c'est la saisie directe, intime des faits, c'est l'intuition appliquée aux faits « établis » par les procédés de l'histoire, spécialement biographique. L'histoire est la technique de restauration du particulier. La sociologie doit être conçue comme l'histoire du présent. Dilthey définit sa méthode comme « le sens intime de la réalité historique ». Ainsi la méthode compréhensive ouvre une perspective nouvelle sur les postulats de l'introspection :

— d'abord, en ce que l'analyse introspective n'est plus censée fournir les facteurs qui constituent l'esprit humain en général; cette métaphysique de l'âme étant répudiée, l'analyse est ici préposée à produire, grâce à la similitude fondamentale des esprits, la compréhension intuitive d'actions *particulières* d'autrui (en fait ce processus est la condition de la communication des esprits en société);

— ensuite, en ce que l'opération introspective même, devenant acte subjectif de compréhension des actions particulières d'autrui, pose le problème de la déformation en d'autres termes que si elle vise à dégager des facteurs objectivement universels et donc communs à tous les esprits.

La sociologie compréhensive (verstehende Soziologie) a, en tout cas, une faiblesse évidente : sa méthode ne permet aucune distinction entre le psychologique et le social. Max Weber (1864-1920) devait tenter de corriger ce défaut. Sa solution est la suivante : si les actes humains en dépit de leur caractère purement singulier, peuvent néanmoins être sociaux, c'est dans la mesure où ils sont orientés par celui qui les accomplit, *d'une manière significative d'après le comportement attendu d'autrui.* En d'autres termes, sont sociaux les actes qui prennent leur sens en fonction d'autrui. Dès lors pour comprendre les actes « comme sociaux », il est nécessaire de se référer à l'accueil psychologique d'autrui, tel que l'on peut intuitivement le présumer. Le sociologue doit ici disposer d'un cadre de référence. Ce cadre sera constitué par des *types idéaux* qui ne sont ni une moyenne extraite empiriquement de la réalité (sociotypes), ni des « idées » au sens platonicien, ni des « modèles culturels » de caractère normatif. Ces cadres sont « irréels », intuitivement établis par le sociologue comme grille fixant des repères en vue de classer les faits. Ce qui importe, c'est de penser subjectivement une action complexe qui resterait indéfinissable sur le plan social, si cette pensée n'était « orientée » par un type idéal servant de référence. Si subtile que soit cette pensée, elle réintroduit en fait la généralisation et l'abstraction dans la méthode. Le désir de tout maintenir dans le cadre de la compréhension intuitive et de la singularisation historisante conduit à l'arbitraire dans le choix des références sociales. En fait l'intelligence de Max Weber l'a amené à concevoir des types idéaux ayant une signification socio-culturelle objective; l'intuition a consisté chez lui en une observation empirique et globale qui refuse de dire son nom.

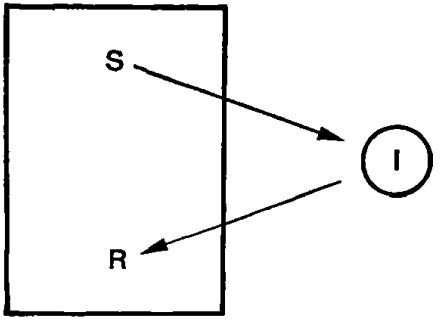
V Le behaviourisme

La réaction positiviste n'a pas immédiatement triomphé. Il était nécessaire qu'elle fût traduite par Durkheim en une méthode selon laquelle il faut « remplacer le fait interne qui nous échappe, par un fait externe qui le symbolise, et étudier le premier à travers le second ». En somme le fait externe joue le rôle d'« indice ». Par exemple la croyance religieuse est un fait de conscience difficile à traduire. Mais la participation aux rites est un fait externe, indice du premier, grossier sans doute, cependant utile parce qu'il fournit une approximation immédiate. C'est ainsi que la statistique de fréquentation de la messe et de la participation aux « rites de passage » (baptême, communion, mariage, enterrement) constitue toujours une donnée essentielle pour la sociologie religieuse.

De même l'évaluation de la profession d'ingénieur est une opération mentale qui, même traduite sous forme d'opinions, permet difficilement d'aboutir à quelque conclusion significative. Mais faisons classer par ordre de valeur diverses professions dont celle d'ingénieur, par des personnes formant ensemble un échantillon représentatif d'un groupe social et nous aurons une « échelle d'appréciation » de ce groupe au sujet du prestige des professions et du degré qui y est occupé par l'ingénieur.

Méthodologiquement la règle de Durkheim est excellente et d'ailleurs fréquemment appliquée. Mais les résultats en sont cependant limités : elle ne fournit que les « indices » de faits beaucoup plus complexes. Quant au principe Durkheim inventait ainsi, bien avant Pavlov, un « behaviourisme » valable pour la sociologie. Il est vrai que le behaviourisme proprement dit va bien au-delà puisqu'il vise à expliquer *toute* l'action humaine par des conditionnements complexes qui se définissent, sans aucun recours au psychisme interne, par des rapports entre stimuli et comportements. Après l'exclusivisme de l'intériorité, on tombait dans celui de l'extériorité.

Le behaviourisme peut, en effet, se définir comme une réaction du positivisme absolu contre les thèses introspectives. Le point de départ est trop connu pour que l'on y insiste : le réflexe conditionné du chien de Pavlov. On étudie les relations des stimuli et des réactions à ceux-ci, sans accorder attention à ce qui se passe dans le cerveau. Le schéma est en conséquence le suivant :



S = stimulus.
I = cerveau de l'individu.
R = réaction.

Seule l'étude des relations SR est scientifique et légitime. Celle de SI et de IR ne pourrait rien donner de sérieux car I n'est pas connaissable scientifiquement.

Mais Louckx a montré que le conditionnement n'était pas purement mécanique. Le stimulus qui constitue la « condition » du réflexe ne suffit pas matériellement : il faut qu'il ait pour le sujet une signification, qu'il réponde à une « tension de besoin actuel ». Louckx l'a démontré en procédant à l'excitation directe du centre cortical de flexion de la patte postérieure du chien. L'association d'un stimulus lumineux ou sonore n'a pu créer un conditionnement du mouvement de la patte, indépendamment du stimulus mécanique. Le stimulus de Pavlov consistait en la présentation de nourriture ce qui évidemment revêtait une signification pour le sujet. Dès lors le stimulus sonore ou lumineux associé pouvait, jouant isolément, entraîner le réflexe du chien : il avait, en effet, un sens.

La méthode du réflexe conditionné (stimulus-réaction) est applicable aux réactions humaines, non seulement individuelles mais collectives. Par exemple une hausse de salaires permet de répondre à des besoins jusqu'alors non satisfaits. Si antérieurement à la hausse un stimulus de publicité a agi sur le public salarié, sa consommation supplémentaire s'orientera dans la direction ainsi « préparée ». Et le stimulus « publicité » agira désormais seul, sans stimulus associé « hausse de salaires ». C'est ainsi que la publicité pour les scooters s'adressant au public en général a déterminé les ouvriers à en acheter dès le moment où leur pouvoir d'achat l'a rendu possible. Il suffira ensuite que le stimulus « publicité » soit suffisamment entretenu, pour que cette orientation des dépenses se maintienne au besoin par le recours au crédit. C'est le conditionnement par la publicité.

La méthode du réflexe conditionné est expérimentale et rigoureuse. On ne peut cependant se dissimuler la pauvreté des résultats qui n'atteignent pas le contenu réel des actes. C'est plutôt une technique efficace et très empirique pour orienter l'action humaine, qu'un procédé de connaissance et d'explication. A ce point de vue il se limite, en effet, à des descriptions superficielles sans toucher au fond. Analyser la *Phèdre* de Racine en termes de comportement reviendrait à dire que c'est un volume de tel poids, protégé par telle couverture, de tel format, de tel nombre de pages couvertes de caractères d'imprimerie disposés en alexandrins. On ne serait pas fort avancé.

Si l'on veut pousser les choses plus loin et restituer à partir du rapport stimulus-réaction, le contenu interne de l'acte psychologique, on risque de verser inconsciemment dans l'introspection.

Watson décrit la colère de la manière suivante en termes de comportement : « raidissement de tout le corps, cris, cessation temporaire de la respiration, coloration du visage qui rougit, puis qui blêmit[23] ». L'observateur ne peut interpréter ces réactions comme exprimant la colère, que par référence introspective implicite à la signification du stimulus. Si abstraction était faite du contenu, pour-

[23] Voir d'autres exemples de ce genre dans « *Experimental studies of the growth of the emotions* », 1925.

quoi ces réactions n'exprimeraient-elles pas la peur ou toute émotion profonde ? Au surplus, puisque c'est de la colère qu'il s'agit, l'analyse comportementale de la réaction ne nous apprend rien sur ses aspects phénoménologiques propres qui sont psychologiques.

De même entreprendre d'expliquer l'effort de pensée d'un philosophe par son comportement physiologique (un peu comme le « penseur » de Rodin, mais en y ajoutant, grâce à des appareils de mesure, les modifications de la pression sanguine, des sécrétions glandulaires, etc...) ne nous apprendrait absolument rien sur le contenu, l'originalité et la qualité de cette pensée.

Telles sont les limites de la démarche behaviouriste.

VI La sociologie interprétative

La grande faiblesse des approches fondées sur le subjectif est l'arbitraire qui s'y trouve inéluctablement lié et qui a inquiété des esprits cependant séduits par l'attrait de la causalité singulière ou, si l'on veut, de l'assimilation de la sociologie à l'histoire événementielle. Howard Becker (1899-1960), psychosociologue américain, a tenté de porter remède à cette faiblesse en passant de la sociologie compréhensive à la sociologie interprétative[24].

Le principe de la sociologie interprétative (qui n'est pas sans avoir bénéficié de concepts psychanalytiques et sociométriques — spécialement du psychodrame —) consiste à chercher les conditions qui mettraient l'interprétateur exactement dans le « state of mind » de l'acteur. L'interprétateur doit pouvoir se mettre *à la place* de l'acteur car ce n'est que dans la mesure où il envisage la situation *comme l'acteur lui-même,* qu'il peut réussir à reconstituer la conduite analysée et à en prévoir les étapes ultérieures.

A cette fin il y a lieu de dégager, au sens le plus complet de l'expression, l'« environnement de l'action ». Celui-ci comprend non seulement le contexte matériel et culturel, mais encore la personnalité de l'acteur sous tous ses aspects, conscients et inconscients, y compris ses jugements de valeur, ses systèmes de signification, ses attitudes. Ainsi va-t-on aboutir à la « définition de la situation » où s'insèrent les motifs. Howard Becker recommande de créer une grille des éléments constitutifs des motivations.

Personnellement nous envisagerions la construction d'une telle grille sous la forme d'une nomenclature de questions auxquelles il conviendrait de répondre successivement pour définir une motivation.

1° Les motifs sont-ils

— physiologiques (faim),

— rationnels (combinaison, calcul),

[24] Sociologie interprétative et typologie constructive dans *La Sociologie au* XX^e^ *siècle,* sous la direction de Gurvitch et Moore, 1945, trad. fr., 1947, chap. IV, tome I.

— affectifs (passions),

— auto-imitatifs (reprenant des motifs qui ont été satisfaisants dans des configurations antérieures et analogues des faits) ?

2° Sont-ils relatifs

— aux fins (*besoins ou valeurs*),

— aux moyens (*les fins étant données*) ?
Que ces motifs soient relatifs *aux fins* ou *aux moyens,* il y a parallèlement effort pour assurer le maintien ou l'accroissement de la *force sociale* (notion de Dupréel : capacité d'influencer)[25] :

Est-ce — par force,

— par persuasion,

— par échange[26] ?

Sous quelle forme ?

— domination,

— prestige,

— sécurité,

— nouvelle expérience[27] ?

3° Les motifs sont-ils

— personnels (choix),

— extérieurs (ordres),

— sociaux (opinion, pression sociale) ?

4° Les motifs sont-ils

— moraux (conformes à une règle, altruistes),

— amoraux (égoïstes),

— immoraux (libérateurs d'une règle normative) ?

5° Les motifs sont-ils

— explicites ou conscients,

— confus,

— subconscients (affleurement),

— en relation positive ou négative avec le « social intériorisé » ?

25 Voir *Première Partie, Chapitre I, II. Le relationnel est vecteur de force sociale — Théorie de la force sociale.*

26 Nous nous référons donc à Eug. DUPRÉEL, *Sociologie Générale,* Paris, P.U.F., 1948, spécialement pp. 157 et suiv.

27 Nous reprenons ici les *four wishes* de Thomas.

6° Les motifs sont-ils

— intenses,

— actifs,

— asthéniques ?

Kolb, un disciple de H. Becker, compare l'« interprétateur » au lecteur du roman policier et l'« acteur » au « détective ». Le lecteur en remplaçant le détective dans la situation décrite par le roman et en reconstituant ses vues sur les motivations et les indices du crime, essaie d'anticiper, de pousser plus loin l'intelligence des faits. Le meurtre étant placé dans diverses perspectives où les contextes de motifs des personnages et leur comportement sont confrontés avec la définition de la situation, la série complète des données bien analysées, insérée dans cette définition de la situation bien établie, finit par dégager *la seule* explication intégrant tous les éléments du problème d'une manière satisfaisante.

La méthode interprétative est analytique et expérimentale. Par ce double caractère elle essaie de valoriser l'approche intuitive. Elle s'oppose à la méthode introspective classique qui est déductive et généralisante ainsi qu'à la méthode compréhensive qui est intuitive et aussi — selon Weber — conceptuelle (les *types idéaux*).

Les schémas classiques sont trop déductifs, les schémas compréhensifs trop subjectifs, les types idéaux de Weber trop arbitraires. Le schéma interprétatif tend à *objectiver le subjectif*. C'est une tentative intéressante, mais les corrections qu'elle apporte aux autres méthodes sont partielles. Elle va néanmoins dans le sens d'un positivisme intégrant les faits de conscience.

VII La psychanalyse

Traduire le subjectif en « choses » *pouvant être expliquées méthodiquement par des rapports constants,* devait être l'œuvre de la psychanalyse. En cela Freud et ceux qui le suivent, sont les authentiques continuateurs du positivisme.

Mais la psychanalyse est l'une des approches fondamentales de la sociologie. Nous en développerons les principes dans la limite où ils s'appliquent aux faits sociaux, dans le *Chapitre VII.*

VIII Conclusion

Résumons à présent les mouvements d'idées qui se sont développés par rapport au positivisme. Celui-ci ayant dénoncé et rejeté l'introspection l'a rendue en quelque sorte consciente d'elle-même. Sous sa forme classique, qu'elle

soit explicite ou implicite, elle échoue à expliquer les faits sociaux. Il n'empêche que c'est une démarche propre à l'esprit humain et que la sociologie doit définir sa place. Nous nous sommes efforcé de le faire : l'introspection, le subjectif, l'expérience vécue n'ont de valeur que par une expression objective qui n'est imaginable, soulignons-le ici, que si le sociologue prend pleinement conscience de sa démarche intellectuelle et des ressorts réels de celle-ci.

En réaction contre la valorisation de l'introspection par des approches phénoménologiques et pour fonder méthodologiquement le positivisme, se constitue d'une manière systématique en partant de la psychologie animale l'approche behaviouriste. Celle-ci se révèle scientifiquement légitime et produit des résultats à la condition de ne pas retomber inconsciemment dans l'acte introspectif. Encore ces résultats sont-ils limités car l'action humaine va bien au-delà de combinaisons même très complexes de réflexes conditionnés. Au surplus limiter l'objet de l'approche sociologique au comportement, c'est renoncer à expliquer l'essentiel, s'en tenir aux « indices » sans toucher au fond. Or nous avons montré que le positivisme absolu en situant exclusivement la notion de « chose » au plan du comportement commet un contresens : les faits de conscience traduits objectivement sont aussi des choses (observation ou expérience répétée, enregistrement objectif). A cet égard notons, dès à présent, que la sociologie interprétative apporte dans ce sens des éléments méthodologiques sérieux à la condition de ne pas les mettre uniquement au service d'une reconstitution intuitive du « state of mind » de l'acteur.

L'échec de l'introspection classique dont Comte dénonce les évidentes faiblesses du point de vue scientifique, avait de son côté produit une ligne de pensée qui s'attachait à réhabiliter le subjectif par des voies nouvelles : la sociologie compréhensive qui renonce à la généralisation et à l'explication déductive, pour *saisir* par intuition intime et directe la signification des faits humains particuliers. Max Weber vient ensuite combler une lacune essentielle en donnant une spécificité au fait social. Il s'efforce aussi de fournir un cadre de référence qui permette d'attribuer une signification à celui-ci. Ce sera la méthode des *types idéaux* dont l'arbitraire intuitif scelle d'emblée l'échec. Contre l'approche compréhensive et parallèlement à elle s'est développé le behaviourisme sociologique.

En bref ces actions et réactions s'ordonnent dans le temps selon les étapes suivantes :

1. introspection classique;

2. réaction positiviste de Comte;

3. essai de valorisation du subjectif par la sociologie compréhensive (Dilthey, Max Weber);

4. développement du positivisme en behaviourisme sociologique (Durkheim) et général (Pavlov, Watson);

5. objectivation du subjectif par la sociologie interprétative (Howard Becker) et par la psychanalyse (Freud, Jung, Adler);

6. essai de revalorisation du spontané par la sociométrie de Jacob Moreno[28].

Sans rejeter les données fournies par l'intuition à la condition que leur communication puisse relever de l'observation, de l'expérience ou de l'enregistrement objectif, sans rejeter non plus les données de portée limitée fournies par le behaviourisme absolu, la sociologie doit rester dans la ligne d'un positivisme large, traitant les faits sociaux, y compris les faits de conscience, *comme* des « choses » au sens que nous avons précisé.

Il appartenait à la psychanalyse de découvrir les mécanismes et les méthodes capables de rendre positive l'analyse de l'esprit. Encore fallait-il l'exorciser de son monisme sexuel et mettre en lumière le rôle psychique du social intériorisé...

Telles sont les lignes de force tracées à partir du positivisme. Le respect de ses principes constitue la pierre de touche de la valeur scientifique d'approches nouvelles. Tel est son héritage.

[28] La sociométrie constituant l'une des approches fondamentales de la sociologie, nous en traitons à part. Voir *Chapitre VIII* de la présente *Partie*.

APPENDICE AU CHAPITRE II

Sociologie américaine et sociologie européenne — Sociologie occidentale et sociologie de l'Est

A. *Caractéristiques générales de la sociologie américaine.*

— elle prétend rassembler elle-même ses données;

— elle travaille concrètement sur le terrain et évite toute conceptualisation; elle en arrive à s'abstenir d'hypothèses de travail et accumule ainsi des analyses sans conclusions valables;

— elle est imprégnée de psychologisme et est en majorité analytique et microsociologique (human relations, sociométrie, etc...);

— elle tend vers l'application (technique sociale) en évitant les problèmes « brûlants » de l'organisation économique et sociale sous son aspect global;

— elle adopte en général à l'égard de la société une attitude de coopération constructive (meilleure intégration de l'homme à son milieu);

— elle pratique le travail d'équipe;

— les sociologues américains sont généralement de formation psychologique et anthropologique.

Voyez aussi Sorokin, *Tendances et déboires de la sociologie américaine,* Paris, Aubier, Tr. fr.

B. *Caractéristiques générales de la sociologie européenne.*

— elle garde des traces de ses origines, les prestigieux systèmes de philosophie sociale du XIX^e^ siècle; elle tend à la macrosociologie; elle a une orientation plus synthétique;

— elle vise moins à l'application qu'à la critique;

— les sociologues ont souvent une formation juridique, philosophique ou historique; la sociologie dépend encore souvent des Facultés de Droit ou des Lettres;

— la tendance du travail est plus individualiste et conceptuelle; elle verse trop souvent dans la philosophie généralisante.

C. *Facteurs de l'unification de la sociologie en une discipline aux critères scientifiquement admis partout.*

— intérêt croissant des deux côtés pour le substrat matériel : développement de la géographie humaine, de l'écologie humaine et de la morphologie sociale;

— développement commun des approches ethnologiques et anthropologiques, accéléré par l'étude scientifique des facteurs du sous-développement économique;

— intégration de la méthode psychanalytique à la sociologie (notamment l'école psychodynamique américaine);

— émigration aux U.S.A. de grands sociologues européens : Sorokin, Karl Mannheim, Schumpeter, etc...; formation de jeunes sociologues européens à l'école américaine grâce aux systèmes de bourses universitaires pour études complémentaires aux U.S.A..

Un sain point de vue sociographique fondé sur des hypothèses de travail dans un bon encadrement théorique, est l'aboutissement de la sociologie occidentale.

D. *Sociologie de l'Est.*

La sociologie occidentale — prise globalement — se différenciait encore nettement ces dernières années de l'approche des faits sociaux par les universités et les centres de recherche des pays de l'Est.

Les rencontres dans les Congrès mondiaux de sociologie et dans le cadre d'études internationales comme celles de certains comités de l'UNESCO faisaient apparaître que deux catégories d'universitaires des pays de l'Est se présentaient comme les « collègues » des sociologues occidentaux : des professeurs de marxisme-léninisme et des statisticiens. Depuis quelques années ces pays ont institué des études et des recherches de sociologie fondées sur la sociographie et portant sur des phénomènes sociaux étudiés concrètement. Des sociologues ayant les mêmes activités « professionnelles » que les nôtres, travaillent aujourd'hui en grand nombre dans le monde communiste. Le cadre marxiste de la société n'entrave pas ces travaux dont le caractère concret n'est pas, en principe, opposé à une conception « matérialiste » du phénomène social. Au surplus il convient de souligner qu'un encadrement conceptuel général subsiste aux Etats-Unis (l'«American way of life») et dans les pays européens occidentaux sous une forme pluraliste (la religion, les tendances politiques ou philosophiques).

CHAPITRE III

Approche sociographique

C'est en quelque manière la concrétisation méthodologique du positivisme pur. Mais ce serait une erreur de penser que la connaissance objective des faits sociaux a attendu Auguste Comte pour chercher sa voie. Pour le montrer nous schématiserons aussi brièvement que possible les efforts faits dans ce sens avant le XIX^e siècle. Ensuite nous donnerons une vue panoramique des principales réalisations typiques de la sociographie moderne.

I Les principales étapes de la connaissance objective des faits sociaux jusqu'au XIX^e siècle

L'intérêt de l'homme pour la connaissance *objective* des faits sociaux remonte très haut dans le temps. Nous en indiquerons ici quelques étapes.

Nous ne prendrons donc pas en considération les *philosophes sociaux* tels que Platon, Lucrèce, Thomas d'Aquin, Hobbes, Spinoza, Locke et bien d'autres... Ces penseurs feraient l'objet d'une introduction à un cours d'histoire des doctrines sociologiques. Nous ne citerons ici que les auteurs préfigurant par leur approche concrète des faits ou par le caractère inductif de leurs considérations, le point de vue des sciences sociales modernes. Cette préfiguration en contraste avec l'approche philosophique apparaît comme une première étape vers la sociographie.

Nous nous limiterons ici à en rappeler quelques jalons.

1) ANTIQUITE :

HÉRODOTE (V^e s. avant J.-C.) : *Histoires* — Présociographie et préethnographie. Premiers grands reportages.

THUCYDIDE (2^e moitié du V^e s. avant J.-C.) : *Le guerre du Péloponnèse* — observations sociologiques : les brigands étoliens du V^e siècle représentent l'état primitif des Grecs.

ARISTOTE (385-322) : étude inductive de 158 constitutions des cités grecques (sociologie politique). « La Constitution d'Athènes » est seule à subsister.

CÉSAR (I^er s. avant J.-C.) : *La Guerre des Gaules*. Observations sur les mœurs et les institutions des peuples gaulois, germains, helvètes, etc...

TACITE (Ier s. après J.-C.) : *La Germanie.* Etude consistant en une analyse ethnographique.

PAUSANIAS (IIe s. après J.-C.) : *Périégesis* — Guide historico-ethnographico-sociographique de la Grèce. Préfiguration des guides touristiques modernes.

2) MOYEN AGE :

Le courant descriptif et positif perd de sa force. Cependant :

MARCO POLO (1254-1323) : Récit d'un voyage à travers l'Asie centrale jusqu'en Extrême-Orient. Comporte des observations précieuses notamment sur la société chinoise.

MARSILE DE PADOUE (1275-1343) : *Defensor Pacis.* Son œuvre sera reprise là où nous traitons des origines de la légitimité démocratique[29].

IBN-KHALDOUN (1332-1406) : *Prolégomènes* (une traduction française existe). C'est une présociologie du monde arabe : les structures sociales sont considérées comme facteur déterminant de l'histoire et de la civilisation.

3) RENAISSANCE :

Retour au platonisme et au stoïcisme en réaction contre l'aristotélisme dogmatique du Moyen Age.

Floraison des utopies qui sont des « descriptions » de la société idéale :
Utopia de Thomas MORUS — 1518.
La Cité du Soleil de CAMPANELLA — 1623.

De telles œuvres préfigurent l'actuelle construction de modèles économiques et sociologiques. C'est pourquoi nous les citons ici.

Nombreuses descriptions relatives aux grandes découvertes et à la colonisation. Beaucoup sont perdues ou sans valeur. On en trouve un reflet d'esprit sociologique chez MONTAIGNE (XVIe s.). Ses *Essais* expriment la relativité des usages dans l'espace et la similitude de ceux-ci à travers le temps.

MACHIAVEL : *Le Prince* (1532), sociologie politique d'approche empirique ou théorie inductive de l'action politique.

4) PERIODE CLASSIQUE :

GROTIUS — Hugo de Groote (Ire moitié du XVIIe s.) : Grotius compare les peuples sauvages de son temps avec les primitifs des Anciens.

J.B. VICO : *Les principes d'une science nouvelle* (1725). Précurseur de méthodes modernes : enquête linguistique, ethnographie, documents du passé, traditions.

[29] Voir *Septième Partie, Chapitre III. L'Etat, III, Formation de la souveraineté — La souveraineté et le sacré, B. Evolution de la souveraineté 2. Origines de la démocratie égalitaire.*

Le XVIII^e siècle apporte le goût de l'exotisme et voit les premiers pas de la méthode comparative :

Lettres édifiantes des Jésuites — Périodique (1702-1776) s'inspirant des lettres de missionnaires.

Le P. LAFITAU : *Mœurs des Sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps* (1724).

VOLTAIRE : *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* (1756).

Jean DEMEUNIER : *L'esprit des usages et coutumes des différents peuples* (1778).

Dans le *Chapitre II* de cette *Deuxième Partie,* consacré à « L'héritage du positivisme », nous avons indiqué l'importance de Montesquieu, Adam Ferguson et Condorcet, comme vrais fondateurs modernes du mouvement de pensée positiviste. Nous n'y revenons donc pas ici.

II Sociographie et sociologie

Le mot sociographie a été inventé par l'ethnologue néerlandais Steinmetz, en 1913. La chose est bien plus ancienne, même dans une perspective contemporaine.

La sociographie consiste en la description objective, complète et systématique des faits sociaux, plus spécialement par des monographies. Elle repose sur l'intérêt nouveau porté au XIX^e siècle à la vie des masses populaires[30].

Une certaine sociologie américaine, par méfiance à l'égard de toute activité conceptuelle, voulait se limiter strictement à la sociographie. En fait il n'y a pas de science sans activité théorique qui serve de cadre hypothétique, de synthèse et de référence à la recherche. Il n'y a pas d'activité scientifique sans liaison constante entre l'étude directe des faits « sur le terrain » et la pensée théorique.

Actuellement la sociographie devient discipline auxiliaire de la sociologie à laquelle elle fournit les matériaux de son développement théorique dans le mouvement de réciprocité des perspectives, que nous venons d'indiquer.

Elle tend à se diviser en deux grandes orientations : la *sociologie urbaine* et la *sociologie rurale,* chacune associant, en un va-et-vient continuel de la pensée, le « social research work » (la sociographie) et la réflexion explicative.

30 Voir à cet égard *Septième Partie. Les formations sociales particulières. Chapitre III, L'Etat.*

III Panorama de la sociographie[31]

A. LES ENQUETES SOCIOGRAPHIQUES « CLASSIQUES »

On doit citer en tout premier lieu un exemple qui est remarquable : la grande enquête de Charles BOOTH sur la vie sociale à Londres. Elle fut faite en deux phases :

— *Life and labour of the people in London* (1902-1903). Commencée en 1889 elle compte 17 volumes.

— *New survey of London life and labour* (1930-1934). 9 volumes.

Cette enquête utilise tous les procédés d'information : statistiques, cartographie, interviews, questionnaires, observation directe, documents, etc...

On y trouve entre autres des monographies de familles, des budgets familiaux, des monographies de métiers, des études sur le taux des salaires, des analyses des modes de rémunération, des descriptions de régimes de travail, la situation de l'emploi, l'état de l'hygiène des habitants et de leur peuplement, la description de l'état moral des classes pauvres, l'étude de l'emploi des loisirs, l'analyse de la situation syndicale.

Les conclusions eurent un retentissement politiquement important. La première enquête révélait qu'un tiers de la population de Londres vivait dans la pauvreté, que le paupérisme avait des causes objectives (économiques et sociales) et non pas, comme le pensaient la plupart des gens, des causes individuelles. La deuxième enquête montrait l'élévation rapide du niveau de vie populaire surtout chez les employés.

Nous citons Charles Booth pour l'ampleur de son enquête, *mais surtout* aussi pour le caractère systématique et scientifique de celle-ci.

Cependant au XIX^e siècle, la question sociale s'identifiait à la question ouvrière. L'époque foisonne en enquêtes de valeur, d'ampleur et de conséquences diverses.

On peut les grouper comme suit :

1) *Celles menées vers 1840,* notamment les enquêtes de Villermé, de Buret, de la Commission belge de 1843; les activités de recensement, de survey et de sociographie de ce temps doivent beaucoup aux Belges Quételet et Ducpétiaux; le premier fit du recensement de 1846 un modèle, le second fut l'un des initiateurs de la technique sociographique dite des « budgets familiaux ».

2) *Celles menées après 1880,* spécialement la vaste enquête de la Commission belge sur la situation du travail industriel en 1886; moins « officiel » et

31 Une vue générale en ressort du petit livre de H. JANNE et J. MORSA, *Sociologie et politique sociale dans les pays occidentaux.* Bruxelles, Institut de Sociologie de l'U.L.B., 1962, 105 pages.

plus sociographique est le « survey » de B.S. ROWNTREE : *Poverty : a study of Town Life,* en 1901.

Mais en 1912, BOWLEY (*Livelihood and Poverty,* London, 1915) devait faire le pas décisif en appliquant aux enquêtes les procédés statistiques de l'échantillonnage.

On citera encore le « survey » organisé aux Etats-Unis sous l'impulsion du Président Hoover : « *National Survey (1932-33) : Recent social trends in the U.S.* ». Les 29 chapitres donnent une vue totale de la société américaine : économie, sociologie urbaine et sociologie rurale, démographie, facteurs ethniques, aspects religieux, artistiques, politiques et administratifs. Le sociologue OGBURN joua un grand rôle dans cette entreprise.

On n'ignorera pas qu'il y a aussi des enquêtes sociographiques régionales.

B. MONOGRAPHIES URBAINES.

Exemples classiques :

1) PARK, BURGESS et Mc KENZIE : *The City,* Chicago, 1925[32].

2) *Le Middletown* de Robert S. LYND et Helen Merell LYND :

— *Middletown, a study in american culture* (New York, 1929);

— *Middletown in transition, a study in cultural conflicts* (1937).

La première partie de l'enquête porte sur la période de 1880-90 à 1925. Elle prend en considération : le travail et ses motivations, la vie domestique (mariage, divorce, habitation, éducation), la vie scolaire, les loisirs, la religion, la vie de la communauté (aspect politique, la santé publique, l'assistance sociale, l'information, etc...).

La deuxième étude est consacrée spécialement à une « famille X » appartenant à la classe aisée. Elle s'attache notamment à dégager les effets psychologiques et sociaux de la grande crise économique.

Les méthodes utilisées sont très variées : la participation, la documentation, les statistiques, les interviews, les questionnaires, avec un point de vue écologique.

3) On pourrait rappeler aussi les *Yankee cities series* de Lloyd WARNER et LUNT ou la monographie intitulée *Plainville* de James WEST (Columbia Univ. Press, N.Y., 1946).

Un exemple français : Ch. BETTELHEIM, *Enquête de sociologie sur la ville d'Auxerre,* 1948-49, 2 volumes, publiée par le Centre d'études sociologiques.

[32] Bien sûr des « surveys » et des statistiques sociales à l'échelon des administrations locales ont préparé de tels travaux scientifiques, dès le XIX^e siècle. Le recensement de Quételet sur Bruxelles, en 1842, est encore ici à l'avant-plan.

C'est la transposition des procédés monographiques américains avec publication des types de questionnaires. Il y a aussi l'étude de *Vienne* (France) par CLÉMENT.

4) Une place importante doit être faite aux monographies de CHOMBART de LAUWE consacrées à la région parisienne. Spécialement : *Paris et l'agglomération parisienne*, t. I et II, Paris, P.U.F., 1952 (Cahier de la Fondation Nationale de Science politique).
Exemples belges : *Mont St Guibert* (2 vol.) et *Uccle* (2 vol.) par l'Institut de Sociologie de l'Université de Bruxelles[33].

5) Citons ci-après quelques travaux importants. *Ils ne constituent cependant pas une bibliographie du sujet :*

Ruth GLASS, le Survey de *Middlesbrough*, 1948.

J. GOUHIER : *Naissance d'une grande cité, Le Mans, au milieu du XX^e siècle*, Paris, Arm. Colin, 1959, Cahier de la Fond. Nat. de Science Politique.

E.A. COTTRELL, *Metropolitan Los Angeles*, Haynes Foundation, 1952, 8 volumes.

S.A. QUEEN, *The american City*, N.Y.-London, Mac Graw Hill, 1953.

H. MACKENZIE, *The City of Aberdeen*, Edinburgh-London, Oliver and Boyd, 1953.

C.B. PURDOM, *The building of satellite towns*, London, J.M. Dent, rev. ed. 1959.

Th. GEIGER, *Sociale Untersuchungen in eine Dänische Mittelstadt*, Univ. Aarhus, 1951.

P.J. et W.H. BOUMAN, *De groei van de grote werkstad*. Een studie over de bevolking van Rotterdam, 1952.

G. BALANDIER, *Brazzavilles noires*, Paris, Arm. Colin, 1955, Cahier de la Fond. Nat. de Science Politique.

V. aussi l'ouvrage collectif : *L'urbanisation en Amérique latine*, sous la direction de Philip M. HAUSER, Unesco, 1962,

P. GEORGE, *La ville, le fait urbain à travers le monde*, Paris, P.U.F., 1952, 400 pages et l'essai de synthèse comparatiste de ROBSON : *Great cities of the world.*

[33] Voir aussi *Le Brabant Wallon*, démographie et situation socio-économique par le Centre d'Etudes Religieuses (Rapp. n° 2). Dir. : Abbé Houtart.

C. MONOGRAPHIES FAMILIALES ET ETUDES DE BUDGETS FAMILIAUX

1) Ducpétiaux et Le Play (1806-1888) sont ici les initiateurs. Mais *Les Ouvriers Européens* (1855) — 6 volumes — de Le Play restent le premier jalon, justement célèbre, de la sociographie scientifique. Les deux hommes furent aussi les initiateurs de l'étude quantitative de la vie familiale par la technique de l'analyse des budgets familiaux.

Enfin Le Play a été le premier à ordonner la description sociale en imposant au chercheur une « grille » qu'il appela « nomenclature » (tous les faits, rien que les faits).

Nous en donnons un exemple en *appendice* au présent chapitre.

2) Les enquêtes par analyse des budgets familiaux (que l'on trouve aussi chez Booth) ont été développées par Halbwachs.

Trois méthodes ont été préconisées :

— *L'enquête intensive* (méthode de Le Play). Quelques budgets de familles considérées comme typiques sont analysés à fond.

D é f a u t : difficulté de choisir *a priori* les critères assurant le caractère représentatif des familles et insuffisance quantitative de l'échantillon.

— *L'enquête extensive :* Des questionnaires sont envoyés à toutes les familles du groupe considéré.

D é f a u t : Les familles elles-mêmes ignorent, dans la plupart des cas, la structure de leurs dépenses; de plus, les définitions des recettes et des dépenses ne sont pas claires pour les intéressés, ni conçues par eux de la même manière.

— *L'enquête par tenue de budgets :* Un échantillon statistiquement représentatif de familles est constitué *très largement* pour que n'en puissent être retenus que les ménages dont l'épouse du chef de famille accepte de « tenir le budget ». Un carnet comportant toutes les rubriques nécessaires pour chaque journée est remis à la « teneuse de budget ». Des enquêteurs suivent la tenue du budget et donnent tous les conseils indispensables. Naturellement, il faut que ces budgets soient tenus durant plusieurs périodes caractéristiques de l'année. Cette méthode est la plus sûre et la plus généralement employée aujourd'hui.

Une réserve : le « groupe » des « teneuses de budget » constitue en fait une sélection; il s'agit de femmes ayant le sens d'un intérêt général et dont le niveau intellectuel et moral est supérieur à celui de la moyenne de la population considérée; tout permet de présumer qu'en moyenne aussi elles « dépensent mieux » et répartissent mieux leur budget en faisant de meilleurs achats. Cette réserve doit être présente à l'esprit mais ne supprime pas la supériorité évidente de cette méthode comparée aux autres. Son objectivité est d'un beaucoup plus haut degré.

En Belgique, le professeur Jacquemyns est le premier spécialiste de ce genre d'enquêtes organisées à plusieurs reprises à la demande de l'Etat. Il faut citer plus récemment l'enquête, excellente, du professeur De Bie[34].

D. L'AMERICAN SOLDIER

La guerre a été une vaste occasion de sociographie. Il s'agit de la grande enquête sur le soldat américain de la deuxième guerre mondiale, dirigée par S.A. Stouffer, chargé de la direction technique de la *Research Branch of the Information and Education Division of the War Department.* Cette enquête a été l'occasion de grands progrès méthodologiques.

E. « CASE STUDIES »

C'est l'étude approfondie et concrète de cas particuliers : individus, familles, très petits groupes. Les résultats servent souvent de base au travail social consistant lui-même à aborder les problèmes cas par cas : « case work ». Le case work est l'activité principale des assistantes sociales et des infirmières visiteuses.

L'une des premières études classiques faite de « case studies » c'est le fameux *Polish peasant in Europe and in America* de THOMAS and ZNANIECKI (New York, 1918-1920, 3 volumes).

F. CONTENT ANALYSIS (ANALYSE DU CONTENU)

Cette méthode consiste en l'étude quantitative des opinions sur la base de textes existants quelle que soit leur nature. L'usage d'une certaine terminologie étant préalablement défini comme caractéristique d'un système d'opinion, on en relève statistiquement la présence dans les textes en cause.

Lasswell et Leites sont parmi les initiateurs de l'application de cette méthode aux sciences sociales, en l'occurrence à la science politique.

Car cette approche n'est pas nouvelle méthodologiquement. En effet les philologues la connaissent depuis assez longtemps déjà sous le nom de *statistique sémantique :* elle leur sert à déterminer si un passage d'une œuvre déterminée est authentique ou non. Lutoslavski, avant la dernière guerre, a appliqué cette technique aux dialogues de Platon.

L'analyse du contenu a eu son heure de célébrité, durant la dernière guerre, au cours de la période de non-belligérance des Etats-Unis lorsqu'un tribunal américain consulta Harold Lasswell pour établir si la revue *The Galilean,* qui ne s'était pas déclarée, conformément à la loi, au Département d'Etat, comme

34 Pierre DE BIE, *Budgets familiaux en Belgique 1957-1958. Modes de vie dans trois milieux socio-professionnels,* Nauwelaerts, Louvain-Paris, 1960, 434 pages.

étant au service d'un Etat étranger, était oui ou non d'inspiration nationale-socialiste. Le rapport de Lasswell fondé sur la comparaison quantitative des thèmes et de la sémantique, d'une part du *Galilean* et, d'autre part, de la radio allemande, contient la démonstration de l'allégeance de la Revue en cause.

Cette méthode devient aujourd'hui d'autant plus intéressante que les « computors » électroniques la rendent plus rapide et plus efficace.

APPENDICE

Nomenclature selon l'Ecole de Le Play

Celle de Le Play comportait 16 rubriques.

La présente, de l'Abbé de Tourville (1886) en compte 25, subdivisées en 326 éléments. Nous en donnons ci-après une analyse.

I. Place de la famille (géographie physique de la famille ou de la société) : sol, sous-sol, configuration de la surface, rivières, ruisseaux, distribution de l'eau, climat, milieu végétal, steppes, forêts, etc..., milieu animal, terrestre et aquatique.

II. Occupation ou travail de la famille :

1. Simple rassemblement des ressources du lieu (cueillette des produits essentiels naturels; pêche, chasse);
2. Extraction des produits nécessaires (culture et agriculture, mines, etc...);
3. Fabrication à la main, avec l'aide de l'énergie animale, avec celle du vent, des chutes d'eau, du feu, du charbon, de l'essence;
4. Transport : par voiture, navire, au moyen de la vapeur, etc...;

III. Propriété de la famille : composition, formes de la possession, accession et transmission; propriété foncière et son caractère, formes et institutions immobilières dans la communauté.

IV. Propriété mobilière : bétail et animaux, instruments et outils de travail, mobilier personnel (esclaves, etc...).

V. Salaires et gages : leurs objets; montant, formes, etc...

VI. Epargnes : objets; caractères; montant; formes.

VII. Famille : type : patriarcal, pseudo-patriarcal, particulariste, instable; père, mère, enfants, leur nombre, aptitudes; enfants mariés, émigrants sortis de la famille; célibataires; domestiques; membres âgés; membres malades ou infirmes.

VIII. Niveau de vie ou modes d'existence matérielle de la famille : alimentation, logement, habillement, hygiène, distractions; (c'est ici que prend place l'analyse du budget familial).

IX. Phases de la vie familiale : (monographie historique).
Origine du père et de la mère; événements importants : naissances, éducation et instruction, cérémonies et fêtes, entreprises, alliances et mariages, institution d'héritier, remplacements et départs, adoptions, donations et héritages, etc...; perturbations : accidents et maladies, restitutions, décès, chômage, dettes, inconduites, condamnations et peines, service public, calamités sociales et autres perturbations.

X. Le patronage (protection et patrons) : patriarche; contremaître; patrons; corporation[35].

XI. Commerce : boutiquiers, commerçants, gérances commerciales.

XII. Culture intellectuelle : culture intellectuelle résultant des conditions de vie; professions libérales, et leurs représentants : professeur, instituteur, médecin, savant, artiste, homme de lettres, avocat, corporation d'arts et métiers.

XIII. Religion : culte privé, culte religieux public, corporations religieuses, rapports de dissidence.

XIV. Voisinage : familles voisines les plus proches; voisinage au sens étendu; dissemblance et ressemblance avec le voisinage.

XV. Corporation (traduire « associations ») : corporations d'intérêt commun, corporations du bien social.

XVI. La paroisse (traduire : « unité locale ») : les divisions paroissiales; la propriété paroissiale; les charges, les chefs, le gouvernement dans la paroisse.

XVII. Les unions de paroisses : leurs différences; leurs propriétés et ressources, services et charges, participants et intermédiaires, les chefs, le gouvernement, la fédération.

XVIII. La cité (écologie et géographie) : ses propriétés, intérêts, services, charges, participants, intermédiaires et chefs, activité et gouvernement.

XIX. Divisions provinciales.

XX. La Province.

XXI. L'Etat.

XXII. L'expansion de la société : émigration, invasion, colonisation.

XXIII. Sociétés étrangères : voies et moyens de contact; émigration et immigration; concurrence.

XXIV. Histoire de la société : origine historique de la situation actuelle; évolution historique de la société; comparaison avec les sociétés locales précédentes.

XXV. Rang de la société : rôle actuel de la société dans le monde; réformes, l'avenir de la société.

[35] En ce point ainsi qu'aux points XV et XVI se marque la mentalité traditionaliste de Le Play et de ses disciples. C'est la faiblesse de cette école à côté de ses apports réels.

On constatera que cette nomenclature groupe en fait les rubriques de la manière suivante :

I	Le milieu géographique et naturel.
II à VI	Les facteurs économiques.
VII à IX	Organisation, fonctionnement et histoire de la famille.
X à XV	Analyse du milieu social.
XVI à XXI	Cadres administratifs et politiques.
XXII à XXV	Position internationale et historique de la société globale encadrant la famille considérée.

CHAPITRE IV

Approche typologique

I La typologie est fondée sur l'analyse comparative

La notion de « type » se trouve impliquée dans le concept de *normalité* de Durkheim : « Un fait social est normal, pour un type social déterminé, considéré à une phase déterminée de son développement, quand il se produit dans la moyenne des sociétés de cette espèce, considérées à la phase correspondante de leur évolution. » (*Règles de la méthode sociologique, Chap. III*).

La normalité d'un fait est donc soumise par Durkheim à des conditions très sévères : le fait est normal s'il se rencontre dans la moyenne des sociétés d'un même type, qui se trouvent à la même phase d'évolution; ce fait lui-même doit être considéré, lui aussi, dans la phase homologue de son développement. Le mode de raisonnement qui permet de conclure à la normalité est donc l'*analyse comparative* recherchant des traits identiques dans des situations semblables. La sévérité de ces critères était une réaction contre les excès du comparatisme pratiqué par les ethnologues anglais : notamment Frazer, Westermarck, Tylor qui se contentaient de rechercher l'identité des faits, même dans des sociétés de types différents et sans se préoccuper de la phase d'évolution de ces faits et de ces sociétés...

II Typologie et sociologie formelle

En réalité l'approche typologique est liée à l'invention et au développement de la « sociologie formelle », école d'origine allemande, dont les principaux promoteurs furent Georg Simmel (1858-1918) — le vrai fondateur —, Tönnies (son livre fameux *Gesellschaft und Gemeinschaft*, publié en 1887) et von Wiese (son *Allgemeine Soziologie*, 1924). Mais le formalisme sociologique eut des adeptes aux Etats-Unis. On peut citer Mac Iver, E.A. Ross, Eubank. En Belgique Eugène Dupréel use de l'approche formaliste sans cependant se laisser limiter par elle.

L'attitude formaliste entend réagir contre la définition en même temps trop large et trop vague de la sociologie de Comte ou de Spencer. Celle-ci constituant un véritable encyclopédisme faisait de la sociologie une mixture d'histoire, de droit, de morale, d'économie politique. Les formalistes visent à donner une définition précise, des limites étroites, un caractère spécifique à la sociologie.

A cette fin la sociologie est définie comme la discipline qui étudie les *formes* des phénomènes sociaux, à l'exclusion du *contenu* de celles-ci. La sociologie est donc aux faits sociaux ce que les mathématiques sont aux faits physiques ou la géométrie aux volumes réels.

Le postulat de G. Simmel c'est qu'en matière sociale comme en géométrie, la forme est indépendante du contenu. « Une sphère de plomb ou une sphère de bois, c'est toujours une sphère; du plomb en forme de sphère ou en forme de cube, c'est toujours du plomb. »

En conséquence la forme est la loi, la « régularité », de contenus différents. Exemple sociologique : la forme de « domination » est la loi de tous les groupes sociaux ou relations sociales où cette forme est reconnue, comme les formules géométriques relatives à la sphère sont la loi de toutes les sphères quel que soit leur contenu.

von Wiese fonde sur ces principes son *Allgemeine Soziologie*. Il aboutit à définir et à classer les relations sociales et groupes sociaux en 650 catégories et sous-catégories. En fait cette vaste opération de classification résulte des observations empiriques, des connaissances et des expériences personnelles de l'auteur, d'exercices sémantiques sur les termes du langage en rapport avec la sociologie et de déductions portant sur les définitions des formes mises en rapport les unes avec les autres. Ce dictionnaire structuré des formes sociologiques articulées entre elles reste un instrument d'analyse utile, mais dans la mesure limitée où l'approche sociologique requiert des définitions et des classifications des faits sociaux. Au surplus les catégories ainsi constituées comportent une part de subjectivité.

La critique de l'approche formaliste porte principalement sur les points suivants :

1. Limiter la sociologie à l'étude des « formes » n'assure pas son caractère spécifique à l'égard des autres sciences sociales. Toute une partie du raisonnement juridique consiste en considérations purement formelles. C'est ainsi que le droit public use des concepts de « souveraineté », d'« autorité » ou de « pouvoir », suivant en cela la tradition du droit romain qui distingue, par exemple, des formes de pouvoir comme l'*imperium*, la *potestas*, la *manus*. Les autres sections du droit comportent toutes une approche formelle.

2. La sociologie diffère de la géométrie en ce que précisément les formes des faits sociaux *ne sont pas* indépendantes de leur contenu. Il faut entendre par « forme » non seulement la définition juridique ou statutaire, mais toutes règles écrites ou coutumières qui constituent les normes d'action de l'unité sociale considérée. Par exemple la forme d'une « coopérative agricole » changera nécessairement si son contenu iraélien est remplacé par un contenu africain. En d'autres termes, quand l'assistance technique israélienne transpose la forme de coopération agricole propre à Israël dans un pays africain, cela implique absolument un changement de la forme en rapport avec la

différence de contenu. De même la forme « Constitution belge » adoptée par la Grèce implique, dans la réalité, des changements sous la pression d'un contenu fondamentalement différent. Mais réciproquement des changements de forme intéressant le même contenu social entraînent inéluctablement quelque modification de celui-ci. Que le III^e Reich succède à la forme d'Etat de la République de Weimar détermine une mutation de la mentalité et des relations sociales des Allemands. D'ailleurs c'était une évolution rapide du « contenu » — les Allemands —, qui avait elle-même préparé pour sa part la mutation de la forme de l'Etat. En conséquence il y a réciprocité d'influence des formes sociales et des contenus sociaux. Le postulat de la sociologie formelle de Simmel est donc faux.

Il est encore faux dans une autre perspective. Si le contenu social, sans changer de qualité, change en quantité, la forme doit nécessairement changer elle aussi.

Exemple : Un club sportif est fondé par vingt personnes, avec un cadre statutaire bien défini. Les membres fondateurs veillent ensuite à coopter des membres aussi semblables à eux-mêmes qu'il soit possible de l'être : même niveau social, même région, même style de vie. Le jour où le nombre des membres sera de quelques centaines, la « forme » prendra tous les traits d'une organisation administrative fondée sur des relations de plus en plus « secondaires » c'est-à-dire de moins en moins influencées par la connaissance directe ainsi que par l'intérêt mutuel et authentique des personnes les unes pour les autres. Dans de tels cas joueront notamment les « lois tendancielles relatives aux effets de la croissance des groupes[36] ».

Pour échapper à ces difficultés dont il avait conscience, von Wiese renonça à appuyer sa sociologie formelle sur la notion de forme conçue par analogie avec la géométrie ou les mathématiques. Il recourut aux définitions d'Aristote : la *forme* est le concept qui s'applique à une classe de phénomènes plus étendue que le *contenu* qui constitue une *sous-classe par rapport à cette classe qui l'englobe.*

Exemple : { forme : les félidés ; contenu : les tigres }

{ forme : la machine ; contenu : la dynamo }

En sociologie : { forme : la subordination ; contenu { : l'esclavage ; : le salariat }

Si cette manière de concevoir l'approche formelle était acceptée, une nouvelle critique surgirait : la sociologie dans ce cas serait spécialisée à l'étude des phénomènes sociaux les plus généraux. Elle ne pourrait s'intéresser qu'aux traits communs à toutes les relations sociales et à tous les groupes sociaux. Elle

36 Voir *Troisième Partie, Chapitre II, V.*

étudierait les groupes en tant que groupes et les relations en tant que relations. Les autres disciplines sociales se préoccuperaient des groupes et des relations constituant des catégories particulières dans la société. L'économie politique serait compétente pour les groupes et les relations économiques. Le droit pour les groupes et les relations juridiques et ainsi de suite.

C'est là une vue de l'esprit qui ne correspond pas à la réalité, car il y a — justifiées par leurs résultats — des sociologies spéciales (de l'économie et du droit notamment) qui se développent à côté de l'économie politique et de la science juridique. Ces sociologies spéciales sont différentes entre elles et aussi de la sociologie générale. Au surplus les relations dans la société ne sont pas d'une catégorie exclusive : une relation principalement économique (de vente, par exemple) est chargée d'éléments non économiques, notamment juridiques, moraux et psychologiques. L'approche sociologique se caractérise par sa « référence au total » ou si l'on veut, aux structures; elle considérera la relation en cause comme une fonction dans un système.

III L'opération typologique

Dès lors une approche formelle des phénomènes sociaux a-t-elle sa place dans la sociologie ? Bien certainement. On l'appelle aujourd'hui « typologie ».

Tout d'abord l'approche typologique ne s'identifie pas avec l'approche sociologique. Celle-ci comporte également les approches fonctionnelle, dialectique, psychanalytique et sociométrique. C'est la combinaison de ces méthodes usant des résultats obtenus par les techniques sociographiques[37], qui produit l'explication sociologique.

La typologie, opération de définition, de comparaison et de classification correspond à la systématique en botanique.

Et cependant le point de départ c'est la constatation que tous les phénomènes de relations humaines sont uniques, différents, particuliers. *Mais s'ils sont sociaux, ils peuvent être classés selon le critère de suffisante similitude.* Suffisante ? Oui, suffisante pour assurer que les phénomènes sociaux considérés répondent à la même définition et soient en conséquence du *même type.* C'est la confrontation permanente des types avec les faits, qui permet de voir si ces types sont l'expression de la réalité : tel phénomène nouvellement décrit est-il conforme au type admis jusqu'à présent ? S'il est trop différent, il faut revoir les définitions et les catégories de la typologie considérées comme valables jusqu'alors. Aussi bien la méthode vise par analyse comparative à classer tous les phénomènes sociaux connus dans les catégories les plus larges possibles, capables de les accueillir en vertu de leur définition.

[37] Voir *Chapitre III.*

Et ainsi l'on obtient des types :

— de systèmes sociaux globaux,
— de systèmes de valeurs,
— de structures sociales,
— de fonctions sociales,
— de groupes sociaux,
— de relations sociales,
— de personnalités de base.

La typologie met en évidence des types concomitants et en conséquence corrélatifs. Elle fait apparaître une cohérence, une logique des formes sociales.

Ainsi tel type d'entreprise économique correspond à tel système économique qui lui-même est corrélatif à tel régime politique, ainsi qu'à tel niveau technique et à telle mentalité générale. L'entreprise de type néocapitaliste influencée par la pression syndicale correspond à un système économique de marché cependant soumis à l'action politique et administrative d'un Etat fondé sur la démocratie au suffrage universel; le niveau technique est celui de la deuxième révolution industrielle (électricité, moteur à explosion, aviation — *ère néotechnique* —), la famille est du type nucléaire et la « personnalité de base » intègre les facteurs psychologiques nécessaires au fonctionnement d'une telle société (notion artificielle d'un temps objectivé, instruction généralisée, sens de la responsabilité, obsession du revenu, grands désirs de consommation). Cet exemple de cohérence des types revient à décrire les sociétés démocratiques occidentales.

La logique des formes sociales permet de formuler des hypothèses de travail. Connaissant le type de telle relation économique et le type de telle relation technique (division du travail) dans une société mal connue, on peut en déduire les types d'autres relations sociales et, finalement, le type même de la société globale. Cette construction théorique sera ensuite confrontée avec les faits.

La typologie permet de dégager, par exemple :

— des types de sociétés globales :
  — société démocratique occidentale,
  — société totalitaire à planification intégrale,
  — société traditionnelle « en voie de développement »;
— des types de cultures ou systèmes de valeurs :
  — culture de l'accomplissement (le Zen japonais),
  — culture du moment présent (Bali, les Indiens Hopis),
  — culture de participation à une édification (les pays socialistes),
  — culture du choix (pays industrialisés occidentaux),
  — culture transmondaine (l'Espagne traditionnelle)[38];

38 On retrouvera ces types culturels à la *Quatrième Partie, Théorie générale de l'action humaine. Chapitre II. L'approche sociologique ou la société comme réalité socioformelle, II, L'acculturation c. Objet final de l'acculturation : les valeurs.*

— des types de sociétés féodales :
  — moyen âge grec (société homérique),
  — moyen âge occidental,
  — féodalité japonaise,
  — féodalités de l'Afrique noire (notamment le Rwanda);
— les types de famille patriarcal, semi-patriarcal et « nucléaire »;
— le type administratif d'organisation, le type militaire et le type coopératif;
— des types de relations sociales :
  — fonctionnelles-dysfonctionnelles,
  — manifestes-occultes,
  — licites-illicites,
  — volontaires-involontaires,
  — conscientes-inconscientes.

Bien entendu le contenu de formes typiques peut évoluer ou subir des mutations : à partir d'un certain seuil l'analyse devra constater la modification du type et changer éventuellement le nombre des types relatifs au phénomène considéré. La règle c'est que les faits sociaux appartiennent au même type aussi longtemps qu'ils restent dans le cadre de la définition. Il ne s'agit donc pas de définitions strictes : elles comportent des marges reconnues comme admissibles. A mesure qu'une typologie se construit en relation avec des faits augmentant en nombre et en précision, elle se précise elle-même et les marges se réduisent.

La typologie participe donc à l'explication des faits sociaux puisqu'elle fait ressortir leurs corrélations. Elle ne dépasse pas cependant un certain stade au-delà duquel les autres approches peuvent aller en s'appuyant d'ailleurs sur les acquisitions typologiques. L'approche fonctionnelle en particulier exige au préalable une analyse typologique qui définisse et mette en corrélation les facteurs en cause. L'approche fonctionnelle reprendra l'analyse en termes de fonctions, de structures et de systèmes.

CHAPITRE V

Approche fonctionnelle

I L'approche fonctionnelle implique une théorie générale

Au Congrès international de Sociologie tenu à Washington, en septembre 1962, l'un des rapporteurs, Gelner, dénonçait une « erreur » : faire de la méthode fonctionnelle une théorie.

Il faut s'entendre. La méthode fonctionnelle est fondée, nous l'avons vu, sur une hypothèse fondamentale de travail. Mais dire que le social est constitué de systèmes c'est simplement supposer que le social puisse être objet de recherche scientifique. Si cette supposition était abandonnée, il faudrait renoncer au but même de l'approche scientifique qui vise à dégager des « régularités ». Cette supposition n'est donc pas une théorie, c'est un point de vue nécessaire.

En fait l'approche systématique et fonctionnelle va bien au-delà. Elle implique en outre plusieurs postulats au sujet des systèmes sociaux :

— Ils sont dynamiques et peuvent changer dans les limites de certaines marges.

— Ils sont organiques, leurs organes étant physiquement séparés (discontinuité) et jouissant d'une autonomie propre. Ce postulat différencie profondément les systèmes sociaux des systèmes biologiques et des systèmes mécaniques.

— Ils comportent un système de valeurs homologues mais l'accomplissement social de celles-ci est plus ou moins « décalé » par rapport à ce système.

— Ils comportent également des processus d'autocompensation de caractère homéostatique, comme les systèmes biologiques, ce qui implique une action intégrative exercée par les systèmes en tant que tels.

— Leurs facteurs sont en rapport de corrélation, d'interdépendance, et, en conséquence, doivent être approchés selon les principes du raisonnement fonctionnel en mathématiques.

— Les facteurs sont des fonctions qui ont le double caractère d'être récurrentes et de répondre à des *besoins* relatifs soit à l'existence physique des hommes, soit à la réalisation du système de valeurs corrélatif au système social considéré[39]. Au surplus ces fonctions ne sont à traiter que sous l'angle de leur

[39] La référence de la fonction aux besoins est une vue de Malinowski mais qui au-delà de lui remonte à Durkheim.

contribution à l'existence et à la continuité des structures (fonctions les plus permanentes et les plus rigides c'est-à-dire résistantes à des changements significatifs). Ceci ne signifie pas que les fonctions soient la *cause* du système, car celui-ci est déterminant des fonctions. Il y a réciprocité d'influence mais le système a un quantum d'action plus grand. Dans le cas contraire il se dissout.

Ces postulats constituent incontestablement une théorie générale des systèmes sociaux. Mais si c'est une théorie, c'est-à-dire au sens scientifique une hypothèse cohérente de travail, ce n'est pas une doctrine, ce n'est pas un ensemble de propositions intégrées, qui serait considéré par son agencement même comme une vérité démontrée. C'est pourquoi nous nous abstenons d'user du terme « fonctionnalisme » dont le suffixe « isme » suggère une tendance doctrinale et dogmatique. Nous parlerons d'approche et de méthode fonctionnelles des phénomènes sociaux. Celles-ci impliquent une constante mise en réciprocité des perspectives entre théorie d'une part, et faits d'autre part.

Robert King Merton écrit : « L'orientation centrale du fonctionnalisme (*sic*) est l'interprétation des données par leurs conséquences à l'égard de structures plus grandes où elles sont impliquées[40]. » L'explication atteint son plus haut degré de valeur démonstrative s'il est possible de se référer au système social total qui englobe les données considérées.

Cette approche voit aujourd'hui son actualité renouvelée car elle correspond à l'attitude cybernétique à l'égard de toutes les variétés d'organismes[40b1a].

II Référence de la fonction à un système

L'approche fonctionnelle est issue de la systématisation des méthodes d'analyse des petites sociétés primitives, par les ethnologues et les anthropologues sociaux. Celles-ci sont des objets de recherche privilégiés parce qu'elles constituent chacune un système social global que l'analyse peut saisir dans son ensemble sans recourir à des moyens d'investigation d'une grande ampleur et dans un temps suffisamment limité. Ces sociétés sont pratiquement closes et *relativement* peu complexes. Bronislaw Malinowski a mis en forme théorique cette approche scientifique particulière et l'a généralisée de manière à la rendre valable pour *toutes* les sociétés[41]. Malinowski devait en conséquence affirmer

40 Pour tout ceci on consultera avec fruit : Robert K. MERTON, *Eléments de théorie et de méthode sociologique,* Paris, Plon, janvier 1966, 514 pages. Merton, notons-le, n'a rien d'un esprit dogmatique.

40b1a Les travaux de l'*Association internationale de Cybernétique* sont révélateurs à ce sujet.

41 A. RADCLIFFE-BROWN a la même optique : « Je définirais la fonction sociale d'un mode d'activité socialement standardisé ou d'un mode de pensée, comme sa relation avec la structure sociale, à l'existence et à la continuité de laquelle il apporte quelque contribution ». (Voir « On social structure » dans *Journal of Royal anthropological Institute,* vol. LXX, 1940, p. 40. Ce texte clé est repris par GOULD et KOLB dans

que les raisonnements fonctionnels ne valent que par référence à la seule société globale. Ceci le conduit quelquefois, pour les sociétés modernes, à des démonstrations excessivement subtiles.

Donnons un seul exemple de cette démarche intellectuelle. Les deux boutons du dos de l'habit de cérémonie sont un fait « récurrent », donc ils sont fonctionnels et contribuent au maintien de structures de la société globale... Comment le démontrer ? L'habit remonte en droite ligne au vêtement du cavalier de l'Ancien Régime : il est ouvert devant, les poignets des manches comportent des boutons devenus aujourd'hui symboliques mais qui étaient destinés à fermer les manches à la poussière et au vent, les deux pans sont séparés jusqu'à la taille pour ne pas gêner la position du cavalier, ils peuvent être repliés pour ne pas être froissés entre le corps et la selle, leur extrémité peut être fixée par une boutonnière aux deux boutons du dos du vêtement. L'origine de notre habit de cérémonie est donc bien établie par sa forme et par des survivances fonctionnelles. Les deux boutons sont la marque la plus gratuite de cette filiation. Or les cavaliers de l'Ancien Régime c'étaient les nobles, et leur vêtement était caractéristique de l'aristocratie. La classe bourgeoise que la Révolution a hissée au pouvoir porte cérémoniellement un vêtement de classe dirigeante. La récurrence des deux boutons s'explique par la nécessité de garder son allure à ce costume jusque dans des détails devenus symboliques. Dès lors la paire de boutons contribue bien à la continuité des structures de la société globale bourgeoise et l'habit se maintient aujourd'hui avec ces deux boutons dans la mesure même où la société actuelle reste bourgeoise. Bien sûr la conscience de tout ceci n'est que vague ou très partielle, mais ce sont précisément les fonctions latentes qui sont les plus significatives. On donnera à Malinowski le bénéfice de l'ingéniosité.

En fait l'évolution du vêtement masculin en Occident obéit à des règles de survivance et de progressive modification qui relèvent d'une structure sociale intermédiaire : celle du milieu professionnel producteur des vêtements, qui a ses régularités propres et ses traditions relatives au métier, au dessin, à la confection, aux actes opératoires. Il y a évidemment une relation entre l'activité de ce milieu et les besoins subjectifs et objectifs des groupes sociaux, besoins qui évoluent avec ceux-ci. Les explications les plus démonstratives seront trouvées par référence à ces structures professionnelles, plutôt que par référence à la société globale.

leur *Dictionary*, s.v. *Fonction*). La notion de fonction perd de sa signification si l'on escamote celle de structure à laquelle elle se réfère organiquement. Néanmoins Ralph LINTON développe une conception orientée vers l'approche fonctionnelle : « La fonction d'un trait-comportement c'est la somme du total de ses contributions pour la perpétuation de la configuration socio-culturelle. » (*The study of man*, New York, Appleton Century, 1936, p. 404). De même Emilio WILLEMS : la fonction c'est « la contribution qu'un élément de civilisation apporte à la perpétuation d'une configuration socio-culturelle déterminée. Généralement la fonction totale peut être décomposée en fonctions particulières se rapportant à la satisfaction de besoins concrets du groupe ». (Voir *Dictionnaire de sociologie*. Adaptation française d'Armand CUVILLIER, Paris, Marcel Rivière et Cie, 1961).

Il est admis actuellement que les fonctions, dans les grandes sociétés modernes, puissent se rapporter à des structures qui constituent des subsystèmes dans l'ensemble global total. La référence au total n'est pas toujours possible directement. En fait il faut dans de nombreux cas situer des fonctions dans des structures intermédiaires. R. King Merton précise : « Les fonctions sociales d'une organisation contribuent à déterminer sa structure (*y compris le recrutement de son personnel*) comme la structure contribue à déterminer l'efficacité avec laquelle les fonctions sont remplies[42]. »

III Modes de raisonnement fonctionnels

Passons en revue les modes de raisonnement propres à l'approche fonctionnelle. Nous nous inspirerons ici de Robert K. Merton qui nous paraît avoir le mieux dégagé les fondements de la méthode.

A. L'EXIGENCE FONCTIONNELLE

Le schéma de ce raisonnement est le suivant : « *Si* telle structure est nécessaire à la durée d'un système, *il faut* que telle fonction s'accomplisse et de telle manière... » Ce raisonnement déterministe est emprunté à la biologie et s'applique donc aux êtres vivants.

Exemple : « *Si* la vie de la cellule doit subsister et comporte la nécessité structurelle d'une combustion d'oxygène, *il faut* qu'elle reçoive un apport de ce gaz et que, dans un organisme continu, un fluide (le sang) diffuse régulièrement l'oxygène. Dès lors, le sang *doit* circuler à une vitesse suffisante pour fournir aux cellules vivantes la quantité nécessaire d'oxygène. En conséquence les organes circulatoires et notamment le cœur, qui joue le rôle de pompe foulante, *doivent* avoir les caractéristiques que l'anatomie met en évidence. »

En matière sociologique un raisonnement d'exigence fonctionnelle est fait par Leroi-Gourhan au sujet du « déterminisme de l'outil ». Un besoin opérationnel étant établi (couper, creuser ou percer par exemple), les exigences fonctionnelles résultent des facteurs suivants :

— Le nombre limité de solutions techniques pour réaliser l'opération.

— L'état de la dialectique de la technique dans le milieu social considéré : les formules acquises.

— Les contraintes de la matière :

  — à travailler avec l'outil,

  — pour fabriquer l'outil.

[42] Ceci a été mis à juste titre en évidence par Armand CUVILLIER dans son *Manuel de sociologie*, Paris, P.U.F., éd. de 1962, II, p. 85.

Mais les traditions mentales du groupe social peuvent freiner l'action des exigences fonctionnelles. Quand une forme technique existe, elle tend à persister même si un progrès a fait adopter une nouvelle matière ou une nouvelle source d'énergie qui permettrait une forme plus rationnelle : le peuple Haïda usant du bois pour faire des cuillers leur donne un profil courbe comme au temps où elles étaient fabriquées avec des cornes de chèvres sauvages. De même les premières automobiles avaient la forme de charrettes sans timon. C'est la réaction du social sur le technique; ces derniers exemples montrent que le social résiste aux exigences fonctionnelles mais avec le temps l'exigence technologique l'emporte régulièrement sur la survivance sociale.

Dans l'*Encyclopédie* Diderot à propos de la « machine à faire des bas » formule les observations suivantes : « On peut la regarder comme un seul et unique raisonnement dont la fabrication de l'ouvrage est la conclusion; aussi règne-t-il entre ses parties une si grande dépendance qu'en retrancher une seule, ou altérer la forme de celles qu'on juge les moins importantes, c'est nuire à tout le mécanisme. » Nous sommes en présence ici du type même de raisonnement fondé sur l'exigence fonctionnelle. Il est ici remarquablement bien appliqué à un système mécanique.

Exemple sociologique d'exigence fonctionnelle : « *Si* des entreprises du type occidental doivent constituer le cadre des investissements industriels dans un pays sous-développé, *il faut* que les motivations (notamment dans le domaine du travail, de l'organisation et des besoins de consommation) ainsi que les conduites (notamment quant à la psychologie du temps et au désir de qualification) soient typologiquement cohérentes avec ce type d'entreprise. » Faute de quoi l'industrialisation sous cette forme sera vouée à l'échec.

B. FONCTIONS MANIFESTES ET FONCTIONS LATENTES

Durkheim disait déjà : « Nous usons du mot fonction de préférence à fin ou but. Qu'il y ait une correspondance entre le fait considéré et les besoins généraux de l'organisme social est indépendant du caractère intentionnel ou non de ce fait. »

Dans cet ordre d'idées on distingue les *fonctions manifestes* et les *fonctions latentes.*

Les fonctions manifestes sont comprises et voulues par les participants. Les fonctions latentes — bien que réelles — ne sont pas perçues par eux. Il en est ainsi des cérémonies rituelles des Hopis[43] en vue de provoquer la pluie. L'objet manifeste est d'obtenir de l'eau. A cet égard, la fonction est inefficace et constitue une perte d'énergie sociale. L'objet latent, c'est la survie économique et culturelle du groupe qui, sans cela, s'étiolerait et serait en proie à des forces centrifuges. Les cérémonies se font, en effet, dans le cadre d'un grand rassemblement des Hopis. Celui-ci est l'occasion de marchés, de manifestations culturelles, d'appariement des couples, de louages de services, qui assurent —

[43] Indiens pueblos du Sud-Ouest américain.

alors que les Hopis sont entourés de milieux sociaux prêts à répondre à leurs besoins sur le plan individuel — une prédominance des relations internes et le maintien du genre de vie avec ses traits de consommation traditionnels.

Si la fonction manifeste disparaissait, son rôle latent cesserait. Si les Hopis prenaient conscience de la vanité de leur rituel ou voyaient résoudre le problème de l'eau par les techniciens modernes, ils devraient être poussés, s'ils ne le faisaient eux-mêmes, à transformer la fonction latente en fonction manifeste, dans la perspective de la pérennité de leur société globale.

L'ignorance de fonctions latentes peut conduire à des erreurs d'analyse.

A cet égard est très illustrative l'expérience faite dans les années '30 par la *Hawthorne Western Electric.*

Le but était de comparer le rendement de deux groupes aussi identiques que possible, de travailleurs prélevés sur la « chaîne » générale, l'un maintenu dans les conditions d'éclairage de la « chaîne » (groupe témoin), l'autre bénéficiant d'un éclairage présumé meilleur. Le résultat paradoxal fut l'accroissement semblablement égal du rendement des deux groupes, comparé à celui de la « chaîne » normale. L'explication en était simple : si la fonction manifeste du « travail en petits groupes » était l'épreuve d'une technique d'éclairage, la fonction latente de ce mode de travail est de créer un état psychologique et relationnel qui améliore le rendement.

La recherche des fonctions latentes est importante car elle est révélatrice des besoins organiques et spécifiques des structures d'un système social.

C. LE SUBSTITUT FONCTIONNEL

Quand une fonction ne répond plus convenablement au besoin qu'elle doit satisfaire et que ce besoin est relatif au maintien d'une structure, un substitut fonctionnel se constitue. A son défaut, c'est le système social lui-même qui subira une crise aboutissant à sa destruction ou à un changement affectant son essence (changement de type). Le nouveau système est alors lui-même, pour le milieu humain en cause, un substitut fonctionnel de caractère global.

Exemple d'un substitut à une fonction :

Les régimes de pensions légales sont des substituts à la fonction traditionnelle remplie par la famille et consistant à assurer l'entretien des vieux. La famille actuelle réduite au couple, les types de logement urbain, les modalités d'entretien des intérieurs, les modes de vie, la mentalité « intimiste » des couples sont de plus en plus incompatibles avec la fonction ancienne.

Exemple d'un substitut fonctionnel affectant globalement le type de société considéré :

La féodalité du Moyen Age occidental est un substitut à l'accomplissement de la fonction d'ordre public et à celle de protection militaire, fonctions insuffisamment réalisées par l'Etat central affaibli (les descendants de Charlemagne). A un régime d'intégration globale du pouvoir se substitue un mode organique de décentralisation.

Autre modalité de substitut fonctionnel : certaines fonctions non officielles assument la réponse à des besoins non satisfaits par des fonctions officielles. Le « boss » ou chef politique local aux Etats-Unis, s'attache à obtenir, même en contradiction avec la lettre des règlements, que satisfaction soit donnée à des individus qui expriment des besoins que ne rencontrent pas les lois[44]. Sociologiquement l'administration n'admet que des relations « secondaires » (anonymes, sans affectivité, abstraites, interchangeables) avec les administrés : c'est là son rôle formel et seul ce mode de relations garantit l'égalité de traitement des assujettis. Mais cette procédure rend impossible de prendre en considération les cas « marginaux »; les rencontrer postule une personnalisation, des relations « primaires » que rejette le régime administratif. Le « boss » se substitue à cette carence sociale, mais au détriment du respect de la règle. Fonctionnel au niveau social, ce comportement est dysfonctionnel au niveau institutionnel. Le substitut fonctionnel est réalisé, dans le cas présent, par un gain fonctionnel du « boss ».

D. LE GAIN FONCTIONNEL ET LA PERTE FONCTIONNELLE

Certains groupes sociaux assument de nouvelles fonctions; ils sont en gain fonctionnel. C'est ainsi que tout groupe en croissance, dont le nombre de membres est important et significatif au niveau de la société globale, devient progressivement *multifonctionnel.* Le syndicat s'occupera d'éducation et de culture. Il organisera des groupes de jeunesse. Il passera de la défense des intérêts des travailleurs à des prises de positions politiques et économiques. Il s'attachera à défendre les intérêts des consommateurs. Il en est de même pour les Eglises, qui s'occupent d'enseignement, de culture, de mouvements de femmes et de jeunesse. A ce degré d'importance, les groupes, selon la formule d'Eugène Dupréel, tendent au « développement intégral », en d'autres termes rivalisent avec l'Etat.

Certains groupes au contraire sont en *perte fonctionnelle.* C'est aujourd'hui le cas des trois groupes « primaires », cadres traditionnels du contrôle social : la famille, l'église locale (la paroisse), la communauté locale (le village ou le quartier)[45].

Ce processus permet de dégager une loi plus générale : « Les groupes primaires sont multifonctionnels dans la mesure même où la société globale est moins complètement intégrée. Dans la mesure au contraire où celle-ci s'intègre plus complètement — comme c'est par exemple le cas des sociétés contemporaines du « milieu technique » — les groupes primaires marquent des pertes fonctionnelles. Le substitut aux fonctions perdues est toujours à rechercher dans ce cas au niveau de la société globale ». Que l'on reprenne en considération, à cet égard, la fonction de « soutien des vieux ».

[44] Voir Robert K. MERTON, *op. cit.*, pp. 26 et suiv.

[45] Pour tout ceci voir *Troisième Partie, Les formations sociales générales, Chapitre II, VI. La dynamique fonctionnelle des groupes sociaux.*

E. LA SURVIVANCE FONCTIONNELLE

Si une fonction cesse de remplir son rôle, il arrive qu'elle ne disparaisse pas. Elle se survit pour assumer un rôle auxiliaire ou partiel.

C'est ainsi qu'après l'anéantissement du régime royal, la République romaine maintient cependant dans ses institutions un *Rex,* titre donné au *Pontifex Maximus.* Les Rois des temps anciens assumaient, en effet, la fonction d'intercession entre les hommes et les dieux : c'étaient des rois-thaumaturges. Ils étaient la caution de l'ordre cosmique. Sous cet aspect, les Romains, dans leur superstition, ne pouvaient songer à les supprimer. De là leur astuce sur le plan institutionnel.

Certaines fonctions se survivent en dépit du fait qu'elles cessent de répondre aux besoins qui les justifiaient. La noblesse de l'Ancien Régime était devenue, à la fin de celui-ci, une survivance fonctionnelle *car, dès l'établissement de la* monarchie absolue, elle cessait d'assumer son rôle de protection militaire, d'ordre public et de responsabilité directe de l'exploitation des domaines. Cette survivance avec le maintien des privilèges était garantie par la Royauté au prix de l'abandon total du pouvoir régalien antérieurement dispersé parmi les seigneurs, le pouvoir étant de nouveau concentré dans les mains du Prince. De telles survivances sont des phénomènes d'« ossification » sociale.

F. LA DYSFONCTION

La dysfonction est une activité orientée négativement à l'égard de l'existence et de la continuité de structures. S'il s'agit d'un acte exceptionnel la dysfonction ne pose pas de problème théorique. Il n'en est pas de même si elle est récurrente, car cette qualité même devrait en principe signifier que l'activité en cause est... fonctionnelle, sinon elle ne se répéterait pas. Ceci revient à dire que si une dysfonction possède les caractères sociaux qui lui permettent de résister aux sanctions et aux pressions sociales, elle devient une fonction. Ainsi tel acte de délinquance exceptionnel est dysfonctionnel sans aucun doute. Mais les gangs de jeunes, les organisations criminelles, les mouvements subversifs, les affaires exploitant le vice, qui sont consciemment opposés au système de valeurs de la société, auraient un rôle fonctionnel !

Tout d'abord on remarquera que la persistance de dysfonctions fait prendre conscience à la société ou/et à des organisations et institutions responsables, de défauts et de carence de l'ordre social. Il peut s'agir d'insuffisance des organes de détection et de répression. Il peut s'agir d'un affaiblissement de la moralité générale, qui détermine l'acceptation tacite de pratiques en principe condamnables et favorise celles-ci par la tolérance ou par une complicité plus ou moins active. Il peut s'agir de déficience objective des institutions : le système scolaire peut être conçu de manière telle qu'il soit incapable d'assimiler certaines catégories de jeunes. Le système économique peut créer des taux et des zones de chômage et de misère, générateurs d'activités illégales et immorales, dernier recours de la lutte pour la vie. Une politique de logement et d'urbanis-

me, quantitativement et qualitativement déficiente, peut entraver les fonctions de la famille, favoriser même l'éclatement des cellules familiales et engendrer des situations de frustration affective et d'abandon éducatif, de nature à rendre impossible la socialisation des jeunes. Une morale sexuelle inadaptée à des situations de fait (surnombre des jeunes femmes par rapport aux jeunes hommes en Allemagne après la dernière guerre) ou décalée par rapport à l'évolution des croyances religieuses, une éducation sexuelle pratiquement inexistante de la majorité des jeunes et les frustrations qu'une telle situation entraîne à l'égard des besoins physiques et affectifs normaux, peuvent produire, sous des formes traditionnelles ou nouvelles, des développements largement organisés de la prostitution. Toutes ces dysfonctions à l'égard de structures fondamentales, par leur installation dans des sociétés modernes, posent concrètement des problèmes, en font prendre conscience au public et conduisent à des renforcements de l'appareil répressif ou/et aux adaptations institutionnelles nécessaires. Elles produisent, le cas échéant, des revisions et des reclassements des valeurs, sacrifiant les valeurs jugées mineures à des valeurs jugées fondamentales.

En réalité certaines dysfonctions jouent non seulement un rôle d'alerte sociale, mais même sont des substituts fonctionnels. Le gang des jeunes est un substitut à un cadre familial solide apportant éducation, respect des normes, sécurité et affection. De tels groupements soumettent les nouveaux membres, les *« survenants »*[46], *à des épreuves souvent pénibles* (valorisation personnelle en compensation des échecs scolaires et sociaux ?). Leurs normes sont rigoureuses : solidarité du groupe, protection mutuelle quels que soient les risques, respect absolu des rites relationnels, obéissance inconditionnelle aux consignes, règle de la vérité mais uniquement à l'intérieur du groupe, devoir de mutisme à l'égard des tiers, honnêteté dans le partage des « butins » (biens volés), un « certain style » (bien sûr c'est un « mauvais genre » aux yeux des personnes socialement bien adaptées). La petite société du gang est un substitut aux carences des groupes et institutions de la vie sociale normale, spécialement la famille et l'école. Dès lors, si la répression s'impose pour la protection des personnes et des biens, elle peut se muer en rééducation s'appuyant sur les « valeurs » sociales du groupe déviant dont les buts conscients sont dysfonctionnels mais non les relations internes au groupe et la valeur même d'attachement à celui-ci.

D'ailleurs des activités sociales normalement fonctionnelles peuvent devenir dysfonctionnelles dans des conditions déterminées. Robert King Merton a fort bien montré qu'un respect trop formel des normes peut rendre l'action d'une organisation administrative nettement dysfonctionnelle. C'est à ce point vrai que le conformisme parfait aux prescriptions réglementaires constitue une forme de sabotage : la « grève du zèle ». En conséquence l'excès d'obéissance aux normes est dysfonctionnel autant qu'une certaine négligence. Que dire du caractère socialement dysfonctionnel du puritanisme, surenchère éthique ?

[46] Voir *Troisième Partie, Les formations sociales générales. Chapitre II. Le groupe social, II. Le phénomène de survenance.*

Autre aspect : si les conditions changent objectivement, le refus d'adapter les normes rend bientôt celles-ci dysfonctionnelles. Ainsi des situations de guerre doivent nécessairement entraîner l'assouplissement de bien des règlements : par exemple les heures d'ouverture des lieux de loisirs publics et l'interdiction du « tapage nocturne » dans les villes accueillant des permissionnaires; il en est de même pour les régimes d'examens et d'études établis en faveur des démobilisés. Dans ce cas, il est évident que le refus de modifier les normes serait dysfonctionnel.

Dans tous les groupes comptant des « assujettis » et des « cadres » chargés d'imposer le respect de normes officielles, le sous-groupe des « assujettis » applique des sanctions, au moins morales, à l'égard de ceux qui « exagèrent » l'obéissance aux normes officielles : des limites sont imposées qui ne compromettent pas la fin en vue de laquelle le groupe existe, mais préservent autant que possible l'autonomie des « assujettis », solidaires à cet effet. Un équilibre tacite est acquis et devient tradition non écrite. C'est elle qui, en fait, est alors la vraie règle pour tous, « cadres » comme « assujettis ». Qui la transgresse pour revenir aux normes *officielles,* encourt des sanctions qui pour n'être pas « officielles » n'en sont pas moins efficaces (« brimades », « mise en quarantaine » pour les assujettis, « sabotage » à l'égard des cadres si l'initiative « formaliste » vient de ceux-ci). Cette analyse vaut notamment pour l'armée et pour l'école.

Il y a un dernier aspect à prendre en considération. La compétition de groupes en vue d'assumer l'existence et la continuité de structures constitue évidemment en soi une dysfonction. La famille, la religion et l'Etat peuvent par exemple se disputer des fonctions éducatives. Au vrai cette compétition a des effets dysfonctionnels, ne fût-ce que par le retard qu'elle apporte à la mise en vigueur de solutions nécessaires au plan global ou par l'excès de moyens mis en œuvre en vue du même objet (productivité sociale diminuée), sans compter les atteintes à la cohésion globale de la société et à la cohérence de l'éducation.

G. CONFLIT ET ANALYSE FONCTIONNELLE

Thurlings confronte le concept de conflit avec l'approche fonctionnelle, en se référant aux travaux de Dahrendorf, de Moor et J. Rex[47].

En fait tout conflit vise dans le chef d'au moins une des parties à l'établissement d'un nouvel ordre dans un domaine social déterminé. En cela il tend à adapter les structures en vue d'une meilleure réalisation de certaines valeurs (par exemple, dans le secteur des conditions de travail : « plus de justice sociale »; dans le secteur de l'urbanisme : « plus de beauté »; dans le secteur des institutions scientifiques : « plus de vérité »). Le conflit apparaît dans cette perspective comme un mécanisme d'institutionnalisation.

[47] J.M.G. THURLINGS, *The dynamic function of conflicts* dans *Sociologia Neerlandica,* Vol. II, nº II, été 1965.

Le jeu conflictuel est le suivant. Deux groupes s'affrontent, l'un essayant de transformer ses revendications en position de droit, l'autre s'y opposant. Au départ il y a incompatibilité. Le processus va conduire à rendre compatible ce qui ne l'était point. Un conflit nuisible à des tiers ou à la société globale entraîne inéluctablement un arbitrage sous la caution du « groupe de force » — l'Etat —, au nom de l'ordre public. Mieux, dès le moment où le conflit en soi apporte objectivement plus d'inconvénients aux groupes opposés que la victoire n'apporterait à l'un d'eux d'avantages, les conditions sont nées d'une négociation en vue d'un compromis.

Au surplus visant à enlever aux conflits leurs seuls caractères dysfonctionnels, il arrive que le pouvoir politique leur impose des limites, comme c'est le cas pour le droit de grève.

Enfin certains conflits sont institutionnalisés et transposés du domaine de la mobilisation de la force et de la pression économique, à celui de la négociation présidée impartialement voire arbitrée. Les solutions sont traduites en conventions où les parties s'interdisent tout conflit pendant la durée d'application de celles-ci. On a reconnu ici le régime des *Commissions paritaires* et des *conventions collectives.*

Tout ceci démontre que si le conflit est un acte dynamique au point de vue social, il n'est pas *en soi* dysfonctionnel. Il comporte des aspects constructifs. Il peut déboucher dans la dialectique du dialogue[48].

D'ailleurs tout conflit accroît le degré d'intégration et la conscience des groupes qui y sont engagés; il renforce la fidélité à leurs valeurs et la promotion de celles-ci; il tend à supprimer les dysfonctions *internes* aux groupes engagés. A ce niveau le conflit est nettement fonctionnel.

Le conflit n'est que l'expression d'une opposition réelle résultant de la conviction, dans un groupe au moins, qu'une valeur du système social est mal traduite dans la réalité. Dès lors la résorption du conflit renforcera les structures soit, si satisfaction suffisante est donnée au groupe revendicatif, par une meilleure intégration dans la société globale, soit, si la victoire est acquise au groupe « conservateur », par la confirmation dans la réalité sociale de l'interprétation contestée. Le groupe « conservateur » d'une norme n'est pas toujours « à droite » : c'est le cas par exemple d'organisations syndicales qui arrivent à faire rejeter des revendications tendant à imposer au droit de grève des limites qui dépassent les nécessités de l'ordre public. Les syndicats veulent « conserver » un statut acquis.

Les dysfonctions et les conflits ont donc des caractères fonctionnels. *Mais sous une réserve fondamentale :* l'opposition à l'existence et à la continuité des structures ne peut dépasser les marges de tolérance du système social considéré. En termes fonctionnels les dysfonctions et les conflits ne peuvent l'emporter sur les capacités d'autocompensation, de rééquilibration du système ou encore le quantum d'action des dysfonctions ne peut être supérieur à celui de la force intégrative du système social. Sinon c'est sa destruction qui commence et la dynamique fonctionnelle entre dans la dialectique « révolutionnaire »[49].

[48] Voir *Chapitre VI. Approche dialectique.*
[49] Voir *Chapitre VI, II La dialectique marxienne.*

IV Les étapes de l'analyse fonctionnelle

Nous pouvons à présent dégager les étapes de l'analyse fonctionnelle :

1. Définition de la fonction, sa place dans la typologie en cause.
2. Définition de la structure à laquelle cette fonction se rapporte.
3. Description suffisante de tout le contexte constitué par le système social.
4. Etude du besoin auquel répond la fonction.
5. Analyse des mécanismes par lesquels la fonction est remplie : techniques de division du « travail » (au sens large), prescriptions cérémonielles et relationnelles, institutions et règles statutaires (y compris les lois), éducation, pression sociale, attitudes (en rapport avec les valeurs et la « personnalité de base ») et motivations.
6. Exigences fonctionnelles.
7. Fonctions latentes éventuelles.
8. Substituts fonctionnels et survivances éventuels.
9. Aspects dysfonctionnels éventuels. Analyse des conflits.
10. Comparaison de la fonction complètement analysée et expliquée avec des fonctions analogues : inductions typologiques nouvelles[50].
11. Recherche des « régularités ».

V Critiques de l'approche fonctionnelle et réponses à ces critiques

Cette approche procéderait d'une téléologie latente. Sa conception serait statique et couvrirait une idéologie conservatrice. Le raisonnement fonctionnel au surplus ne produirait par son verbalisme que des trivialités et des tautologies.

Dans son principe le raisonnement fonctionnel postulerait le finalisme des fonctions : toute relation sociale y semble conçue pour répondre à un but déterminé et est légitimée par celui-ci. Bien mieux, ce finalisme serait moralisateur : les fonctions se traduisent, dit-on, en actions qui ne sont significatives que si elles respectent les normes correspondant aux structures existantes. Ainsi le tabou de l'inceste a pour fonction de protéger la famille nucléaire contre des rivalités sexuelles internes; la fonction coïncide ainsi avec la morale en vigueur. Elle est concept purement idéologique.

[50] Les étapes 1 à 10 marquent le va-et-vient entre théorie et réalité.

D'autres ajoutent que là où ce finalisme n'est pas moralisateur, il ne constitue qu'un mode de justification détaché ou cynique de *tout* ce qui est. On cite l'exemple de cas de prostitution simplement expliqués par le fait qu'il y a déséquilibre numérique entre les sexes dans certaines situations dues à la guerre.

Mais dans l'ensemble tout se passe comme si les sociologues, avec leur point de vue fonctionnel, ne cessaient de plaider pour le maintien d'un équilibre social par définition stable, intégré, harmonieux. Tout changement serait, dès lors, négatif. Et si par exemple un système social comportait l'antisémitisme, une attitude antiraciste deviendrait dysfonctionnelle. En conséquence autant remplacer le terme « fonctionnel » par les termes « socialement approuvé » et le terme « dysfonctionnel » par les termes « socialement désapprouvé ». Non seulement la méthode apparaît, dit-on, comme conservatrice, mais elle est tautologique. Elle entre dans le jeu de n'importe quel système en lui apportant le réconfort de considérer tout ce qu'il approuve comme par là même fonctionnel.

Selon R. Bastide « Le fonctionnalisme explique bien pourquoi les choses subsistent, mais il n'explique pas pourquoi elles changent[51]. »

Dans l'approche fonctionnelle une terminologie tiendrait lieu de raisonnement. Dire que telle activité est une « fonction manifeste » parce que les participants ont un but conscient, n'explique rien. Appeler les pensions légales « substitut fonctionnel » aux devoirs anciens des familles, ce n'est pas expliquer les raisons de ce changement social.

L'analyse de la façon dont une institution fonctionne est, dit-on, une pure trivialité. Or c'est cela que produirait le raisonnement fonctionnel.

On répondra à ces critiques que les activités fonctionnelles sont présentées comme des constatations. Les corrélations entre les actes et les motivations, les rôles et les structures sont des exigences fonctionnelles qui dans un système social donné ne peuvent être autres que ce qu'elles sont. Ces exigences les hommes en prennent conscience ou non : les fonctions sont donc manifestes ou latentes. Mais nous avons montré que des aspects dysfonctionnels (donc apparemment incompatibles avec les structures et les valeurs) sont en fait fonctionnels s'ils sont récurrents et s'ils ne dépassent pas les marges de tolérance du système. Eux aussi dans une perspective idéologique seraient légitimes... Car ce sont les raisonnements relatifs aux dysfonctions, aux conflits et aux substituts fonctionnels qui expliquent les changements sociaux. Il est donc faux de prétendre que l'approche fonctionnelle a un caractère statique et qu'elle est en conséquence conservatrice. Elle écarte d'ailleurs les jugements de valeur : elle constate et explique. Facteur de prise de conscience elle ouvre le champ soit aux fonctions normatives et compensatoires du système social, soit — et c'est ce que certains ne veulent pas voir — aux initiatives pacifiques ou violentes de réforme sociale. Mais ce sont là des conséquences de la méthode et non des fins de celle-ci.

Bien sûr notre réponse à l'objection de finalisme n'implique pas la négation du finalisme quand il s'agit de fonctions manifestes : les hommes accomplissent

51 Voir « La causalité externe et la causalité interne dans l'explication sociologique », dans *Cahiers Internationaux de Sociologie*, XXI, nouv. série, juillet-déc. 1956, pp. 77-99.

ici des actes récurrents dans des buts explicites. La critique portait en fait sur l'interprétation des fonctions latentes.

Si l'approche fonctionnelle a encouru le reproche d'être statique, c'est que ses origines y inclinaient. En effet le « fonctionnalisme » dont, on le sait, Bronislaw Malinowski s'est fait le théoricien en systématisant les méthodes empiriques des ethnologues et des anthropologues sociaux, s'appliquait en vertu de son origine même aux petites sociétés dites primitives. Celles-ci se caractérisent notamment par leurs tendances traditionalistes, leur souci de conserver l'équilibre des relations de l'homme avec la nature et des hommes entre eux dans la société. Rien d'étonnant à ce que l'objet même de l'analyse n'ait permis de faire appel qu'à des implications tendant à rendre compte du caractère statique des coutumes et des institutions.

Appliquée aux grandes sociétés modernes telle qu'elle s'était développée à l'usage de l'ethnologie et dans les limites des besoins de celle-ci, l'approche fonctionnelle est dès lors apparue comme statique et même de tendance conservatrice puisqu'elle aboutissait à expliquer, donc à justifier, les structures existantes sans se préoccuper du « changement social » caractéristique des sociétés modernes mais combattu par les groupes privilégiés. Cependant la prise en considération des dysfonctions récurrentes, des conflits et des substituts fonctionnels a bientôt dépassé le fonctionnalisme marqué par l'ethnologie.

Un anthropologue britannique, Gregory Bateson, avait déjà ressenti la nécessité d'une dimension de « changement » dans l'approche fonctionnelle. Il l'envisage en l'associant au concept d'« équilibre dynamique », « ... grâce auquel il montre que *tout*[52] système social, en dépit de ses *apparences* statiques, comporte *au moins*[52] des changements de petite ampleur qui surgissent continuellement et se compensent les uns les autres[53] ».

Et la partie dynamique de l'approche est non seulement l'opposé d'une démarche conservatrice ou justificative mais une modalité transformatrice et progressiste d'analyse sociologique. Si l'approche fonctionnelle explique quels processus maintiennent les systèmes et comment ils tendent à durer, elle montre aussi ceux qui les font changer ou les détruisent. Il appartient aux hommes et aux groupes ayant pris conscience de la situation d'y adapter leur action conservatrice, réformatrice ou révolutionnaire... La sociologie n'est pas normative. En soi « la prise de conscience » qu'elle produit est libératrice car elle est condition d'une action lucide. Sans elle l'homme porte sur les yeux le bandeau des jugements de valeur, des préjugés du système social où il est engagé. Que l'approche fonctionnelle au départ ait prêté le flanc au reproche de se limiter à l'aspect statique des sociétés résulte non seulement de son origine ethnologique mais encore du fait qu'elle fut utilisée en réaction contre la sociologie historisante, contre son manque de spécificité et son absence de capacité explicative des sociétés globales, véritable objet de la sociologie.

52 C'est nous qui soulignons.

53 G. BALANDIER, son Chapitre V, *Sociologie, ethnologie et ethnographie,* dans le *Traité de Sociologie,* publié sous la direction de Georges GURVITCH, Paris, P.U.F., 1958, pp. 105-106.

A présent la dimension temporelle, l'aspect diachronique, sont restitués à la sociologie à côté de l'aspect synchronique. Objectivement parlant, l'histoire c'est essentiellement le jeu des facteurs conflictuels et dysfonctionnels. C'est pourquoi, très cohérent en cela avec lui-même, Marx considère la fin de la lutte des classes comme la fin de l'histoire.

Dire que l'approche fonctionnelle est tautologique et faite d'un verbalisme ne produisant que des trivialités apparaît aujourd'hui comme dépassé : les « étapes » de l'analyse fonctionnelle moderne respectent la règle du concret et ne négligent aucune possibilité d'explication. Il ne suffit pas, en effet, de dire qu'une activité est une fonction. Il faut se référer à la structure et au besoin correspondants et justifier cette liaison. Au fond l'analyse fonctionnelle fournit une théorie générale qui oriente la recherche des explications et rend celles-ci significatives. Il faut se souvenir, bien sûr, de l'aphorisme de Simiand : « Pas d'idées sans faits, pas de faits sans idées ».

Les nuances que nous avons apportées après des sociologues comme R. King Merton et Thurlings, en allant même quelque peu au-delà, nous permettent de citer à présent un texte de Cl. Lévi-Strauss : « Mais nous savons qu'une société concrète ne se réduit jamais à sa, ou plutôt à ses structures (car il y en a de nombreuses, à différents niveaux et ces structures sont elles-mêmes, partiellement au moins, „ en structure "). Comme je l'écrivais en 1949, pour critiquer cette forme primaire du structuralisme qu'on appelle fonctionnalisme : „ Dire qu'une société fonctionne est un truisme; mais dire que tout, dans une société, fonctionne, est une absurdité[54]. » Cette opposition est certes fondée à l'égard du fonctionnalisme « totalitaire » de Malinowski. Elle n'est plus valable à l'égard de l'approche fonctionnelle dont les perspectives ont d'ailleurs été réorientées et corrigées grâce à des critiques comme celles de Cl. Lévi-Strauss.

Au surplus l'explication sociologique ne peut se limiter à l'approche fonctionnelle. Typologie, psychanalyse, sociométrie et, en particulier, dialectique doivent également y concourir.

[54] *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1958, p. 357. Voir aussi l'Introduction, pp. 17 et suiv. sur les dangers d'un certain fonctionnalisme.

CHAPITRE VI

Approche dialectique

I Signification de la dialectique

La dialectique s'est opposée comme mode de raisonnement à la logique classique. C'est par rapport à celle-ci qu'il convient donc de définir le mode dialectique.

Le modèle classique c'est la méthode de Descartes. Elle est fondée sur l'évidence d'idées claires et distinctes qui forcent par ces qualités mêmes l'adhésion de l'esprit. La « méthode » remplace les tissus d'opinions, vagues de nature, par la démarche scientifique qui procède d'évidence en évidence et va ainsi de certitude en certitude. Il faut donc réduire des ensembles nécessairement confus et indistincts, en parties simples dont le sens est indiscutable. Kant devait, dans cette ligne, renforcer la notion de raisonnement nécessaire et de preuve contraignante en limitant le raisonnement valable aux mathématiques et à la logique formelle.

Ainsi se constitue la logique fondée sur le principe d'identité : A est A. Une telle logique, bien que contraignante, est statique : elle n'apporte rien de neuf; elle constitue un procédé d'*explication*. Elle rend clair ce qui est confus. C'est toute sa valeur. Mais celle-ci est limitée par ses résultats et par l'aire restreinte de l'application de la méthode. Tout l'existant n'est pas susceptible d'être expliqué par les mathématiques et la logique formelle. Le social et le psychologique résistent particulièrement à cette réduction intellectuelle.

Une autre modalité de raisonnement s'est opposée à la logique classique. Les philosophes postkantiens, ayant reconnu l'insuffisance de cette position, veulent dépasser l'aspect statique de la raison. Ils recherchent un mode de pensée dynamique où *différents moments de la raison se développent les uns* à partir des autres selon un schéma rigoureusement établi. Est en mouvement dialectique tout ensemble de facteurs qui trouve en lui-même la source de son propre changement. C'est ainsi que va s'opposer la logique de la contradiction à la logique de l'identité, et la dialectique à la logique classique.

Plekhanov a bien défini les deux positions :

— « Dans la mesure où des combinaisons données restent ces mêmes combinaisons, nous devons les apprécier selon la formule : oui est oui, non est non, A est A, B est B. »

— « Dans la mesure où elles se transforment et cessent d'être elles-mêmes (notion du devenir), nous devons faire appel à la logique de la contradiction : il faut que nous disions : oui elles existent et elles n'existent plus. A est A, mais aussi non A. »

Ici nous proposerons un exemple de cette logique du devenir, du mouvement et de la contradiction. La société anonyme actuelle est ce que dit notre droit commercial : une association de propriétaires, responsables dans la limite de leur participation et ayant statutairement, selon la règle de la majorité, tous les pouvoirs en assemblée générale. Mais c'est aussi le contraire de cela : une institution où, en fait, cette assemblée générale n'exprime plus le vrai pouvoir qui est aux mains d'une minorité active et se fondant sur la technicité.

Hegel a voulu mettre la dialectique en forme logique. Pour lui une thèse étant posée, elle postule son contraire : l'antithèse. Le mouvement dialectique du devenir crée la synthèse de la thèse et de l'antithèse. C'est la triade hégélienne.

Exemples :
- Thèse : l'être,
- Antithèse : le non-être,
- Synthèse : le devenir.

Sociologie politique :
- Thèse : l'Etat,
- Antithèse : le non-Etat (l'anarchie),
- Synthèse : une modalité féodale.

La difficulté de ce schème réside dans le fait que l'antithèse n'est pas toujours donnée d'une manière polarisée. Il y a souvent arbitraire dans le choix.

Exemple :
- Thèse : le Droit,
- Antithèse : le non-Droit.

Mais le non-droit peut être l'arbitraire ou l'équité. Dans le premier cas la synthèse est une forme d'exercice du pouvoir selon des règles imprécises et injustement appliquées. Dans le second, c'est le droit de type prétorien où l'application de règles formelles est tempérée par le « sens de la justice » (valeurs morales supérieures ou droit naturel).

Hegel a choisi la voie de l'idéalisme. Pour lui l'idée détermine l'histoire. L'idée en devenir, selon les modalités de la triade hégélienne, se projette dans la réalité.

II La dialectique marxienne

Karl Marx reprend la position hégélienne mais en la retournant complètement : c'est l'histoire qui détermine l'idée, c'est l'infrastructure matérielle des sociétés qui détermine leur superstructure (système de valeurs, droit, institutions, art, religion, etc.). Les structures sociales sont organisées en paliers de la réalité ainsi qu'il sera expliqué d'une manière plus détaillée en la *Septième Partie* où nous citons le texte clé de Marx au sujet de ces conceptions[55].

55 Voir *Septième Partie, Chapitre II. Classes sociales et stratification sociale, I. Le problème de la classe sociale, A. L'approche marxiste, 2. Classe sociale et structure sociale — Modèle marxiste de la société globale.*

L'évolution même du monde, selon Marx, confirme ces vues. En effet, les phénomènes matériels sont antérieurs aux phénomènes psychiques; la matière dans la nature est le support nécessaire de l'esprit. « On peut trouver de la matière sans esprit, mais pas d'esprit sans support matériel. » Ainsi Marx oppose le matérialisme dialectique à l'idéalisme dialectique. Comme sa méthode s'applique essentiellement à l'histoire, elle est aussi appelée « matérialisme historique ».

C'est dans les faits que l'on trouve la dialectique en action et l'esprit raisonne correctement dans la mesure où prenant conscience de cette réalité, il la reflète objectivement. Karl Marx, tout en reconnaissant que la contradiction est l'expression logique du réel en mouvement, ne reprend pas le schéma trop mécanique et trop formel à son gré de la triade hégélienne : pour lui la vie consiste en chocs incessants de forces affrontées qui forment, développent et désagrègent des systèmes à partir desquels se reconstituent des systèmes nouveaux toujours travaillés par les tensions résultant de contradictions. Il s'agit de structuration et de déstructuration d'équilibres plus ou moins instables.

A la logomachie conceptuelle, scholastique de Hegel se substitue dès lors une analyse positive des forces et de leurs actions. Karl Marx écrit : « Selon Hegel le processus de la pensée... est le créateur du réel. Avec moi au contraire l'idéal n'est rien d'autre que le matériel transformé et transposé dans le cerveau humain. »

Mais la pensée de Marx a évolué à travers son œuvre considérable; elle a aussi pris des aspects différents selon les phénomènes analysés, ce qui est conforme au mode de pensée marxien. Il importe donc de ne pas trop simplifier. Le matérialisme de Marx est loin d'être absolu. C'est une pensée complexe et nuancée.

Dans les œuvres de jeunesse comme *La sainte famille* (1844) la dialectique est qualifiée de « nouveau matérialisme » ou d'« humanisme réaliste ». Le mouvement dialectique résorbe dans la réalité vécue les traditionnelles oppositions *idéalisme-matérialisme* ou *individu-société*.

La première thèse sur Feuerbach explique bien ainsi le « nouveau matérialisme » : « Le principal défaut de tout le matérialisme passé, y compris celui de Feuerbach, est que l'objet, la réalité, le monde sensible ne sont considérés que *sous forme d'objet ou d'intuition,* mais non pas en tant qu'*activité concrète humaine, en tant que pratique.* C'est ce qui explique pourquoi le côté actif a été développé par l'idéalisme en opposition au matérialisme, mais seulement abstraitement car l'idéalisme ne connaît pas l'*activité réelle*, concrète, comme telle[56]. »

Et encore : « Si l'homme est formé par les circonstances, il faut former les circonstances humainement. Si l'homme est par nature sociable, il ne développe sa véritable nature que dans la société » (*La sainte famille,* 1844). Ce dernier texte exclut un déterminisme rigoureux. Il donne plutôt l'image d'interactions permanentes[57]. Dans cette phase de son système Marx considère le mouvement

[56] C'est nous qui soulignons des mots dans les divers textes cités.

[57] *L'idéologie allemande* (1846) rend le même son : « La production des idées, des représentations de la conscience est *en premier lieu immédiatement impliquée dans l'activité matérielle des hommes.* »

dialectique *comme l'homme et la société en acte.* Ainsi activité humaine et activité de l'esprit sont, selon leur existence, de la sociabilité et de l'activité sociale.

Nous voilà aussi loin du matérialisme classique que de l'idéalisme hégélien où l'idée, selon son processus autonome, crée la réalité. Et il s'agit bien chez Marx d'un humanisme puisque cette conception donne la primauté à « l'homme en acte » dans la société.

Cette tendance intellectuelle réapparaîtra encore dans l'*Appendice* à la *Contribution à la Critique de l'Economie politique* (1859). Cet appendice apporte, en effet, des corrections profondes d'interprétations au système « durci », à orientation déterministe, de la « Contribution » elle-même. On y lit : « A considérer les sociétés entières (leurs différents éléments) ne sont pas identiques, mais sont *tous des aspects d'une totalité, des différences dans une unité.* » « Une action réciproque se produit entre les différents moments. *C'est le cas de chaque tout.* » (trad. Laura Lafargue, 1896, pp. 326, 331, 332. Voir G. Gurvitch[58]). Ce que Gurvitch interprète fort justement : « en d'autres termes, la société *en tant que totalité* prime l'économie et peut la transformer ». Marx a saisi ici le fondement de la pensée sociologique : la *référence au total.* Il conçoit que la totalité sociale agit sur toutes les parties, joue donc un rôle intégrateur qui est décisif. Dans ce cas les différences et les actions internes sont évidemment dans une perspective de réciprocité : « c'est le cas dans chaque tout ».

L'implication dialectique de telles vues est fondamentale : la force intégrative de la totalité réduit les antagonismes structurels à des conflits[59]. Elle assouplit en quelque sorte les oppositions dialectiques internes au système puisqu'elle les domine ou au moins les contient dans son cadre. Dès lors les rapports dialectiques sont en action réciproque, faite de tensions, d'influences mutuelles et d'interpénétrations. Ils ne produisent pas de ruptures. Ils constituent une dialectique *d'évolution.* C'est ainsi que dans la totalité globale interagissent les « paliers », les « moments » et les classes sociales[60].

Or cette tendance de la dialectique marxienne est, en fait, passée à l'arrière-plan dans la deuxième partie de la vie de Marx et ensuite dans l'esprit des épigones et des critiques. Cependant, elle était l'aboutissement normal des conceptions de départ relatives au « nouveau matérialisme » et à l'« humanisme réaliste ». La notion d'interpénétration des facteurs qui en découle logiquement est implicite dans de nombreux textes qui prennent toute leur clarté dès que l'on a reconstitué ce mode dialectique que nous appellerons d'« évolution ». Par exemple : « La production des idées, des représentations de la conscience, est en premier lieu immédiatement *impliquée dans l'activité matérielle* des hommes. » (texte déjà cité plus haut : *Idéol. all.*, 1846).

58 *Dialectique et Sociologie,* Flammarion (Nouvelle Bibliothèque scientifique — Directeur Fernand Braudel), Paris, 1962, pp. 130-131.

59 Sur le caractère fonctionnel du conflit, voir *Chapitre V, III, G.*

60 Voir *Septième Partie, Chapitre II, Classe sociale, stratification sociale, mobilité sociale, I. Le problème de la classe sociale, A. L'approche marxiste.*

Cette dialectique rend objectivement compte des mouvements où l'opposition des facteurs loin de se résoudre en ruptures, en destructions et restructurations *révolutionnaires,* aboutit à une transformation mutuelle par tensions successives parce qu'en réalité il n'y a pas incompatibilité radicale ou que, du moins, celle-ci se réduit progressivement avec le temps. Or c'est ce mode dialectique qui eût rendu compte de la réalité occidentale si les critiques y avaient porté l'intérêt qu'elle mérite. Le passage de la société dichotomisée du XIX^e^ siècle à la société actuelle a simplement prouvé la force intégrative du *tout* et l'assouplissement des facteurs.

Marx lui-même a laissé cet aspect de sa pensée en friche — suivi par ses épigones — parce que la dialectique de la « lutte des classes » et l'appel même à une action qui devait se vouloir « révolutionnaire », ont pris une place prépondérante dans le marxisme. Mais, en Occident, l'histoire a légitimé l'autre forme de dialectique.

Marx s'est appuyé, implicitement mais sans aucun doute, sur la distinction des deux modalités de sa dialectique, dans un discours qu'il a prononcé à un meeting ouvrier convoqué à Amsterdam, en septembre 1872, pour exposer les résultats du Congrès de l'Internationale tenu à La Haye (4-7 septembre 1872). Nous citons la « Chronologie » élaborée par Maximilien Rubel et publiée en tête de l'édition de la Pléiade[61] : Marx « ... commente la résolution sur la nécessité de l'action politique et de la conquête du pouvoir : „ l'ouvrier doit un jour saisir le pouvoir politique pour édifier la nouvelle organisation du travail; il doit bouleverser la vieille politique qui maintient les vieilles constitutions, s'il ne veut pas, tels les anciens chrétiens qui ont négligé et méprisé cette action, perdre l'empire céleste sur la terre. " Dans tels pays — l'Amérique, l'Angleterre et peut-être la Hollande — les ouvriers pourront atteindre leur but par des moyens pacifiques. Mais dans la plupart des pays du continent „ le levier de notre révolution sera la violence " ». C'est bien l'application, soit de la dialectique d'évolution, soit de la dialectique de rupture, à des situations objectivement différentes...

La dialectique de la « lutte des classes » est exprimée avec le plus de force dans le fameux « *Avant-propos* » à la *Critique de l'Economie politique* (1859)[62]. Reprenons-en ici un passage caractéristique : « Les rapports de production bourgeois sont la dernière forme antagonique du procès social de la production. Il n'est pas question ici d'un antagonisme individuel; nous l'entendons bien plutôt comme le produit des conditions sociales de l'existence des individus; mais les forces productrices qui se développent au sein de la société bourgeoise créent dans le même temps les conditions matérielles propres à résoudre cet antagonisme. »

Par rapport à la première position de Karl Marx il y a un durcissement dans le sens d'un déterminisme général (qui ne sera jamais total cependant), d'une dynamique des « paliers » allant fondamentalement du bas vers le haut

[61] Karl MARX, *Œuvres,* Economie I, N.R.F., 1963, p. CLII.

[62] Nous reproduisons ce texte dans la *Septième Partie, Chapitre II, I. Le problème de la classe sociale, A. L'approche marxiste, 1. Classe sociale et lutte des classes.*

(cependant la réaction en sens inverse sera toujours reconnue), d'un économisme au lieu d'un sociologisme, d'un poids plus décisif des facteurs composant la société (les « paliers », les classes sociales) que de la « totalité sociale », dans le sens, enfin, de l'*antagonisme* des facteurs au lieu de leur *conflit*, en d'autres termes dans le sens de leur incompatibilité, de leur compacité, de leur impossibilité d'interpénétration et de changement mutuel. Nous avons donc affaire ici avec une dialectique de la « rupture », non de l'évolution.

En gros les forces matérielles du système économique déterminent la superstructure sous tous ses aspects. Nous disons « en gros » parce que Marx n'a jamais exclu la *réaction* de haut en bas. Engels le rappelle dans une lettre, souvent citée, à Starkenberg (en 1894), donc après la mort de Marx : « Le développement juridique, politique, philosophique, littéraire et artistique repose sur le *développement économique*, mais ils réagissent les uns sur les autres et sur la base économique. La situation économique n'est pas la seule cause active, tout le reste n'étant qu'effet passif. Il y a plutôt à l'intérieur du domaine où agit la *détermination économique*, une *réciprocité* qui en dernière analyse s'affirme toujours. De même le matérialisme historique ne nie pas le rôle que joue la *tradition sociale* en modifiant le rythme du changement dans les aspects non matériels de la civilisation. » Il n'empêche que le jeu des antagonismes, avec comme moteur premier la croissance des forces matérielles, provoque inéluctablement l'éclatement des structures sociales du système et bouleverse parallèlement la conscience sociale et les consciences individuelles. Ici la contradiction dialectique ne pourra pas être surmontée par des coadaptations réciproques; elle pourra l'être seulement par la révolution.

Notons que cette ligne de la pensée de Marx, celle qui a fini par prédominer chez lui et chez ses successeurs, ne surgit pas brusquement en 1859; elle a ses prémisses, elle aussi dans les œuvres de jeunesse, mais à ce moment c'est l'autre tendance qui est plus marquée.

Citons : « L'affranchissement de la classe opprimée implique *nécessairement* la création d'une *société nouvelle.* » (*Misère de la philosophie*, 1847). Nous venons de voir que Marx assumait encore la dialectique d'évolution en ce qui concerne les situations américaine, anglaise et néerlandaise, dans son discours d'Amsterdam en 1872. Bien sûr Marx se trompait au sujet de la situation du continent...[63].

Ainsi la méthode dialectique de Marx comporte deux approches très différentes. Mais elles ne sont pas contradictoires. Elles s'appliquent à des situations différentes elles aussi. La question est d'adopter l'outil adéquat à la configuration des faits que l'on se propose d'expliquer.

Dans tous les cas où la totalité sociale a une force intégrative très marquée, les oppositions internes du système seront des « conflits » et ne le feront pas éclater, mais se résorberont par tensions successives produisant des interpénétrations et des interinfluences des facteurs en jeu. Il est normal, en effet, que l'intégration, la compacité et l'impénétrabilité des éléments composants soient relativement plus faibles si l'intégration globale est puissante : c'est même

[63] Pas totalement cependant car la tension fut bien proche de la rupture, notamment en France (la Commune) et en Belgique (les années 80).

une des conséquences logiques de cette puissance. Dans cette situation il n'y aura pas rupture, mais évolution du système. Nous sommes en présence ici d'une « dialectique évolutionniste des conflits ». L'application de cette dialectique aurait donné une interprétation correcte de l'évolution des sociétés industrielles occidentales depuis le XIX^e siècle.

Dans tous les cas où la totalité sociale a une force intégrative faible, les oppositions internes du système seront des « antagonismes » (qui comportent une *incompatibilité* hétérogène à la notion de « conflit ») et le feront nécessairement éclater, car le haut degré d'intégration des facteurs en jeu détermine leur impénétrabilité. Il va de soi que la faiblesse de la totalité sociale corresponde à la force relativement plus grande des éléments composants : c'est même là une des conséquences logiques de cette faiblesse du système global. Dans cette situation il n'y aura pas évolution par interinfluences et interpénétrations des facteurs mais rupture du système, c'est-à-dire révolution. Nous sommes alors en présence d'une « dialectique révolutionnaire des antagonismes ». Cette dialectique au niveau des classes sociales implique la « lutte des classes » au sens plein du concept. Elle donne une interprétation correcte de la Révolution russe d'octobre 1917 ou de la situation espagnole de l'entre-deux-guerres, culminant dans la guerre civile. Dans ces deux cas la force intégrative du système social était faible et celui-ci devait nécessairement éclater sous la poussée de facteurs internes mieux intégrés.

L'œuvre de Marx a souffert d'une apparente contradiction qui nuit souvent à sa cohérence, mais au fond il s'agissait de deux approches dialectiques applicables à des situations historiques différentes, dialectiques non contradictoires mais à utiliser en fonction du degré d'intégration de la totalité sociale.

III La dialectique du dialogue

François Perroux dans sa remarquable préface aux œuvres économiques de Marx[64], donne un prolongement aux dialectiques de l'antagonisme et du conflit : une dialectique de l'esprit, le mouvement de la réalité fondé sur le dialogue.

Perroux, lui aussi, a bien vu que la ligne principale de Marx est celle des polarisations antagoniques et non celle des polarisations conflictuelles. Il écrit en effet : « La dialectique de l'histoire selon K. Marx, est une évolution inéluctable déclenchée par des contradictions motrices, entendues comme des antagonismes ou des conflits. *Quant à ses mouvements principaux elle est faite d'antagonismes économiques* qui détruisent le pouvoir le moins universalisant : celui du Capital, au bénéfice du pouvoir le plus universalisant : celui du travail. » (p. XXXVIII). Il avait dit aussi : « L'interprétation en termes

64 Karl MARX, *Œuvres*, Economie I (éd. établie par Max. Rubel), Bibliothèque de la Pléiade, 1963, 1.818 pages.

d'antagonismes accapare l'attention. » (p. XXX). L'auteur cependant présente une hypothèse interprétative dont la finesse est séduisante : les classes opposées pourraient *chacune* choisir la nature de leur lutte, la vouloir conflictuelle ou la vouloir antagonique; l'issue de cette lutte en qualifierait objectivement la nature. « N'y aurait-il donc d'autres recours que *des options également valables à l'origine et une vérité désignée par le succès, au terme ?* Faudrait-il aller plus loin et soutenir que l'option elle-même n'est libre à aucun degré, que le prolétaire ne peut que choisir la lutte à mort, et le capitaliste le compromis ? En ce cas les conceptualisations seraient imposées par la place des individus dans la société économique, chacun construisant sa vérité incommunicable à l'autre. » (p. XXVIII). En réalité, il semble bien que si l'une des parties se situe dans l'antagonisme, c'est cette forme que l'opposition doive prendre inéluctablement, du moins dans une première phase. C'est une remarque courante que le bourgeois nie la lutte des classes; il ne peut l'éluder en fait si les travailleurs expriment leur opposition sous cette forme radicale.

L'antagonisme peut cependant déboucher dans le conflit : c'est le cas chaque fois que la force intégrative de la société globale l'emporte sur les effets centrifuges de la lutte antagonique; la totalité sociale est alors plus forte que les parties.

Mais la dialectique du conflit peut déboucher à son tour dans la dialectique du dialogue social. En cela l'apport de François Perroux va se révéler extrêmement fécond.

Le dialogue est de nature interpersonnel : il ne devient social que si les personnes qui dialoguent sont représentatives de groupes sociaux et médiatrices de ces groupes avec ce que nous appellerons le « dialogue en action ».

Retenons quelques caractères du dialogue, définis par François Perroux. « Le dialogue est une recherche *en commun* par communications contradictoires, d'une proposition jugée vraie ou d'une solution jugée juste *par deux interlocuteurs qui acceptent des critères compatibles de vérité et de justice.* » (p. XXXI). « Le dialogue *exclut la violence* dans les communications contradictoires qui s'établissent entre les interlocuteurs. » (p. XXXI). « Le dialogue commence, se déroule et se suspend *dans un milieu social organisé.* » (p. XXXI). « En cours de dialogue, *chacun doit accepter de changer;* il va, son partenaire va avec lui de risque en risque. » (p. XXXII). « Quand nous dialoguons nous nous communiquons *en tant qu'êtres rationnels;* la solidité que nous gagnons *par le contrôle rationnel de nous-même est accrue des contrôles rationnels que nous invitons autrui à exercer sur nous.* » (pp. XXXII et XXXIII)[65].

[65] La dialectique de l'antagonisme relève du type coercitif d'usage du pouvoir et du type de l'aliénation en ce qui concerne le mode d'intégration de l'individu à la société globale. La dialectique du conflit relève du type coercitif du pouvoir, mais avec des aspects rémunératifs et normatifs; elle relève du type de la discipline en ce qui concerne le mode d'intégration des individus à la société globale. La dialectique du dialogue relève du type normatif d'usage du pouvoir et du type de la participation en ce qui concerne l'intégration de l'individu à la société globale. Pour la typologie « pouvoir-intégration » on se reportera à la *Huitième Partie, Chapitre II, Le groupe social, IV. Typologie des groupes sociaux, H.*

Le dialogue est une dialectique de l'esprit qui a ses propres termes de référence relatifs aux valeurs de vérité et de justice.

Un dialogue n'est pas social du fait que les hommes qui dialoguent sont sociaux. Ils le sont toujours inévitablement. « Tout dialogue se déroule entre des sujets qui sont sociaux par leurs coordonnées multi-dimensionnelles dans un ensemble où règne la paix indispensable au dialogue. » (p. XXXIV). Cela est vrai de tout dialogue qu'il soit social ou non. Le social en l'occurrence est ailleurs.

« Le dialogue social... est un dialogue *entre groupes.* » « Ils cherchent ensemble *dans un échange de paroles où la persuasion l'emporte sur la contrainte et l'évidence sur le compromis;* à cet échange est intime la référence aux critères de vérité et de justice. » (pp. XXXIV et XXXV)[66]. « Le dialogue entre groupes s'établit entre des *médiateurs* dont les types principaux sont ceux du *porte-parole,* du *mandataire,* du *représentant* et du *chef.* » « Le dialogue entre personnes du groupe et médiateur *se nourrit de confiance et de fidélité.* » « ... une description du dialogue et du dialogue social fait appel à des *aptitudes morales et à des conduites morales : elle est donc absurde dans une interprétation de l'histoire qui refuserait toute spécificité à l'éthique.* » (p. XXXV).

Et ceci : « Par opposition à l'histoire qui projette dans la conscience l'image de l'évolution matérielle, l'histoire des personnes et des groupes en dialogue est une suite d'événements et de structures qu'engendre le commerce contradictoire des esprits. *Dans la mesure où la logique du dialogue est respectée, le déroulement de cette histoire n'est pas rigoureusement prévisible.* » (pp. XXXV et XXXVI). Au vrai le dialogue social constitue une prise de conscience de valeurs éthiques communes, qui transcende la solution des mêmes problèmes par le conflit. « Les conflits sociaux ne sont démystifiés, au niveau de la conscience claire, que par le dialogue. » (p. XLVIII). Et le dialogue rend l'homme qui se plie à son jeu, maître de l'évolution dans les limites de données éthiques. En cela il est une forme de libre arbitre collectif[67].

« Ou bien l'autonomie est dans l'esprit et dans la personne humaine. Ou bien elle réside dans un tout, dont les personnes sont des parties dépendantes. » (p. XL). Bien sûr « dans le déroulement temporel, luttes et dialogues se succèdent et s'entre-influencent; la lutte conduit à un commencement du dialogue; le dialogue dégénère en conflit; le contenu de la lutte et sa gravité retentissent sur le début du dialogue; le contenu et les formes du dialogue se répercutent dans le conflit ». (p. XLIII). Mais Fr. Perroux montre comment le dialogue progresse dans l'histoire comme procédé de la dialectique sociale : « Les luttes sans guerre et les luttes sans violence, le dialogue substitué peu à peu à la lutte sans violence, dessinent un itinéraire qui n'est certainement pas étranger à l'esprit humain. » (p. XLIX).

[66] Cfr les trois modalités de la « force sociale » : force, échange, persuasion (*Première Partie, Chapitre I, II*).

[67] Voir *Quatrième Partie. Théorie générale de l'action humaine. Chapitre IV. Le problème du libre arbitre, III. Le libre arbitre collectif.*

La dialectique du dialogue est conditionnée par un accord initial sur le principe d'un but à atteindre dans l'ordre de la vérité ou de la justice et sur les règles de l'échange de paroles en vue de la persuasion. C'est donc essentiellement une dialectique de coopération.

IV Conclusion sur l'approche dialectique au niveau de la société globale

L'action dans la société peut être l'expression de trois mouvements dialectiques en capacité d'ailleurs de s'engendrer les uns les autres :

— la *dialectique de l'antagonisme* qui se traduit par des *ruptures,* par des « révolutions » apportant un ordre social nouveau;

— la *dialectique du conflit* qui se traduit par des *compromis* apportant la paix *dans l'ordre établi* que transforme cependant progressivement ce mouvement dialectique;

— la *dialectique du dialogue* qui se traduit par la *coopération* apportant, au delà du compromis et de la paix, la justice c'est-à-dire un ordre qui se crée conformément à cette valeur vécue en acte par le dialogue au sein du système social.

L'approche fonctionnelle avec ses exigences montre que le mode dialectique du mouvement réel dépend de la force d'intégration de la société globale à l'égard de ses parties composantes.

Si cette force intégrative est très faible, jouera la dialectique de l'antagonisme qui par définition exprime l'irréductibilité des parties; ce mouvement dialectique se résout par la rupture, la révolution.

Si cette force intégrative globale est puissante, mais que l'intégration des membres engagés dans les parties composantes de la société ne se trouve pas totale dans la société globale, ce sera la dialectique du conflit, qui se traduit par le compromis apportant la paix dans l'ordre établi, cependant en lente transformation; ce mouvement dialectique se traduit en une évolution.

Si l'intégration dans la société globale est complète c'est-à-dire si son système de valeurs normatif est généralement admis, ce sera la dialectique du dialogue, qui se traduit par la coopération apportant la justice, définie ici comme une application plus objective du système de valeurs global; la justice est, en effet, toujours relative à un système de valeurs déterminé dont elle n'est que la suprême réalisation; ce mouvement dialectique s'exprime par une coopération. Au vrai il aboutit à résorber la décalage qui existe entre la société globale vécue et son système de valeurs.

Mais le cadre théorique général dont chaque mode dialectique ne constitue qu'une variante, c'est l'approche fonctionnelle. Elle englobe en quelque sorte les trois modes dialectiques dont le facteur fondamental commun réside dans la tension entre la force d'intégration globale et les dysfonctions.

Bien entendu notre schéma se limite à signifier ceci : selon leur degré d'intégration les sociétés modernes réalisent les changements réels c'est-à-dire structurels, conformément aux modes dialectiques du dialogue, du conflit ou de l'antagonisme. Il ne signifie pas qu'une société ignore, à propos des changements secondaires ou dans des phases préparatoires, les formes dialectiques autres que celle nécessaire à ses changements de structure.

Un dialogue peut avoir lieu dans une société dont le mode de déstructuration et de restructuration est l'antagonisme, mais si ce dialogue porte sur des structures il débouchera nécessairement, avec ou sans la phase intermédiaire du conflit et des compromis, dans l'affrontement antagonique. De même une société qui résout ses problèmes structurels par des compromis issus de conflits peut connaître des affrontements antagoniques mais qui rentreront plus ou moins rapidement dans la dialectique du conflit : la rapidité de cette résorption dépendra de la force intégrative de la société globale. Dans ce type de société le conflit pourra avoir été précédé d'un dialogue avorté ou le compromis issu du conflit avoir instauré un dialogue inéluctablement stérile sur le plan structurel.

Enfin une société recherchant dans son système de valeurs la réalisation de la justice par le dialogue pourra voir tel dialogue dégénérer en conflit ou un conflit précéder l'instauration d'un dialogue; une flamme d'antagonisme peut s'élever un moment. Il n'empêche que dans une telle société tout changement structurel passera par le dialogue.

Cette analyse théorique concerne les sociétés dont le degré d'intégration implique par son aspect « quantitatif » — bien que non mesurable — l'*une* des trois dialectiques. Mais l'évolution historique même des structures détermine des passages d'un degré d'intégration à l'autre, et, en conséquence, des phases intermédiaires où les modes dialectiques sont en compétition entre eux pour résister au changement structurel ou pour le réaliser[68].

Ainsi une société passe de l'antagonisme au conflit : ce fut le cas de nos sociétés occidentales, comme on l'a vu plus haut. Telle autre société, au contraire, aura parcouru le chemin qui mène du conflit à l'antagonisme : on peut citer ici la Russie tsariste d'après Pierre le Grand jusqu'au début du XX^e^ siècle, avec une longue phase intermédiaire. Aussi bien certaines sociétés contemporaines parmi les plus avancées tendent à passer de la dialectique du conflit à celle du dialogue. Cette évolution se réalise avec des décalages, certains problèmes relevant encore du conflit, d'autres entrant déjà dans le dialogue. Il y a des progrès et des régrès dans ce mouvement. Prenons l'exemple de la Belgique. Le vieux problème de la laïcité — avec bien des remous cependant — est entré par le « Pacte scolaire » dans la dialectique du dialogue, alors que le problème des communautés linguistiques plonge en plein dans la dialectique du conflit, aiguë au point que l'antagonisme menace... L'antagonisme de classes hérité du XIX^e^ siècle est depuis longtemps devenu « conflit », en partie institutionnalisé, et des essais de dialogue s'instaurent non sans peine (la « programmation sociale »).

[68] Ceci répond aux processus de « totalisation » et de « détotalisation » de G. GURVITCH. Voir *op. cit.*, p. 179.

Dans l'ensemble les sociétés industrialisées les plus avancées ont vécu, depuis le XIX^e siècle, une évolution générale allant de l'antagonisme au conflit et du conflit au dialogue, sans que jamais pour autant aucun des trois modes dialectiques ait été absent. Répétons-le, c'est le degré d'intégration globale (et sa capacité de résorption du dysfonctionnel) qui constitue le concept théorique fondamental de ces systèmes sociaux.

V Application de la dialectique aux classes et strates sociales

Reprenons notre analyse non plus au niveau de la société globale, mais à celui des classes ou des strates sociales. Demandons-nous comment joue dans le processus des mouvements dialectiques le degré d'intégration de ces parties « horizontales » de la société[69]. Nous posons ici un postulat déjà implicitement utilisé dans l'étude des deux dialectiques de Marx : le degré d'intégration interne des parties de la société — dans la mesure où l'importance de celles-ci est significative pour les structures globales — est de tendance inversement proportionnelle au degré d'intégration générale de la société elle-même. En conséquence, si cette société se trouve avoir atteint un très haut degré d'intégration et dégage dès lors une très puissante force intégrative (et donc normative), il est impossible qu'une « partie » de la société — par exemple une strate sociale — ait un degré d'intégration très élevé. Réciproquement, si une strate sociale se trouve très hautement intégrée en « classe » (ce qui signifie qu'elle « produit » des structures propres, sa force d'organisation, son propre système normatif de valeurs et une conscience aiguë de son existence), la société globale ne peut avoir qu'un faible degré d'intégration (c'est là une « exigence fonctionnelle »). Il se peut naturellement que les deux forces intégratives aient atteint des degrés respectifs d'intégration qui permettent leur compétition : c'est un cas typique d'antagonisme *durable* par « lutte des classes ».

Projetons à présent notre analyse dans cette perspective.

Si une strate sociale est très faiblement intégrée (conscience de groupe inexistante ou secondaire dans les esprits; organisations non opposées au « système » et constituées en groupes d'intérêts) c'est que la population est pratiquement unanime à respecter et à vivre les valeurs d'une société globale hautement intégrée. Le problème réside alors dans la plus complète réalisation du système de valeurs global (la « justice » par la « vérité »[70],) et les changements structurels seront évolutifs dans la coopération du dialogue. Cette

[69] Voir H. JANNE, « Un modèle théorique du phénomène révolutionnaire ? » dans *Annales* (de la Sorbonne), Paris, Arm. Colin, nov.-déc. 1960, pp. 1148-1154.
[70] Cfr Fr. PERROUX, les textes cités ci-avant.

dialectique est toujours précédée d'une situation où le changement social se réalise par la dialectique du conflit. Celui-ci, en devenant règle, s'institutionnalise, tend à la permanente négociation et, enfin, au dialogue.

Il importe de ne pas confondre les tendances et affirmations plus ou moins sincères d'une classe dominant la société globale, avec les faits objectifs. C'est ainsi que la société bourgeoise du XIX^e siècle était fortement intégrée conformément à son système de valeurs et qu'au début du siècle, la conscience de classe du prolétariat était très faible pour ne pas dire nulle : mais ce dernier était un « out-group », un « instrument », *hors de la société* et de l'humanité et, en conséquence, *non admis* — faut-il le dire ? — à un « dialogue » ni même à un « conflit » quel qu'il fût[71]. Dans ce cas, la strate en cause *ne fait pas partie de la société globale* et la dialectique ne peut jouer ou du moins elle ne joue — ce qui fut le cas — qu'au sein de la classe dominante qui seule constitue la société. Paradoxalement la strate entrera dans la société *en s'y opposant* quand elle se constituera en classe sociale consciente de sa situation[72]. En attendant, l'out-group est un néant structurel, mais tout le potentiel qu'il contient de prise de conscience et d'intégration réelle tend à sa formation en classe sociale et à la « lutte des classes ». Ce *potentiel* va donc exclusivement vers la dialectique marxiste classique de l'antagonisme. Au stade toutefois de la lutte des classes, la force intégrative de la société occidentale s'est affirmée supérieure et c'est une dialectique d'évolution et non de rupture qui a prévalu, comme nous l'avons montré plus haut. La dialectique du conflit avec son produit, le compromis, a été tacitement acceptée par les deux parties : le « réformisme » en fut la conséquence. Culturellement néanmoins les descendants de la bourgeoisie et les organisations ouvrières socialistes conservent partiellement les mythes du XIX^e siècle[73]. Ceux-ci constituent un facteur — secondaire mais réel — d'antagonisme au sein de la dialectique du conflit.

Si une strate s'intègre en classe sociale à un haut degré mais dont l'intensité reste *inférieure à celui de la société globale,* la dialectique du changement social est nécessairement celle du conflit. Nous venons de montrer comment l'intégration du prolétariat avait produit cette situation dans les sociétés modernes occidentales.

Si enfin une strate sociale s'intègre en classe sociale à un degré *supérieur à celui de la société globale,* c'est la dialectique de l'antagonisme avec son pro-

71 Voir Henri JANNE, « Les classes sociales : l'approche marxiste et la notion sociologique d'out-group », dans *Cahiers Internationaux de Sociologie,* P.U.F., vol. XXXIX, Cahier double, Nouv. Série, 7^e année, pp. 75-89, 1960. Voir *Septième Partie, Chapitre II. Classe sociale et stratification sociale, I, B L'approche par le concept d'*out-group.

72 MARX a parfaitement interprété cette situation dans l'*Idéologie allemande* (1846) : les forces productives suscitent le prolétariat, « une classe qui a toutes les charges de la société sans jouir d'aucun de ses avantages et qui, *rejetée de la société,* est reléguée dans l'opposition la plus nette vis-à-vis de toutes les autres classes ». Voyez dans le chapitre cité à la note 71 les textes de nombreux auteurs montrant le caractère d'out-group du prolétariat.

73 Voir Henri JANNE, « Les mythes politiques du socialisme démocratique », dans *Cahiers internationaux de Sociologie,* Vol. XXIII, 1962, pp. 19 à 37.

duit, la rupture révolutionnaire, qui prévaut nécessairement. Nous retrouvons ici l'exemple de la Révolution russe.

Bien sûr il peut se faire aussi que les forces respectives d'intégration de la société globale et de la classe antagonique soient à peu près égales[74] : dans ce cas, une guerre civile prolongée décidera, comme en Espagne.

VI Les formes de raisonnement dialectique

Les modes dialectiques qui ont été passés en revue dans la présente étude relèvent tous, comme chez Marx, de la forme de polarisation élémentaire. Il convient d'examiner si certains de ces modes ne seraient pas rendus plus opérationnels par la mise en œuvre des formes dialectiques, plus raffinées, proposées par Georges Gurvitch[75].

L'opposition par « polarisation » ne convient parfaitement que pour mettre en place les facteurs de la dialectique de l'antagonisme. Aussi bien si Marx et les marxistes n'ont pas cherché plus loin c'est que cette dialectique répondait aux seules situations historiques qui les intéressaient et que, dans un esprit marxiste, ils s'efforçaient de généraliser...

Nous croyons utile de donner ci-après, d'une manière très résumée, les formes dialectiques envisagées par Georges Gurvitch, du moins les principales ou les plus caractéristiques.

Forme 1. La complémentarité dialectique.

Recherche de « doublets » apparaissant sous la forme de termes contraires, mais s'affirmant les uns en fonction des autres ou du moins coexistant dans les mêmes ensembles.

Exemples : — mentalité individuelle et mentalité collective,
— déterminisme et liberté.

Plusieurs variantes :

A) Complémentarité *dont les termes ne se rencontrent pas* et n'entrent donc pas en opposition.

Exemple : — compréhension et explication.

[74] Cette force ne dépend pas seulement du degré d'intégration, mais également de facteurs matériels : nombre et richesse de la classe dirigeante, degré d'industrialisation du pays. L'attitude et le degré d'intégration des autres classes sociales, notamment de la classe paysanne, jouent naturellement un rôle important.

[75] Voir dans *Dialectique et Sociologie,* Paris, Flammarion, 1962 pp. 189 à 220. Voir aussi *Cahiers internationaux de Sociologie,* 1953, vol. XV : « Hyper-empirisme dialectique ».

B) Complémentarité *en rapport de compensation.*

Exemples : — effort et résistance,

— abstrait et concret.

C) Complémentarité *en rapport de proportionnalité directe* dans un ensemble. Si l'un des termes grandit ou s'amenuise, l'autre change de manière à rester dans la même proportion.
Il ne peut pas y avoir réciprocité.

Exemple : — la science et l'inconnu.

FORME 2. L'IMPLICATION DIALECTIQUE MUTUELLE.

Recherche parmi des termes apparemment irréductibles ou contraires, *d'interpénétrations* jusqu'à un certain degré ou d'*immanences partielles.*

Exemple : — le corporel et le mental.

FORME 3. L'AMBIGUÏTÉ DIALECTIQUE.

La mise en situation de termes par rapport à une action à laquelle *ils participent tout en se combattant* et à propos de laquelle ils sont simultanément *centres d'attraction et de répulsion.*
Ceci ne joue que pour les phénomènes sociaux.

Exemple : — L'organisé et le spontané.
La coparticipation de ces termes et leur opposition simultanée peuvent produire soit la surorganisation et la rigidité sclérosée, soit l'éparpillement et la dissolution; ces termes sont en situation d'émulation.

L'ambiguïté peut aller jusqu'à l'*ambivalence :*

— « les amis peuvent devenir plus dangereux que les ennemis »,

— l'amour sexuel.

FORME 4. LA POLARISATION DIALECTIQUE.

C'est le procédé classique : la triade de Hegel ou le dépassement marxiste des contradictions objectives.

La triade hégélienne porte en elle une menace d'inflation des antinomies et le marxisme conduit facilement la pensée au « fétichisme de la contradiction ». Mais le procédé est excellent pour l'éclairage des *cas-limites* dont la synthèse n'est concevable que par une mutation dans la dimension du temps ou même par la « digestion » de l'un des termes par l'autre :

Exemple : la lutte des classes dans le régime capitaliste; dans ce cas la synthèse ou le dépassement sera la société sans classes.

FORME 5. LA RÉCIPROCITÉ DES PERSPECTIVES.

Concept de Théodor Litt.

Recherche, dans des termes n'admettant ni *séparation*[76], ni *complémentarité*, ni *immanence partielle*[77], ni *ambivalence* [78], *d'une synthèse ou d'un parallélisme de leurs manifestations fondées sur une immanence réciproque et intense.*

C'est une forme intensifiée de la mise en situation d'*implication mutuelle.*

Exemples : — Le « je » et le « moi »,

— Structures de personnalités et structures de sociétés globales (parallélisme).

Ce procédé intéresse tout particulièrement la sociologie de la connaissance.

VII Conclusion générale au sujet de l'approche dialectique

Celle-ci peut être présentée sous la forme d'un tableau.

[76] Polarisation.
[77] Implication mutuelle.
[78] Ambiguïté.

TABLEAU III

Les trois modes dialectiques

Cadre théorique fonctionnel : tension entre l'intégration globale et le dysfonctionnel			
Modes dialectiques	Dialectique de l'antagonisme	Dialectique du conflit	Dialectique du dialogue
Processus	rupture	opposition	coopération
		institutionnalisation	
Produit social	— révolution — guerre civile	— compromis — réforme	— justice
Degrés d'intégration	supérieur dans les « parties » à l'égard de la « totalité »	supérieur dans la société globale (totalité) mais puissant dans les classes sociales opposées (les « parties »)	supérieur dans la société globale et très faible dans les strates sociales (fonctionnellement « groupes socio-économiques »)
Formes dialectiques	polarisation	— complémentarité — ambiguïté	— implication mutuelle — réciprocité des perspectives.

CHAPITRE VII

Approche psychanalytique

Ici l'on se limitera à l'examen des principes généraux de l'approche psychanalytique dans la mesure où ceux-ci concourent à l'explication des phénomènes sociaux.

Le postulat fondamental de la psychanalyse réside en l'hypothèse selon laquelle la « prise de conscience » des implications du passé psychologique rend l'esprit libre à l'égard des conséquences qui en découlent, lui restituant par là-même son autonomie. Simultanément — et c'est cela qui intéresse la sociologie — cette « prise de conscience » constitue en soi une explication des attitudes, motivations et comportements actuels : c'est d'ailleurs ce caractère explicatif de la « prise de conscience » qui est libératoire, qui chasse en quelque sorte les inhibitions et impulsions embusquées dans l'inconscient.

Chaque fois que ces processus sont relationnels et ne sont pas propres à une personne déterminée ou à une configuration unique de faits mais revêtent un caractère général dans des cas qui se répètent semblablement, la psychanalyse constitue un mode d'analyse sociologique.

Aussi bien il s'agit ici d'une psychanalyse qui, au delà de Freud, intègre les apports d'Adler et de Jung (l'Ecole dite de Zurich) ainsi que l'analyse « psychodynamique » de l'école américaine (Margaret Mead, Abram Kardiner, Ruth Benedict, Ralph Linton, Karen Horney, Ellsworth Faris et bien d'autres). On ne saurait non plus omettre les perspectives « historiques » d'Erich Fromm[79]. Le courant « analytique » a enfin rompu le cercle vicieux de l'introspection : plus sa saisie du psychisme est profonde, moins l'introspection est communicable sans déformations; plus elle donne lieu à communication ayant une signification générale, plus elle est superficielle et arbitraire.

Ainsi la sociologie bénéficie des processus et concepts mis en lumière par la psychanalyse.

Elle reprend à Freud la constatation selon laquelle la prime enfance comporte une période « critique », dite de « fixation » (imprinting), au cours de laquelle certaines situations exercent une influence décisive sur la structure de la personnalité adulte. Des frustrations graves et répétées — spécialement sur le plan affectif — intègrent à la personnalité certaines attitudes ou refoulent certaines aspirations. Or, s'il y a des frustrations qui sont des accidents individuels, d'autres d'origine sociale sont plus ou moins institutionnalisées et comme telles relèvent de la sociologie. Un exemple devenu classique : Margaret Mead, à propos de Bali, note que la mère dresse systématiquement le futur mâle à

[79] Pour tout ceci on pourra utilement se reporter à Roger BASTIDE, dans la Section IX, du *Traité de Sociologie* publié sous la direction de G. Gurvitch, P.U.F., t. II, 1961.

la méfiance à l'égard des femmes en prenant des attitudes cruellement frustratrices[80]. Des fixations infantiles se traduisent encore par des *projections* qui constituent des systèmes de signification institutionnalisés. Ainsi le « besoin d'être autorisé » qui exprime le contexte social du père de famille bourgeois, se projette dans le Dieu chrétien moderne : omnipotent, « castrateur », moralisateur, qui aime qu'on le prie mais qui pardonne. L'autorité absolue, qui est l'expression sociale du père de famille *juif*, se projette dans le Dieu d'Israël, jaloux et despotique.

Si la sociologie fait son profit des processus psychanalytiques, elle s'oppose à cette prétention de la psychanalyse freudienne selon laquelle la personnalité est faite dès les cinq premières années et ne changera plus guère ultérieurement. Les recherches proprement sociologiques démontrent en effet la plasticité de la nature humaine et sa formation permanente par les expériences vécues à tout âge. Cette contradiction a été surmontée par le néofreudisme de Sullivan, Karen Horney et Fromm, qui attribuent un rôle important aux processus d'adaptation et aux mécanismes d'« ajustement » mis en lumière par la psychologie sociale et l'anthropologie culturelle. Avec l'adaptation qui exige un cadre de référence constitué de « situations », la sociologie fait son entrée dans la psychanalyse même, en lui conférant une dimension sociale.

L'un des apports les plus importants de l'école psychodynamique est certainement le concept de « personnalité de base ». Dans toute société globale les modes d'« élevage » et d'éducation de la prime enfance comportent des frustrations et des impressions institutionnalisées qui conditionnent en grande partie la structure de la personnalité adulte. Nous reprendrons ce point important à sa place, c'est-à-dire là où nous traiterons de la nature de la personnalité[81]. Mais les configurations de faits affectant la prime enfance ne sont pas les seules racines de la personnalité adulte. Déjà Freud, sans toutefois considérer qu'il s'agissait de modifications de structure, notait les conséquences pour l'adulte de frustrations sexuelles ou amoureuses qui peuvent déclencher des processus de « sublimation » : le désir refoulé de « l'autre » se traduit en coquetterie, en volonté de s'affirmer, en expression artistique, en attitudes mystiques.

Ainsi la sociologie s'enrichit de toute une série de processus explicatifs tels que la « projection », le « transfert », la « répétition », le « refoulement », la « sublimation », l'« ambivalence », l'« identification », la « rationalisation », le « compensation ». Notons aussi l'importance centrale attribuée par Adler au « sentiment d'infériorité » et l'interprétation sociale qu'il donne de la sexualité. De même la sociologie doit bénéficier du développement des notions d'« inconscient collectif » et d'« archétypes sociaux » puissamment esquissées par Jung. Tous ces mécanismes, répétons-le, n'intéressent le social que dans la mesure où ils sont récurrents et plus ou moins institutionnalisés. Singuliers ils relèvent de la psychologie.

[80] Gregory BATESON et Margaret MEAD, *The Balinese character : a photographic analysis*, New York (Academy of Sciences special publication, vol. 2), 1942.

[81] Voir *Quatrième Partie, Théorie générale de l'action humaine. Chapitre III. L'approche par la psychologie sociale ou la société comme réalité psychosociale, V. Nature de la personnalité humaine.*

Certains processus psychanalytiques sont complémentaires de processus sociologiques ou encore en constituent l'expression sur un plan différent. R. Bastide souligne par exemple avec raison combien l'« identification psychanalytique » se trouve concomitante à la sociologie de l'« interpénétration des consciences ». La synthèse des deux processus a été réalisée par le Dr Hesnard. Mais citons R. Bastide : « Non seulement il (le Dr Hesnard) distingue les diverses espèces d'identification possibles, symboliques, socialisantes, collectives, normatives et morbides, qui, dans une certaine mesure, nous font retrouver les divers *niveaux* de la sociologie en profondeur ou les diverses formes de la sociabilité; non seulement il élargit la notion du couple (ces couples qui fournissent les modèles des identifications), ajoutant à ceux de parents-enfants et d'homme-femme, ceux de Maîtres-Esclaves (ce qui lui permet d'intégrer aussi à la sociologie psychanalytique ou à sa psychanalyse sociologique la psychanalyse de la dépendance coloniale de Mannoni) et d'accusateur-accusé (ce qui lui permet d'intégrer aussi la sociologie criminelle de tendance psychanalytique)[82], mais encore et surtout il passe *des identifications privées* qui ne dépassent pas le domaine des relations inter-individuelles (bien qu'elles existent dans les cas des meneurs, des chefs ou des notables), à celui des *identifications réciproques* qui impliquent la *transpénétration des consciences.*[82bis] » Cette citation montre combien les approches de G. Gurvitch relativement aux paliers en profondeur et aux formes de sociabilité constituent en quelque sorte une formalisation sociologique de la psychanalyse.

R. Bastide montre enfin que la sociologie a fait largement appel à la psychanalyse, pour les études ayant un caractère de « pathologie sociale » : hitlérisme, antisémitisme, rapports entre blancs et noirs, propagande, groupes de pression[83]. Malheureusement ce n'est souvent que juxtaposition de contributions psychanalytiques et de contributions sociologiques, sans réelle intégration. Ce conflit existe, par exemple, en criminologie.

La sexualité jouait un rôle presque exclusif dans la conception de Freud. Bien sûr chez lui ce facteur, appelé Libido ou Eros, était pris dans sa plus large extension : l'union sexuelle, l'amour entre homme et femme, l'homosexualité, mais aussi l'amour de soi (de l'instinct de défense au narcissisme), l'amour filial, l'amour paternel ou maternel, l'amour des autres. Mais tous ces élans sont à base de sexualité.

La tentative freudienne de ramener tout le social au sexuel a échoué. En dépit d'analyses ingénieuses de la vie des peuples primitifs *Totem et tabou* (1913) a bien vieilli. C'est l'école psychodynamique américaine qui a pu appliquer avec succès l'approche psychanalytique à l'anthropologie sociale. S'il importe de faire à la sexualité sa part comme facteur de l'action humaine, il con-

[82] Ici il y a aussi une perspective d'intégration des « procès » ou plutôt de l'instruction des procès de type koestlérien. Il y a enfin le cas du couple « laveur de cerveaux — sujet ».

[82bis] HESNARD, *L'œuvre de Freud et son importance dans le monde contemporain,* éd. Payot, 1960. C'est avec raison que R. Bastide juge ce livre très significatif de l'apport de la psychanalyse à la sociologie.

[83] *Traité de sociologie,* Section IX, pp. 402 et suiv.

vient de ne pas exagérer et glisser vers un monisme peu riche en résultats. C'est en revenir à une forme de psychologisme, puisque la sexualité explique la psychologie individuelle et les relations intermentales qui en dérivent. Au surplus, le facteur sexuel a un pouvoir explicatif faible. Ainsi c'est très bien de dire que le mariage est fondé sur l'instinct sexuel (et il s'agit en l'occurrence d'un cas privilégié où la sexualité joue évidemment un grand rôle) mais cette généralité n'explique en rien pourquoi ici c'est le régime monogamique et là polygamique, et pourquoi tant de formes différentes ? Pourquoi ici le matriarcat et là le patriarcat ? Pourquoi ici le « consentement » et là la « capture » ? Et l'on n'en finirait pas. Or ce sont ces diversités qui sont significatives en sociologie.

Ajoutons que la sexualité ne peut pas être prise comme un élément « donné ». Elle est elle-même, mis à part le facteur physiologique *stricto sensu*, fortement influencée par la société. L'acte sexuel même et la sexualité sont marqués par le social qui s'introduit dans leurs aspects les plus intimes. Dès que l'homme devient « social », l'activité sexuelle est strictement institutionnalisée; c'est là sans doute que la socialisation est le plus marquée. Junod note en 1912, chez les Thonga d'Afrique du Sud, que la liberté sexuelle des jeunes est totale jusqu'à l'initiation sociale, après laquelle elle est sévèrement réglementée.

Le contrôle social du sexuel apparaît également dans l'organisation d'exutoires offerts à la rigueur des prescriptions normales : les carnavals des régions rhénanes, les Bacchanales en sont des exemples.

Voyons les aspects pathologiques. Freud attribue une origine individuelle aux névroses : elles résulteraient de prohibitions imposées inconsciemment à lui-même par le névrosé. En fait la sociologie montre que les troubles de la personnalité ont comme origine soit une frustration infantile qui peut être institutionnalisée donc sociale, soit plus souvent un contexte de désorganisation sociale, qui produit notamment l'anomie. Les sociologues urbains américains ont montré comment à Chicago l'aire où les désordres mentaux sont le plus fréquents, est aussi celle de la désorganisation sociale (pègre, vice, gangstérisme). Durkheim avait bien établi les causes sociales du suicide.

En conclusion les procédés d'explication psychanalytiques sont valables pour la sociologie dans la mesure où ils s'appliquent à des phénomènes récurrents et par là même sociaux. Il s'agit, on l'a vu, d'une dialectique de facteurs psychologiques en rapport avec des « situations ». Son application est particulièrement féconde pour interpréter l'action humaine dans le cadre théorique où nous nous efforcerons de l'inscrire[84].

[84] Voir *Quatrième Partie, Théorie générale de l'action humaine. Chapitre III. L'approche par la psychologie sociale ou la société comme réalité psychosociale.*

CHAPITRE VIII

Approche sociométrique

Le terme « sociométrie » a été en quelque sorte capté par l'école de Jacob Moreno. La sociométrie (identifiée à ce courant) outre son objectif de mesure du social, propose des méthodes d'analyse psychologique et sociale ainsi que même une « sociatrie ».

I L'atome social

Pour Moreno l'homme est un « atome social » : « La théorie de l'atome social se fonde sur le fait que l'individu projette ses émotions sur les groupes qui l'entourent et que ces groupes, à leur tour, projettent collectivement et par l'intermédiaire de leurs membres leurs émotions sur lui; il en résulte qu'on peut discerner un schéma d'attractions et de répulsions réciproques projetées de deux côtés à la fois, par les individus et les groupes auxquels ils participent ou desquels ils sont exclus. Ce schéma nous l'appelons *atome social*[85]. »

La personnalité n'est pas limitée à l'être physique, elle est un système englobant toutes les relations avec les autres hommes. *Les autres font partie de notre personnalité.* C'est ce que représente le graphique de la page suivante.

En employant deux couleurs on pourrait différencier les relations fonctionnelles et les relations dysfonctionnelles. En affectant les flèches d'un numéro allant par exemple de 1 à 3 on pourrait marquer un ordre d'intensité.

Exemples : $\overset{1}{\longleftrightarrow}$ = forte intensité réciproque.

$\overset{3}{\longrightarrow}$ = faible intensité à l'égard d'un autre individu.

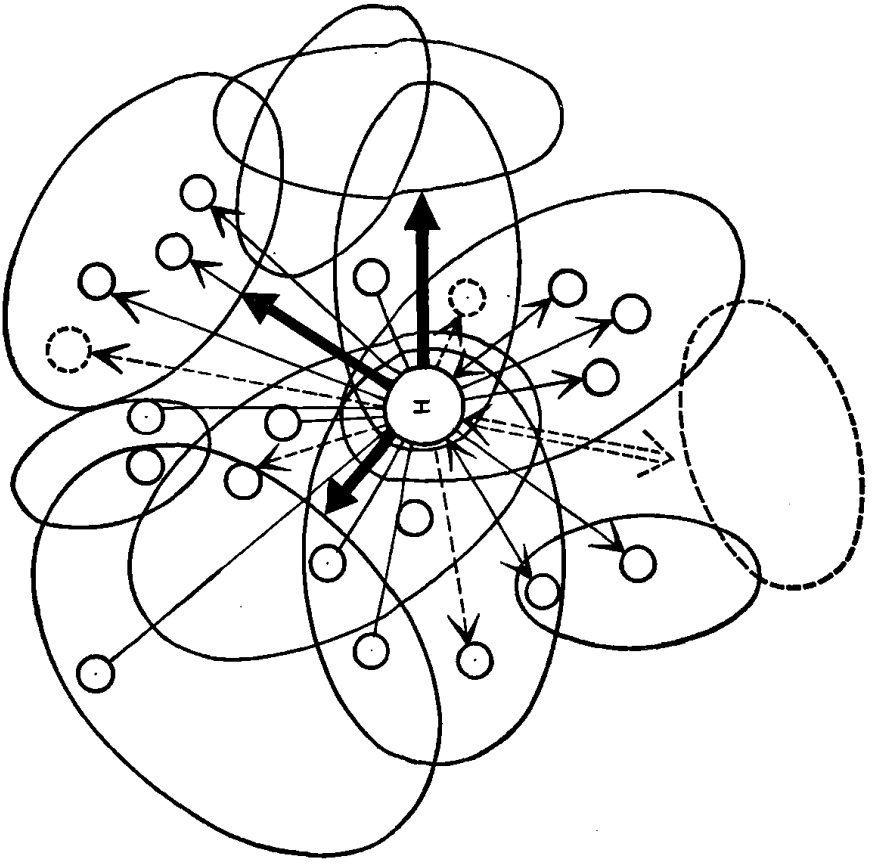
Des couleurs supplémentaires pourraient indiquer d'autres caractères des relations des groupes et/ou des individus.

exemples :
- rouge = relations familiales
- bleu = sexuelles
- vert = professionnelles, etc...

ou :
- jaune = volontaires
- noir = involontaires, etc...

[85] J.L. Moreno, dans *Cahiers internationaux de Sociologie*, vol. II, 1947, pp. 97-98.

Graphique 1. - L'atome social



Légende :

— Individu : I

— Groupe : O

— Individus autres : o

— En pointillé : groupes ou individus avec lesquels toute relation a cessé.

— Relations :

. avec groupe ⇒

. avec individu →

la pointe de la flèche marque la direction;
la double pointe la réciprocité.

Une numérotation ou des lettres peuvent caractériser les individus et les groupes avec plus de précision dans les catégories plus larges des couleurs.

Les groupes dont l'individu fait partie l'englobent dans le dessin. Un groupe ne comportant pas d'individus représentés par un cercle exprime donc une relation purement collective ou institutionnelle. Une relation avec un individu se trouvant dans un groupe non réuni par une flèche à l'individu analysé exprime que la relation est purement individuelle sans connaissance ou référence relatives au groupe considéré.

Voyons à présent en quoi consiste la méthode sociométrique.

Sa base conceptuelle est la suivante : la vie sociale n'est qu'une gravitation (avec phénomènes d'attraction et de répulsion) d'atomes sociaux; ceux-ci sont soumis en conséquence à un mécanisme de différenciation et d'unification.

Le facteur de gravitation élémentaire — et donc l'unité ainsi que le seuil en même temps d'attraction et de répulsion — est le « télé » (du grec τῆλε, loin), purement émotionnel, précédant le langage intérieur ou extérieur, indépendant de toute manifestation : « la plus simple unité de sentiment transmise d'un individu à un autre ».

On trouvera le développement des conceptions générales de la sociométrie dans les travaux de Jacob L. Moreno et plus particulièrement dans *Who shall survive ?* (1934)[86] et dans sa revue *Sociometry* (fondée en 1938).

II Le test sociométrique

La méthode est fondée sur l'application du « test sociométrique » à de très petits groupes étudiés uniquement en ce qu'ils constituent des réseaux de relations non institutionnelles entre individus. Il s'agit de relations non officielles et non formelles de caractère spontané et émotif. Le test consiste à faire classer par chaque membre interrogé séparément, dans l'ordre de ses préférences, en répondant à un questionnaire, 3, 5, 10 personnes choisies librement dans le groupe, comme celles avec qui il désire « voisiner », « jouer », « œuvrer », etc... On l'appliquera aux enfants d'une classe scolaire, aux habitants d'un quartier où les races sont mélangées (qui choisira-t-on comme voisin ? un noir, un espagnol, un grec, un américain, un juif ?), aux pensionnaires d'une maison de redressement, aux habitants d'un petit village, aux membres d'une équipe sportive...

Le classement des réponses produit trois types d'individus :

1) des individus qui ne sont pas choisis une fois; on les appelle « isolés »;
2) des individus choisis par la majorité des membres du groupe; ce sont les « étoiles »;
3) des individus choisis un certain nombre moyen de fois; ce sont les « normaux ».

[86] Ce livre prenait la défense de ce qui est spontané en l'homme et que la société américaine moderne aboutissait à anéantir par les conditionnements de la vie sociale. C'était un manifeste et un cri d'alarme qui eurent un grand retentissement. Il a été traduit sous le titre « Les fondements de la sociométrie » en 1954.

On peut faire opérer les choix librement parmi des membres n'appartenant pas au groupe aussi bien que parmi des membres du groupe. Le groupe sera « intraverti » si le nombre de choix internes l'emporte nettement sur le nombre de choix externes; si c'est le contraire, le groupe est « extraverti ».

On peut représenter les résultats du test par des courbes de fréquence, les *degrés de préférence* étant portés en abscisses et les *fréquences des choix* en ordonnées. Chaque courbe représente la configuration relationnelle d'un individu.

On peut aussi traduire le test par une sociomatrice. Nous reproduirons ici le modèle très simple de Lazarsfeld[87].

SOCIOMATRICE :

— Dans les lignes : émission de chaque sujet.
— Dans les colonnes : réception de chaque sujet.
Groupe de 16 sujets disposant d'un nombre fixe de choix [3] émis par ordre de préférence décroissante.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P
A			3	1		2										
B						3					2	1				
C	1			3		2										
D	2		3									1				
E						2					3	1				
F		2						1	3							
G									2		1		3			
H	3					2										1
I		2				3					1					
J				2				3						1		
K		1					2					3				
L		1				3		2								
M						1	3		2							
N										2		1				3
O	2					1		3								
P		3						1				2				
Scores : Réception	4/8	5/9	2/6	3/6	0/	9/19	2/5	5/10	3/7	1/2	4/7	6/9	1/3	1/1	0/	2/4	48 choix
Rang des sujets	V	IV	IX	VIII	XV	Ø	V	III	VII	XIII	VI	II	XII	XIV	XV	XI	

87 Cfr LAZARSFELD dans MORENO et JENNINGS, « Statistics of social configurations », in *Sociometry*, 1938, n° 1, pp. 342-374.

III Critique de la méthode du test sociométrique

La portée des résultats est très limitée par la nature même de ceux-ci. Au vrai seul l'aspect interpsychologique spontané et non formel est mis en lumière. Cette méthode ne touche pas à ce que le social a de vraiment spécifique car le groupe est beaucoup plus qu'une somme d'individus en relations interpsychologiques émotionnelles; c'est une réalité psychologique qui se traduit par une pression sociale chargée de jugements de valeur et qui a ses modèles culturels et ses normes. C'est une réalité structurelle plus ou moins institutionnalisée et qui se maintient grâce à des fonctions. Tout cela échappe — c'est d'ailleurs délibérément voulu — au point de vue sociométrique.

Au surplus mesurer les relations grâce à des ordres de préférence comporte une bonne part d'illusion. En effet il n'y a pas d'unité de mesure réelle : le « télé » est un pur concept, non un étalon. Le choix n° 1 chez tel individu, froid et indifférent, ne vaut pas le choix n° 3 d'un être ardent et intéressé à ses semblables. Les échelles qu'on en tire sont faussées d'autant.

En conclusion la sociométrie donne des éclaircissements sur le réseau des relations affectives spontanées dans de petits groupes; il ne faut point en exagérer, même sous cet angle limité, la valeur quantitative.

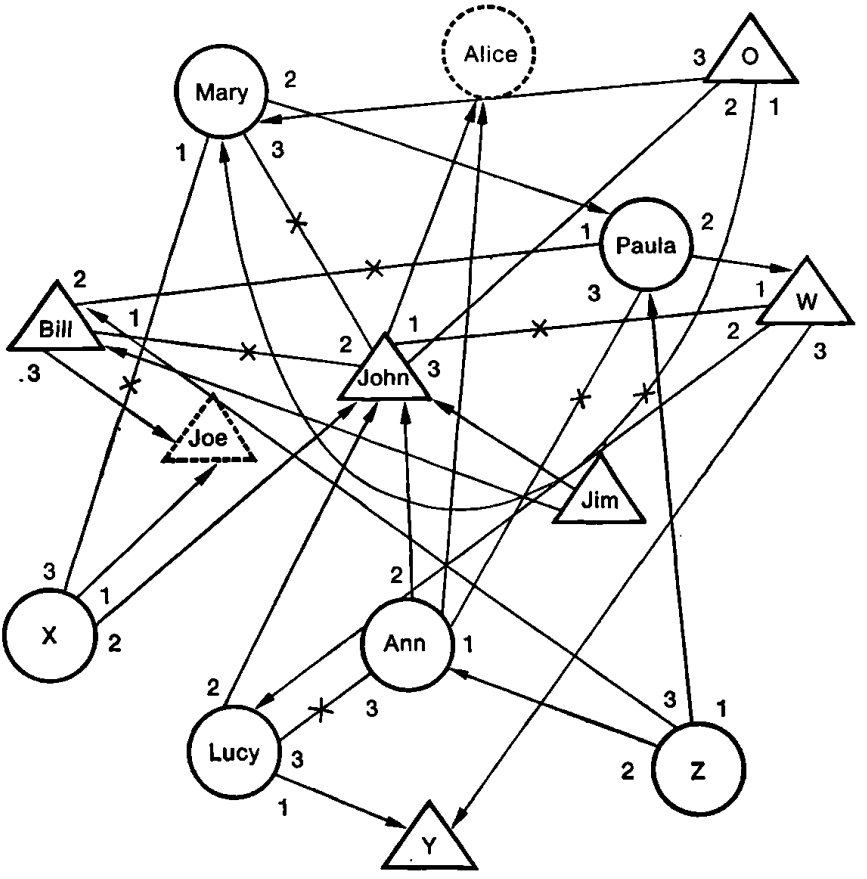
Au contraire la conception opérationnelle de l'atome social est intéressante. Elle exprime concrètement la nature sociale de la personne humaine et en donne par une convention graphique une représentation claire. Un certain nombre de représentations d'« atomes sociaux » pourrait permettre des conclusions allant bien au delà de l'analyse d'individus. Ces schémas sont en réalité des sociogrammes établis *par rapport à une personne déterminée.*

IV Le sociogramme

Le test sociométrique permet de représenter les groupes par des « sociogrammes » qui comparés en nombre suffisant peuvent donner lieu à des classifications des groupes selon divers types. Il y a plusieurs manières d'élaborer un sociogramme. Nous produirons ici celle d'Helen Jennings[88].

[88] *Sociometry in group relations,* Washington, 1948, American Council of education.

Graphique 2. - Exemple de sociogramme



L'analyse montre que John cité 8 fois est une « étoile », que Z et O jamais préférés sont des « isolés »; ceux qui reçoivent deux préférences sont normaux.

Légende du sociogramme :

membres masculins : △

membres féminins : ○

——————→ direction d'attraction

——x—— attraction réciproque

— Les chiffres de 1 à 3 mis à la base des traits de relations, marquent en ordre décroissant les trois degrés des choix.

— Les pointillés marquent des membres absents ou qui se trouvaient avoir quitté le groupe, le jour de l'établissement du sociogramme.

V Psychodrames et sociodrames

Pour terminer, nous croyons utile — car ces procédés sont l'essence même de la sociométrie — de caractériser rapidement les psychodrames et les sociodrames.

Ces méthodes inventées par Moreno sont « thérapeutiques » pour l'individu ou pour la société (*sociatrie*).

Les psychodrames et les sociodrames sont des techniques de caractère expérimental. Leur principe est celui de la psychanalyse : *connaître et guérir par la prise de conscience.*

Inventé en 1923 par Moreno le psychodrame veut remplacer l'interrogatoire psychanalytique jugé trop artificiel. Un « drame » expérimental en évitera les défauts. L'individu est replacé aussi exactement que possible dans les conditions de l'action grâce aux techniques de la scène de théâtre. Il parle et il « interagit ». En ressuscitant les interrelations dans la spontanéité de leur dynamisme créateur on obtient les mêmes résultats de prise de conscience que par la psychanalyse, mais plus complètement et plus fréquemment. C'est du moins l'avis de Moreno et de ses disciples.

Le sociodrame c'est le psychodrame adapté aux relations de groupes, aux représentations et aux idéologies collectives.

Dans le psychodrame le meneur du jeu exige la « singularisation » des faits par les acteurs. Dans le sociodrame les acteurs réels (par exemple des grévistes et des patrons pendant les jours mêmes de grève) doivent jouer impersonnellement des rôles-types tels qu'ils les ressentent dans l'action réelle. Dans le psychodrame, le meneur du jeu est en même temps le chœur et l'auditoire. Dans le sociodrame le chœur et l'auditoire sont formés d'un public réel qui réagit comme opinion publique. Le sociodrame est une forme de « socio-analyse ».

Sans doute, ces expériences sont-elles intéressantes, mais elles ont des points faibles :

— elles sont à la réalité ce que les manœuvres militaires sont à la guerre;

— l'acteur ou les acteurs ne tentent pas seulement de reproduire leurs comportements et leurs états d'esprit de l'action réelle, mais cherchent en fait à plaire à l'auditoire et au meneur du jeu, à moins qu'ils ne visent à déconcerter ou à se rendre intéressants.

Les éléments perturbateurs de la sincérité sont au moins aussi importants que dans l'interrogatoire psychanalytique. Au surplus en Europe l'inhibition sociale, le sens de l'intimité et du ridicule feraient que des « drames » de ce genre ne pourraient même être entrepris.

CHAPITRE IX

Conclusion au sujet de l'approche des phénomènes sociaux

Le phénomène social c'est le « relationnel ». Ce sont les relations qui unissent les hommes d'une manière récurrente, normale, à quelque degré extérieure, contraignante, structurée et fonctionnelle. Les relations humaines qui ne répondent pas à cette définition sont psychologiques, bien qu'il faille noter que toute relation sociale comporte un aspect psychologique.

Le concept général de l'approche sociologique a été fourni par le positivisme qui ne doit pas être pris dans une acception absolue et limitative. Certes il n'y a qu'« une seule forme légitime de connaissance, celle qui sort de l'observation concrète, directe, objective des faits. » Mais le cadre « positif » de raisonnement peut et doit englober le subjectif à la condition que la méthode permette d'en objectiver l'expression. Les faits sociaux ne *sont* pas des choses, mais il faut les traiter *comme* des choses.

Les relations sociales sont intégrées en systèmes plus ou moins complexes. Ces systèmes sont de nature organique, mais ils ne peuvent se confondre à cause de leur discontinuité, de la conscience et de l'autonomie (relative) de leurs parties, avec les systèmes de nature biologique. Les mouvements des systèmes sociaux sont de caractère dialectique. Ce principe de l'intégration des relations sociales en systèmes constitue en sociologie l'hypothèse fondamentale de travail et lui fournit un cadre sans lequel elle ne serait qu'une collection documentaire de faits dispersés, sans liens et sans signification. C'est bien pourquoi la sociographie isolée, même opérationnellement parfaite, ne pourrait jamais prétendre à être *la* science sociale.

L'étude des faits sociaux est réalisée à deux échelles : microsociologique ou macrosociologique. La première prend comme point d'application l'individu, la deuxième la société globale.

L'explication des relations sociales et de leurs structures, quelle qu'en soit l'échelle, n'est pas fondée sur la causalité classique, mais sur la corrélation, l'interdépendance des facteurs. Le quantum d'action de ceux-ci joue un rôle essentiel cependant et les situations où objectivement l'un des facteurs a le quantum d'action dominant, comportent une causalité où l'antécédent détermine absolument le conséquent.

La théorie la plus générale — abstraction faite du cadre qu'offre l'esprit positif — assume l'hypothèse fondamentale du système social organique et se fonde sur l'interprétation fonctionnelle avec ses catégories propres de relations des facteurs : exigence fonctionnelle, fonction manifeste et fonction

latente, substitut fonctionnel, survivance fonctionnelle, gains et pertes fonctionnels, dysfonctions et conflits.

Mais il convient tout d'abord d'opérer sur des faits bien établis. C'est ici qu'interviennent toutes les données acquises et tous les apports techniques de la sociographie, des modalités d'observation et d'enquêtes qui sont construites rigoureusement pour surmonter notamment la difficulté propre aux sciences sociales, venant des rapports de l'observateur et de l'objet observé, générateurs d'interférences explicites ou implicites, de jugements de valeur et d'idéologie. Si l'étude doit être faite dans une dimension diachronique, l'on devra recourir à l'historiographie et à la critique historique pour établir les faits passés, sans perdre de vue qu'à l'échelle macrosociologique, c'est le présent qui explique le passé et que les phénomènes se déroulent en cycles. Aussi bien l'activité sociographique et l'activité théorique sont complémentaires en permanence : le chercheur va et vient de l'une à l'autre, d'ajustements en ajustements. Parallèlement à l'établissement objectif des faits il est nécessaire de les définir, de les comparer et de les classer, de déterminer les concomitances significatives des formes : c'est la charge de l'approche typologique.

Il va sans dire que les faits avant d'avoir été définis et soumis à la démarche typologique, doivent dès l'origine avoir été rassemblés non par une collecte désordonnée, mais par une recherche fondée sur des hypothèses de travail. Celles-ci ne peuvent être relatives qu'au système social considéré et formulées selon une optique fonctionnelle du jeu des facteurs constituants.

L'interaction des facteurs au sein des systèmes sociaux comporte des aspects conflictuels et antagoniques que la nature de ces systèmes tend à réduire, à résorber par des rééquilibrations successives, car tout système tend à durer. Cette capacité de réduction des conflits et antagonismes est inégale selon les systèmes et selon les moments des systèmes. C'est dire que, si les relations sociales relèvent de la catégorie fonctionnelle, le mouvement de celles-ci est de caractère dialectique. Le degré de force intégrative des systèmes sociaux déterminera le type de dialectique qui sera en jeu : celle de l'antagonisme, celle du conflit ou celle du dialogue qui ont leurs modalités opérationnelles propres, allant de la polarisation (ou contradiction) classique à la réciprocité des perspectives et à l'immanence mutuelle.

A l'approche sociologique se sont toujours posés les problèmes de la valorisation du subjectif, du rôle fonctionnel des phénomènes de conscience et de la liaison méthodologique des raisonnements à l'échelle microsociologique et à l'échelle macrosociologique. Ces problèmes se tiennent de très près. C'est la formulation en termes scientifiques de l'opposition philosophique de l'individu et de la société.

Ici l'approche psychanalytique constitue un apport décisif car elle valorise le subjectif comme facteur et selon une méthode opérative. Elle dégage le rôle fonctionnel des phénomènes de conscience (la prise de conscience). Elle établit que l'individu est un sous-système psychique mais en interaction avec le système social global. Sans discuter des validités respectives de l'enquête psychanalytique et du psychodrame, il y a lieu de retenir de la sociométrie la conception de l'atome social, représentation relationnelle de la personne, qui situe celle-ci

dans des ensembles plus larges. Cette représentation exprime la « situation » vue sous l'angle d'un individu.

Par un va-et-vient entre les hypothèses théoriques, les modes d'approche des phénomènes et l'enquête sociographique, par l'élaboration d'une cohérence des structures fondée sur la typologie, sur les catégories de la logique fonctionnelle et de la dialectique, se construisent des théories générales de plus en plus explicatives des ensembles relationnels considérés. Ces théories doivent rendre compte de tous les faits bien établis entrant dans leur cadre. L'une des formes les plus opérationnelles de théories générales est la construction de « modèles » qui peuvent être verbaux, mathématiques ou analogiques.

Tel est, pensons-nous, l'état actuel de la problématique relative à la conception scientifique de l'approche des phénomènes sociaux. Nous sommes ici au cœur même de la discipline spécifique à l'étude de cette catégorie de la réalité.

TROISIÈME PARTIE

LES FORMATIONS SOCIALES GÉNÉRALES

CHAPITRE I

La relation sociale

I Définition

La formation sociale la plus simple n'est pas le groupe : c'est la relation sociale. Pour sa complète définition l'on se reportera à la *Première Partie*[1]. Et il faut avoir cette définition présente à l'esprit pour saisir pleinement la portée des considérations qui suivent.

Lorsque l'on constate qu'un groupe social ou une institution sont formés de relations sociales, cela ne signifie pas qu'elles soient premières, antérieures à ce groupe ou à cette institution. Bien au *contraire en général c'est le groupe ou* l'institution qui ont engendré les relations et en tout cas leur ont conféré leur signification. La dimension du groupe, son objet et ses exigences déterminent les types des relations sociales qui le constituent, et leur répartition quantitative.

Il arrive, dans les situations sociétaires, que les relations précèdent les groupes mais, même dans les sociétés modernes, c'est l'exception sauf pour les entreprises dans les économies de marché. De toute manière ces relations créées ne s'expliquent que par la société globale qui est antérieure aux individus créateurs et imprime ses caractères au relationnel. L'idée d'une société constituée par la volonté des hommes est un contresens car c'est la société qui a fait émerger les individualités. L'homme n'a été longtemps qu'un « nous » psychologique. Il a pris conscience du caractère particulier de son individualité grâce à la division du travail et aussi à son appartenance à des groupes multiples, laquelle dans chaque groupe lui a fait apparaître que sa personne est irréductible à la seule perspective du groupe.

Si nous introduisons l'étude des formations sociales par la relation sociale, c'est à cause de sa simplicité non d'une antériorité qui ne serait pas conforme à la réalité.

La relation sociale entre individus ou entre petits groupes est microsociologique; entre grands groupes et au niveau des sociétés globales elle est macrosociologique.

A l'échelle microsociologique nous avons montré comment différencier la relation sociale de la relation psychologique[2].

1 *Chapitre I. L'objet : le fait social.*

2 Voir *Première Partie, Définition et objet de la sociologie, Chapitre II, Les échelles de l'étude des faits sociaux, I. L'échelle microsociologique.*

II Typologie des relations sociales

A. RELATIONS FONCTIONNELLES ET DYSFONCTIONNELLES

Eugène Dupréel insiste sur l'importance fondamentale de la distinction entre relations positives et relations négatives (dans sa terminologie il emploie le mot « rapport » là où nous disons « relation »; nous ne reviendrons plus là-dessus; c'est aussi bien une convention).

Selon la définition de Dupréel les relations sont positives quand elles sont fondées sur la coopération; elles sont négatives quand elles sont fondées sur l'opposition. Cette dichotomie des relations sociales est féconde si l'on songe à l'importance de la notion d'antagonisme et de conflit dans l'approche dialectique[3] *et au caractère fonctionnel du conflit*[4].

Mais cette opposition se ramène en fait à celle des relations fonctionnelles et des relations dysfonctionnelles.

Les relations fonctionnelles concourent directement ou indirectement, consciemment ou inconsciemment, manifestement ou d'une manière latente, à l'existence et à la continuité des structures, qu'il s'agisse des structures formelles ou des structures culturelles (les systèmes de valeurs). Sont fonctionnels les dialogues sociaux, les rôles correctement accomplis (sans zèle), les comportements conformistes (même si les « attitudes » qui y correspondent sont dysfonctionnelles) et les conflits contenus dans les marges de tolérance du système.

Les relations dysfonctionnelles nuisent directement ou indirectement, consciemment ou inconsciemment, manifestement ou d'une manière latente, à l'existence et à la continuité des structures formelles ou des structures culturelles. Les antagonismes sont dysfonctionnels mais aussi les rivalités excessives, la prévalence d'intérêts particuliers, l'égoïsme, l'indifférence civique, l'incompétence, la négligence dans l'exécution des rôles, l'excès de zèle et de formalisme, une sélection ne confiant pas les rôles aux individus les plus aptes, le crime, le conservatisme aveugle ou l'action révolutionnaire prématurée, la détérioration physique et mentale des personnes.

Dupréel a élaboré des théorèmes relatifs à l'antagonisme, mais qui selon nous s'appliquent également aux situations conflictuelles :

— D'une somme d'antagonismes qui ont un terme commun résulte la probabilité d'un antagonisme entre ce terme et le groupe des autres.
Si le signe — exprime l'opposition, le signe + l'accord, et partant d'une situation où D est séparément en antagonisme avec A, B et C, on dira :
$A - D,\ B - D,\ C - D = (A + B + C) - D$

— Plusieurs antagonismes de nature disparate tendent à se combiner en un antagonisme unique par alliances ou coalitions. Partant d'une situation où

[3] Voir *Deuxième Partie, Les modes d'approche des phénomènes sociaux, Chapitre VI, L'approche dialectique, II. La dialectique marxienne.*

[4] Voir *Deuxième Partie, Chapitre V, L'approche fonctionnelle, III. Modes de raisonnement fonctionnels, F. Conflit et analyse fonctionnelle.*

A, B, C, D, E et F sont en antagonismes disparates, on dira :
A — D, B — C, E — F = (A + B + E) — (D + C + F).[4b1a]

B. RELATIONS COMMUNAUTAIRES ET SOCIETAIRES

Ces deux types de relations ont été l'objet d'un livre célèbre dont les répercussions ont été bien au-delà de la sociologie : *Gemeinschaft und Gesellschaft* (Communauté et Société) publié par Tönnies en 1887.

Nous avons réuni ci-après les critères propres aux deux catégories de relations sociales mais en complétant Tönnies par des données que nous avons notées nous-même ou reprises à d'autres auteurs.

TABLEAU IV

Critères des relations communautaires et des relations sociétaires

Relations communautaires	Relations sociétaires
— Social « donné »	— Social « créé »
— Relation naturelle, spontanée	— Relation artificielle, volontaire
— Relation moins consciente	— Relation plus consciente
— Social *intériorisé*	— Social *extérieur,* contraignant, conventionnel
— La personnalité des membres non dégagée (on pense « nous »)	— Individualités marquées (on pense « je »)
— Hiérarchie militaire et religieuse (Spencer)	— Hiérarchie professionnelle (Spencer)
— Prédominance automatique de l'intérêt du groupe	— Prédominance de l'intérêt de l'individu
— Solidarité psychique	— Calcul rationnel
— Solidarité mécanique (par homogénéité mentale) (Durkheim)	— Solidarité organique (par interdépendance objective) (Durkheim)
— Homogénéité mentale	— Hétérogénéité mentale
— Mentalité dominante de participation	— Affaiblissement de la participation
— Forme de pensée : la croyance	— Forme de pensée : la doctrine
— Contrôle social : la religion	— Contrôle social : l'opinion publique
— Sanctions judiciaires (au sens large) à tendance répressive et exemplaire	— Sanctions judiciaires à tendance restitutive et préventive
— Lien juridique statutaire	— Lien juridique contractuel
— La coutume	— La mode
— Vouloir instinctif	— Vouloir réfléchi

[4b1a] Pour les aspects fonctionnels du dysfonctionnel récurrent on se reportera à la *Deuxième Partie, Chap. V, III, E La dysfonction.*

La mentalité de participation qui intervient dans cette typologie appelle un commentaire. Il s'agit d'un des aspects de la controverse sur la « mentalité primitive ». Durkheim voyait dans cette mentalité un stade archaïque ou, du moins, semi-archaïque de l'esprit humain. Mauss décelait dans la même mentalité un « type social », une *forme de pensée universelle et permanente.* Ceci a été mis en valeur par Claude Lévi-Strauss dans sa préface à *Sociologie et Anthropologie* qui groupe des articles de Marcel Mauss[5]. Ce thème est brillamment développé par le même auteur dans *La pensée sauvage*[6].

La pensée de Lucien Lévi-Bruhl (1857-1939) suivit la même évolution. Son apport consiste à montrer que la mentalité dite primitive se caractérise par la « *participation* », mais il considère d'abord celle-ci comme une étape dans le développement de la pensée et ensuite comme un aspect « essentiel à la structure de l'esprit humain[7] ».

Rappelons la loi de participation de Lucien Lévy-Bruhl : « *Dans les représentations collectives de la mentalité primitive* (plus tard donc dans les *Carnets,* cette loi sera considérée comme un aspect universel de l'esprit humain), *les objets, les êtres, les phénomènes peuvent être, d'une façon incompréhensible pour nous, à la fois eux-mêmes et autre chose qu'eux-mêmes.* » Le nom, l'ombre, l'image, le portrait « participent » à la nature de l'être ou de la chose qu'ils désignent ou représentent...[8].

La réaction de l'homme moderne lorsque son nom est mal reproduit, constitue un indice de « participation ». Le primitif ne supporte pas que l'on piétine son ombre. Les techniques de l'envoûtement sont fondées sur la participation. La peur de l'envoûtement fait enterrer ou brûler les rognures d'ongles ou les cheveux pris dans les dents du peigne.

Comme exemples de relations communautaires et sociétaires dans la vie moderne, citons les relations internes du groupe familial couple-enfants pour le communautaire, les échanges commerciaux pour le sociétaire.

Là où, dans un système donné, des relations sont du type communautaire, l'intervention d'actions sociétaires prend un aspect dysfonctionnel, et réciproquement bien entendu[9]. Mais de telles innovations, plus ou moins conscientes, peuvent exprimer une adaptation nécessaire à des conditions nouvelles et, dans leur aspect conflictuel, devenir bientôt fonctionnelles. C'est alors une étape d'un mouvement dialectique.

En 1887 Tönnies pense que l'évolution des sociétés les porte progressivement du type communautaire de relations sociales, au type sociétaire qui caractérise l'avenir. A la fin du XIX^e siècle ce sentiment paraissait justifié, mais le

5 Ed. dans Bibliothèque de Sociologie Contemporaine, P.U.F., 1950.

6 Paris, Plon, 1962.

7 Voir ses *Carnets* publiés avec une préface de Maurice Leenhardt en 1949, P.U.F.

8 Cfr *Dict. de Sociologie* d'Emilio WILLEMS, Paris, Rivière, 1961.

9 Voir à cet égard *Huitième Partie, Chapitre III, L'Etat, I. Définition sociologique de l'Etat,* ou sont montrés également les rapports dialectiques entre les concepts primaire-secondaire et communautaire-sociétaire. V. encore ci-après la distinction du primaire et du secondaire.

fascisme et le communisme ont au XX^e siècle réinstauré des relations sociales où le communautaire domine comme valeur de la société globale.

Selon la typologie de Tönnies la révolution russe comporte l'instauration de relations communautaires dans la vie sociale : création d'une homogénéité mentale du peuple (penser « nous »), prédominance absolue des intérêts de la collectivité, instauration d'une croyance (le marxisme-léninisme), introduit du religieux dans le politique (confessions publiques, excommunications, procès sacrificiels [Kœstler]), remplacement des liens contractuels par des liens statutaires. Ce retour à la « communauté » constitue un facteur marquant du système soviétique. Ces réflexions ne sont en rien un jugement de valeur.

Mais, déjà en 1912, dans une réédition de son livre, Tönnies estime que le communautaire et le sociétaire sont des « catégories fondamentales de la sociologie pure », « deux formes du vouloir humain ». *Les deux formes coexistent.* Dans une même société se développent, selon les secteurs, selon les finalités et selon les valeurs en cause, des relations communautaires ou sociétaires dont l'existence est parallèle.

En 1931, dans son *Introduction à la sociologie,* il représente les deux notions comme des types idéaux. Mais il estime qu'il y a lieu de les « croiser » avec les notions de *Herrschaft* (domination) et de *Genossenschaft* (coopération).

Exemples :

Relation sociale communautaire { de coopération : un couple d'amis ; de domination : père et fils

Relation sociale sociétaire { de coopération : un couple d'associés ; de domination : le contrat féodal

C. RELATIONS PRIMAIRES ET SECONDAIRES

Cette distinction typologique n'est pas moins importante que les deux précédentes. Les notions de « primaire » et de « secondaire » ont été élaborées par un psychologue social américain : Charles Horton Cooley (1864-1929)[10].

La relation primaire est toujours directe; elle est concrète, intime et répétée; elle engage les personnalités comme telles et suppose que celles-ci se connaissent suffisamment ou s'approchent pour se connaître; elle est chargée d'affectivité. Les formes de contrôle social portant sur ces relations sont diffuses et indirectes bien que permanentes dans leur « présence ».

La relation secondaire peut être indirecte; elle est formelle, superficielle et sporadique; elle a un caractère fonctionnel ou de juxtaposition par simultanéité d'action (les voyageurs de transports en commun); elle n'engage pas les personnalités qui ne se connaissent que formellement, et en principe n'implique aucune affectivité. Les formes de contrôle social sont ici directes et formelles, mais elles sont sporadiques dans leur application.

Dans les relations primaires ce sont *aussi* et nécessairement des personnalités qui sont en contact; dans les relations secondaires ce sont *seulement* des

[10] *Human life and the social order,* 1902 (rééd. 1956).

« rôles », et les réactions sont produites par la partie la plus automatique du « social intériorisé », par son « bagage d'attitudes préexistantes », par le « code personnel » du sujet[11].

Nous citerons comme exemples de relations primaires, celles des membres de la famille-couple, celles d'amis au sens plein du mot, celles des membres d'un petit groupe consistant et fréquemment réunis (les membres d'une équipe sportive, les hommes travaillant ensemble dans la même unité). Il est possible cependant que, de propos délibéré, des membres veuillent, dans des groupes primaires, s'en tenir à des relations fonctionnelles — « secondaires » — mais encore y a-t-il en cela une illusion car une telle position d'abstention engage profondément les personnalités en rapport entre elles. Sont aussi primaires naturellement des relations d'inimitié personnelle. Sont secondaires toutes les relations qui se déroulent normalement dans le cadre d'organisations, d'administrations et d'« appareils » à l'échelle globale, où il s'agit d'administrés, d'assujettis, d'affiliés et de préposés. Le sont également les relations résultant de la juxtaposition de personnes usant des mêmes services privés ou publics offerts à la population dans son ensemble ou à de larges catégories de cette population : moyens de transports en commun, spectacles (cinéma, matches sportifs), grands magasins.

Nous venons d'y faire allusion : qui tend à rendre secondaires des relations primaires ou l'inverse, agit d'une manière dysfonctionnelle, sauf à engager un conflit suffisamment large et récurrent qui permette, dans ce cas, de diagnostiquer un mouvement dialectique fonctionnel. Rendre « primaires » des rapports administratifs est de la part d'un fonctionnaire un acte dysfonctionnel. Rendre « secondaires » les rapports d'un couple l'est également de la part d'un conjoint.

Ce serait une erreur que de présumer l'existence d'une corrélation entre l'intensité d'une relation et son caractère primaire, ou entre sa faiblesse et son caractère secondaire. Le secondaire en effet peut en même temps être communautaire et alors l'« organisation » bien qu'elle engendre des relations secondaires comme telles, focalise les passions et les volontés sur le « Nous » et en conséquence porte un accent de haute intensité sur des relations cependant superficielles[12]; c'est le cas de certains partis politiques. Le secondaire peut correspondre au sociétaire; dans ce cas l'organisation est utilisée fonctionnellement, rationnelle-

[11] Il importe de ne pas confondre cet emploi des termes « primaire » et « secondaire » avec leur acception dans les travaux de l'école psychodynamique américaine. Cette école distingue pour la formation de la « personnalité de base » des facteurs primaires et des facteurs secondaires. Est primaire pour cette école tout ce qui s'impose à la personnalité de base *comme un donné*. Est secondaire toute pratique par laquelle la personnalité *réagit* à un facteur primaire pour s'y adapter. Par exemple dans certaines sociétés la religion est un facteur primaire qui s'impose à la personnalité; le facteur secondaire c'est la manière dont cette personnalité réagit pour s'adapter à la religion : donc la manière dont elle la pratique et avec quelle mentalité. La religion est primaire. La religiosité, définie comme pratique et attitude, est secondaire.

[12] L'Américain est éduqué à être « participant ». Il fait partie de multiples associations et y accomplit les devoirs des membres (évaluation élevée de la qualité de « membership »). Appartenant à des groupes secondaires multiples, l'individu prend conscience de sa personnalité propre, mais le caractère superficiel des relations en cause ne contribue guère à définir celle-ci en profondeur; il s'agit donc d'une prise de conscience intense

ment et conformément à l'intérêt calculé des participants; en conséquence l'intensité des relations est réduite au minimum; c'est le cas de la Sécurité sociale. Le sociétaire a tendance à résister aux relations secondaires qui ignorent les individualités comme telles. Bien sûr, dans la réalité, certains individus pour les mêmes relations secondaires tendent au communautaire et d'autres au sociétaire; de là des frictions dysfonctionnelles ou des conflits authentiques. Certains militants d'un parti y vivent les relations avec une mentalité communautaire, les autres avec une mentalité sociétaire. Les premiers appellent les seconds « opportunistes »; les seconds appellent les premiers « doctrinaires ».

Le primaire lui aussi peut être associé au communautaire ou au sociétaire. Le mariage d'amour est communautaire, le mariage de raison est sociétaire; mais, dans les deux cas, les membres du couple peuvent engager complètement leurs personnes dans une pleine connaissance mutuelle (« primaire »). Si l'un des conjoints tend, consciemment ou non, à rendre les relations du couple secondaires, il agit dysfonctionnellement, nous l'avons vu.

Autre cas. Un célibataire satisfait à ses besoins sexuels en recourant régulièrement à une personne qu'il rémunère à cette fin. Il s'agit d'une relation primaire et sociétaire. Cependant il y a le besoin d'affection amoureuse : le célibataire paie aussi pour que certaines attitudes de sa partenaire lui en apportent un substitut fonctionnel. Si cette partenaire allant au delà du jeu vise à se faire en fin de compte épouser, elle tendra à rendre les relations communautaires; le célibataire sentant que l'on dépasse le substitut fonctionnel seul souhaité, tendra à placer ces relations plus purement sur les plans fonctionnel et secondaire.

D. AUTRES DISTINCTIONS TYPOLOGIQUES

D'autres distinctions typologiques — moins fondamentales — ont été faites. Nous citerons ici les suivantes :

— relations réelles ou virtuelles,
— relations prolongées ou temporaires (Sorokin),
— relations unilatérales ou bilatérales (Sorokin),
— relations directes ou indirectes (Sorokin),
— relations volontaires ou involontaires,
— relations conscientes ou inconscientes (Sorokin),
— relations occultes ou manifestes,
— relations licites ou illicites,
— relations de droit ou de fait,
— relations de persuasion, d'échange ou de force (Dupréel),
— relations antagonistes ou solidaires (Sorokin),
— relations classées selon leur objet : sociales, économiques, politiques, religieuses, culturelles, juridiques, sportives, éducatives, sexuelles, scientifiques, etc...

par la multiplicité des relations, mais globale et non identifiante. Restant à la surface du relationnel elle se limite à ce qui est le plus stéréotypé et renforce les préjugés sur soi-même et sur les autres. On se trouve nécessairement dans le domaine des classifications rudimentaires. Sur ce dernier point on trouvera des vues et des données intéressantes dans SARGENT et WILLIAMSON, *Social psychology*, New York, Ronald Press Cy, 1958.

Que les relations sociales aient un objet, une fonction, résulte de leur caractère de fait social. Mais chaque catégorie de relations, une fois classée selon la fonction, doit alors être traitée comme « formation sociale particulière » (voir *Septième Partie*).

Grâce à la grille constituée par ces distinctions, on dira — par exemple — que la relation sociale qui unit un homme se jetant à l'eau pour sauver une femme qui se noie et qui appelle au secours, est

> réelle, bilatérale, temporaire (quant à l'objet de la relation), directe, volontaire, consciente, manifeste, licite, de fait, sociale, de persuasion (appel de la femme en danger) et solidariste.

On dira que la relation sociale qui unit un homme affamé menaçant un passant qu'il présume pourvu d'un portefeuille bien garni, est

> virtuelle, unilatérale, temporaire, directe, volontaire (dans le chef de l'affamé) et involontaire (dans le chef de l'homme menacé), consciente, manifeste, illicite (avec des circonstances très atténuantes), de fait, économique *(appropriation d'un bien)*, *de persuasion (au stade considéré)*, antagoniste.

E. TYPOLOGIE DE LUDWIG VON WIESE

Sa monumentale *Allgemeine Soziologie* date de 1924. Elle comporte une distinction entre deux modes de relations :

— celles entre les individus pris comme tels;

— celles intragroupales ou intergroupales, considérées en fonction du ou des groupes qui les englobent.

1. RELATIONS INTERINDIVIDUELLES.

a) d'un terme « vers » l'autre : contact; combinaison; adaptation; union; etc.,

b) d'un terme « loin » de l'autre : concurrence; opposition; conflit; etc.,

c) cas mixtes : émulation, etc.,

2. RELATIONS INTRAGROUPALES OU INTERGROUPALES.

a) de différenciation : élévation ou déclassement; domination ou subordination; sélection, etc...

b) de destruction : favoritisme, corruption, commercialisation, spoliation, etc...

c) d'intégration : uniformisation; stabilisation; socialisation, etc...

d) de modification ou de construction : institutionnalisation; professionnalisation, etc...

F. RELATIONS LUDIQUES

Le jeu a toujours constitué dans la culture une part de l'activité humaine. C'est un mode de relations à classer dans les formations générales, car à toute relation sociale *réelle* peut correspondre — selon les accents mis sur les valeurs dans chaque culture — une relation *ludique :* de guerre, de commerce, d'amour, de pouvoir, de science (ou de connaissance), de richesse, de force, etc... Cet aspect de l'humanité, c'est le thème du livre fameux d'Huizinga : *Homo ludens*[13]. Les jeux par leur gratuité même sont révélateurs des valeurs vraies d'une culture. Les relations de jeu sont actives et compétitives entre personnes ou entre groupes, à moins que ce soit à l'égard du joueur lui-même. Elles répondent à un besoin fondamental de dépassement qui n'est pas toujours possible dans les relations sociales normales. Le jeu est délimité dans le temps et par des règles; son « enjeu » consiste en résultats clos — autant que possible — et neutralisés au point de vue social. Le jeu « ne compte pas ». C'est pour « jouer ». Ce qui signifie que l'homme peut s'y donner à fond sans risques autres que ceux de la convention du jeu. Qui ne voit le rôle compensatoire du jeu à l'égard des frustrations, des inégalités sociales ? Le partenaire est l'égal du Roi au jeu de paume et le Roi, frustré socialement de la connaissance de sa vraie valeur personnelle, trouve dans ce divertissement un moyen de l'affirmer en dépouillant, dans l'univers clos du jeu, ses prérogatives royales. Le jeu d'ailleurs imite, dans la plupart des cas, des situations ou des activités sociales. C'est un substitut : il remplace la guerre, les affaires (enrichissement), l'ascension sociale. Il met à son actif le hasard en permettant de nouvelles donnes que la vie accorde rarement. Le passé n'y pèse point à chaque début de partie. Le principe est l'égalité des chances. Le jeu est donc globalement un substitut à la société imparfaite et au passé individuel irréversible.

D'ailleurs le jeu est pour la jeunesse l'un des facteurs-clés d'initiation à la vie sociale, ce qui confirme notre interprétation du phénomène. Il préfigure la vie pour l'enfant; il le fait didactiquement en pièces détachées.

Mais l'accroissement moderne des loisirs a pour effet de faire perdre au jeu son caractère occasionnel ou périodique, pour le transformer en une activité socioculturelle pour ainsi dire permanente. Devenues besoin constant les relations sociales de jeu tendent à se commercialiser et à se professionnaliser. Dès lors, le jeu devient de plus en plus spectacle au lieu d'être action. C'est le substitut social double : d'abord, à la vie sociale comme telle, ensuite, à l'action ludique elle-même. Le jeu devient passivement mental dans le jugement du spectateur, qui prend parti dans la compétition (le « supporter ») ou qui évalue les performances des « vedettes ». Telle est, croyons-nous, la dialectique du jeu dans une « civilisation des loisirs ».

La « vie jouée » devient une réalité seconde et compensatoire, soit dans le jeu actif (et il n'est pas nécessairement sport, cartes ou échecs : pendant les vacances certains jouent au riche ou au sauvage par exemple)[14], soit dans le

[13] *Homo ludens, a study of the play-element in culture,* Londres, Paul Kegan, 1949. Voir aussi Roger CAILLOIS, *Les jeux et les hommes,* Paris, Gallimard, 1958.

[14] Voir DUMAZEDIER, *Vers une civilisation du loisir,* Paris, Ed. du Seuil, 1962, p. 33.

jeu passif en qualité de spectateur, au titre de juge, de partisan ou/et de parieur. De toute manière jeu signifie engagement, mais, répétons-le, engagement limité et neutralisé à l'égard de la vie sociale.

III Le phénomène de complémentarité des relations sociales - La structure en quadrillé

Les relations sociales s'organisent en réseaux car elles ont entre elles des termes communs : A vend une marchandise à B, mais B la revend à C; B est terme commun des relations A—B et B—C; A—B—C constituent un réseau de deux relations. Il s'agit évidemment ici du cas le plus simple.

La loi d'organisation des relations sociales en réseaux a été remarquablement mise en évidence par Dupréel : c'est *la loi de complémentarité*. Nous l'exprimerons comme suit en apportant des changements à la formulation de son *auteur :* « Des relations sociales étant reliées par un ou plusieurs termes communs, on dira qu'une ou plusieurs de ces relations sont complémentaires d'une ou de plusieurs autres, si elles en conditionnent soit l'existence, soit la nature; la complémentarité *significative* est celle qui répond au but fonctionnel du réseau de relations considéré. »

Exemples :

1. A : l'accusé,
   B : le juge,
   C : le gendarme.

La relation BC est complémentaire de BA.
La relation BC est complémentaire de CA.
La relation CA est complémentaire de BA.

Ce réseau de relations s'organise en un triangle dont le sommet B a la plus grande force sociale[14b1a]. B est le terme commun de deux de ces relations complémentaires : c'est précisément son rôle fonctionnel bien spécialisé. BC—BA est le complémentarité significative car elle permet de réaliser le but fonctionnel du réseau de relations institué : le juge devant disposer de l'accusé pour le juger ordonne au gendarme de le tenir à sa disposition. Sans doute la relation BC conditionne aussi l'existence de la relation CA : si le gendarme garde l'accusé, c'est parce que le juge le lui ordonne. Mais cette complémentarité n'est pas significative, car le but du réseau institué n'est pas que le gendarme garde l'accusé, mais que le juge soit mis à même de le juger.

La relation CA conditionne enfin l'existence de la relation BA : si le juge dispose de l'accusé, c'est parce que le gendarme le garde. Cette complé-

[14b1a] La « complémentarité » vient prolonger la théorie de la force sociale (*Première Partie, Chapitre I, II*).

mentarité n'est pas significative non plus, car le gendarme ne garde l'accusé qu'en vertu d'une décision du juge. Et c'est cela qui a du sens dans la perspective institutionnelle. Si l'on voulait interpréter autrement, il faudrait que le fait de la garde d'un accusé par un gendarme déclenchât son jugement, ce qui n'est pas exact.

C'est pourquoi la loi de Dupréel a dû être complétée de la manière suivante : les relations en rapport de complémentarité répondant à un but fonctionnel, la seule complémentarité significative est celle qui constitue la condition de réalisation du but de l'institution ou du groupe en cause. En corollaire : cette relation est ordonnée sur le terme commun qui a la plus grande force sociale parmi les termes communs du réseau considéré.

2. A est un homme d'affaires ayant besoin d'un secrétaire.
B est un ami de A et de C, employé cherchant une place.
C devient le secrétaire de A.

La relation BA est complémentaire de AC. Pour l'objet considéré A a la plus grande force sociale (il dispose d'une place). Mais B a accru sa propre force sociale en rendant service aux deux autres par sa position de terme commun de deux relations cependant *non complémentaires :* BA et BC. Aucune des deux relations ne conditionne l'autre; chacune est nécessaire, mais non suffisante.

On pourrait prétendre aussi que la relation BC est complémentaire de AC : c'est parce que B est un ami de C que celui-ci est devenu le secrétaire de A. Cette relation pour nécessaire qu'elle soit, n'apporte pas non plus une condition suffisante car c'est A qui décide et rien dans la relation considérée n'enlève à A son droit de jugement sur C. Au contraire des deux cas précédents, dans la complémentarité BA et AC, B agit sur A. Donc c'est cette dernière qui est significative. On ne peut raisonner ici en termes d'institution; on doit le faire en termes fonctionnels.

3. A et B sont amis et ils ont un ami commun C qu'ils prennent comme arbitre.
Les relations AC et BC sont complémentaires, pour l'objet en cause, de la relation AB dont elles conditionnent la nature en faisant de C l'arbitre. Celui-ci a la plus grande force sociale et la voit s'accroître dans ce réseau triangulaire.

4. Dans le cadre d'une religion, A, B, C, D, etc... croient en Dieu : chacune des relations de chaque fidèle avec Dieu est complémentaire de certaines relations entre les fidèles; par exemple, la croyance en cause comporte une morale : la fraternité (« aimez-vous les uns les autres »). Peu importe qu'en fait Dieu existe ou n'existe pas; *il* est le terme commun de plus grande force. Ce terme peut donc être une institution, un groupe, une idée.

Dans les réseaux de relations sociales unies par la complémentarité, il y a donc toujours *un* terme commun ayant une plus grande force sociale. Il y a

quelquefois aussi un terme commun d'exécution (le gendarme) ce qui implique une institutionnalisation. Il arrive que les deux se confondent : cas de l'arbitre.

Les termes communs à plus grande force sociale s'appliquent à consolider et à multiplier les relations complémentaires où ils jouent ce rôle. En effet ils cherchent à accroître ou au moins à maintenir leur force sociale[15]. D'autre part les individus appartenant à la masse font de plus en plus appel aux termes communs pour résoudre les problèmes où ces termes se spécialisent d'une manière croissante. Ainsi ces rôles se concentrent sur les mêmes individus : c'est l'un des processus qui expliquent la division du travail. L'arbitrage du bon conciliateur est recherché, et aussi le conseil du plus expérimenté ainsi que la protection de l'homme fort. Ceci produit le phénomène d'émergence des personnalités[16].

De tout quoi il résulte que deux catégories de membres se constituent dans les groupes sociaux : les termes communs et les membres ordinaires.

Les termes communs ont intérêt à renforcer leur position, si possible à l'institutionnaliser. Ils se soutiennent mutuellement pour former le « noyau » du groupe, son élément directeur.

Les sociétés évoluées comptent de nombreux groupes sociaux qui d'ailleurs s'interpénètrent par des membres communs. Les membres des noyaux de groupes différents ont une propension à se rapprocher : ils sont de même niveau social et ont le même intérêt fondamental à consolider. Au surplus dans divers noyaux on trouve des termes communs qui y jouent chacun le même rôle; ces termes communs de même spécialité viseront à s'organiser, à agir en collège, à monopoliser leur rôle. Ils veulent assurer la durée, voire l'hérédité de leur position. C'est ainsi que les hommes présidant à l'enregistrement d'accords et d'engagements s'efforceront d'institutionnaliser leur fonction en « notariat ».

Tout cet ensemble d'actions convergentes et fondées sur une similitude de situations ainsi qu'une solidarité d'intérêts aboutit à rapprocher les « noyaux » en classe dirigeante de la société. La formation de ce niveau social est attestée et en même temps favorisée par le fait que les termes communs d'un groupe social tendent à le devenir dans d'autres : le médecin deviendra échevin ou bourgmestre, le mandataire politique entrera dans le comité d'une nouvelle association sportive.

Mais si une classe dirigeante se forme avec sa solidarité propre, les membres ordinaires des groupes, tout en recherchant les services des membres des noyaux, se défendent contre une excessive exploitation de la force sociale. La masse ressent aussi le besoin de se solidariser. Cette opposition des dirigeants et du peuple résultant du jeu de la complémentarité, c'est la version que donne Eugène Dupréel de l'opposition des classes. Celle-ci devient aiguë si les relations dysfonctionnelles (opposées aux structures) l'emportent sur les

15 Voir *Première Partie, Définition et objet de la sociologie. Chapitre I, L'objet : le fait social, II. Le relationnel est vecteur de force sociale.*

16 Voir *Chapitre II, Le groupe social, III. Le phénomène d'émergence.*

relations fonctionnelles. Il y a, entre les deux niveaux principaux, des niveaux intermédiaires (moyens) et notamment des termes communs d'exécution. Ainsi se constitue une stratification « *horizontale* » qui traverse *toutes* les organisations fonctionnelles d'une société globale.

Cette stratification se reproduit dans toutes les organisations fonctionnelles de la société : par exemple, l'industrie, les Eglises, l'armée, l'agriculture, la politique. Ces organisations elles-mêmes constituent une stratification « verticale ». On peut donc représenter une société globale complexe par une structure « en quadrillé. » (Voir Tableau V, page suivante.)

Bien entendu on pourrait compléter le tableau par d'autres organisations fonctionnelles avec leur stratification propre. Par exemple :

L'administration :

— Fonctionnaires généraux,

— Directeurs et chefs de bureaux,

— Rédacteurs ou commis, administrés.

La science :

— Savants éminents, recteurs et académiciens,

— Professeurs d'enseignement supérieur et chercheurs,

— Assistants et techniciens de laboratoires, étudiants.

L'art :

— Artistes, virtuoses et vedettes de renom,

— Artistes professionnels,

— Artistes décorateurs, musiciens d'orchestre assimilables à des artisans, le public.

Et ainsi de suite. Telle est la hiérarchie sociale.

La théorie de la complémentarité et de la structure en quadrillé est l'une des rares esquisses d'une intégration du micro- et du macrosociologique[16b1a].

[16b1a] Les caractéristiques du « modèle » de la structure en quadrillé sont approfondies en la *Septième Partie, Chapitre IV, Modèle de la dynamique des formations particulières au niveau de la société globale*. Spécialement : *II Principes du modèle.*

TABLEAU V

Structure en quadrillé (*)

Organisations fonctionnelles / Niveaux	Industrie	Eglises	Armée	Agriculture	Politique
Classe dirigeante	— Dirigeants de holdings — Chefs d'industrie	— Cardinaux — Evêques	— Généraux	— Grands propriétaires — Chefs d'organisations paysannes	— Ministres — Présidents de *partis*
Niveaux moyens — termes communs d'exécution (cadres) — situations moyennes	— Ingénieurs — Chefs d'entreprises moyennes et petites	— Chanoines — Dirigeants laïcs d'œuvres religieuses	— Officiers	— Propriétaires moyens — Intendants de grands domaines — Grands fermiers	— Membres du Parlement — Dirigeants de fédérations
Masse (peuple)	— Employés — Contremaîtres — Travailleurs	— Curés de paroisse — Fidèles	— Sous-officiers — Soldats	— Petits paysans propriétaires — Paysans locataires et ouvriers agricoles	— Militants — Electeurs

(*) Dans la réalité sociale l'« épaisseur » des couches horizontales varie selon les couches verticales.

CHAPITRE II

Le groupe social

I Définition

Le groupe social est constitué d'individus unis par des relations dont le caractère fonctionnel l'emporte sur les aspects dysfonctionnels et dont le réseau s'organise par complémentarité. Le groupe social a un objet manifeste qui consiste en la réponse à un besoin objectif ou subjectif des membres; relativement à ce besoin les membres ont entre eux plus de relations qu'ils n'en ont avec des individus extérieurs au groupe ou avec d'autres groupes. Un minimum de cohérence, de conscience et de durée caractérise le groupe social qui est générateur de solidarité psychique. Au regard des membres le groupe social agit comme un processus de compatibilisation et tend en conséquence et pour ce qui est de son objet, à les rendre plus semblables entre eux[17]. Il est créateur d'organisation, de coutumes et de traditions. Il a une action normative au service soit de ses valeurs propres, soit d'une interprétation de valeurs d'autres groupes qui l'englobent ou dont il dépend.

Il y a lieu de ne pas confondre groupe statistique et groupe social. Le premier est une catégorie créée par l'observateur qui relève et compte les cas présentant une similitude déterminée (par exemple les enfants de moins de cinq ans). Le groupe social est une formation de relations humaines vraies.

Un groupe d'abord statistique (les veuves d'accidentés du travail) peut devenir groupe social. Les similitudes de conditions et d'intérêts peuvent être suffisantes pour engendrer l'idée d'un groupe qui a donc, au départ, nécessairement un caractère sociétaire. De la catégorie mentale il passe au plan de la réalité vécue. Le groupe statistique est une prédiction créatrice si les similitudes des membres sont relatives à des besoins. Tel groupe qui est statistique dans une société globale peut donc être social dans une autre. C'est ainsi que les groupes d'âge sont, au moins en partie, statistiques dans les sociétés modernes alors qu'ils sont sociaux et donc réels dans certaines sociétés primitives.

17 Cfr sur ce point Eug. DUPREEL, *Sociologie générale*, Paris, P.U.F., 1948, pp. 118 et suiv. A l'inverse la multiplicité de groupes divers, en accentuant les similitudes des membres dans le cadre de chacun d'eux, constitue un facteur de plus grande *différenciation* des individus de groupes différents : les dissimilitudes au sein des groupes mêmes sont moins nombreuses et moins échelonnées; les groupes globalisent les individus en catégories plus marquées et créent ainsi des distances plus grandes entre celles-ci. Sans les groupes intermédiaires il y aurait un *continuum*...

Tout groupe social pris globalement est fonctionnel, car la durée est la récurrence la plus marquée. Chaque groupe, aussi longtemps qu'il dure, contribue à l'existence et à la continuité de certaines structures de la société globale.

II Le phénomène de survenance

Ce mécanisme a été mis en lumière par Eugène Dupréel. La survenance c'est la condition où se trouve l'individu lorsqu'il devient membre d'un groupe social. Il y pénètre avec une personnalité constituée de tout son passé biologique et social. Il va subir de la part du groupe un processus d'assimilation. C'est ici que jouera d'une manière intense la loi selon laquelle l'appartenance des membres à un groupe social a pour effet de les rendre plus semblables entre eux. L'action d'assimilation en cause est pour partie consciente, pour partie inconsciente. Elle est réciproque : le survenant ne subit pas passivement l'influence du groupe et de la force sociale et normative qu'il dégage; il réagit avec plus ou moins de force sociale soit en aidant à son assimilation, soit en y résistant, par exemple si sa survenance est involontaire (service militaire) ou s'il interprète l'objet du groupe d'une manière plus restrictive ou plus extensive.

La survenance donne lieu à l'action des mécanismes suivants :

1. Plus le nombre des survenants dans un groupe est important, plus ceux-ci ont tendance à constituer un sous-groupe ayant des intérêts propres et visant à s'intégrer dans le respect de leurs particularités personnelles; au surplus le groupe social peut lui-même se trouver influencé par ce sous-groupe et en être *modifié*. D'une manière générale le grand nombre des survenants est un facteur de changement social. C'est frappant sur le plan démographique (le survenant dans la société globale est le nouveau-né ou l'immigré).

2. Moins le nombre des survenants est important, mieux et plus vite ceux-ci seront assimilés en dépit de leurs particularités personnelles.

3. Le rythme d'entrée des survenants — à nombre égal — interfère à l'égard des processus indiqués en 1 et 2; des entrées massives posent des problèmes à l'assimilation; des entrées largement réparties dans le temps favorisent celle-ci.

4. L'hétérogénéité des survenants entre eux et l'homogénéité des membres du groupe entre eux favorisent l'assimilation des premiers au groupe; la disposition contraire favorise la cohésion des survenants et affaiblit la capacité d'assimilation du groupe. Le degré des différences entre membres du groupe et survenants est naturellement déterminant.

5. L'entrée spontanée dans le groupe indique un désir d'assimilation et favorise celle-ci. L'entrée par la contrainte crée une disposition contraire.

6. La plus ou moins grande force sociale des survenants augmente ou diminue leur capacité de résistance à l'assimilation et d'action sur le groupe. Ce jeu de la survenance détermine des situations de nature à dégager les individualités en leur faisant prendre conscience d'elles-mêmes et en leur imposant des options d'attitudes et de comportements.

Si les nouveau-nés sont survenants dans la société globale, les jeunes le restent plus ou moins durant tout le processus d'éducation qui a précisément pour objet de les assimiler.

Tout au cours de sa vie l'homme entre dans des groupes nouveaux et les règles de socialisation des survenants joueront.

Les castes ne changent point car n'y sont survenants que les jeunes soumis au conditionnement de l'éducation dans un milieu homogène; l'adhésion ou le recrutement sont des modalités exclues pour l'entrée dans les castes.

L'accès d'une très faible minorité ethnique ou religieuse à une société globale peut avoir de grands effets transformateurs en raison de l'homogénéité de certains caractères des survenants et de leur hétérogénéité à l'égard des caractères de la société. C'est ce qui explique l'importance historique de certains groupes « marginaux » dans la vie sociale et dans l'histoire : les Syriens, les Juifs, les Quakers, les Mozabites, les Protestants, dans certaines conditions données.

Au cours de sa vie l'homme devient de moins en moins « survenant » à partir d'un certain point de l'âge adulte, point qui varie selon les niveaux sociaux, la survenance se renouvelant plus longtemps si la force sociale est plus grande.

Prenons deux cas marquants de survenance pour y fixer un moment notre attention.

1° *Le service militaire.*

Le « groupe social-receveur » ce sont les cadres de l'armée. Ceux-ci sont constitués d'un nombre très faible d'individus à l'égard de la masse des survenants. Il s'agit d'une survenance obligatoire. Elle est réalisée par une entrée massive. Les survenants ont l'homogénéité de *condition et de réaction* de leur âge. D'autre part l'objet de l'armée postule une assimilation *totale* relativement à son objet : c'est une exigence fonctionnelle.

On se trouve donc en principe dans une situation où l'assimilation des survenants est particulièrement difficile.

Ceci explique le caractère disciplinaire et surorganisé de la formation militaire, l'usage d'une méthode qui comporte des aspects « terroristes », le caractère simplifié des relations sociales.

Certains traits de la vie militaire méritent d'être soulignés :

— le refus de tout acte dysfonctionnel; le rejet même de son apparence;

— le type strictement « secondaire » des relations sociales;

— l'essai de constituer artificiellement en même temps un climat « communautaire » : solidarité mécanique, homogénéité mentale, social intériorisé.

Le communautaire combiné avec le caractère fonctionnellement secondaire des relations explique les aspects *sui generis* de la « camaraderie militaire ». La relation de « compagnons d'armes » est en même temps superficielle et solide; elle n'exige guère de continuité et ne s'altère point par la séparation. L'analyse sociologique est en tout ceci explicative des aspects psychologiques.

2° *L'immigration.*

Plusieurs *facteurs objectifs, généraux et statiques* jouent :

— le nombre et le rythme d'accès des immigrants par rapport au nombre d'habitants de la société qui les accueille[18]; les immigrants atteignent ou non la concentration nécessaire pour *être* un groupe;

— la statut organique de l'immigration : soit accès individuel à la société d'accueil, soit groupement organisé (exemple : les Italiens en Belgique); néanmoins l'accès individuel n'exclut pas le groupement spontané des immigrants (exemple : l'immigration aux Etats-Unis);

— la concentration locale des immigrants et le nombre des contacts au niveau *primaire* (c'est-à-dire relations directes, renouvelées et personnelles);

— le degré d'intégration et d'homogénéité de la société d'accueil et le même facteur pour le groupe des immigrants;

— il y a *un* groupe d'immigrants ou *plusieurs* (exemple : le cas des U.S.A.);

— les affinités objectivement existantes entre immigrants et membres de la société d'accueil (exemple : les Scandinaves sont plus proches des Anglo-Saxons que les Italiens).

Facteurs subjectifs, particuliers et dynamiques :

a. 1. l'immigration vise au statut définitif (sans esprit de retour) ou à l'enrichissement pour rentrer dans le pays d'origine;

2. elle est spontanée ou contrainte (cas des réfugiés ou expulsés politiques);

b. tendance des immigrants :

1. à l'ajustement (assimilation),

2. au maintien des valeurs de la société d'origine (ségrégation),

3. à un compromis (accommodation);

[18] Bien sûr il s'agit ici de ce que nous appellerons la « population de contact »; il faut exclure du nombre d'habitants, les groupes non significatifs : par ex. la population rurale si les immigrants se fixent uniquement dans les villes.

c. tendance de la société d'accueil :

1. à l'assimilation,
2. à vouloir le groupe immigrant séparé (ségrégation) : refus de contact (ou éventuellement : discrimination en droit et en fait),
3. à un compromis (accommodation).

La mise en relation des conditions de *b.* et de *c.* fournit les possibilités suivantes de configurations :
*b*1-*c*1; *b*1-*c*2; *b*1-*c*3; *b*2-*c*1; *b*2-*c*2; *b*2-*c*3; *b*3-*c*1; *b*3-*c*2; *b*3-*c*3. Il faut voir à laquelle des 9 configurations répondent les cas concrets.

d. les niveaux techniques et culturels sont semblables ou différents : l'immigrant est à ces égards dominant (cas de la colonisation) ou inférieur (exemple : les Porto-Ricains à New York).

Les indices d'assimilation sont :

— les intermariages,

— les langues parlées,

— l'école,

— les loisirs,

— les décès *dans* le pays d'accueil,

— les immigrants nouveaux,

— les retours au pays d'origine,

— la délinquance,

— la santé (situation pathologique).

Nous avons esquissé ici le cadre d'une sociologie de l'immigration. Fondée sur ces facteurs et sur ces indices, elle étudie en somme un cas particulier d'acculturation avec ses tensions ainsi que ses conflits internes et externes aux individus. Cette sociologie est susceptible d'enrichir la théorie générale de la survenance.

III Le phénomène d'émergence

Les relations sociales constituées en groupe social s'organisent en réseaux complémentaires et portent un ou plusieurs « termes communs » à la position de chef. Le mot anglo-saxon « leader » conviendrait mieux ici. Ce mécanisme nous l'appelons « loi d'émergence ».

Le phénomène est général : les leaders sont plus ou moins formels et plus ou moins stables. Ils ont ou non, ou plus ou moins, des titres, des pouvoirs définis, des privilèges, une position symbolisée par certaines formes relationnelles dans certains cas sacralisées. L'universalité du mécanisme est visible dans les foules d'où émergent des « guides » totalement inconnus quelques instants auparavant. Il est visible aussi dans les groupes d'enfants où surgissent des chefs qui sont des meneurs de jeux.

Le phénomène des leaders a été mis en lumière, sur le plan des relations spontanées et affectives, par le test sociométrique de Jacob Moreno qui montre que dans de petits groupes « primaires » (ici donc les membres se connaissent bien) s'expriment tout naturellement des choix relationnels qui dégagent des « étoiles »[19]. Dans des groupes de discussion l'émergence ne résulte pas de choix spontanés. Hemphill montre le rapport positif entre la possession de l'information pertinente et les tentatives de leadership. Les expériences de cet auteur donnent à cet égard les résultats chiffrés suivants qui sont incontestablement significatifs[20] :

Type de question discutée	Expert en électricité	Expert en statistique	Sujet « naïf »
Assemblage électrique	6.58	4	1.47
Problème de statistique	3.78	6.09	2.71

Notons combien ces résultats répondent à la logique élémentaire.

Les expériences de Bales au sujet des réactions spontanées d'hommes que l'on met dans la condition de former un petit groupe, révèlent aussi la réalité de la loi d'émergence. En gros cette technique expérimentale consiste à réunir durant quelques jours, pour les faire vivre ensemble, un petit nombre d'individus auxquels se mêlent des observateurs participants qui laissent cependant l'initiative aux « cobayes ». Des réseaux de relations à propos de certains objets, une organisation plus ou moins formalisée se constituent et des leaders émergent[21].

Un phénomène relatif à certaines sociétés primitives démontre bien le caractère naturel de la « loi d'émergence » : la souveraineté diffuse. Il s'agit ici de sociétés globales et de l'exercice du pouvoir dès que celui-ci est imposé

19 Voir *Deuxième Partie, Chapitre VIII, L'approche sociométrique.*

20 HEMPHILL dans PERTURBLE and BASS : *Leadership and interpersonal Behavior,* New York, Winston, pp. 201-215.

21 R.F. BALES, « The analysis of small group interactions, dans *American Sociological Review,* XV, 1950, p. 257, *Interaction process analysis,* Cambridge (Mass.), 1957.

par des circonstances exigeant fonctionnellement décision, direction, coordination. Le Dr Ad. Cureau a relevé des exemples de souveraineté diffuse que les ethnologues allemands appellent parfois « Urdemocratie ». Dans certaines tribus de l'Afrique équatoriale qui ne connaissent pas d'organisation politique, si un événement requiert une réaction du corps social, les hommes accourent au lieu de rassemblement et traduisent dans le désordre leurs sentiments. De petits groupes se forment et se dissolvent autour de ceux qui ont le don de se faire écouter. Finalement la volonté collective est le mieux traduite par un « orateur » qui émerge du groupe et l'attente se cristallise autour de lui : il dit alors ce qu'il faut faire et on lui obéit. C'est lui qui dirigera l'opération qui paraît s'imposer; il a assumé au sens plein du mot la souveraineté. Demain ce sera un autre, mais seuls se manifestent quelques-uns en cet empirisme naturel et semi-conscient de la formation des décisions[22]. Bien sûr les sociétés primitives non influencées directement ou indirectement par le monde industrialisé se raréfient. Cette disparition progressive, de plus en plus rapide, des phénomènes primitifs rend particulièrement précieuses les observations faites par des ethnologues dès la fin du XIX^e siècle. Les données réunies antérieurement d'Hérodote aux *Lettres édifiantes* des Jésuites au XVIII^e siècle doivent être passées au crible notamment de la critique historique[23].

Il n'y a guère cependant on pouvait encore noter chez les Basalampasus du Kasaï qu'à travers un système compliqué de parenté (seule structure sociale de caractère formel) jouait pour les décisions globales le mécanisme de la souveraineté diffuse.

Dans les sociétés modernes, au niveau global, c'est encore Jacob Moreno qui a dégagé une régularité à cet égard, formulée dans les termes de son « hypothèse sociodynamique » : « Les désignations préférentielles ne se répartissent pas également entre les individus d'un groupe : un petit nombre, les " leaders ", reçoit une part considérable des choix; un plus grand nombre, les " normaux ", se partage une quantité moyenne et le restant des voix va à des sujets peu choisis, les „ isolés " (ces derniers sont en général plus nombreux que les leaders)[24]. *Plus le groupe croît en nombre et plus le nombre de choix en conséquence augmente, plus les leaders recueillent de suffrages et moins ils sont nombreux.* » Cette hypothèse se vérifie particulièrement en politique dans les sociétés dites « de masse ». L'explication de la régularité dégagée comme « hypothèse » par Moreno réside évidemment dans le fait que les relations ne peuvent plus y être « primaires » au niveau global. Pour rendre les choix possibles il faut donc restaurer des relations directes : ce n'est réalisable que par les « communications de masse » (spécialement la télévision qui restitue la *présence* — aspect primaire —). Il va sans dire que les relations fondées sur les communications de masse ne peuvent mettre en jeu pour l'émergence qu'un nombre

22 *Les sociétés primitives de l'Afrique Equatoriale*, Paris, Colin, 1912.

23 Voir *Deuxième Partie, Chapitre III, La sociographie, I. Les principales étapes de la connaissance objective des faits sociaux.*

24 Ceci est établi par le test sociométrique; voir *Deuxième Partie, Chapitre VIII, Approche sociométrique.*

limité de personnalités : celles-ci sont présélectionnées notamment selon les critères des dons de communication (dans l'entre-deux-guerres, les dons d'usage de la grande presse et de la radio; actuellement la valeur « télégénique »). Là où le type communautaire imprègne le social, le leader apparaît comme un medium exprimant l'« homogénéité mentale » collective (masses fascistes ou préfascistes). Là où le type sociétaire l'emporte, le leader persuade par l'explication et par la rationalisation. Le premier des modes de persuasion est affectif (Hitler), l'autre est rationnel (Mendès-France)[25]. La typologie des groupes sociaux nous permettra de montrer que dans tout groupe il y a un aspect sociétaire et un aspect communautaire, mais dans les cas particuliers, il arrive que l'un des deux domine en permanence ou selon les circonstances.

L'émergence des leaders se réalise plus ou moins formellement : il y a, dans les sociétés globales et les groupes, des procédures de sélection et de désignation, qui varient selon les objets des groupes. Les groupes politiques dans les sociétés démocratiques fondent leur sélection et leurs désignations sur des techniques électorales. La réalité ne correspond pas toujours à la forme : il y a des procédés de manipulation des appareils électoraux. A l'inverse l'arbitraire des désignations dans les régimes totalitaires (« le seul intérêt du parti ») doit être tempéré par la nécessité de tenir compte de la « popularité » des responsables auprès des masses.

La sélection des vedettes du cinéma, pour prendre un autre exemple, n'est pas seulement assurée par le succès financier des salles de projection : on construit de toutes pièces, grâce aux moyens de communications de masses, le mythe d'une vedette dont on fait le stéréotype de certaines valeurs plus ou moins conscientes dans l'esprit de la majorité (Marilyn Monroe).

L'émergence est le produit d'exigences fonctionnelles spontanées — exprimées affectivement —, du jeu de la force sociale et de la formation de « termes communs » par le mécanisme de complémentarité. Phénomène essentiel fondé en dernière analyse sur la force sociale, l'émergence est en conséquence le résultat de relations de force, de persuasion ou/et d'échange.

Le chef émergeant de relations de force dispose d'une autorité absolue de style militaire et hiérarchique. Sa force est assortie de sanctions au moins potentielles. Les groupes de l'espèce appartiennent à la catégorie des groupes contraignants ou intolérants : ceux où prédominent les moyens de pression par la force et par incubation psychique unilatérale; ces groupes sont exclusivistes et visent au monopole dans leur spécialité.

Lorsque le leader est le produit de relations de persuasion, son autorité est sans cesse à maintenir et à consolider par des justifications qui relèvent de la logique de l'argumentation[26]; en général la procédure est dans ce cas élective. Ces groupes sont de la catégorie des groupes tolérants : ceux où prédominent les moyens de persuasion par la libre discussion et qui admettent la pluralité des groupes de même objet (liberté de choix).

25 Il y a des cas intermédiaires : le général de Gaulle.

26 Voir PERELMAN et OLBRECHTS-TYTECA, *Traité de l'argumentation*, Paris, P.U.F., Coll. Logos, 1958, 724 pages.

Si l'accession à la position de leader résulte de relations d'échange, elle signifie accumulation des objets matériels ou immatériels faisant l'objet de ces relations. Cette accumulation provient d'une capacité supérieure à négocier, compte tenu bien sûr d'une base de départ plus ou moins favorable. Au sens le plus large il s'agit de relations économiques dans un cadre concurrentiel et la position du « chef » est associée à la richesse ou à une exclusivité de contrôle des valeurs échangées. A l'état pur, dans certaines sociétés primitives ce mode d'émergence est représenté par la coutume du « potlatch[27] ».

La sociologie de l'autorité trouverait dans les présentes considérations un cadre théorique général et certaines perspectives nouvelles. Ces vues sont à rapprocher de celles d'Amitaï Etzioni[28].

IV Typologie des groupes sociaux

Tout groupe peut être caractérisé par le type dominant des relations qui le constituent. Si les relations les plus significatives au sein d'un groupe sont du type communautaire ce groupe lui-même sera du type communautaire.

Dès lors nous aurons des groupes fonctionnels et dysfonctionnels, communautaires et sociétaires, primaires et secondaires, volontaires et involontaires, licites et illicites. Pour une énumération plus complète l'on voudra bien se référer ci-avant à la typologie des relations sociales (*Chapitre I, II.*).

Un groupe peut se définir de deux manières :

— soit par le caractère dominant d'un type de relations qui définit le groupe en tant que tel, pris comme totalité;
— soit, à défaut d'un caractère dominant, par le choix d'une des branches de l'alternative dans *chaque* catégorie typologique polarisée qui est susceptible de définir les relations du groupe considéré; l'on aura donc un profil typologique de ce groupe.

A. CONSIDERATIONS SUR LE COMMUNAUTAIRE ET LE SOCIETAIRE

Nous pensons devoir résorber dans cette typologie fondamentale des types qui ont été présentés comme particuliers :

BERGSON : *sociétés fermées — sociétés ouvertes.*

CAILLOIS : *sociétés sacrées — sociétés séculières.*

GIDDINGS : *groupes instinctifs — groupes rationnels.*

Jean PIAGET : *Sociétés de contrainte — Sociétés de coopération.*

[27] Voir pour le sens de cette institution et la bibliographie Armand CUVILLIER, *Manuel de sociologie*, Paris, P.U.F., 1958, t. I, p. 293 et t. II, pp. 481-482.
[28] Voir ci-après *IV, H. Typologie „ moyens du pouvoir " — „ modes d'intégration ".*

Pour ces quatre distinctions typiques il s'agit plutôt de caractéristiques des sociétés globales communautaires ou sociétaires. Encore convient-il de nuancer l'application de tels concepts. Principalement la polarisation avancée par Jean Piaget, dans l'esprit même de son auteur, ne se superpose pas complètement à la communauté et à la société : chacun de ces deux grands types peut comporter un taux élevé de contrainte et de coopération.

Ruth BENEDICT distingue dans les sociétés primitives, des *groupes dionysiens* et des *groupes apolliniens.*

Ces deux types ne se confondent pas dans tous les cas avec le communautaire et le sociétaire. Si « dyonisien » signifie essentiellement « poussé par la passion » et « apollinien » « poussé par la sagesse », on doit bien admettre que certains groupes communautaires sont « sages », modérés, équilibrés, sans violence passionnelle, alors que certains groupes sociétaires sont saisis par l'orgueil qui les conduit à l'excès passionné, à l'hybris. D'ailleurs Ruth Benedict applique ce classement à de petites sociétés communautaires.

Deux éminents sociologues allemands ont suivi le même chemin intellectuel qui a conduit Claude Lévi-Strauss à faire de la « pensée sauvage » non la modalité intellectuelle des peuples dits primitifs mais une catégorie universelle de l'esprit humain en général : c'est *un* aspect de celui-ci, qu'il s'agisse de sociétés industrialisées ou de sociétés archaïques.

C'est ainsi que Vierkandt[29] et Geiger[30] ne reconnaissent qu'une seule forme sociale : le groupement. « Communauté et Société ne sont plus deux formes ou deux espèces de la solidarité humaine, deux propriétés de la vie collective : *ce sont deux éléments structuraux complémentaires corrélatifs, qui appartiennent nécessairement à l'essence de tout groupe*[31]. »

La communauté c'est l'aspect intérieur du groupe : le « Wir-form des Bewusstseins »; c'est la forme collective de la conscience du groupe. De celle-ci dérive la solidarité psychique qui correspond à la solidarité mécanique de Durkheim.

La société, c'est l'aspect extérieur : « la projection de cet état psychique dans le monde des corps »; de cet état dérive la « solidarité par un ordre social » (interdépendance). Cette solidarité correspond à la solidarité organique de Durkheim.

La communauté c'est le groupe *vécu subjectivement;* la société, le groupe *constaté objectivement.*

La typologie « communauté-société » apparaît ainsi comme un instrument d'analyse de *tout* groupe social selon sa participation à chacun des deux types. Aucun groupe n'appartient absolument à l'un des deux.

29 Voir articles « Gemeinschaft » et « Gesellschaft » dans le *Handwörterbuch der Soziologie,* Stuttgart, 1930-31.

30 « Die Gruppe und die Kategorien Gemeinschaft und Gesellschaft », dans *Vierteljahrschrift für Wissenschaftliche Philosophie und Soziologie,* Leipzig, 1927.

31 *Handwörterbuch,* p. 174.

Ces vues nous paraissent exactes. Il n'en reste pas moins que si les deux aspects sont des éléments structuraux de tout groupe, les groupes particuliers sont du type communautaire et sociétaire selon le caractère éventuellement *dominant* de l'un de ces deux aspects.

B. TYPOLOGIE SELON LA FONCTION DES GROUPES SOCIAUX

On classera les groupes en groupes de parenté, groupes politiques, entreprises économiques, services publics, groupes religieux, etc.

On fera intervenir ici une distinction de Gurvitch qui classe les groupes en

— *Unifonctionnels;* par exemple : une équipe sportive,

— *Multifonctionnels;* par exemple : une organisation syndicale (elle a aussi des activités éducatives et culturelles),

— *Suprafonctionnels;* par exemple : la société internationale (ici le groupe considéré n'accomplit pas de fonctions mais conditionne celles d'autres groupes).

C. TYPOLOGIE DE GEORGES GURVITCH

1. SOCIOLOGIE EN PROFONDEUR

Elle est fondée sur quelques distinctions essentielles.

1. *Deux notions de base : les « formes de sociabilité » et les « structures sociales ».*

— Les *formes de sociabilité* sont « les multiples manières d'être lié *par* le tout et *dans* le tout ». L'analyse de ces manières est formelle et *microsociologique.* Ces formes sont des réalités psychologiques. Leur action est *discontinue.*

Exemple : des attitudes permanentes : esprit communautaire et sociétaire; formes de coopération.

— Les *structures sociales,* c'est l'« architecture » (ou la texture) de la société globale ou de groupes particuliers. L'analyse de ces structures est *macrosociologique.* Ces structures sont des réalités formelles. Leur action est *continue.*

Exemple : la hiérarchie d'une société globale, les organisations fonctionnelles de la société globale.

2. *Deux paliers de la réalité sociale :*

« la sociabilité organisée » et la « sociabilité spontanée ».

— La *sociabilité spontanée* est à analyser en termes de « formes de sociabilité ». Elle exprime des tendances de la conscience collective. Elle est

portée par les « courants libres du psychisme collectif » (Durkheim). Loin de se cristalliser, elle est mouvante. « *La société est en nous et nous sommes dans la société.* » Cette sociabilité répond à la définition du spontané que veut restaurer Moreno. Elle correspond à une solidarité psychique et mécanique. Elle est communautaire.

Exemple : le patriotisme purement affectif.

— *La sociabilité organisée,* portée par les institutions, représentée par les symboles est à analyser en termes de structure. C'est une cristallisation en social transcendant qui s'exprime à l'égard de l'individu par une contrainte. Cette sociabilité se constitue en superstructures à l'égard des unions spontanées. Elle correspond à une solidarité organique et par interdépendance. Elle est sociétaire et dans le domaine du conscient.

Exemple : ce qui est relatif au *contrat.*

3. La *sociabilité selon la distance*

Il y a la sociabilité :

a) « par convergence ou interdépendance »,

b) « par interpénétration ou fusion ».

a) — *La sociabilité « par convergence »* relève de la sociabilité spontanée (exemple : le sex-appeal);

— *La sociabilité « par interdépendance »* relève de la sociabilité organisée (*exemple :* l'association commerciale).

Ces deux sociabilités constituent cependant un type commun si on les considère *selon la distance,* car il s'y agit de communication, non de communion entre les esprits. Le sentiment d'individualité y subsiste, on y perçoit un « rapport avec autrui ». Le « nous » du groupe n'intervient pas : le moi, le lui s'affirment clairement. On est dans la catégorie des rapports interindividuels ou intergroupaux où se maintient une « distance sociale ». Ces rapports tendent à augmenter celle-ci, à la diminuer ou sont ambivalents. De là trois catégories :

— de rapprochement (sex-appeal, curiosité, sympathie),

— d'éloignement (conflits, luttes diverses),

— mixtes (échanges, contrats, rapports de propriété, rapports sexuels, crédit, engagements).

b) *La sociabilité « par interpénétration »* peut aller jusqu'à la fusion des esprits (*différences de degré et non de catégorie*).

On est ici dans le domaine de la liaison intérieure, directe entre les consciences. Les personnes et non plus seulement les individus sont en jeu. Cette fusion partielle ou complète entre les consciences est une intuition collective qui les confond dans les « Nous ». L'intensité de la fusion ne doit pas être confondue avec la force de la pression sociale. « Plus le social est intense et fort, moins il est oppressif et extérieur ».

Il y a trois degrés dans l'intensité de l'interpénétration ou de la fusion, qui se traduisent par des types de contact dans le groupe :

— *La masse.* Fusion la plus faible en intensité; il y a des instants de vive pression, mais cela est instable. Exemples : une foule, les chômeurs. C'est une intuition collective, une manifestation du « Nous ». Il y a deux sous-catégories :

1° les masses « à distance ». Exemples : les mécontents, les économiquement faibles (s'ils ont un minimum de conscience de l'affinité de leur situation).

2° les « masses rassemblées ». Exemples : foules, manifestations.

— *La communauté.* Degré moyen et fréquent d'interpénétration des consciences. Mais la pression ressentie est moins forte que dans la masse. Ceci correspond à la notion de communauté de Vierkandt et Geiger dont nous avons parlé en A mais avec une extension plus restreinte dans l'application.

— *La communion.* C'est la fusion des consciences dans le « Nous » le plus profond. La personnalité tend à s'effacer. La communion comporte une virtualité latente : les extases collectives. Des techniques tendent à les créer dans certains groupes religieux, sectes et confréries magiques.

4. *Sociabilité active et sociabilité passive.*

On se place ici au point de vue de l'action du *sujet.*

— *sociabilité passive :* la volonté est dominée par les sentiments et représentations collectifs (social intériorisé).

— *sociabilité active :* c'est le contraire. La volonté sociale formée des volontés individuelles vise à un but commun (c'est la personnalité qui est source de décision : libre arbitre).

2. CRITÉRIOLOGIE DES GROUPEMENTS.

Les groupements sont ici classés en types selon leur participation à une série de critères : 1. *contenu* (distinction entre l'uni, la multi ou la suprafonctionnalité — v. ci-avant B —); 2. *envergure* (nombre de participants); 3. *durée* (maximum : la permanence); 4. *rythme* (lent ou accéléré); 5. *dispersion* (membres à distance, rassemblés, rassemblés périodiquement, réunis en permanence, à contacts officiels — cfr ci-après D, von Wiese); 6. *fondement de formation* (de fait, volontaires ou imposés); 7. *accès* (ouverts ou fermés); 8. *extériorisation* (expression du groupement par l'organisation et la structuration); 9. *fonctions* (parenté, localité, activité économique, activité « mystico-extatique » etc... — cfr ci-avant B —); 10. *orientation* (division ou union avec les autres groupements); 11. *pénétrabilité* ou non par la société globale; 12. *compatibilité* ou non avec les groupements similaires; 13. *contrainte* (conditionnelle ou incon-

ditionnelle); 14. *principe d'organisation* (domination ou coopération); 15. *degré d'unité.*

Nous ferons la critique de ce mode typologique et nous l'appliquerons au problème de la stratification sociale, dans la *Septième Partie*[32].

Il convient de nous limiter ici à quelques notes explicatives. La suprafonctionnalité, condition d'accomplissement de fonctions, et la multifonctionnalité impliquent une indétermination et un nombre illimité de fonctions effectives : elles font nécessairement entrer un groupe en compétition avec l'Etat, car elles impliquent une tendance au développement intégral[33].

Exemples d'application du critère de dispersion : membres à distance (une classe sociale : ses membres ne sont jamais ressemblés en même temps dans le même lieu); membres rassemblés (une unité militaire); membres rassemblés périodiquement (une classe de lycée); membres réunis en permanence (la famille domestique); membres à contacts artificiels (les assujettis à la Sécurité sociale).

Exemples relatifs au critère de fondement de formation. Groupe imposé : la corporation médiévale. Groupe volontaire : le parti politique, le syndicat professionnel. Groupe de fait : le groupe ethnique, le groupe d'âge, la classe sociale.

Quant à l'« extériorisation » il s'agit de la distinction entre l'institution (donc consciente) de relations du groupe (organisation) et la permanence normale (inconsciente) de relations (structuration). En conséquence il est des groupes inorganisés non structurés (une foule), inorganisés structurés (les milliers d'acheteurs et les centaines de vendeurs individuels d'un grand marché), organisés non structurés (un régiment de miliciens les *premiers jours* de sa formation, car l'organisation crée progressivement la structuration), organisés structurés (une classe sociale pleinement consciente et fortement intégrée; un parti politique; un Etat). Bien entendu, dans chaque cas, le degré d'organisation et le degré de structuration sont plus ou moins intenses, accent qui détermine d'innombrables variantes pour les groupes d'un même type.

En ce qui concerne l'« orientation », la division entre groupes *similaires* ayant un quantum d'action au niveau de la société globale fait entrer ce type dans la dialectique de la force d'intégration du « tout » et de ses « parties » (antagonisme et conflit)[34].

Les critères de pénétrabilité par la société globale et de compatibilité avec les groupes similaires relèvent aussi de la dialectique, mais nous reprendrons ces points en considération à propos du problème de la stratification sociale.

La contrainte est inconditionnelle quand le groupe dispose de sanctions qu'il peut appliquer; elle est conditionnelle quand, dépourvu de moyens de coercition ou de rémunération (au sens le plus large), il n'a qu'une action

[32] *Chapitre II, II. Le problème de la stratification sociale, A. Cadre théorique.*

[33] Voir *V* du présent chapitre, spécialement la *Cinquième loi* relative aux effets de la croissance des groupes.

[34] Voir *Deuxième Partie, Chapitre VI,* spécialement *V, Application de la dialectique aux classes et strates sociales.*

normative, fondée sur la participation effective des membres (c'est précisément en cela que la contrainte est conditionnelle). Ce critère entre dans la typologie « moyens de pouvoir — modes d'intégration » d'Etzioni[35].

Cette typologie des groupes est donc constituée par la participation de ceux-ci à tout ou partie des critères, avec des intensités différentes et des combinaisons différentes des traits composant le critère (par exemple, organisation et structuration).

D. TYPOLOGIE SELON LA COHERENCE ET LA STABILITE DES FORMES (von Wiese)

— Les « *masses* » (groupes inorganisés).

a. Les « masses abstraites ». Exemple : le public, la bonne société, les masses populaires. Elles sont stables, durables, mais non organisées ou à peine et sans intégration (représentation confuse). Ce sont les « masses à distance » de Georges Gurvitch.

b. les « masses concrètes ». Exemple : les foules. Elles sont instables, éphémères et non organisées, mais ont une intense action collective. Dans la typologie de Gurvitch : les « masses rassemblées ».

— *Les « groupes »*. Exemple : famille, association, club, société commerciale, syndicat. Formations de caractère organisé et durable avec une intégration et un contact effectifs, avec des traditions et des habitudes.

— *Les « collectifs abstraits »*. Exemple : l'Etat, l'Eglise. Sont stables, durables, organisés et intégrés, mais sont très distants de l'individu empirique.

E. TYPOLOGIE D'APRES LE NIVEAU DE CIVILISATION

Les groupes archaïques ou primitifs. Les groupes évolués. Les sociétés globales classées selon notre perspective historique du développement technique; par exemple : lithotechniques, anthropotechniques, néotechniques. Cette typologie sera développée dans la *Sixième Partie — La médiation technique.*

F. TYPOLOGIE D'APRES LES CRITERES ETHNO-ANTHROPOLOGIQUES

Exemples : les sociétés malaises, les sociétés eskimos, les sociétés mayas.

[35] Voir page suivante *H.*

G. TYPOLOGIE D'APRES LE CARACTERE « VERTICAL » OU « HORIZONTAL » DES GROUPES (MILLER, 1924)

Nous en avons donné l'explication à propos de la « structure en quadrillé » d'Eugène Dupréel.

Exemples : l'Eglise, groupe vertical; la classe ouvrière, groupe horizontal[36].

H. TYPOLOGIE « MOYENS D'EXERCICE DU POUVOIR » — « MODES D'INTEGRATION »

Un sociologue américain, Amitaï Etzioni, a fait à la sociologie de l'organisation un apport qui nous semble important. Il l'a fait en recourant principalement à l'approche typologique[37].

L'essentiel de sa théorie consiste à démontrer que les structures d'autorité sont fondées sur les moyens, plus ou moins conscients et explicites, d'amener les hommes impliqués dans une organisation (institution ou groupe), à accomplir ce qui est prescrit, mais que ces moyens ont une portée très différente selon le mode d'intégration des individus à l'organisation, mode qui est, au moins en partie, indépendant des moyens d'accomplissement de l'autorité.

L'autorité, selon les moyens qu'elle emploie, est

— *coercitive* (fondée sur des sanctions physiques ou du moins une menace non vaine de celles-ci).

— *rémunérative* (fondée sur la disposition ou le contrôle de ressources matérielles ou financières).

— *normative* (fondée sur des récompenses d'estime et de prestige); l'estime doit être comprise ici soit comme auto-estimation, soit comme estimation *par les autres* (opinion), ou *par des autres* disposant des moyens d'expression nécessaires (récompenses symboliques telles que « décorations » et « titres » au sens le plus large).

Bien entendu ces types de moyens d'exercice du pouvoir peuvent se trouver combinés, mais l'accent en général est porté sur l'un d'eux qui dès lors caractérise l'organisation considérée.

Voyons quelques exemples.

Organisations à caractère *coercitif :* le camp de concentration, la prison, certains syndicats américains qui usent normalement de la menace physique, l'Etat dictatorial et policier.

Organisations à caractère *rémunératif :* en général celles qui ont un rôle utili-

[36] Voir le *Chapitre I* de la présente *Partie, III. Le phénomène de complémentarité des relations sociales. La « structure en quadrillé ».*

[37] *A comparative analysis of complex organization,* (The free Press of Glencoe, Illinois), 1961, Cfr dans le présent chapitre, *III. Le phénomène d'émergence* (*l'émergence des chefs selon les types de relations sociales qui la déterminent*).

taire et notamment les entreprises groupant du personnel employé et ouvrier. Organisations à caractère *normatif :* les organisations religieuses et politiques en démocratie, les universités et les écoles.

On aura noté que les types coercitif, rémunératif et normatif sont la projection dans des relations de pouvoir au sein des organisations, des modalités relationnelles de force, d'échange et de persuasion exprimant le jeu de la force sociale[38]. Les catégories d'Etzioni constituent donc une application particulière aux organisations, de catégories sociales générales.

Etzioni cite des organisations à caractère « dualiste » :

— normatif et coercitif : unités militaires de combat (Dupréel : force et persuasion);

— rémunératif et coercitif : l'équipage d'un navire (Dupréel : force et échange);

— normatif et rémunératif : les syndicats ouvriers (Dupréel : persuasion et échange).

Les entreprises économiques modernes sont classées parmi les organisations de type rémunératif et c'est exact. Nous pensons toutefois que la « personnalité » propre à chacune d'elles — leurs différences — et leurs accomplissements seront fonction du résidu de coercitif qui constitue l'héritage culturel du XIX^e siècle, et de la part de normatif qu'elles mettent plus ou moins en œuvre dans leur action.

Une observation particulièrement importante d'Etzioni est celle portant sur l'indépendance possible et, en tout cas, assez large, des modes d'intégration des membres par l'organisation, à l'égard des types relatifs aux moyens d'exercice du pouvoir.

Les types de modalités d'intégration sont également au nombre de trois :

— *aliénation:* elle est définie comme l'intégration dans l'hostilité ou comme comportant chez les membres l'abandon total — végétatif — de leur personnalité; c'est la forme négative d'intégration;

— *discipline :* sans participer personnellement aux buts et idéaux de l'organisation, l'individu ressent un intérêt à s'y conformer : il n'est donc pas entièrement désaliéné mais accepte une action conforme; c'est la forme neutre d'intégration;

— *participation :* l'individu prend part personnellement aux buts et idéaux de l'organisation; son action est spontanée; c'est la forme positive d'intégration.

Les relations de l'individu-membre avec l'organisation sont *en ce qui le concerne* absolument dysfonctionnelles dans l'aliénation, partiellement dysfonctionnelles dans la discipline et pleinement fonctionnelles dans la participation.

[38] Voir *Première Partie, Définition et objet de la sociologie. Chapitre I, L'objet : le fait social, II. Le relationnel est vecteur de force sociale. — Théorie de la force sociale.*

Les techniques d'exercice du pouvoir tendent à résorber les dysfonctions résultant de l'aliénation et de la discipline. Dans la participation les individus agissent normalement d'une manière fonctionnelle, mais si tel n'est pas le cas pour certains d'entre eux (excès de zèle, opposition ou rivalité de personnes, paresse, incompétence), la résorption de ces dysfonctions est beaucoup plus difficile dans la participation, car le principe même de celle-ci les exclut.

Une armée démocratique est en principe supérieure à une armée totalitaire : le taux de participation dans la discipline apporte à tous les échelons des capacités d'adaptation et d'autocorrection bien plus efficaces; mais si des circonstances augmentent le taux des actes dysfonctionnels, ceux-ci seront plus difficiles à éliminer que dans une armée totalitaire et seront plus nocifs.

Si l'intégration des membres au groupe est forte, le taux de communication à l'égard de ceux qui deviennent déviants tend à s'élever et multiplie les interactions avec eux; en d'autres termes des efforts intenses sont faits pour les ramener au respect des normes et les maintenir dans le groupe. Néanmoins le point de cessation de toutes relations apparaîtra plus rapidement que si le groupe se trouve caractérisé par une intégration plus faible. C'est là un pur raisonnement d'exigence fonctionnelle, vérifié par les expériences de Festinger, Schachter et d'autres participants au *Research Center for Group Dynamics*. Ceci confirme notre proposition au sujet des types d'armées.

Mais revenons à Etzioni. Il combine les types de moyens d'exercice du pouvoir et les types de modalités d'intégration en un tableau « croisé », qui constitue une typologie des relations sociales dans les organisations. Ce tableau en produit neuf types :

TABLEAU VI

Typologie Pouvoir-Intégration (d'après Etzioni)

Intégration / Pouvoir	Aliénation	Discipline	Participation
Coercitif	1	2	3
Rémunératif	4	5	6
Normatif	7	8	9

La diagonale 1, 5, 9 donne les trois types rencontrés le plus fréquemment dans les organisations :

— Coercitif - aliénation,

— rémunératif - discipline,

— normatif - participation.

Mais encore une fois c'est une question d'accent. En fait, selon nous, les types sont rarement purs. Toutefois Etzioni voit juste quand il estime que les *buts* impliquent certaines associations typiques :

— Les buts d'*ordre public* portent l'accent « coercitif-aliénation »; nous ajouterons cependant que le progrès de la démocratie fait évoluer le type 1 vers le type 3 (« coercitif-participation »), but idéal de la démocratie : certains traits du caractère civique des Anglais y sont déjà conformes.

— Les buts *économiques* portent l'accent « rémunératif-discipline » mais les tendances de l'entreprise moderne inclinent le type 5 à se muer en type 4 (« rémunératif-aliénation ») si les moyens de conditionnement du travail et de la consommation l'emportent, ou en type 6 (« rémunératif-participation ») si la prise de conscience de la réalité sociale et les valeurs démocratiques et personnalistes prévalent; telles sont les réflexions que nous ajoutons à l'indication d'Etzioni.

— Les buts *culturels* portent l'accent « normatif-participation », mais — ajouterons-nous — des régressions du type 9 aux types 8 et 7 ne sont pas impossibles et existent déjà dans la réalité (« normatif-discipline » et « normatif-aliénation »); l'actuelle révolution culturelle chinoise comporte indiscutablement des traits du type 7, tandis que la Russie soviétique vit culturellement le type 8 avec cependant des traits de participation et des traits d'aliénation; historiquement les organisations religieuses des sociétés occidentales ont fait le chemin du type 7 au type 8 et, enfin, au type 9 (pour l'Eglise catholique le Concile est un grand pas vers l'intégration par participation), mais des îlots (centres de sectarisme ou d'aliénation conventuelle), parfois importants, constituent des héritages vivants de la tradition.

Nous avons retenu et élargi les résultats de la recherche d'Etzioni, qui nous paraissent les plus sûrement établis et les plus féconds[39]. Cette typologie est générale car dans les groupes sociaux se développent nécessairement des relations de pouvoir et d'autorité, tandis que toute organisation, nécessairement présente dès que se trouve dépassé un certain seuil — peu élevé — d'importance des groupes, implique des modalités d'intégration des membres. Les formes d'exercice du pouvoir sont, dans les groupes comportant le phénomène d'organisation, l'expression des modalités absolument générales de la force sociale. Pour le croisement de cette typologie avec les trois modes de la dialectique on se reportera à la *Deuxième Partie*[40].

Les orientations d'Etzioni peuvent être enrichies de toutes les données que François Bourricaud a réunies dans son essai relatif au phénomène d'autorité dont il met en évidence les facettes multiples aux plans psychologique, social

[39] Si l'on veut situer exactement Etzioni dans les courants de la sociologie de l'organisation, on se reportera à l'article de R. GUBBELS, « De l'organisation scientifique du travail à la sociologie de l'organisation », dans *Revue de l'Institut de Sociologie,* Bruxelles, 1963-3, pp. 689-721.

[40] Voir *Chapitre VI, III. La dialectique du dialogue.*

et culturel[40bis]. Toutefois le concept d'autorité y est confondu avec des notions voisines comme le « leadership », le pouvoir, le prestige social et le statut, non que l'auteur ne perçoive des différences mais parce que ces concepts sont mêlés et se superposent *en partie*. Il n'empêche que la notion d'autorité n'émerge pas clairement de cette complexité. A notre sens l'autorité comme telle devrait se définir à peu près comme suit : « le degré d'évaluation, par les assujettis, de la capacité de qui détient un pouvoir, à user efficacement des moyens dont il dispose pour l'exercer ». L'application de cette définition sera facilitée par l'usage des catégories d'Etzioni au sujet du pouvoir et de l'intégration. Le degré maximal d'autorité c'est la capacité d'obtenir une action conforme sans jamais devoir même menacer d'utiliser les moyens d'exercice du pouvoir; l'évaluation des assujettis suffit à cet égard. Le degré minimal c'est l'usage fréquent mais efficace de ces moyens. L'évaluation des assujettis porte sur des catégories (par exemple les gendarmes) ou sur un individu déterminé (tel instituteur, tel officier, tel gendarme); dans ce dernier cas l'évaluation catégorielle sert de cadre au moins implicite à l'évaluation individuelle.

V Lois tendancielles relatives aux effets de la croissance des groupes

— PREMIÈRE LOI.

« *La croissance d'un groupe s'accompagne nécessairement d'une croissance des fonctions d'administration en son sein.* »

La croissance détermine la multiplication des relations; la complexité des réseaux qui se créent exige une organisation, une fixation et une spécialisation des termes communs, une récurrence des actes nécessaires et fonctionnels. Cette organisation, c'est l'administration au sens le plus large du terme.

— DEUXIÈME LOI.

« *Tout groupe arrivé au niveau de croissance qui implique l'organisation administrative tend en croissant à augmenter le nombre des échelons de sa hiérarchie.* »

C'est une exigence fonctionnelle.

— TROISIÈME LOI.

« *Tout groupe entré dans l'organisation administrative tend en croissant à transformer les relations internes, de primaires en secondaires.* »

Les relations qui s'exprimaient par des contacts directs, concrets, intimes et permanents, tendent à devenir indirectes, abstraites, anonymes et sporadiques. C'est la caractéristique du style administratif.

[40bis] Fr. BOURRICAUD, *Esquisse d'une théorie de l'autorité*, Paris, Plon, 1961.

— QUATRIÈME LOI.

« Tout groupe qui tend à l'organisation administrative et dépasse un certain seuil de dimension pour devenir „ grand " à l'échelle de la société globale, de moyen pour réaliser une fin devient fin en lui-même.

Qu'il s'agisse d'un parti politique, d'une Eglise ou d'une organisation syndicale, l'importance acquise et l'existence d'une grande machine administrative conduisent les responsables de la direction à songer aux intérêts du groupe *comme tel,* à sa prospérité et à sa force matérielle, avant de servir le but qui répond à sa fonction propre. Par exemple au prix de certains abandons sur le plan doctrinal, un parti peut chercher une victoire électorale ou une participation au pouvoir. Une Eglise peut renoncer à sanctionner des transgressions aux dogmes ou à des prescriptions morales pour ne pas perdre des fidèles ayant une grande force sociale.

— CINQUIÈME LOI (énoncée par Eugène Dupréel) :

« Tout groupe qui acquiert une grande importance numérique à l'échelle de la société globale devient multifonctionnel et tend au développement intégral. »

Une Eglise encore ou un parti politique devenus importants à l'échelle de la nation vont automatiquement déborder, l'une de sa fonction religieuse, l'autre de sa fonction politique, pour assumer des missions culturelles, éducatives, économiques, syndicales... De ce fait ces groupes prennent un caractère multifonctionnel et entrent en rivalité avec l'Etat, groupe social qui par son monopole de la force réalise institutionnellement le développement intégral. La suprafonctionnalité d'un groupe institué produit les mêmes effets.

A la lumière de ces lois de la dynamique des groupes sociaux, comment ne pas voir que la bureaucratie, cette féodalité impersonnelle et anonyme, menace organiquement toute société moderne ? Au surplus si le progrès technique nous affranchit de nombreuses contraintes et limitations naturelles, il nous soumet parallèlement à un contrôle social, sous la forme de nouvelles dispositions légales et réglementaires. Si, par exemple, la généralisation des véhicules automobiles nous libère de la servitude de la distance, elle nous soumet à des règlements multiples sans lesquels le désordre et l'insécurité de la circulation annuleraient à coup sûr le progrès technique accompli. *Plus de technique entraîne plus d'institutionnalisation.* La technique est génératrice d'organisation et, en conséquence, d'administration.

VI La dynamique fonctionnelle des groupes sociaux

Les groupes sociaux sont soumis à la dynamique fonctionnelle.

Certains groupes sont en perte fonctionnelle, d'autres acquièrent de nouvelles fonctions. On peut relever des cas de substituts fonctionnels et de survivance.

Dans la société traditionnelle — et cette situation s'est longtemps maintenue au cours du XIX^e siècle — le contrôle social de l'action humaine était régulièrement assuré par trois groupes « primaires » : la famille, l'église locale (la paroisse), la communauté locale (le village ou le quartier).

Or l'évolution du « milieu technique » (les sociétés industrialisées) a infligé des pertes fonctionnelles à ces trois groupes.

La famille réduite au couple et aux enfants n'est plus une cellule de production de biens et de services même pour l'autoconsommation. La famille moderne ne confectionne plus comme par le passé, confitures, conserves, linge ou vêtements. Il restait la confection des repas mais ces activités même sont commercialisées de plus en plus. L'instruction des enfants lui échappe et elle ne peut, ni ne veut assumer le rôle traditionnel d'entretien des vieux (substitut fonctionnel : la sécurité sociale). Cette famille ne constitue plus un encadrement social effectif : la vie professionnelle lui étant extérieure, elle laisse l'homme (voire la femme) dans le réseau des relations secondaires du grand public. Les pertes fonctionnelles de la famille correspondant à sa réduction aux parents et aux enfants (eux-mêmes moins nombreux en « milieu technique ») sont compensées par l'enrichissement de la signification du couple qui concentre en lui le primaire, l'affectif et le spontané, absents de relations sociales qui deviennent de moins en moins « primaires » et de plus en plus « secondaires ». En même temps l'enfant — plus « rare » et moins menacé de mortalité — devient une valeur culturelle de premier plan : avec l'amour et son riche contenu communautaire, l'enfant est l'objet spécifique de la vie familiale. Le statut de l'enfant s'est considérablement modifié[41].

Henri Lefebvre[42] met l'accent sur le paradoxe qui caractérise cette consolidation de la vie familiale réduite, ce processus de « re-privatisation ». « L'étonnant, c'est l'ensemble de contradictions qui accompagne ce processus et qui le constitue. La „ re-privatisation " survient pendant que l'histoire s'accélère. Elle n'a pas seulement un rapport avec les échecs, les épreuves et les dangers que recèle cette accélération précipitée. Elle tient aussi aux techniques. Or ces techniques, à commencer par la radio et la télévision, auraient dû ouvrir la vie privée sur la vie sociale et politique, sur l'histoire, sur la connaissance... La „ mondialisation " prévisible et attendue s'accomplit sur le mode du repliement. Dans son fauteuil, l'homme privé — qui ne se sent même plus citoyen — assiste à l'univers sans avoir prise sur l'univers et sans en avoir le souci. Il regarde le monde... Il y a là une modalité nouvelle du regard : un regard social posé sur l'image des choses, mais réduit à l'impuissance, à la détention d'une fausse conscience et d'une quasi-connaissance, à la non-participation. »

La loi fonctionnelle de la dynamique des groupes peut s'énoncer comme suit : « *Les groupes primaires*[43] *sont multifonctionnels dans la mesure même où*

41 Cfr Ph. ARIÈS, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Plon, 1960.
42 *Critique de la vie quotidienne*, t. II, Paris, l'Arche, 1961, p. 93.
43 Tels que la famille, la paroisse, la communauté locale.

la société globale est moins complètement intégrée. Dans la mesure où celle-ci s'intègre plus complètement[44], *les groupes primaires marquent des pertes fonctionnelles. Le substitut des fonctions perdues est toujours au niveau de la société globale.* » C'est ainsi que le substitut fonctionnel à l'entretien des vieux, des invalides et des malades par la famille, est — nous l'avons vu — la Sécurité sociale.

Jadis l'Eglise locale constituait une autorité morale et un organe de direction des consciences; son rôle de contrôle social était considérable. Il serait cruel d'insister sur l'affaiblissement de l'activité paroissiale et des interventions morales du groupe paroissial par la pression d'opinion qu'il exerçait dans le passé. L'Eglise a compris que le « grand public », les « masses » requéraient de vastes organisations protectrices contre les risques de la vie sociale moderne : ceci explique le développement des organisations chrétiennes sur les plans politique, culturel, syndical, mutuelliste, sportif, de jeunesse, etc... Tels sont les substituts fonctionnels aux rôles des paroisses, l'Eglise locale n'étant plus qu'un indispensable centre d'exercice des rites.

Quant à la communauté locale elle cesse d'être un cadre de travail, de réunions, de loisirs et d'informations et, par là un groupe de contrôle social. Les membres de la communauté exercent généralement leurs activités professionnelles loin du lieu d'habitat. Quand ils sont chez eux, c'est la radio, la T.V., la presse générale (la presse locale disparaît) qui leur donnent les informations du jour sous une forme homogénéisée pour tout le pays. La culture que leur apportent les moyens de communication de masse est de même nature, étrangère au milieu local, et tend à rompre les relations locales en retenant les gens chez eux. C'est le centre des villes qui attire les gens pour y jouir de la partie des loisirs qui ne sont pas pris par les moyens qu'offrent les communications de masses : seul le cinéma local retient de temps en temps du monde mais c'est pour juxtaposer des spectateurs silencieux et mutuellement invisibles qui reçoivent la même pâture culturelle conçue pour le « grand public » (relations secondaires par juxtaposition en vue de la consommation de biens ou de services).

Cette culture n'est pas, comme on le prétend, d'une qualité inférieure à celle des sociétés traditionnelles. Certainement pas en ce qui concerne la masse. Aujourd'hui même la fanfare communale n'a presque jamais la qualité de la musique diffusée par radio. La kermesse ne vaut pas culturellement un film moyen. Au surplus les enquêtes les plus récentes montrent que le public choisit sa consommation culturelle dont l'effet d'homogénéisation et de conditionnement apparaît moindre qu'on ne l'a d'abord cru...

[44] Les sociétés contemporaines du « milieu technique » sont globalement très intégrées.

QUATRIÈME PARTIE

THÉORIE GÉNÉRALE DE L'ACTION HUMAINE

CHAPITRE I

Les deux approches

L'action humaine s'applique soit au milieu naturel et aux choses, soit aux hommes comme tels, pris individuellement ou en groupes, soit aux hommes à propos de la nature ou des choses.

L'action concernant le milieu naturel et les choses se traduit par des techniques matérielles au sens le plus large, ne fût-ce que par des comportements habituels pour manipuler les objets les plus courants. Cette catégorie d'action relève de la sociologie de la technique et la *Sixième Partie* y sera consacrée.

L'action à l'égard des autres hommes, pris comme tels ou à propos de la nature et des choses, c'est le fait social *vécu* qui, on le sait, est, de nature, relationnel. Cette action a des aspects internes, subjectifs, proprement psychologiques (mentalités, attitudes, motivations) et des aspects externes, objectifs formels, proprement sociologiques (expression d'opinions, comportements).

Deux points de départ peuvent être pris en vue de l'étude de l'action humaine : ou bien le milieu, ou bien le psychisme de l'homme.

Dans le premier cas le donné c'est la société : on examine par quels processus elle influe sur l'action. Le phénomène global qui est en jeu c'est l'acculturation ou, si l'on veut, la socialisation des individus. Quelles sont les formes de la pression sociale ? Comment se traduit-elle en normes de pensée (aspect psychologique) et de comportement (aspect sociologique) ? Comment se fait-il qu'ici la pression sociale soit intense et là plus faible ? Qu'ici elle s'intériorise et là reste externe, fortement ressentie et contraignante ? Pourquoi est-elle ici efficace et là transgressée ? Voilà notamment des questions qui se posent.

Prendre comme point de départ le milieu, c'est se poser la question de la part de l'hérédité dans le psychisme des individus, de la part du donné biologique qui est le support de chaque homme. Si non, comment ne pas surestimer l'influence du milieu ? Comment la mesurer exactement ?

Dans le deuxième cas, le donné c'est l'individu : l'on étudie par quels processus il est conduit à agir ou à réagir et de quelle manière, à l'égard des diverses configurations relationnelles qui s'offrent à lui, par quels processus son psychisme crée des modalités récurrentes d'action à l'égard de stimulations extérieures. Comment la perception sélective engendre-t-elle des mécanismes de plus en plus complexes qui débouchent dans le libre arbitre ? Et quel est le sens réel de ce dernier phénomène ? Telles sont des questions qui se posent dans cette deuxième perspective.

Expliquer par le psychisme, donc en prenant comme base l'individu, c'est recourir à l'approche psychologique. Mais seules nous intéressent ici les relations récurrentes, normales et fonctionnelles — pour ne reprendre que les

trois traits qui définissent fondamentalement le fait social —. C'est à elles que nous appliquerons en l'occurrence la psychologie qui dès lors sera psychologie sociale.

Les deux approches sont complémentaires et s'éclairent mutuellement. Par exemple le concept de rôle social peut être pris sous l'aspect sociologique ou sous l'aspect psychologique; il ne peut être vraiment expliqué que par les deux démarches.

CHAPITRE II

L'approche sociologique ou la société comme réalité socioformelle

I La part de l'hérédité et la part du milieu

Le problème est le suivant : qu'apporte le nouveau-né comme facteurs psychologiques innés, qui agissent sur son comportement social ?

La transmission héréditaire de certains traits somatiques particuliers est un fait. L'homme hérite aussi de certains caractères pathologiques ou normaux qui affectent sa physiologie et déterminent son « tempérament ». Mais l'homme hérite-t-il biologiquement d'impulsions, de tendances, d'inclinations, de « résidus », d'instincts qui, inscrits dans sa psychologie, dicteraient certains de ses actes d'une manière automatique ou, du moins, dans certains domaines, pèseraient sur son action et l'orienteraient dans une direction prédéterminée ?

Une réponse affirmative à cette question a été donnée par de nombreuses théories dites instinctives, ou qui expliquent l'action humaine par des facteurs bio-psychologiques, auxquelles on peut annexer la théorie des « résidus » de Vilfredo Pareto.

Les théories raciales sont de même nature, qui attribuent à l'appartenance ethnique une importance décisive pour déterminer, indépendamment du milieu socioculturel et au-delà de traits physiques secondaires, les caractères intellectuels et psychologiques de groupes humains. Ces théories constituent une anthropologie physique à tendance idéologique justifiant le racisme. Elles sont repoussées par la science contemporaine comme manquant d'assises valables, vu l'inséparable influence — certaine, elle — de l'histoire et du milieu tant socioculturel que naturel[1].

[1] A cet égard il faut citer la *Déclaration* rédigée, le 8 juin 1951 à la Maison de l'Unesco à Paris, par un groupe d'anthropologues et de généticiens parmi les plus éminents. Il suffira d'en reprendre ici le § 9, le dernier, ainsi conçu : « Nous jugeons utile d'exposer de façon formelle ce qui a été scientifiquement établi sur les différences entre individus et entre groupes. *a*) Les seuls caractères sur lesquels les anthropologues ont pu effectivement fonder jusqu'à présent des classifications raciales sont des caractères physiques (anatomiques et physiologiques). *b*) Dans l'état actuel de la science, rien ne justifie la croyance que les groupes humains diffèrent par des aptitudes innées d'ordre intellectuel ou affectif. *c*) Certaines différences biologiques peuvent être grandes ou plus grandes à l'intérieur d'une même race que d'une race à l'autre. *d*) On a vu se produire des transformations sociales considérables qui ne coïncidaient nullement avec des changements du type racial. Les études historiques et sociologiques corroborent ainsi l'opinion

Mais arrêtons-nous un instant aux théories dites instinctives. Remarquons tout d'abord qu'aucune définition satisfaisante de l'instinct, hormis sa transmission héréditaire, n'a jamais pu être donnée.

On parle d'instinct de conservation, mais n'est-ce pas un caractère propre à tout organisme vivant d'essayer avant tout de rester en vie ? Ce prétendu instinct s'exprimerait aussi bien par la mouche qui se débat frénétiquement au milieu d'une toile d'araignée que par l'homme menacé de noyade, qui appelle au secours. On parle d'instinct sexuel, mais ne faut-il pas plutôt assimiler la tension qu'il exprime à un besoin physiologique tel que la faim ? Va-t-on cataloguer la faim parmi les instincts transmis héréditairement ?

Sans doute peut-on constater dans certaines familles que les hommes de deux ou trois générations successives y ont, non seulement, par exemple, le nez busqué et le menton court et droit, mais que certains traits psychologiques leur sont communs, par exemple une propension à la dissipation des biens, une tournure d'esprit ironique, le goût du risque, la dureté envers les inférieurs, la désinvolture à l'égard des femmes, certaines façons de réagir aux mêmes événements. Ce qui fait dire que l'on « tient » de son grand-père, de son père ou de son oncle. Oui, mais comment montrer que ces traits psychologiques n'ont pas été implantés par le milieu, par l'éducation, par un souci de cohérence et de fierté, par le désir de forger une tradition ? Du moins comment séparer l'acquis de l'inné ?

Il faudrait, pour trancher la question, agir expérimentalement sur un grand nombre de cas, en séparant des enfants de leurs parents depuis la naissance jusqu'à l'âge de la maturité et en étudiant systématiquement les réactions des parents aussi bien que celles des enfants. Mais la matière humaine ne peut que très rarement être mise dans les conditions de l'expérience : les sciences sociales ne peuvent être expérimentales, elles sont essentiellement d'observation et, dans certains cas, celle-ci ne peut se faire d'une manière adéquate aux problèmes posés[2].

Toutefois certaines études — mais portant uniquement sur l'intelligence, car seul facteur psychique mesurable — ont une valeur expérimentale. Jean Stoetzel dans sa *Psychologie sociale* en reprend quelques-unes[3]. Leur principe consiste à comparer des performances intellectuelles (Q.I.) d'enfants d'hérédité identique ou semblable élevés dans des familles différentes, d'enfants d'hérédité différente élevés dans la même famille, d'enfants de même hérédité élevés dans la même famille. En ce qui concerne l'identité de l'hérédité, les jumeaux homozygotes constituent une base expérimentale privilégiée. On citera parmi les

selon laquelle les différences génétiques n'interviennent guère dans la détermination des différences sociales et culturelles entre groupes humains. *e*) Rien ne prouve que le mélange des races ait des effets défavorables du point de vue biologique. Les résultats, bons ou mauvais, auxquels il aboutit, s'expliquent tout aussi bien par des facteurs sociaux. » *Appendice*, p. 540 de l'ouvrage *Le racisme devant la Science*, Unesco, 1960, publié par décision de la Conférence générale de l'Unesco en 1950. Remarquable recueil de travaux signés par d'excellents hommes de science.

[2] L'observation trouble le déroulement normal des faits. Elle ne peut, dans la plupart des cas, être faite sans le consentement des intéressés.

[3] *La psychologie sociale*, Paris, Flammarion, 1963, voir pp. 44 à 54.

auteurs qui s'y sont intéressés : Bronson Price, Tabah et Sutter, Wingfield et Sandford, Newman, Freeman et Holzinger, Barbara Burks, Woodworth et Piéron. Il ressort de ces expériences que l'influence de l'hérédité sur l'intelligence est incontestable et importante. Barbara Burks montre que si les enfants adoptifs montrent une réelle ressemblance avec leurs parents adoptants (influence du milieu), cette ressemblance est moins forte que celle entre parents et enfants vrais vivant ensemble (influence due à l'hérédité). Barbara Burks par des calculs de corrélation multiple trouve que le milieu adoptif contribue pour 17 % à la variance du quotient d'intelligence et les différences d'hérédité pour plus de 80 %. Mais il importe d'abord de souligner qu'il s'agit, dans toutes ces enquêtes, des seules variances de performances intellectuelles. Rien n'est démontré au sujet de l'héritage de tendances psychologiques dont l'expression comportementale peut varier considérablement dans le contexte social et qui ne sont pas mesurables.

Mais même pour l'intelligence il faut tenir compte d'une remarque de Piéron qui souligne à plusieurs reprises que, dans les limites de nos observations, à l'intérieur de notre société, les inégalités de milieu ne sont jamais bien grandes. Il suggère que pour cette raison on risque de surévaluer l'influence de l'hérédité. Il propose de considérer que « dans la marge des petites différences de milieux familiaux d'un même pays » on peut attribuer aux variations dues au milieu « une responsabilité de 1/5 dans la variance »... ce qui paraît considérable. Que serait cette influence si l'un de deux jumeaux homozygotes était élevé dans une famille américaine de New York et l'autre dans une famille africaine de milieu rural ?

En tout état de cause on n'a pu établir la transmission de traits psychologiques se traduisant d'une manière prévisible dans chaque cas, puisque tant de fils ne paraissent rien avoir des caractères de leurs ascendants connus. Nous disons « ne paraissent », parce que certains traits peuvent trouver psychologiquement des traductions multiples, voire apparemment divergentes dans le domaine de l'action. Ce qui chez l'ascendant se traduit en termes d'entêtement borné, apparaît chez le descendant sous l'aspect d'une volonté ferme attachée à de hauts principes. Ce qui est ici courage sera là témérité velléitaire. A la base c'est la même tendance psychique. Mais son expression psychologique dépendra des circonstances et du contexte de l'action. La science n'a pas encore tiré cela au clair. Il est cependant certain qu'une prédisposition psychologique même très exactement héritée, ne se traduirait pas sur le plan social-relationnel par des propensions et des comportements homologues.

Un fait quantitatif montre que la transmission pure de traits héréditaires est généralement improbable. Selon l'opinion vulgaire chacun de nous remonte à un couple d'ascendants identifiables à quelque époque : tel se vante de remonter à un ancêtre illustre plus ou moins ancien (certains vont jusqu'aux Croisades). La coutume des arbres généalogiques donne, en effet, l'impression que d'un couple originel comme d'un tronc, s'épanouissent par branches les descendants. C'est toujours la même « sève » qui alimente les rameaux et y infuse ses qualités. Or, en fait, les arbres généalogiques décrivent symboliquement des transmissions de noms et de droits; ils ne sont pas une image biologique adé-

quate. Les faits sont précisément inverses. Ce n'est pas un couple du siècle de Louis XIV qui finit par compter de nombreux descendants en 1967, mais un individu d'aujourd'hui compte à coup sûr au Grand Siècle, quelque 1.000 ancêtres. En effet cet individu a 2 géniteurs qui en eurent 4, lesquels en eurent 8, lesquels en eurent 16 et ainsi de suite, ce qui fait 1.024 à la 10e couche d'ascendants au siècle de Louis XIV. C'est que les arbres généalogiques omettent l'ascendance de tous les conjoints par alliance. Bien sûr la pyramide renversée est rétrécie par des mariages consanguins et la fécondité de nombreux couples accroît leur apport génétique. Les branches s'entrecroisent à l'envi puisque la population était beaucoup moins nombreuse en 1700 qu'à présent. Dans un tel mélange les caractères psychologiques, dans la mesure certaine mais imprécisée où ils se transmettent, doivent se combiner, se neutraliser, interférer les uns avec les autres. L'image généalogique n'est pas celle d'un arbre, mais d'un fleuve aux innombrables affluents; l'eau en charrie les alluvions les plus diverses. Si la génétique permet de dégager certaines conclusions purement biologiques, il est loin d'en être ainsi au point de vue psychologique.

Jean Stoetzel cite dans sa *Psychologie sociale* des enquêtes visant à déterminer les différences intellectuelles en rapport avec l'appartenance nationale et avec le milieu social ou d'habitat. On retiendra ici les noms suivants : Woodworth, Leighton et Kluckhohn, Hirsch, Tyler, Otto Klineberg et, en France, Sauvy, Heuyer et Piéron[4]. En résumé :

— les enfants régulièrement *scolarisés,* appartenant à des milieux primitifs (par exemple les Indiens Navahos), ne sont pas d'un niveau intellectuel inférieur aux enfants blancs;

— aux Etats-Unis les notes des enfants noirs sont constamment inférieures en moyenne à celles des enfants blancs, mais la différence est moindre dans le Nord que dans le Sud, et d'autant moindre que la durée de résidence est plus longue;

— les enfants d'immigrants récents ont un niveau intellectuel inférieur à celui des enfants d'immigrés anciens (sauf pour les enfants juifs d'origine polonaise ou russe);

— les différences intellectuelles d'enfants du milieu urbain et d'enfants du milieu rural d'un même pays européen sont plus fortes que celles entre enfants de pays différents et du même milieu; la différence entre l'enfant parisien et l'enfant auvergnat est plus grande que celle entre l'auvergnat et le sicilien;

— l'enquête de Sauvy, Heuyer et Piéron, portant sur 95.000 écoliers français montre que le niveau intellectuel est décroissant à mesure que l'on descend dans l'échelle sociale, de la catégorie des cadres dirigeants et des professions libérales jusqu'à celle des manœuvres; dans chaque catégorie à partir de la deuxième (car la première appartient entièrement au milieu urbain), le

[4] Pour la grande enquête de Sauvy, Heuyer et Piéron voir *Septième Partie, Les formations sociales particulières, Chapitre II, Classes sociales et stratification sociale, I Le problème de la classe sociale, B. L'approche par le concept d'*out-group, 3. *Le critère des différences objectives, c. Différences intellectuelles.*

niveau des enfants de la ville est supérieur à celui des enfants de la campagne.

Ce deuxième ensemble d'enquêtes prouve l'influence considérable du milieu spécialement socioprofessionnel et de l'habitat, sur le niveau intellectuel des écoliers.

Mais revenons à la carence explicative des théories fondées sur l'instinct. Prenons l'exemple de l'imitation. C'est un fait, dès l'enfance. Est-ce à dire qu'elle soit donnée par l'hérédité ? Non car tout le principe de l'éducation dès le plus jeune âge consiste en une pression de tous les instants pour que l'enfant imite ses aînés. Dès l'origine l'enfant s'aperçoit que l'imitation réussie entraîne les avantages de l'approbation et que la différenciation délibérée ou le refus d'imiter déterminent répression, privation (quand ce ne serait que de tendresse) et pleurs. L'imitation ne serait-elle pas acquise intégralement par le milieu, par la « pression sociale » ? N'est-elle pas le processus même de l'adaptation au milieu social ?

Evidemment il serait erroné d'affirmer que toute part de transmission héréditaire de traits mentaux doive être exclue. On pourrait même — dans un esprit évolutionniste — avancer l'hypothèse selon laquelle un instinct, tel que celui d'imitation, serait d'origine sociale mais progressivement inscrit dans l'espèce et à la longue transmis par l'hérédité. Dans l'état actuel de la science il ne paraît pas possible de trancher. Et la période historique est trop brève pour pouvoir enregistrer une telle évolution.

Aussi bien les explications fournies par les théories instinctives sont pauvres.

En quoi importe, par exemple, de postuler — fût-ce vrai — un instinct d'acquisition ? Cela n'expliquerait en rien pourquoi les formes de la propriété sont si différentes dans l'espace et dans le temps et comment elles évoluent. Or c'est cela justement qui importe à la sociologie.

Il y a plus grave. L'explication instinctive constitue trop souvent une pétition de principe. L'homme dans le temps et dans l'espace révèle-t-il généralement une propension à la religion, c'est donc qu'il a un instinct religieux. Mais dès lors : « L'homme est un être religieux *parce qu'*il a un instinct religieux. » De même, l'homme imite ses semblables; il a donc un instinct d'imitation. Mais aussitôt on retourne le rapport. *Opium facit dormire quia est in eo virtus dormitiva cujus est natura sensus assoupire.* Nous ne sommes pas plus avancés que le médecin de Molière...

Comment s'étonner dès lors que les théoriciens de l'instinct donnent les nomenclatures les plus diverses des tendances instinctives ? Si Mac Dougall a élaboré la théorie instinctive la plus classique, on en trouve beaucoup d'autres qu'il serait trop long d'énumérer. Et ceci sans compter des sociologies de type nettement instinctif mais qui s'avouent moins ouvertement, telle la théorie des « résidus » de Vilfredo Pareto ou celle des « four wishes » de W.I. Thomas.

Que peut-on retenir de tout cela ?

Il y a un fait : de même que l'homme a des caractères somatiques propres à son espèce, il est un être social. La préhistoire, l'histoire, l'ethnologie, l'obser-

vation, toutes les données dont dispose la science, concordent à affirmer que l'être humain, de même que, par exemple, les fourmis, vit en société. Sa psychologie doit nécessairement être en harmonie avec ces données et comme telle elle doit rester sur ce point globalement la même de génération en génération. Ce qui est héréditaire, ce qui est « donné » dès la naissance, c'est le psychisme humain propre à assimiler le comportement adaptatif à la vie en groupe. Cela c'est le minimum logiquement nécessaire. Nous pouvons accepter aussi comme très probable que cet état psychique ne reste pas fixe dans le temps et que des phénomènes analogues à ceux de la préadaptation et de la « coaptation » si bien analysés par Lucien Cuénot pour l'évolution biologique, jouent en matière psychique. Veut-on reconnaître une tendance psychique héréditaire à l'adaptation sociale ? Veut-on ajouter qu'elle doit comporter une part de prédétermination dans les inclinations fondamentales à l'agrégation, à la sympathie et à l'imitation ? Nous acquiessons. Mais il sera naturellement impossible de séparer l'inné de l'acquis par l'éducation et par la pression sociale.

Tous les hommes vivent en société, et langage, institutions, techniques existent dans toutes les sociétés. Cet « état » est celui de la nature humaine.

La transmission de caractères *psychologiques* héréditaires, propres à l'espèce et dans les limites indiquées, ne signifie pas que les nouveau-nés n'aient pas de caractères innés *particuliers*. Ils ne constituent pas, en effet, des unités psychologiques semblables, ce qui serait le cas s'ils n'héritaient que de dispositions générales propres à l'humanité ou même à des groupes ethniques particuliers. Des études convaincantes montrent la différence du comportement d'allure sociale — disons relationnelle — chez les nourrissons; ces différences ne peuvent s'expliquer que par l'innéité de certains caractères personnels. Mais de là à dire qu'il s'agit de traits particuliers hérités, assez intacts et constants pour être identifiés (sauf le cas de tares pathologiques), d'ancêtres proches ou lointains, il y a de la marge... Ces différences peuvent provenir en partie de facteurs tels que le métabolisme, l'alcalinité ou l'acidité, la morbidité, la sécrétion de certaines glandes. Nous citons ces facteurs non pour fixer leur importance ou même leur réalité, cela échappe à notre compétence, mais pour attirer l'attention sur le fait que le facteur psychique héréditaire au sens où nous l'avons défini, et le facteur du milieu socio-culturel ne sont pas même nécessairement les seuls dans la formation de la personnalité.

Une source d'observations que l'on présente comme scientifiquement équivalentes à l'expérience a été cherchée dans l'analyse des cas d'« enfants sauvages ». Il s'agirait d'enfants accidentellement adoptés par des animaux, spécialement des loups, et vivant en symbiose avec ceux-ci. Ces enfants n'ayant pu rien acquérir du social humain, on saurait par eux ce que représentent les acquisitions sociales d'enfants normalement élevés.

Mais la connaissance de ces cas exceptionnels et leur interprétation par des observateurs privilégiés ne sont pas à l'abri de toute critique : il n'y a pas un seul d'entre ces cas qui, pour une raison ou une autre, ne soit sujet à caution (ancienneté du fait; observation sans garanties scientifiques; incertitude quant à la notion exacte de « sauvagerie » de l'enfant peut-être en réalité arriéré;

préjugés idéologiques des témoins ou des interprétateurs au sujet de la nature humaine, etc...).

Déjà Jean-Jacques Rousseau (attention au « bon sauvage » !) cite des exemples d'enfants sauvages dans sa note 3 du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*[5]. Le premier exemple date de 1344 et les derniers de 1719[6]. La note ne comporte aucun jugement critique.

Jean Stoetzel cite le cas de Victor « l'enfant sauvage de l'Aveyron » observé au début du XIX^e siècle (!) par le docteur Jean Itard. Cet enfant ne semble pas avoir eu un comportement représentatif des caractéristiques de l'homme[7].

Mais le plus beau cas est celui de Kamala, l'enfant-loup de l'Inde... L. Malson considère que cette aventure est vraie et en conclut que la nature humaine est tout entière création de la société[8]. Dans l'excellent périodique *La Pensée et les hommes,* P. Robin met en doute la réalité même de l'élevage de Kamala par des loups[9]. Reprenons rapidement quelques arguments de sa critique :

— Henri Piéron croit le fait établi sur la base des affirmations de l'éminent psychologue américain Arnold Gesell; ce sont là deux cautions de premier ordre, mais Gesell s'appuie lui-même sur le rapport du professeur Zingg qui s'appuie déjà sur le rapport du Révérend Singh et sur des témoins « dont aucun n'a vu ni le Révérend Singh ni ses filles-louves ».

— Certes Kamala (et aussi sa sœur Amala décédée rapidement) a existé, mais il résulte de l'article même du professeur Gesell qu'il n'y a aucune *preuve* du fait qu'elle ait jamais vécu à l'état sauvage[10].

— Le folklore indien est particulièrement riche en histoires d'« enfants-bêtes[11] ». Margaret Mead souligne l'aspect mythique des histoires d'enfants-loups : se comportant bestialement ils paraissent dans cette ambiance culturelle avoir été élevés par des bêtes[12].

— Le D^r Bruno Bettelheim souligne l'analogie du comportement des prétendus enfants-loups et de celui d'enfants anormaux dont il s'occupait à Chicago[13]; il conclut à la description exacte de Kamala et d'Amala par le Révérend Singh, mais il devait s'agir d'enfants abandonnés par leur mère parce que précisément anormaux...

5 Voir *Œuvres complètes,* Paris, N.R.F., Bibl. de la Pléïade, vol. III, 1964, pp. 196 et suiv.

6 Rousseau avait sept ans à cette date.

7 Voir Jean STOETZEL, *Psychologie sociale,* Paris, Flammarion, 1963, pp. 43-44.

8 *Les enfants sauvages,* Paris, Coll. 10/18, 1964.

9 *La pensée et les hommes* (Revue mensuelle de philosophie et de morale laïques), 7^e année, n° 11, pp. 252 à 258 (Bruxelles, avril 1964) « Du loup-garou au loup-nounou »,

10 *The Harper's Magazine* (janvier 1941).

11 D.G. MANDELBAUM, « Wolf child Histories from India », dans *Journ. Soc. Psych.* XVII, 1945, et Dr OGBURN dans *American Journ. of Sociol.,* LXIV; 3-1959.

12 *Amer. Journ. of Sociol.,* LXV; 7-1959.

13 « Feral children and Autistic children » dans le même n° de l'*Amer. Journ. of Sociol.*

— Enfin des doutes ont été émis quant à la possibilité de voir un enfant bénéficier pendant de très longs mois de la sollicitude d'une louve dont la période de lactation et d'élevage des petits est beaucoup trop brève[14].

Il faut d'autre part se méfier de la tendance « culturaliste » de la pensée qui, incline à l'idée que l'homme est entièrement créé par le milieu. C'est là une attitude moniste. De même affirmer que l'être humain se trouve entièrement déterminé par des facteurs biologiques et une hérédité qui le contiennent tout entier, procède d'un monisme biologique qui n'est pas moins suspect.

Nous partageons à cet égard le point de vue de Claude Lévi-Strauss et de Clyde Kluckhohn.

Claude LEVI-STRAUSS :

> « Posons donc que tout ce qui est universel chez l'homme relève de l'ordre de la nature et se caractérise par la spontanéité, que tout ce qui est astreint à une norme appartient à la culture et présente les attributs du relatif et du particulier. » (*Structures élémentaires de la Parenté*).

Clyde KLUCKHOHN :

> « Il n'y a donc pas de choix à faire entre nature et culture. Un déterminisme culturel n'est pas moins unilatéral qu'un déterminisme biologique. Les deux facteurs sont interdépendants. La culture a ses sources dans la nature humaine et ses formes sont limitées à la fois par la biologie de l'homme et par les lois de la nature. » (*Initiation à l'Anthropologie*).

Ces deux éminents anthropologues concluent donc à l'intervention des deux facteurs, hérédité et milieu, dans l'action humaine. Aussi bien l'importance respective de ces deux facteurs ne peut être fixée. Ce qui est certain cependant c'est le caractère *complémentaire* de leur rapport dialectique[15].

II L'acculturation

A. LA SURVENANCE[16]

Les survenants dans la société globale (les nouveau-nés et les immigrants) ainsi que dans les institutions-groupes et les groupes sociaux en général, sont progressivement assimilés ou, si l'on veut, socialisés. Le mécanisme de la survenance constitue le cadre le plus général du phénomène d'accultu-

[14] P. ROBIN cite le Professeur Maurice Mathis : « Un faux mystère : les enfants-loups » dans *Figaro littéraire* du 16, X, 1954.

[15] La *forme* 1 des procédés dialectiques : *la complémentarité dialectique*, avec la modalité : « en rapport de compensation ». Voir *Deuxième Partie, Chap. VI,VI. Les formes du raisonnement dialectique.*

[16] Voir *Troisième Partie, Les formations sociales générales, Chap. II, Le groupe social, II. Le phénomène de la survenance.*

ration. Mais celui-ci se traduit par des processus divers et complexes, objets privilégiés de la sociologie.

B. L'ACCULTURATION, PROCESSUS MASSIF

Tout d'abord il faut noter avec Jean Stoetzel que « l'acculturation d'un individu n'est pas un processus spécialisé mais massif[17] ». En effet la vie sociale dans sa totalité exerce des influences reçues consciemment ou inconsciemment à chaque instant et qui concourent à l'assimilation des individus aux diverses formations sociales. Nous avons vu, par exemple, que tout fait social est normatif en sa qualité de « moyenne » et qu'il est de nature contraignant.

L'intensité de la pression sociale sur l'individu et la tendance de celui-ci à la conformité ont été démontrées par une expérience bien connue de Salomon Asch. Tous les participants à l'expérience sont des collaborateurs du Professeur Asch sauf un seul sujet — le « cobaye » — qui sera invité à exprimer son avis en dernier lieu. Les collaborateurs, qui passent pour de simples participants, ont pour instruction de donner des réponses fausses aux questions de l'expérimentateur. Le « cobaye » est ainsi mis en situation de devoir soit s'opposer seul à la majorité, soit de se mentir à lui-même en disant le contraire de ce qu'il pense. Salomon Asch a constaté, après plusieurs expériences de l'espèce (les questions portaient notamment sur le classement de trois lignes droites dans l'ordre de leur longueur) qu'environ un tiers des sujets émettent un jugement *qu'ils savent erroné,* en vue de se conformer à l'avis du groupe... Certains conservent leur avis mais avouent combien leur situation d'exception est difficile à supporter : « En dépit de ma conviction, je n'étais pas tranquille et je me demandais si je n'avais pas mal compris la question ou fait quelque autre erreur : j'avais peur de me montrer inférieur. C'est beaucoup plus agréable de se sentir en accord avec les autres. »

Crutchfield a fait porter les questions sur des propositions philosophiques compliquées. Il démontre que la difficulté des questions renforce la tendance à la conformité (jusqu'à 80 % des sujets pour les problèmes insolubles). Si les sujets ont été interrogés *avant* l'expérience de groupe, ils changent fréquemment leur avis pour se conformer à l'« opinion » générale[18].

C. OBJET FINAL DE L'ACCULTURATION : LES VALEURS

Chaque système social, chaque institution, chaque groupe est porteur de valeurs qui sont, en dernière analyse et d'une manière plus ou moins latente,

17 *La psychologie sociale,* Paris, Flammarion, 1963, p. 84.

18 Pour tout ceci voir KRETCH, D., CRUTCHFIELD, R.S., BALLACHEY, E.L., *Individual in Society. A textbook of social Psychology,* Berkeley (Univ. of California), 1962, p. 524. Milgram fait des expériences comparatives et montre que l'intensité de la tendance à la conformité est moindre chez les Français que chez les Norvégiens. Par avis donnés à haute voix 62 % des Norvégiens et 50 % des Français se conforment à l'avis majoritaire; par avis donnés non publiquement 50 % des Norvégiens et 34 % des Français s'alignent sur l'opinion générale. Le social intériorisé est plus fort chez les premiers : v. ci-après *H.*

des conceptions relatives au vrai, au bien, au beau et au juste. Pour toute société globale ces valeurs sont organisées en un système cohérent qui se développe selon sa dialectique propre : le monde des valeurs est un reflet des besoins du groupe, mais les valeurs elles-mêmes ainsi que les jugements, les croyances, les attitudes, les comportements, les mythes et les symboles qui leur sont corrélatifs, constituent à leur tour des besoins pour les individus et les groupes intégrés dans la société. Le système des valeurs est fonctionnel en ce sens qu'il contribue à l'existence et à la continuité des structures alors qu'au contraire la conscience des individus ressent que ces structures sont au service des valeurs.

Si la société globale assume le système des valeurs dans son intégralité, les groupes composants et les individus selon leurs rôles portent l'accent sur des aspects déterminés, sont spécialisés à ceux-ci. Par là ils en accentuent la portée et produisent une image particulière de la culture globale. Ces différences d'accent et de spécialité peuvent provoquer des tensions, des conflits, voire des antagonismes, si les différences en viennent à compromettre la cohérence du système. Des groupes ayant des activités dysfonctionnelles — du point de vue des structures globales — peuvent opposer au système général des valeurs un système incompatible avec celui-ci : c'est notamment le cas de classes sociales dont la conscience chez les membres devient dominante et dont la force d'intégration dépasse celle de la société globale[19].

Les valeurs, en tout état de cause, constituent la culture et leur assimilation — conformément à l'objet et aux besoins des groupes — est le but explicite et le résultat des processus d'acculturation. Dans une société monolithique, totalitaire, où les groupes ne sont que fonctionnels et se limitent à être des organisations explicitement au service des structures globales, la pression des valeurs est intense, absolument massive et va dans le sens de l'homogénéité mentale. Dans une société pluraliste où les groupes participent activement à la structuration et à la déstructuration des valeurs, la pression de celles-ci est intense également et, en ce sens, massive, mais comporte une tolérance plus ou moins *large d'hétérogénéité.*

L'anthropologie sociale a dégagé plusieurs « types de culture ». Nous en retiendrons ici cinq dont les systèmes de valeurs caractérisent les sociétés globales qui les assument :

— *la culture de l'accomplissement* (le Zen japonais) :
Jean Stoetzel caractérise ainsi ce type : « Alors que dans la théorie occidentale, le moment le plus intense de la personne est peut-être dans la délibération et dans le choix, dans le Zen japonais, l'individu atteint son sommet, le plus haut degré de sa « sincérité » lorsqu'il devient spontané. L'idéal japonais de la personne n'est pas celui de petites différences personnelles bien intégrées, que l'on appelle le Moi, *c'est celui des actes bien adaptés, qui sont des actes universels*[20] ».

[19] Voir *Septième Partie, Les formations sociales particulières. Chapitre II, Classe sociale, stratification sociale et mobilité sociale.* Spécialement *II. Le problème de la stratification sociale, A. Cadre théorique.*

[20] J. STOETZEL, *La psychologie sociale,* Paris, Flammarion, 1963, p. 156.

— *la culture du moment présent* (par exemple, Bali ou les Indiens Hopis du Sud-Ouest américain).

— *la culture de la participation à une édification* (les sociétés communistes).

— *la culture du choix* (les sociétés industrialisées occidentales).

— *la culture transmondaine* (l'Espagne traditionnelle)[21].

Dans nos sociétés en effet l'éducation et les normes d'action visent à encourager les individus dans l'ordre économique, dans l'ordre politique, dans l'ordre culturel et technique, dans l'ordre des relations sociales, à « choisir », à décider « par eux-mêmes », à affirmer leur personnalité originale, le tout, bien sûr, dans le respect des valeurs reconnues, des rôles et des statuts normalisés par la société. Dans notre vie sociale la responsabilité est portée au sommet des valeurs. Et ainsi le libre arbitre apparaît comme une notion centrale et nécessaire de notre culture.

Mais la valeur de la responsabilité, et donc la reconnaissance au moins implicite du libre arbitre, n'est pas absente — bien au contraire — de la panoplie des valeurs des autres cultures. Son intensité est sans doute le plus faible dans les cultures « du moment présent », où elle se présente comme négative : la prise de responsabilités y est de mauvais goût et c'est l'abstention, la discrétion qui sont appréciées; ces dernières attitudes *sont* cependant des « choix » par rapport auxquels l'individu engage sa responsabilité propre et est apprécié lui-même. D'ailleurs, l'accomplissement, ni le moment présent, ni la participation à une édification, ne sont refusés par aucune des cultures considérées. Ce sont l'accent et l'ordre de priorité de ces valeurs, qui caractérisent les cultures.

D. CONDITIONNEMENT ET PERSONNALITE

L'individu, au départ, nous l'avons vu, est conditionné, pour partie biologiquement, et pour partie par son passé social, par le résultat de ses rapports avec le milieu. Mais sur cette base, *dans le présent,* « les tensions, les besoins, les exigences, les expériences émotionnelles, les perceptions d'un individu sont précisément conditionnées par la nature même de son monde « réel », par les patterns de *stimuli* auxquels il est soumis[22] ».

Il y a dans ce jeu de l'acculturation un paradoxe de la personnalité. Chaque homme considère *sa* personnalité comme ce qui lui appartient vraiment en propre et a échappé au conditionnement social. Il croit avoir au moins transmué des aspects de celui-ci en formules originales ou en avoir sélectionné et accepté des modalités. Transmutations, sélections, acceptations effectuées par quoi ? L'individu a le sentiment que c'est par ses tendances les plus profondes, les plus personnelles, les plus naturelles, les plus spontanées. Aussi bien est-ce

21 Nous avons déjà cité ces cinq cultures comme exemples d'une typologie des systèmes de valeurs. Voir *Deuxième Partie, Chapitre IV, III. L'opération typologique.*

22 D. KRECH et R. CRUTCHFIELD, *Théorie et Problèmes de psychologie sociale,* Paris, P.U.F., 1952, p. 233.

l'affirmation de telles tendances face au milieu, qui fait la personnalité. On dit d'un homme : « Il a du caractère. Il est maître de ses actes. » et en fait on trouve en lui une force, une volonté, une unité dans l'action, une affirmation de certaines valeurs, qui le font estimer pour sa « personnalité ». Qu'en est-il en réalité ?

Charles Blondel montre que la personnalité est d'origine sociale; elle est le produit d'une acculturation réussie. « Notre personnalité et la volonté qu'elle exprime, est à rattacher non à des tendances individuelles et naturelles mais au système des concepts et d'impératifs que la collectivité nous impose et qui introduisant dans le flux mouvant et fuyant de nos états de conscience leur rigidité et leur universalité, assurent à notre expérience et à notre personnalité, l'unité, la continuité et la cohérence[23]. »

E. LES ROLES SOCIAUX

Selon R. Rommetveit « un rôle social est un système de normes sociales visant un seul et même individu, en tant que membre d'un groupe ou représentant d'une catégorie d'individus psychologiquement distincte[24] ».

Le rôle c'est ce que, dans une situation donnée, autrui est en droit d'attendre de nous. Le statut lié au rôle, c'est ce que nous sommes en droit d'attendre d'autrui. Cette définition marque le caractère essentiel du statut mais elle est incomplète. Le statut social d'un individu ou d'une catégorie d'individus, dans un système social donné, est la situation de celui-ci telle qu'elle apparaît aux personnes en relation avec lui et où l'accent est mis sur les fonctions assumées, les rôles accomplis et le prestige attribué conformément à l'échelle du système de valeurs et des normes en vigueur, dans le contexte de l'attente réciproque de comportements déterminés par cette situation elle-même.

Si un rôle est institutionnalisé, c'est une *fonction sociale*[25]. Pour que les groupes ainsi que les institutions se maintiennent avec leurs valeurs, il faut que certaines fonctions soient assumées. L'institutionnalisation est portée au maximum pour les fonctions publiques où les normes sont fixées par des lois et par les règlements fondés sur celles-ci. Mais les institutions-groupes ont, dans le cadre général des lois, des « statuts »[26] qui sont leur loi propre et d'où découlent des règles, soit écrites, soit coutumières, soit conventionnelles. Des groupes peuvent se limiter à respecter des normes de relation traditionnelles, dont la sanction — fort efficace en général — repose sur les jugements de l'opinion des membres.

Sans doute des fonctions sociales et des rôles disparaissent, se créent, changent de contenu et de statut. Mais pour les administrations publiques, il y a des cadres réglementaires qui ne peuvent être modifiés que selon des procédures

[23] Voir *Nouveau Traité de Psychologie* de G. DUMAS, t. VI, p. 380.

[24] *Social norms and roles*, Akademisk Verlag, Oslo, 1953, p. 84.

[25] Il s'agit ici du terme employé dans le langage courant : par exemple, « la fonction de Gouverneur », et non du concept de variable d'un système.

[26] Acception ici purement juridique à ne pas confondre avec le sens sociologique utilisé ci-avant en liaison avec le concept de « rôle ».

rigoureuses. Dans les entreprises privées il y a aussi un cadre qui ne va souvent pas au-delà de l'« organigramme »; celui-ci avec une moindre rigidité constitue l'équivalent des arrêtés de cadre de l'administration. Les groupes, nous l'avons vu, font émerger par la loi de la complémentarité des « termes communs » qui forment des « noyaux ».

Au delà d'un certain seuil d'importance des groupes surgit une exigence fonctionnelle : la création d'une organisation administrative qui se hiérarchise de plus en plus à mesure que le groupe grandit. « Celle-ci devient, en même temps que ce groupe, multifonctionnelle si cette croissance est significative au niveau de la société globale[27]. » Ce processus implique l'existence de fonctions et de rôles plus ou moins formalisés, plus ou moins institutionnalisés.

D'une manière générale la fonction implique des devoirs précis en vue de la réalisation de l'objet des institutions et des groupes conformément à leurs valeurs. Le rôle postule certes le respect de normes de comportement mais l'interprétation personnelle est beaucoup plus active. Exemple : « Ce Gouverneur de province dans l'exercice de ses fonctions a joué le rôle de conciliateur. » « Ce père de famille, tout en accomplissant normalement les fonctions que lui confient les lois et la coutume, a joué le rôle de fondateur de la fortune de sa famille. »

On perçoit immédiatement que, dans certains cas, les fonctions l'emportent nettement sur le rôle qui ne laisse à son titulaire que des latitudes limitées, si personnelles qu'elles puissent être. Dans d'autres cas, c'est le contraire. A la limite une fonction ne comporte guère de variations permettant de jouer un rôle personnel tandis que certains rôles ne comportent pas de devoirs précis réglementés et réguliers, mais seulement des interventions personnelles selon des normes générales (le rôle de l'ami).

Nous avons vu que l'excès de formalisme et de recherche de la perfection dans l'exercice de fonctions et de rôles prend un caractère dysfonctionnel[28].

Au surplus le sociologue de même que l'homme en général à propos de sa propre action se trouvent — selon le degré d'intériorisation — plus ou moins « distancés » à l'égard des fonctions et des rôles. Le sociologue analysant à cet égard les cas de diverses sociétés globales trouvera (à moins qu'il ne projette dans son analyse des résultats latents de son introspection) que les individus s'identifient plus ou moins à leurs rôles et fonctions. Mais une recherche sociologique se voulant absolument concrète et empirique aura tendance à déboucher dans une telle identification. Plus la distance à l'égard du rôle ou de la fonction est grande, plus la conscience de la situation est exacte et complète, plus elle ouvre le champ à une attitude critique. A ce sujet citons Henri Lefebvre : « Lorsqu'un sociologue purement empirique parle de « rôle social », il prend (ou semble prendre) très sérieusement cette dénomination. La dimension critique manque à sa pensée; il situe les faits dans une sorte de positivité qui les égalise

[27] Voir *Troisième Partie, Chapitre II, le Groupe social, V. Lois tendantielles relatives aux effets de la croissance des groupes.*

[28] Voir *Deuxième Partie, Chap V, Approche fonctionnelle, III. Modes de raisonnements fonctionnels, F. La dysfonction.*

en tant que faits sociologiques. Cependant pour un homme de culture européenne, sociologue ou pas, ces mots évoquent l'idée de comédie, soit intérieure, soit jouée devant un public (famille, groupe restreint ou large). Pour nous un rôle se joue; donc personne ne *s'identifie* avec son rôle et ne se définit par lui... Là où les sociologues américains parlent en toute simplicité de modèles, de patterns, de rôles, nous introduisons donc non seulement l'historicité, mais la critique qui va avec l'historicité. Nous mettons une distance entre nous et le fait sociologique. Nous le restituons ainsi dans une totalité et dans une problématique. Nous parlons de mythes, de survivances, d'illusions de classe, de marge entre le modèle, le rôle, la vie, etc.[29]. »

« Elles (les théories de l'intégration sociale) peuvent aboutir à « superfétichiser » les fétichismes régnants simplement parce qu'ils sont réels, donc *constatables.* Entre une sociologie purement empirique et la pensée dialectique, il y a beaucoup de différences et notamment celle-ci : pour la pensée dialectique, pas de connaissance sans critique, pas de science sociale sans critique radicale de l'existant[30]. »

Dans les petits groupes authentiques aux relations primaires et où l'esprit communautaire est développé, on note l'existence régulière de certains rôles, nécessaires à la prise de conscience complète et au maintien des valeurs du groupe, ainsi qu'au style de ses relations primaires : « le cabochard », le « bleu attardé », le « philosophe », le « dur au grand cœur », etc... C'est ainsi dans une escadrille, une équipe isolée de chercheurs, une équipe sportive permanente, un groupe d'internes dans une institution d'enseignement, un petit groupe religieux. Chaque petit groupe a ses modes d'expression propres, mais ses besoins de rôles sont les mêmes. Il y a là un bel objet offert aux enquêtes à l'échelle microsociologique.

Quand une fonction sociale dans une institution ou un groupe organisés cesse être assumée, elle devient « vacante ». Cette fonction constitue une exigence fonctionnelle et il faudra en remplacer le titulaire. S'il s'agit d'une survivance fonctionnelle, elle pourra se maintenir comme telle et le titulaire sera remplacé, ou, encore, être supprimée à l'occasion de la vacance. Si c'est un rôle qui est en jeu sans fonction formelle ou avec une fonction peu formalisée et accessoire par rapport au rôle, ce rôle sera en principe repris par une autre personne, mais il pourra aussi être abandonné s'il n'y a pas d'exigence réelle ou s'il était lié à un titulaire jugé « irremplaçable », les bienfaits du rôle étant réputés dépendre d'une personnalité bien déterminée.

En dépit de ces réserves, il apparaît que les fonctions d'une manière générale et très souvent les rôles *existent en dehors de leurs titulaires.* « En un sens les rôles préexistent à leurs agents sous forme de conduites à tenir en fonction de tel état ou de telle situation. A chaque civilisation correspond un certain nombre de rôles régulièrement distribués ou articulés[31]. »

29 H. LEFEBVRE, *Psychologie des classes sociales,* dans GURVITCH *Traité de Sociologie,* t. II, P.U.F., 1960, pp. 372-373.

30 *Ibidem.*

31 J. MAISONNEUVE, *Psychologie sociale,* Paris, P.U.F., coll. Que sais-je ?, 1962, p. 12.

La société à cet égard comporte une structure hiérarchisée et relationnelle de fonctions et de rôles sociaux, existant abstraction faite des individus et qui sont engrenés réciproquement. Ces fonctions et ces rôles sont donc abstraits, mais leur existence est réelle bien que comportant des fluctuations : *la société globale, vue sous cet angle, est un cadre de fonctions et de rôles.* C'est une réalité socioformelle.

Comme chaque fonction et chaque rôle social a son statut plus ou moins institutionnalisé, ce cadre formel exerce constamment une influence normative. Il stimule et oriente l'action des hommes car tous assument des fonctions et des rôles. Et lorsqu'un ajustement s'est établi entre l'homme et la fonction, entre l'homme et le rôle, entre la fonction et le rôle qui s'y rattache, le titulaire en devient pour ainsi dire prisonnier. Le milieu social attend de nous des attitudes et des comportements cohérents : on veut savoir à quoi s'en tenir. L'être fantasque crée autour de lui l'insécurité dans les relations sociales. Les individus, les uns sur les autres, font pression en vue de la cohérence de leurs rapports. Quand on dit que quelqu'un joue bien son rôle, il n'est pratiquement plus libre de s'en dégager ou de le modifier. « Devant autrui, en maintes occasions, nous devons produire une certaine image de nous-mêmes, conforme à ce qu'on attend de nous... C'est par l'adoption d'un personnage type que nous assumons notre rôle social[32]. »

Il y a donc action normative double : celle en quelque sorte opérationnelle des fonctions et des rôles qui offrent leurs modèles propres à chaque titulaire et ensuite celle qui impose à celui-ci son propre modèle, pas nécessairement proche de la perfection, mais dont la stabilité est gage de réussite dans les relations en cause. En conséquence il n'est pas toujours possible, ni même souhaitable, de se corriger soi-même pour mieux exercer un rôle : un trop grand changement va déconcerter beaucoup plus qu'il ne plaira comme on pourrait, à première vue, s'y attendre.

« Mais le pharisien peut en venir au point où la préoccupation sociale cède le pas à une angoisse intime sur sa propre valeur. C'est vis-à-vis de lui-même qu'il lui faut dès lors simuler, c'est lui qu'il doit convaincre pour trouver un équilibre; il va s'absorber dans son personnage avec une mentalité quasi magique, pour échapper à son angoisse; dans certains cas il peut devenir, au sens médical du terme, un aliéné[33]. » Le perfectionnisme et le zèle peuvent avoir comme source l'angoisse.

F. DEVIANCE

« L'acculturation ne rend évidemment pas tous les individus identiques. Pour reprendre une distinction de Linton qui remonte à 1936[34], à côté des traits universels de comportements, présents en principe chez tous les individus membres d'une société déterminée, il existe des traits spéciaux qui correspon-

32 J. MAISONNEUVE, *Psychologie sociale,* Paris, P.U.F., coll. Que sais-je ?, 1962, p. 36.
33 J. MAISONNEUVE, *Psychologie sociale,* Paris, P.U.F., coll. Que sais-je ?, 1962, p. 40.
34 *The Study of man,* New York, 1936.

dent à diverses situations et statuts (comportements féminins, comportements juvéniles, comportements de guerriers) et des traits optionnels par où s'expriment les individualités... Cependant, il existe partout des variations individuelles qui dépassent les limites admises par la culture comme la frontière du „ normal "... Les conduites déviantes que l'on peut d'un certain point de vue considérer comme antisociales ou asociales, se conforment cependant, d'un autre point de vue, au modèle culturel, par exemple par leur contenu; ainsi un schizophrène se prend pour Napoléon... Comme le dit Linton, si on connaît bien une culture, on peut prédire presque à coup sûr la forme que les hystéries prendront[35]. »

Il convient de signaler ici que les déviances récurrentes se consolident en *dysfonctions*. Bien sûr considérées sous leurs aspects manifestes ces dysfonctions sont des activités opposées au maintien des structures sociales. En réalité les dysfonctions qui se répètent sont fonctionnelles et, en conséquence, *doivent* contribuer à la continuité des structures. On voudra bien se reporter au chapitre qui traite de cet objet[36].

Déviance comporte conformisme, un conformisme souvent plus contraignant que celui de la vie normale. Le snobisme vu sous cet angle constitue une déviance caractéristique : « ne pas faire comme tout le monde, comme „ le commun ", mais agir d'une manière *conforme* à l'affirmation d'une certaine „ élite ", donc d'une manière disciplinée, calculée, homogène. »

Il est possible de pousser l'analyse un peu plus loin encore. J. Fichter[37] souligne que dans toute société globale il y a deux niveaux de normes : celles qui se réfèrent aux modèles exprimant les plus hautes valeurs de la culture et celles qui s'attachent aux modèles réels, aux stéréotypes de conformité sociale. Entre l'idéal culturel et la situation vécue il y a un décalage considérable. En fait les déviances sont appréciées par rapport aux relations sociales établies.

Fichter fait, dès lors, la distinction entre déviance positive et déviance négative. Par la déviance positive le sujet s'écarte d'une norme sociale « par le haut » : il tend à se conformer à la norme idéale correspondant à la norme sociale dont il s'éloigne ainsi. Par la déviance négative le sujet transgresse une norme sociale « par le bas » : il la refuse, il l'élude, il accomplit imparfaitement ses prescriptions telles qu'elles ont cours en moyenne dans la vie sociale.

Les déviants positifs peuvent en fin de compte être reconnus comme des « saints », des « héros », des exemples qui en font des modèles culturels : au départ ils sont souvent combattus et rejetés, mais le temps donne socialement raison à certains d'entre eux. D'autres apparaissent par leur « zèle » comme des facteurs dysfonctionnels dans les relations sociales. Les déviants négatifs sont généralement des victimes de frustrations dans l'enfance ou l'âge adulte, des mal ajustés à des fonctions ou à des rôles, mais aussi des déficients mentaux et des handicapés physiques ou sensoriels. Le plus souvent ce sont socialement des marginaux dont le statut est inférieur ou qui appartiennent, dès l'origine, aux milieux de la délinquance.

35 Voir J. STOETZEL, *La Psychologie sociale*, Flammarion, Paris, 1963, pp. 70-71.
36 Voir *Deuxième Partie, Chapitre V, III, F. La dysfonction.*
37 *La sociologie. Notions de base*, Paris. Ed. univ., 1960. Spécialement pp. 232 et 233.

La déviance met bien en lumière les ressorts du jeu de l'acculturation. Il y a des individus sur-socialisés et en plus grand nombre des individus sous-socialisés.

G. MECANISMES DE L'ACCULTURATION

1. LE LANGAGE.

Nous prenons ici le langage dans une perspective exclusivement sociologique. Nous en ignorons délibérément tous les autres aspects notamment ceux qui relèvent de la linguistique, de la phonétique et de la philologie.

Les mécanismes formels de la société assurent cohérence et continuité à la personnalité spécialement grâce aux modèles normatifs que sont les fonctions et les rôles. Le langage, moyen de communication des informations, que celles-ci soient événement pur, démonstration ou jugement, limite la personnalité en l'orientant. Il permet, dans les limites ainsi fixées et dans les tendances propres à la langue utilisée, d'influencer les partenaires des relations sociales, spécialement par persuasion et par échange. « Le fait de parler une langue m'oriente vers des aspects déterminés de la situation et m'en fait négliger d'autres[38]. » Chaque langue à ses « patterns » généraux. La langue française incline l'esprit à la recherche de la clarté démonstrative fût-ce au prix d'une excessive simplification; la langue allemande va vers la recherche de la profondeur (être « gründlich ») embrassant toute la complexité d'une situation, fût-ce au détriment de la clarté. Bien sûr on peut chercher la profondeur en français et la clarté en allemand, mais chaque fois que l'on se réfère à une situation déterminée, normalement chaque langue marque une certaine orientation : ce processus réside dans la sélection des mots et des rapports en cause. Les formes verbales françaises ordonnent les actions dans le temps les unes par rapport aux autres; les formes verbales russes rendent le caractère de continuité ou d'accomplissement de l'action.

« On est donc déjà incité à conclure que les langues orientent ceux qui les parlent vers des classifications et des conceptualisations différentes. Mais il peut se faire que la langue nous détourne de toute conceptualisation, c'est-à-dire des classifications abstraites. C'est ce qui se passe pour le chinois... Naturellement, le fait de penser en une langue n'empêche pas de penser comme dans une autre langue... En ce sens l'intelligence humaine est universelle. Cependant, en temps ordinaire, un Européen est peu motivé à penser comme un Chinois, et c'est ce qui importe à la présente analyse. Par le fait de la langue et sûrement d'autres conditions aussi, nos comportements d'intelligence se déroulent dans des contextes culturels différents[39]. »

Chaque culture utilise la langue qui la porte, pour exprimer ses valeurs, ses besoins, ses centres d'intérêts, ses modalités de signification propres. Si les langues ont des structures, des vocabulaires, des usages caractérisés par des exigences internes — des « logiques » — différentes, ce qui les sépare le plus ce

[38] Voir J. STOETZEL, *La psychologie sociale*, Paris, Flammarion, p. 132.
[39] J. STOETZEL, *op. cit.*, p. 136.

sont les cultures dont elles ne sont que l'un des instruments. Au vrai les « façons de parler » reflètent immédiatement la diversité des positions sociales (sans omettre les appartenances régionales), mais ici l'instruction obligatoire, sans les supprimer totalement, tend à atténuer des différences qui étaient considérables encore au XIXe siècle. Les manières de dire marquent aussi la diversité des situations : il y a des formules et des vocabulaires particuliers pour les conversations de salon ou de palier, galantes ou politiques, d'étudiants ou d'ecclésiastiques. Il y a des conventions relatives aux styles : le discours académique, la proclamation, le « toast ». Le langage poétique a ses lois, ses servitudes et ses libertés. La politesse est faite de formules conventionnelles; il est de mauvais ton d'innover en la matière : il convient simplement de montrer que l'on connaît les usages. Les relations mondaines proscrivent les longs silences, mais pour éviter toute faute de goût, il y a lieu de se limiter à d'impersonnelles généralités, par exemple au temps qu'il fait.

Encore une fois, c'est moins le véhicule linguistique qui compte que le contenu socioculturel qu'il traduit. La langue est seulement un cadre qui limite l'expression de notre personnalité par une orientation très générale. Certains tendent à exagérer l'importance sociologique de la langue et à lui imputer tout ce qui vient de la culture dont elle n'est que l'instrument de communication.

2. L'ÉDUCATION.

Le processus essentiel et normal de la socialisation de l'individu, c'est l'*éducation*. « L'enfant ne naît pas social, mais le devient », dit Piaget. « Pour pouvoir vivre dans le groupe où il est né, il doit passer de l'état biologique, naturel, à l'état de personne, état „ culturel "[40]. » L'éducation n'est pas autre chose que l'organisation institutionnalisée de l'assimilation des enfants à la société globale, à la famille et aux groupes auxquels ils appartiennent ou doivent appartenir à l'âge adulte. On vient de voir que les caractéristiques et les usages de la langue donnent un cadre général à la pensée. Les processus d'éducation se fondent sur la pression que les relations sociales exercent normalement sur l'individu. Ils ne font qu'user systématiquement de ce cadre social. A cet égard la psychanalyse a mis en lumière l'importance, dans le tout jeune âge, de la *période dite de fixation*. *Des frustrations infantiles* peuvent introduire dans la structure de la personnalité adulte des inhibitions et des projections, des tendances de compensation et des complexes d'infériorité.

Quand ces frustrations résultent d'usages, que ceux-ci soient conscients ou le plus souvent inconscients, elles ont un caractère fonctionnel et tendent à influencer le type de personnalité adulte de la société globale. Ainsi il n'est pas sans conséquences que le jeune enfant soit tenu dans l'isolement ou soit élevé au milieu des adultes, qu'il soit libre de ses mouvements ou emmailloté, qu'il soit sevré brutalement ou par la douceur de mesures de transition. Ces modalités contribuent à définir la structure de la « personnalité de base ».

[40] Voir « Problèmes de la psychosociologie de l'enfance », p. 233 dans G. GURVITCH, *Traité de Sociologie*, Paris, P.U.F., 1958, tome II.

Il y a deux preuves de l'importance des situations de la première enfance pour la formation de la personnalité.

— *L'hospitalisme,* affection pathologique de très jeunes enfants : elle s'exprime par des retards de développement dus au nombre restreint de stimulations intellectuelles et affectives dans les conditions hospitalières[41].

— La *situation gémellaire :* R. Zazzo[42] parvient à déterminer la part du retard de développement assez général chez les jumeaux, due à des causes biologiques et celle due à des causes sociales. Il montre que les usages créent une « situation gémellaire », une psychologie de couple, d'un couple de semblables que le milieu tend à conserver tels. L'un nuit au contact normal de l'autre avec le milieu social, tandis que le « double » trouble la prise de conscience personnelle.

Mais l'homme peut subir des frustrations traumatisantes à tout âge et de malheureuses conditions d'ajustement social peuvent le conduire à se replier sur lui-même, à une fuite sociale, ou à « sublimer » ses malheurs en poésie ou en attitudes mystiques.

Les sociologues ont noté que le statut de l'enfant en Occident est traditionnellement très inférieur : il est tenu d'obéir et d'imiter. Il ne jouit d'aucune liberté sexuelle. Son statut de dépendance est total. Un symbole en est que les domestiques noirs dans les pays anglo-saxons sont appelés « boy » et « girl ». Il est vrai que cette situation change avec une extrême rapidité dans les sociétés industrialisées, urbaines et « tertiaires ». L'enfant, par la limitation et l'espacement des naissances, est devenu précieux : comme la baisse de la mortalité infantile a été extraordinairement rapide, les parents ne sont plus résignés, comme par le passé, à perdre normalement des enfants; leur décès devient dramatique. Les enfants, devenus objet principal de la sollicitude d'une famille réduite au couple, voient leur force sociale et leur autonomie croître à l'égard de leurs parents; les tabous sexuels sont progressivement levés. L'âge d'une majorité sociale effective est abaissé sans cesse dans la réalité. Le droit de vote à l'âge de 18 ans — alors que la majorité juridique est fixée à 21 ans — semble devoir être acquis prochainement en Belgique.

Nous avons insisté sur le fait que l'acculturation est un processus *massif.* C'est particulièrement vrai pour l'éducation. Celle-ci a une fonction conservatrice : elle tend à faire que les jeunes deviennent comme les adultes. Mais encore la « société nouvelle » a introduit un esprit de réforme dans l'enseignement : les exigences d'un milieu de plus en plus technique et dont les structures sociales sont en rapide évolution se traduisent, au plan de l'enseignement, par des matières et des spécialités nouvelles. La nécessité de donner la formation la plus élevée possible au plus grand nombre pose des problèmes aigus et notamment celui de l'efficacité des méthodes pédagogiques tradition-

41 Voir Dr M. GRAFFAR et Dr E.A. SAND, « Les dangers de l'hospitalisation des jeunes enfants », dans la revue *Le Service social,* Bruxelles, n° 4, 1954, pp. 176 à 189.

42 « Situation gémellaire et développement mental », dans le *Journal de psychologie normale et pathologique,* 1952, pp. 208 à 227.

nelles que pourrait modifier profondément l'usage des moyens audio-visuels de plus en plus perfectionnés. Des conditions novatrices déterminent l'ébranlement de structures apparemment aussi stables que les relations familiales et l'école.

L'éducation dans les sociétés occidentales est réalisée à l'intervention d'institutions multiples, d'une manière non concertée, sans qu'il y ait nulle part un centre de finalité consciente et délibérée et cependant le résultat est atteint comme si ce centre et le but délibéré existaient.

La formation des jeunes dépend de multiples institutions dont chacune agit séparément selon une finalité consciente qui lui est propre. Ces finalités sont quelquefois incompatibles ou contradictoires. Et cependant un résultat social est atteint : l'enfant est finalement assimilé à la société.

Ces institutions sont : la famille (but : réussite personnelle de l'enfant, préparation à une position socioprofessionnelle déterminée), l'Ecole (but : instruire sur un mode individualiste mais en inculquant des devoirs sociaux), l'Eglise (but : faire un bon chrétien), les jeux (but : distraire en instruisant ou en augmentant l'adresse et la force physique[43]), organisations de jeunesse (but : former un bon adepte), l'armée (but : former un bon soldat, apte à la violence et à respecter passivement des hiérarchies). A la fin de tout cela, les enfants normaux sont socialement assimilés. Mais ce but-là n'a été explicite nulle part, ni poursuivi par une institution. C'est une exigence fonctionnelle... Le but social était vague et diffus; les buts particuliers étaient précis et conscients.

Ce processus aboutit à rendre l'enfant plus semblable aux anciens (socialement assimilés) qu'il n'était d'abord. Bien des aspects de cette similitude acquise n'ont de raison d'être que dans le futur. C'est un phénomène analogue à la préadaptation en biologie.

L'éducation montre que dans les phénomènes sociaux, il y a une *finalité latente.*

3. LA PROPAGANDE.

C'est un mécanisme de conditionnement social, appliqué consciemment et systématiquement en vue d'exercer une pression psychologique sur les individus d'un groupe dont on espère infléchir l'action dans un sens déterminé.

L'effort de propagande émane soit d'un autre groupe, soit du « noyau » du groupe même auquel la propagande est destinée, soit d'un sous-groupe de ce dernier.

Après la première guerre mondiale ce procédé d'action sociale, utilisé d'une manière sporadique et peu systématique jusqu'alors, fut mis en œuvre avec une ampleur qui en a fait un facteur primordial de l'évolution sociale.

D'une manière générale la sociologie ne semble pas avoir perçu l'importance du phénomène. Car ce facteur lorsqu'il émane de certains types d'Etats déve-

[43] La caractéristique du jeu est de créer — sans risques de conséquences — des situations préfigurant celles de la vie adulte : c'est une initiation à des relations techniques et à des relations sociales.

loppe des effets analogues à ceux que l'interventionnisme a eus sur l'économie : les lois économiques dites naturelles dans les conditions où elles étaient capables de jouer, furent mises en cause par certaines formes modernes du dirigisme. Le phénomène de propagande peut troubler d'une manière aussi certaine le jeu normal des jugements de valeur et la psychologie des individus. Cette perturbation est analogue également à celle qui serait apportée en démographie si l'Etat appliquait, à grande échelle, des techniques telles que l'insémination artificielle et la stérilisation.

A cet égard, il est caractéristique que le *Manuel de Sociologie* (première édition, 1950) de Cuvillier, qui tend à être exhaustif et n'ignore d'ailleurs pas la propagande dont il fait état à propos des phénomènes de foule et d'opinion, ne reprenne pas dans son « Lexique des principaux concepts » celui de « propagande ». Aussi bien le tableau si complet des contraintes sociales élaboré par Duprat ne contient le mot propagande que dans une énumération de moyens techniques parmi d'autres, en petits caractères. Et cependant le tableau comprend tous les facteurs composants de la propagande, tels que « exemple obsédant », « fascination », « affirmation », « publicité », « réclame », « action des meneurs et des suivants », « entraînement », « exaltation », « fanatisme », « contagion morale », « presse », « art oratoire », « exigences des factions », etc... Le caractère global du phénomène ne paraît pas avoir été saisi.

Le professeur américain Lumley fut, pensons-nous, le premier à publier une étude sur ce sujet, intitulée *The propaganda menace*[44] largement commentée par notre regretté Daniel Warnotte dans son rapport présenté au XII^e Congrès de l'Institut international de Sociologie (tenu à Bruxelles en août 1935)[45].

Rappelons que Lumley, qui a publié en 1928 des *Principles of Sociology,* est un spécialiste des questions relatives à la suggestion sociale. Dès 1921 il intitule un ouvrage *Slogans as means of social control.* Et en 1925 il publie un nouveau livre dans ce cadre de préoccupations : *Means of social control.*

Warnotte lui-même dégage après Lumley les aspects psychologiques internes de la suggestion par la propagande. L'homme n'a que deux sources d'information : son expérience personnelle et celle communiquée par autrui. Dans la majorité des cas cette dernière ne peut être soumise à vérification : en conséquence la crédibilité des communications réside pour une grande part dans la confiance qu'inspire l'auteur de la communication, dès que leur vraisemblance se trouve être suffisante. Une affirmation de Ford relativement à l'automobile, porte — indépendamment de son contenu — plus de valeur persuasive que celle, relative au même objet, d'un petit commerçant en denrées alimentaires. Toutefois, l'auteur — même peu connu — d'une communication jouira d'un

[44] New York and London, The Century Co, 1933, 454 pages. Plus récemment Vance PACKARD a publié un essai très stimulant intitulé *The hidden persuadors* où le thème de la propagande est repris.

[45] « Contribution à la sociologie du temps présent (sociologie, politique et histoire) ». dans *Revue de l'Institut de Sociologie,* 1935, n° 2, pp. 315 à 333. Voir spécialement pp. 319 à 326. Voir aussi le compte rendu de Warnotte au sujet du livre de LUMLEY dans *Revue de l'Institut de Sociologie,* 1933, n° 4, pp. 820 à 823.

préjugé favorable si celle-ci s'insère dans le cadre de quelque « système de signification », « préliaison » ou « structure de connaissance » que nous avons dans l'esprit. Il suffit que l'auteur de la communication ait un style personnel, une « présence » qui suscite la confiance, qui séduise le public.

La propagande a pris ces constatations empiriques comme point de départ. Elle s'appuie en particulier sur le prestige de la science, bien établi dans les esprits depuis le XIX^e siècle et sur la culture « scientifique » très superficielle des masses en conséquence de l'instruction généralisée et de la diffusion de la presse. Détournant la science de ses fins et en altérant les résultats la propagande répand des idées que de nombreux esprits sont prêts à accueillir; de là ses « arguments » racistes, historiques, linguistiques et sociologiques. Si de tels arguments flattent en outre les intérêts de groupes menacés par une crise économique, sociale ou politique, s'ils apportent des justifications à des tendances profondes (du genre des archétypes sociaux de Jung) et rallument leur flamme, ils ont toute chance d'être acceptés par la masse. A une condition toutefois, c'est que celle-ci soit soumise à une incubation psychique — de caractère irrationnel — qui ne se relâche point.

Lumley montre que l'individu, dans les grandes agglomérations urbaines, vit une large partie de son temps hors des groupes auxquels il appartient, pour être mêlé à la foule : foule des moyens de transport, foule des rues, foule des lieux de spectacle et de sport. C'est là qu'il est le plus accessible aux moyens de la propagande. A cet égard citons Eug. Dupréel : « ... on pourrait dire que l'individu plus près de ses semblables, est (dans la foule) cependant plus isolé. Le contact déclenche donc des réactions instinctives que rien ne refrène; une sorte d'épiderme fait défaut, ce qui nous laisse une sensibilité d'écorché[46] ».

La foule contribue, en effet, à nous dégager momentanément de la « pression sociale » des groupes auxquels nous participons. C'est là que nous sommes le plus « à portée » de la propagande. Celle-ci doit augmenter sa « crédibilité » par sa valeur esthétique (le « goût du jour ») et par la précision de ses images. La beauté et la netteté de la « présentation » effacent la confusion et le caractère sordide du contenu intellectuel.

La propagande doit être autant que possible concrète, pour être en même temps par elle-même un témoignage. De là le rôle qu'y jouent la photographie, le cinéma et la télévision. L'image « réelle » (une photographie ou mieux la T.V.) de quelques personnes en même temps sympathiques et enthousiastes pour l'idée défendue par la propagande est un témoignage visuel de la force convaincante de celle-ci. L'individu ne songe pas à établir des rapports numériques : l'image cinématographique d'une foule de 10.000 personnes assistant à un meeting impressionne vivement, quoique la ville où le meeting a eu lieu puisse compter des millions d'habitants.

Tous les principes techniques de la propagande idéologique dérivent de la mise au point d'abord empirique et ensuite scientifique, de la publicité commerciale dont l'influence sur le marché est évidente. Tel apéritif hier inconnu et pas meilleur qu'un autre, est aujourd'hui demandé partout uniquement à cause d'une

[46] *Sociologie Générale*, Paris, P.U.F., 1948, p. 76.

publicité commerciale massive. On voit que la propagande idéologique et commerciale est une forme particulière de « pression sociale » qui agit sur les attitudes et la manière de vivre des individus; elle leur impose par « suggestion » des choix, souvent malgré eux[47]. Dès que la propagande politique a convaincu une fraction de la population, elle a une tendance à utiliser au moins marginalement la pression par la violence. Elle fait régner un climat d'anxiété qui vise à accréditer le sentiment que toute résistance est vaine.

Cette technique de conditionnement constitue un grave danger pour la démocratie. Elle reste l'un des maîtres-moyens d'instituer et de maintenir des étatismes totalitaires.

En somme par l'incubation psychique qu'elle crée, la propagande tend à ramener les psychologies individuelles à l'homogénéité primitive. Sans doute elle intériorise la pression sociale et aboutit ainsi à identifier à celle-ci les aspirations individuelles. Mais elle rétrécit la marge des choix conscients chez l'individu.

4. LES PRÉDICTIONS CRÉATRICES, ACCÉLÉRATRICES ET DESTRUCTRICES.

Les hommes ne réagissent pas seulement aux caractères objectifs d'une situation mais à la signification qu'ils lui donnent. Robert King Merton a fort bien analysé ce phénomène (*self fulfilling prophecy*). Les idéologies, les rationalisations, les croyances acquises ou construites dans les esprits agissent sur les faits sociaux et sur le comportement des individus. La prédiction créatrice est par essence fausse mais il suffit qu'elle ne soit pas en contradiction trop visible avec les faits pour tendre à sa propre réalisation.

Donnons-en quelques exemples.

— Il y a le sort malheureux de la petite banque rurale en 1932 aux Etats-Unis, qui *est* techniquement saine au-delà des exigences normales, mais s'effondre comme les autres banques, parce que le public *croit* qu'elle n'est pas solvable.

— Quand deux sociétés globales *croient* que la guerre entre elles est inévitable, la guerre aura lieu même si l'enjeu ne justifie pas les risques de destruction.

— L'exemple des rapports des Noirs avec les syndicats du Nord des Etats-Unis durant la dernière guerre mondiale est très significatif. Exclus *a priori* de ces syndicats ils deviennent comme on croyait qu'ils étaient (des « traîtres » aux travailleurs, croyance qui servait de base à leur non-admission). Mais les syndicats qui, peu à peu, les admettent, constatent que ce sont des membres d'autant plus fidèles et disciplinés qu'ils ont plus besoin de la protection syndicale contre des discriminations patronales.

— Même phénomène pour les Juifs en Allemagne. La discrimination a tendu à les créer tels qu'on croyait *a priori* qu'ils étaient : solidaires entre eux,

[47] Voir le livre amusant, un peu « journalistique » mais juste dans le fond, de Vance PACKARD, *The hidden persuadors*, que nous avons signalé plus haut.

opposés à la société chrétienne, craintifs et dissimulés, évitant les carrières non indépendantes où ils sont soumis pour leur avancement à la compétition avec des non-juifs et à l'appréciation de non-juifs. « Vous les voyez comme ils ne sont pas, mais ils deviennent comme vous les voyez. » (Robert King Merton).

— La définition de la lutte des classes par Karl Marx comme phénomène historiquement universel et inéluctable tend à la faire naître et à la développer sous la forme violente que requiert la définition.

La prédiction accélératrice, elle, est vraie. Elle détermine une accélération du phénomène.

Exemples :

— Les processus cumulatifs en Economie (théorie de Wicksell) : panique en bourse, développement de l'inflation.

— Les effets de la publication largement diffusée de statistiques : les mouvements de prix ou du volume de la production sont accélérés dans le sens des statistiques (pour que le marché soit réellement régulateur il faut que l'économie soit composée d'unités nombreuses, de petite dimension, et réagissant isolément; le libéralisme doit être atomique et « aveugle »).

— La diffusion des thèses marxistes dans un milieu où objectivement *il y a* lutte des classes, tend à intensifier celle-ci.

La prédiction destructrice tend à produire sa propre fausseté. Sans elle le fait se serait produit comme elle le prédit. C'est la « prédiction suicide » de John Venn, logicien du XIX^e siècle, ou le cas du Lièvre et de la Tortue.

Exemples :

— Un parti politique doit objectivement l'emporter aux élections. Trop sûr de lui il néglige la propagande et sa passivité indispose ses propres partisans. Il est battu par son adversaire qui déploie un effort exceptionnel pour surmonter sa position défavorable.

— Le sociologue prédit objectivement l'évolution d'un fait. Cette prédiction peut produire sa propre non-réalisation à moins que la prédiction ait été objectivement fausse mais se réalise (*self fulfilling prophecy*), ou que, exacte, elle contribue à accélérer le phénomène considéré.

Dans les trois cas la prédiction correspond à des croyances et modifie par là même le déroulement des comportements humains et donc des faits.

Ces prédictions constituent à l'égard des individus une « pression sociale » et tendent à aligner les esprits de tous sur la croyance d'un grand nombre. En cela elles sont mécanisme d'assimilation.

5. L'ATTENTE NORMATIVE.

Ce mécanisme d'acculturation constitue une forme de « pression sociale » extrêmement répandue. C'est Talcott Parsons qui l'a mise en lumière. Dans une situation déterminée un individu sent que les assistants attendent de lui

une réaction conforme à certaines normes : cette attente de l'entourage exerce sur lui une pression qui l'amène à accomplir le geste approprié. Le comportement des personnes présentes ne s'exprime par aucune parole, par aucun geste : elles désirent ou simplement trouvent très probable que l'individu en cause agisse comme il convient. Ce sentiment produit une impression d'attente : il y a un silence, un arrêt des mouvements. L'individu visé se sent mal à l'aise, craint d'être mal jugé et réagit de la manière attendue. S'il n'en est pas ainsi, rien ne dit qu'une désapprobation sera exprimée mais les gens n'en penseront pas moins... Il se peut aussi que les assistants traduisent par leur attitude ou par des paroles (ne fût-ce qu'un murmure) leur regret ou leur reproche à l'égard de celui qui a transgressé des normes. L'homme insulté ou giflé doit avoir un geste attendu : il a un choix restreint dans une gamme de comportements sociaux. Si un membre du Parlement est attaqué à la tribune, il « doit » demander la parole pour « fait personnel ».

Il est des situations où l'individu croit qu'il y a attente de l'entourage alors que celui-ci reste en réalité passif, non intéressé. L'inverse se produit également.

D'une manière générale « la pression du groupe ne doit pas être explicite; le groupe n'a pas besoin d'exercer une coercition sur l'individu d'une manière patente. La pression peut être implicite; c'est-à-dire que la simple existence d'un jugement ou d'une action de groupe que l'individu perçoit comme étant différents du sien, exerce sur lui une pression provenant de la crainte de se tromper ou « de ne pas être au pas » avec le groupe, etc.[48] ».

Mais la pression sera d'intensité différente selon qu'elle se fonde sur

— une uniformité (tout le monde croit que la terre est ronde),

— une convention (on ne travaille pas le dimanche en Angleterre),

— une conformité (l'individu s'incline sous la pression du groupe).

6. LA MODE.

Ce phénomène constitue l'un des meilleurs exemples de pression sociale. Son aspect le plus caractéristique est la mode féminine. Il mérite que l'on s'y arrête un instant. Nous nous limiterons à la société occidentale.

La mode du vêtement — on l'a maintes fois souligné — est l'expression de deux tendances sociales : celle des couches moins aisées de la population à imiter la classe la plus riche dans la mesure de leurs moyens; celle de cette classe riche à changer la mode fréquemment afin de reprendre les distances et de rester « distinguée ».

Pour la femme elle-même ces tendances se compliquent par l'interférence de sa condition sociale propre. Les modes féminines, à tous les niveaux sociaux, visent à un certain luxe, plus ou moins réel selon les ressources familiales. La femme à travers toute l'histoire et jusqu'à son émancipation — actuellement en cours mais non achevée — a été un « objet », objet de plaisir, objet pour

[48] D. KRECH, R. CRUTCHFIELD et E. BALLACHEY. *Individual in Society*, New York, 1962, p. 506. On se souviendra ici de l'expérience de Salomon ASCH : « The minority of one ». V. ci-avant *B L'acculturation, processus massif.*

assurer la pérennité de la famille, objet domestique et, autant que possible au bénéfice de son « propriétaire », objet de prestige social. Son statut juridique d'être mineur a traduit cette situation dans les institutions.

La fonction sociale de la mode apparait dès lors clairement. Les femmes de la classe « supérieure » se vêtent d'une manière riche et compliquée; l'objet féminin est surchargé d'étoffes somptueuses, de fourrures, de bijoux; le vêtement doit en même temps suggérer la beauté physique de la femme tandis que la coiffure et les fards la soulignent. La femme sera objet précieux, d'admiration et de désir, pour flatter l'orgueil de son « maître ». Et ce jeu se répercute en s'amortissant progressivement à mesure qu'il s'étend aux couches de moins en moins aisées d'une population. Comme nous l'avons vu, « suivre la mode » est un effort à recommencer périodiquement, car les riches veulent « se distinguer » : la mode change au sommet quand elle commence à se populariser à la base.

Le fond de la nature féminine aspire d'ailleurs à ces changements car la femme éprouve le besoin de modifier son apparence physique pour retenir l'homme avec lequel elle vit et que l'impulsion sexuelle — elle ne le sait que trop — pousse à désirer la variété.

Mais la femme, comme tous les êtres sociaux, s'attache à améliorer son statut, à accroître sa « force sociale ». Elle l'a très longtemps fait individuellement car le mouvement féministe est récent. La force sociale de l'Eve-objet réside en effet dans le désir sexuel qu'elle éveille chez les hommes et qui lui permet de dominer certains d'entre eux; à cet égard les ressorts de la jalousie soutiennent son action séductrice. En conséquence la femme accentue les pièges sexuels que la mode suggère : elle utilise savamment celle-ci pour valoriser les attraits de sa personnalité physique. Telle élargit ou approfondit les décolletés qu'autorise la mode. Si cette dernière s'en montre avare, Eve rendra ses seins plus « agressifs » que nature, sous des étoffes habilement ajustées. Telle mettra en valeur la finesse de ses chevilles en écourtant les jupes longues qu'une mode commande, alors qu'elle allongerait ces jupes — en cas de mode « courte » — pour dissimuler, à point nommé, des genoux moins attractifs. Mais le « propriétaire » en arrive quelquefois à sacrifier son aspiration de prestige social, pour déjouer ces manœuvres qui peuvent mettre en jeu un monopole de jouissance qu'il entend sauvegarder. De là cet autre type de coutumes obligeant les femmes à se voiler la face ou à écraser leurs seins, dès l'adolescence, par des bandelettes durement serrées... Ce jeu social rappelle l'attitude de certains capitalistes qui s'attachent à supprimer tout signe extérieur de leur richesse par crainte de susciter l'envie et la haine.

En Occident la femme, défendue par une culture qui a exalté l'amour et par là une dévotion à l'égard de l'éternel féminin, a su se dérober à de tels traitements. Elle n'en restait pas moins objet de luxe, manié avec le respect dû aux choses de prix... Ainsi à l'échelon le plus bas en est-il des animaux domestiques : ici le chien est familier de l'homme et traité en « frère inférieur », là il vit dans la rue, méprisé, rudoyé, nourri de détritus. Précisément la femme et le chien jouissent des faveurs de la civilisation occidentale, alors que la culture musulmane agit tout autrement.

Les rythmes des changements de la mode féminine sont devenus rapides — presque saisonniers — dans les pays industrialisés de l'Occident. L'élévation constante du niveau de vie et le culte de l'argent poussent à ce renouvellement incessant. Mais ce mouvement obéit à des lois et l'on peut y déceler des cycles à long terme, du moins jusqu'à la deuxième guerre mondiale. Car à présent la mode adopte des variantes nombreuses qui font éclater le « style annuel ».

L'anthropologue américain Kroeber a eu l'excellente idée d'étudier des collections de gravures de mode allant de 1787 à 1936[49]. Il a découvert que l'évolution du vêtement de nos compagnes oscille cycliquement entre deux extrêmes : d'une part, la jupe large, la taille étroite et à sa place (appuyée sur les hanches); d'autre part, la jupe étroite (serrante), la taille fictivement remontée ou descendue.

Il trouve l'extrême du premier type en 1839, 1859, 1879 et 1899 et l'appelle « permanent » (car il est « logique » à l'égard des formes physiques). Il trouve l'extrême du second type en 1789, 1813, 1916, 1935 et l'appelle « aberrant » (car il est en opposition avec les mouvements naturels et les formes du corps). Entre ces points de repère la mode évolue par étapes progressives.

Mais ici l'essentiel a échappé à l'auteur faute d'avoir attaché l'importance qu'il mérite au devenir historique. Au vrai les années en cause marquent pour nos pays des situations sociologiquement caractéristiques. En effet, 1839, 1859, 1879, 1899 sont des années de règne triomphant de la bourgeoisie au cours de la Monarchie de Juillet, du Second Empire et de la III^e^ République. Au contraire 1789, 1813, 1916, 1935 sont des années de crise de la société : la première annonce la grande Révolution, la deuxième la débâcle de l'Empire napoléonien, la troisième marque le paroxysme de la guerre 1914-18 (Verdun), la quatrième la crise internationale et l'instabilité intérieure, prologue de la deuxième guerre mondiale. Il s'agit d'années *critiques,* alors que l'autre extrême de la mode correspond à des années *de force et de stabilité du régime.* En d'autres termes le vêtement de la femme devenait physiquement « aberrant » quand la société était en crise. Au contraire lorsque la taille était serrée et à sa place, lorsque les jambes n'étaient pas entravées par les jupes, le monde était en période de stabilité. Que la taille se libère et que le vêtement la déplace artificiellement jusque sous les seins ou plus bas que les reins, c'est que la société est ébranlée...

Mais dans tout ce mouvement cyclique se marque cependant une tendance générale : la simplification du vêtement féminin. Où sont les « tournures » d'antan ? Les fausses épaules et les manches en forme de « gigots » ? Les manchons ? Les habillements faits d'épaisseurs multiples de linge et d'étoffes ? Le costume de la femme s'allège. L'émancipation du corps marche de pair avec la libération sociale qui s'exprime par la participation de plus en plus grande des femmes à la vie des études, de la culture, de l'économie et, en général, à toutes les activités du siècle. En devenant sujet, l'objet se libère de ses entraves

[49] A.L. KROEBER, *Anthropology,* nouv. éd., New York, Harcourt, Brace, 1948, cfr §§ 137-138 et § 164. Voir aussi : A.L. KROEBER et Jane RICHARDSON : « Three centuries of women's dress fashions », 1940, dans *Anthropol. Rec.* (Univ. of California), vol. 5, n° 2, pp. 111-154.

vestimentaires. Dès lors, le vêtement obéissant de plus en plus à des exigences fonctionnelles, les cycles de la mode sont marqués moins nettement que par le passé, depuis la deuxième guerre mondiale. Le facteur nouveau ce sont notamment des formes de consommation qui hâtent la généralisation de la mode et poussent les femmes riches et les femmes-vedettes à chercher l'aberrant pour l'aberrant, alors que la majorité ne retient de cet aberrant que ce qui n'est pas trop dysfonctionnel.

7. EXEMPLES ET MODÈLES CULTURELS.

L'exemple d'actions ou d'œuvres de qualité accomplies conformément à des normes, à un rôle, à une fonction ou à la promotion de valeurs reconnues, produit comme un appel à l'imitation. Mais, comme le fait remarquer Jean Stoetzel, il s'agit d'« un lent façonnement » « par le dedans », qui éclate soudain « comme une illumination ». « L'exemple opère comme un révélateur : au contact du modèle se dégagent en nous des aspirations, des aptitudes, des énergies inemployées mais préexistantes. » C'est le moment de tension où Raphaël s'écrie : « Moi aussi je suis peintre ! »

Mais il est des modèles culturels qui font partie du système de valeurs d'une société, incarnent certaines de ces valeurs et en sont le symbole. Ellsworth Faris a spécialement insisté sur l'importance du concept. Les « modèles culturels » exercent une pression quelquefois irrésistible sur l'individu, au point qu'ils l'emportent sur l'« instinct » de conservation, sur la faim et le désir sexuel, sur la défense de l'intégrité physique. Ils font accepter la mort volontaire, des mutilations spontanées, le jeune et l'abstinence sexuelle. Certains de ces modèles sont représentés par une personne historiquement réelle (Washington, Lénine) ou mythique (Jésus) ou aussi par un type (« le chevalier »).

Toute culture sécrète des « modèles » qui, à la mesure de son degré d'intégration et de cohérence, se synthétisent en *un* type d'homme « idéal ». Pour la culture grecque classique c'était le *kalos kagathos*, l'homme beau et de qualité (conception humaniste). Pour Rome ce fut le *civis romanus* (conception civique). Pour la culture médiévale, moins intégrée mais très cohérente sous le signe chrétien, il y a un modèle par milieu : le chevalier pour la société féodale, le saint pour la société religieuse, le prud'homme pour la société communale. La culture française classique du XVII^e siècle donnait le modèle de l'« honnête homme » (conception d'humanisme chrétien et mondain). Pour le XVIII^e siècle ce type devient celui du « philosophe » (version rationaliste et philanthropique de la conception humaniste). Le XIX^e siècle de la révolution industrielle trouve sa première et sa plus complète expression dans la société anglaise avec son « modèle », le « gentleman ». Ce dernier en passant sur le continent prend la forme du « bourgeois » dont les vertus, pour être solides, sont plutôt familiales.

Notre société, bien que fortement intégrée, est en évolution exceptionnellement rapide; elle n'a pas atteint globalement dans la dispersion de ses milieux socio-culturels[50] le degré de cohérence suffisant pour produire le modèle qui exprimerait ses valeurs : le type d'homme idéal du XX^e siècle ne se profile pas

[50] Jean FOURASTIÉ, *Les 40.000 heures*, Paris, Laffont-Gonthier, 1965, pp. 179 et suiv.

encore parmi les vedettes de la science, de la chanson, du cinéma ou de la télévision, parmi les héros du sport et les cosmonautes, parmi les « supermen » des bandes dessinées ou de la science-fiction. D'une société spécifique du loisir pourrait peut-être se dégager un nouveau type humain.

H. LE SOCIAL INTERIORISE

La socialisation de l'individu est réalisée dans la mesure où la pression de la société et le contrôle que celle-ci exerce se trouvent psychologiquement intériorisés. Dès lors la contrainte extérieure se transforme en « self control ». Si l'intériorisation est complète, l'individu est inconscient de la contrainte et ne la ressent pas comme telle. Bien au contraire la pression sociale se mue en aspiration personnelle. Ce qui était sacrifice devient devoir assumé sans hésitation, devient impératif de conscience dont le respect est nécessaire à l'équilibre de l'individu. Une grande partie de notre personnalité est faite de « social intériorisé » devenu nôtre. « La société pense en moi », écrit lapidairement Gumplowicz.

A la lumière de ces réflexions on appréciera également la formule frappante de G. Gurvitch : « Plus le social est intense et fort, moins il est oppressif et extérieur. »

Certains peuples se caractérisent par la force et l'ampleur du social intériorisé dans les individus. Tel est le peuple britannique qui apparaît aux autres comme très discipliné : en réalité l'Anglais ne fait, en certaines circonstances traditionnelles, institutionnelles ou historiques, que répondre à ce qu'il croit être ses aspirations profondes et personnelles. Le peuple belge est, parmi les nations industrialisées, l'un de ceux où le « social intériorisé » est le plus faible : tout le social a tendance à lui paraître comme extérieur et contraignant. L'Anglais doit sa condition au fait que depuis 1066 il n'a jamais connu l'invasion, l'occupation et le devoir de résister à l'appareil de l'Etat devenu étranger. Le Belge n'a globalement joui d'une vraie autonomie que depuis 1830 et il a connu en ce dernier demi-siècle plus de huit ans d'occupation étrangère. Malheur aux sociétés qui ont dû apprendre que la « loi », en certaines circonstances, *doit* être transgressée, qu'une transgression généralisée a des chances d'impunité et qu'elle peut perdre son caractère infamant.

Un exemple typique de social intériorisé réside dans le psychisme et le comportement de classe. Henri Lefebvre écrit à cet égard : « Ce sera sans doute dans l'affectivité la plus spontanée, dans les images les plus chargées d'intimité, que nous retrouverons le psychisme de classe... L'individu qui se repliera sur son intimité privée et qui parlera « en tant qu'individu », ignorera qu'à cet instant, précisément à cet instant, ce sont les idées, les valeurs, les normes et modèles de sa classe qui émergent[51]. »

En matière d'éducation le succès réside dans l'intériorisation des contraintes sociales. Ce succès n'est pas seulement celui du système social. L'individu

[51] Henri LEFEBVRE, « Psychologie des classes sociales », Chapitre du tome II du *Traité de Sociologie* de G. GURVITCH, Paris, P.U.F., 1960, p. 370.

en effet est, dans ces conditions, heureux lorsqu'il agit conformément aux normes sociales. Les débats de conscience viennent d'une intériorisation incomplète. Absente celle-ci laisse l'individu uniquement aux prises avec des problèmes de contrainte; totale elle a éliminé tout problème. L'intériorisation, à la condition de ne pas englober la totalité du psychisme individuel, rend l'individu disponible pour réagir à des configurations inédites des faits.

Mais les sociétés ou plutôt les « appareils » des sociétés ont tendance — et plus elles sont homogènes et totalitaires, plus il en est ainsi — à souhaiter que la psychologie des citoyens soit *entièrement* constituée de social intériorisé. La scolarisation généralisée et les moyens de communication de masse semblent créer des conditions favorables à cette fin dans toutes les sociétés industrialisées. Un tel conditionnement aurait une grave conséquence : d'où pourraient désormais venir les changements sociaux, les adaptations rendues nécessaires par les décalages d'évolution entre les divers mouvements qui s'entrecroisent dans la vie sociale (progrès technique, institutions politiques, rapports de production, droit, etc...) ?

L'homme contemporain doit prendre conscience de son social intériorisé. De telles prises de conscience posent certes des problèmes à la société et à l'individu mais tel est le prix du vrai progrès de l'humanité et de sa capacité d'adaptation à des faits nouveaux. Sans doute il faut intérioriser le maximum de social, mais avoir conscience de la nature et de la source de nos aspirations au conformisme, de manière à pouvoir les dominer et les transformer si des mutations devaient l'exiger.

III La société comme réalité socioformelle

Nous avons vu que les fonctions et les rôles constituent par rapport à l'homme et en dehors de lui un cadre hiérarchisé, dans l'ensemble stable mais comportant quelques fluctuations. Cette structure abstraite et transcendante est néanmoins une réalité puisqu'elle exerce une pression normative sur chaque homme pris séparément pour rendre son action conforme à sa fonction et à ses rôles. Les individus réagissent à cette pression et un ajustement se produit, se stabilise, dans la majorité des cas, d'une manière cohérente. La parfaite exécution des fonctions et des rôles serait dysfonctionnelle; elle deviendrait la pire des aliénations pour les titulaires et la pire des oppressions pour les hommes qui dépendent de ceux-ci. Imaginons une société vivant normalement et sans exception aucune sous le régime de la « grève du zèle ». Le « zèle » est sans doute la définition de l'Enfer social. Le formalisme est nécessaire à la condition d'être imparfait. Tout cérémonial qui n'éveille pas chez certains exécutants ou spectateurs quelque humour au moins intime et ne détermine pas quelque « prise de distance », révèle un esprit « totalitaire » avec toutes ses conséquences.

Mais au plan socioformel la société n'est pas seulement une structure de fonctions et de rôles. Ceux-ci sont organisés eux-mêmes dans le cadre des groupes et des institutions qui rendent les fonctions et les rôles signifiants en les mettant

au service de valeurs, et qui leur confèrent un contenu. Celui-ci consiste en réponses aux besoins et en réalisation de l'objet des groupes et des institutions conformément à leurs règles propres (lois, règlements, statuts, conventions, coutumes). Il faut distinguer le niveau des institutions : celles relatives à la société globale et celles significatives à d'autres niveaux. La hiérarchie des fonctions et des rôles est donc intégrée dans la structure des groupes et des institutions (la « structure en quadrillé »)[52].

Les rôles impliquent l'existence de positions diverses dans l'ordre de l'état civil : les participants sont hommes ou femmes; mariés, veufs ou célibataires; majeurs ou mineurs; ils ont un âge déterminé. C'est la structure statistique d'état civil.

Les fonctions impliquent des activités dans l'ordre économique : les participants ont une charge professionnelle s'ils appartiennent à la population active; ils peuvent aussi être étudiants, soldats miliciens, ménagères, pensionnés, invalides ou chômeurs. C'est la structure statistique de l'activité de la population.

Les fonctions impliquent encore *une distribution des revenus (salaires,* appointements, profits, intérêts, etc.). C'est la structure statistique des revenus. Il y a complémentairement une structure statistique de la consommation.

Il y a enfin les rôles dysfonctionnels sanctionnés pénalement par les tribunaux (la structure de la délinquance).

L'énumération n'est pas complète. Elle suffit à montrer que parallèlement à la structure formelle des groupes et institutions encadrant fonctions et rôles, il y a une structure statistique de la société. Cette structure est, elle aussi, formelle et correspond, pour sa part, à la réalité par regroupement de semblables.

La structure statistique n'est pas créée comme telle par l'activité des hommes, elle n'est pas une fin ou un moyen des relations sociales : ces fins et ces moyens sont à chercher dans la structure des fonctions et des rôles qui sont les vecteurs des valeurs et besoins. La structure statistique est rendue explicite par une fonction d'observation élaborée dans la société globale. La statistique ne constitue pas le but d'actions sociales concertées. L'observateur se borne à relever et à structurer selon un ordre purement additif les uniformités caractéristiques de la vie sociale. C'est un *résultat* et un ordre créés par l'observateur, mais cet ordre constitue une prise de conscience de la réalité sociale notamment quand sont dégagés des indices statistiques : de prix, de productivité, de pouvoir d'achat, etc... Précisons bien : la structure statistique n'est pas la réalité sociale, elle en est une projection ordinale. Ce sont les « phénomènes distributifs » de Mac Iver. Bien sûr la prise de conscience de l'ordre statistique et son caractère de prédiction accélératrice — quelquefois aussi destructrice — tend à modifier le déroulement des faits tel qu'il se serait produit sans l'analyse statistique de la société. Le libre arbitre collectif principalement mais aussi individuel en est accru d'autant. C'est le résultat de toute prise de conscience...

La structure statistique comporte un aspect dynamique. Elle relève des *phénomènes conjoncturels.* Ces derniers émergent de l'interaction de compor-

[52] Voir *Troisième Partie, Chapitre I, III, Le phénomène de complémentarité des relations sociales — La structure en quadrillé.*

tements non concertés d'individus ou de groupes agissant selon des motivations particulières bien qu'interinfluencées (paniques boursières). Ils ne sont pas voulus comme tels : ils reflètent mécaniquement des activités du système social. Ces phénomènes expriment des cycles et des fluctuations de tout ordre (par exemple la nuptialité).

En conséquence nous pouvons représenter la société comme *réalité socioformelle* par le modèle ci-après.

Ce modèle nous est inspiré dans sa structure essentielle par le TABLEAU III des variables socioformelles figurant dans l'étude intitulée *Les conséquences*

TABLEAU VII

Première partie du modèle de la société :
les variables socioformelles

Institutions (y compris leurs *normes* et *statuts*)	— politiques — économiques — religieuses — d'éducation — de justice — etc...	*Niveau institutionnel* (société globale)
Relations sociales structurées	Structure sociale statistique (y compris les phénomènes conjoncturels)	
— Institutions-groupes — Groupes divers — Classes sociales — Administrations publiques et privées — Entreprises — Familles — Associations diverses (*Tous les groupes réels avec leur typologie*) : • communautaires-sociétaires • primaires-secondaires • fonctionnels-dysfonctionnels, etc...) — Pour chaque groupe (au sens le plus large) : *le cadre de fonctions et de rôles avec leurs statuts.* — La « personnalité de base » *formelle* (comme sociotype)	— Structure d'état civil — Structure professionnelle — Structure des revenus — Structure de la consommation — Structure de la délinquance — etc... — *Indices statistiques* • pouvoir d'achat • prix • productivité • etc... — *Phénomènes conjoncturels* (cycles et fluctuations) : • conjoncture économimique • chômage • nuptialité • fluctuations monétaires, etc...	*Niveau relationnel* (autres formations sociales)

sociales du progrès technique[53]. Il s'agissait, dans le cadre d'une enquête internationale de l'UNESCO, confiée en ses diverses parties à plusieurs instituts de sciences sociales, de la part dévolue à l'Institut de Sociologie de l'Université de Bruxelles : la partie méthodologique. En notre qualité, à l'époque, de Directeur de l'Institut, nous avons orienté cette étude, mais celle-ci a été personnellement élaborée et écrite par un excellent chercheur de notre Institut, M. Stéphane Bernard. Dans le long avant-propos qui précède l'ouvrage nous avons précisé toutes les conditions de notre enquête méthodologique. Depuis 1956, bien sûr notre pensée sans changer d'orientation essentielle a évolué par rapport à celle de Stéphane Bernard dont nous partagions les conclusions.

D'abord nous n'estimons plus que les variables fondamentales des sociétés globales constituent un schème « dualiste »[54] : le « socioformel » et le « psychosocial ». Il nous est apparu qu'un « troisième ordre de variables doit intervenir au même niveau : les variables sociomatérielles (théorie générale de la projection sur le sol, sous forme de „ choses agencées ", des structures socioformelles de la société) »[55]. Ceci sera mis en évidence à la fin du présent livre dans le modèle général des sociétés globales. Bien sûr nous maintenons nos vues relatives au « substrat matériel » mais ce seront les trois ordres de variables qui seront en corrélation avec celui-ci.

Les autres changements — les plus significatifs — sont les suivants :

— Les « groupes institutionnels » que nous appelons « institutions-groupes »[56], sont reportés au « niveau relationnel ». En effet, seules les institutions au sens le plus *formel* du mot (constitutionnelles et légales) et celles qui ont une fonction définie et explicite portant sur des aspects *globaux* de la vie sociale, peuvent être tenues comme constituant le « niveau institutionnel » spécifique. Les autres institutions qui s'incarnent en des groupes sont au « niveau relationnel », mises en tête comme les relations sociales les plus structurées.

— Nous n'avons plus séparé comme des phénomènes d'ordre différents, la « structure sociale statistique » et les « phénomènes conjoncturels ». En effet ces derniers, comme nous l'indiquons dans la présentation du tableau, sont des faits inconsciemment construits en « conjonctures ». Les relations de l'espèce ne sont expliquées, n'apparaissent dans toutes leurs corrélations, que *par* l'observation statistique dans la dimension du temps. Et dans les deux cas ces structures ne sont pas voulues comme telles.

— Enfin dans l'usage de critères typologiques nous avons cessé de privilégier la polarisation du communautaire et du sociétaire, en mettant explicitement sur le même pied la polarisation du primaire et du secondaire ainsi que celle du fonctionnel et du dysfonctionnel[57].

53 Bruxelles, Institut de Sociologie, 1956, *Tableau III*, p. 53.

54 *Op. cit.*, p. 49, « Justification du mode dualiste de classification. »

55 Voir *Sixième Partie, La médiation technique, Chapitre VII, La société comme réalité sociomatérielle.*

56 Voir *Première Partie, Chapitre I, L'objet : le fait social, VII. Le fait social est à quelque degré institué.*

57 Voir *Troisième Partie, Les formations sociales générales, Chapitre I, La relation sociale, II. Typologie des relations sociales.*

CHAPITRE III

L'approche par la psychologie sociale ou la société comme réalité psychosociale

I Les questions qui se posent

Le donné ici c'est le psychisme de l'homme. On part donc de l'individu. Nous avons formulé au *Chapitre I* les questions qui se posent :

— Par quels processus l'homme est-il conduit à agir ou à réagir à l'égard des diverses configurations relationnelles qui s'offrent à lui ?

— Par quels processus son psychisme crée-t-il des modalités récurrentes d'action à l'égard de stimulations extérieures ?

— Comment la perception sélective engendre-t-elle des mécanismes de plus en plus complexes qui débouchent finalement dans l'acte du libre arbitre ?

Voyons de quelle manière les démarches de la psychologie sociale peuvent résoudre ces problèmes.

II La perception

Le point de départ c'est la perception. Notre activité sensorielle soumise à des processus de synthèse, de coordination, d'association, organise en nous des images visuelles, sonores, tactiles, olfactives, gustatives qui sont des aspects homologues d'une réalité extérieure sur laquelle nos sens font des « prises » constituant, dans leur cohérence spatiale et temporelle, une recréation de ce réel, interne à notre esprit, incomplète mais appropriée à la vie et à l'action.

Une remarque importante pour notre propos : « La perception est une fonction sélective[58]. » Elle dépend des besoins et des tensions du moment. Elle collabore au rétablissement d'un équilibre, un équilibre toujours nouveau, dynamique. L'être humain est, en effet, un système[59].

[58] D. KRECH et R. CRUTCHFIELD, *Théorie et problèmes de psychologie sociale*, Paris, P.U.F., 1952, p. 116.

[59] Voir *Deuxième Partie, Chapitre I.*

Les besoins en cause sont physiologiques et sociaux. « Les principaux besoins sociaux qui influencent le comportement social de l'homme occidental : affiliation, thésaurisation, prestige, puissance, altruisme, curiosité[60]. » Les besoins sociaux ne sont compréhensibles que par le phénomène de la « force sociale »[61]. Ils sont en relation avec la perception individuelle qui se rééquilibre à leur égard. Dans la perspective globale la satisfaction des besoins implique l'existence de *fonctions*. Bronislav Malinowski écrit : « La fonction signifie toujours la satisfaction d'un besoin, depuis le simple acte de s'alimenter jusqu'à l'acte sacramentel par lequel la communion est liée à tout le système de croyances que la nécessité culturelle lie à la divinité vivante. »

La polarisation par rapport aux besoins est donc *perception* (individu) et *fonction* (aspect social : maintien des structures).

Les perceptions ne restent pas isolées dans le temps ou comme images séparées. Elles constituent un champ continu. « Le champ perceptif et cognitif, dans son état normal, est organisé et significatif[62]. » « Aussitôt que nous percevons n'importe quels faits, nous les percevons comme organisés en un tout significatif[63]. »

Nos perceptions sont donc toujours inscrites ou viennent prendre place dans un système cohérent, c'est-à-dire « qui a un sens ». Situées dans ces « touts significatifs » nos perceptions prennent elles-mêmes un sens à nos yeux. Ceci est très important : l'homme est un être rationnel et a *toujours* besoin de « comprendre », même s'il comprend des choses sommaires ou franchement fausses. C'est par rapport à ces ensembles signifiants que l'homme élabore des motivations, lesquelles dictent son action.

Ces perceptions, ainsi sélectionnées en vertu de la cohérence de chaque champ et de la cohérence des systèmes perceptifs et significatifs des individus, dépendent, dès lors, de la signification que la société elle-même donne à certains faits : elles font donc partie du contexte culturel. Ici il faut souligner l'importance de l'Histoire car c'est elle qui, à travers le temps, donne leur signification à certains types de faits.

« D'une manière très générale, on peut dire que la perception des formes, telle qu'elle est fixée, normalisée, institutionnalisée par l'art a une histoire, et que cette histoire obéit à des lois d'invention et de transmission culturelle, non à celle de la psychophysiologie... On pourrait faire ressortir de même le rôle de la science et des techniques. La géométrie d'Euclide a joué un rôle essentiel dans la perception visuelle et tactile du monde chez les occidentaux... Notre culture globale enfin sert de contexte général à toutes nos perceptions et on se rend bien compte de l'importance fonctionnelle de ce contexte quand, placé dans une civilisation différente et peu familière, on fait l'expérience d'une totale désorientation[64]. »

[60] Voir D. KRECH et R. CRUTCHFIELD, *op. cit.*

[61] Voir *Première Partie, Définition et objet de la sociologie, Chapitre I, L'objet : le fait social, II. Le relationnel est vecteur de force sociale — Théorie de la force sociale.*

[62] D. KRECH et R. CRUTCHFIELD, *op. cit.*, p. 112.

[63] D. KRECH et R. CRUTCHFIELD, *op. cit.*, p. 115.

[64] J. STOETZEL, *La psychologie sociale*, Paris, Flammarion, 1963, p. 107.

Jean Stoetzel cite de nombreux exemples, pris chez divers auteurs, de l'impact culturel sur la signification des perceptions. Reprenons-en quelques-uns.

Les frères trobriandais ne peuvent être considérés comme se ressemblant : aussi, en cette société, ne *voit-on* pas les traits de ressemblance (Malinowski).

Il y a une manière de voir le galop des chevaux à travers la tradition plastique de l'Occident (Géricault en représentera la perfection esthétique). Il a fallu le cinéma et la décomposition du « ralenti » pour montrer que cette représentation multiséculaire, indiscutée et « évidente », était erronée.

La vision de l'espace « en profondeur » (selon des plans successifs et proportionnés) n'est pas une perception normale : elle résulte de l'« invention » de la perspective par des peintres de la Renaissance italienne. Aujourd'hui nous ne voyons pas l'espace autrement.

C'est Chardin qui a « démontré » que les couleurs se reflètent sur des objets avoisinants et, en conséquence, s'interinfluencent mutuellement.

L'astronomie fait percevoir à l'homme moderne que les étoiles sont à des distances différentes de la terre : il les « voit » ainsi. La « voûte céleste » n'est plus qu'une figure de style et qui se perd.

Les « yeux ronds » sont perçus par les Chinois comme signifiant la colère. En conséquence l'Européen est l'homme toujours en colère. Les « yeux mi-clos » sont perçus par les Européens comme signifiant dissimulation, ruse et hypocrisie. C'est ainsi que les Européens ont donc tendance à percevoir les Asiatiques... Voilà qui explique beaucoup de choses... Seule une connaissance suffisante d'une culture permet d'éliminer vraiment de tels préjugés.

Le sourire européen exprime l'humour, une prise de distance à l'égard d'une parole (l'équivalent d'un « clin d'œil »), un désir de gentillesse. Le sourire japonais traduit avant tout l'embarras : un subordonné subissant des reproches réagit en souriant (insolence ou indifférence aux yeux de l'Européen); on sourit pour annoncer une mauvaise nouvelle. En conséquence l'usage européen de sourire à la prise d'une photo, apparaîtrait au Japon comme une expression d'embarras (« il vaudrait mieux ne pas me photographier » alors que notre sourire exprime une complaisance à l'égard du photographe).

Le spectre des couleurs est divisé différemment selon les cultures. Nous remarquons l'étrangeté du fait depuis que la science nous a appris qu'il y a objectivement *un* spectre complet de la lumière solaire. Pour certaines ethnies africaines c'est l'équivalence du rouge, de l'orange et du jaune; pour d'autres, celle du vert, du brun et du noir.

La notion du temps est, elle aussi, un fait culturel qui se traduit notamment dans les formes verbales et le vocabulaire des langues. Toutefois les deux grandes tendances à cet égard, la perception traditionnelle du temps et la perception artificielle des sociétés industrialisées contemporaines, sont toutes deux également vraies, mais le règne de l'une ou de l'autre a des conséquences profondes sur le developpement des sociétés[65].

[65] C'est un thème que nous avons développé notamment dans l'ouvrage suivant : *Technique, développement économique et technocratie*, par Henri JANNE, Jean MORSA, Nicole DELRUELLE et Jacques COENEN, Bruxelles, Ed. Institut de Sociologie, 1963, voir pp. 17 et 18, pp. 63 et 64.

Le paysan authentique — celui qui n'est pas touché par le « milieu technique » — a une notion *naturelle* du temps. « On a le temps » ou « l'on n'a pas le temps » par rapport à une *échéance* déterminée. Si on respecte celle-ci, rien ne presse... Le temps n'a pas de valeur en soi. On accomplit des gestes quotidiens et périodiques : il n'y a pas lieu de faire le plus vite possible ce qui est à faire, mais de le faire avec le minimum d'accumulation de fatigue. Quand l'échéance l'exige (une récolte à rentrer avant le mauvais temps), l'effort du travailleur peut devenir héroïque. Ce temps-là c'est celui des *Travaux et des Jours* d'Hésiode. On ne connaît pas l'heure exacte. Les rythmes sont astraux, saisonniers, physiologiques, culturaux et culturels.

La technique moderne a objectivé le temps : c'est la « matière » dont on fait le travail. Il a une valeur et on le mesure. Cette manière de le considérer a conduit à l'invention de l'horloge et de la montre. Avant, les repères fournis par les rythmes de la nature suffisaient à l'homme. Désormais « time is money ». C'est une notion étroitement liée au capitalisme qui est fondé sur l'exploitation du temps, sur la « rentabilité » de l'usage de celui-ci. Aujourd'hui on dit « productivité ». En 1890 Taylor inventera des techniques pour tirer du temps de travail le maximum de rendement : il s'agit de supprimer les « temps morts », les temps non productifs. On vise à adapter d'aussi près que possible l'homme à la machine. Aujourd'hui la psychotechnique renverse le problème et adapte la machine à l'homme (à plus long terme, le rendement se révèle meilleur).

L'une des plus grandes difficultés auxquelles se heurte l'industrialisation d'une société agraire c'est la notion du temps qui règne dans les esprits. Le temps de la « Sainte Russie » a constitué un obstacle majeur au succès de l'industrialisation soviétique. Pour donner au paysan devenu ouvrier la notion du temps industriel, il a fallu faire de la perte de temps un délit au sens pénal du mot; il a fallu créer un mythe et un exemple entraînant : le stakhanovisme. De même quand le colon dit que le travailleur de la plantation est « paresseux », cela n'a aucun sens, car ce dernier agit selon sa notion naturelle du temps.

Dans la *Tentation de l'Occident* d'André Malraux on trouve au début du livre une lettre où le « jeune Chinois », écrivant à l'Occidental, exprime ainsi la différence des deux conceptions : « Le temps est ce que vous *le* faites et nous sommes ce qu'il *nous* fait. » Conception orientale : « Etre lieu plutôt que moyen d'action ».

Dans cette perspective la société industrielle prend conscience du temps et le domine, mais l'homme individuellement est désormais soumis à ce temps qu'avant il « consommait » à son gré. Il y a là une forme d'aliénation. L'homme étend son empire collectivement mais s'aliène individuellement. Il se libère des servitudes de la nature mais au prix de servitudes sociales.

On verra, pour l'Occident, à quels besoins ont répondu la création et le progrès de l'horloge mécanique et les effets psychologiques et culturels de sa généralisation[66].

[66] Voir *Sixième Partie, La médiation technique. Chapitre V, La technique comme facteur historique, IV. 3e cycle : la période machinotechnique.*

III L'auto-imitation et les rôles - La mémoire et l'oubli

Dans les mêmes configurations sociales nous percevons, à mesure qu'elles réapparaissent au cours du temps, les mêmes significations. Nous en tirons chaque fois les mêmes motivations pour répondre à des besoins analogues et nous avons les mêmes réactions.

Ces mêmes réactions se réfèrent à des choix antérieurs que nous répétons parce qu'en la circonstance ils sont heureux ou, du moins, nous paraissent tels. De cette manière chaque individu se constitue progressivement, par répétition de plus en plus automatique, un « code personnel », un « bagage d'attitudes préexistantes ». Ce mécanisme cumulatif assure l'immédiateté des réactions selon des « recettes ».

Il s'agit donc ici d'une catégorie très étendue de réactions préfabriquées qui sont ce que nous appellerons des « choix surmontés ». En fait c'est un processus d'auto-imitation : on reproduit spontanément les réactions qui ont réussi. Ce processus aboutit à intégrer progressivement les réactions auto-imitées, en rôles sociaux.

Le chapitre précédent (l'approche sociologique) nous a montré que les rôles sociaux hiérarchisés entre eux, en rapport avec des fonctions (au sens professionnel) et dans le cadre des institutions et des groupes, constituent une réalité formelle, transcendante aux individus et normative. Ici par l'approche selon les catégories de la psychologie sociale, nous voyons que les rôles sont parallèlement une construction interne et progressive du psychisme des individus réagissant aux configurations sociales. Mais celles-ci comprennent elles-mêmes la réalité formelle des institutions, des groupes, des fonctions et rôles qui exercent une pression sociale normative. Ainsi le rôle est le produit de deux mécanismes qui s'ajustent, l'un formel et extérieur, l'autre mental et intérieur. C'est ici que sont également valables les remarques sur l'identification ou le distancement critique des individus à l'égard de leurs rôles.

Comment le distancement critique est-il possible ? Il y a une explication sociologique[67]. Voyons à présent l'explication par la psychologie sociale.

Rommetveit indique que le « receveur » de la norme peut la percevoir autrement que le « donneur » et qu'un décalage peut exister entre des perceptions individuelles (aspect psychologique) et celle qui est réellement édictée par le groupe (aspect formel). Dès lors il faut distinguer « rôle prescrit » et « rôle subjectif ». Il y a aussi le « rôle effectif » (ses effets fonctionnels) et le « rôle jugé par l'opinion ». Il y a généralement des décalages entre les quatre perspectives des rôles. Une norme dicte d'ailleurs généralement une gamme de com-

[67] Nous avons vu que ce distancement résulte de la nature formelle des rôles sociaux et du caractère normatif de ceux-ci. Dès lors l'intériorisation des rôles est plus ou moins forte et peut laisser subsister une « distance » entre l'individu et le rôle. Ce mécanisme sociologique a été évoqué au *Chapitre II, II. L'acculturation, E. Les rôles sociaux.*

portements admissibles plutôt qu'un comportement précis[68]. Le rôle subjectif est influencé notamment par les tendances idiosyncrasiques. La personnalité est constituée de rôles plus ou moins dominants; des normes peuvent se transférer d'un rôle à l'autre.

Les rôles se renforcent avec le temps car la personnalité, pour être reçue socialement, implique la persistance de certains caractères. Les hommes deviennent prisonniers de leurs rôles. Ceci nous l'avons dit. En intégrant des fonctions et des rôles déterminés qui, bien sûr, s'influencent mutuellement (un officier aura tendance à être un père autoritaire), nous devenons un « personnage », qui, dans la vie sociale, possède, au sens de la technique théâtrale, un « emploi ».

Aussi bien il est très caractéristique que le mot « personne » vienne du latin « persona », le masque de théâtre, qui représente un personnage psychologiquement stéréotypé. Ces processus déterminent la cohérence des personnalités, cohérence exigée par les hommes en société car l'irrégularité des réactions indispose et déconcerte. On aime pouvoir prédire l'action d'un individu. Nous devons porter un *masque* qui fait de nous un « type » et derrière lequel il y a un visage plus vrai, plus sensible, plus mobile.

Dans tout rôle, dans tout exercice de fonction il y a simulation : l'individu agit comme un acteur de théâtre. Le rôle est toujours à quelque degré une comédie, un drame ou une tragédie. Il comporte si bien un mécanisme de simulation que l'éducation, afin de préparer l'enfant à l'assimilation des rôles, utilise la technique du « jeu ». L'homme adulte reste en partie infantile en ce sens qu'il considère, sous certains aspects, l'exercice de ses rôles et fonctions comme des jeux auxquels il prend le même plaisir que dans son jeune âge, mais éprouve la même anxiété secrète et subtile que la simulation engendre psychologiquement avec sa sensation.

A ce point il convient d'introduire le facteur de sélection mentale constitué par la mémoire et par l'oubli.

« De même que, dans la perception, comme nous l'avons vu précédemment, les besoins du sujet contribuent à déterminer les objets *qui sont choisis pour constituer la perception, de même les besoins poursuivent ce travail de sélection au cours de l'élaboration mémorielle* et ils contribuent à déterminer ceux des objets originellement perçus *qui sont choisis pour constituer le souvenir*[69]. »

« La perception originale ou la première structure cognitive peut se transformer, non seulement en fonction de besoins qui existaient dès le début, mais aussi en fonction de besoins qui se sont développés ultérieurement. C'est ainsi que nous pouvons évoquer le même événement d'une certaine façon, une première fois, et d'une manière tout à fait opposée une seconde fois[70]. »

Les comportements et les attitudes résultant d'un choix passé sont sans doute l'auto-imitation d'une heureuse adaptation antérieure, auto-imitation enregistrée mentalement par la sélection de la mémoire et de l'oubli, mais ce souvenir même sera influencé par les faits qui doivent se dérouler durant l'intervalle de temps

[68] *Social norms and roles*, Akademisk Vorlag, Oslo, 1953, p. 54.
[69] D. KRECH et R. CRUTCHFIELD, *op. cit.*, p. 176.
[70] D. KRECH et R. CRUTCHFIELD, *op. cit.*, p. 179.

entre le choix antérieur et le retour d'une même configuration. L'action reproduite sera dès lors toujours plus ou moins différente de l'action initiale. Une mémoire plus fidèle fait mieux prendre conscience de ces changements : pour une mémoire faible des faits analogues paraissent identiques. Ce facteur joue parallèlement à l'évolution des besoins.

L'homme se souvient avant tout de ce qui a un sens pour lui et ce sens est généralement donné par des besoins objectifs (physiques) et des besoins sociaux (accomplir fonctions et rôles ou, de toute manière, tendre à maintenir ou à accroître sa force sociale). Dans la mesure où interviennent consciemment ou inconsciemment les valeurs, ces besoins sont aussi des faits culturels. Voilà tout ce qui produit la sélection par la mémoire et donne une signification aux souvenirs.

William James notait déjà que « le marchand retient les listes de prix et l'homme politique les votes et les discours de ses collègues[71] ». Et cependant l'homme politique peut avoir connaissance de prix et le marchand suit peut-être les débats et votes parlementaires. Ce qui surnage est ce qui répond authentiquement à des besoins; la mémoire s'exerce, s'habitue à retenir certaines catégories de faits et en néglige d'autres. Les membres d'une tribu de pasteurs ont une mémoire étonnante de tout ce qui concerne le bétail[72]. Une mission de Swasi (peuple d'Afrique du Sud) à Londres, après la première guerre mondiale, se souvenait du bras levé des agents de la circulation, car c'est chez eux le geste de salut amical; les autres gestes quotidiens du peuple londonien ne laissaient guère de traces en leur mémoire[73].

Seeleman a procédé à une expérience très probante à cet égard : on montre à des étudiants blancs une première série de photos d'étudiants noirs et d'étudiants blancs; après un certain délai on montre une deuxième série de photos d'étudiants comprenant un certain nombre de photos de la première série, que l'on demande d'identifier. Les sujets hostiles aux Noirs réussissent mal à identifier les photos déjà vues d'étudiants noirs[74].

Autre expérience : Postman et Murphy ont fait apprendre par des sujets des couples de mots compatibles pour ceux qui ont une attitude déterminée, incompatibles pour ceux qui ne partagent pas cette attitude. Par exemple — nous sommes en 1943 — le couple « Allemand-bienveillant ». Sont le mieux retenus par les sujets les couples compatibles avec leurs attitudes, moins bien les couples incompatibles, et le moins bien des couples qui les laissent indifférents[75].

Livine et Gardner Murphy font lire à intervalles de courts textes favorables ou défavorables au communisme par des sujets dont les attitudes se trouvent

71 *Précis de psychologie* (trad. fr.), p. 385.

72 J. STOETZEL, *La psychologie sociale*, Paris, Flammarion, 1963, p. 112.

73 F.C. BARTLETT, *Remembering*, Cambridge Univ. Press, 1932, X, 317 pages.

74 « The influence of attitude upon the remembering of pictorial material », *Arch. Psych.*, 1940, n° 258.

75 « The factor of attitude in association memory », dans *J. exp. Psych.*, 1943, 33, pp. 228-238.

orientées dans l'un ou dans l'autre sens. Les lecteurs retiennent le mieux les textes conformes à leur manière de penser[76].

Haire et W.F. Grunes se sont livrés à une remarquable expérience : on soumet à des sujets deux descriptions de la personnalité d'un ouvrier d'usine. Elles sont identiques sauf que l'une d'elles présente l'ouvrier comme intelligent. Les sujets ayant des attitudes antiouvrières purent difficilement rendre compte du personnage décrit comme étant intelligent, ce trait étant pour eux une anomalie. Ils réagirent de quatre manières différentes : 1) négation de l'existence du trait; 2) déformation du trait en le combinant avec d'autres pour le rendre insignifiant; 3) affirmation de l'incohérence du portrait; 4) restructuration du stéréotype antérieur, après acceptation du trait[77].

Nous avons pris ces exemples chez Stoetzel parmi bien d'autres aussi probants. La mémoire est influencée par les besoins ou, comme dit Sherif, la sélectivité de la mémoire est un résultat de l'« implication du moi »[78]. Ce qui revient au même. Mais ces besoins sont l'expression d'une culture et de l'objet des groupes impliqués. C'est pourquoi le livre d'Halbwachs : *Les cadres sociaux de la mémoire* garde encore aujourd'hui toute sa valeur[79].

IV Croyances et attitudes

A. DEFINITION ET FORMATION

« Le comportement ne dépend pas seulement des stimuli immédiatement présents, mais aussi de dispositions permanentes[80]. » Ces dispositions permanentes (elles présentent un caractère durable *sans être pour autant immuables*) sont les organisations synthétiques faites par l'individu de l'ensemble des perceptions (elles-mêmes *déjà organisées de manière significative*) relativement à un objet déterminé, en un tout cohérent à un niveau supérieur; ce sont ses croyances.

La relation entre croyances et perceptions introduit directement la notion d'attitude. « Les actions de l'individu sont gouvernées en grande partie par ses attitudes. Une attitude peut être définie comme un système durable de trois composantes centrées sur un objet unique :

— les croyances à propos de l'objet (la composante cognitive),

— les états affectifs en relation avec l'objet (la composante émotionnelle),

[76] « The learning and forgetting of controversial material », dans *J. abnorm. soc. psychol.*, 1943, n° 38, pp. 507-517.

[77] « Perceptual defences : processes protecting an organized perception of another personality », dans *Hum. relat.*, 1950, n° 3, pp. 403-412.

[78] *An outline of social psychology*, New York, Harper, 1948, voir pp. 287-289.

[79] Alcan, 1925; réédité par P.U.F. en 1952.

[80] D. KRECH et R. CRUTCHFIELD, *op. cit.*, p. 196.

— la disposition à engager une action concernant l'objet (la composante de tendance à l'action) »[81].

« Souvent, et c'est presque fatal, les croyances et les attitudes ne correspondent guère aux faits objectifs et aboutissent à des échecs, néanmoins le processus d'organisation et de réorganisation continue à forger des croyances et à les transformer[82]. » L'attitude exprime donc à la fois une réaction en face de certaines données sociales déterminées et une intention d'assumer un certain choix, un certain rôle. C'est comme l'a dit Kimball Young, « une conduite anticipée », ou si l'on veut, une propension à certains types d'actions en fonction de la situation.

« L'affiliation de l'individu à des groupes joue un rôle vital dans la formation de ses attitudes. Aussi bien les groupes accessibles auxquels l'individu s'affilie, que les groupes non accessibles auxquels il voudrait appartenir, sont importants dans le développement de ses attitudes. Mais l'individu n'absorbe pas passivement les attitudes prévalant dans les divers groupes auxquels il est affilié. Les attitudes, comme les cognitions, se développent de manière sélective dans le processus de satisfaction des besoins[83]. » L'attitude n'est jamais purement individuelle, c'est un « précipité » psychologique de croyances, d'inclinations et de volitions collectives d'un groupe ou de la société globale. Valeurs et besoins, idéologie et force sociale, sont sous-jacents au plan collectif.

Quant aux croyances collectives « leur origine s'explique d'abord par des *phénomènes (plus)* prosaïques. En premier lieu par le fait que la plupart des membres de chaque groupe ressentent des besoins communs du fait qu'ils partagent une même situation ou assurent un même rôle. En second lieu, comme le souligne D. Krech, par le fait de l'uniformité de l'information parmi les membres du groupe, au moins après la constitution du dit groupe[84] ». Nous avons vu que l'appartenance des individus à un même groupe a pour effet de les rendre plus semblables entre eux (théorème sociologique d'Eugène Dupréel). C'est là un mécanisme social fondamental.

Tout cela est vrai mais explique les conditions qui favorisent la naissance de croyances collectives plutôt que cette naissance elle-même. Les croyances et leur symbolique sont relatives aux valeurs et celles-ci sont l'expression de structures et hiérarchies de relations sociales ainsi rendues significatives aux participants, les structures et relations portant les valeurs et celles-ci soutenant les premières. Voilà l'explication fonctionnelle des croyances.

Il convient d'ajouter que les croyances constituent des prédictions créatrices, accélératrices ou destructrices[85].

[81] D. KRECH et R. CRUTCHFIELD et E. BALLACHEY, *Individual in Society*, New York, 1962, p. 146.

[82] D. KRECH et R. CRUTCHFIELD, *op. cit.*, p. 207.

[83] D. KRECH, R. CRUTCHFIELD et E. BALLACHEY, *op. cit.*, p. 197.

[84] J. MAISONNEUVE, *op. cit.*, p. 78.

[85] Voir *Chapitre II, II L'acculturation, G. Mécanismes de l'acculturation. IV.*

B. MECANISMES MENTAUX DES CROYANCES ET DES ATTITUDES

Le psychisme partant de la perception sélective passe par l'auto-imitation avec l'intervention de la mémoire et par la création de rôles, pour aboutir à la formation de dispositions permanentes : les croyances et les attitudes. Par quelles réactions s'expriment ces dispositions ? Quels sont leurs mécanismes ? La psychologie en a mis en lumière et étudié quelques-uns que nous allons définir ci-après.

1. *Les systèmes de signification* (Lee Bernard) sont des conceptualisations largement organisées dans l'esprit et par rapport auxquelles certains mots prennent implicitement leur sens pour celui qui les prononce. Par exemple : le mot liberté. Dans le système de signification libéral c'est l'absence d'intervention extérieure. Dans le système de signification socialiste, c'est l'organisation du milieu en vue de créer les meilleures conditions de développement de la personnalité. La Sécurité Sociale prend un sens positif ou négatif selon le système de signification où elle s'insère.

2. Les « *stéréotypes* », selon O. Litterer, sont le produit d'un déclenchement automatique de jugements de valeur en relation avec des images données. C'est ainsi que les Japonais, durant la première guerre mondiale, apparaissent aux Anglais comme le « gallant ally » au mode de vie raffiné. Durant la deuxième guerre mondiale comme le barbare fourbe et cruel.
   Autres exemples : les stéréotypes de la Suédoise ou du fonctionnaire. Mais les vues d'O. Litterer nous semblent sur ce point quelque peu sommaires. Car, en particulier, il y a lieu de différencier, dans la mesure du possible, le stéréotype du préjugé. Bien sûr les deux mécanismes consistent en une opération mentale. Le stéréotype est une représentation, une image : c'est une catégorie sociale « comme on la *voit* ». Le préjugé est une opinion, un jugement : c'est une catégorie sociale « comme on la *juge* ».
   Nous dirions donc que le stéréotype est une représentation (ou une image) clichée, simplifiée, non vérifiée par l'expérience et non soumise à la critique, ayant cours dans un groupe déterminé à propos d'une catégorie sociale déterminée.
   Le préjugé est un jugement d'origine culturelle (souvent rattaché à des archétypes sociaux au sens de Jung) et utilisé par l'individu au gré des expériences personnelles, qui déclenche automatiquement chez lui un type d'attitude à l'égard de certaines catégories d'hommes, d'idées et d'institutions.
   Le préjugé n'est pas une simplification : il est chargé de subtilités et de complications; ce qu'il simplifie c'est le jugement, qui est automatique. Il tend cependant à engendrer des stéréotypes correspondants. La réciproque est vraie.
   Stéréotype et préjugé comportent une charge émotionnelle, mais le second plus que le premier. Le préjugé incline plus à des attitudes que le stéréotype, mais les deux mécanismes y poussent les individus et les groupes. Il s'agit donc de deux concepts très voisins, qui s'engendrent mutuellement

et, dès lors, se superposent souvent dans la pratique. La différence c'est donc que le préjugé est de l'ordre des opinions et le stéréotype de l'ordre de l'imagination.

3. Les « *clichés affectifs* » (Ch. Blondel) sont à la base d'une théorie des « airs de circonstance ». Aux enterrements on s'enquiert en prenant un ton de compassion : « A-t-il beaucoup souffert ? S'est-il senti mourir ? » Il y a des clichés pour visites à la maternité, etc.

4. On pourrait citer encore les *moules préétablis* (Espinas) : par exemple des raisonnements clichés sur l'inflation; les *étalons de groupe* (von Wiese) : par exemple le *Moïse* de Michel-Ange considéré comme chef-d'œuvre insurpassable de la sculpture.

5. Arrêtons-nous un instant aux « *préliaisons* » de Lévy-Bruhl : ce sont des associations automatiques de certains concepts. Par exemple pour un homme d'*extrême* gauche le mot « catholique » fait surgir l'idée de « fourrier de la réaction ». S'il s'agit d'un « patron catholique », ce sera le concept d'« exploiteur paternaliste et hypocrite ». Pour un homme d'*extrême* droite le mot « socialiste » est lié à l'image de « fourrier du communisme ». S'il s'agit d'un « ouvrier socialiste », ce sera le concept de « profiteur abusif des lois sociales ». On pourrait analyser les « préliaisons » relatives au « colon » ou au « noir ».

6. On doit citer enfin les *mythes* au sens où Sauvy les définit dans le livre très remarquable qu'il consacre à ce concept[86]. Ce sont des « représentations de faits contemporains qui se modifient à l'étude approfondie du sujet ». Ce sont des opinions courantes, des croyances « allant de soi » mais qui sont objectivement fausses. Exemple : « L'Allemagne paiera » (mythe d'après la guerre de 1914-1918).

V Nature de la personnalité sociale - La ‹personnalité de base›

L'intégration des rôles et des attitudes — bien que facteur essentiel — ne constitue qu'une partie de la personne. Celle-ci, dans chaque société globale, se greffe sur une « personnalité de base » qui est l'élément psycho-socio-culturel commun à tous les individus du groupe, exception faite pour les « aliénés » au sens étymologique du terme.

[86] *Mythologie de notre temps*, Paris, Payot, 1965.

Selon la conception de Kardiner et de Linton la notion de personnalité de base permet une nouvelle approche de la recherche du « caractère national », en recourant à une méthode qui évite la simple généralisation d'analyses d'individus concrets (Thomas et Znaniecki) ou l'analyse inévitablement abstraite de l'« individu moyen ». La personnalité de base, en tout cas, est prise dans une perspective où elle apparaît en même temps comme déterminée et déterminante. Cette personnalité n'est pas une abstraction puisque, simultanément, elle agit sur les institutions et elle constitue une norme « proposée par la société à l'individu ». Au fond, en termes sociologiques, c'est un *sociotype* ou mieux un « rôle général ».

Dufrenne présente ainsi la conception de Kardiner : la personnalité de base est « une configuration psychologique particulière propre aux membres d'une société donnée, et qui se manifeste par un certain style de vie sur lequel les individus brodent leurs variantes particulières : l'ensemble des traits qui composent cette configuration... mérite d'être appelé personnalité de base, non parce qu'il constitue exactement une personnalité, mais parce qu'il constitue la base de la personnalité pour les membres du groupe, la „ matrice " dans laquelle les traits de caractère se développent[87] ».

Il n'y a pas d'une manière absolue des facteurs « primaires » et des facteurs « secondaires »[88] de la personnalité de base : chaque facteur peut être primaire ou secondaire, selon qu'il se trouve défini par rapport à la personnalité de l'enfant (aspect génétique) ou par rapport à la personnalité de l'adulte (aspect dynamique). Par exemple si la religion est bien une institution secondaire quand on en cherche la genèse à partir des expériences infantiles, ne peut-on l'assigner au primaire quand on se place au point de vue de l'adulte parce qu'elle fournit les normes les plus générales et les plus impérieuses, susceptibles parfois d'orienter toute la vie culturelle ? (remarque de M. Dufrenne).

Dès lors la distinction entre primaire et secondaire devient nette : « *est primaire tout ce qui s'impose à la personnalité de base avec un caractère de donné; est secondaire toute pratique par laquelle la personnalité réagit au primaire pour s'y adapter* ».

Dans les sociétés traditionnelles les individus sont moins différenciés que dans les sociétés industrialisées. Ils le sont d'autant moins que les membres de ces sociétés sont moins nombreux. Ce phénomène s'explique par le type communautaire de leurs relations sociales qui correspondent à l'homogénéité des

[87] *La personnalité de base, un concept sociologique*, Paris, P.U.F., 1953. Cette conception a été développée spécialement dans les ouvrages suivants :
— KARDINER, Abr., *The psychological Frontiers of Society*, New York, Columbia Univ. Press, 1948.
— KARDINER, Abr. et PREBLE, E., *Introduction à l'ethnologie* (« The studied man »), trad. par GUÉRIN, A., Paris, Gallimard, 1966.
— INKELES, A. et LEVINSON, D.J., « Natural Character », the study of Model personality and Sociocultural System, dans Gardner LINDSEY, *Handbook of Social Psychology*, Cambridge, 1954.

[88] Il s'agit ici de la terminologie des anthropologues culturels et non pas de celle des sociologues s'appliquant aux relations et aux groupes.

mentalités et sont fondées sur une solidarité psychique; cette situation ne favorise pas l'émergence des individualités[89].

La personne dans les sociétés occidentales est plus individualisée à cause de leur caractère sociétaire qui postule la raison, le calcul, l'interdépendance, une division du travail poussée très loin. Cet individualisme est en accord avec la culture : il est nécessaire en effet à une technologie qui vise à l'efficacité; il correspond à un droit fondé sur la responsabilité et la raison, ainsi qu'à la morale du péché qui comporte la « pesée » des fautes en détail[90]. Il est en harmonie avec la « culture du choix ».[90bis]

Il y a lieu de rappeler ici que la personnalité peut aussi être définie comme un « atome social » : l'individu ne prend sa réalité que par rapport au réseau de relations où il est impliqué; « nous sommes les autres[91] ».

L'esprit de groupe n'existe pas comme donnée objective mais comme donnée de la conscience. L'identification au groupe est :

1. un moyen d'échapper à la frustration psychologique et sociale,
2. un processus transformant le groupe en représentant de valeurs, sinon en valeur lui-même[92].

C'est ainsi que les individus ambitionnant de faire partie d'un groupe en adoptent préalablement les valeurs et les modes de relations : c'est là une *socialisation anticipée*. « L'adoption précoce des normes d'un groupe auquel l'individu désire appartenir aide à l'accession de l'individu à ce groupe[93] ». Il en est ainsi du comportement sexuel, pendant l'adolescence, de jeunes qui changeront de classe sociale par rapport aux parents (Etude de Kinsey).

La frustration qui menace certains individus « marginaux » est source d'attitudes créatrices au point de vue social car elle crée une personnalité collective ou individuelle de caractère original. Les individus qui, pour une raison quelconque, se trouvent relativement à leur milieu dans une situation marginale acquièrent en même temps sur les plans intellectuel et psychologique une capacité particulière de renouveler des comportements, des attitudes et des valeurs. Ainsi en est-il des faibles minorités dans tous les domaines. Il y a un cas frappant : celui des Juifs. Quatre innovations sont parmi les principales qui ont bouleversé la société et la culture occidentales et ont produit la mutation du monde contemporain : la pensée marxiste, la psychanalyse, la théorie de la relativité et les concepts de la cybernétique. Les auteurs en sont Marx, Freud,

89 Pour les types communautaire et sociétaire, voir *Troisième Partie, Les formations sociales générales. Chapitre I. La relation sociale, IV Typologie des relations sociales, B. Relations communautaires et sociétaires.* Voir aussi *Chapitre II. Le groupe social, IV Typologie des groupes sociaux, A. Considérations sur le communautaire et le sociétaire.*

90 Cfr J. STOETZEL, *op. cit.*, p. 516.

90bis Voir dans la présente partie *Chapitre II, II L'acculturation, C. Objet final de l'acculturation : les valeurs.*

91 Voir *Deuxième Partie, Chapitre VIII, L'approche sociométrique.* Il s'agit de la conception de Jacob Moreno.

92 KRECH, CRUTCHFIELD et BALLACHEY, *op. cit.*, p. 562 et suiv.

93 *Ibid.*, p. 334.

Einstein et Wiener. Ces hommes ne sont peut-être pas intellectuellement plus capables que de nombreux membres de l'élite occidentale chrétienne ou rationaliste, mais ils se caractérisent par leur aptitude à renouveler les systèmes de pensée à l'égard desquels ils sont plus distancés grâce à la « marginalité » de leur milieu et de leur culture.

D'autre part le psychologue Alfred Adler affirme que la civilisation sort principalement des efforts que font des hommes pour diminuer des sentiments d'infériorité résultant d'infirmités physiques : pour ces individus marginaux le comportement adaptatif au milieu social ne peut se réaliser normalement par l'imitation mi-consciente mi-inconsciente des autres. L'individu est obligé physiquement d'inventer des substituts et de se découvrir des rôles sociaux qui assurent son adaptation en compensant son infériorité apparente. Dans ce cas plus encore que dans la vie normale, l'auteur de ces substituts et de ces rôles doit entretenir leur cohérence et leur continuité pour qu'ils soient acceptés par le milieu social. Ce processus de compensation est l'une des sources de renouvellement de la société.

Le « marginalisme » social mérite une attention théorique particulière. Au surplus il permet l'observation dans des conditions qui ont généralement plus de chances d'être quasi expérimentales.

En conclusion sur ce point, la personnalité sociale est constituée :

— par un héritage génétique, certain mais mal défini;

— par l'influence du milieu selon des processus d'acculturation comportant des mécanismes normatifs qui « intériorisent » le social en l'individu; ainsi se forme une « personnalité de base », sociotype de la société globale;

— par l'élaboration parallèle du psychisme de l'individu réagissant aux stimuli sociaux par sa perception sélective, l'auto-imitation et l'intégration des fonctions et rôles offerts d'une manière normative par le milieu; cette personnalité psychologique et sociale se greffe sur la « personnalité de base ».

L'intérêt essentiel de l'étude de la personnalité n'est pas dans ce schéma, mais dans le jeu même des processus et mécanismes sociaux et psychiques qui concourent à sa formation.

VI La société comme réalité psychosociale

La société n'est pas seulement une réalité formelle. Sur un autre plan elle est aussi une réalité psychologique. Bien sûr cette dernière réalité ne prend pas la forme d'une idée transcendentale : la « conscience collective » par exemple. La société est en chaque esprit individuel : « La société est en nous et pense en nous. » Elle se manifeste en tous les hommes de même condition par la similitude du *social intériorisé* qui constitue un sociotype : la « personnalité de base. » En ce sens elle est immanente aux consciences individuelles.

D'autre part cette réalité se manifeste dans chaque esprit par la sensation d'une contrainte normative, d'une force agissante dans le sens d'une intégration

de l'individu à la société globale et aux groupes dont il fait partie. Cette contrainte et les réactions qu'elle détermine sont l'expression sociologique du fait moral : sur le plan éthique, c'est le « débat de conscience » qui n'est pas toujours très explicite et se traduit quelquefois par un simple malaise, une résistance plus ou moins active à des frustrations d'origine sociale. Ici le social est ressenti comme une réalité extérieure à l'individu, alors qu'en fait tout se passe *dans* le psychisme de chacun.

Aussi bien la société est distincte des individus en ce que son aspect intériorisé est exactement le même dans toutes les consciences des individus de même condition sociale et en ce que son aspect non intériorisé est parallèlement ressenti comme une force psychologiquement contraignante, indépendante de la personne elle-même (la pression sociale).

Cette configuration est source d'action intermentale. Le social est réalité psychiquement unifiée et unifiante, pour partie intériorisée et inconsciente, pour partie contraignante et ressentie comme extérieure. Or la fraction homogène des esprits — cette psychologie globalement unifiée — exerce, par les attitudes et comportements qu'elle entraîne, une pression normative et assimilatrice sur les esprits moins unifiés (par exemple les survenants) et aussi tend à maintenir dans leur homogénéité les esprits qui ont atteint le degré maximal d'unification caractérisant la société et les groupes en cause. Cette activité engendre en permanence une solidarité psychique. Elle constitue l'aspect communautaire, le « Wirform » de la société.

L'une des clés du phénomène psychosocial c'est le fait que dans tous les groupes les individus sont d'ancienneté différente, et différents, en conséquence, leur degré d'assimilation, leur niveau d'homogénéisation mentale. Des personnes surviennent, d'autres disparaissent; l'activité psychiquement unifiante subsiste. La société globale ou tout groupe social est quelque peu comme le service à liqueur de la tante Ursule. L'ayant reçu dans sa jeunesse elle tient à ce souvenir. Mais des verres étant brisés, elle les remplace par d'autres qu'elle cherche aussi semblables que possible aux verres originaux. La tante Ursule ayant atteint un grand âge, plus aucun verre du début n'existe et le service se trouve composé de verres de diverses factures et formes mais assez semblables les uns aux autres. Le service c'est la société ou le groupe; les verres qui se brisent et qui s'ajoutent, sont les individus; le verre originel est la personnalité de base, et la Tante Ursule c'est la société comme réalité unifiante.

La société est bien une réalité psychologique homogène en tant qu'activité s'unifiant elle-même et unifiante, émanant des esprits individuels socialement assimilés. Cette réalité est immanente aux consciences et s'intègre progressivement à celles d'entre elles qui ne sont pas unifiées au degré normal. Immanente aux consciences elle détermine des attitudes et des comportements qui exercent une pression normative, chaque esprit agissant sur les autres par le chenal des relations sociales. Ces constatations permettent de dire que la société est une réalité psychosociale.

Voyons comment les mécanismes psychologiques de l'action humaine s'ordonnent au plan de cette réalité.

Nous avons défini les croyances en *IV, A.* Rappelons que ce sont des organisations synthétiques faites par l'individu, de l'ensemble des perceptions relativement à un objet déterminé, en un tout cohérent à un niveau supérieur. Ces croyances et leur symbolique concernent les valeurs qui sont constituées en systèmes hiérarchisant d'une manière organique des concepts relatifs au bien, au vrai, au beau et au juste. Le système global des valeurs c'est l'idéologie d'une société : il y a donc corrélation entre les systèmes de valeurs politiques, économiques, juridiques, religieuses. L'idéologie est exprimée au plan socioformel — nous l'avons vu — par des institutions qui propagent et font respecter les normes de pensée et d'action correspondant aux valeurs.

Au niveau psychologique proprement dit le comportement de l'individu est engendré soit par des motivations qui sont la théorie que l'individu se fait de la « situation » (notamment en s'inspirant des valeurs qui sont en cause), soit par la réaction préfabriquée d'attitudes exprimant automatiquement le social intériorisé. Dans ce dernier cas la motivation n'est qu'apparente : en fait c'est une rationalisation, une justification, un embellissement d'une réaction d'origine sociale. Motivation et rationalisation sont un acte de valuation.

Ces motivations ou rationalisations sont gouvernées par les attitudes ou systèmes psychologiques durables comportant croyances, états affectifs et disposition à engager une action. Ce précipité psychologique est, nous l'avons vu, « une conduite anticipée » (Kimball Young). Celle-ci néanmoins doit être déclenchée par une motivation ou par une réaction spontanée du social intériorisé, alors accompagnée d'une rationalisation. Les attitudes ont un caractère collectif et engendrent des volitions collectives et des « prédictions créatrices ». Les attitudes sont du type communautaire ou du type sociétaire.

Mais le stimulus des motivations (ou rationalisations) est constitué globalement par la « situation ». C'est la configuration de l'individu « situé » dans l'ensemble du contexte socioculturel, au moment considéré. Ce contexte c'est toute la structure socioformelle, mais *vécue.* Cette structure est donc la *matière première* de la situation qui lui confère une valeur existentielle.

La situation est donc l'équivalent de l'existence sociale; l'atome social en est sans doute le meilleur mode de représentation[94]. Prenons l'exemple d'une crise économique : elle est faite de déstructurations affectant des relations formelles, statistiques et conjoncturelles. *Vécues* ces déstructurations sont particularisées et projetées dans l'esprit des individus qui réagissent par des motivations ou des rationalisations fondées sur la *disposition* permanente des attitudes lesquelles comportent des croyances. C'est cet ensemble qui constitue la « situation », résultat de la projection du formel dans le psychique.

En conséquence nous pouvons représenter la société comme *réalité psychosociale* par le modèle ci-après :

[94] Voir *Deuxième Partie, Chapitre VIII, L'approche sociométrique, I L'atome social.*

TABLEAU VIII

Deuxième partie du modèle de la société : *les variables psychosociales*[94b1a]

Idéologies — politiques — économiques — juridiques — religieuses fondées sur des croyances relatives aux valeurs et organisées en systèmes. • La « personnalité de base » comme *modèle normatif*.	*Niveau idéologique*
Motivations (et *rationalisations*) — théories de la situation — valuations	*Niveau psychologique*
Attitudes (y compris les *croyances*) — volitions collectives — prédictions créatrices	
Communautaires | Sociétaires	
Situation (représentation : l'*atome social*) — *Existence sociale* — Variables socioformelles *vécues* — La « personnalité de base » *réelle* (vécue) — Attitudes et motivations *impliquées* dans la situation	*Niveau existentiel*

Ici aussi nous nous sommes fondé sur un tableau figurant dans l'enquête méthodologique de l'UNESCO[95]. Nous ne reprendrons pas ici ce que nous avons déjà dit au sujet de l'inclusion parmi les variables de la société globale, d'un nouvel ordre de variables : le « sociomatériel ». Le présent *Tableau* suit de beaucoup plus près que pour le « socioformel », celui du livre de Stéphane Bernard[96]. Les changements résultent de la recherche de la cohérence terminologique et méthodologique du présent Tableau avec notre « Théorie générale de l'action humaine[97] ».

Il y a toutefois l'un ou l'autre changement significatif à prendre en considération.

[94b1a] Pour la première partie du modèle voir *Chapitre II* de la présente partie : *III La société comme réalité socioformelle.*

[95] Stéphane BERNARD, *Les conséquences sociales du Progrès technique*, Bruxelles, Institut de Sociologie, 1956.

[96] *Op. cit.*, p. 64.

[97] Objet de la présente *Partie.*

Nous avons regroupé deux niveaux du tableau de l'Enquête (motivations, attitudes et actions collectives) en un niveau plus général : le *psychologique*. Il y a ainsi trois niveaux bien définis :

— l'idéologique,

— le psychologique,

— l'existentiel.

Ces niveaux correspondent à trois ordres de phénomènes différents. Nous laissons dans le cadre du psychologique subsister la distinction de deux niveaux : motivations et attitudes. Nous ne retenons plus les « actions collectives » dans notre tableau car elles comportent des aspects existentiels et leur aspect psychologique réside dans les « volitions collectives » et les « prédictions créatrices » que nous croyons devoir valoriser ici. Même raisonnement au sujet du terme équivoque « idées ». Pour les attitudes nous n'avons retenu que la critériologie du communautaire et du sociétaire qui impliquent des attitudes spécifiques. Le « primaire » et le « secondaire » n'auraient que faire ici : ce sont des résultantes. Quant aux types du fonctionnel et du dysfonctionnel ce sont des aspects relatifs aux structures, non à la psychologie où c'est la notion de « normal » qui correspondra au fonctionnel, et celle de « déviant »[98] qui posera la question de la dysfonctionnalité.

[98] Dans l'acception *psychologique*, car le terme est utilisé en sociologie également (cfr *Chapitre II, L'approche sociologique ou la société comme réalité socioformelle, II L'acculturation, F. Déviance*).

CHAPITRE IV

Le problème du libre arbitre

I Légitimité scientifique de la question

Le phénomène du libre arbitre est remarquablement défini par Renouvier dans son étude sur la *Science de la morale* (I, 1-2) : « L'homme se croit libre : en d'autres termes, il s'emploie à diriger son activité comme si les mouvements de sa conscience, et par suite les actes qui en dépendent, n'étaient point seulement une fonction des antécédents, conditions ou circonstances données quelconques,... mais pouvaient varier par l'effet de quelque chose qui est en lui et que rien, non pas même ce que lui-même est avant le dernier moment qui précède l'action, ne prédétermine. »

Le libre arbitre c'est essentiellement la conscience que possède l'homme de pouvoir choisir entre certaines possibilités d'action. Nous disons, « Je décide », « J'accepte », « Je refuse ». Quand nous parlons ainsi, nous ne pensons pas faire une simple constatation de ce qui se passe en notre personne. Nous croyons que nous pourrions, si nous le « voulions », agir autrement que nous le faisons. D'ailleurs la société, nos partenaires dans les groupes sociaux et les institutions, nous considèrent comme responsables de nos actes : nos conduites, dès qu'elles sont jugées en opposition avec les intérêts et les valeurs du groupe ou avec les buts des institutions, entraînent pour nous des sanctions plus ou moins explicites mais réelles. Tous les raisonnements déterministes selon lesquels toute croyance, toute attitude, toute motivation dépend entièrement des antécédents extérieurs et intérieurs, relatifs à notre personne, ne peuvent en fait ébranler cette sensation fondamentale que « quelque chose qui est en nous » dispose d'une liberté absolue de choix : par exemple : « mourir plutôt que céder ».

Le problème du libre arbitre, de sa réalité et — si cette réalité est reconnue — de son étendue ainsi que de son rôle dans l'action humaine, a été en quelque sorte écarté ou évité par la sociologie, par l'anthropologie sociale et par la psychologie sociale. C'est ce que rend évident le récent dictionnaire des sciences sociales publié sous les auspices de l'UNESCO, si on le consulte *s. v° will* (voir surtout *in fine*)[99]. Les index de traités importants de psychologie sociale ne comportent pas de concepts relatifs au « libre arbitre »[100]. Les auteurs abordent

[99] Voir *A Dictionary of social sciences*, ed. by Julius GOULD and William L. KOLB, New York, The Free Press of Glencoe, 1964. Voir aussi le mot *Mind*, C.

[100] Prenons un exemple anglo-saxon et un exemple français :

— D. KRECH et R.S. CRUTCHFIELD, *Théorie et problèmes de psychologie sociale* (trad. de l'anglais par H. Lesage), Paris, P.U.F., 1952, 614 pages.

— J. STOETZEL, *La psychologie sociale*, Paris, Flammarion, 1963, 316 pages.

le phénomène très indirectement sous l'angle de la « motivation ». Nous croyons que cette réticence a deux fondements :

— Le problème du libre arbitre n'est pas considéré comme ayant un caractère scientifique : il serait du ressort de la théologie et de la philosophie morale. Conformément à la tradition, il s'agit en effet de savoir si l'homme peut être jugé responsable de sa conduite devant Dieu et devant les hommes. Cette responsabilité implique objectivement la liberté. Si Dieu a créé l'homme, a-t-il pu lui imposer vraiment une responsabilité puisque le mauvais usage de la liberté ne pourrait être expliqué que par l'imperfection de la créature, imperfection dont le créateur tout-puissant seul était libre de fixer le degré ? Vieille controverse. De même, si la société sanctionne pénalement les « fautes » des hommes, cela suppose une responsabilité. Quelle injustice si l'homme n'était pas libre de ses actes !... Et c'est tout le problème du fondement de la morale et de la justice qui est ici en jeu. Les sciences sociales ont affecté jusqu'à présent d'estimer, au moins implicitement, qu'il n'y avait pas d'approche scientifique possible de ce problème.

— En fait les explications sociologiques et psychologiques de l'action humaine, que ce soit par l'expérience, par l'observation ou par les systèmes théoriques, aboutissent dans la mesure même de leurs succès scientifiques à restreindre progressivement le domaine du libre arbitre. Quelques exemples démontreront la réalité de ce mouvement. Au cours du XIX^e^ s. régnait une croyance générale selon laquelle le prolétaire était personnellement responsable de sa misère : s'il était pauvre, c'était parce qu'il n'avait pas su se donner la formation professionnelle requise, qu'il s'adonnait à la boisson et se livrait à la paresse; c'était aussi par manque de discipline et de bonne volonté. On pouvait donc soulager sa misère par la charité, mais on ne pouvait guère agir que par des conseils moraux et religieux pour l'aider à sortir de la misérable condition dont il apparaissait seul responsable... Or Charles Booth dans sa célèbre enquête sociographique sur le peuple de Londres a démontré que le tiers de la population croupissait dans la misère pour des raisons *objectives*, indépendantes de la volonté des individus et clairement établies par les méthodes de la science sociale[101].

Autre exemple. Certaines propensions psychologiques furent longtemps considérées comme les réactions les plus personnelles, les plus foncièrement « choisies » par les individus, jusqu'au moment où la psychanalyse a démontré que ces propensions consistaient en « inhibitions », en « identifications », en « projections », en « sublimations », etc..., expliquées par des frustrations subies à l'âge de « fixation » au cours de l'enfance ou aussi en des circonstances traumatisantes de l'âge adulte. Là aussi le libre arbitre perdait des positions.

[101] Voir *Deuxième Partie, Chapitre III, Approche sociographique, III Panorama de la sociographie, A. Les enquêtes sociographiques « classiques »*.

Faut-il invoquer encore les progrès de la criminologie qui aboutissent à limiter considérablement la responsabilité personnelle de l'individu en raison d'antécédents psychosociaux ou de circonstances sociales et psychologiques de la faute ?

Ainsi l'histoire du libre arbitre ressemble quelque peu à celle de Dieu dont les « attributions » se restreignent à mesure que la science explique ce qui était inexpliqué : par exemple le tonnerre et la foudre ont cessé d'être l'expression de la colère du Seigneur...

Les sciences sociales ont ainsi tendance à accomplir leur office en laissant au libre arbitre — et aussi à la théologie ainsi qu'à la philosophie morale — ce que la résistance des faits empêche encore d'expliquer. Cette attitude est généralement inconsciente et, de toute manière, implicite.

Ces deux fondements sont insuffisants aujourd'hui pour justifier l'abstention de l'approche scientifique du phénomène du libre arbitre — incontestable en tant que fait de conscience — au moment même, où, de divers côtés, des sociologues et des psychologues sociaux s'attachent à répondre à la nécessité de construire une théorie satisfaisante de l'action humaine[102]. L'absence d'une telle théorie intégrant d'une manière cohérente les acquis de la science se fait durement sentir, car la sociologie ne peut plus progresser sans elle, de même que sans elle ne peut être résolu le problème de la compatibilité des approches micro- et macro-sociologiques. Mais comment une théorie de l'action humaine pourrait-elle passer à côté d'un phénomène aussi fondamental que la sensation — vraie ou fausse — de la liberté de décision ? Phénomène de conscience il n'échappe pas aux possibilités de l'enquête sociologique et psychologique. Il y a là un « tabou » à lever.

La position que nous prenons est d'autant plus défendable que déjà le problème est indirectement abordé par l'anthropologie sociale dans sa recherche des « types de culture ». Nous avons montré plus haut[103] que la « culture du choix » (les sociétés industrialisées occidentales) fait du libre arbitre une valeur essentielle de son système et que les autres types de culture intègrent plus ou moins la responsabilité parmi leurs valeurs. Si l'intensité en est la plus faible pour la « culture du moment présent » (Bali, les Indiens Hopis du Sud-Ouest américain)[104] elle est très marquée et peut même être « objective » dans la « culture de la participation à une édification » (les sociétés communistes). Elle apparaît sous la forme de « sincérité » dans la « culture de l'accomplissement » (le Zen japonais).

Au surplus — on l'aura noté — le phénomène n'est pas moins engagé dans les études relatives à la « personnalité de base », qui relèvent de la psychologie sociale et intéressent spécialement l'école psychodynamique américaine. En

102 Cfr Talcott PARSONS, dès 1949 : *The structure of social action,* Free Press.
Alain TOURAINE, récemment : *Sociologie de l'action,* Paris, Ed. du Seuil, 1965. Sans compter la tentative de la présente *Partie.*

103 Voir *Chapitre II, II L'acculturation, C. Objet final de l'acculturation : les valeurs.*

104 L'intensité de la responsabilité se présente ici comme négative : la prise de responsabilité y est de mauvais goût et c'est l'abstention, la discrétion qui sont prônées; ces dernières attitudes *sont* cependant des choix par rapport auxquels l'individu est apprécié.

effet est qualifié de « primaire » tout ce qui s'impose à cette personnalité comme un facteur *donné*. Est « secondaire » toute pratique caractérisant la personnalité de base, comme une réaction de celle-ci à un facteur « primaire » en vue de s'y adapter. Cette théorie reconnaît, au moins implicitement, le jeu du libre arbitre dans la formation des types de « personnalité de base » des sociétés globales. Ainsi dans les sociétés industrialisées le système d'une technologie complexe constitue à cet égard un donné « primaire ». La personnalité de base réagit par un comportement adaptatif de caractère individualiste : c'est là un facteur « secondaire » de la personnalité. Ceci correspond parfaitement à l'insertion du libre arbitre en qualité de valeur fondamentale dans le système social, avec sa conséquence éthique, la responsabilité subjective.

II Le libre arbitre individuel - Rôle de l'intelligence

A présent nous allons tenter de dégager la partie de l'action humaine qui relève du phénomène du libre arbitre. Dans l'état actuel de nos connaissances et compte tenu de la réticence manifestée jusqu'à aujourd'hui par les sciences sociales à l'égard de ce problème, cet effort est beaucoup plus délicat que celui consistant à synthétiser les acquis relatifs et l'explication de cette action humaine par le milieu social et par les réactions psychiques.

Durkheim déjà a montré que la division du travail a pour effet de faire émerger les individualités : se constatant différents les uns des autres, assumant des rôles divers comportant des statuts divers, les hommes prennent conscience des caractères particuliers de leur personne. Or la division du travail substitue la solidarité organique (par interdépendance) à la solidarité mécanique (par homogénéité mentale) : elle correspond à une organisation sociale complexe. Durkheim concluait : « La liberté est si peu une qualité inhérente à l'état de nature qu'elle est au contraire une conquête de la société sur la nature. La liberté en elle même est le produit d'une réglementation[105]. »

Eugène Dupréel a souligné le rôle de la complexité sociale dans la formation des individualités : l'appartenance des individus, simultanément et successivement, à plusieurs groupes sociaux d'objet différent leur fait prendre conscience de l'unité et de l'originalité de leur personne à l'égard des membres de chaque groupe[106]. Cette appartenance multiple constitue d'ailleurs un mécanisme de plus grande différenciation des individus. Il va sans dire que la complexité sociale n'est un facteur d'individualisation que si la société a un caractère pluraliste; on peut en effet concevoir un type de société totalitaire techniquement très complexe mais où les individus seraient localisés chacun dans un

105 *De la division du travail social*, Paris, Alcan, 2e éd., 1902.
106 Eug. DUPRÉEL. *Sociologie générale*, Paris, P.U.F., 1948, p. 123.

certain nombre d'unités sociales, d'ailleurs toutes imprégnées du même climat psychologique homogène.

J. Maisonneuve dans sa *Psychologie sociale*[107] confirme et explicite les vues de Durkheim (et de Dupréel) : « Comme l'avait remarqué déjà Durkheim, la multiplicité des groupements sociaux dont fait partie l'homme contemporain, et la divergence éventuelle de leurs normes et de leurs intérêts sont un facteur très important de cette „ prise de conscience " individuelle et de l'„ option ". C'est la confrontation d'échelles de valeurs diverses parfois opposées qui crée l'incertitude critique et conduit le sujet à choisir, cette fois, en fonction de ses préférences profondes. L'apparition de l'individualisme n'est possible que là où le brassage social — notamment celui des classes — permet au sujet de se prendre comme centre de référence parmi les milieux variés à travers lesquels il évolue... Il (l'individu) se donne consciemment des lois, des règles, une hiérarchie de valeurs; non généralement qu'il les crée mais en ce sens qu'il les fait siennes. A ce niveau, au lieu de refléter facilement les courants d'opinions, le sujet s'efforce de repenser les problèmes en fonction de son expérience personnelle...

» Il serait d'ailleurs tout à fait faux de croire qu'il suffise de penser à l'écart pour atteindre à des opinions personnelles et cohérentes, l'autonomie n'implique nullement l'isolement[108]. »

Il faut ajouter ici que les traits spéciaux, relatifs à diverses situations et statuts, ont des effets analogues à ceux de la division du travail et de l'appartenance à des groupes multiples.

La complexité sociale a un autre effet essentiel du point de vue du libre arbitre. Sans doute, nous l'avons vu, une part considérable de l'action humaine est prédéterminée : à chaque type de situation, les croyances, les attitudes, les rôles, les statuts, les motivations et les comportements déclenchent une réaction préadaptée. L'individu a plus ou moins conscience de l'enchaînement de ces processus. Mais la complexité des situations est telle que les individus puissent se trouver devant des configurations dont un aspect au moins est nouveau, inédit, en même temps qu'il apparaît comme significatif et important. *Dans ce cas il faut bien qu'il y ait choix premier.* La formule qui aura permis de surmonter cette difficulté avec un succès suffisant tendra ensuite à s'inscrire dans le bagage des attitudes préexistantes et dans le code personnel de l'individu. Il n'empêche qu'au départ il y a nécessairement une « décision » à prendre et que la réaction est optionnelle.

Cette réponse ne peut être élaborée que par la personnalité, car, même si l'individu demande conseil, c'est elle qui réagit en dernier ressort. Or cette personnalité est constituée par la *synthèse* de tous les facteurs psycho-socio-culturels que nous avons esquissés dans les deux chapitres précédents. Insistons-y, il ne s'agit pas d'une *somme* mais d'une *synthèse* car la rencontre de facteurs multiples est quelque chose de *plus* et *d'autre* que la sommation de ces facteurs. Leur combinaison a ses effets propres. C'est cela la personnalité. Cette synthèse est intégrée à un support biologique, est source de réactions qu'elle

107. Collection « Que sais-je ? », P.U.F., Paris, 1962, p. 116.
108 J. MAISONNEUVE, *op. cit.*, p. 11.

élabore elle-même chaque fois qu'elle est appelée à répondre à des configurations inédites des faits.

Nous pensons que c'est selon cette orientation qu'il faut chercher la définition du choix dans l'action, de la décision, en un mot du libre arbitre.

L'existentialisme pousse plus loin cette liberté. Jean-Paul Sartre a pu écrire : « L'homme, sans aucun appui et sans aucun recours, est condamné à chaque instant à inventer l'homme[109]. » Ainsi l'homme en recréant à chaque instant sa propre personne innove l'humanité. Cette position ne nous semble vraie que pour les configurations sociales qui donnent lieu à des choix premiers.

Le personnalisme ici se confond pour ainsi dire avec l'existentialisme, puisque Mounier écrit : « Pas plus qu'un objet visible la personne n'est un résidu interne, une substance tapie sous nos comportements, un principe abstrait de nos gestes concrets : ce serait encore une manière d'être un objet ou un fantôme d'objet. La personne est une activité vécue d'autocréation, de communication et d'adhésion qui se saisit et se connaît dans son acte comme mouvement de personnalisation[110]. » Encore une fois ceci est vrai, mais dans la mesure des choix premiers. Il est exact que la personne se construit comme dit Mounier, mais elle est faite en grande partie de « résidus » venus du social intériorisé.

Il faut remarquer ici que la mémoire du sujet, dans la mesure où elle lui permet de prendre conscience des différences d'une situation actuelle avec les situations analogues passées, est plus ou moins facteur d'élaborations nouvelles, donc d'activité optionnelle et de libre arbitre. L'intelligence à cet égard joue un rôle primordial. La motivation étant définie par la psychologie sociale comme « la théorie que le sujet se fait de sa propre situation », si cette théorie se traduit par une prise de conscience détaillée et parfaitement expliquée de la situation, l'individu pourra y faire jouer des possibilités d'option qui échapperont totalement à un sujet inintelligent. En d'autres termes l'intelligence en fournissant des occasions de choix étend le champ du libre arbitre. Ce champ est inexistant pour les personnes intellectuellement peu douées, qui réagissent comme des automates sociaux : elles ne voient pas les différences de situations — différences généralement marginales — et réagissent selon leur « code », d'une manière plus ou moins inadaptée à la situation et plus ou moins satisfaisante.

Les facteurs mémoire et intelligence sont essentiels pour donner à l'individu la capacité d'être « inner directed » au sens de Riesman qui voit à juste titre la source de l'autonomie individuelle dans une éducation orientant l'action vers « l'obéissance à un „ gyroscope " psychique interne qui, mis en place pendant l'enfance, continue à piloter la personne humaine ». Ce sont les parents qui déclenchent ce fonctionnement autonome en fournissant le modèle d'images idéales qu'ils offrent par leur propre conduite et par l'exemple de héros et de grands hommes choisis à cette fin. L'« other directed » est l'être habitué dès l'enfance à se sensibiliser aux réactions du milieu et à aligner son action sur un désir d'approbation. Cette éducation est largement répandue aux Etats-Unis

[109] *L'existentialisme est un humanisme,* Paris, Ed. Nagel, 1948, p. 38.
[110] *Le personnalisme,* Paris, P.U.F., 1949, p. 76.

car elle est commandée par l'éthique du succès qui pousse à imiter servilement ceux qui ont « réussi ». Ces vues de Riesman recoupent parfaitement, par une approche différente, nos conceptions au sujet du libre arbitre[111].

On pratique actuellement des « jeux de décision » » dont les critères sont purement rationnels. Ces jeux ont fait apparaître que lorsque les différences entre les choix possibles sont très nettes, il n'y a pas de choix, pas d'activité rationnelle : c'est une évidence automatique qui fixe la décision. Au contraire la rationalisation joue pleinement pour départager de faibles différences. En d'autres termes, l'intelligence combinatoire joue un rôle d'autant plus marqué, que la décision à laquelle elle conduit est moins importante... Mais au demeurant la régularité de nombreuses décisions portant sur des différences légères finit par être décisive pour l'orientation des événements.

Aussi bien il importe de ne pas limiter l'intelligence à une définition trop étroite. En fait c'est une activité mentale adaptative qui varie selon les milieux culturels. C'est très visible quand les tests intellectuels font intervenir le langage. D'ailleurs en France on dira qu'un jeune homme est intelligent s'il pense « vite et clair ». En Angleterre s'il pense d'une manière « adroite et inventive ». L'intelligence est un fait culturel.

Travers[112] souligne que l'intelligence *mesurée par les tests* ne correspond pas à la capacité de prédire et de comprendre l'opinion des autres. Lindsey[113] complète : « ni à la capacité de juger autrui ». Or ces aptitudes sont dans les faits essentielles pour caractériser une conduite intelligente. Ajoutons que certains hommes brillent par leur intuition globale qui équivaut à une brillante intelligence analytique quant aux choix qu'elle dicte. Elle est plus rapide que l'intelligence analytique mais ne peut justifier ses choix.

Vu dans cette perspective le libre arbitre pourrait s'inscrire dans la tendance générale de l'évolution des espèces vivantes, qui semble produire des êtres fonctionnellement de plus en plus complexes, constituant une homéostasis de plus en plus raffinée et de plus en plus autonome à l'égard des conditions extérieures. Une étape de ce mouvement vers l'autonomie est réalisée par le phénomène — très développé chez l'homme — de « prise de conscience », qui conduit à créer et à élargir le domaine du libre arbitre.

III Le libre arbitre collectif

Voyons à présent le libre arbitre pris sous son aspect collectif. Jusqu'ici nous l'avons considéré sous l'angle individuel tout en soulignant qu'il n'a de sens que comme phénomène social, l'action humaine étant inséparable de son contexte social.

111 Voir David RIESMAN, *Individualism reconsidered,* The free Press of Glencoe, Illinois, 1954.

112 « Who are the best judges of the public ? », dans *Public opin. Quarterly,* 1942, 6, pp. 628-633.

113 *Handbook of social Psychology,* p. 644.

Le libre arbitre collectif est lui aussi une réalité vécue. Il s'exprime par la délibération dans les groupes humains. Il est l'objet même de la fonction politique qui perd toute signification si l'homme n'estime pas pouvoir choisir entre plusieurs décisions possibles.

Les gouvernements, les assemblées nationales sont l'institutionnalisation du libre arbitre collectif. Le régime démocratique tend à faire participer toute la population aux motivations des décisions relatives à l'Etat. L'extension de la dialectique du dialogue est un critère de large étendue du libre arbitre collectif dans une société[114].

Une autre forme du libre arbitre collectif s'exprime par l'action révolutionnaire qui s'appuie sur la prise de conscience d'une situation. C'est Karl Marx qui a mis en lumière ce processus : la prise de conscience par la classe ouvrière de sa condition de dépendance a déterminé son action historique.

« L'homme fait sa propre histoire dans des conditions données et héritées du passé. » Bien sûr quand on parle de liberté dans l'action, on n'entend jamais qu'il puisse s'agir de liberté absolue. Il y a le contexte, les contingences données et le mouvement général des faits. On ne va pas contre le cours de l'histoire.

Le libre arbitre individuel et le libre arbitre collectif jouent leur rôle dès que surgissent des situations inédites par quelque côté. L'aspect individuel pris à l'échelle historique pose la question de l'influence des « grands hommes » sur le déroulement des faits. Notre maître Georges Smets avait coutume de dire : « On a dit que les grands hommes font l'histoire; il faut ajouter inversement que l'histoire fait les grands hommes. » En effet la personnalité en vedette au plan collectif est nécessairement représentative d'un aspect social du groupe : c'est au sens étymologique un « medium ». Certains hommes ont la force d'user de cette position pour agir sur les faits. Ils ne peuvent le faire que dans la marge laissée par le jeu des déterminismes sociaux. Le grand homme est à son échelon dans la position du boulanger qui « fait » le pain. En effet le pain est une institution alimentaire que le boulanger doit respecter. Sa marge d'innovation est très faible. Le modèle social du pain fixe la limite des nouveautés qualitatives et quantitatives que peut réaliser l'artisan. Cette liberté novatrice est dépendante de la prise de conscience de l'acte de panification par l'homme de métier. Toutes ces considérations expliquent pourquoi nous traitons des grands hommes au chapitre du libre arbitre collectif. Le grand homme est typiquement un produit de la société et agit dans le cadre des forces d'origine sociale, qui infléchissent les événements.

Nous avons employé le mot déterminisme au pluriel. Dans la vie sociale en effet il y a des déterminismes de diverse nature et de diverse intensité. La marge laissée au libre arbitre varie considérablement selon les cas. G. Gurvitch a remarquablement montré cette pluralité[115] : les types de sociétés globales historiques

114 Voir *Deuxième Partie, Chapitre VI, Approche dialectique, III La dialectique du dialogue.*

115 Voir spécialement *Traité de Sociologie,* publié sous la direction de Georges GURVITCH, tome premier, *Les variations des formules du déterminisme sociologique,* Paris, P.U.F., 1958, pp. 246 à 250. Il faut également citer *Déterminismes sociaux et liberté humaine,* Paris, 1955.

correspondent à des déterminismes d'intensité différente et qui portent sur des structures sociales différentes. Le temps ou plutôt le rythme temporel du déroulement des faits est en corrélation avec les modalités particulières de cheminement des déterminismes. Hamon prépare une étude établissant que, selon les périodes, l'intensité d'un déterminisme est la plus marquée, la plus significative soit au niveau de la société globale, soit au niveau de groupes sociaux, soit au niveau des personnes individuelles[116].

IV Conclusions

L'opposition du déterminisme de l'action humaine et du libre arbitre nous paraît être un faux problème. Le libre arbitre est l'expression de l'apport venant de la synthèse auto-élaborée de la personnalité. Cet apport est la définition même de la « décision » qui résulte d'un « choix premier » original devant une configuration inédite des faits.

Cette interprétation, sans prétendre trancher la question, n'exclut nullement le déterminisme absolu en ce sens que les synthèses personnelles auto-élaborées pourraient être considérées comme ne pouvant être devenues autre chose que ce qu'elles sont.

D'autre part les sciences sociales ont mis en évidence la force du conditionnement social et la prédétermination de l'action humaine qu'il implique. Ce conditionnement ne peut être surmonté que dans la mesure où la mémoire et l'intelligence de l'individu font apparaître les caractères nouveaux d'une situation. La prise de conscience d'une capacité de libre arbitre est donc dépendante de l'acuité mnémonique et intellectuelle des sujets.

La puissance du conditionnement peut paraître inquiétante même en Europe où les personnes ne s'identifient pas complètement à leurs rôles et ont un certain état d'esprit critique à l'égard des relations sociales. Les moyens de communication de masse constituent en effet par eux-mêmes un moyen de conditionnement. Il en est de même pour le développement des relations sociales secondaires (fonctionnelles, anonymes, affectivement neutralisées) au détriment des relations primaires (engageant concrètement la personne). D'autre part la culture des sociétés industrialisées exige fonctionnellement la reconnaissance de la valeur du libre arbitre, condition de la responsabilité qu'elle soit principalement subjective (sociétés occidentales) ou objective (sociétés communistes). Si le conditionnement devait culturellement l'emporter, les sociétés industrialisées cesseraient de progresser et perdraient leur capacité d'adaptation (leur possibilité de « social change »). La prise de conscience de ce problème doit normalement produire les antidotes nécessaires : une éducation comportant le développement de la mémoire, de l'intelligence et de l'esprit critique; un pluralisme résolu.

[116] Déclaration faite au *Congrès mondial de Sociologie* à Evian (septembre 1966) dans le groupe de travail « Images de l'homme ».

Notre analyse nous a conduit à mettre en évidence un mouvement dialectique qui détermine l'évolution des sociétés industrialisées : la polarisation qui oppose, d'une part, le binôme « intériorisation du social-conditionnement » et, d'autre part, le binôme « prise de conscience — responsabilité ». Les sciences sociales produisent un résultat apparemment paradoxal à cet égard : dans la mesure où elles expliquent de plus en plus complètement l'action humaine, elles restreignent le domaine de la conscience du libre arbitre, laquelle, nous l'avons souligné, constitue une valeur normative dans la culture occidentale. Bien sûr la science substitue à la fausse conscience, à des illusions de liberté, la conscience des mécanismes psychosociaux. Dès lors elle tend à permettre à l'homme de les maîtriser et d'assumer à leur propos un libre arbitre vrai. Au fond la science joue là aussi son rôle habituel : c'est en toutes ses disciplines une prise de conscience des phénomènes, qui offre ensuite la possibilité de dominer ceux-ci par des techniques. La récente connaissance des processus de conditionnement mis en œuvre par la société moderne est donc le remède même au danger d'un conditionnement généralisé qui arrêterait à coup sûr le progrès de la société. Aussi bien la science n'est autre chose que la lutte de l'humanité contre les contraintes qui la soumettent à des déterminations extérieures. Et cette lutte est en soi un déconditionnement.

CINQUIÈME PARTIE

LE SUBSTRAT MATÉRIEL

CHAPITRE I

Le milieu naturel ou le facteur géographique

Le milieu naturel constitue le substrat matériel à l'état pur. Le nombre structuré des hommes (aspect démographique) y est implanté et en fait partie comme les espèces animales : en somme par rapport à l'homme social, à la société, le nombre des unités humaines est un « donné » du milieu naturel. Le facteur technique constitue la médiation du substrat matériel avec la société globale[1].

C'est sur le nombre des hommes structuré d'une certaine manière (âges, sexes, densité selon les régions, croissance ou décroissance par la natalité et la mortalité) que s'établissent les relations sociales, les groupes et les institutions. Le facteur démographique est à cet égard déterminant. Bien sûr il y a interaction : les relations sociales, les groupes et les institutions influent sur la dynamique démographique. Mais le nombre structuré des hommes n'en est pas moins un agencement anthropologique qui, avec le géographique, constitue une structure écologique sur quoi se fonde le système relationnel de la société. Le démographique est en quelque sorte à la surface de l'écologique et relie à cette structure le système relationnel à l'intermédiaire du facteur technique. C'est par la technique en effet que s'actualise cette médiation. Elle produit en fait le *donné* que constituent les hommes *outillés* au sens le plus large du terme. La technique, à tout moment de l'étude du système relationnel de la société, apparaît donc comme partie d'un « donné ». Assurément encore une fois les relations sociales, les groupes et les institutions bien qu'influencés profondément par la nécessité technique, influent sur la technique à leur tour, la transforment, la rendent plus efficace. Et l'époque contemporaine produit même l'image de sociétés qui dominent le facteur technique sur le plan de la transformation du milieu, mais sont en quelque sorte débordées et bouleversées par le milieu nouveau ainsi créé. Il y a réciprocité des influences : plus la société change la technique, plus celle-ci change la société.

Portée par le nombre structuré des hommes la technique est la médiation directe avec le social dans lequel elle pénètre profondément. Que l'on songe à la division du travail[2]...

1 Voir *Première Partie, Chapitre III, I Sociologie générale.*

2 Pour tout ceci cfr *Première Partie, Chapitre III, Sociologie générale et sociologies spéciales, I Sociologie générale.*

Dans ce contexte nous appellerons facteur géographique toutes conditions et phénomènes émanant du milieu naturel et qui se modifient et agissent indépendamment de l'existence et de l'activité de l'homme.

I Le monisme géographique

Au XIX^e siècle[3] on défendait la thèse du monisme géographique. Les faits géographiques expliqueraient le démographique, le technique et le social. Des disciples de Le Play, comme Demolins, poussaient cette thèse à l'extrême. Vilfredo Pareto a montré l'erreur de méthode des théories « simplistes » fondant l'explication des faits sociaux sur un seul facteur[4].

Voyons quelques produits du monisme géographique :

1° L'Arabe serait monothéiste parce que l'unité et l'immensité du désert inclinent la pensée dans cette direction. Si le Grec est polythéiste, c'est à cause de la division du pays en petites vallées et si le polythéisme hindou est foisonnant de forces occultes, c'est à cause de la luxuriance de la nature. De tels raisonnements ignorent les racines sociales du phénomène religieux. Au surplus ils négligent le fait que des conditions géographiques presque identiques n'ont pas déterminé ailleurs les mêmes types de religion.

2° Le climat humide des lagunes le long de la mer engendrerait des écoles de peinture coloristes. Exemples : Venise et la Flandre maritime. Personne ne contestera que le paysage ambiant n'influe sur l'expression graphique, mais l'important c'est d'établir pourquoi se développent, en certains temps et en certains lieux, de grandes activités picturales. La cause est évidemment à chercher dans l'existence de classes sociales riches, disposant de loisirs et ayant le souci d'affirmer leur prestige social par le luxe (les « marchands »).

3° L'Angleterre aurait une vocation maritime parce que c'est une île. Bien sûr la Suisse ne pourrait avoir une vocation de l'espèce, mais voyons de plus près les faits historiques pour l'Angleterre. Son élan vers l'aventure maritime ne date que des Tudors (1485-1603). Avant cette époque le pays est essentiellement agricole; sa politique et ses visées sont purement continentales et terriennes. Et cela alors que les Portugais, les Espagnols et la Hanse ont conquis l'empire des mers et déjà fait les « grandes découvertes ». Si la situation a changé sous les Tudors, c'est qu'une bourgeoisie conquérante de marchands porte partout son esprit d'entreprise et notamment en religion, en science et... sur mer.

3 Et quelquefois encore aujourd'hui...

4 Voir *Première Partie, Chapitre IV, Causalité et théorie.*

4° Brunhes soulignait déjà le caractère erroné de l'affirmation selon laquelle la mer et la côte de la Phénicie étaient favorables à la navigation et appelaient les Phéniciens à l'aventure maritime. C'est le contraire qui est géographiquement vrai. Il faut chercher du côté des facteurs sociaux et démographiques.

5° Signalons comme pittoresques les ratiocinations de von Treitschke qui attribue la faiblesse du développement artistique et poétique de la Suisse « à la nature écrasante du pays dont la majesté sublime paralyse l'esprit », mais explique les poètes et les artistes de la Souabe et de la Thuringe par le paysage composé de collines peu élevées...

6° En 1942 encore, Clarence A. Mills publie un livre intitulé *Climates makes the man.* Opposons deux objections à son déterminisme :

— Le climat tempéré serait « cause » de la civilisation ? Alors pourquoi les Indiens d'Amérique du Nord n'ont-ils rien tiré de la terre où se développent aujourd'hui les Etats-Unis ? Sans compter que les Indiens Mayas dans le Yucatan ont créé une haute culture dans des conditions climatiques tropicales.

— Dans le même milieu naturel les Indiens Navahos sont pasteurs et nomades (ils vivent dans des huttes de terre et de branchages), tandis que les Hopis sont agriculteurs et construisent des maisons à étage.

II Le conditionnement géographique

En réalité le facteur géographique constitue un conditionnement. Celui-ci est d'autant plus limitatif des possibilités humaines que la technique est faible. La technique tend à libérer des conditions géographiques.

Voyons quelques exemples :

1° *L'habitation.* La dispersion des habitations est conditionnée par la disposition de l'eau (cours d'eau, sources, affleurement au sol) mais les techniques modernes permettent de corriger les défauts de distribution naturelle de l'eau... jusqu'au point où cela en vaut la peine... Ajoutons qu'historiquement la concentration des habitations est souvent commandée par le besoin de sécurité (raids des Arabes en Méditerranée).

L'inclinaison des toits va pour ainsi dire systématiquement de l'horizontale en Afrique du Nord, progressivement en passant par la Sicile, l'Italie, la Provence, la vallée du Rhône, la Bourgogne jusqu'à 45° en Belgique, pour aboutir en Scandinavie à des toits extrêmement inclinés. C'est le climat qui a conditionné les toits.

De même le matériau, par les limites mécaniques qu'il impose, est un facteur décisif des styles régionaux. Le style une fois créé devient une valeur

culturelle et se maintient en dépit de l'usage de nouveaux matériaux (exemple du temple dorique dont le style symbolise le détail de la construction en bois). Mais la technique libère de ces limites par l'emploi de matériaux peu coûteux transportés à peu de frais : la brique l'emporte économiquement en Ardenne sur les grès locaux, la tuile sur l'ardoise locale. La technique permet de construire des immeubles à toit plat en Suède. Elle est capable de tout réaliser et détruit les styles traditionnels. Notre époque ressent vivement cette destruction : la recherche oriente la construction vers un style « fonctionnel » où les formes et l'emploi des matériaux sont dictés par leur conformité parfaite à la fonction que chaque bâtiment et partie de bâtiment doit remplir. Dans ce cadre l'influence d'architectes en renom tend à généraliser certaines formes plus ou moins durablement (Horta, Hofman, Van de Velde, Le Corbusier). Toutefois les styles régionaux et les matériaux locaux se maintiennent pour diverses raisons :

— Les habitudes traditionnelles qui ralentissent la poussée économique des nouveaux matériaux.

— L'intérêt économique consistant à conserver la valeur touristique, c'est-à-dire la particularité des régions, en notre temps où l'on se déplace de plus en plus. Cet intérêt régional justifie en même temps la défense protectionniste des industries fondées sur les matériaux régionaux.

2° *La route.* Dans le milieu naturel c'est une piste se soumettant au relief et contournant les obstacles. La préhistoire et l'histoire connurent ainsi de longs itinéraires : : routes de l'obsidienne, du sel, de la soie. Les Romains construisirent des routes militaires qui suivaient généralement la crête de partage des eaux. Les pèlerinages engendrèrent des itinéraires nombreux. Les routes militaires et religieuses attirèrent à leurs étapes la vie commerciale et les routes devinrent économiques. La technique va libérer la route du relief, des obstacles et de la servitude des matériaux locaux... dans la mesure où la circulation justifie l'effort à déployer pour la rendre facile et rapide. Question de priorité.

Il y a donc ici un trinôme : la technique libère du conditionnement géographique en fonction

— de l'intensité du conditionnement (par exemple le désert),

— du niveau de la technique (par exemple le « milieu technique »),

— des besoins sociaux (par exemple un trafic intense).

Toutefois d'autres facteurs interviennent. Du moins, les « besoins » *objectifs* ne pèsent-ils pas toujours de tout leur poids. Sinon pourquoi les Esquimos domestiquent-ils le renne alors que les Indiens du Canada considèrent le caribou comme un gibier ? Les tabous totémiques dans les sociétés primitives peuvent protéger un animal tout désigné comme gibier. De même c'est la croyance — en l'occurrence la religion chrétienne — qui fait porter la culture de la vigne bien plus au nord que la nature ne l'eût normalement commandé,

car le vin est indispensable à la célébration du culte et difficile à transporter dans les premiers temps de l'expansion chrétienne.

J. Brunhes a bien montré d'ailleurs qu'entre les conditions géographiques et les phénomènes sociaux il y a des rapports de connexion, de corrélation. Et cependant existent des conditionnements typiques qui, par les cadres limitatifs qu'ils constituent, créent des modes de vie sociale bien déterminés, aussi longtemps que la technique ne devient pas le facteur dominant. C'est ainsi que l'on peut parler d'une « vie des steppes », d'une « vie des montagnes », d'une « vie des petites îles ». Mais que l'on songe aux transformations radicales de la vie de la steppe dans d'importantes régions d'Asie par l'application des techniques modernes du gouvernement soviétique...

D'autres données géographiques conditionnent les capacités d'action de l'homme et influent typiquement sur la vie sociale. Tel est le régime alimentaire lié aux ressources du milieu, l'usage d'excitants et de stupéfiants naturels. Il y a les pays de la bière (Belgique) et du vin (France). Mais l'apparition du « milieu technique » domine les conditions alimentaires. Il y a cependant des habitudes tenaces, des goûts et des traditions qui y résistent efficacement. Néanmoins, en gros, l'élévation du niveau de vie et les facilités de transport en « milieu technique » tendent à uniformiser la consommation et, en particulier, la consommation alimentaire. Des produits nouveaux viennent concurrencer les produits traditionnels en dépit de leur industrialisation. Le Coca-Cola en France comme en Belgique, particulièrement pour les jeunes générations, vient prendre une large place à côté de la bière et du vin.

Il y a des ensembles socioculturels fondés sur une ressource dominante du milieu naturel que l'homme développe jusqu'à l'extrême limite. Lorsqu'il s'agit de productions caractéristiques du milieu naturel (civilisation du renne), l'intrusion du milieu technique aura pour effet de rendre les activités productives plus polyvalentes. Quand il s'agit de productions propres au milieu technique (« pays noirs »), c'est le contraire qui se produit.

A un bout de la chaîne nous avons la « civilisation du renne » ou la « civilisation du miel » et à l'autre la « civilisation du pétrole » ou les « pays noirs ». Entre les deux nous avons des cas mixtes et évolutifs : civilisation de la vigne (régions françaises), du café (régions brésiliennes), du coton (régions du sud des Etats-Unis), du riz (régions d'Asie du Sud-Est), du blé (Middle West ou Ukraine).

En conclusion si le conditionnement géographique n'est jamais sans effets, l'homme apparaît comme le grand facteur de transformation de la géographie[5].

[5] Nous avons examiné les rapports de la géographie humaine et de la sociologie dans la *Première Partie, Définition et objet de la sociologie, Chapitre III, Sociologie générale et sociologies spéciales.*

CHAPITRE II

Le nombre structuré des hommes ou le facteur démographique

Nous n'entendons pas ici prendre la place du démographe. Notre propos est d'apprécier le jeu du facteur démographique dans le cadre du système social. Ce facteur sera considéré ici comme une composante du raisonnement sociologique et donc pris uniquement dans la perspective de la sociologie.

I Influence du nombre en tant que tel

Les sciences naturelles ont noté que la forte densité d'individus de la même espèce dans un milieu déterminé crée une grande intensité de relations et détermine une excitation des activités. La vie physique est accélérée chez les poissons, les oiseaux et les insectes. La nutrition, la respiration, les échanges organiques sont intensifiés[6]. On sait que le criquet pèlerin d'Afrique est de couleur jaune quand il est en groupe (les vols de sauterelles); quand il est seul, sa couleur est le gris; cette observation marque les effets de la densité sur chaque individu.

Cette activation de la vie par la concentration numérique semble constituer l'aspect peut-être le plus élémentaire de la pression sociale. Elle montre l'importance du facteur « nombre ». Les économistes ont déjà souligné les changements de qualité dus aux changements de quantité.

II La démographie, variable indépendante

Nous allons examiner les effets du facteur démographique pris comme variable indépendante et appliquer à cette fin l'approche fonctionnelle à un système donné. Nous choisirons le système social le plus primitif qu'ont certainement connu toutes les branches de l'humanité quel que soit leur degré

6 Peu avant la deuxième guerre mondiale SCHLAEFER (« Studies in mass psychology », dans *Physico-Zoology*, 1938, XI, pp. 408-424) soulignait ce phénomène en se plaçant dans une perspective psychologique.

actuel d'évolution. Il s'agit du petit groupe clanique isolé (une « grande famille » ou déjà un synœcisme de quelques familles) dans un milieu naturel auquel s'adapte l'homme avec un outillage primitif classique.

Une telle société est psychologiquement très homogène. On pense « nous ». L'individu n'émerge pas. L'esprit est communautaire au sens de Tönnies. La solidarité est mécanique au sens de Durkheim. Pas de division du travail autre que celle qui résulte de la nature des êtres : sexe et âge. Il n'y a aucune spécialisation des grandes fonctions sociales. La souveraineté est diffuse avec une prééminence des Anciens. La tendance d'action est traditionnelle et coutumière : maintenir ce qui est, car l'équilibre avec le milieu est précaire. Le mode collectif de connaissance est la magie.

Comment, à partir de cette situation, la majorité des sociétés humaines ont-elles pu évoluer vers les grandes cultures traditionnelles et certaines de ces dernières jusqu'au « milieu technique » ?

Ici on formule une hypothèse de départ en vue d'un raisonnement fonctionnel : un déséquilibre dû à une croissance démographique excessive à l'égard des ressources déclenche un processus de transformation. Lequel ?

Le nombre d'hommes à nourrir et à protéger contre le milieu extérieur devient trop élevé par rapport aux ressources rendues disponibles grâce aux techniques. En conséquence les besoins satisfaits jusque-là ne le sont plus qu'à un moindre degré. Les groupes tendant à maintenir ce qu'ils considèrent comme normal vont faire les efforts nécessaires pour augmenter les ressources globales.

Comment ? Jusqu'alors chaque individu accomplit pour lui-même ou selon le rythme des besoins collectifs toutes les opérations techniques : chasser, pêcher, construire une case ou une pirogue, fabriquer des outils, tourner des poteries... Or certains individus sont plus productifs pour telles opérations que pour d'autres : tirer à l'arc, abattre des arbres, travailler le bois. Des points faibles dans l'activité de certains individus deviennent manifestes dans la situation de carence. Aussi les plus habiles en certaines opérations ne s'arrêtent plus d'agir puisque l'acquis est insuffisant pour répondre aux besoins du groupe... L'accroissement des besoins « appelle » un effort supplémentaire de production de ces « qualifiés ». De là une progressive spécialisation et l'apparition de la division organique du travail. La spécialisation produit l'amélioration des procédés et l'instauration d'une économie fondée sur le troc des produits et des services. Dès lors des progrès techniques importants permettent à certains individus de ne plus être directement productifs précisément au moment où de nouveaux types de relations sociales et de conflits d'intérêts exigent fonctionnellement des institutions d'arbitrage et de répression. La souveraineté naît comme institution et elle postule le monopole de la force. Etat, justice, armée naissent embryonnairement mais vont se développer par l'exercice même et par le besoin des fonctions. Les membres du groupe ayant des activités différenciées qui impliquent des échanges d'où surgit empiriquement l'intérêt personnel se sentent devenir des « individus ». L'homogénéité psychologique disparaît progressivement. Le « moi » rivalise avec le « nous ». La solidarité mécanique, naturelle, spontanée, devient solidarité organique au sens de

Durkheim, solidarité organisée, garantie par l'interdépendance sociale. L'esprit communautaire devient en partie sociétaire au sens de Tönnies.

Ainsi est créé un type social qui engendre le progrès et plus spécialement le progrès technique et la productivité sociale. Ce processus est favorisé par le fait que la société devient physiquement plus jeune. Un dynamisme accru résulte de l'abaissement de l'âge moyen de la population en conséquence de la poussée démographique initiale. Au surplus les groupes sociaux devenant multiples au sein de l'ancienne société globale homogène, le nombre des « survenants » dans ces groupes se multiple. Or nous avons montré que la proportion du nombre des survenants par rapport au nombre des membres assimilés détermine les chances de changement du groupe[7]. D'autre part le fait d'appartenir simultanément à des groupes multiples fait apparaître à chacun sa personnalité propre par opposition successive aux caractères propres à chaque groupe social.

Telle est esquissée fonctionnellement la mutation due à la croissance démographique rapide d'une société en milieu naturel.

La même dialectique pourrait être appliquée *a contrario* à un groupe moderne subissant les effets d'une décroissance de la population.

Ici l'âge moyen augmente, le dynamisme diminue et, les personnalités actives étant d'autant plus fixées que l'âge est élevé, le désir de changement disparaît. La routine et la tradition marquent les activités sociales. D'ailleurs la pression des besoins de nombreux survenants fait défaut pour pousser à l'amélioration des techniques : les habitations et les bâtiments existants suffisent. Il n'y a qu'à les entretenir. Il n'est pas nécessaire de créer, d'imaginer, de résoudre des problèmes. Le seul problème d'une telle conjoncture c'est la charge croissante de l'entretien des vieux : l'esprit de tous et de chacun est tourné vers la sécurité de la vieillesse. Le goût du risque autant que la nécessité de l'initiative technique s'estompent dans la société.

Le raisonnement fonctionnel relatif à l'effet d'une croissance démographique dans toute société, qu'elle soit primitive ou non, a été formulé par Dupréel. Ce raisonnement paraît vérifié par les faits. Il suffit d'observer les Pays-Bas à cet égard[8]. Mais à une condition essentielle : les ressources potentielles du milieu et les capacités d'améliorations techniques doivent permettre de répondre — au degré considéré comme normal — aux besoins résultant de l'accroissement de la population. Quand ce n'est pas le cas, il n'y a pas progrès technique mais régression. Une forme de mysticisme fait accepter la misère en plaçant des valeurs spirituelles loin au-dessus des valeurs matérielles. La mystique est alors le substitut fonctionnel du progrès technique (exemple des Indes).

[7] Voir *Troisième Partie, Les formations sociales générales. Chapitre II, Le groupe social, II Le phénomène de survenance.*

[8] Néanmoins la difficulté d'une telle situation est l'acculturation de jeunes extraordinairement nombreux. Certains forment des subcultures déviantes : les « provos ».

III Démographie et alimentation des hommes

L'idée d'un rapport entre ces deux facteurs vient de Malthus (1766-1834) qui publie, en 1801, en deux volumes, son *Essai sur le principe de la population* (déjà, en 1798, il avait signé un opuscule introduisant les mêmes thèses). Malthus appartient, on le sait, à cette série originale de libéraux pessimistes où l'on compte Ricardo. Sa fameuse loi porte la marque de l'école : la population du globe s'accroît en proportion géométrique et la subsistance en proportion arithmétique.

Qu'en est-il en fait ?

1700 : la population du globe s'élève à 400 millions d'habitants (très grossière approximation).

1860 : 1.250 millions (marge d'erreur : 10 %).

1920 : 1.800 millions (marge d'erreur d'environ 5 %).

1950 : 2.500 millions.

1958 : 2.800 millions.

Aujourd'hui : les 3 milliards sont largement dépassés.

Prévisions dans l'hypothèse où les mouvements actuels se maintiennent :

1975 : 4 milliards (certitude à peu de chose près car le changement des tendances démographiques est nécessairement lent).

2000 : 6 milliards.

2559 : (dans moins de 600 ans) : 1 individu par m^2 !

Chaque année la population mondiale s'accroît de l'ordre de 40 à 50 millions d'individus dont une douzaine de millions de Chinois...

Sans affecter la forme de la progression géométrique la prédiction de Malthus se vérifie jusqu'à présent en ce qui concerne la croissante rapidité de l'augmentation de la population.

Qu'en est-il pour les ressources ?

— La population blanche a vu son niveau de vie s'élever d'une manière constante.

— Certaines populations sous-développées ont cessé d'être menacées par la famine *mais restent sous-alimentées et souffrent de malnutrition.*

— Certaines populations très prolifiques, plus particulièrement en Asie, voient leur subsistance diminuée ou au moins menacée.

Les carences alimentaires altèrent la santé de près des 2/3 de l'humanité. C'est un cercle vicieux : le progrès économique est freiné par la faiblesse de productivité due à la malnutrition et celle-ci n'a de remède que dans le progrès économique...

En tout cas actuellement la différence de niveau de vie entre pays développés et pays sous-développés s'accroît. Des équilibres heureux entre l'homme et le milieu sont néanmoins réalisés localement.

Mondialement certaines productions sont périodiquement excédentaires par rapport aux besoins *solvables :* blé, café, vin. La production potentielle dépasse encore plus largement ces besoins.

Quant à la natalité elle est soumise à des facteurs variés :

— Dans les pays non industrialisés c'est la fécondité naturelle qui est la loi de la reproduction humaine (taux de 45 à 50 pour 1.000). Ce taux faiblit si la mortalité adulte, spécialement féminine, est élevée et si des facteurs pathologiques multiplient les cas de stérilité et d'avortement[9]. Certains peuples primitifs, avant leurs contacts avec la civilisation, pratiquaient pourtant une limitation volontaire des naissances.

— Dans les pays modernes règne sous des formes et à des degrés divers le contrôle individuel des naissances (*birth control*); la limitation conduit au taux de 15-16 pour 1.000. Mais les pays les plus avancés, qui ont dépassé un certain seuil de pouvoir de consommation, voient remonter ce taux à 25 pour 1.000 : la famille désirée y est de l'ordre de 2 à 3 enfants, contre 1 ou 2 en moyenne dans les autres pays avancés. On sait que le taux de naissance est en rapport avec la nuptialité et celle-ci dépend notamment de la conjoncture économique, mais les effets des récessions dans les pays industrialisés se sont fortement atténués[10].

— Ce taux dépend également de facteurs idéologiques : la fécondité est plus forte chez les catholiques que chez les protestants.

— L'intervention de l'Etat constitue un facteur essentiel de la natalité; un régime favorable d'allocations familiales multiplie les naissances (France, III^e Reich). Une législation encourageant le *birth control* et permettant les avortements a des effets spectaculaires (Japon) en sens opposé, mais la maîtrise ainsi montrée des phénomènes sociobiologiques se traduit en même temps par une baisse aussi spectaculaire du taux de mortalité, phénomène qui diminue sensiblement les résultats visés par le birth control et par le droit à l'avortement.

— Les grandes villes sont centres de dénatalité; différentiellement la misère est prolifique.

Quel est le facteur principal de la grande croissance démographique qui a commencé en Europe occidentale, au XVIII^e siècle ?

9 L'élimination par les famines a cessé : en Chine la famine de 1849 avait fait 14 millions de victimes, celle de 1878-79, 9 à 13 : 100 millions en tout pour le XIX^e siècle. Cfr François HOUILLER, « La terre peut-elle nourrir l'humanité ? » dans *Etudes,* février 1950, pp. 158-159. Les colossales hécatombes des deux guerres mondiales se sont résorbées avec une rapidité extraordinaire.

10 Pour les types démographiques, voir *Huitième Partie, Les sociétés en voie de développement économique. Chapitre II, Critères du sous-développement, IV Critères démographiques et biologiques.*

C'est la diminution de l'énorme mortalité infantile par la diffusion du vaccin antivariolique tandis qu'une condition nécessaire de la croissance démographique était réalisée par la révolution de l'exploitation agricole, due aux thèses des *physiocrates :* la suppression de la jachère.

Pour se faire une idée du fléau que constituait la mortalité de l'enfance, relevons une donnée fournie par le Dr Sand[11] : à Londres, au début du XVIIIe siècle, 4 enfants sur 5 mouraient avant l'adolescence; au XIXe siècle, 1 sur 2; en 1950 1 sur 20. Or la médecine, l'hygiène et la suppression des famines mais non de la sous-nutrition, ont eu récemment les mêmes effets dans les pays sous-développés qu'en Europe à la fin du XVIIIe siècle.

Etant donné la croissance du nombre des hommes, sera-t-il techniquement possible de les nourrir ?

Ici nous partageons l'avis du Groupe de travail créé par le *Centre international de prospective*[12]. Globalement la situation était, au moment de la rédaction du rapport, très légèrement positive : si la population mondiale augmentait d'1,67 % par an, les productions vivrières croissaient d'1,70 % à 2 %. Ces données ont une valeur très relative. Au surplus le prélèvement des peuples industrialisés sur les produits vivriers ne cesse de s'élever avec leur niveau de vie. Les obstacles à l'amélioration du sort des populations sous-développées sont, outre la santé et en conséquence la capacité intellectuelle et physique en moyenne déficientes

— les intérêts économiques de milieux occidentaux manipulant les grandes matières premières en vue du profit,

— les castes et les classes sociales dominantes avec leurs structures politiques et économiques (notamment le régime d'exploitation agraire),

— l'inefficacité des appareils administratifs et d'éducation,

— le manque d'investissements et d'épargne,

— la mentalité magico-religieuse et traditionaliste de ces milieux socioculturels.

Mais limitons-nous aux aspects démographique et alimentaire.

Si les obstacles étaient levés, les ressources naturelles potentielles correctement exploitées permettraient de faire face aux besoins d'une humanité croissante. Le problème n'est pas dans les ressources fondamentales ni dans les techniques. Il est de nature socioculturelle. En effet des investissements systématiques et massifs dans l'irrigation, dans la diffusion des engrais chimiques et des insecticides, dans l'équipement mécanique de l'agriculture, dans le conditionnement de ses produits ainsi que dans l'organisation de l'enseignement agronomique et de la recherche scientifique pourraient accroître considérablement la production vivrière du Tiers Monde. En outre des accords internationaux pourraient garantir un niveau suffisant des prix de vente des grands produits mondiaux de la production agricole et minière.

11 *L'Economie humaine*, P.U.F., 1948, pp. 34-35.

12 Voir *Prospective*, n° 5, Rapport du Groupe de travail (octobre 1959 à mars 1960).

Enfin dernier recours : les sources nouvelles d'alimentation humaine. Par exemple les chlorelles pourraient nourrir un homme par 25 m² alors qu'un sol fertile en nourrit seulement 2.000 par km². Les cultures vivrières elles-mêmes peuvent prospérer aujourd'hui en terrains stériles de sable et de gravier, artificiellement enrichis d'eau et d'engrais, car l'eau de mer peut être adoucie et les engrais (potasse et phosphore) sont en dilution, faible mais suffisante, dans les terres et les mers. Il y a aussi les promesses de l'aquiculture qui rend la culture indépendante du sol et des sujétions de surface. L'élevage du poisson de mer et l'amélioration des espèces pourraient augmenter le rendement dans la proportion où l'élevage des bovidés l'a fait par rapport à la chasse de ceux-ci. Et ce ne sont là que des indications[13].

Le problème relève des faits sociaux, beaucoup moins des faits techniques.

IV Corrélation de la densité de la population et des formes de la propriété

A une faible densité de la population correspondraient des formes collectives de la propriété de la terre; à une densité plus forte, des formes privées.

Ce sont surtout les sociologues russes d'avant la Révolution qui ont défendu ce point de vue et, parmi eux, leur chef de file, Kovalevski. Celui-ci notait que l'*obschina* (propriété communale) se généralisait à mesure que l'on passait de l'Ouest de la Russie à l'Est de la Sibérie. Or la densité de la population décroît régulièrement de l'Ouest à l'Est. Au contraire la propriété privée se généralisait en passant de l'Est à l'Ouest. L'explication résiderait dans la nécessité d'une exploitation d'autant plus intensive que les besoins sont grands. Or l'homme ne s'acharne à l'amélioration d'une terre que si c'est la sienne. Les partages par rotation n'inclinent pas à cet effort et *a fortiori* l'exploitation collective[14].

Malheureusement Sorokin a montré que la réalité ne répondait pas aussi exactement que le pensait Kovalevski au schéma théorique[15]. De plus la situation en Chine était toute différente : le système de propriété communale dit Tsing Tien n'offrait aucune corrélation avec la densité de la population. En Europe occidentale, on ne trouve aucune corrélation non plus entre des formes de propriété et des densités de population; par exemple, en Norvège, bien que la densité soit très faible, la propriété communale agraire est pratiquement absente...

13 Pour ce problème de l'alimentation, voir aussi *Huitième Partie, Chapitre II, Critères de sous-développement, II Comparaison des niveaux de vie.*

14 Ceci est déjà sujet à caution : les *Kiboutzim* (institutions israéliennes de collectivisme agraire) constituent des exemples du contraire.

15 Au surplus il semble que l'*obshina* ait été institué au XVI^e siècle seulement pour des raisons fiscales; ce ne serait donc pas *le produit* d'une situation démographique.

En fait le problème est mal posé. La vraie formulation serait : historiquement comment expliquer la transformation presque généralisée de la propriété ou du moins de la disposition collective de la terre en propriété privée ?

Ici, E. de Laveleye[16] montre que c'est l'*accroissement* de la population qui a déterminé ce changement. Ce raisonnement fonctionnel entre dans le cadre de celui que nous avons formulé ci-avant en *II* (La démographie, variable indépendante). Le sociologue belge cite un curieux texte irlandais du XII^e siècle duquel il résulte que c'est à cause de l'accroissement du nombre des familles que les terres furent partagées et clôturées en Irlande.

Mais il y a un cas assez récent, presque expérimental : l'occupation de l'Ouest américain par les Blancs.

En 1860 une caravane bloquée par les neiges dans le Nebraska libère chevaux et troupeaux : on retrouva, quelques mois après, ces bêtes en excellente condition et bien multipliées. Dès lors commence le « long drive ». Le but est l'élevage : la prairie est à tous (« free grass »). C'est la phase du nomadisme « cow boy » : on fait paître d'énormes troupeaux dont chaque bête est marquée au fer. Mais à mesure que les « exploitants » de troupeaux se multiplient, les frictions deviennent plus fréquentes. Certains alors s'installent, occupent le sol, d'autant plus que 1870 voit l'introduction du fil barbelé. La propriété devenant un fait, des agriculteurs viennent créer à leur tour des exploitations. C'est une période de conflits brutaux entre les « nomades » entravés et les « sédentaires » essayant d'étendre des propriétés dont les limites sont fixées par le contrôle que l'on peut exercer effectivement ou par des bornages conventionnels entre voisins. En 1885 une loi règle l'établissement de la propriété. Cette évolution entièrement révolue en un quart de siècle confirme la thèse d'Emile de Laveleye.

L'explication est donc le *changement* démographique — *que la densité absolue soit plus ou moins forte ou faible* — et non la corrélation densité-formes de propriété.

V Corrélation des faits démographiques et de la prospérité économique

Il y a trois opinions théoriques à cet égard.

1) Malthus et ceux qui en dérivent. La croissance démographique nuit au niveau de vie des populations. Il faut y mettre un frein.

2) La théorie opposée. Nous l'avons développée en *II*. Elle a été vivement défendue en France par Leroy-Beaulieu. Eugène Dupréel l'a brillamment développée.

16 *De la propriété et de ses formes primitives*, Alcan, 4^e édit., 1891.

3) Les théories du « chiffre optimal ». A toute situation (ressources naturelles, climat, niveau technique) correspond un chiffre optimal de la population sur un territoire donné. Le niveau de vie sera d'autant moins élevé que le chiffre de la population s'éloigne de l'optimum, que ce soit en plus ou en moins.

Des faits historiquement établis permettent-ils de trancher la question ? Non. Car il y a des exemples en faveur de la thèse 1 et de la thèse 2. Quant à la thèse 3, si l'on peut accorder que dans toute situation le chiffre optimal existe (exigence fonctionnelle), on est bien en peine d'indiquer comment l'établir dans chaque cas, de manière telle qu'en présence d'un accroissement ou d'une diminution démographique nous ne pouvons être assurés qu'il s'agisse d'un rapprochement ou d'un éloignement de l'optimum. Nous savons que certains cas extrêmes sont non satisfaisants. La densité et la croissance des populations du Sud-Est asiatique sont néfastes; le centre de l'Afrique est insuffisamment occupé.

Exemples d'effets économiquement heureux d'une diminution de la population.

— La dépopulation de la Grèce au IIe siècle avant J.-C. a produit une amélioration matérielle du mode de vie ainsi que l'a établi Edw. Meyer, le grand historien de l'Antiquité grecque.

— Les famines du moyen âge semblent avoir été suivies d'un bien-être plus grand (thèse classique de Curschman[17].)

— La peste noire de 1348 a fait des coupes sombres dans la population européenne : il en est résulté un élan économique[18].

Exemples en sens opposé :

— La dépopulation de l'Empire Romain à partir du IIe siècle de notre ère eut des conséquences graves : terres en friche, régionalisation de l'économie, baisse du niveau de vie.

— La France au XIXe et au XXe siècle a progressé moins vigoureusement au point de vue économique que l'Allemagne et l'Angleterre plus dynamiques au point de vue démographique.

17 *Hungernöte in Mittelalter,* Leipzig, 1900.

18 Voir sur ce point Hans VAN WERVEKE, « De zwarte dood in de Zuidelijke Nederlanden (1349-1351) », dans *Mededelingen van de Koninkl. Vl. Akademie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België.* Klasse der Letteren, Jaargang XII, no 3. Séance du 29 avril 1950 (pp. 3 à 28).

Dans les pages 3 à 7, l'auteur étudie la diffusion de la peste noire depuis 1347 à travers toute l'Europe et les pertes de population provoquées. Si l'on se base non sur des documents subjectifs mais sur des données précises valant recensement de l'une ou l'autre localité avant et après la peste, on trouve que environ 33 à 50 % des populations ont dû périr (Italie, France, Angleterre principalement). Les Pays-Bas ont été moins atteints. Pour la France en relatif surpeuplement (voir Y. RENOUARD, « Conséquences et intérêt démographique de la peste noire de 1348, » dans *Population,* 1948, voir surtout p. 463), les effets économiques furent favorables. Pour l'Angleterre il y eut manque de main-d'œuvre dans les grands domaines et de là une tension sociale qui semble être à l'origine de la révolte de Watt Tyler (1381), voir VAN WERVEKE, p. 22.

Ces exemples montrent que la croissance et la décroissance démographiques peuvent être suivies de périodes favorables ou défavorables sur le plan économique. C'est que d'autres facteurs interfèrent.

En toute hypothèse nous pensons qu'il faudrait faire intervenir dans l'appréciation la notion de *rythme optimal :* une décroissance lente, comme celle de l'Empire Romain, n'a pas du tout les mêmes effets qu'une décroissance brusque comme celle de la peste de 1348. Dans le premier cas s'applique le raisonnement fonctionnel que nous avons formulé plus haut. Dans le deuxième la société se trouve inopinément disposer d'un appareil de production qui dépasse ses besoins : l'usage des éléments les plus efficaces de cet appareil par une population diminuée accroît la production par tête d'habitant.

VI De quelques conséquences de l'accroissement démographique

Le déséquilibre créé peut également produire les réactions sociales suivantes :

1° *L'émigration.*

— soit massive et organisée (colonisation grecque),

— soit massive et individuelle (Irlandais et Polonais aux USA).

Dans ces deux cas le facteur démographique ne fut pas le seul : il y eut des facteurs politiques.

2° *L'invasion de territoires étrangers.*

Celle-ci correspond souvent à des perfectionnements techniques d'ordre militaire que ce soit dans l'équipement, l'organisation ou l'art militaire proprement dit :

Exemples :

— Les Normands (le drakkar),

— les Mongols (l'arc mongol; la tactique de l'infiltration et des raids de cavalerie),

— les Allemands contemporains.

3° *La limitation de la population.*

— prohibitions sexuelles,

— infanticide (l'« exposition » en Grèce antique),

— avortement (Japon).

VII Densité de population et structures économiques

Dans un remarquable rapport resté à l'état de polycopie André Kaisin a démontré par un *raisonnement virtuel* le rapport qui existe entre la densité de la population et les structures économiques en prenant comme exemple les Etats-Unis et l'Europe occidentale. Alfred Sauvy a fait une comparaison analogue dans sa *Théorie générale de la population.*

Données de base (1955) : USA

— près de 8 millions de Km^2,

— environ 175 millions d'habitants,

— densité moyenne par Km^2 : 22.

Des densités dépassant 100 habitants par Km^2 sont enregistrées pour les régions Moyen-Atlantique et Nord-Atlantique.

EUROPE OCCIDENTALE

On couvre conventionnellement de cette appellation le territoire constitué par l'Angleterre, la France, l'Italie, l'Allemagne occidentale, le Benelux et la Suisse.

— près de 1.500.000 de Km^2,

— environ 230 millions d'habitants,

— densité moyenne par Km^2 : environ 150.

Pays-Bas : 336,
Belgique : 300,
Angleterre : 220,

France (la plus faible) : un peu plus de 80 (environ quatre fois plus que les Etats-Unis !).

Si les Etats-Unis avaient la densité démographique

— de la France, ils compteraient environ 700 millions d'habitants (multiplicateur : à peu près 4),

— de l'Angleterre, 1.750 millions (multiplicateur 10),

— de la Belgique, 2.450 millions (multiplicateur 14),

— *de l'Europe occidentale, 1.225 millions* (*multiplicateur* 7).

Cependant afin de rendre la comparaison valable au maximum et d'éviter toute exagération, on élimine de la surface des Etats-Unis les régions montagneuses et les grands déserts actuellement pour ainsi dire inhabités. On réduit ainsi la surface d'1/3, la population virtuelle à 800 millions environ (rapportée à la densité européenne) et le multiplicateur à 4,5 en vue de notre raisonnement virtuel.

Nous supposons que l'évolution historique des Etats-Unis les ait conduits à avoir actuellement une population globale de 800 millions d'habitants. Nous nous demandons quelles *devraient* être nécessairement dans ce cas les structures économiques.

1° *Agriculture.* Si l'agriculture avait dû se développer pour arriver à nourrir en 1955, 800 millions d'Américains au lieu de 175, elle ne serait pas *extensive* mais *intensive.*

En effet l'agriculture extensive s'attache à produire le maximum pour chaque heure de travail. Le coût de la terre — abondante — est faible, la main-d'œuvre — rare — est chère. Il faut mécaniser et sacrifier le rendement par unité de surface à la rapidité du travail. Les rendements américains à l'Ha sont beaucoup plus faibles qu'en Europe, mais le prix de revient de la tonne produite est moins élevé.

Au contraire l'agriculture intensive s'attache à produire le maximum à l'Ha. Le coût de la terre — rare — est élevé, le coût de la main-d'œuvre — abondante — est bas. Il faut donc un travail constant et renouvelé en vue de faire rendre le maximum à l'unité de surface. Le mécanisation reste limitée car les surfaces des exploitations sont, elles aussi, limitées. Le rendement à l'Ha est élevé, mais également le prix de revient.

Une société à forte densité démographique doit donc rechercher avant tout le maximum de rendement à l'unité de surface. Les Etats-Unis, s'ils comptaient 800 millions d'habitants, seraient dans ce cas comme l'Europe occidentale aujourd'hui.

Donnons une vue quantitative des faits.

Si 100 désigne la production agricole totale des Etats-Unis, 90 sont aujourd'hui consommés et 10 exportés.

Si les Américains, supposés au nombre de 800 millions, avaient individuellement les mêmes besoins qu'actuellement, ils consommeraient :

$90 \times 4{,}5 = 405$.

Or le rendement de la culture intensive par rapport à la culture extensive est environ le *triple* de cette dernière. En supposant même que, sous l'aiguillon du besoin, la surface des terres cultivables soit accrue de 20 % et que, bien entendu, les Américains cessent d'exporter des produits agricoles, la production pourrait être de :

$(90 + 10 + 20)\ 3 = 360$

Le déficit serait de : $405 - 360 = 45$.

L'Amérique devrait importer quelque 11 % de ses besoins. Cette situation serait du type européen. Au lieu d'exportateurs de quantités considérables de céréales en tonnage absolu, les Etats-Unis seraient importateurs. Mais d'où ? Les prix mondiaux seraient plus élevés.

Voyons à présent les répercussions sur la population agricole. Celle-ci ne s'élève qu'à 20 millions (culture extensive) en 1955.

Si les paysans devaient conserver le même niveau de vie, comme la production serait multipliée par 3,6 — nous la supposons de valeur marchande

constante —, cette population pourrait se trouver de l'ordre de $20 \times 3{,}6 = 72$ *millions.*

En fait elle aurait été portée à : $20 \times 6 = 120$ *millions,* car la culture intensive exige en moyenne 6 fois plus de main-d'œuvre que la culture extensive.

Cela signifie que le niveau de vie de la population agricole serait abaissé d'environ 40 %. Cette situation rapprocherait fort le « farmer » de son confrère européen. Au surplus les produits agricoles ne pourraient être maintenus aux prix actuels. En conséquence les modes d'activité et les revenus agricoles seraient du type européen.

2° *Industrie.* Des calculs analogues pourraient être appliqués à l'industrie. Si environ 30 % de la population devaient se livrer à une activité industrielle, ce seraient environ 265 millions de personnes qui appartiendraient au secteur secondaire... Limitons-nous à quelques conséquences évidentes :

— Les Etats-Unis seraient gros importateurs de matières premières.

— Ils exploiteraient à fond leurs ressources charbonnières (actuellement on se borne à creuser de vraies « carrières » de charbon et de larges veines à moins de 200 m. de profondeur; la mécanisation est intense, le rendement très élevé et le prix de revient très bas). Les prix seraient proches des prix européens en même temps que les modes d'exploitation. Comme en Europe beaucoup de gisements seraient proches de l'épuisement.

— Même si l'Amérique du Nord comptait moins d'une auto par 4 habitants et se rapprochait à cet égard, selon toute probabilité, de la situation européenne (en Belgique, une auto pour 14 habitants au moment de l'étude[19]), le nombre de voitures (coefficient 4,5 appliqué à la population) serait tel que le problème de l'essence se poserait d'une manière plus aiguë qu'actuellement. Il serait nécessaire d'importer un tonnage considérable de produits pétroliers : la balance des comptes en serait affectée et l'importation freinée par le recours à des taxes[20]; l'essence serait chère comme en Europe et chaque Américain aurait intérêt à en consommer le moins possible. En conséquence la construction des voitures se trouverait centrée, comme en Europe, sur les petites cylindrées. Là aussi la situation sous tous les aspects, industriels, commerciaux, fiscaux, sociaux serait semblable à la nôtre.

— L'abondance de la main-d'œuvre et la nécessité inéluctable de promouvoir les exportations auraient fait des Etats-Unis un pays de salaires au niveau européen. Dès lors diverses activités que le coût de la main-d'œuvre rend commercialement non rentables et donc pratiquement inexistantes, se trouveraient être en honneur : par exemple le travail

[19] *Actuellement* en Belgique une auto par 10 habitants.

[20] En comptant une auto pour 14 habitants comme en Belgique à cette époque, il y aurait aux Etats-Unis 57 millions de voitures contre 40 aujourd'hui...

du cordonnier et le rechapage des pneus ainsi qu'en général toutes activités de réparation et de récupération; on n'en serait pas arrivé au « gaspillage » américain....

— Les salaires étant moins élevés, les travailleurs marqueraient beaucoup plus d'intérêt pour les lois sociales et le syndicalisme revêtirait, comme en Europe, un caractère plus politique.

On voit qu'en industrie comme en agriculture, si les Etats-Unis avaient évolué démographiquement comme l'Europe, la société américaine serait caractérisée par les mêmes traits essentiels que la nôtre. Cette démonstration par un raisonnement virtuel montre qu'il y a une corrélation entre densité de population et structures économiques pour le même type de sociétés globales.

Toutefois il faut prendre garde au fait que la différence d'évolution démographique entre les deux continents n'est pas la seule. Les Etats-Unis ont aussi bénéficié du facteur d'intégration globale alors que l'Europe est restée morcelée politiquement et économiquement. Or aujourd'hui le Marché Commun apporte la preuve que l'intégration économique est un puissant facteur d'expansion. Cette constatation doit nous conduire à imputer une partie de la différence de croissance économique par tête d'habitant au facteur de l'intégration globale. Celle-ci permet la multiplication d'entreprises de dimension optimale et l'économie de sujétions administratives (un « Bureau of mines » aux U.S.A., 6 ou 7 en Europe).

SIXIÈME PARTIE

LA MÉDIATION TECHNIQUE[1]

1 Les principales orientations de pensée de la présente partie se trouvent déjà indiquées dans : *Technique, développement économique et technocratie,* par Henri JANNE, Jean MORSA, Nicole DELRUELLE et Jacques COENEN, Bruxelles, Ed. Inst. de Sociologie, 1963, 226 pages.

CHAPITRE I

Définition et signification de la technique

I Approche sociologique

Deux définitions qui d'ailleurs sont proches l'une de l'autre ont été données au sujet de la technique comme facteur social au sens large :

— Lalande : « procédés bien définis et transmissibles destinés à produire certains résultats jugés utiles[3]. »

— Dupréel : « tout procédé systématique permettant, à quiconque est en condition de l'employer, de réaliser une fin déterminée[4]. » L'auteur distingue les techniques matérielles appliquées aux choses et les techniques sociales appliquées aux hommes.

Il résulte de ces définitions qui se confondent ou se complètent en leurs divers éléments, que la technique constitue un « système » (elle est systématique), et, en conséquence, a ses exigences fonctionnelles; elle se différencie de toute capacité purement individuelle et circonstantielle à résoudre des difficultés prises chacune comme si elle se présentait pour la première fois. Les procédés techniques sont « bien définis ». Caractéristique essentielle, la technique est « transmissible ». Etant bien définie avec ses exigences fonctionnelles, constituant dans chaque cas un ensemble cohérent (un « système »), la technique peut être codifiée que ce soit en traditions orales, en manuels imprimés ou en modes d'enseignement. Car, Dupréel l'indique clairement, si le procédé est systématique, il faut « être en condition de l'employer » : la technique exige pour être appliquée un entraînement (avoir été « transmise » pleinement et donc assimilée par l'opérateur) et aussi un outillage approprié (toutefois, Mauss l'a montré, il y a des « techniques du corps » comme par exemple la natation).

[2] Dans la *Huitième Partie, Les sociétés dites en voie de développement économique,* nous définirons la technique selon l'approche économique. L'« approche sociologique » est en majeure partie reprise à notre « contribution auxiliaire » faite pour l'UNESCO dans le cadre de son Etude Internationale sur les tendances principales de la recherche dans les sciences de l'homme.

[3] André LALANDE, *Vocabulaire technique et pratique de la philosophie,* 9e édition revue et augmentée, Paris, P.U.F., 1962.

[4] Eugène DUPRÉEL, *Sociologie Générale,* Paris, P.U.F., 1948. Tous les chapitres relatifs à la variable technique méritent d'être lus. Dupréel est l'un des vrais fondateurs de la sociologie de la technique.

Ces définitions mettent aussi en lumière que la technique est un moyen de :

— « produire certains résultats jugés utiles » (Lalande)

— « réaliser une fin déterminée » (Dupréel).

En conséquence tout usage de la technique implique le choix ou l'acceptation d'une fin ou encore l'abandon — plus ou moins consenti — de ce choix ou de cette acceptation à qui commande l'exécution, qu'il s'agisse d'un homme, d'un groupe d'hommes ou d'une institution. Mais toujours il y a, à l'origine d'un usage de la technique, une décision fondée au moins implicitement sur un choix. Cet usage comporte donc un jugement de valeur.

Dans la perspective des valeurs on appréciera la définition que Lasswell donne de la technique : « les pratiques par quoi l'on fait servir les ressources à l'édification des valeurs[5] ».

Une technique n'est cependant pas indépendante de la fin qui en est attendue. Le choix n'est pas fonctionnellement libre. Certaines fins excluent certaines techniques, car une technique d'une nature déterminée peut corrompre la fin qu'elle est supposée réaliser. C'est une ancienne constatation qu'en fait « la fin ne justifie pas les moyens ». Par exemple viser à améliorer anthropologiquement l'humanité par certaines techniques efficaces de sélection biologique conduit à pervertir le sens même de l'humain. Faire régner le respect des valeurs les plus pures par une technique de délation et de contrainte policière aboutit sûrement à détruire celles-ci.

Sans doute les définitions de Lalande, de Dupréel et de Lasswell sont-elles valables, mais elles débouchent dans une impasse : pour elles la technique sert à réaliser des valeurs ou, si l'on veut, des fins « valorisées ». Mais les valeurs constituent un champ sociologique complexe[6]. Comment en fixer les limites ? Ce champ paraît trop large et arbitraire.

Pour trouver ces limites, nous adopterons une approche différente bien que non contradictoire.

Nous considérerons la technique comme le moyen par lequel les sociétés humaines s'adaptent au milieu naturel ou adaptent le milieu naturel pour répondre à leurs besoins, l'alternative dépendant de la puissance des moyens. La technique c'est donc, dans cette perspective, la médiation de l'humain au naturel.

Il y a d'abord des *besoins objectifs :* alimentation assurant l'entretien et la reproduction des individus, systèmes de protection suffisants contre les agents extérieurs, — géographiques, biologiques et humains —. Il y a ensuite des *besoins culturels :* de loisirs, esthétiques, de prestige social collectif et individuel, de connaissance du monde, de liaison de l'homme avec le tout que ce soit sous une forme magique, religieuse ou purement sociale — formes diverses du « sacré »[7] —. Ces besoins naissent et trouvent leur réponse dans

[5] LASSWELL, H.D., « Evaluation des effets de la technologie », dans *Bulletin International des Sciences Sociales*, 4 (2), 1959, p. 354.

[6] Voir *Quatrième Partie, Chapitre II, II L'acculturation, C. Objet final de l'acculturation : les valeurs.* Voir aussi : *Chapitre IV, Le problème du libre arbitre, IV Conclusions.*

[7] A cet égard un mode d'institutions politiques (par exemple de type « communiste »)

le cadre et dans le prolongement du système technique qui donne leur réponse aux besoins objectifs. C'est le développement du système technique, compte tenu des ressources naturelles, qui permet à une société d'aller plus ou moins loin au-delà de la réponse à ces derniers, étant entendu que, quelle que soit la faiblesse de son développement technique, toute société comporte un système de valeurs et des procédés pour répondre aux besoins culturels que ce système fait naître.

La cohérence des systèmes socioculturels (y compris leur système technique) est un fait d'expérience. Toutefois des décalages sont probables entre les degrés d'évolution des structures diverses qui composent ces systèmes. Ces décalages sont d'autant plus probables que les sociétés sont plus complexes et plus étendues. Ils expriment le caractère dynamique des systèmes, sans cesse déséquilibrés et sans cesse se réadaptant de manière telle qu'ils tendent à des équilibres nouveaux. Des décalages ont lieu, par exemple, entre les structures techniques et les structures juridiques, entre les normes institutionnelles et les relations sociales réelles.

A mesure que les moyens techniques d'une société se développent, le pourcentage des ressources consacrées à répondre aux besoins objectifs devient de plus en plus faible, comparé au total des ressources consommées. Cette proposition constitue une extrapolation de la loi d'Engel sur les budgets ménagers, au niveau de la société globale.

En combinant les approches de Lalande, de Dupréel et de Lasswell avec celle considérant la technique comme la médiation de l'humain au naturel, nous aboutissons à la définition suivante :

« *Sociologiquement la technique c'est l'ensemble des procédés systématiques et transmissibles qui, dans une société déterminée, font en sorte, selon les conditions matérielles et institutionnelles de leur emploi, que le milieu naturel réponde aux besoins objectifs ainsi que, dans le cadre et le prolongement de ceux-ci, aux besoins culturels de l'homme.* »

Cette définition de la technique limite dans une certaine mesure l'indétermination des fins qui apparaissait totale dans la seule perspective des valeurs.

Notre approche évite aussi les difficultés résultant de la distinction faite notamment par Eugène Dupréel entre les *techniques matérielles* et les *techniques sociales*. Cette distinction, bien que réelle, crée une ambiguïté lorsque l'on veut isoler la variable technique par rapport à d'autres variables comme le facteur économique, le facteur politique ou le facteur religieux. Economie, politique et religion comme telles, comportent en effet des techniques si l'on entend par là des « procédés systématiques et transmissibles visant à des fins bien déterminées ». Or le facteur technique, selon la définition à laquelle nous avons abouti, ne comprend, vu son objet, que les techniques matérielles de production et de protection, ainsi que, bien sûr, celles parmi les techniques sociales qui incarnent les techniques matérielles dans la réalité sociale en organisant les hommes pour leur application (par exemple le mode de division du travail).

ou d'universalisation de l'attitude scientifique peut jouer, dans certaines conditions sociales, ce rôle de liaison de l'homme avec le tout.

La technique ainsi comprise n'est pas un élément homogène. C'est un système dont les composantes sont : la science dans la mesure où elle conduit ou peut conduire à des applications, la technologie, la division du travail, l'organisation de l'entreprise, la normalisation (ou standardisation) et la prévision pouvant aller jusqu'à la planification. Nous analyserons plus loin ces composantes.

Dans cette perspective, tous les procédés systématiques et transmissibles visant à d'autres fins que la production et la protection, ou allant au-delà de l'organisation des hommes en vue d'assurer l'emploi de ces procédés, ne sont pas couverts par la définition du facteur technique dans la société. Notre définition échappe ainsi à l'ambiguïté d'une excessive généralité qui empêche d'isoler le facteur technique comme variable significative des systèmes sociaux. Cela ne serait pas possible si des parties s'en trouvaient impliquées dans d'autres facteurs tels que l'économique pur, le politique et le religieux.

II Nature et technique

La technique n'est pas seulement un facteur humain mais une loi fondamentale de la vie. Les espèces vivantes interposent entre leurs individus et le milieu naturel une « pellicule » technique constituée par un outillage — au sens le plus large — qui leur assure protection et aussi capacité de prélever sur ce milieu leurs moyens d'existence.

Cette « pellicule » est produite biologiquement par les êtres comme une matière organique mais qui participe à l'insensibilité du milieu extérieur : la chitine des insectes, les griffes, ongles et cornes, les carapaces, les dents, les pinces. Il s'agit bien d'outillages, d'instruments pour réaliser des opérations élémentaires : couper, percer, piquer, déchirer, écraser, dissoudre, collecter, déplacer ou se déplacer. Que l'on songe aux griffes rétractiles du félin, à la palmure du cygne, à la patte de l'abeille, au fil de l'araignée, à la dent creuse du serpent venimeux ou au dard des hyménoptères, aux « molaires » des herbivores, à l'estomac sécrétant des sucs dissolvants. Que l'on compare ces outillages au couteau avec sa gaine, à la rame, à la brosse et au crochet, aux textiles artificiels, aux seringues à piqûres, aux meules, à l'usage des dissolvants et l'on verra que l'humanité réalise tous les outillages des espèces vivantes.

La « pellicule » technique biologiquement produite est en effet chez l'homme extrêmement faible en protection et en capacité d'action sur le milieu extérieur. Mais l'homme prélève la majeure partie de son outillage sur ce milieu grâce à son intelligence, alors que ce prélèvement est nul ou très peu systématique chez les autres espèces mieux pourvues biologiquement.

Leroi-Gourhan a mis cela en évidence : « Le groupe humain se comporte dans la nature comme un organisme vivant; de même que l'animal ou la plante, pour qui les produits naturels ne sont pas immédiatement assimilables mais exigent le jeu d'organes qui en préparent les éléments, le groupe humain assimile son milieu à travers un rideau d'objets (outils et instruments). Il consomme

son bois par l'herminette, sa viande par la flèche, le couteau, la marmite et la cuillère. Dans cette pellicule interposée, il se nourrit, se protège, se repose et se déplace[8]. »

A l'origine l'outillage de l'homme est conçu pour prolonger le corps et lui permettre les opérations élémentaires dont il est incapable. Cet outillage avec les variantes marginales dues au « déterminisme de l'outil » (concept de Leroi-Gourhan)[9] a deux caractéristiques : il est le même partout (hache, herminette, couteau, perçoir, masse, etc...) et il est fixé pour chaque groupe humain producteur. C'est ultérieurement que l'homme se libère des formes fixes d'outillage et étend celui-ci démesurément par étapes de plus en plus brèves. La technique devenue pleinement consciente, c'est la transformation du *savoir* en *pouvoir*, pouvoir sur les choses mais aussi sur les hommes[10].

La formule humaine de la « pellicule » technique, à savoir faiblesse de la production biologique mais capacité d'agencement de matériaux extérieurs, devait conférer à notre espèce par sa polyvalence et ses prolongements énergétiques (car l'outillage purement biologique est nécessairement mû par l'énergie biologique. L'homme allait procéder à l'« occupation » de la planète. Dire que l'activité technique est artificielle constitue un sophisme : rien n'est plus conforme à la nature.

III Technique et efficacité

On a présenté la technique comme constituant un facteur régulateur des fins. C'est ainsi qu'Emmanuel Mounier écrit : « La démarche de la technique place un système de régulation entre le désir et sa satisfaction. »

Il écrit en effet : « L'impérialisme technocratique se règle à la mesure de l'efficacité : le technocrate le moins disposé fera du socialisme si l'organisation y trouve son profit; le moins humanitaire hésitera à déclencher une guerre qui ne paie pas. Il y a dans la machine une sorte de raison contre la déraison. »

Sans doute il est vrai que la technique, par ses succès mêmes, renforce socialement une valeur : l'efficacité. Mais la technique ne se développe, ne peut se développer que dans la mesure où l'efficacité est déjà une valeur dans un système culturel. Il y a corrélation entre l'importance des deux constituants mais la technique n'est pas *créatrice* de la valeur d'efficacité. Celle-ci est une valeur parmi d'autres dans une culture et elle doit atteindre un degré élevé pour pousser au développement continu des techniques. Elle prévaudra sur les autres valeurs dans un type déterminé de société : précisément le type technocratique. Mais là où une technique même très évoluée et progressiste est normalement au service d'autres valeurs, l'efficacité ne sera qu'une valeur nécessaire à l'ac-

[8] *Milieu et techniques*, Paris, 1945, pp. 352-353.

[9] Voir *Deuxième Partie, Chapitre V, Approche fonctionnelle, III Modes de raisonnement fonctionnels. A. L'exigence fonctionnelle.* Car ce déterminisme n'est que l'expression d'exigences fonctionnelles.

[10] Voir Georges GUÉRON, *Prospective*, nº 5, p. 41.

tion technique mais secondaire. Elle jouera au niveau des moyens et non des fins. Dès lors elle n'accomplira que secondairement, nous dirions « qu'à titre résiduaire », le rôle régulateur dont parle Mounier.

Le règne des techniciens au nom de l'efficacité comme valeur suprême (la technocratie) serait le résultat de la tendance au « développement intégral » du groupe social des techniciens lorsque celui-ci prend conscience de lui-même et réussit à dominer la société. Mais dans les sociétés modernes, ce groupe (dans la mesure où il se constitue effectivement comme tel) est, pour la détention du pouvoir, en compétition avec les Eglises, l'Etat administratif, les syndicats, les partis, voire l'armée.[10b1a]

IV Technique et responsabilité

Clausewitz écrit : « Avec une fronde nous pouvons nous imaginer un certain degré de colère accompagnant le lancement de la pierre; ce sentiment intervient beaucoup moins dans la décharge du mousquet et encore moins dans le tir au canon. » Que dire du bombardement par avion ? L'acte de déclenchement est d'une extrême simplicité : un « déclic » alors que les destructions sont massives et en quelque sorte impersonnelles. La facilité de l'action et l'absence de proportions avec l'étendue de ses effets atténuent la responsabilité morale qui ne grandit nullement chez le « combattant » en rapport avec le nombre des victimes. Une illustration en est l'histoire racontée par Paeschke à la « Rencontre de Genève » (Progrès moral et Progrès technique). Un aviateur de bombardier britannique pilonnait les villes allemandes avec la sérénité du devoir accompli. Un jour, descendu en parachute, il poignarde *un* soldat allemand. Cet acte déclenche en lui une grave crise morale et une profonde dépression.

Si l'aviateur qui a largué la bombe d'Hisroshima a, lui, été profondément affecté par son acte, ce fut à cause du caractère exceptionnel et pour ainsi dire symbolique de cet holocauste. Il faut que l'arme soit entrée dans la routine des techniques militaires pour que le sentiment de responsabilité s'affaiblisse.

La technique s'interpose entre l'acte humain et la conséquence humaine, elle « cache » le résultat humainement individuel et le rend anonyme, dépersonnalisé. D'où l'atténuation des impératifs moraux universels. Le progrès technique fait passer l'usage des armes, du mode de relations primaires au mode de relations secondaires[11].

Ceci montre que les moyens influent sur les fins. De là ces problèmes anecdotiques comme la tentation de tuer un Chinois inconnu, en appuyant simplement sur un bouton, chez soi, en Europe.

[10b1a] Le problème de la technocratie sera traité dans la *Septième Partie* consacrée aux *Formations sociales particulières.* Voir *Chapitre II Classes sociales et stratification sociale, II, B, 2, La technocratie, phénomène de classe ?*

[11] Voir *Troisième Partie, Chapitre I, II Typologie des relations sociales, C. Relations primaires et secondaires.*

CHAPITRE II

Analyse du facteur technique

La technique n'est pas un facteur simple et homogène, elle comprend plusieurs éléments immanents les uns aux autres et débordant sur le contexte socioculturel.

Les composantes du facteur technique sont :

— *La fraction de la science* qui se traduit ou peut se traduire par des applications (notamment l'« art de l'ingénieur »; historiquement un cas génial : *la locomotive*); ce composant n'intervient pas dans la phase archaïque de la technique universelle et fixe[12].

— La *technologie*[13] ou « technique consciente et organisée ». La technologie consiste à agencer, à intégrer en un système efficace des techniques en vue d'une production déterminée. C'est la technique de la technique.

— Le *travail* dont l'intégration avec les techniques produit les modes de *division du travail* (à cheval sur les techniques matérielles et les techniques sociales).

— L'*organisation de l'entreprise,* technique sociale ordonnant la hiérarchie, le commandement, les relations internes et externes, sur l'efficacité technique.

— La *normalisation* (ou *standardisation*) qui est la réduction systématique de la diversité des procédés, des outillages et des produits.

— La prévision pouvant aller jusqu'à la *planification* que ce soit au niveau d'une entreprise, d'un groupe d'entreprises ou même d'une société globale. Dans ce dernier cas c'est une politique.

Reprenons ces éléments.

I Science et technologie

Il y a le trinôme *science pure* (seul objet : la connaissance), *science appliquée* et *technologie.*

[12] Voir *Deuxième Partie, Chapitre V, Approche fonctionnelle, III Modes de raisonnement fonctionnels. A. L'exigence fonctionnelle.* Voir aussi *Première Partie. Chapitre I, II Nature et technique.*

[13] Ce terme qualifie aussi la branche de l'anthropologie culturelle, qui étudie l'élaboration des produits de la technique.

Le progrès des techniques est fondé sur la recherche scientifique et constitue une dialectique qui entremêle science et technique : ce progrès se développe de *son propre mouvement, selon ses propres exigences logiques.* Il comporte des étapes obligées : chaque stade sort d'une synthèse d'éléments acquis antérieurement, chaque stade contient des indications pour l'étape ultérieure.

La découverte simultanée et indépendante du calcul différentiel par Newton et par Leibniz est un indice d'un tel mouvement dialectique. Il en est de même en 1845-46 pour la preuve de l'existence et la découverte de Neptune où interviennent séparément le Français Leverrier et l'Anglais Adams, tandis que Galle, quelques mois plus tard, observait de Berlin la présence de la planète à peu près au point prévu par le calcul[14].

L'invention du moteur à réaction suppose que la thermodynamique et la technologie de l'acier (production de métaux résistant à des températures exceptionnellement élevées et moulage à haute précision) aient atteint un certain stade. Mais pour la réalisation même il fallait un besoin aigu : dans la dernière phase de la deuxième guerre mondiale le IIIe Reich était acculé à la nécessité de trouver un moyen de s'opposer aux destructions massives opérées par les bombardiers lourds. Simultanément, les Anglais percevaient la probabilité de la mise au point par les Allemands de chasseurs à réaction; ils estimaient vital dans cette hypothèse de disposer de cette arme. Des deux côtés pour ainsi dire en même temps le problème fut résolu[15].

Le coût de la main-d'œuvre est un stimulant aux innovations et contribue, pour sa part, à l'accélération du progrès technique. Ce fut ainsi dès le XVIIIe siècle. Que l'on se reporte à l'article « Cordages » de l'*Encyclopédie* : « Partout où la main-d'œuvre est chère, il faut suppléer par des machines; il n'est que ce moyen de se mettre à niveau de ceux chez qui elle est à plus bas prix. Depuis longtemps les Anglais l'apprennent à l'Europe. »

A propos de la transmission des techniques Leroi-Gourhan note : « Dans le domaine technique les seuls traits transmissibles par emprunt sont ceux *qui marquent une amélioration des procédés.* On peut emprunter une langue moins souple, une religion moins développée, on n'échange pas la charrue contre la houe. »

Le social agit par impulsion et par sélection mais le mouvement fondamental du progrès technique est dialectique. Le social décide principalement de la rapidité de la réalisation quand les conditions dialectiques sont réunies.

Papin invente l'énergie de la vapeur au XVIIe siècle mais l'application sera pour la fin du XVIIIe. La pression démographique et la production du bois

14 Il y a bien d'autres cas de telles simultanéités :

— En 1673 dans son *Horologium oscillatorium* Huygens donnait l'expression exacte de la force centrifuge dans un mouvement circulaire, que Newton découvrit de son côté dans la recherche de l'énoncé de sa loi de gravitation universelle.

— Robert Hooke (1635-1703) découvrit en même temps qu'Huygens (1629-1695) l'isochronisme des petites oscillations d'un ressort spiral.

15 On pourrait rappeler aussi qu'Archimède n'inventa des machines de guerre que pressé par la nécessité de défendre Syracuse.

rendue insuffisante par la « déforestation » qui appelait un substitut fonctionnel (la production en grand des produits ferreux) stimuleront à ce moment la mise en œuvre d'une énergie nouvelle.

Mais avant tout un progrès exige un groupe social qui l'assume : un « groupe porteur ». Ce rôle fut joué ici par la bourgeoisie, classe sociale montante.

L'exigence logique, interne à la technique, est bien montrée, nous l'avons vu, par le déterminisme de l'outil (Leroi-Gourhan). L'ethnologue peut tirer de la forme d'une lame d'outil des prévisions sur celle du manche comme Cuvier reconstituait un squelette d'animal préhistorique grâce à la possession d'un seul os.

Ce déterminisme se traduit par une « tendance » à caractère inévitable, prévisible, rectiligne : « elle pousse le silex tenu à la main à acquérir un manche, le balot traîné sur deux perches à se munir de roues... ». « La roue entraîne l'apparition de la manivelle, de la courroie de transmission, de la démultiplication ». C'est ainsi qu'on a une tendance-fuseau et une tendance-herminette. Chaque instrument appartient à un « ensemble technique » : celui fondé sur la roue comprend le char, le tour à potier, le rouet, le tour à bois. Celui fondé sur la couture comprend des types de vêtements, la tente, le canot léger, le vase d'écorce. Les « ensembles techniques » d'une société forment un « groupe technique » cohérent. Exemple : *fuseau, roue et couture.*

Pendant longtemps la science pure (ou théorique) fut fort en avance sur la capacité de la technique à la traduire en applications. La révolution industrielle avec ses « géniaux artisans » et ses ingénieurs fit progresser considérablement la technique, mais les développements de la science au XIX^e^ siècle créèrent un nouveau décalage. De là cette politique de l'Etat et de l'industrie visant avant tout à favoriser la science appliquée. Il s'agit de traduire les théories en pouvoir sur les choses. Mais il y a un autre aspect : la dialectique de la science vers sa propre unité universelle. Ce mouvement se poursuit implacablement bien que contrarié par la dépendance financière de la science à l'égard des Etats au moment où elle est mobilisée au service de la défense. Quant au savant, serviteur de la vérité, jusqu'à quel point peut-il se soumettre au pouvoir politique ?

II Travail

Passons au constituant « travail » dans le système technique. Une discipline s'est spécialisée à l'étudier. Aux Etats-Unis on fait de la sociologie du travail une science appliquée (*industrial relations*). Citons pour l'Amérique, les noms de Elton Mayo, Wilbert Moore, Harbisson. Pour l'Europe, G. Friedmann. A l'Université de Bruxelles le professeur Arthur Doucy.

La technique agit sur le travail non seulement par les gestes, l'apprentissage et les connaissances que commande l'outil, mais encore en objectivant

la notion du temps chez le travailleur et en transformant les modes de division du travail.

Ayant déjà examiné le problème de la notion du temps[16], nous allons analyser les changements successifs de la division du travail.

Au stade primitif on traite complètement une matière depuis son extraction du milieu naturel jusqu'au produit fini. Le groupe familial accomplit successivement et collectivement toutes les opérations : la seule division du travail en vigueur est celle fonctionnellement dictée par le sexe et l'âge. On traite la laine de l'élevage du mouton jusqu'au foulage et à la teinture de l'étoffe (la teinture est cependant une invention assez tardive).

Plus moderne déjà est la modalité qui consiste à diviser le traitement d'une matière en deux séries d'opérations : la fabrication du demi-produit et la transformation de celui-ci en produit fini. Exemple : fabrication du fer ou du cuivre (fonderie), transformation en objets (forge).

Le stade suivant voit l'activité se diviser selon la spécialité des objets produits : le forgeron est remplacé par le cloutier, le maréchal-ferrant, l'armurier et le ferronnier.

Après la révolution industrielle le travail se divise non plus selon les objets produits mais selon les opérations à accomplir. Et l'on a le tourneur, le soudeur, l'ajusteur, le mécanicien.

Enfin ces opérations se parcellisent de plus en plus et se limitent à quelques gestes bien définis. A cette fin on utilise un outillage spécialement conçu. On a dès lors un outil et un homme hyperspécialisés. C'est ce qui se produit dans le travail « à la chaîne ». Demain l'automation modifiera encore la division du travail qui ne consistera plus qu'en surveillance, adaptation et réparation de sections des ensembles de production.

On voit que le processus a consisté jusqu'à présent à accroître la spécialisation. Mais au-delà d'un certain seuil celle-ci ne s'accompagne plus d'une qualification accrue. Bien au contraire, dès que l'on en arrive à la « parcellisation », cette qualification diminue. On crée le « manœuvre spécialisé ». Celui-ci chez Ford est préparé à faire sa tâche dans la chaîne en un temps record. Mais l'automation exigera en plus grand nombre de plus hautes qualifications et éliminera le manœuvre, spécialisé ou non.

Toute une littérature a dramatisé les méfaits de la déqualification : le travailleur perd sa dignité, souffre de la monotonie de son activité et est en proie à des névroses. En fait la psychologie du travail montre que certains hommes s'accommodent à merveille de ce genre de travail alors que d'autres subissent les affres décrites. D'ailleurs le « manœuvre spécialisé » remplace le manœuvre du passé, ouvrier abruti de fatigue, travaillant d'interminables journées dans la saleté et le bruit. D'autre part le nombre des techniciens ne cesse d'augmenter dans l'ensemble de la production. Au surplus les défauts du travail à la chaîne ou hypermécanisé ne sont pas sans antidotes. Cette modalité de travail

[16] Voir *Quatrième Partie, Théorie générale de l'action humaine. Chapitre III, L'approche par la psychologie sociale ou la société comme réalité psychosociale, II La perception.*

permet l'accroissement des loisirs (par jour, par semaine, par an, au cours de la vie : âge de début du travail et âge de la pension)[17].

On accroît l'intérêt du travail en mettant l'ensemble de la chaîne sous le regard des ouvriers tandis que l'on combat ses effets physiologiques par des interruptions consacrées à la gymnastique et à la récréation. On atteint d'excellents résultats en changeant périodiquement l'ouvrier de place et de tâche. La musique combat la monotonie. Des cours et des explications au sujet du processus de production éveillent l'intérêt pour le travail. La démocratie économique peut apporter une dignité et une responsabilité nouvelles[18]. Mais l'automation modifiera profondément ces perspectives.

III Organisation de l'entreprise

Cette composante du facteur technique revêt de plus en plus d'importance dans les économies modernes. Le cadre d'application du facteur technique est constitué par l'entreprise qui n'est autre chose qu'un groupe social ayant pour fonction la production de biens ou de services.

L'organisation de l'entreprise est conditionnée d'abord par son cadre juridique qu'il soit public ou privé, que l'entreprise soit gérée sous le régime de la propriété d'une personne ou d'une famille, sous le régime de la commandite, de l'anonymat, de la coopérative, de la fondation, d'un statut sans but lucratif ou d'un statut institutionnel de droit public et administratif (administration centrale, régie, institut paraétatique, association de pouvoirs publics ou d'économie mixte). On constate d'emblée que la structure de l'entreprise et notamment les sources et la répartition du pouvoir sont dépendantes du cadre juridique. Ce dernier influe donc sur les aspects techniques de la production.

L'entreprise, groupe social à fin très précise, peut être définie comme une structuration d'hommes ayant les compétences nécessaires à une production, en un système d'interdépendance efficace. Cette structuration comporte l'établissement d'une hiérarchie ordonnée par rapport aux sources juridiques du pouvoir et édifiée en fonction des compétences techniques et sociales. L'expression actuelle la plus évoluée de cette hiérarchie de l'entreprise, c'est l'« organigramme » qui classe *tous* les individus membres du groupe en les fixant à leur place de fonctions et d'autorité.

Durant la première phase du développement des techniques d'organisation de l'entreprise, l'accent fut mis sur les meilleures modalités du commandement :

[17] Cependant toute diminution du temps de travail n'est pas gain de loisirs : une partie du temps libéré peut être reprise par la durée des transports.

[18] André GORZ, dans son livre *Stratégie ouvrière et néocapitalisme*, Paris, Ed. du Seuil, 1964, souligne l'importance de cet aspect : « La reconquête de l'autonomie du travailleur au sein du processus productif est le point le plus important de la perspective syndicale, celui qui met en jeu la démocratie. » (p. 40). Et aussi : « Le problème est celui d'une construction démocratique spécifique de la condition ouvrière, de la conquête de l'autodétermination par les travailleurs de leur avenir et de leur présent... » (p. 41).

conditions structurelles (un seul chef ne peut, à un échelon déterminé, avoir autorité que sur un nombre limité d'individus car il doit pouvoir élaborer ses ordres, les communiquer avec les directives nécessaires et contrôler l'exécution), conditions psychologiques de prestige et de rayonnement du chef, modes de stimulations et de sanctions, répartition de l'autorité entre les divers niveaux et entre les chefs d'un même niveau, usage de la collégialité de consultation ou de décision. Bien sûr la division du travail en vue du rendement maximal était une préoccupation majeure dans ce cadre de préoccupations. Ce dernier point fut l'orientation essentielle aux Etats-Unis avec le taylorisme, tandis qu'en Europe les conceptions de Fayol prédominaient[19]. Ce courant, toujours très actuel, débouche dans la discipline du « scientific management » qui utilise notamment les techniques du planning, de la recherche opérationnelle, de l'information et de la communication ainsi que de l'enregistrement comptable. Ce dernier revêt une importance capitale car il apporte tous les moyens de contrôle des structures et de leur fonctionnement en identifiant d'une manière quantitative, en matières, heures et unités monétaires, tous les « actes » de l'entreprise. De même les meilleurs chefs travaillant dans la meilleure structure possible de hiérarchie doivent, sous peine d'échec, disposer d'une organisation opérationnellement et psychologiquement efficace de l'information et de la communication. Nous sommes ici à l'articulation même des techniques sociales avec les techniques matérielles.

Mais parallèlement aux techniques de la « direction scientifique » de l'entreprise s'était développée, aux Etats-Unis d'abord et ensuite en Europe, l'école des « relations humaines » dont les deux grands promoteurs classiques furent Elton Mayo et Kurt Lewin. Ici l'accent est mis sur la dépendance de la productivité à l'égard des facteurs psychologiques : l'homme « non engagé » spontanément ou par adhésion personnelle ne peut être un facteur vraiment positif dans l'entreprise[20]. Au surplus le « scientific management » fondant tout sur la rationalité ignorait que, à côté de l'organisation formelle, se forge dans tout groupe humain une organisation de réseaux de relations *non formelles* et que, à côté du prestige et du pouvoir des chefs en titre, se développent des centres d'autorité réelle bien que non « officielle », qui multiplient, démultiplient, transforment ou amortissent, enrichissent ou appauvrissent les décisions. A leurs débuts les techniques relatives aux « relations humaines » subirent le reproche justifié de constituer des procédés de conditionnement de l'homme à l'entreprise considérée comme un « donné ». A présent cette sociologie a acquis une dimension critique et une indépendance de pensée, qui la conduisent à mettre en question des principes fondamentaux de l'entreprise capitaliste moderne et notamment sa finalité — le profit — et son principe d'autorité absolue du pouvoir suprême. C'est en partie de cette école que dérive l'idéologie du « néo-capitalisme » et la tendance à « démocratiser » l'entreprise tout en lui donnant une finalité sociale au niveau global (servir les besoins de l'homme moyen) et

[19] Voir en dernier lieu : Henri FAYOL, *Administration industrielle et générale*, Paris, Dunod, 1956.

[20] C'est ici qu'entrent en jeu les modalités de l'intégration de l'homme, en rapport avec les moyens d'exercice du pouvoir. Voir ci-après, à la page suivante, la note 21.

au niveau de l'entreprise même (donner de l'emploi dans les meilleures conditions de rémunération, de sécurité et de travail). L'orientation de ces tendances nouvelles a renversé la finalité du taylorisme : il ne s'agit plus désormais d'adapter, de conditionner l'homme à la machine et à son rythme le plus rapide possible, mais d'adapter la machine à l'homme, à sa physiologie et à sa psychologie. La psychotechnique, tout en héritant les acquis relatifs à la « mesure » du travail, prend la place du « taylorisme » ... D'ailleurs on s'aperçoit que la productivité à long terme est mieux servie par l'attitude psychotechnique. Il reste que de nombreuses entreprises utilisent le style nouveau des relations humaines à des fins traditionnelles et couvrent leur taylorisme réel, des apparences de la psychotechnique. Il faut consulter le personnel ? On le fait dans des formes égalitaires et démocratiques, mais en usant de procédés de conditionnement et de pression latente, tels que la consultation aboutisse à faire avaliser des décisions en réalité déjà prises.

La composante de l'organisation de l'entreprise dans le facteur technique pourra être objectivement analysée en recourant aux critères de la typologie « moyens d'exercice du pouvoir » — « modes d'intégration », qui constitue un instrument très révélateur[21].

IV Normalisation

La normalisation se caractérise par l'interchangeabilité aussi parfaite que possible du maximum d'objets et de pièces constituantes des objets dont use l'homme pour travailler et pour vivre. Le résultat de la normalisation c'est la réduction du nombre de formes et de caractéristiques que peuvent revêtir les pièces et les objets ayant la même fonction. Chaque pièce et objet obéit à des normes conventionnellement respectées par les producteurs.

Les avantages de la normalisation sont évidents :

— l'étude des normes fait adopter des pièces et des objets qui répondent mieux à leur destination que si leur production était laissée aux hasards d'initiatives individuelles comprenant une bonne part de routine et d'empirisme;

— la production d'un nombre de types restreint permet la grande série et l'abaissement du prix de revient; elle facilite l'effort esthétique (« industrial design »);

— l'usage généralisé d'objets, de pièces, de matériaux, d'outils normalisés supprime un grand nombre d'opérations d'adaptation et d'ajustement qui alourdissent inutilement les prix;

— les transactions commerciales et les adjudications (cahiers des charges) sont simplifiées car il suffit d'indiquer la norme souhaitée au lieu de décrire ce

[21] Voir *Troisième Partie, Les formations sociales générales. Chapitre II, Le groupe social, IV Typologie des groupes sociaux, H. Typologie « moyens d'exercice du pouvoir » — « modes d'intégration ».*

qui est désiré et qui devrait être produit spécialement d'une manière coûteuse et avec des délais;

— les commerçants de gros et de détail peuvent, tout en ayant en magasin tous les produits normalisés qui font l'objet de leur activité, limiter les sommes investies en stocks et répondre immédiatement à toute commande (que les distributeurs soient des organismes répartiteurs non commerciaux — par exemple l'armée — ne diminue en rien les avantages de la normalisation);

— les particuliers obtiennent partout et facilement des pièces de rechange.

On remarquera que ces avantages sont cumulatifs; ils exercent une influence généralisée d'abaissement du « prix de revient » de la production et contribuent à l'élévation du niveau de vie.

Exemples de normalisation :

— toute fiche électrique doit s'adapter immédiatement à toute prise de courant;

— les formats de briques à bâtir étaient encore après la guerre au nombre d'une trentaine en Belgique; la normalisation a permis de les réduire à 7.

La construction de bâtiments constitue un champ encore largement ouvert à la normalisation. Si *tout* ce qui entre dans l'édification de maisons ou de bâtiments était normalisé en s'intégrant dans les « modules » respectés par les plans (normalisation des plans), ces modules étant calculés de telle manière qu'ils soient des multiples ou des fractions exactes les uns des autres, la baisse du coût des immeubles serait d'une ampleur inattendue. Aujourd'hui en effet la normalisation y est loin d'être complète. Et on ne risquerait pas la monotonie car dans le cadre du « jeu de construction » normalisé et bien entendu des prescriptions nécessaires de l'urbanisme, l'imagination pourrait se donner libre cours. Veut-on des portes larges ? Elles seront un multiple de la porte simple... Et ainsi de suite. Il en résultera cependant, dans une grande diversité, une harmonie des ensembles et des proportions produite grâce au « système numérique » unique qui aura présidé aux conceptions.

La normalisation est en principe indépendante des progrès de la technique industrielle. On peut supposer une technique très développée avec une normalisation généralement moins poussée. C'était le cas de la France de l'entre-deux-guerres qui concevait en tous domaines des prototypes remarquables mais dont la production même était déficiente quantitativement. D'une manière générale les deux modes de progrès sont cependant concomitants. Il n'en est pas moins vrai que la normalisation est avant tout une *technique sociale* faite d'organisation, de convention, de pouvoir institutionnel et de persuasion.

Des forces résistent à la normalisation pour les motifs suivants :

— l'intérêt de ceux qui contrôlent le marché d'un type de produit non normalisé; la situation nouvelle leur fait peur (attachement aux positions acquises);

— l'intérêt à amortir des outillages qui deviendraient périmés en cas de normalisation de la production;

— l'intérêt que constituent les monopoles de renouvellement, d'entretien et de réparation d'objets dont on est seul à produire un type déterminé;

— le désir de différenciation et de « distinction » des consommateurs : les plus riches sont les moins disposés à l'achat de produits normalisés; dès lors, une répartition homogène du revenu national est favorable aux progrès de la normalisation; le « grand public », à l'opposé des consommateurs les plus riches, trouve sécurité dans la normalisation des produits.

Les avantages généraux et les profits dus à la production normalisée sont tels que celle-ci l'emporte de proche en proche implacablement et extirpe de plus en plus la mentalité « artisanale » de l'industrie.

Quelles sont les origines du mouvement de normalisation ? Indubitablement l'organisation militaire.

L'art militaire postule en effet la connaissance exacte des moyens d'une unité (vitesse de déplacement, force de choc, armement.). Comment sans cela agencer les mouvements d'une armée de manière à assurer sur un ou plusieurs points choisis, la supériorité de force ? Or en cela précisément réside tout l'art militaire.

Il est donc nécessaire que les unités soient strictement standardisées. La phalange grecque répond déjà à cette nécessité mais la perfection sera atteinte par la légion romaine.

L'armement, l'équipement et l'entraînement des hommes doivent être normalisés. Mais l'armée, par les problèmes de production qu'elle pose et dans les termes où elle les pose, est génératrice d'industrie au sens moderne du mot. Les besoins des armées entraînent la création de grandes manufactures faisant porter leurs efforts sur la production la plus avantageuse possible de séries d'objets identiques.

Aristophane parle déjà des « munitionnaires ». A l'époque moderne les besoins de l'artillerie sont à la base de développements industriels qui conduiront à l'industrie lourde contemporaine. Colbert déjà avait fait des efforts pour normaliser la production des mousquets. Au XVIII[e] siècle Leblanc y réussit mieux. Mais c'est l'Américain Eli Whitney qui vers 1800 fera de grandes expériences de normalisation : production de fusils pour l'armée américaine; meunerie; invention de la « Cotton gin » (1797) qui normalise la préparation du coton et explique le développement cotonnier des Etats du Sud ainsi que l'importation massive d'esclaves[22]. Eli Whitney a marqué l'esprit américain en lui donnant le sens de la normalisation, stimulé par le manque de main-d'œuvre et par le coût élevé de celle-ci. La normalisation sera l'un des facteurs les plus déterminants de la supériorité industrielle des Etats-Unis.

Historiquement la guerre de 1914-18 a déclenché l'expansion de l'action normalisatrice en Europe. C'est l'Allemagne, encerclée économiquement, qui a poussé les choses le plus loin dans un esprit remarquablement systématique sous la direction de son *Normalienausschuss*. Cette action explique en partie sa longue résistance.

[22] L'invention d'une machine à éplucher le coton par les frères Rust rendra l'esclave inutile au moment même où la guerre de Sécession tendra à le supprimer.

La phase de « parcellisation » dans la division du travail va fonctionnellement de pair avec la normalisation industrielle. Celle-ci suppose, pour être généralisée la production de pièces pratiquement identiques, laquelle serait extrêmement difficile à réaliser à la main mais constitue un résultat fatal de la mécanisation (exemple de l'emboutissage). Haute mécanisation, parcellisation et normalisation constituent un « groupe technique » au sens de Leroi-Gourhan[22bis].

V Prévision et planification

L'idée de prévision est inhérente à la production des biens et des services. Celle-ci implique en effet une projection dans l'avenir, fondée sur une estimation des besoins du consommateur mise en regard des moyens mobilisables pour la production, compte tenu du prix (aspect capitaliste) ou de la priorité (aspect socialiste). Cette prévision fut longtemps empirique. Aujourd'hui elle devient de plus en plus consciente et systématique.

C'est aujourd'hui une technique : le *planning*. Celui-ci est de plus en plus utilisé par les entreprises modernes, par les laboratoires et par les instituts de recherches, par les administrations publiques et privées. On tend à agir désormais selon des « plans ». Ceux-ci sont périodiquement revus et adaptés. La recherche opérationnelle et les données précises de plans comptables sont des éléments primordiaux du planning.

La seule question de principe qui se pose encore aujourd'hui est celle de l'application de la technique du planning à l'économie nationale dans son ensemble. Il s'agit alors de « planification »[23]. La décision de l'appliquer et ensuite les choix relatifs à son contenu relèvent de la politique.

On ne peut s'empêcher de penser que la prévision consciente et organisée constitue *toujours* une amélioration de l'action humaine, que celle-ci soit plus ou moins collective. Si l'adoption de la planification n'est pas générale au niveau global c'est que l'entreprise privée veut conserver son libre arbitre total. Ainsi le vieux conflit du libéralisme et du socialisme a simplement changé d'objet.

La planification d'ailleurs peut être « intégrale » (Russie soviétique) ou simplement « indicative » (plan Monnet). Entre les deux existent de nombreux degrés dans la planification qui est alors qualifiée de « souple » : elle est plus ou moins concertée par les parties en cause (patrons, chefs syndicaux, grands commis du secteur public) et elle dispose de plus ou moins de moyens de « persuasion ». John Friedmann[24] dans un remarquable article écrit : « Au-

[22bis] Voir *Sixième Partie, La médiation technique, Chapitre II, Analyse du facteur technique. I Science et technologie.*

[23] Voir à ce sujet *Les problèmes de la planification,* Bruxelles, Institut de Sociologie, 1963, colloque des 25-26-27 janvier 1962. Voir notre communication pp. 117 à 133.

[24] *Revue internationale des Sciences Sociales,* 1959, vol. XI, n° consacré spécialement à la Planification. Ne pas confondre « John » Friedmann avec « Georges » Friedmann.

jourd'hui que nous sommes mieux informés de la nature de la planification, nous reconnaissons que certaines de ses formes existent dans toute société moderne. Nous en sommes même venus à la considérer comme inhérente à la notion même de la société, comme indispensable au maintien de rapports sociaux. Cette évolution de nos idées nous a permis d'envisager la planification sans passion et de l'analyser de façon précise, la définissant comme une activité grâce à laquelle l'homme vivant en société s'efforce de se dominer et de façonner délibérément son avenir collectif grâce au pouvoir de sa raison. »

» La planification est seulement une certaine façon d'adopter des décisions et des mesures visant au bien-être d'une société en voie d'évolution rapide. En tant qu'organe collectivement représentatif d'une société moderne, tout gouvernement doit prendre chaque jour des décisions innombrables et extraordinairement complexes. Par la planification on s'efforce de donner à ces décisions un caractère plus rationnel en tenant compte de l'avenir, des ressources disponibles, des réalités présentes et des éventualités ultérieures, etc... Contrairement à une erreur courante, la planification n'est — répétons-le inlassablement — ni une solution particulière, ni une formule toute faite qu'il n'y aurait plus qu'à appliquer. Elle n'implique ni enrégimentement, ni industrialisation, ni collectivisation. C'est une forme de pensée, une façon d'aborder les problèmes sociaux avec l'instrument de la raison, afin de permettre à la société d'orienter son développement ultérieur de manière à assurer à tout moment le bien social maximum.

» Les principaux éléments de la planification sont au nombre de deux : la prévision et la raison. En exerçant l'une et l'autre, on met l'avenir en rapport avec le présent : l'avenir s'impose alors au présent comme un appel impérieux à l'action. Au cours du processus de planification, le bien social se précise, quoique sa nature exacte puisse évoluer avec les situations.

» La planification est essentiellement *expérimentale.* »

L'homme est ainsi fait qu'il associe son action présente à la représentation de l'avenir. Pour l'économie du marché la prévision est faite d'extrapolations du présent dans le futur : la production de tel produit ayant telle tendance cette année, on peut prévoir, en tenant compte de l'évolution actuelle des facteurs déterminants, ce qu'elle sera l'an prochain. Cette prévision faite, les réactions sont individuelles en accentuation ou en opposition. Pour la tendance planiste la prévision est conçue comme une projection du futur dans le présent : c'est l'objectif que l'on veut et que l'on peut atteindre dans le futur en agençant les moyens dont on dispose aujourd'hui; le présent est donc bien aménagé en fonction d'une représentation future[25]. La prévision faite, les réactions sont conçues comme collectives. *Une telle prévision est un plan*[26] Le futur est rendu plus réel, plus concret : la planification accroît la dimension du présent car on y vit déjà dans le futur. Ce besoin de connaître, de penser et de saisir anticipativement l'avenir devient aujourd'hui d'autant plus aigu que l'accélération objective du changement crée une incertitude accrue du lende-

[25] Voir *Première Partie, Chapitre IV, Causalité et théorie, V L'aspect historique des faits sociaux.*

main. De manière telle que non seulement la planification est ressentie comme une nécessité de contrôle du futur, mais que l'étude de l'avenir tend à devenir une discipline des sciences sociales. L'académie des sciences des Etats-Unis a créé une commission de l'an 2000, tandis qu'en Grande-Bretagne le Social Science Research Council, récemment institué, a chargé un comité spécial de prospecter les trente prochaines années. L'un des premiers signes de cette orientation d'esprit fut la fondation du Groupe et de la Revue *Prospective* par le regretté philosophe-administrateur français, Gaston Berger.

Le mouvement irréversible par lequel plus de conscience et plus de technique imprègnent progressivement l'action humaine, quel qu'en soit l'objet, rappelle la prédiction de Cournot : l'humanité va vers une période « posthistorique » où « la statistique remplacera l'histoire ». Si l'on entend par là que l'histoire deviendra plus collective qu'anecdotique et concernera l'évolution globale des sociétés et non pas seulement leur aspect politique, on peut souscrire à l'idée. Mais l'histoire, en tant qu'expression des rivalités internes et externes entre groupes humains, ne s'arrêtera jamais : ceci ne veut pas dire que ces rivalités doivent rester violentes et désordonnées[27]...

La planification est une illustration de l'aphorisme d'Auguste Comte : « Science, d'où prévoyance; prévoyance, d'où action. » (1re leçon de *Philosophie positive*).

[26] Le vocabulaire traduit l'évolution vers l'économie planifiée : là où l'on parlait de « rendement », on parle aujourd'hui de « productivité », là où l'on usait de mots comme « prospérité », l'on emploie le terme « croissance ».

[27] Voir *Deuxième Partie, Chapitre VI, Approche dialectique.*

CHAPITRE III

Le concept de « progrès technique »[28]

La définition du facteur technique selon l'approche sociologique permet d'écarter une longue discussion au sujet du progrès technique. La signification du concept de « progrès » est claire par référence à ce cadre. Nous pourrons en donner la définition suivante.

Le progrès technique consiste, pour une unité de production déterminée (entreprise, branche d'activité ou économie nationale), en une production de biens et de services plus élevée en diversification, en qualité et/ou en rendement (par épargne d'énergie, de matières premières et/ou de travail), à un moment donné par rapport à un moment passé, pour une même quantité produite.

Cette définition appelle quelques commentaires :

I Progrès technique et développement technique

Le progrès technique est caractérisé soit par l'innovation de produits (biens ou services) — « diversification » —, soit par une plus grande efficacité du facteur technique dans la production d'une quantité donnée. Cette plus grande efficacité peut se traduire par une plus haute qualité des unités produites en nombre inchangé et/ou par une épargne des moyens mis en œuvre pour une même quantité produite. Bien sûr dans ces conditions les moyens restant globalement les mêmes cette dernière quantité augmentera dans la réalité, puisque le progrès technique eût permis de produire la quantité antérieure avec de moindres moyens. Si l'on insiste ici sur la condition de la quantité inchangée d'unités produites, c'est pour éviter la confusion du *progrès technique* (par élévation de l'efficacité) avec le *développement technique* dont il sera question plus loin : on peut en effet *développer* techniquement la production en multipliant des outillages existants et/ou des unités de production, avec les mêmes méthodes de gestion et d'organisation, *sans aucun changement technique*. La production est ainsi accrue sans modification ni dans la diversification des produits, ni dans leur qualité, ni dans la productivité des moyens. La réponse aux besoins sera ainsi améliorée *en quantité :* le progrès sera économique et peut-

[28] Nous reprendrons encore ici des parties de notre « contribution auxiliaire » à l'*Etude internationale sur les tendances principales de la recherche dans les sciences de l'homme* organisée par l'UNESCO.

être aussi social, mais ici à la condition que la répartition des produits touche plus de consommateurs qu'antérieurement ou réponde plus complètement à des besoins de consommateurs anciens, jusque-là partiellement rencontrés. Le développement technique ne postule donc en soi aucun progrès technique mais seulement l'accroissement des investissements nets. Pour distinguer le progrès technique pur et en montrer l'existence propre, il est donc nécessaire de poser l'hypothèse de la quantité inchangée de la production considérée.

II Processus d'application du facteur technique en vue du progrès

Le progrès technique est réalisé par divers processus d'application du facteur technique, qui mettent l'accent sur l'une des composantes de celui-ci :

— la mise en application d'une *invention*;

— une *rationalisation* (perfectionnement d'un procédé connu et donc augmentation de son rendement ou/et élévation de la qualité);

— une *normalisation* ou *standardisation* (convention assurant l'interchangeabilité parfaite d'objets, de pièces ou d'éléments dans la production et dans l'usage des produits; cette interchangeabilité peut consister en la réduction du nombre de types produits au minimum de variétés exigibles pour le meilleur usage);

— une *réorganisation du travail* (division du travail compte tenu d'une rationalisation éventuelle de l'outillage);

— un *planning* ou une *planification* (prévision systématique des développements futurs pour une durée déterminée, compte tenu de toutes les données disponibles relatives aux facteurs intervenant dans le choix 1° des produits à fabriquer, 2° du volume de leur production, 3° de leur prix et de leur conditionnement; parmi les facteurs en cause il faut tenir compte particulièrement du coût de tous les éléments relatifs à la production et des fluctuations à prévoir pour la demande.

Si l'on veut voir les choses de plus près il y a deux opérations logiques en jeu pour réaliser un progrès technique :

— l'*innovation* ou création d'une nouveauté *réelle*,

— la *rationalisation* ou perfectionnement de ce qui est connu, par un agencement tendant à plus de rapidité et à plus de précision.

En fait et en dernière analyse il s'agit toujours d'opérations intellectuelles portant sur le « stock de connaissances » scientifiques et techniques, pour en tirer toute potentialité de nouveauté ou pour en élever l'efficacité. Le progrès technique c'est finalement le « *stock de connaissances défini d'une manière prospective* ».

III Progrès technique et « entrepreneur »

Le responsable d'une unité de production c'est l'« entrepreneur » individuel ou collectif : les hommes qui conçoivent effectivement les décisions et sont institutionnellement en mesure d'en assurer la traduction dans les faits. Pour les économies capitalistes : le président du Conseil d'administration, l'administrateur délégué et avec des titres divers un très petit nombre d'administrateurs réellement « actifs », le directeur général et le « staff » de direction ainsi que dans certains cas le patron propriétaire. Le même type d'homme, dans un cadre structurel et culturel différent, existe dans les économies socialistes : les chefs planificateurs, les chefs de « trusts » et de « combinats », les « commissaires » à la production, les hauts « staffs » techniques.

Le progrès technique d'une entreprise, d'une branche de production ou d'une économie nationale, dépend en grande partie (condition nécessaire mais non suffisante) de la capacité des « entrepreneurs » à réaliser les deux opérations intellectuelles décrites *in fine* en *II*. Préalablement cette « élite » doit en avoir la ferme volonté, définir précisément en cela sa mission, en un mot considérer la valeur du « progrès » comme une composante essentielle et omniprésente de son système de valeurs. En conséquence le respect de la tradition, la sagesse consistant en souci primordial de la prudence, l'orthodoxie dans le domaine de la connaissance et du raisonnement, la recherche de l'approbation grâce à des attitudes et des comportements conformistes sont autant de valeurs à rejeter par l'« entrepreneur » contemporain. Or cela n'est sociologiquement possible que si l'entrepreneur comme catégorie sociale constitue un stéréotype qui ait conscience et orgueil de ses caractères propres et soit au moins accepté par la société globale. En gros ces conditions ont été réalisées progressivement en Occident depuis le XVI^e siècle. C'est Schumpeter qui a caractérisé l'« entrepreneur» des sociétés industrielles modernes comme l'homme réalisant des « innovations » qui consistent en l'application de nouveaux procédés de fabrication. Pour Jean-Baptiste Say l'entrepreneur devait avoir les qualités qui lui permettent d'adapter sans cesse sa production à la forme que prend une demande commandée par la « loi des débouchés ». On voit combien la fonction a évolué : la responsabilité en est devenue, d'une part, plus directement technique, d'autre part plus fondée sur l'initiative que sur des réponses à des stimuli. En dernier lieu Kalecki a repris, dans sa théorie de la dynamique économique[29], la fonction d'innovation qu'il définit par le concept d'« invention nouvelle ». Au contraire « les innovations au sens d'ajustements graduels de l'équipement à l'état courant de la technologie sont supposées faire partie intégrante de l'investissement « ordinaire » déterminé par les facteurs « normaux » décrits plus haut[30] ».

[29] Voir la traduction d'après la 2^e édition anglaise dans Coll. *Techniques économiques modernes*, tome 18, Série analyse économique 5, Paris 1966, 158 pages.

[30] Ces facteurs « normaux » agissent, conformément à la théorie de Kalecki, sur le *développement* économique.

« *Les inventions*[31] *transforment un système statique en un système sujet à une tendance ascendante*[32]. » Ainsi l'invention nouvelle est le facteur-clé de la tendance économique. Ce facteur est sociologiquement dépendant du type social défini ci-avant. Tout ceci constitue une application des concepts de l'« exceptionnel » et de l'« innovation » dans leur relation avec la définition du « fait social »[33].

IV Relativité du progrès technique

Le progrès technique est une notion relative à une unité économique déterminée. Etendre l'application d'une technique déjà généralement utilisée dans l'unité en cause ne constitue pas un progrès mais y introduire une technique inusitée et répondant mieux aux besoins par une réponse nouvelle, par une plus haute qualité ou une plus grande efficacité, constitue un progrès, même si cette technique est communément d'usage dans une autre unité économique. Quand les Indiens Navahos ont adopté la roue — exemple classique de l'ethnologie —, c'était pour eux un progrès technique bien que l'emploi de celle-ci fût séculairement vulgarisé dans la société à laquelle elle était empruntée. Qu'une industrie sidérurgique européenne adopte après la dernière guerre le laminoir continu, alors qu'avant elle usait de laminoirs recourant au travail d'ouvriers lamineurs, constituait un grand progrès technique, mais, pour l'industrie américaine ce procédé représentait déjà le niveau technique normal. *Le progrès technique se définit, en conséquence, par rapport à l'unité économique où il s'introduit.*

V Résistances socioculturelles au progrès technique

La diffusion du progrès technique rencontre un certain type de résistances socioculturelles, *qui sont — nous le verrons — les mêmes que les obstacles au développement économique.* Ici la distinction est pratiquement impossible, c'est le point d'application seul qui diffère.

L'abondance de la littérature sociologique relative à ces résistances, à ces obstacles nous permet de renvoyer le lecteur à celle-ci[34]. Qu'il suffise d'en énumérer ici les aspects principaux :

31 Dans le sens d'« inventions nouvelles ».

32 KALECKI, *op. cit.*, p. 132.

33 Voir *Première Partie, Définition et objet de la sociologie. Chapitre I. L'objet : le fait social, III Le relationnel est moyen* et *V le relationnel correspond à une contrainte.*

34 Les typologies du sous-développement donnent, en somme, chez tous les auteurs, une image des résistances dont nous faisons ici état. Voir surtout Guy CAIRE, « Esquisse d'un état des travaux en matière de développement » (bibliographie commentée comportant 145 articles sans compter les ouvrages de référence), dans Jacques AUSTRUY, *Le scandale du sous-développement,* Paris, Ed. Marcel Rivière et Cie, 4e trim. 1964.

— Structures sociales rigides où les rôles et les statuts sont « hérités », où la mobilité sociale est faible et le jeu de la sélection presque nul.

— Estime pour l'exploitation domaniale et mésestime pour le commerce et le travail manuel, mésestime qui enveloppe bientôt les fonctions techniques : être avocat ou littérateur est mieux qu'être ingénieur ou physicien.

— Esprit communautaire l'emportant sur l'esprit sociétaire.

— Analphabétisme généralisé; force de la tradition dans tous les domaines; mentalité « passéiste »; type irrationnel magico-religieux.

— Intégration globale de la société incomplètement réalisée : les hommes ne se sentent pas liés à la société globale; leur société est de caractère régional ou local : elle seule est « présente » et engage l'individu.

— Inégalité des revenus qui favorise la thésaurisation, les dépenses ostentatoires et l'investissement agraire chez les riches et ne laisse aucune possibilité d'épargne chez les pauvres qui consacrent toute aubaine à la spéculation des jeux de hasard.

De telles résistances existent dans *toutes* les sociétés *même les plus avancées.* C'est leur intensité qui compte : elles dominent encore chez beaucoup de peuples sous-développés.

VI La mesure du progrès technique

Pour déterminer si telle usine a atteint un niveau inférieur, égal ou supérieur — et de combien —, au point de vue technique, à telle autre usine fabriquant le même produit, pour déterminer si telle usine a atteint à un moment donné un niveau techniquement inférieur, égal ou supérieur — et de combien — à celui d'un moment passé, pris comme terme de référence, pour déterminer si telle économie nationale est techniquement inférieure, égale ou supérieure à telle autre économie nationale ou si elle a progressé — et de combien — par rapport à une année de référence, il serait nécessaire de pouvoir *mesurer le progrès technique.*

A cet égard on considère généralement que cette mesure, c'est la *productivité.*

LA PRODUCTIVITÉ.

« La productivité c'est la production par heure de travail total, direct et indirect[35]. »

Cette définition résout un problème difficile. En effet en première approche on doit bien faire une distinction entre la productivité exprimée par un rendement en nature et la productivité exprimée par un rendement du travail. Par

35 *Terminologie de la productivité,* O.E.C.E., Paris, 1952.

exemple le nombre de kilogrammes de charbon nécessaires pour produire un kilowatt-heure ou le nombre de litres d'essence nécessaires pour déplacer une automobile sur une certaine distance expriment une productivité en nature. A l'inverse le nombre d'heures de travail nécessaires, dans une unité de production déterminée, pour produire un certain nombre d'objets — ou de services —, exprime la productivité du travail.

La distinction entre les deux formes de productivité a conduit Alfred Sauvy à distinguer les progrès processifs et les progrès récessifs ou, si l'on veut, « utiles » et « nuisibles ». Par exemple accroître de peu l'efficience d'un moteur (soit la vitesse d'une automobile) au prix d'un accroissement considérable de la consommation de carburant est un progrès incontestable mais récessif. Au contraire, épargner une matière rare au prix d'un nombre beaucoup plus élevé d'heures de travail constitue un progrès processif.

La définition de l'O.E.C.E. nous paraît pouvoir confondre en un seul concept les deux modes de productivité. En effet si la consommation de charbon au kilowatt-heure peut être abaissée c'est par le recours à un équipement qui a entraîné un accroissement des investissements au kilowatt installé : la différence entre l'équipement nouveau et l'équipement ancien, c'est le nombre d'heures de travail, à divers niveaux de qualification, que la production du nouvel équipement a coûté en plus. Pour qu'il y ait gain réel de productivité, il faut que l'économie en combustible faite pendant la durée d'utilisation du nouvel équipement représente une production de ce combustible coûtant plus en travail humain — direct et indirect — que la majoration du coût de l'équipement de la centrale électrique, compte tenu bien sûr de la différence de charge d'amortissement. En fait le progrès de productivité en nature se mesure au travail humain finalement épargné : cette approche résout donc l'opposition entre progrès processif et progrès récessif, le deuxième n'étant qu'un progrès apparent cachant, en réalité, une régression technique, une erreur de calcul.

Bien sûr ce raisonnement n'est valable qu'économiquement, car des considérations d'autarcie, de défense nationale ou des considérations sociales conduisant au protectionnisme, peuvent faire préférer l'épargne de certaines énergies ou matières à celle du travail humain[36]. Mais il faut savoir que, dans ce cas, il s'agit, en vertu de certains jugements de valeur, d'accepter une régression technique avec sa conséquence économique : une perte de travail qui pourrait être consacré à répondre à d'autres besoins.

Jean Fourastié dans son *Grand espoir du* XX^e *siècle*[37] à étudié en détail, d'une manière remarquable, tout ce problème de la mesure du rendement du travail, qui est l'expression de la productivité[38].

[36] Des désirs de consommation ostentatoire peuvent amener un homme très riche à acheter une automobile un peu plus rapide que les meilleures mises normalement sur le marché, au prix d'une consommation fortement accrue de carburant. Ce choix coûte en « travail humain » et est confusément jugé par le sens commun comme antisocial.

[37] Paris, P.U.F., 1950.

[38] Voir pp. 16 à 23.

Dans le cadre de la définition de l'O.E.C.E., il aboutit à la formule suivante :

$$\text{Rendement du travail} = \frac{\text{Volume physique de la production}}{\text{nombre d'heures de travail direct et indirect}}$$

Mais prise ainsi la mesure de la productivité est soumise à des conditions rigoureuses qu'il est très difficile de réaliser en fait :

— elle est seulement valable
  — soit pour une production homogène *dans le temps,* en vue de la comparaison *à deux moments différents* de la productivité *d'une même unité* de production;
  — soit pour une production homogène *dans l'espace,* en vue de la comparaison *au même moment* de la productivité de *deux ou plusieurs unités* de production;

— le calcul du travail indirect implique, dans chaque cas, une multiplication des données à posséder ou à établir : sera-ce seulement possible, si l'une des unités productrices intervenant d'une manière significative dans le calcul de ce travail indirect n'a pas une production homogène ?

— les mesures de productivité comptées en unités différentes ne seront pas comparables entre elles et les données de productivité ne pourront pas donner lieu soit à addition, soit à combinaison, pour mesurer la productivité de secteurs économiques plus larges, voire d'économies nationales; traduire les unités en valeurs monétaires comme unités de mesure communes conduit à de graves difficultés (conformité du prix à la valeur-travail, fluctuation de la valeur de la monnaie, validité des taux de change en valeur-travail, etc...).

— au surplus les évaluations de la production dès qu'il s'agit des grandes branches industrielles ou d'économies nationales, ne sont appréhendables que par la méthode des « indices » de production (à cause de l'absence de la condition d'homogénéité); mais Jacqueline et Jean Fourastié dans une remarquable « contribution auxiliaire » à l'*Etude internationale sur les tendances principales de la recherche dans les sciences de l'homme,* consacrée à « La mesure du progrès économiques »[39], ont formulé des critiques très instructives à ce sujet; notamment la critique des « indices de production » même établis sur la base de « prix constants », montre combien ceux-ci sont chargés d'erreurs et impliquent d'inacceptables anomalies.

Néanmoins les données élaborées spécialement par les offices nationaux de productivité peuvent fournir des indications utiles encore que trop limitées et alors exactes, ou générales, et alors trop approximatives.

LA PRODUCTIVITÉ GLOBALE.

Naturellement pour comparer la productivité des économies nationales on pourrait songer à un *indice global :* le quotient du produit national brut par

[39] UNESCO/SS/3.244.1/h/29, Paris le 16 mai 1966.

le nombre de personnes constituant la population active. On connaîtrait ainsi la productivité moyenne par personne au travail. Nous laissons aux macro-économistes et aux économétriciens le soin de souligner les difficultés d'établissement et le degré d'approximation du numérateur, surtout pour les pays où les administrations sont moins efficaces et les statistiques moins bien élaborées scientifiquement. Quant au dénominateur il n'offre pas moins de difficultés : par exemple la main-d'œuvre agricole inclut-elle ou non les femmes et les enfants des agriculteurs ? Et que dire, pour les économies en voie de développement, des personnes s'adonnant à temps partiel ou indéterminé à de « petits métiers » qui ne peuvent être interprétés que comme du chômage latent ? Mais la méthode nous paraît convenable en ce qui concerne les pays de l'O.C.D.E. pour lesquels il a été procédé à une réelle homogénéisation des méthodes et des définitions relatives à la *Comptabilité Nationale* et aux grandes données statistiques de base.

A ce point de l'exposé, l'on pourrait songer à une autre approche de caractère qualitatif en ce qui concerne les comparaisons entre économies nationales. Nous ne pouvons cependant envisager ici ni de l'élaborer, ni de fournir des données comme premier test. Il s'agit simplement de poser une hypothèse et de la soumettre à la réflexion.

Ne pourrait-on, en vue d'estimer le niveau du progrès technique, user de corrélations significatives entre ce progrès et d'autres données des sociétés globales considérées ?

LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.

Nous proposons à cet égard d'examiner ce que donnerait le classement des pays selon le développement de leur recherche scientifique publique et privée. Ce classement ne fournirait-il pas, en fait, un indicateur de leur capacité de progrès technique ? Pourraient intervenir ici les budgets de la recherche et le nombre des chercheurs qualifiés, en sciences physiques, chimiques, biologiques et sociales, en science fondamentale et appliquée.

Là aussi les difficultés organiques et les sources actuelles d'erreurs sont graves mais les pays évolués attachent tant d'importance au problème de la recherche scientifique qu'ils s'équipent en général de plus en plus afin d'en suivre de près le développement. D'autre part de nombreuses institutions internationales mettent la question à l'ordre du jour, comme il fut fait pour les comptabilités nationales.

Il est douteux que la comparaison en proportion des populations (par tête d'habitant ou par 1.000 habitants) soit ici significative, car le facteur d'« échelle » des moyens joue en matière de recherche un rôle décisif : l'effort d'un petit pays, égal à celui des Etats-Unis ou de l'U.R.S.S. par tête d'habitant (budgets) ou par mille habitants (nombre de chercheurs), ne pourrait produire les mêmes résultats, car jouent en l'occurrence les facteurs de dimension des institutions, de concentration des moyens et d'étendue de la base de sélection des hommes de science.

LES INDUSTRIES DE POINTE.

Un critère en relation avec le précédent serait de classer les pays selon les sciences et les techniques dont le stade de « création » ou de « réalisation autonome » leur est accessible.

On pourrait citer à cet égard :

— le secteur des expériences et de la technologie spatiales,

— le secteur nucléaire,

— le traitement des matières fissiles et des « traceurs »,

— le secteur des ordinateurs,

— le degré d'automation de l'industrie,

— le secteur de l'industrie aéronautique,

— le secteur industriel électronique autre que celui des ordinateurs,

— l'industrie automobile (à l'exclusion des entreprises d'« assemblage »),

— certaines industries pharmaceutiques et chimiques...

Cette énumération partielle n'est donnée qu'à titre indicatif. La question devrait être examinée par un collège composé d'hommes de science, de techniciens, d'économistes et de statisticiens.

CHAPITRE IV

La théorie des trois milieux

Nous avons une vision claire des facteurs constituant le substrat matériel : le géographique et le démographique[40]. Nous connaissons aussi la nature réelle et le caractère composite du facteur technique comme organe de médiation entre le substrat matériel et la société qui repose sur lui. Nous avons encore à ordonner ces connaissances en une théorie cohérente.

Nous en donnerons d'emblée l'orientation générale : selon la nature et le niveau des techniques dont il dispose, l'homme vit dans l'un de ces trois « milieux » :

— le milieu naturel,

— le milieu anthroponaturel,

— le milieu technique.

Certaines sociétés en sont restées au premier milieu. D'autres passent au deuxième. D'autres enfin créent le troisième après être passées par les deux premiers. C'est dire que si ces milieux peuvent se succéder dans le temps, ils coexistent aujourd'hui dans l'espace.

I Le milieu naturel (adaptation de l'homme au milieu)

C'est celui où la technique réalise l'adaptation plus ou moins heureuse de l'homme au milieu extérieur. Les facteurs géographiques purs y sont dominants à l'égard des techniques. Ils sont objectivement très puissants (le désert, le milieu tropical, arctique ou antarctique) ou bien les techniques y sont extrêmement faibles. La puissance écrasante du milieu a pour effet de limiter le développement des techniques dans les sociétés qui y sont implantées : celles-ci restent primitives. Bien entendu un développement induit par une société extérieure est toujours possible. Dans le milieu naturel les techniques tirent ressources et protection de la nature sans pratiquement la transformer si ce n'est quelquefois en la stérilisant notamment par l'érosion, conséquence du déboisement[41].

[40] Voir *Cinquième Partie, Le substrat matériel.*

[41] Pour le milieu naturel lire spécialement Max SORRE, *Les Fondements : I biologiques,* Paris, Colin, 1943-1952, 4 vol. (les autres sections sont : II techniques de la recherche de Géographie humaine; III L'habitat).

Les caractéristiques du milieu naturel peuvent être synthétisées de la manière suivante.

Les techniques sont primitives : c'est l'outil aux formes fixées. Il n'y a guère d'usage vraiment organisé d'animaux domestiques et l'énergie disponible se trouve pratiquement limitée à la force musculaire de l'homme.

La démographie est très faible, souvent à régime nomadique ou seminomadique, à moins qu'elle soit en rapport avec la rotation du sol (en Afrique centrale : moins de 5 habitants par Km^2). De toute manière les groupes humains sont dispersés et peu nombreux. Il n'y a pas d'intégration globale de la société. La fécondité est naturelle sauf si des causes pathologiques déterminent un taux élevé de stérilité et d'avortement[42]. La mortalité infantile est toujours très élevée et la durée moyenne de la vie inférieure à 40 ans. La mortalité générale est due à des causes exogènes sauf accident.

L'économie de subsistance est purement locale[43]. Elle est fondée sur la chasse, la pêche, la cueillette et une agriculture primitive. La division du travail est limitée au sexe et à l'âge.

Les structures sociales rigides sont constituées par la famille au sens large et les institutions politiques ne sont pas dégagées de l'ordre familial, sauf les conseils d'Anciens, les chefs de guerre et les sorciers. Les familles sont « ouvertes ».

C'est le règne de la mentalité magico-religieuse. L'esprit et les relations sociales sont communautaires.

Il n'y a pas de concentrations urbaines.

Les sociétés néolithiques ou les peuples sous-développés de l'Afrique tropicale sont des exemples de ce type de sociétés.

II Le milieu anthroponaturel (adaptation de l'homme et du milieu)

C'est le milieu où la technique assure une adaptation mutuelle de l'homme et de la nature. Les facteurs géographiques constituent un conditionnement important mais après une transformation relative par l'homme grâce à des techniques plus évoluées. Celles-ci agissent par transformation lente et accumulation (assèchement de marais, aménagement du régime des eaux, irrigation). L'un des traits de l'intervention humaine, c'est le déboisement : la Normandie était une forêt.

Synthétisons les caractères du milieu anthroponaturel.

Les techniques sont fondées sur l'énergie de l'homme « domestiqué » (l'esclave) et/ou sur l'énergie techniquement bien utilisée de l'animal (cheval, bœuf, chameau, éléphant), du vent (moulins et bateaux à voiles) et de l'eau

42 Il y a aussi l'usage peu répandu de quelques produits abortifs.

43 Cependant il y a toujours un commerce « international » pour certains produits rares et/ou essentiels : routes de l'obsidienne, du sel, de l'ivoire.

(moulins). Ce large développement de l'usage de l'énergie animale, du vent et de l'eau, n'a lieu que dans les sociétés qui n'ont pas adopté la solution de l'esclavage comme institution fondamentale de la production.

La démographie assez dense peut atteindre en des points déterminés des densités exceptionnellement élevées. Les caractéristiques démographiques et sanitaires sont celles du milieu naturel, mais atténuées à des degrés divers. Les causes de mortalité restent en général exogènes.

Les Etats politiques se constituent jusqu'à couvrir territorialement de grandes régions (Empire romain, monarchies de l'histoire moderne). L'intégration globale des sociétés réalisée par les villes et leur hinterland laisse de grands espaces au niveau de l'intégration et de la subsistance locales. La décentralisation administrative est très large. Les temps modernes voient la progressive formation des « nations ».

L'économie est agraire et mercantile. Le secteur primaire (selon Colin Clark et J. Fourastié) est largement dominant. L'économie devient régionale et le commerce international se développe (activité maritime). Il reste — insistons-y — que la majorité des populations continuent à vivre dans une économie locale très souvent misérable. Une classe riche, numériquement faible, se constitue cependant dans les villes.

La division du travail est devenue complexe, mais ne va pas jusqu'à une division multiple des opérations; la normalisation est très faible et inconsciente.

Les structures sociales sont rigidement hiérarchisées mais comportent des « chenaux » de mobilité (armée, église, commerce, art...), qui s'élargissent tout au cours des temps modernes.

La mentalité dominante est de caractère religieux avec des aspects magiques et superstitieux. On assiste cependant à la naissance et au développement de la pensée scientifique. L'esprit et les relations sociales restent communautaires mais des traits sociétaires apparaissent dans les villes. Les familles restent « ouvertes » comme dans le milieu naturel.

Des concentrations urbaines se forment : villes de marché, d'administration, centres de consommation et de production artisanale et manufacturière. Néanmoins ces villes ne représentent globalement qu'un pourcentage très faible de la population.

L'Europe d'avant la révolution industrielle, les peuples sous-développés d'Asie sont des exemples du type social anthroponaturel. Toutefois certaines agglomérations industrielles de pays sous-développés appartiennent actuellement au milieu technique, par induction.

III Le milieu technique (adaptation du milieu à l'homme)

C'est le milieu où la technique a le quantum d'action dominant à l'égard du facteur géographique : en théorie la technique peut adapter tout milieu

naturel, même le plus ingrat, aux besoins de l'homme. C'est ainsi que l'on crée des micro-climats partout, même dans l'Antarctique. Le problème qui se pose est la priorité des besoins à satisfaire, compte tenu de l'effort requis. Tout est possible mais pas en même temps. Tout est possible mais tout n'est pas également souhaitable.

On peut synthétiser les caractères du milieu technique de la manière suivante.

Les techniques sont fondées sur l'énergie de la vapeur et, ensuite, de l'électricité, du pétrole. Les moyens hérités du milieu anthroponaturel deviennent de plus en plus accessoires. Leur valeur sportive maintient l'usage du cheval et la navigation à voile. Leur valeur pittoresque sauve des moulins à vent. Demain l'énergie nucléaire jouera un rôle de plus en plus important.

La densité démographique s'est considérablement élevée avec des concentrations urbaines et des zones industrielles tendant aux « nébuleuses » et groupant plus de la moitié de la population[44]. Le style de vie urbain envahit les campagnes, porté par les communications de masse et les moyens de transport en général. Il y a tendance au *birth control* mais la mortalité infantile est très faible. La durée moyenne de la vie est de plus de 60 ans. Les causes de mortalité sont endogènes en général; toutefois outre le travail la circulation est une cause de plus en plus grave de mortalité par accidents.

Les secteurs secondaire (industrie) et tertiaire (services) englobent ensemble plus des 4/5 de la population avec une tendance du tertiaire à grandir au détriment du secondaire et à grouper la majorité. C'est normal dans une économie industrielle où les « services » tendent à l'emporter sur les « biens ». Les échanges extérieurs s'intensifient sans cesse, s'intériorisent même en « marchés communs » sous des formes diverses. L'économie devient mondiale.

La division du travail va jusqu'à la « parcellisation »; la normalisation est universellement répandue. L'organisation du travail sera bouleversée par l'« automation ».

Les sociétés globalement intégrées marquent une tendance au mégalostatisme de type fédéral : U.S.A., U.R.S.S., Europe en formation.

Les structures sociales sont de moins en moins rigides : la mobilité sociale affecte toutes les organisations fonctionnelles et s'accroît encore par la démocratisation des études. La famille tend à se réduire au couple et aux enfants en faible nombre; elle est « fermée ».

Les classes et conditions sociales du XIX^e siècle s'atténuent et une formation nouvelle se constitue dans le milieu urbain : le « grand public ». Nous en donnerons les caractéristiques dans la *Septième Partie* à propos de la « société nouvelle » qui se crée et de la position de la classe ouvrière dans la stratification sociale[45].

[44] Des pays intermédiaires dans leur évolution comme le Japon et le Mexique comptent respectivement 37,5 % et 42,5 % de population urbaine. L'Inde n'en comporte encore que 17,3 %. A noter que l'évolution du Japon est exceptionnellement rapide.

[45] Voir *Septième Partie, Chapitre II, II Le problème de la stratification sociale, B. 2, c La « société nouvelle » comme cadre de la stratification et B, 2, d La « classe ouvrière » et le « grand public »*.

Dans le milieu technique peut s'observer la tendance à « organiser » les individus c'est-à-dire à les faire membres de vastes groupements de style administratif et bureaucratique, ou à les « assujettir » à des administrations publiques (par exemple de sécurité sociale). Les grandes organisations privées (mutualités, coopératives, syndicats, partis politiques) sont, chacune sur son terrain, en concurrence extrêmement vive, mais leur propagande a cette caractéristique d'insister de moins en moins sur les différences idéologiques et sur les finalités propres, pour montrer leur meilleure capacité de répondre aux besoins réels du public. Chacune se présente comme ouverte à tout le monde, attitude qui suscite la grande colère des esprits doctrinaires car ils n'y voient qu'opportunisme et abandon. Les programmes des partis se ressemblent par l'atténuation des positions doctrinales et par leur appel à toutes les catégories de la population. Les partis libéraux ont leurs solutions « ouvrières ». Les partis socialistes leurs promesses aux « classes moyennes ». Les partis chrétiens leur déconfessionnalisation qui tend à les ouvrir à tous les citoyens.

En ce qui concerne la répartition des trois secteurs de la population active (selon Colin Clark), l'évolution générale à long terme peut être représentée comme suit en Europe occidentale.

Aux temps archaïques l'économie de caractère local est essentiellement agraire. Les familles patriarcales et les clans ne connaissent d'autre division du travail que celle de l'âge et du sexe. Nous sommes en plein « milieu naturel ».

Toute la période historique est « anthroponaturelle » jusqu'à la révolution industrielle. Durant l'antiquité les grandes civilisations sont fondées sur l'esclavage. Ensuite à la force « domestique » d'hommes-outils non intégrés à la société se substituent l'énergie animale et l'usage du moulin (eau et vent). *Mais tout au cours de cette longue période le secteur « primaire » de la population (travail de la terre, sylviculture, élevage, pêche, chasse, carrières, mines) reste largement dominant,* avec cependant une tendance à l'accroissement des activités « secondaires » et « tertiaires » dans les villes, elles-mêmes croissantes en nombre et en importance. La répartition typique dans les sociétés traditionnelles est la suivante :

Primaire : 80 à 90 %
Secondaire : 5 à 15 %
Tertiaire : 5 à 15 %

} La population urbaine ne dépasse jamais 20 % du total.

A partir de la révolution industrielle qui fait *progressivement* entrer l'humanité occidentale dans le « milieu technique », le secteur « secondaire » de la population (professions et métiers proprement industriels et artisanaux) ne cesse de croître pour atteindre cependant un maximum de l'ordre de 50 %, ensuite de plafonner et enfin de décroître très lentement[46]. Le secteur tertiaire ne cesse

[46] Ceci ne signifie pas que diminue nécessairement et dans tous les cas le nombre de personnes affectées aux branches industrielles, mais que le nombre de personnes ayant des activités proprement industrielles (ouvriers, techniciens, ingénieurs) décroît alors que le nombre de personnes ayant des activités administratives et de service croît dans l'industrie comme ailleurs.

de croître depuis la révolution industrielle et devient aujourd'hui majoritaire dans les pays avancés.

A long terme l'évolution semble s'orienter vers une situation inverse de celle de l'Ancien Régime et devoir, ce stade une fois atteint, rester stable — non en ce qui concerne le contenu des trois secteurs mais en ce qui concerne la répartition de la population active entre ceux-ci — :

Primaire : 5 à 10 %
Secondaire : 10 à 20 %
Tertiaire : 70 à 80 %

} La population urbaine constitue une majorité de l'ordre des 3/4[47].

Insistons sur le fait que ces pourcentages représentent la répartition de la population active. La productivité et la production globale de chacun des trois secteurs ne cessent de croître.

Ainsi l'évolution générale des trois secteurs en Occident serait la suivante :

Primaire :

De 80-90 % (jusqu'au XVIII[e] siècle) vers 5-10 % progressivement.

Secondaire :

De 5-15 % (jusqu'au XVIII[e] siècle) vers environ 50 % au XIX[e] siècle; plafonnement aujourd'hui; dans certains pays tendance à une très lente décroissance.

Tertiaire :

De 5-15 % (jusqu'au XVIII[e] siècle); ensuite croissance de plus en plus rapide pour tendre finalement à 70-80 %.

Le développement scientifique, technique, industriel, économique et urbain, c'est le mouvement même de la civilisation anthroponaturelle vers la civilisation du milieu « technique ». Telle est aujourd'hui la nature de la mutation des pays dits « en voie de développement » là où leur conversion se réalise. Le changement rapide de la répartition des activités dans la mesure large où il se fait au cours d'une génération exprime des drames d'adaptation personnelle, soit volontaire, soit subie, soit semi-volontaire. Que l'on songe, durant le XIX[e] siècle ou actuellement dans certains pays en voie de développement, à la prolétarisation industrielle et urbaine des masses agraires qui changent et de lieu, et d'activité, et de milieu social[48].

[47] Bien sûr il s'agit de plus en plus de « zones urbanisées » dont la nature n'est plus exclue.

[48] En ce qui concerne les trois secteurs voir aussi *Huitième Partie. Les sociétés dites « en voie de développement économique ». Chapitre I, Développement technique, III La mesure du développement technique.* On y verra que la répartition de la population active en trois secteurs reflète le développement technique. Mais on soulignera les imperfections des classifications actuelles.

CHAPITRE V

La technique comme facteur historique

I Principes d'approche

Nous allons prendre la technique comme « variable » indépendante et considérer tous les autres aspects de l'histoire « en fonction » de celle-ci. Les transformations des techniques étant données, comment agissent-elles sur la géographie, la démographie, l'économie, l'idéologie, la religion, le pouvoir politique d'une société globale ?

Cet exercice n'implique pas que la technique soit considérée comme « facteur premier » (monisme technique). On pourrait aussi bien expliquer l'évolution de l'humanité occidentale en prenant comme variables d'autres facteurs significatifs : le politique ou le religieux par exemple. Dans la réalité des faits, tous ces facteurs agissent à tout moment les uns sur les autres. Ce sont leurs *corrélations* qui constituent l'explication de l'histoire. Rappelons que la valeur significative des événements est dictée par les faits qui suivent (les « présents ») et non par ceux qui précèdent, l'ensemble s'ordonnant implicitement sur le présent actuel[49]. D'autre part les faits doivent être étudiés dans le cadre de leurs *cycles* et non dans l'esprit d'une évolution linéaire de l'histoire[50]. Les corrélations sont expliquées par les modalités du raisonnement fonctionnel et par la dialectique.

Dans cette perspective l'exercice consistant à prendre la technique comme variable indépendante permettra de dégager les situations où elle est en corrélation avec d'autres facteurs. Car, dès le moment où une influence de la technique sur un autre facteur est mise en lumière, la relation devient réciproque. Si par exemple on montre que l'artillerie contribue au triomphe de la monarchie absolue sur le système féodal (influence de la technique sur la politique), on doit noter que l'institution monarchique agit sur le développement de la métallurgie lourde qui produit l'artillerie. De même si l'automobile détermine un développement de l'administration, celle-ci par la fiscalité qu'elle applique à l'automobile, en oriente partiellement le développement technique.

Chaque facteur est « premier » dans la seule mesure où il évolue selon la dialectique qui lui est propre. En ce qui concerne la technique, elle obéit en effet à une dialectique. Son progrès comporte des étapes obligées : chaque stade sort d'une synthèse d'éléments acquis antérieurement, chaque stade contient des indications quant à l'étape ultérieure.

[49] Voir *Première Partie, Chapitre IV, Causalité et théorie, V L'aspect historique des faits sociaux, A. Le présent explique le passé.*
[50] Voir *ibid. B. Le rythme des phénomènes sociaux.*

A présent nous pouvons analyser le développement de l'humanité en prenant la technique comme variable indépendante.

II 1er cycle : la période lithotechnique

L'outillage des sociétés préhistoriques est fondé principalement sur la pierre dure. Le milieu est « naturel ».

Il y a trois phases classiques dans la préhistoire :

— phase éolithique (mal définie, pierre naturellement ou artificiellement « éclatée »),

— phase paléolithique (pierre taillée),

— phase néolithique (pierre polie).

Entre le paléolithique et le néolithique s'étend une longue phase transitoire dite « mésolithique ». D'autre part, d'une manière concomitante, l'usage de métaux se développe dès la fin du néolithique.

Alors que l'Europe occidentale en est encore au néolithique, celui-ci a fait place en Moyen-Orient aux grandes civilisations « anthroponaturelles » des empires esclavagistes, depuis plusieurs milliers d'années.

La période lithotechnique réalise quelques progrès techniques essentiels :

— l'usage du feu (souvenir de cette découverte : le mythe de Prométhée);

— l'agriculture extensive de type primitif et la domestication d'animaux (les mythes agraires);

— les formes classiques des outils manuels (voir Leroi-Gourhan[31]);

— l'art du potier;

— les formes les plus primitives du bateau, du traîneau et de la charrette (la roue non indépendante de l'essieu);

— l'emploi du bois comme matériau de base; il a peut-être été utilisé avant la pierre, mais évidemment sans laisser de traces.

III 2e cycle : la période anthropotechnique

Nous appelons cette période anthropotechnique car c'est l'homme lui-même qui sert d'instrument à d'autres hommes. Elle appartient au milieu anthroponaturel et correspond historiquement à l'Antiquité.

31 *Milieu et Technique*, Paris, 1945. Voir ici *Deuxième Partie, Chapitre V, Approche fonctionnelle, III Modes de raisonnement fonctionnels, I L'exigence fonctionnelle*, pour le déterminisme de l'outil. Voir aussi dans la présente Partie : *Chapitre I, Nature et technique.*

Cette période est fondée sur l'institution de l'esclavage. Celui-ci constitue la base de la production des biens et des services. Après une phase brillante de progrès et d'expansion, la société anthropotechnique s'épanouit dans l'Empire Romain. Mais l'apogée du IIe siècle après J.-C. est suivie d'une longue décadence qui se conclut par la destruction du système, accomplie au VIe siècle après J.-C. dans une régression de la culture et sa désintégration en économies locales. Du VIe au Xe siècle une phase de transition jette laborieusement les bases d'une culture entièrement nouvelle.

Dans le système esclavagiste c'est l'homme n'appartenant pas à la société (pris à la guerre, acheté à l'extérieur ou né de parents esclaves) qui sert d'instrument de production, de « machine ». L'esclave est l'équivalent social d'un animal domestique. Il ne participe pas à la nature humaine. Les esclaves forment sociologiquement un *out-group*. La théorie de l'*out-group* constitue un élément essentiel de l'explication du phénomène social de l'esclavage. Nous nous efforcerons de la mettre en forme à propos du problème des classes sociales[52].

Sans doute l'esclavage est-il condamné à juste titre par notre système social et fait-il aujourd'hui l'objet du mépris universel. Néanmoins, comme institution, il constituait un progrès considérable à l'égard de la période antérieure où les vaincus étaient massacrés voire mangés.

Au surplus ce système fut la base matérielle et institutionnelle d'une très haute civilisation et permit une première unification du monde civilisé dans le cadre de l'Empire Romain.

Le problème fonctionnel de l'esclavage est double :

— Comment assurer l'accroissement ou, au moins, maintenir la force de production que constitue la masse des esclaves ?

— Comment organiser l'« enrégimentement » des esclaves de manière telle que la société en ait l'absolue maîtrise et puisse articuler leurs forces individuelles en vue d'une production efficace ?

Quant à la première question, l'esclave étant considéré comme une machine, nous pouvons appliquer à son cas les raisonnements économiques relatifs aux investissements. Une production ne peut se maintenir que si le renouvellement de l'équipement productif est assuré, et elle ne peut croître, la technique restant stationnaire — ce qui est le cas pour la « machine humaine » —, que s'il y a des investissements nets[53]. Or les esclaves ne se renouvellent pas suffisamment par la natalité pour des raisons évidentes :

— Il y a plus d'esclaves masculins que d'esclaves féminins (la guerre procure directement une plus grande quantité des premiers; ceux-ci sont plus demandés car plus productifs).

— Il est plus avantageux d'acheter des esclaves adultes que de prendre la charge et le risque d'élever des « jeunes » (la mortalité infantile est consi-

52 Voir *Septième Partie, Les formations sociales particulières, Chapitre II, Classes sociales et stratification sociale, I Le problème de la classe sociale, B. L'approche par le concept d'*out-group.

53 De là les législations et décrets qui limitent strictement les affranchissements.

dérable jusqu'au XIX^e siècle : 4 enfants sur 5 n'atteignent pas l'adolescence).

— L'organisation du travail servile sépare les sexes : un groupement sur des bases « familiales » diminuerait le rendement et augmenterait le coût; au surplus les propriétaires entendent posséder la force de travail qui leur convient et non des « assortiments » annexes.

— Les esclaves n'ont pas de perspectives d'avenir et donc peu de propension à se créer une descendance même dans les cas où la vie par couples est admise.

En conséquence le renouvellement du potentiel de production économique impose à la société de faire sans cesse des guerres d'autant plus continues et plus étendues que l'appareil global de production se trouve être important. De là l'activité militaire des Romains et l'expansion territoriale de l'Empire, qui en est la conséquence. Il fallait porter toujours plus loin le contact avec des peuples susceptibles de fournir des esclaves : la route romaine permettra de soutenir cet effort à des distances considérables. Mais la limite d'expansion est inexorablement fixée à la longue par l'équilibre de forces portées « à bout de bras » avec des forces barbares suffisamment compactes. Ces bornes ont été l'Elbe, le Danube et l'Euphrate. Ces forces suffisamment compactes les Germains et les Parthes.

Cette dialectique de l'esclavage et de la guerre est confirmée par un discours de Sidi Ibrahim fait en 1687 (en Alger, pour s'opposer à une secte subversive, dénommée Erika, qui voulait l'abolition de l'esclavage.

Nous en extrayons les passages suivants : « Et si nous renoncions à les réduire en esclavage, qui cultivera le sol de notre pays torride ? Faudra-t-il que nous soyons nos propres esclaves ? Ne méritons-nous pas, nous Musulmans, plus de considération que ces chiens de chrétiens ?

Nous possédons aujourd'hui 50.000 esclaves; mais si nous ne nous en procurons pas de nouveaux, ce nombre ira sans cesse diminuant. Et si nous cessons de nous emparer des vaisseaux des infidèles pour amener en esclavage marins et passagers, notre terre, faute de main-d'œuvre, perdra toute sa valeur. Est-ce pour accomplir une telle injustice aux dépens des maîtres que l'Erika veut rendre justice aux esclaves ?[54] »

Tout s'y trouve. Le fait que le nombre des esclaves va naturellement diminuant et qu'on ne peut le maintenir que par la « guerre ». Le fait que tout autre moyen d'exploitation des ressources est inconcevable dans les sociétés anthropotechniques. Le fait que l'esclave ne participe pas à la société : c'est un objet.

Une société « anthropotechnique » à haute productivité est soumise à l'implacable nécessité d'une activité militaire qui ne se relâche pas. La stagnation militaire entraîne la baisse de la production et la régression économique. C'est le théorème de la décadence de l'Empire Romain. Mais nous y reviendrons.

[54] Nous avons trouvé ce texte dans *La Pensée et les Hommes*, revue mensuelle de philosophie et de morale laïques, Bruxelles, 3^e année, n° 9, p. 133. Nous nous plaisons à souligner la richesse et la tenue de cette publication.

Quant à la deuxième question, à savoir le problème de l'« enrégimentement » efficace, sa solution postule fonctionnellement l'édification de l'Etat militaire et administratif. L'administration suppose l'écriture. Devant agir selon des règles cohérentes et uniformes qui sont la condition de son efficacité, l'administration doit recourir à la méthode juridique. La période anthropotechnique produit donc l'Etat, l'écriture et le droit.

Les réalisations techniques les plus typiques de cette culture sont la légion romaine et la trière.

Les esclaves sont groupés dans des manufactures (*ergastules*) ou des domaines d'exploitation agricole (*latifundia*; régime des plantations). Les « industries » principales sont les mines et carrières (fer, cuivre, étain, marbres et grès), les ateliers de charpentes et chantiers navals (le bois est le matériau de base qui joue le rôle actuel de l'acier), les chantiers de construction (avec appareillage des pierres et des poutres), les forges, la fabrication du papyrus et du parchemin, les meuneries, les huileries et les tanneries... Pour toutes ces activités, les « machines » sont les esclaves. Pour les textiles et l'artisanat, la production était mixte, faite par des unités familiales dont beaucoup disposaient de quelques esclaves.

On pourrait objecter à notre perspective des choses, que la grande majorité de l'humanité de l'Empire était composée de paysans exploitant leur propre terre et qu'en fin de compte les esclaves étaient une minorité. C'est vrai, mais durant la plus grande partie du XIX^e^ siècle le prolétariat fut lui aussi minorité. Or ce sont les relations de la très faible minorité bourgeoise et de ce prolétariat qui sont historiquement et socialement significatives. La majorité rurale n'influe pas sur le développement social, elle vit selon ses traditions. Bourgeois et prolétaires, ou plutôt bourgeois usant des prolétaires comme d'un instrument, changent la face du monde moderne par la révolution industrielle. Quand le prolétariat créera une élite capable de contestation, un « fer de lance » pour la lutte des classes, ce sera encore cette minorité agissante qui prendra part à l'histoire. Le cadre de celle-ci ce sont les villes et les nouvelles agglomérations industrielles. La campagne reste ce qu'elle est, et ne joue aucun rôle, sauf d'être la source de ce prolétariat qui va s'agglomérer dans les villes, les mines et les usines. Et elle en fut la source à cause de l'accroissement de la productivité de la terre (suppression de la jachère et culture de la pomme de terre).

Dans l'Antiquité la situation est analogue. Le paysan innombrable et son mode de vie aux horizons purement locaux ne sont d'aucun poids : c'est un milieu d'autosubsistance traditionnelle. L'évolution du monde dépend de l'action de la classe dirigeante des villes, de son administration, de ses flottes, de ses armées, de ses esclaves. Son cadre ce sont les cités, les mines, les ergastules (ateliers collectifs), les grands domaines producteurs de blé, de vin, de bois et d'huile contrôlés par la classe des maîtres... Là se forge l'histoire. Les campagnes de l'Empire Romain ressemblent pour le reste à la partie tribale de l'Afrique au moment où le sort de ce continent se joue dans les villes et les zones d'économie moderne.

La période anthropotechnique a apporté certains progrès techniques importants : filage, tissage et verre[55].Et surtout elle a créé les conditions de la formation de l'esprit philosophique et scientifique, la source de la pensée rationnelle, déductive et inductive. Les mathématiques, la physique, l'astronomie se sont développées. La date des débuts de cette grande aventure de la science, c'est 585 avant J.-C., année où Thalès de Milet, traitant statistiquement et rationnellement les tables des Chaldéens, prédit une éclipse.

L'ère anthropotechnique comporte, du point de vue de l'intégration globale et politique de la société, deux phases : celle de la Cité et ensuite celle de l'Empire. D'une démocratie plus ou moins réelle et, en tout cas, limitée aux hommes libres des cités, on passe à un régime autocratique universel qu'avaient préfiguré les empires hellénistiques, eux-mêmes précédés des empires nilotiques, mésopotamiens et iraniens.

L'analyse fonctionnelle du système anthropotechnique nous a permis de poser l'hypothèse selon laquelle la décadence de l'Empire Romain s'explique par l'incapacité militaire de renouveler à la longue une masse considérable d'esclaves.

Voyons quelques traits de cette décadence.

La dépopulation des villes ? Elle correspond avant tout, selon nous, à la diminution du nombre des esclaves qui constituaient une fraction considérable de la population urbaine. Cette diminution en réduisant la production globale entraîna à son tour une baisse de la natalité dans les familles « libres » et aussi un repli vers les campagnes, des artisans, entrepreneurs et commerçants ruinés.

Le fisc romain ? Le poids du « fiscus romanus » tarissait les activités économiques et finalement fit préférer, dans certaines régions, l'invasion des barbares à l'occupation romaine. Ceci est une vue classique. L'explication ne résiderait-elle pas dans le fait qu'une charge budgétaire à peu près constante devait être assumée par une production de plus en plus faible ? Ce que l'économie avait acquis d'international disparut. Les unités régionales mêmes se fragmentèrent en économies locales car chaque région, chaque localité, cessa de produire au-delà de ses besoins propres et en conséquence n'offrit plus rien à échanger avec l'extérieur; les spécialisations régionales disparurent progressivement. Ce phénomène à entraîné logiquement la division de l'Empire en deux (dyarchie) et en quatre régions (tétrarchie), avant son démembrement général.

Les coups de force des légions gardant les frontières ? A la fin de la République les paysans indépendants qui formaient la base du recrutement des légions furent incapables de résister à la concurrence des grands domaines « anthropotechniques » établis un peu partout sur les terres conquises en Italie. Ils se replièrent à Rome en un prolétariat turbulent qui fit reconnaître son droit à la vie et obtint l'institution des distributions de blé et finalement *panem et circenses*. L'effort de retour en arrière tenté par les Gracques fut vain. Cette plèbe cessa d'être militairement valable et ce fut le début des armées de métier. Celles-ci devinrent un instrument politique dès les « guerres civiles »

[55] Invention du papier par les Chinois en 105 avant J.-C.

d'où sortit l'Empire. Lorsque celui-ci s'affaiblit financièrement et économiquement pour la cause que nous avons dite, et lorsque les légions ne furent plus engagées dans des campagnes qui enrichissaient les soldats, ceux-ci devenus « gardes frontières » en camps permanents, se firent payer des « primes » comme « agents électoraux » des Empereurs. D'ailleurs vraisemblablement l'insuffisance des rentrées fiscales ne permettait pas de payer régulièrement les soldes. Au surplus remarquons que le mécontentement était général par suite de la hausse constante du coût de la vie, problème attesté par l'« Edit du maximum » de Dioclétien, bien impuissant à y mettre fin puisque aussi bien la cause en était dans une baisse générale de la production à l'égard de besoins qui diminuaient moins vite, le rythme du phénomène économique étant plus rapide que celui du phénomène démographique.

L'insuffisance du nombre des esclaves est prouvée par un rescrit de Constantin (IVe siècle) : le premier Empereur chrétien ordonne que les hommes libres condamnés par les tribunaux soient utilisés à des travaux publics. C'était — véritable scandale juridique et moral — assimiler des hommes libres à des esclaves. Or depuis l'édit de Caracalla (212) tous les hommes libres de l'Empire étaient devenus citoyens romains.

Il nous reste à présenter encore deux remarques au sujet de la période anthropotechnique.

1. DE L'ABSENCE D'INTÉRÊT DE L'ANTIQUITÉ POUR LE PROGRÈS TECHNIQUE.

La culture antique ne pousse pas à l'application de progrès techniques « industriels ». Le problème de la production est résolu en termes anthropotechniques et seuls des progrès dans la sommation des forces humaines et dans l'organisation du travail servile sont pris en considération. C'est tout au plus si dans certains cas l'on fait mouvoir des meules à bras par des ânes.... D'ailleurs l'Antiquité n'avait pas même mis au point le bon usage technique du cheval : il n'est pas ferré, son harnachement de traction lui écrase les voies respiratoires (le collier d'épaules ne sera généralisé qu'aux IXe et Xe siècles), on ne l'attelle pas en file (addition des forces) mais en ligne (le quadrige). Le moulin à eau était connu mais pratiquement pas utilisé. Et, cependant l'Antiquité avait de grands ingénieurs comme Archimède[56], Héron d'Alexandrie (150-100 avant J.-C.) et Vitruve. Héron avait inventé la première turbine à vapeur : l'éolipyle. Cet engin suscita de l'intérêt scientifique et de la curiosité mais non l'idée de s'en servir comme source énergétique[57]. Seule la décadence de l'institution esclavagiste pouvait attirer l'attention sur les progrès techniques et inviter à chercher des « substituts fonctionnels » aux esclaves.

[56] Mais il n'inventa des machines de guerre que pressé par la nécessité de défendre Syracuse.

[57] « La *déviation* du développement de la fonction technique vers les techniques de régulation sociale en quelque sorte au détriment des arts industriels est le fait de la Cité-Etat (« Polis »). Voir *Quel avenir attend l'homme ?* Rencontre internationale de Royaumont, 17-20 mai 1961, Paris, P.U.F., 1961, p. 32 : « Ce blocage social généralisé du développement technique... » (p. 33).

Que l'un soit le substitut de l'autre est montré par Aristote selon qui l'esclavage disparaîtra quand on disposera de navettes marchant toutes seules... A rapprocher de cette vue un texte de Montesquieu : « On peut par commodité des machines, suppléer au travail forcé qu'ailleurs on fait faire aux esclaves[38]. »

2. DU CHRISTIANISME ET DE L'ESCLAVAGE.

Le christianisme est une religion « de salut » qui proclame l'égalité universelle des hommes devant Dieu : l'esclave comme l'homme libre a une âme.

Le problème qui se posait, dès l'origine, était de savoir si cette égalité devait avoir des applications terrestres, devait conduire à revendiquer la suppression de l'esclavage ou du moins un changement radical de son statut et devait faire reconnaître la nature humaine de l'esclave. L'apôtre Paul, conscient du fait que le christianisme eût été subversif s'il entrait dans cette voie, voulut éviter d'entraîner la religion nouvelle sur le terrain social et de l'exposer à la répression. Dès lors il précisa que, sur terre, chacun doit rester dans sa condition; le maître chrétien doit traiter charitablement ses esclaves et les esclaves chrétiens lui doivent obéissance.

Mais il sera impossible aux chrétiens de considérer l'Empereur comme un Dieu. Au surplus le christianisme devenait tout de même la religion des esclaves et constituait de ce fait un ferment dangereux. De là les persécutions.

L'Eglise ne condamna jamais l'esclavage dans l'Antiquité, *même quand le christianisme devint la religion de l'Etat*, et même après les invasions barbares. Aussi bien la culture anthropotechnique imprégnait profondément la mentalité de tous. Il faudra la recherche nécessaire de « substituts fonctionnels » pour que l'Eglise procède à des affranchissements massifs. Durant le haut moyen âge l'esclavage disparut assez rapidement et se convertit partiellement en servage.

IV 3e cycle : la période machinotechnique

Nous empruntons ici à Lewis Mumford sa terminologie et les lignes générales de son analyse[39]. Nous y avons intégré les apports de nombreux auteurs ignorés de L. Mumford, tels que Lefebvre des Noëttes, Leroi-Gourhan, Forbes, Marc Bloch, G. Friedman, Colin Clark et Eugène Dupréel. Ceci nous a permis non seulement d'enrichir et de préciser les vues de Mumford mais encore de les « reconstruire » sur plusieurs points. Néanmoins sa conception générale sort à nos yeux confirmée de ces confrontations et de cette critique[40].

[38] MONTESQUIEU, *L'Esprit des Lois*, Livre XV, chap. 8 : *Inutilité de l'esclavage parmi nous.*

[39] *Technique et Civilisation*, Paris, Ed. du Seuil, 1950. L'ouvrage original date de 1934, mais Mumford, dans la préface à la traduction française, indique les quelques adaptations qu'il aurait faites s'il avait récrit son livre.

[40] Pour tout ceci, voir nos « Notes critiques relatives à la sociologie de la technique », dans *Revue de l'Institut de Sociologie*, 1952, n° 4, 121 pages.

La période machinotechnique va du Xe siècle environ à notre époque. Elle se divise en trois ères :

— *l'ère éotechnique* (du Xe siècle à la fin du XVIIIe);

— *l'ère paléotechnique* (de la fin du XVIIIe siècle à la fin du XIXe);

— *l'ère néotechnique* (de la fin du XIXe siècle à notre époque).

Chaque ère, comme ce fut le cas pour la période anthropotechnique, se caractérise par des sources d'énergie, des instruments techniques et des matériaux de base spécifiques. Chacune possède ses traits techniques propres pour l'activité agricole. Chacune a son type particulier d'institutions et de relations économiques et politiques. Chacune a son organisation propre du travail et des travailleurs. Chacune a des aspects culturels et idéologiques qui lui sont spéciaux. Chaque ère est « assumée » par un groupe social « porteur » des valeurs et des techniques qui la définissent. Tous ces éléments sont en corrélation étroite et constituent un système. Le passage de la période anthropotechnique à l'ère éotechnique, et de cette ère successivement aux autres, se réalise par des phases de transition de moins en moins longues et qui prennent de plus en plus les caractères d'une mutation. La première transition dure du VIe siècle environ au Xe, la seconde, c'est la révolution industrielle, la troisième, dont l'importance n'a pas été assez remarquée avant Lewis Mumford, se localise à peu près de 1875 à 1914.

Les facteurs caractéristiques d'une ère technique prennent forme progressivement dans l'ère précédente pour s'épanouir durant la phase de transition. Des techniques et des traits d'une période ou d'une ère déterminées survivent dans la période ou dans l'ère suivante.

La période anthropotechnique et l'ère éotechnique ont créé le « milieu anthroponaturel ». Les ères paléotechnique et néotechnique ont créé le « milieu technique ». L'éotechnique inaugure l'emploi généralisé de machines usant d'énergies non humaines et non animales. C'est le développement qui fondera les conditions du « milieu technique » dont la machine est le germe.

Nous ne pouvons présenter ici qu'une vue résumée de ces développements.

A. ERE EOTECHNIQUE

Elle appartient au milieu anthroponaturel. Après la longue décadence de la période anthropotechnique, des substituts fonctionnels à l'esclavage apparaissent, s'affirment et se répandent peu à peu en Occident tout au cours d'une longue phase transitoire. Les populations réduites à une poussière d'économies locales, à des institutions politiques administrativement faibles, à un ordre public très relatif, à un nombre d'humains de plus en plus décroissant (les villes sont en partie désertes, en partie détruites par les grandes invasions et en état de décrépitude), à l'abandon d'une grande partie des terres cultivées, à un niveau de vie extrêmement bas et à une culture régionalement fragmentée et abâtardie, ont cependant le souvenir d'un passé brillant. Les moyens de production esclavagistes sont devenus totalement déficients en

conséquence de la diminution du nombre des esclaves et de l'inefficacité de leur encadrement. On cherche des substituts adéquats. L'esclavage va se transformer en servage qui permet d'attacher des hommes à la production agricole en les fixant au sol[61]. Ce qui est perdu et qu'il faut remplacer, c'est la source d'énergie productive qui était constituée par les masses organisées d'esclaves. Un « groupe porteur » assume cette mission et diffuse en Occident une culture nouvelle : c'est le mouvement monastique, plus spécialement le mouvement bénédictin qui est le plus typique et le plus puissant.

Vers le X^e siècle sont « installés » en Occident trois progrès techniques qui assurent le meilleur usage possible de la force du cheval comme moyen de transport et comme énergie motrice :

— la ferrure des sabots,

— le collier d'épaules,

— le dispositif de l'attelage en flèche.

La ferrure des sabots donne à l'animal un point d'appui solide. Le collier d'épaules dégage ses voies respiratoires avant cela comprimées par une bande de traction. Le dispositif « en flèche » permet d'additionner la force de plusieurs chevaux. Le commandant Lefebvre des Noëttes a mis cette révolution technique en lumière par l'étude des documents figurés et en a démontré l'importance par des expériences sur les chevaux eux-mêmes[62]. Ces inventions viennent des peuples cavaliers du centre de l'Asie. Les Huns purent mettre l'Occident en péril par leur armada de chariots lourds. Il semble que l'Occident ait connu ces procédés par l'intermédiaire des Arabes.

L'élevage du cheval va se développer. L'ère éotechnique sera la « civilisation du cheval », animal qui fait désormais partie du « paysage » normal de l'Occident. Les « haras » joueront le rôle des usines d'automobiles de notre temps....

Mais le parfait usage du cheval a des conséquences techniques importantes :

1) Le moulin à eau (connu des Romains mais pratiquement inutilisé) est la première machine fonctionnant grâce à une énergie extra-humaine et extra-animale. Largement répandu il devint la base même de l'« industrie ». L'exigence fonctionnelle de cette machine, puissante pour l'époque, qu'elle meuve une meunerie, une scierie (ceci seulement depuis le XIV^e siècle), une huilerie, une tannerie ou une forge, c'est la nécessité de pouvoir fournir quotidiennement à son action un fort volume de matière à traiter et

[61] « Pour bien fonctionner le régime féodal suppose une coexistence équilibrée entre la propriété féodale du seigneur et la propriété individuelle du paysan » (voir *op. cit., Rencontre de Royaumont*, p. 39). Le serf est attaché à la terre mais la disposition de *sa* parcelle lui est assurée; il a des devoirs, il est exploité mais il est protégé. Producteur responsable il s'associe avec ses semblables en actions coopératives : usage du moulin, du pressoir, irrigation, etc.; ces instruments sont exploités au profit du seigneur mais bénéficient aux serfs également. Le statut de production postule un statut social.

[62] Voir *L'attelage et le cheval de trait à travers les âges*, Paris, Picard, 1931.

de pouvoir distribuer à l'extérieur un volume du même ordre de matière transformée. Avant que l'on disposât normalement du cheval, ce problème ne pouvait pas être heureusement résolu par le portage humain même avec le concours d'animaux mal attelés. Après la première croisade, le moulin à vent commença à être répandu en Occident[63]. Il venait pourvoir des régions de plaines (aux cours d'eau trop calmes) ou de plateaux (peu riches d'eau mais ouverts aux vents), de la force motrice que le moulin à eau ne pouvait leur donner.

Pour souligner l'importance des moulins notons que

— le recensement du *Domesday Book* après la conquête normande de 1066 atteste 5.000 moulins à eau en Angleterre;

— la France, en 1890, comptait encore 70.000 usines utilisant l'énergie au fil de l'eau[64];

— les Pays-Bas, en 1836, avaient 12.000 moulins à vent[65].

2) Le cheval attelé permet d'utiliser une charrue à soc long, à roues et avec versoir. Celle-ci améliore le rendement du sol et permet de cultiver des terres plus ingrates. Simultanément l'Occident dispose pour mettre en valeur ces terres plus pauvres de deux céréales nouvelles qui lui viennent de l'Asie centrale : l'avoine et le seigle. L'accroissement du volume des céréales à traiter entraîne la généralisation de formes spécialisées de faucilles et de faux ainsi que du fléau à battre[66]. L'usage efficace du chameau fut également le fruit d'exigences fonctionnelles[67].

Mais au XI^e siècle apparaît une invention technique importante pour la navigation : le gouvernail d'étambot (gouvernail pivotant autour d'une char-

[63] Ce moulin est attesté en Orient dès le VII^e siècle; on l'appelait en France : « turquois ».

[64] Discours du Professeur Dessart à la séance d'ouverture des cours de la Faculté Polytechnique de Mons (26 sept. 1952), p. 21. Titre : « Evolution des moyens de production de l'énergie mécanique ».

[65] Voir Lewis MUMFORD, *op. cit.*, p. 110.

[66] Voir *Rencontre de Royaumont*, *op. cit.*, p. 38.

[67] Cfr François VERGNAUD, *Sahara*, Paris, Le Seuil, 1959. Collection « Petite Planète », n° 221. C'est à partir du IV^e siècle de notre ère que l'utilisation rationnelle du chameau a permis les randonnées transsahariennes. Cependant, l'introduction du chameau au Sahara est bien antérieure. « La première mention en est faite par César lui-même qui parle des chameaux utilisés lors de la bataille de Thapsus (46 av. J.C.), et son utilisation comme animal de monte et animal de charge était courante en Tunisie au III^e siècle; entre-temps, des figurations diverses (dessins, statuettes, inscriptions) attestent sa présence en Afrique du Nord » (p. 90).

On peut dès lors se demander quel est le fait nouveau qui est intervenu au IV^e siècle ? C'est la création, en bordure méridionale du Sahara, de l'empire du Ghana. L'accroissement des échanges transsahariens fut source d'exigences fonctionnelles nouvelles. Jusqu'alors le chameau « était bien connu, mais mal monté, mal bâté, mal utilisé » (p. 90). On inventa alors la selle *légère*, fixée sur la bosse, qui permet « la conduite au pied, la seule rationnelle, et un confort relatif autorisant les longs déplacements » (p. 90). Cette invention en suscita une autre. Les grandes randonnées exigeant un ravitaillement en eau, l'outre en peu de bouc fut inventée à la même époque.

nière verticale). Ce gouvernail se répandra au cours du XII[e] siècle pour se trouver généralisé au siècle suivant.

Quelles sont les conséquences techniques de l'emploi de ce gouvernail ? Avant lui les navires antiques n'utilisaient que le gouvernail-rame, simple ou double. Ce gouvernail ne peut diriger utilement que des navires de tonnage limité, il est très peu efficace par gros temps et surtout il ne permet pas de louvoyer avec précision pour prendre le vent (on ne peut naviguer « contre le vent » avec un voilier ainsi guidé). Ces inconvénients étaient faibles pour la navigation antique en Méditerranée, les bateaux étant mus par des esclaves-rameurs (mode anthropotechnique) et le vent ne jouant qu'un rôle auxiliaire[68]. Les mers du Nord de l'Europe étaient difficilement abordables par les flottes « anthropotechniques » : ceci explique l'admiration de Jules César pour les bateaux cependant grossiers des Vénètes (Bretagne actuelle).

Quand, au VIII[e] siècle, la Méditerranée cessera d'être un lac « romain » pour être dominée par l'Islam, cette zone économique n'attirera plus tout le commerce : les populations en bordure des mers du Nord songeront à utiliser leurs propres voies maritimes. Le gouvernail d'étambot, attesté en Frise au IX[e] siècle et d'origine indéfinie mais barbare, fut le nœud de la solution : il permit des tonnages plus capables de tenir la mer plus dure de ces régions et de porter des voilures complexes aptes à prendre le vent à contresens. Cette combinaison faite d'exigences fonctionnelles aboutit finalement à la caravelle qui sera même capable de traverser l'Atlantique. Ainsi pouvait naître et se développer une nouvelle zone de commerce dont Bruges, la Hanse et, plus tard, le Portugal seront les entités les plus importantes.

Au surplus quand les Croisades (I[re] croisade en 1096) rouvriront le contact maritime avec l'Orient, les ports d'Italie, de Provence et d'Espagne (Barcelone) reprendront leur essor. Dès lors un réseau de pistes progressivement aménagé sera sillonné de lourds fardiers — rendus possibles grâce aux chevaux techniquement bien attelés — et de courriers à longues étapes, pour relier commercialement les deux zones maritimes. Les étapes de ces pistes deviendront des marchés et des cités souvent importants : Champagne, Bourgogne; en Allemagne, Rothenburg. Ainsi se dessinera la géographie économique de l'Occident.

Les conditions d'un épanouissement matériel et culturel sont désormais réunies et ce sera le grand élan du XIII[e] siècle. Le « groupe porteur » en auront été les Bénédictins et les ordres monastiques apparentés. Ils répandent les techniques (cheval et moulin)[69], ils défrichent les terres. Ils marquent la culture nouvelle d'un style architectural : le roman d'où sortira le gothique civil et reli-

[68] En conséquence la technique de la voilure restait à un stade élémentaire.

[69] Les monastères installés en général le long de cours d'eau avaient des ateliers dont l'énergie était fournie par des moulins à eau. Rappelons un texte curieux selon lequel saint Ours établit un moulin à eau pour que ses moines ne dussent pas consacrer trop de temps au travail des mains. Charrettes, attelages, charrues, instrument aratoires et de travail sortaient de ces ateliers tandis que les fermes-haras des grandes abbayes produisaient des chevaux. Ainsi était techniquement alimenté l'effort de conquête agricole du sol.

gieux. Bientôt à côté du premier « groupe porteur » s'en développera un autre : les marchands et exploitants d'ateliers dans les villes encore embryonnaires. Dans les villes maritimes, en effet, se développent les progrès de la construction navale en fonction du gouvernail d'étambot.

CARACTÈRES DU MOUVEMENT MONASTIQUE.

C'est un mouvement de réforme religieuse. Si l'église séculière traditionnelle s'y était opposée, un schisme aurait pu se produire. Mais l'Eglise accepta le mouvement et même ce fut ce dernier qui, pendant une longue période, fut dominant et fournit plusieurs papes.

Comme de nombreuses « réformes », celle-ci consistait en un retour à la pureté des origines : les communautés monacales prétendaient reproduire la communauté apostolique, son mode de vie collectiviste et sa simplicité. Saint Bernard ordonnera de ne pas placer d'« images » dans les églises. La robe même des moines est censée reproduire exactement le vêtement des apôtres. Les moines, en principe et en actes, placent au premier plan des valeurs le travail et plus particulièrement le travail manuel. Saint Bernard écrit : « Laborare est orare ».

Le travail manuel se trouvait en effet déprécié durant toute l'Antiquité comme activité servile.

Les textes abondent à cet égard. Mumford cite les suivants :

ARISTOTE : « La qualité de citoyen n'appartient pas à tous les hommes libres, du seul fait qu'ils sont libres; elle appartient à ceux qui ne travaillent pas nécessairement pour vivre. »

CICÉRON : « Rien de noble ne pourra jamais sortir d'une boutique ou d'un atelier. »

SÉNÈQUE : « Vulgaire est l'art des ouvriers qui œuvrent de leurs mains, il est sans honneur et ne saurait revêtir même la simple apparence de l'honorabilité. »

La règle de saint Benoît donne une place importante au travail manuel. La vie quotidienne est étroitement réglée : il y a une part pour la *lectio divina* et les activités religieuses, une part pour la copie de manuscrits, une part pour le travail productif, agricole et d'atelier. Saint Bernard prescrit sept dévotions quotidiennes.

Les moines se trouvent dès lors dans la nécessité de diviser exactement le temps quotidien. Le pape Sabinien (VII[e] siècle) ordonne que les cloches sonnent sept fois en 24 heures. Les Bénédictins sont le premier groupe social à abandonner la conception naturelle du temps et à l'objectiver. Pour apprécier la signification et l'importance de ce changement de conception, on se reportera à la *Quatrième Partie, Théorie générale de l'action humaine*[70].

Il devenait donc nécessaire de mesurer le temps. A cet égard l'Antiquité ne connaissait qu'une référence : celle au soleil. L'instrument est le cadran solaire.

[70] *Chapitre III, L'approche par la psychologie sociale, II La perception.* Il y est montré que le temps est un fait socioculturel.

Que l'on utilise la clepsydre, le sablier ou la bougie graduée, la référence au soleil est indispensable. A mesure que les monastères se répandent au nord de l'Europe romaine et jusqu'en Irlande[71], région qui resta en dehors des troubles des invasions, la référence solaire est de plus en plus aléatoire et même impossible pendant de longues périodes de l'année. On cherchera d'autres procédés. La tradition attribue au Bénédictin Gerbert (Xe siècle) qui devait devenir le pape Sylvestre II, l'invention de l'horloge à poids. On s'accorde à considérer cette invention comme impossible au Xe siècle. Il n'empêche que l'indication est caractéristique. Peut-être s'agit-il d'un système volumineux et grossier comportant un engrenage en bois, mû par des poids avec contre-poids, la hauteur du poids marquant l'heure. Notons que les moulins à eau comportaient la transmission du mouvement à 90° par engrenages coniques en bois.

LA MESURE DU TEMPS ET SES CORRÉLATIONS.

C'est seulement au XIVe siècle que furent construites d'énormes horloges à ressorts et à cadran (par exemple, l'horloge mécanique de Paris, faite par Heinrich van Wijck). Le besoin de mesurer le temps, ressenti pour la première fois par les Bénédictins, conduisit donc à l'invention de la *première machine authentique :* l'horloge. Le processus de perfectionnement de celle-ci consistera essentiellement en la réduction de sa taille et en la capacité à être transportée sans que soit altéré son rythme (invention de l'« échappement »)[72]. On va ainsi de l'horloge de clocher ou de beffroi à l'horloge domestique des protestants (Provinces-Unies, Angleterre) et, enfin, à la montre de gousset (XIXe siècle) et dite « bracelet » (XXe siècle).

Le moulin à eau et le moulin à vent sont des machines qui dépendent d'une énergie naturelle, extérieure et directement appliquée. L'horloge est une machine dont l'énergie est produite par des jeux de poids et/ou de ressorts : l'énergie est intérieure à la machine. C'est à cet égard une préfiguration des machines modernes. Les inventions techniques de Léonard de Vinci, précurseur des créateurs de l'automobile, le montrent bien : elles puisent leur énergie dans la détente de grands ressorts. Malheureusement cette source était insuffisante pour les mouvoir utilement.

D'autre part l'horloge, machine entièrement métallique, a permis de former au cours des siècles des artisans du métal. Leur ingéniosité et leur finesse furent indispensables à la création des premiers instruments de la recherche scientifique et à la construction des premières machines de la révolution industrielle. Sans eux et leurs traditions techniques rien n'eût pu être réalisé. Citons l'horloger Graham (première moitié du XVIIe siècle à Londres), fabricant d'instruments astronomiques pour les savants de la Royal Society. Nous savons aussi

[71] L'élan monastique y fut intense (saint Colomban). Alcuin viendra d'Irlande, terre de paix et de civilisation monacales.

[72] Chr. Huygens, le grand physicien hollandais, est l'inventeur de l'échappement à ancre (en 1657); entre autres perfectionnements il propose pour les montres l'emploi d'un ressort spiral.

qu'en 1768 Arkwright eut recours à l'un de ces mécaniciens pour mettre au point sa machine à tisser, l'instrument-clé de l'industrialisation des textiles[73].

Notons la corrélation qui existe entre le développement du protestantisme, du capitalisme moderne et de la science mathématique et physique. Max Weber et Tawney — ce dernier cependant plus réservé —, après Friedrich Engels, ont établi ces rapports, les deux premiers donnant le protestantisme comme la cause du développement du capitalisme et de la science, le dernier faisant du capitalisme la cause du protestantisme et du développement scientifique. Les facteurs sont en fait interdépendants et les relations sont réciproques. Il y a donc eu corrélation entre ces phénomènes[74].

L'ascétisme religieux et la pieuse austérité créent, lorsqu'il s'agit de vertus pratiquées par un groupe, une aptitude remarquable à acquérir les biens terrestres[75]. L'éthique liée à la piété fonde une vie mesurée, faite de maîtrise de soi, et produit en affaires l'organisation, l'honnêteté, l'exactitude, le labeur systématique et particulièrement la capacité à réussir les opérations financières. N'est-il pas normal que la mesure du temps, son objectivation sous sa forme moderne soit, en Occident, venue de ces milieux ? Les Bénédictins, ces « protestants » qui ont pu dominer l'Eglise au lieu d'en être rejetés, ont produit une version collective de cette mentalité. C'est collectivement qu'ils s'approprient les biens terrestres et se consacrent aux progrès techniques. Leur instrument de mesure du temps est collectif : le clocher. Les protestants ont produit la version individualiste de la même mentalité. Ils créent des instruments individuels (d'abord domestiques) de la mesure du temps.

LES DEUX PHASES DE L'ÈRE ÉOTECHNIQUE.

Comme l'ère anthropotechnique l'ère éotechnique comprend deux phases de l'intégration globale et politique de la société. D'abord la féodalité, les communes et le monachisme. Ensuite les monarchies absolues et les églises séculières, le protestantisme étant mieux adapté que le catholicisme à la culture éotechnique de la deuxième phase. A la charnière on trouve, en 1440, l'invention de l'imprimerie sans laquelle la rupture n'eût pas été nette.

Les Provinces-Unies constituent le type achevé de la culture éotechnique en sa deuxième phase. Aussi bien les Pays-Bas se trouvaient dans des conditions géographiques extraordinairement favorables : véritable « Ruhr des vents » ils pouvaient développer une énergie considérable pour l'époque, grâce au moulin

[73] Ce mécanicien était James Hargreaves. Après le perfectionnement de la « spinning jenny » en 1768, il faisait breveter en 1770 le premier métier mécanique utilisant plusieurs broches.

[74] Voir aussi J. PELSENEER, « L'origine protestante de la science moderne », dans *Lychnos*, 1946, 7, pp. 246-248. Noter qu'en 1662 ce sont les négociants de la Cité, qui fondent la *Royal Society of London for improving natural knowledge*. Le premier comité créé a pour objet d'« étudier et mettre au point des inventions mécaniques ».

[75] Outre les Bénédictins et les protestants (spécialement les calvinistes) on pourrait citer les Mozabites (secte islamique de l'Afrique du Nord) et les Juifs. L'aspect pris par la religion dans de tels groupes et l'aptitude de ceux-ci à l'enrichissement sont évidemment en corrélation avec leur « statut de minorité ». Les groupes marginaux ont ainsi des traits communs.

à vent. Leurs chantiers navals largement alimentés de poutres et de planches (« acier » de l'époque) grâce aux puissantes scieries mues par l'énergie du vent, pouvaient construire des flottes apparemment hors de proportion avec le nombre des habitants des Provinces-Unies. Ainsi les Pays-Bas pouvaient-ils tenir tête aux plus grandes puissances. Leur « industrie lourde » faisait appel à de nombreux techniciens et provoquait la formation d'ingénieurs de premier plan. Dès lors il était normal que Pierre le Grand voulant s'instruire aux techniques occidentales fît un stage principalement à Amsterdam... et comme « charpentier ». Les Pays-Bas ayant joui du développement maximal de l'éotechnique, n'assimilèrent que très partiellement la culture paléotechnique (charbon, vapeur, fer) dont les atouts géographiques (bassins charbonniers) ne leur étaient que pauvrement donnés. Le néotechnique les retrouvera en excellente condition avec leurs ressources en pétrole et en gaz naturel[76].

Les deux plus fines réalisations éotechniques datent du XIXe siècle, sans doute inspirées par la rivalité à l'égard des techniques nouvelles : c'est le voilier « clipper » (1830), perfection de la navigation à voiles, et le procédé Thonet pour la courbure du bois, essai de rivaliser avec la plasticité des métaux. Rappelons que les ères s'interpénètrent dans le temps.

B. ERE PALEOTECHNIQUE
(fin du XVIIIe siècle à 1914)

La culture paléotechnique apparaît le plus typiquement dans le « pays noir » (terrils, cheminées d'usines, chemins de fer, corons). L'énergie de base est fournie par le charbon. La machine fondamentale est la machine à vapeur.

Cette culture a son origine dans le grand capitalisme de l'ère précédente, qui s'est constitué notamment pour créer la métallurgie lourde, exigence fonctionnelle de l'artillerie. Les princes en effet ont triomphé de la féodalité en recourant aux armes à feu et, avant tout, à l'artillerie. Pour disposer de ces armes dominantes les souverains devaient assurer la création et, ensuite, le contrôle de la grosse métallurgie du fer et du cuivre. Cette métallurgie elle-même postulait un large développement des mines.

Ce n'étaient pas les capitaux formés par l'artisanat et les institutions corporatives qui pouvaient répondre à ces besoins. Il fallait des capitaux considérables et il fallait aussi enrégimenter des masses de travailleurs. C'était en soi une préfiguration du style « paléotechnique » à l'intérieur de la culture éotechnique. Les princes durent faire appel aux capitaux accumulés par les activités commerciales et bancaires. Les Fugger sont un exemple typique de ces grands capitalistes. Leur influence politique s'accroît auprès des monarques dont ils deviennent les créanciers.

[76] Au contraire, la Belgique qui s'était mal adaptée à la deuxième phase de l'ère éotechnique, devait triompher dans l'ère paléotechnique pour laquelle la nature l'avait d'ailleurs richement pourvue. Mais l'ère néotechnique se trouve moins facilement assimilée par ce pays qui n'a aucune richesse pétrolière, de gaz naturel ou de houille blanche.

Ainsi se développent de nouvelles mines et se créent des fonderies et des forges traitant les masses métalliques plus lourdes que requiert l'artillerie. Le statut de travail des mines est déjà paléotechnique : au XVII^e siècle les mines de fer en Lorraine fonctionnent selon l'horaire à trois équipes; les ouvriers s'organisent pour l'entraide et par cette organisation mènent une lutte revendicative violente comportant des grèves. On note pour la France qu'en 1550 les besoins militaires ont amené la création de hauts fourneaux et de treize fonderies.

On s'est demandé souvent pourquoi, au cours des guerres de religion, surgit brusquement la puissance suédoise qui, longtemps invaincue sur les champs de bataille, fera de la Baltique, jusqu'à Charles XII, un lac suédois. On avance comme explication la cohésion nationale et religieuse créée par Gustave Wasa et aussi le génie militaire de Gustave Adolphe. Mais l'un des facteurs que l'on omet de citer, est la richesse des mines de cuivre de Falun.

La culture paléotechnique va peu à peu se former au sein de l'ère éotechnique : au grand capitalisme finançant les mines et la métallurgie lourde, au grand capitalisme facteur politique, s'ajoutent les exigences fonctionnelles des progrès militaires. Les armées se standardisent. Guillaume d'Orange et Cromwell réinventent le « drill » qui avait été porté à sa perfection dans la légion romaine. De même la standardisation des uniformes s'impose de plus en plus. Pour l'armée française elle est complètement réalisée par Louvois.

Cette standardisation crée des besoins très homogènes. Les commandes qui y correspondent appellent fonctionnellement une production de série et suggèrent la normalisation de celle-ci. L'invention d'Arkwright (1768) vient à point nommé pour répondre aux énormes besoins de tissus d'uniformes des armées du XVIII^e siècle et de la Révolution. En 1775 Leblanc normalise la production des mousquets. En 1800 Eli Whitney normalise celle des fusils de la nouvelle armée américaine[77]. Ainsi se dessinent dans l'ère précédente des traits typiques de l'ère paléotechnique qui portera la marque de ses origines : *accumulation capitaliste, mine, „ usine ", métallurgie lourde dans leur liaison avec la guerre, enrégimentement de masses de travailleurs prolétarisés, dichotomisation de la société en* in-group *dirigeant et* out-group *de la classe ouvrière.*

Le paléotechnique voit un développement considérable de la chimie. Cette fois l'Allemagne jouera le rôle décisif[78]. Si la physique est liée au progrès des mathématiques et à une conception rationaliste de la science (hypothèse de travail établie rationnellement dans le cadre d'une théorie ou par rapport à une théorie, et vérifiée par l'expérience), la chimie est l'aboutissement d'un tout autre courant. Elle remonte à l'alchimie. Celle-ci relève de la magie et opère intellectuellement selon des modes analogiques, qui sont « prélogiques » au sens de *Lévy-Bruhl.* Néanmoins dès le moyen âge l'alchimiste s'affranchit des livres (la Bible et Aristote), de la scholastique et des dogmes. Il cherche *par lui-même* et directement en manipulant le concret. Sans doute les recherches qu'il fait sont *a priori* hors de sa portée et peut-être hors de la portée de la science :

[77] Voir *Chapitre II, Analyse du facteur technique, IV Normalisation.*
[78] Mais le point de départ réel, c'est, en 1789, Lavoisier.

la pierre philosophale, l'élixir de vie, l'eau de jouvence. Mais sa conception de la nature est foncièrement juste : la nature telle qu'elle apparaît à nos sens est le revêtement d'une réalité plus profonde. Sous cette apparence superficielle il y a des forces cachées qui sont le vrai fondement de tout ce qui existe. En dominant le jeu de ces forces on peut transformer la matière et ses lois purement extérieures : le plomb pourrait devenir de l'or. Les innombrables essais des alchimistes, jouant en quelque sorte le rôle du « testing statistique », ont produit des connaissances chimiques importantes. Au surplus l'alchimiste a créé la laboratoire de chimie : le four à haute chaleur (du moins la voie est-elle tracée), le verre de Bohême, la cornue, le serpentin, l'alambic, l'éprouvette. L'alchimie comme la sorcellerie d'ailleurs, trouva un terrain particulièrement fécond en Allemagne. Elle devint peu à peu « chimie ». L'un des hommes qui ont incarné cette mutation fut Paracelse[79], en même temps humaniste et alchimiste, rationaliste et mage. Figure troublante mais qui prépare l'avenir. De l'alchimiste faustien à Justus von Liebig en passant par Paracelse la filière est continue. Néanmoins cette aventure éclaire la nature du génie de la culture germanique : le nazisme plonge aussi ses racines dans la magie faustienne du moyen âge avec une aptitude certaine à user des techniques alchimie-chimie.

De même que pour l'ère précédente la naissance de la culture paléotechnique est liée à un grand progrès agricole : la suppression de la jachère et la généralisation de la pomme de terre, tandis que la production était socialement stimulée par la suppression des droits féodaux.

C. ERE NEOTECHNIQUE
(depuis 1914)

Les énergies de base, typiques de l'ère néotechnique, sont l'électricité, le pétrole et le gaz naturel. L'énergie nucléaire ouvrira une phase nouvelle. Les machines-clés sont la dynamo, le moteur à explosion et la turbine. A la phase nucléaire correspondra la généralisation des dispositifs électroniques et de l'automation qui fait ses premiers pas dès aujourd'hui.

Des traits caractéristiques de la culture néotechnique sont l'apparition et l'usage de la machine à écrire (le secrétariat, la dactylo), du téléphone, de la radio, du cinéma et aujourd'hui de la télévision. Par ces « mass media », par l'électricité, l'automobile, l'avion, la machine-outil, la linotype qui permet la grande presse, est engendré un mode de vie « néotechnique » radicalement différent du « paléotechnique »[80].

De même qu'un progrès technique agricole marque les ères précédentes, l'agriculture néotechnique fait un bond en avant grâce à la généralisation de l'emploi des engrais chimiques et à la mécanisation.

L'invention des grands produits chimiques industriels s'échelonne de 1859 à 1873 :

[79] Bombast von Hohenheim, né à Einsiedeln, en Suisse (1493-1541).
[80] L. MUMFORD, *The culture of cities*, New York, 1938.

— 1859, l'acide sulfurique (Glover),

— 1861, la soude (Solvay),

— 1873, l'acide chlorhydrique (Hargreaves).

Ces découvertes techniques donneront lieu au cours des dernières années du siècle à un considérable développement industriel.

L'année 1860 voit la découverte du convertisseur Bessemer (acier à bon marché) et le premier moteur à explosion de Lenoir (au gaz d'éclairage) : l'industrialisation effective en sera largement réalisée avant 1914. Le transformateur, nécessaire au transport à distance de l'énergie électrique, est l'œuvre de Deprez et de Carpentier en 1881 et fut rapidement mis en usage. Si d'autre part on note que la liberté de créer des sociétés anonymes date de 1873 (en Belgique), que le parti ouvrier belge est créé en 1886, et que l'Encyclique Rerum Novarum est de 1891, on conclura que la transition qui fait passer le monde occidental de l'ère paléotechnique à l'ère néotechnique à couvert le dernier quart du XIX^e^ siècle pour durer jusqu'en 1914.

L'esprit néotechnique est en réaction contre l'esprit paléotechnique qui sépare l'homme de la nature : les agglomérations paléotechniques sont sans arbres; elles revêtent le sol de matériaux durs. On n'expose pas la peau à l'air et au soleil; on fait régner une pudeur maladive. On refoule le sexuel hors du champ social. On dévaste les ressources naturelles comme si elles étaient illimitées et indéfiniment renouvelables.

La culture néotechnique réagit. L'urbanisme réintègre les espaces verts dans la ville. On protège la nature; on reboise et on défend le sol contre l'érosion (aux U.S.A. : Soil Erosion Administration). Les régimes communistes et les régimes occidentaux sont d'accord pour attribuer une priorité à la protection de l'enfance, à la maternité, à la santé, au corps et au sport. On aime le soleil. Le camping, le naturisme, le tourisme se développent. La culture intègre de plus en plus l'élément sexuel. En art l'élan vers le primitivisme et le spontané participe de cette mentalité de même que la sociométrie de Jacob Moreno et la psychanalyse.

Dans cette perspective le *Tennessee Valley Act,* la création de sciences biosociales comme l'écologie humaine, le progrès des sciences médicales et des sciences sociales relèvent de l'esprit néotechnique.

Il y a tendance à substituer des solutions biologiques à des solutions mécaniques. Lewis Mumford fait remarquer en effet qu'« une organisation mécanique est souvent le substitut temporaire d'une organisation sociale effective ou d'une adaptation biologique saine. Ainsi en est-il de la dentisterie mécanique, substitut d'une diététique saine et de l'hygiène généralisée ».

On doit noter également que « dans la mesure où l'homme échappe au contrôle de la nature, il doit se soumettre à celui de la société ». Par exemple si l'automobile affranchit l'homme de la servitude de l'espace, cet affranchissement n'a de sens social que dans la mesure où un très grand nombre d'hommes peuvent en disposer. Mais dès lors le seul moyen de permettre la circulation est de la soumettre à un contrôle étroit, sévèrement sanctionné.

Il faut souligner enfin que l'ère néotechnique comporte des « faits de civilisation » communs à des sociétés globales de culture aussi différentes que les Etats-Unis, la Russie soviétique et les nations d'Europe occidentale : organisation scientifique du travail, groupement syndical des travailleurs, législation et sécurité sociales, production en série, attitudes consommatrices, généralisation du tourisme, extension des loisirs et homogénéisation de la culture fondée sur les moyens de communication de masses.

Nous conclurons au sujet de l'interprétation de l'histoire par la variable technique, en constatant que les techniques développées par l'homme en vue de dominer le milieu naturel y sont si bien parvenues qu'elles ont constitué un milieu nouveau, le « milieu technique ». Mais voici qu'à présent ce milieu nouveau se trouve par rapport à l'homme, comme était jadis le milieu naturel. L'homme doit en conséquence créer des techniques spéciales en vue de dominer ce « milieu technique » qui menace de le conditionner étroitement. Ces techniques sont essentiellement de caractère psychologique, sociologique et biologique. Le développement des sciences qui y correspondent est un trait marquant du caractère néotechnique de la société et il est vital pour l'avenir de l'humanité.

CHAPITRE VI

Technique et typologie des sociétés

Nous avons défini les ères de l'évolution de l'humanité selon des critères proprement techniques : sources énergétiques, machines fondamentales, matériaux de base, progrès agricoles. Notre analyse historique a montré que les systèmes économiques, le degré et le type d'urbanisation, l'organisation du travail, les systèmes politiques, la science et l'idéologie étaient caractéristiques et différents pour chacune de ces ères et en corrélation avec les données techniques. Nous nous sommes efforcé de synthétiser cette typologie en un tableau unique.

TABLEAU IX

Typologie des systèmes sociaux fondée sur la sociologie de la technique

LES TROIS MILIEUX	MILIEU NATUREL	MILIEU ANTHROPONATUREL		MILIEU TECHNIQUE	
Eres / *Aspects typologiques*	*Lithotechnique*	*Anthropotechnique*	Période machinotechnique		
			Eotechnique	*Paléotechnique*	*Néotechnique*
Sources énergétiques	— musculaire — feu (durcissement du bois)	— homme « domestiqué » — peu d'animaux domestiques mal utilisés	— l'eau, le vent, animaux bien utilisés (cheval, chameau, éléphant, etc.)	— charbon (vapeur)	— électricité hydraulique et thermique — le pétrole — le gaz naturel — potentiellement : fusion nucléaire.
Machines fondamentales	— outillage archaïque universel — traîneau — pirogue — premiers chariots	— l'esclave — le char — la galère — outillage *métallique*	— le moulin (à eau et à vent) — le cheval attelé — le voilier (gouvernail d'étambot) — l'horloge — l'imprimerie (1440)	— machine à vapeur — chemin de fer	— dynamo — moteur à explosion — turbine — machine-outil — linotype — automobile, avion — téléphone — radio, T.V. — machine à écrire — automation et électronique — fusées spatiales
Matériaux de base	— silex — obsidienne — os — bois — terre plastique — peaux à la fin : métaux	— pierre de construction — bois — métal — brique, verre — laine, soie — cuir		— en plus des précédents : - le fer - le coton	— généralisation de l'acier — alliages légers — caoutchouc — produits de synthèse — produits chimiques — béton
Progrès agricoles	— fouille de la terre par pieux durcis	— la jachère — l'araire traînée par le bœuf — froment, vigne, olivier — fruits — bovidés, ovidés	— la charrue à soc long — seigle et avoine	— suppression de la jachère — généralisation de la pomme de terre	— engrais chimiques — mécanisation
Type économique	— économie locale, de subsistance, prémonétaire — usage de certains biens comme étalons d'échange — secteur primaire dominant	— prépondérance agraire — capitalisme d'exploitation coloniale (publicains) — commerce de la cité et international — banque — secteur primaire dominant (abstraction faite des villes)	— prépondérance agraire — capitalisme commercial (mercantilisme) — premières manufactures	— capitalisme industriel et concurrentiel — « laisser-faire »; Société Anonyme à autorisation; — croissance du secteur secondaire	— capitalisme financier — concentration — interventionnisme de l'Etat — Société Anonyme libre — grands espaces économiques — croissance du secteur tertiaire — la *consumer society*
Urbanisation	— pas de villes	— naissance de la vie urbaine et premier développement — villes d'administration, de marché, de consommation, d'activité religieuse; places stratégiques; centres d'artisanat.		— grand développement des villes — agglomérations industrielles	— « nébuleuses » urbaines — généralisation du mode de vie urbain — le « grand public »
Organisation du travail	— famille patriarcale — division du travail limitée à l'âge et au sexe	— enrégimentement des esclaves (ergastules, latifundia)	— artisanat corporatif — prenières unions de travailleurs : les compagnonnages — centres textiles et miniers avec un prolétariat	— masse prolétarisée — délit de coalition — syndicalisme d'ouvriers qualifiés, minoritaire, de métier, doctrinaire et révolutionnaire — Taylorisme (l'homme adapté à la machine)	— manœuvre spécialisé — coalition légalement autorisée — syndicalisme de masse, par branche, réformiste — commissions paritaires — législation sociale et sécurité sociale — psychotechnique (machine adaptée à l'homme)
Type politique	— organisation clanique — les « Anciens »	Etat administratif et militaire fondé sur le droit. *1re type :* — *Cité - Etat* culte des ancêtres et de la Cité, polythéisme *2me type :* — *l'Empire oriental, hellénistique ou romain :* culte de l'Empereur; religions de salut.	*1re phase :* féodalité; communes; ordres monastiques *2me phase :* monarchies absolues; églises séculières; formation des nations	— démocratie censitaire des hommes — dichotomie sociale, lutte des classes — états nationaux achevés — colonialisme	*1er type :* — *démocraties occidentales* (S.U. des hommes et des femmes, Welfare State); *2e type :* — *démocraties populaires* (totalitarisme économique, social et culturel) Pour les deux types : gouvernement en fonction des masses Mouvement de fédéralisation (l'Europe, l'URSS, les USA) Planification.
Science	— magie	— *Pensée rationnelle :* Philosophie, mathématiques, astronomie, physique, science politique, droit	— Progrès en mathématiques, physique et astronomie — géographie et sciences naturelles — alchimie	— *élan des sciences :* chimie mécanique	— *élan des sciences :* biologie, médecine, psychologie, sciences sociales, relativité, physique nucléaire
Idéologie	— homogénéité communautaire — la « pensée sauvage »[1]	— patriotisme de la cité — humanisme des citoyens libres[1] ou des citoyens du monde[2] — mentalité magico-religieuse des masses — religions de salut — naissance de l'esprit sociétaire	*Fondement religieux :* la religion, base de tout, objet des problèmes politiques. Mouvements monastiques Croisades. Lutte des papes avec les rois et les empereurs. Réforme et guerres de religions. Les Jésuites, le jansénisme, le gallicanisme. Les styles roman et gothique sont religieux. *Réaction :* Renaissance et Encyclopédie préparant le « milieu technique ».	*Fondement économique :* l'économie, base de tout — libéralisme dur — catholicisme conservateur et « charitable » — socialisme doctrinaire et révolutionnaire; le marxisme	*Pour le 1er type* (démocraties occidentales) : — les organisations l'emportent sur les idées — climat socialisant — libéralisme « néo-capitaliste » — catholicisme social — socialisme réformiste et démocratique. *Pour le 2e type* (démocraties populaires) : — atténuation de l'idéologie — relâchement du totalitarisme — tendance à la consommation.

[1] Qui restera une catégorie universelle de la pensée humaine.

[1] Pour le type « Cité-Etat » seulement

[2] Pour le type « Empire »

CHAPITRE VII

La société comme réalité sociomatérielle

L'homme modifie la configuration du sol qu'il occupe. L'importance des transformations dépend, nous l'avons vu, de la puissance des techniques en usage dans les sociétés[81]. Dans le « milieu technique » l'homme est agent de profonds changements au gré des priorités de ses besoins : il procède à un agencement pour ainsi dire systématique du sol. Plus rien d'intact ne subsiste de la nature. La terre est cultivée ou constituée en prairies d'élevage. Les forêts sont exploitées rationnellement et aménagées à cette fin : les arbres ne meurent plus de mort naturelle. Le sous-sol est taraudé par les mines et les puits de pétrole. Il y a les canaux, les routes, les chemins de fer. Enfin il y a les bâtiments édifiés à des fins fonctionnelles ou d'habitat. D'ailleurs toutes les sociétés humaines ont connu le « bâtiment ». Le troglodyte aménage un abri naturel : la caverne. Les nomades les plus primitifs ont leurs types de tentes. Les sédentaires ont leurs cases. Les hommes des pays industrialisés ont leurs grandes agglomérations urbaines, composées d'édifices fonctionnels (usines, écoles, temples, gares) et d'édifices d'habitat (maisons, immeubles à appartements, hôtels).

Les sociologues et les anthropologues sociaux ont bien vu que dans ce processus les structures des relations sociales se projettent sur le sol agencé pour les recevoir.

Park, Burgess et Mac Kenzie montrent que Chicago peut être divisé en plusieurs zones représentatives de structures, d'activités et de modes de vie sociaux[82].

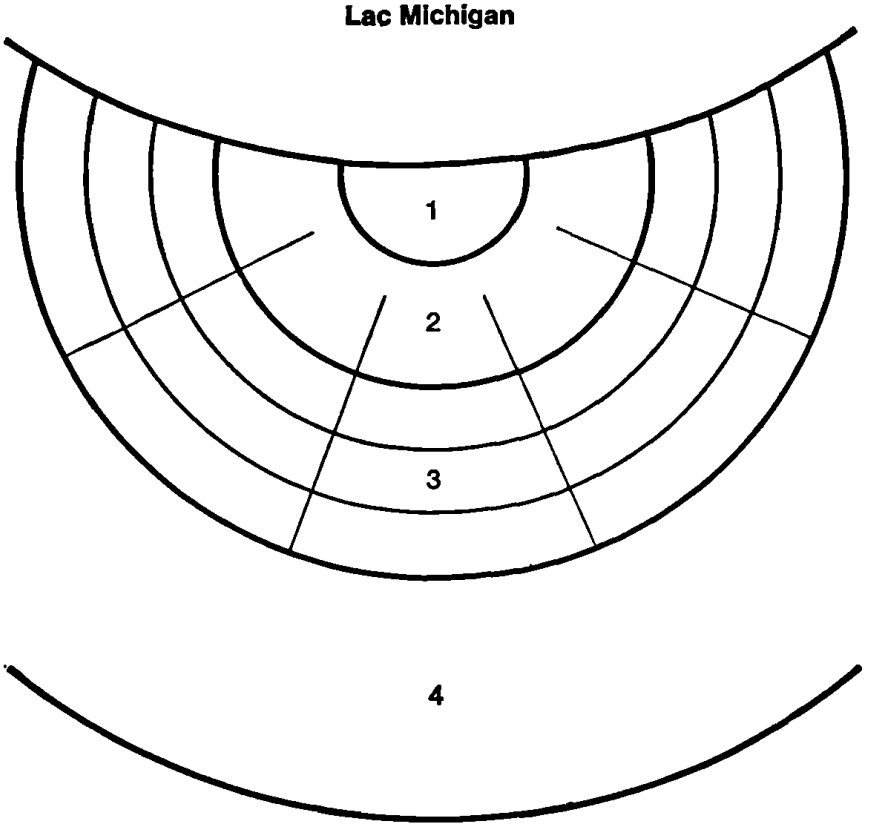
La zone 1 c'est le « loop », centre nerveux des affaires avec ses nombreux hôtels et ses immeubles fonctionnels spécialement dans les domaines relatifs aux finances et au commerce. Cette fonction a subsisté.

La zone 2 était celle des quartiers résidentiels riches. Mais l'expansion de la ville avec ses séquelles de bruit, de pollution de l'air, de mouvement intense, ainsi que les facilités de transport et de circulation routière, ont incliné les classes dirigeantes et à revenus élevés à habiter la zone 4, les faubourgs aérés. La zone 2 est alors devenue la région du vice, du gang, de la pègre et de la misère où se forment dans ces perspectives dysfonctionnelles, des quartiers groupant les immigrants les plus « marginaux ».

La zone 3 — très étendue — est celle des « deux étages »; région urbaine des ouvriers, des petits employés, des travailleurs du secteur tertiaire. Il s'agit de

[81] Voir ci-avant *Chapitre IV. La théorie des trois milieux.*
[82] *The City*, Chicago, 1925.

gens d'un niveau peu élevé dans la stratification sociale, mais « réguliers ». Ils se groupent, eux aussi, selon les affinités nationales : Allemands et Irlandais notamment. Leurs propres secteurs nationaux trouvent leur point de départ et donnent encore lieu à une occupation du terrain dans la zone 2 où sont logés les moins « réguliers » de ces catégories sociales, ceux qui ont les activités les plus dysfonctionnelles ou dont le travail « régulier » lui-même dépend d'activités dysfonctionnelles.



La zone 4 est donc la région résidentielle où se retrouvent les familles qui « réussissent », elles-mêmes groupées en quartiers plus ou moins « aristocratiques » composés de demeures, de parcs et de jardins plus ou moins importants; il y a les quartiers de petits « cottages » rassemblés non loin des gares de transports en commun; il y a les belles villas et les grandes propriétés installées dans les sites les plus beaux, éloignés des axes de grande circulation.

Ce développement de Chicago constitue *mutatis mutandis* la loi de développement de *toutes* les grandes villes contemporaines.

De même l'implantation des sociétés primitives sur le sol est une forme de projection des structures sociales culturellement les plus significatives. Les

anthropologues sociaux américains soulignent que les habitations des Indiens pueblos du Sud-Ouest des Etats-Unis sont réparties par clans totémiques. Cette répartition est le reflet de sociétés dont le totémisme pour être évolué n'en est pas moins la caractéristique culturelle fondamentale.

Le Français Leenhardt signale que le dessin des sociétés mélanésiennes est pour ainsi dire inscrit sur le sol[83]. Maunier dit que la constitution du peuple kabyle (en Algérie, Tunisie et Maroc) peut se lire dans le plan même de la cité[84].

Il nous semble que la théorie de la projection de la société sur le sol peut être poussée plus loin. La société globale est, nous l'avons vu, une réalité formelle constituée par un cadre (transcendant à l'homme) de fonctions — au sens professionnel du terme — et de rôles[85]. Ces fonctions et rôles comportent chacun un statut d'autorité, de prestige, de droit au prélèvement sur le produit social. Ces fonctions, rôles et statuts sont organisés en systèmes hiérarchiques dans les réseaux de relations sociales cristallisés en groupes et en institutions.

Cet ensemble socioformel existe en dehors des hommes, leur apparaît comme extérieur si l'on se place au point de vue de chaque individu. Dans toutes les sociétés cette réalité socioformelle se projette sur le sol avec une force transformatrice qui dépend des techniques en usage. D'une part il y a tout l'agencement fonctionnel du terrain en vue d'y prélever les ressources répondant aux besoins des hommes : les champs, les prairies d'élevage, les carrières, les mines, les puits de pétrole, les chutes d'eau captées par des moulins ou des centrales électriques. D'autre part il y a les moyens de communication pour transporter les matières mais aussi pour rassembler les hommes par la présence (chemin de fer, routes), par l'écrit (postes, presse), par le verbe (téléphone, radio) ou par l'image (télévision, cinéma). Ces agencements plus ou moins massifs ne sont pas une projection de la réalité socioformelle comme telle, mais la projection des réseaux relationnels qu'elle implique. Elle-même est projetée directement sur le sol en un système de bâtiments : institutionnels (Ministères, Parlement, Palais de justice), fonctionnels (entreprises économiques, écoles, églises et temples) et d'habitat (maisons, immeubles à appartements, châteaux, hôtels). Nous prenons ici l'exemple d'une grande société du milieu technique mais c'est vrai pour toute société globale en général.

La caractéristique des bâtiments c'est de constituer dans leur ensemble une *structure alvéolaire. C'est celle-ci qui est la projection du cadre socioformel de fonctions et de rôles.* Les alvéoles, considérés dans la perspective des bâtiments qui les contiennent ou dans la perspective de groupes de bâtiments fonctionnellement homogènes[86], correspondent à des fonctions et à des rôles intégrés dans les institutions et les groupes sociaux dont ils relèvent. Chaque alvéole est fait pour accueillir un ou plusieurs individus en tant qu'assumant rôle ou fonction.

[83] *Do-Kamo*, Paris, Gallimard, 1947, p. 91.
[84] *Mélanges de sociologie nord-africaine*, Paris, Alcan, 1930, p. 88.
[85] Voir *Quatrième Partie, Théorie générale de l'action humaine. Chapitre II, L'approche sociologique ou la société comme réalité socioformelle.* Spécialement : *III.*
[86] Par exemple une cité ouvrière.

Il y a par exemple l'alvéole constituant le bureau du greffier au Palais de Justice. D'ailleurs l'ensemble des alvéoles de ce palais correspond à autant de rôles et de fonctions que l'institution judiciaire en prévoit pour son fonctionnement sur le plan local, régional ou national considéré. L'alvéole « salle de tribunal » est la projection sur le sol des relations institutionnalisées qui doivent s'actualiser entre « juges », « défenseurs », « gardiens », « prévenus », « plaideurs » et « opinion publique ». Chaque alvéole, par les facilités qu'il offre et par son aspect esthétique et de prestige, est le reflet du statut de celui ou de ceux qui l'occupent.

Un bureau d'entreprise commerciale peut être un alvéole fait pour une dizaine d'employés et un atelier d'usine pour des centaines d'ouvriers.

Reprenons notre greffier de tribunal : il dispose d'un alvéole approprié à sa *fonction* au Palais de Justice. Mais pour assurer son rôle de père de famille il dispose d'une maison ou d'un appartement, petit ensemble alvéolaire d'habitat.

La *fonction* du greffier comporte un *statut* qui se traduit notamment par le type de bureau qu'il occupe (moins luxueux et moins solennel que celui d'un magistrat, mais conforme à la dignité de son office). Son statut de rémunération se répercutera dans son rôle de père de famille : importance et confort du logement, modalités d'accès à la culture et types de loisirs. En principe dans une société moderne chaque individu dispose d'un alvéole en vue d'exercer une fonction. Et les caractères de cet alvéole exprimeront clairement le statut correspondant et la nature technique de l'activité. Un haut dirigeant disposera d'une véritable structure alvéolaire : bureau, salle de réception, antichambre et secrétariat particulier. Telle fonction permettra de disposer personnellement d'un bureau plus ou moins spacieux et luxueux. Telle autre comportera le partage de l'alvéole avec des collègues.

Du point de vue de l'habitat le quartier, plus ou moins « résidentiel » et impliquant ou non l'usage d'automobiles, l'importance de l'habitation, le nombre d'alvéoles, leur luxe, l'existence d'alvéoles faits pour recevoir des domestiques sont la traduction matérielle du statut de l'individu et de la famille. Le quartier lui-même a des caractères qui viennent de l'appartenance de ses habitants à une classe sociale ou à des groupes socio-économiques déterminés.

Bien sûr certains individus exerçant plusieurs fonctions peuvent occuper à leur gré plusieurs alvéoles fonctionnels. Un statut élevé peut comporter plusieurs habitats : outre la résidence normale, une villa pour les week-ends, un pavillon de chasse, des pied-à-terre dans de grandes villes, etc... Mais cette multiplicité même constitue une projection de statuts (reflets de fonctions et de rôles) sur le sol agencé ou, si l'on veut, une traduction de structures socio-formelles en termes de structures sociomatérielles.

C'est si vrai que le clochard n'ayant ni alvéole fonctionnel, ni alvéole personnel d'habitat, n'a aucune fonction sociale et se trouve en marge de la société. C'est si vrai qu'une révolution met en lumière la nature réelle de la structure alvéolaire, fonctionnelle et d'habitat : les chefs révolutionnaires triomphants occupent, chacun à son échelon, les alvéoles fonctionnels — donc ici institutionnels — des chefs du régime vaincu; ils occupent simultanément leurs

alvéoles d'habitat, sans peut-être succéder, sur les deux plans, à la même personne. Les membres des groupes ou classes qui appuient une révolution victorieuse occupent, selon leur hiérarchie propre, les alvéoles d'habitat des groupes anciennement dominants mais vaincus.

Il importe de souligner que la projection structurelle n'est pas totale et parfaite, de même que la structure socioformelle — nous l'avons dit — est fluctuante jusqu'à un certain point. C'est aussi le cas de la structure alvéolaire : conservant la même fonction un homme peut changer d'habitat, qui, bien sûr, restera du même type. Mais tel employé de statut professionnel peu élevé se trouve être personnellement riche de telle manière que son statut d'habitat sera supérieur au statut de son bureau. Tel ouvrier tout en conservant le même habitat peut changer d'usine, mais il fera, comme avant, le même travail qui comportera un statut semblable. Le jeu de la force sociale interfère ici[87].

Il y a des alvéoles qui ne sont pas affectés d'une manière durable aux individus. Ainsi en est-il des cinémas, des théâtres, des restaurants, des cafés, des hôtels, alvéoles fonctionnels de consommation de biens et de services. Il arrive aussi que l'habitation comporte dans le même bâtiment les alvéoles fonctionnels et d'habitat, comme chez le fermier et l'artisan.

Résumons à présent les caractères de la projection de la structure formelle de la société sur le sol, en une structure matérielle comportant un agencement du terrain et la construction de bâtiments :

1. Les institutions et les groupes, en tant que réseaux relationnels cristallisés, sont représentés matériellement sur le sol par des bâtiments ou par des ensembles de bâtiments ayant des caractères homologues et ornés des symboles représentatifs des valeurs dont les institutions ont la charge.

2. Les fonctions — au sens professionnel du mot — sont traduites dans les bâtiments par des alvéoles fonctionnels appropriés; les rôles et les statuts influent sur les caractères des alvéoles et la manière dont ils sont occupés.

3. Les individus occupent des alvéoles d'habitat qui correspondent à leur rôle familial et à leur statut social principalement influencé par les fonctions exercées sur le plan professionnel.

4. Les activités de consommation de biens et de services notamment de loisirs et de culture, sont inscrites sur le sol par des bâtiments fonctionnels d'occupation non durable et non individualisée en tout cas strictement.

5. L'agencement du terrain en vue des communications par déplacement des personnes et des choses ou par transmission de la parole, de l'image ou de l'écrit, correspond aux chenaux des réseaux relationnels unissant les institutions, les groupes et les individus en vertu de leurs fonctions, de leurs rôles et de leurs statuts.

[87] Voir *Première Partie, Chapitre I. L'objet : le fait social, II Le relationnel est vecteur de force sociale. Théorie de la force sociale.*

6. Prise au niveau de chaque individu la projection des positions socioformelles sur le plan sociomatériel est imparfaite et reste partiellement ouverte au libre arbitre, tandis que globalement prise cette projection apparaît comme très exacte et inéluctable, du moins dans les sociétés normalement intégrées.

Il y a lieu ici de prendre en considération la notion d'« espace sociologique » que nous définirons comme l'aire géographique qui reçoit la projection d'un système socioformel intégré; dans un tel espace se structurent les contacts humains, alors qu'ils sont peu significatifs et très sporadiques avec les espaces extérieurs.

L'espace sociologique est à la mesure des techniques de communications et de la force militaire de l'ensemble considéré.

La civilisation occidentale a connu, à cet égard, les phases suivantes :

— Pour l'antiquité grecque cet espace est constitué par le Moyen-Orient, les îles et les territoires côtiers de la Méditerranée, ces derniers très sporadiquement et peu profondément occupés dans la partie occidentale de cette mer.

— Pour l'Empire Romain les parties continentales entourant la Méditerranée sont très profondément occupées. A la technique navale grecque s'est ajoutée la route; la légion a perfectionné la phalange.

— Après le repli médiéval, l'Europe des temps modernes fait de l'Atlantique une mer centrale et s'étend plus faiblement aux côtes de l'Océan indien. Cette expansion a été possible grâce aux vaisseaux de haut bord, à voilure multiple et à gouvernail d'étambot et grâce aussi à l'artillerie et aux armes à feu.

— L'Europe contemporaine, les Etats-Unis et la Russie imposent au monde son universalisation grâce aux flottes propulsées mécaniquement, à l'avion, à la radio et aux satellites de communication.

Nous assistons aujourd'hui aux premiers efforts de création de l'espace sociologique du cosmos grâce à l'usage de puissantes fusées et de satellites artificiels.

Il est certain que la réalité sociomatérielle, par les caractères de sa structure alvéolaire et par l'efficacité de son agencement des ressources et des communications, influe sur la réalité socioformelle. Encore une fois il y a corrélation et non rapport de causalité dans un seul sens. Toutefois dans certaines situations l'une des deux réalités peut avoir le quantum d'action dominant. Un pouvoir politique, planificateur tout-puissant, peut modeler la structure alvéolaire à son gré pour la faire répondre d'une manière absolue aux besoins de sa structure socioformelle absolue.

Mais une réalité sociomatérielle d'une haute inspiration esthétique et technique peut influer sur l'efficacité de l'exercice des fonctions, le prestige des rôles, la hiérarchie des statuts et le système de valeurs.

Un retard, un décalage de la qualité de la structure alvéolaire, peut contribuer à disloquer les structures socioformelles. Par exemple des systèmes de communications encombrés, des universités non équipées pour recevoir des masses croissantes d'étudiants, des immeubles d'habitat richement construits et largement multipliés alors que la construction des immeubles fonctionnels est négligée, autant de cas où le sociomatériel est dysfonctionnel à l'égard du sociofor-

mel. Exemple inverse : une structure sociomatérielle de premier ordre avec un système alvéolaire excellemment adapté au départ peut se détériorer rapidement et cesser de répondre à des besoins croissants, si la structure socioformelle de la société reste figée et inadaptée aux mutations scientifiques et techniques ou si elle cesse de servir les valeurs du système social en conséquence d'une dégradation multipliant les relations dysfonctionnelles.

Bien sûr, au départ et dans tous les cas, les erreurs sont toujours commises par les hommes, mais une fois faites elles sont en quelque sorte matérialisées ou formalisées comme des facteurs agissants.

Nous pouvons à présent produire sous la forme d'un tableau le modèle de la société comme *réalité sociomatérielle.*

Troisième partie du modèle de la société[88] :

TABLEAU X

La société comme réalité sociomatérielle

Immeubles institutionnels — politiques (Parlement, ministères, etc.) — de contrôle (Palais de justice) — de direction économique (holdings, trusts, banques, bureaux de planification) — de direction religieuse (nonciature, cardinalat) etc.		*Niveau institutionnel*
Agencement fonctionnel	Structure alvéolaire	
	Immeubles fonctionnels	Immeubles d'habitat
— communications — energie (barrages, transport) — terres cultivées — mines — etc...	— usines — magasins — fermes — églises (*) — écoles (*) — bureaux — casernes — couvents *Immeubles fonctionnels de consommation :* — restaurants — hôtels — hôpitaux — cinémas	— maisons — appartements — fermes — (internats) — (casernes) — (couvents) — (hôtels)	*Niveau fonctionnel*

(*) On peut hésiter à classer les écoles et les églises parmi les immeubles fonctionnels ordinaires ou parmi les immeubles fonctionnels de consommation.

[88] Pour la première partie, voir *Quatrième Partie, Chapitre II, III La société comme réalité socioformelle.*

Pour la deuxième partie, voir *Quatrième Partie, Chapitre III, VI La société comme réalité psychosociale.*

Les trois parties du modèle de la société — le socioformel, le psychosocial et le sociomatériel — doivent s'organiser dans le cadre réservé aux « relations sociales (au sens le plus large) par l'esquisse du modèle général présenté en la *Première Partie*[89]. En conclusion du présent livre nous nous efforcerons, dans cette perspective, d'élaborer le modèle général de la société globale, avec tous les détails nécessaires.

On voudra bien, dès à présent, se reporter au tableau représentant la société comme *réalité socioformelle*[90] : ce tableau projeté sur le sol sous forme d'agencement du terrain et de bâtiments, détermine la société comme *réalité sociomatérielle*. Institutions, groupes sociaux (dont les classes sociales et les groupes socio-économiques), relations sociales, fonctions et rôles, structure sociale statistique, ont chacun leurs correspondants sous forme d'alvéoles matériels, structurés entre eux sur un territoire aménagé. L'ensemble socioformel est un système structuré où tout se tient[91]. Il en est logiquement de même de l'ensemble sociomatériel qui en est la projection sur le sol.

[89] Voir *Première Partie, Chapitre III, I Sociologie générale.*

[90] Voir *Quatrième Partie, Théorie générale de l'action humaine. Chapitre II.* Spécialement : *III La société comme réalité socioformelle.*

[91] Voir *Deuxième Partie, Chapitre I. Hypothèse générale : le système social.*

SEPTIÈME PARTIE

LES FORMATIONS SOCIALES PARTICULIÈRES

CHAPITRE I

Définition et objet

Nous avons consacré la *Troisième Partie* aux formations sociales générales, en d'autres termes à la relation sociale et au groupe social. Toute relation sociale est fonctionnelle ou dysfonctionnelle, communautaire ou sociétaire, primaire ou secondaire. Elle comporte nécessairement d'autres caractères répondant à d'autres distinctions typologiques. Elle est engagée dans le jeu de la complémentarité.

Tout groupe est qualifié par le type dominant des relations qui le constituent. Mais au niveau du phénomène de groupement et en tant que groupe, il a en outre ses caractéristiques relatives à la survenance et à l'émergence. Il appartient à des types propres aux groupes sociaux et est défini par ses aspects communautaires, internes et subjectifs, ainsi que par ses aspects sociétaires, comportementaux et objectifs. La réalité groupale implique des paliers en profondeur comme l'a montré la typologie de G. Gurvitch. Le groupe se caractérise aussi d'après les moyens d'autorité qui y sont en vigueur et les modes d'intégration qui unissent ses membres. Enfin tous les groupes sont soumis à des lois générales de croissance. Aucun groupe — quel qu'il soit — n'existe qui ne puisse être défini sous ces différents aspects mis en lumière par l'approche typologique.

Les formations dont il sera ici question sont dites « particulières ». Elles le sont par la fonction plus ou moins complexe, mais bien définie et spécifique, qu'elles assument d'une manière plus ou moins manifeste ou latente dans les sociétés globales. En ce sens la classe sociale, l'Etat, les Eglises, la famille, l'entreprise sont des formations sociales particulières. Bien sûr les relations et les groupes sont qualifiés par la fonction de la formation particulière où ils sont impliqués. Au moins, nous l'avons vu, c'est un des traits de leur typologie : chaque relation ou groupe, en tant que formation générale, est nécessairement caractérisé par la fonction du système particulier qui l'englobe (politique, religieux, économique) et en cela particularisé mais d'une manière large, aussi large que la définition du politique, du religieux et de l'économique. Les formations particulières proprement dites (la classe sociale, l'Etat, les Eglises, la famille, l'entreprise) sont universelles car elles existent — fût-ce d'une manière embryonnaire — dans toute société globale ayant dépassé un certain seuil de complexité. Bien sûr comme groupes elles participent à la typologie des formations générales ; les critères propres à leur particularité viennent s'y ajouter, mais sont d'ailleurs plus significatifs.

On voit bien qu'une Communauté relève du régime des formations générales, mais qu'un Etat relève du régime des formations particulières. Un Etat *doit* être communautaire ou/et sociétaire. Une Communauté *peut* être un Etat, mais aussi l'une parmi diverses autres organisations fonctionnelles. Et cela dépend

des fonctions nécessaires au maintien des structures de chaque société globale considérée.

Il y a une distinction à faire entre les formations particulières selon leur échelle macro- et microsociologique[1]. A cet égard la classe sociale, l'Etat sont au niveau de la société globale et en conséquence à l'échelle macrosociologique. L'organisation religieuse peut être à l'une ou l'autre échelle. La famille et l'entreprise sont au niveau des personnes et en conséquence à l'échelle microsociologique.

Toutefois une famille peut exceptionnellement disposer d'une force sociale et d'un pouvoir qui influent sur la société globale : ce pouvoir, d'une manière ou d'une autre, même s'il entend se dérober à la publicité, s'intègre nécessairement dans le jeu institutionnel car il se fonctionnalise en répétant ses manifestations. Telle famille de banquiers exerce un contrôle institutionnellement discret sur le pouvoir : par exemple, les Fugger à l'époque de Charles-Quint. Il y a aux Etats-Unis, mais par des voies explicitement institutionnelles et publiques, l'influence du « clan » Kennedy. Nous sommes ici au plan de la société globale.

Une entreprise moderne peut devenir si gigantesque qu'elle constitue, à elle seule, un groupe de pression sur l'Etat. Sa dimension même transmue les relations sociales dont elle est faite du type primaire au type secondaire, du type d'autorité personnelle et directe au type d'organisation hiérarchisée. Pour l'entreprise jouent comme ailleurs les lois de la croissance des groupes[2]. Que l'on songe à Shell-Royal Dutch ou à Esso Standard, à General Motors ou à General Electric.

Il n'en reste pas moins que, d'une manière générale, la famille et l'entreprise sont du ressort de la microsociologie. Une famille « au pouvoir » change de catégorie et devient objet de la sociologie du « power system » et une grande entreprise relève en outre de la sociologie de l'organisation. Ces entités portent au second plan les aspects « famille » et « entreprise ».

Cependant, dans l'ensemble, les caractères typologiques des familles (dimensions typiques, relations des membres, fonctions de la cellule familiale et de ses membres, aspects culturels, modes de vie) sont conditionnés ou largement déterminés par les formations particulières au niveau de la société globale et par la société globale elle-même. Ces caractères dépendent de la classe sociale, de l'Etat, de la religion (y compris l'alternative de valeurs philosophiques) qui englobent les familles, et de la société globale elle-même en tant que système social fondé sur des structures et un système de valeurs. Les familles peuvent réagir et réagissent effectivement dans beaucoup de cas sur les formations globales, mais ces réactions sont limitées dans leurs effets. Que la famille soit du type patriarcal, relève du caractère « traditionnel », agraire et artisanal, de la société globale. Qu'elle soit du type « nucléaire » (basée sur le couple), relève du caractère industrialisé et urbanisé de cette société.

1 Voir *Première Partie, Chapitre II. Les échelles de l'étude des faits sociaux.*

2 Voir *Troisième Partie, Chapitre II. Le groupe social, IV. Typologie des groupes sociaux, H. Typologie « moyens d'exercice du pouvoir » — « modes d'intégration »* et *V. Lois tendancielles relatives aux effets de la croissance des groupes.*

De même l'entreprise est l'expression du régime économique qui est lui-même en corrélation étroite avec le système politique et les valeurs de la société globale. Faut-il développer cette constatation dès que l'on évoque l'entreprise dans le cadre d'une économie de marché ou l'entreprise de la Russie soviétique ? Mais les entreprises de sociétés hautement industrialisées, quelles qu'elles soient, ont par exigence fonctionnelle des traits communs, notamment de division du travail, d'organisation, de hiérarchie et d'intégration. Elles se différencient ensemble des entreprises œuvrant dans le cadre de sociétés traditionnelles. Bien sûr l'induction d'entreprises modernes dans des milieux traditionnels a des conséquences au niveau global, mais c'est une action induite, soulignons-le.

G. Gurvitch dans son dernier livre — posthume — consacré aux « Cadres sociaux de la connaissance »[3], n'accorde pas une place importante à la famille comme foyer de connaissance et cela pour les raisons que nous avons indiquées. « En résumé, en tant que foyer de connaissance, la famille ne se révèle pas d'une grande richesse ; partant, elle n'est pas très attirante pour une étude sociologique du savoir. Cela vient du fait que ce groupe, du moins aujourd'hui, se trouve habituellement trop soumis et trop ouvert à l'influence cognitive des classes et des sociétés globales où il est intégré[4]. »

Talcott Parsons montre que les relations amoureuses et affectives qui sont propres à la formation et à la vie des familles américaines, relations qu'il qualifie « d'amour romantique », réalisent explicitement, au niveau familial, les valeurs individuelles de liberté, de responsabilité et de dévouement : affranchissement à l'égard des parents, engagement mutuel des époux, dévouement aux enfants. Telles sont les fonctions manifestes de ce type de relations. Mais ces relations ont une fonction latente qui va bien au-delà du cercle domestique. Elles assurent la promotion des valeurs professionnelles nécessaires au maintien des structures de la production et de la distribution des richesses dans le cadre du système économique en vigueur[5].

L'entreprise est moins spécifique comme groupe social que la famille. Elle n'est pas toujours vouée à la production de biens et de services. Elle peut être institutionnelle (la police par exemple) ou culturelle. Elle peut poursuivre des buts spécialisés : les hôpitaux, les écoles. Elle peut viser à la réalisation des objets les plus divers, avec ou sans recherche de lucre. C'est dire que l'entreprise est impliquée dans les configurations les plus variées de fonctions, de relations et de valeurs. Son analyse sera dépendante de ces configurations qui la dépassent. Il y aura autant de sociologies de l'entreprise que de configurations typiques de l'espèce. Mais l'entreprise en tant que telle a sa fonction propre : être un groupe structuré et organisé d'une manière fermement consciente pour la réalisation d'objectifs manifestes bien définis et chacun strictement limité. Les problèmes communs à toutes les entreprises relèveront des modes d'organisation, de pou-

[3] *Bibliothèque de sociologie contemporaine*, dirigée par G. GURVITCH, Paris, P.U.F., 1966.

[4] Voir p. 72.

[5] T. PARSONS et R.F. BALES, *Family, socialization and interaction process*, Glencoe, Free Press, 1955 et T. PARSONS, *Essays in sociological theory pure and applied*, Glencoe, Free Press, 1949.

voir et d'intégration. C'est donc par la voie des critères des formations *générales* appliqués à des fonctions, relations et valeurs particulières, que l'entreprise, *comme telle*, pourra le mieux être étudiée sociologiquement. Pour le reste elle relève des systèmes qui l'englobent et qui eux-mêmes sont l'objet d'études sociologiques spéciales. Si l'on ajoute à ces considérations l'orientation même de notre travail vers l'explication des phénomènes sociaux les plus généraux et de la société globale, on comprendra pourquoi nous porterons notre effort sur l'étude de la classe sociale et de l'Etat en ne traitant de la religion, de la famille et de l'entreprise qu'à propos des formations macrosociologiques.

CHAPITRE II

Classes sociales et stratification sociale

L'étude de la classe comme formation sociale n'est pas séparable du phénomène plus général de la stratification sociale.

I Le problème de la classe sociale

A. L'APPROCHE MARXISTE

1. CLASSE SOCIALE ET LUTTE DES CLASSES.

Le concept de classe sociale venant — du moins dans sa pleine spécificité — de Karl Marx, cette approche est le point de départ obligé.

Et cependant on ne peut trouver nulle part chez Marx, une définition formelle et doctrinalement définitive de la classe sociale. Marx a donné le statut de « classe » à diverses couches sociales tout au cours de son œuvre. Il divise les sociétés occidentales en un plus ou moins grand nombre de classes sociales. Dans *Le 18 brumaire de Louis Bonaparte* on en trouve au moins cinq : les paysans, le prolétariat, les petits bourgeois, l'aristocratie foncière et la bourgeoisie capitaliste. Dans *Révolution et Contre-Révolution en Allemagne* il est question de quatre classes dans le seul milieu rural : serfs, travailleurs agricoles nomades, petits paysans et gros paysans. Tout ceci est bien connu. Aussi bien les « classes » ainsi nommées sont incontestablement des réalités sociales ayant des statuts et des modes de vie propres ; elles sont typologiquement consistantes.

Néanmoins la vraie notion marxienne de classe se trouve exprimée dans le *Manifeste Communiste* par la division dichotomique de la société en deux classes antagonistes à toutes les périodes de l'histoire. Rappelons ce texte clé :

« L'histoire de toute société jusqu'à nos jours c'est l'histoire de la lutte des classes. Homme libre et esclave, patricien et plébéien, baron et serf, maître de jurande et compagnon, en un mot : oppresseurs et opprimés, se sont trouvés en constante opposition ; ils ont mené une lutte sans répit, tantôt déguisée, tantôt ouverte, qui chaque fois finissait soit par une transformation révolutionnaire de la société tout entière, soit par la ruine des diverses classes en lutte... La société bourgeoise moderne, qui est issue des ruines de la société féodale, n'a pas surmonté les vieux antagonismes de classes. Elle a mis en place des classes nouvelles,

de nouvelles conditions d'oppression, de nouvelles formes de lutte. Toutefois notre époque — l'époque de la bourgeoisie — se distingue des autres par un trait particulier : elle a simplifié les antagonismes de classes. De plus en plus, la société se divise en deux grands camps ennemis, en deux grandes classes qui s'affrontent directement : la Bourgeoisie et le Prolétariat[6]. »

Ce texte ne peut être pleinement compris que rapproché d'un autre, d'ailleurs aussi célèbre et aussi souvent cité, extrait de l'« Avant-propos » à la *Critique de l'Economie politique* (1859).

« Voici en peu de mots, le résultat général auquel j'arrivai, et qui, une fois obtenu, me servit de fil conducteur dans mes études.

» Dans la production sociale de leur existence, les hommes nouent des rapports déterminés, nécessaires, indépendants de leur volonté ; ces rapports de production correspondent à un degré donné du développement de leurs forces productives matérielles. L'ensemble de ces rapports forme la structure économique de la société, la fondation réelle sur laquelle s'élève un édifice juridique et politique, et à quoi répondent des formes déterminées de la conscience sociale. Le mode de production de la vie matérielle domine en général le développement de la vie sociale politique et intellectuelle. Ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur existence, c'est au contraire leur existence sociale qui détermine leur conscience.

» A un certain degré de leur développement, les forces productives matérielles de la société entrent en collision avec les rapports de production existants ou avec les rapports de propriété au sein desquels elles s'étaient mues jusqu'alors et qui n'en sont que l'expression juridique. Hier encore formes de développement des forces productives, ces conditions se changent en de lourdes entraves.

» Alors commence une ère de révolution sociale. Le changement dans les fondations économiques s'accompagne d'un bouleversement plus ou moins rapide dans tout cet énorme édifice. Quand on considère ces bouleversements, il faut toujours distinguer deux ordres de choses. Il y a le bouleversement matériel des conditions de production économique. On doit le constater dans l'esprit de rigueur des sciences naturelles. Mais il y a aussi les formes juridiques, politiques, religieuses, artistiques, philosophiques, bref les formes idéologiques dans lesquelles les hommes prennent conscience de ce conflit et le poussent jusqu'au bout. On ne juge pas un individu sur l'idée qu'il a de lui-même. On ne juge pas une époque de révolution d'après la conscience qu'elle a d'elle-même. Cette conscience s'expliquera plutôt par les contrariétés de la vie matérielle, par le conflit qui oppose les forces productives sociales et les rapports de production. Jamais une société n'expire avant que soient développées toutes les forces productives qu'elle est assez large pour contenir ; jamais des rapports supérieurs de production ne se mettent en place avant que les conditions matérielles de leur existence se soient écloses dans le sein même de la vieille société.

» C'est pourquoi l'humanité ne se propose jamais que les tâches qu'elle peut remplir : à mieux considérer les choses, on verra toujours que la tâche surgit là

[6] Karl MARX, *Œuvres, Economie I*, Paris, Bibl. de la Pléiade, éd. établie par Maximilien Rubel, 1963. *Le Manifeste communiste*, pp. 161 et 162.

où les conditions matérielles de sa réalisation sont déjà formées, ou sont en voie de se créer. Réduits à leurs grandes lignes, les modes de production asiatique, antique, féodal, et bourgeois moderne apparaissent comme des époques progressives de la formation économique de la société.

» Les rapports de production bourgeois sont la dernière forme antagonique du procès social de la production. Il n'est pas question ici d'un antagonisme individuel ; nous l'entendons bien plutôt comme le produit des conditions sociales de l'existence des individus, mais les forces productives qui se développent au sein de la société bourgeoise, créent dans le même temps les conditions matérielles propres à résoudre cet antagonisme. Avec ce système social c'est donc la préhistoire de la société humaine qui se clôt[7]. »

En ce qui concerne le concept de classe sociale et de lutte des classes, ce texte remarquable permet en le rapprochant du *Manifeste Communiste* de tirer quelques conclusions importantes :

— Les relations des classes, déterminées par la « production sociale de l'existence », sont « nécessaires » et « indépendantes » de la volonté des hommes ; elles sont commandées par le développement technique des « forces productives ».

— Les rapports de production dont la division de la société en classes sociales est la conséquence, constituent la structure économique de la société sur laquelle s'élèvent les superstructures légales et politiques et à laquelle correspondent des formes déterminées de conscience sociale.

— La conscience des hommes est déterminée par leur existence sociale, c'est-à-dire par leur situation de classe.

— La « révolution sociale », tension extrême de la lutte des classes et point aigu de la prise de conscience de la classe exploitée, est issue du conflit du développement technique (« les forces productives ») avec les rapports de production fondés eux-mêmes sur des rapports de propriété que tend à maintenir la classe dominante. Ces rapports deviennent ainsi des entraves au progrès.

— Le changement des rapports de production entraîne celui de la superstructure, mais cette dernière transformation ne peut être appréciée en se référant à la conscience que les hommes ont du conflit ; il faut l'expliquer par les contradictions de la vie matérielle, les formes idéologiques ne correspondant pas à l'objectivité des faits.

— Une révolution ne peut réussir que si les conditions matérielles capables techniquement et socialement de résoudre les contradictions qui ont mis en cause le système social se trouvent être suffisamment remplies.

— La révolution du prolétariat, révolution populaire du grand nombre, éliminera la minorité bourgeoise de plus en plus réduite par la concentration

[7] Karl MARX, *Œuvres, Economie I*, Paris, Bibl. de la Pléiade, éd. établie par Maximilien Rubel, 1963. « Avant-propos » à la *Critique de l'Economie politique*, pp. 272 à 274.

capitaliste — ceci est encore dans l'Avant-propos une déduction implicite — ; la révolution instaurera la première société sans classes et le régime socialiste de production, qui exclut toute exploitation de l'homme par l'homme.

C'est cette dernière conclusion qui est le point le plus faible de la théorie marxienne. De tels raisonnements procédant par projection linéaire et débouchant dans une « fin de l'histoire » portent la marque du XIX^e siècle. Auguste Comte, Cournot et Tönnies s'y sont abîmés eux aussi.

La classe sociale occupe dans ce système de pensée une position centrale. En combinant les données qui la caractérisent dans diverses œuvres de Marx, on peut en reconstruire la définition.

Catégorie historique, elle se définit

— par la place qu'un groupe social occupe dans un système de production ;

— par les rapports de ses membres avec les moyens de production et avec d'autres groupes sociaux *à propos* de ces moyens de production[8] ;

— par le rôle qu'il joue dans le processus de production ;

— par la part des résultats de la production, que ce groupe perçoit et la manière dont il la perçoit ;

— par un minimum de conscience chez ses membres, de leur situation de classe[9].

Appliquons ces critères à diverses configurations historiques.

a. La classe sociale des esclaves dans l'antiquité.

Sa « place » ?	*Etre* les moyens de production.
Ses « rapports » ?	Réification des personnes.
« Rapports de propriété » ?	Les esclaves sont comme moyens de production, objets de propriété.
Son « rôle » ?	Nul. Les esclaves sont objets. Ils sont un *out-group*.
Sa « part » ?	Le minimum jugé nécessaire pour entretenir la machine que constitue l'esclave.
« Conscience » ?	Les révoltes serviles sont la preuve qu'elle a pu se former.

b. Le prolétariat au XIX^e *siècle.*

Sa « place » ?	Vendre *individuellement* sa force de travail aux patrons.
Ses « rapports » ?	Subordination complète.
« Rapports de propriété » ?	Les moyens de production sont la propriété des patrons ; soumis aux instruments auxquels ils sont attachés, les prolétaires sont « aliénés », dépouillés de leur personnalité.
Son « rôle » ?	Nul. Sans être des objets, ils sont discriminés juridiquement et sans pouvoir politique ; ils sont un *out-group*.

[8] Les relations avec les moyens de production sont conditionnées par le régime de propriété de ceux-ci.

[9] Il y a des situations objectives de classe sociale, sans conscience de celle-ci : c'est la classe « en soi » ; avec la conscience se constitue la classe « pour soi », qui seule répond vraiment à la définition.

Sa « part » ?	Le « salaire » qui ne correspond pas à la valeur produite (prélèvement de la « plus-value »).
« Conscience » ?	Elle est attestée par la lutte des classes du XIX^e siècle, par l'effort d'intégration du prolétariat en organisations spécifiques et par la naissance des doctrines socialistes modernes.

c. La bourgeoisie au XIX^e *siècle.*

Sa « place » ?	Diriger à son gré toute la production, qu'il s'agisse de créer des entreprises ou de les exploiter.
Ses « rapports » notamment de « propriété » ?	Propriété des moyens de production, disposition effective de ceux-*ci* et par-là même domination absolue sur ceux qui les mettent en œuvre.
Son « rôle » ?	Etre la classe dirigeante de la société ; détentrice de toutes les valeurs culturelles et du prestige social, elle contrôle l'Etat sans partage ; elle est *l'in-group*.
Sa « part » ?	Le profit, en partie réinvesti.
« Conscience » ?	La bourgeoisie s'affirme comme élite assumant le progrès de la société ; elle sécrète l'idéologie libérale et invente l'économie politique ; elle a conscience de son « ordre établi » et s'organise en classe armée (gardes civiques, gardes nationales).

Telle est la notion de la classe sociale dans l'œuvre de Marx.

La « lutte des classes » au sens du *Manifeste Communiste*, c'est-à-dire au sens de la théorie marxienne comme telle dans son originalité, est-elle vraiment le facteur fondamental de l'histoire, que ce soit sous une forme « ouverte » ou « déguisée » ? C'est une question controversée — faut-il le dire ? — qui oppose d'une manière vive et récurrente les marxistes et les non-marxistes.

Nous prendrons une position plus nuancée.

Oui, la lutte des classes est un facteur important et parfois décisif du devenir historique mais seulement *dans toutes les situations où la société se trouve effectivement dichotomisée entre deux classes antagoniques, l'une dominante, l'autre exploitée, au point que tous autres mobiles et valeurs qui animent les hommes paraissent secondaires comparés à cette opposition.* Mais peut-on soutenir que tous les autres facteurs qui sont à l'avant-plan à certaines époques ne fassent que « déguiser » la lutte des classes, soit que la préparation latente d'un nouvel affrontement laisse provisoirement une latitude d'action à ces autres facteurs mais sans impact réel sur le développement historique, soit que ces autres facteurs soient en fait un « déguisement » de la lutte des classes en réalité véritable moteur de leur action ? Nous ne le pensons pas.

Par exemple aux XIV^e et XV^e siècles la lutte du pouvoir royal ou impérial avec le pouvoir pontifical pour la souveraineté suprême ne nous paraît pas fondée sur des oppositions de classes ou ne peut être interprétée comme un « hors-d'œuvre » sans conséquences historiques sérieuses... le plat principal étant la lutte des classes...

Si les papes ou les rois usent dans certains cas d'oppositions sociales existantes, c'est uniquement sur le plan des moyens et non des fins : ces oppositions, étant moins significatives aux yeux de l'humanité médiévale que les rapports du pouvoir suprême et de la religion, sont au second plan. Bien sûr lorsque les luttes communales se généralisent en Europe, c'est le schème de Marx qui est d'application, et la lutte des classes vient constituer le facteur de premier plan et historiquement opératif.

Mais comment ne pas voir que, depuis les origines du moyen âge jusqu'au milieu du XVII^e siècle au moins, c'est le facteur religieux qui, d'une manière générale, caractérise le courant fondamental de l'histoire en Occident ? Les mouvements monastiques, les croisades, les hérésies, l'opposition de Philippe le Bel et de Boniface VIII, l'affaire des Templiers, la Querelle des investitures, la Réforme et les guerres de religions font de cette longue période essentiellement une histoire d'antagonismes religieux ou à propos de la religion. Bien sûr l'aspect social est rarement absent : par exemple la bourgeoisie naissante des Communes tire habilement profit de l'opposition des papes et des monarques. De même le mobile social s'insère dans les sécularisations qui sont l'une des conséquences de la Réforme. Que le facteur national naissant s'accroche pour se développer aux luttes religieuses, c'est évident également. Mais qu'à certains moments durant ces siècles, les révoltes de classes opprimées deviennent le facteur principal, qui le nierait ? Car les terribles XIV^e et XV^e siècles sont une ère de révolutions sociales des Chaperons Blancs gantois à Wat Tyler, des Taborites à Savonarole. Et parmi les guerres de religion classiques, la Bauernkrieg ou l'épisode des Anabaptistes de Münster relèvent de la catégorie de la lutte des classes. Aussi bien tous ces faits — si passionnants qu'ils soient pour les hommes épris de justice sociale — ne constituent pas le courant principal de l'histoire de ce temps où les rapports de l'homme avec Dieu et les rapports du pouvoir civil avec le pouvoir religieux étaient la première préoccupation des sociétés et relevaient d'ailleurs du système de valeurs qui intégrait socialement les hommes et permettait de les mobiliser pour l'action.

C'est en vain que l'on s'est efforcé de représenter les guerres de religion du XVI^e siècle comme des luttes de classes qui auraient usé des valeurs religieuses à leurs fins propres. Plus subtilement on a essayé d'identifier l'explosion de différenciations religieuses comme des traits de culture de classes. Tout cela ne tient pas. Dans les guerres de religion s'affrontent des groupes humains comportant chacun des représentants de toute la stratification sociale. Par exemple, Huguenots et Ligueurs comptent des nobles, des bourgeois et des fractions du peuple dans leurs rangs. Si en Angleterre les « Cavaliers » catholiques comptent plus de nobles et de ruraux que les « Têtes rondes » au recrutement plus « bourgeois » et urbain, chaque parti réunit des représentants de toutes les classes et, en tout cas, il n'est pas question d'une classe opprimée et exploitée formant un parti contre celui des classes dominantes.

Au surplus un autre facteur a prédominé de plus en plus dans l'histoire moderne et contemporaine : ce sont les Nations, leurs intérêts, leurs valeurs, les sentiments et les passions mêmes qu'elles éveillent dans les esprits. Peu à peu

les Nations se constituent en Europe comme des sociétés globales. Elles deviennent une réalité puissante en conséquence de la Révolution française et de l'Empire. Au XIX^e siècle et au début du XX^e, celles qui étaient en retard dans leur formation constituent elles aussi leurs propres Etats. Ce facteur fut, tout au cours de cette période, plus décisif que la lutte des classes, avec les mêmes nuances et le même type d'exceptions que pour la période « religieuse » de l'histoire européenne.

A cet égard un fait — bien que douloureux — est particulièrement probant : c'est la compétition causale qui opposa le facteur national au facteur « classes sociales » lors du déclenchement de la première guerre mondiale. Dans les années précédant celle-ci les partis socialistes s'étaient affirmés en Occident. Les mouvements ouvriers étaient devenus puissants. La Sozial Demokratie allemande apparaissait comme une organisation admirablement intégrée. Aux élections de 1912 elle devenait le parti le plus important du Reichstag avec 110 sièges. Liebknecht — symbole de la victoire —, est élu à Potsdam...

Le socialisme français, unifié depuis 1905 et emporté par le verbe de Jaurès, enregistre un succès électoral (103 sièges) très marquant en 1914.

Les mouvements socialistes avaient fait de l'Internationale un organe prestigieux. Les leaders parmi lesquels on comptait Bebel, Kautsky, Liebknecht, Rosa Luxembourg, Branting, Clara Zetkine, Jaurès, Vandervelde, Jules Guesde, avaient décidé que les forces socialistes s'opposeraient à la guerre, que la lutte des classes l'emporterait sur la guerre des nations. Le Congrès de l'Internationale à Stuttgart, en 1907, proclamait son opposition résolue à la guerre.

Mais l'orage menaçait et le 31 juillet 1914 fut tenu à Bruxelles — après la manifestation des 100.000 à Berlin — un meeting de l'Internationale où les représentants du socialisme promirent solennellement de tout faire pour éviter l'affrontement des peuples.

Le déroulement des faits fut le suivant : la grande majorité des sociaux démocrates allemands vota les crédits de guerre, les ouvriers français ne réagirent guère à l'assassinat de Jaurès, les ouvriers allemands participèrent à l'exaltation nationaliste « pour la guerre fraîche et joyeuse » tandis que les ouvriers français acceptaient « la fleur au fusil ». Ce fut un moment de l'histoire où incontestablement le fait national et le sentiment national balayèrent tous les autres et notamment le fait — cependant réel à cette époque — de la lutte des classes et les sentiments profonds qu'elle avait développés.

En conclusion, si la lutte des classes au plein sens marxiste est un facteur historique important, il ne l'est que dans la situation dichotomique que nous avons définie. Les raisons pour lesquelles ce facteur ne prévaut pas toujours ont été expliquées par le jeu même des deux modes de dialectique de Karl Marx[10]. Au surplus nous montrerons plus loin que la « situation de classes » constitue une variante d'un phénomène social plus large qui est la division d'une société globale en *in-group* et *out-group*. La théorie marxiste bénéficie ainsi des apports d'une théorie sociologique moderne fondée notamment sur des analyses de psychologie sociale.

[10] Voir *Deuxième Partie, Chapitre VI. Approche dialectique.* Spécialement *II, IV* et *VI.*

2. CLASSE SOCIALE ET STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ. LE MODÈLE MARXISTE DE SOCIÉTÉ GLOBALE.

Selon Marx — nous venons de le voir dans l'« Avant-propos » à la *Critique de l'Economie politique* — la société comprend deux niveaux : la superstructure et la base matérielle.

La superstructure c'est l'organisation politique, le droit, la culture, la religion et la conscience sociale. La base matérielle c'est l'ensemble des conditions de production au sens le plus large, c'est la structure économique en action. Cette conception générale est synthétisée dans la phrase suivante de l'Avant-propos : « L'ensemble de ces rapports forme la structure économique de la société, la fondation réelle sur laquelle s'élève un édifice juridique et politique, et à quoi répondent des formes déterminées de conscience sociale. »

La base matérielle elle-même comprend trois paliers :

— les rapports de production,

— les forces productives,

— les besoins élémentaires.

Les *rapports de production* entre les hommes résultent des modalités techniques de production qui s'expriment par un régime de propriété (au sens le plus large du mot). Marx écrit dans *Le Capital* : « La propriété privée en général ne consiste pas uniquement dans la relation entre les hommes et les choses, *mais également dans la relation entre les hommes par rapport aux choses.* » Les modalités de production, selon le niveau des techniques en usage — y compris la production de l'énergie et son mode de diffusion —, déterminent un type de hiérarchie fonctionnelle et de division du travail qui constituent la partie « naturelle » des rapports de production. En tant qu'ils créent des dépendances, des modes de partage du produit social, des aliénations et des subordinations d'origine non fonctionnelle, ou — ce qui revient au même pour Marx — en tant qu'ils résultent du régime de propriété, ces rapports déterminent la formation des classes sociales.

Ainsi les rapports de production esclave-maître sont fondés sur un régime de propriété de l'homme par l'homme ; la superstructure ne peut être qu'un Etat *militaire* d'hommes libres. Les rapports de production serf-seigneur sont fondés sur le régime féodal de propriété de la terre ; la superstructure ne peut être qu'un Etat monarchique s'appuyant sur une noblesse. Les rapports de production prolétaire-patron[11] sont fondés sur le régime capitaliste de propriété de la machine ; la superstructure ne peut être qu'un Etat censitaire bourgeois.

Ainsi la société se trouve divisée en deux classes antagonistes surmontées par une structure étatique qui est le reflet des rapports de production.

S'il avait pu appliquer ce mode de raisonnement au XX^e siècle, Marx aurait dû dire : « Les rapports de production *travailleur syndiqué-chef d'entreprise organisé* sont fondés sur un régime où la propriété et la disposition effective des

[11] Caractéristique : l'ouvrier est *isolé* (délit de « coalition », exclusion du droit de vote) devant le patron détenteur des capitaux et du pouvoir politique (le capitalisme est alors « industriel » ; il deviendra « financier » au cours de l'ère néotechnique).

biens de production sont de plus en plus dissociés, où le travailleur est en condition de défendre son statut, où l'Etat intervient de plus en plus en faveur des masses. La superstructure ne peut être qu'un régime politique comportant le suffrage universel (démocraties occidentales). »

La sociologie de la technique permettrait d'ajouter des critères poussant l'explication plus loin : à chaque régime social considéré correspond un « ensemble technique » (anthropotechnique, éotechnique, paléotechnique, néotechnique)[12].

On voit, en tout cas, qu'une application correcte du raisonnement marxiste aboutit à tout autre chose qu'à cette sempiternelle tentative de légitimer à toute force le schéma prolétaire-patron dans le XX^e siècle ... L'histoire ne s'est pas arrêtée avec Marx et notamment les conditions « néotechniques » (en gros celles du XX^e siècle) de la production ont créé des rapports de production et une superstructure différents de ceux qui correspondent à un mode paléotechnique de la production (en gros celui du XIX^e siècle).

Passons à présent au contenu des deux autres facteurs constituant les conditions de production. Les *forces productives* représentent la quantité d'énergie matérielle et l'outillage correspondant, qui font face aux besoins de la société. Marx avait fort bien vu que cette quantité dépend des ressources du milieu naturel et du niveau atteint par les techniques selon leur mouvement dialectique propre. Ces forces productives en changeant créent un décalage à l'égard des rapports de production et à l'égard du régime de propriété que veut maintenir la classe dominante. La pression qu'elles exercent peut soit directement modifier ces rapports, soit faire prendre conscience à la classe dominée de sa « situation » et aboutir à un processus révolutionnaire.

Les *besoins élémentaires* d'une société ne sont pas pour Marx, comme on l'a dit, les besoins vitaux des hommes (d'où le reproche de matérialisme élémentaire). Ce sont des « réalités psychologiques ». Par exemple, actuellement aux Etats-Unis, le poste de TV et le frigidaire sont, au sens de Marx, des besoins élémentaires. Les structures de consommation mises en évidence par Engel et Halbwachs répondent à la notion marxiste de besoin. Citons ici un texte de Pierre Hervé : « Selon la conception marxiste de l'histoire, il n'y a pas de besoins éternels, pas plus que de nature humaine éternelle. Il n'y a que des besoins sociaux et ces besoins sociaux sont relatifs[13]. »

La satisfaction des besoins change si le nombre des hommes change (facteur démographique ou épidémie, famine, guerre) ou encore si le milieu naturel change : la consommation des ressources, trop intense ou maladroite au point de vue technique, peut tarir progressivement leur renouvellement (l'exemple de l'érosion est probablement le plus remarquable à cet égard ; des catastrophes peuvent également affecter les ressources). Mais ici pourra jouer aussi le facteur de « prise de conscience » de la situation : une classe sociale se situe exactement dans la société et dans l'évolution historique, « prend conscience » de sa

[12] Voir *Sixième Partie, La médiation technique.*

[13] Pierre HERVÉ, « L'Homme marxiste », dans *Les Grands Appels de l'Homme contemporain*, Paris, Editions du Temps Présent, 1946.

position réelle. Ce phénomène produit le sentiment que les besoins de la classe en cause ne sont pas satisfaits comme ils pourraient l'être dans le cadre de rapports de production autres que ceux qui existent. D'où le déclenchement du processus révolutionnaire. D'ailleurs un changement de la situation démographique ou du milieu naturel peut produire cette « prise de conscience » de la situation sociale et faire que celle-ci ne soit plus acceptée.

Selon le cas, le changement des « besoins élémentaires » peut agir

— soit sur la dialectique de la technique sans mettre en cause les rapports de production (situation américaine) ;
— soit sur les rapports de production pour en faire un cadre plus adéquat en vue de recevoir et de stimuler les progrès techniques (cas de la lutte des classes) ;
— soit sur la superstructure politique et juridique par des moyens politiques, sans agir directement sur les rapports de production (cas des démocraties occidentales européennes) ; naturellement, dans cette situation, la superstructure transforme peu à peu les rapports de production (c'est la définition sociologique du réformisme).

En résumé le jeu entre paliers s'exprime par des polarisations dialectiques :

1. Superstructure et rapports de production,
2. Superstructure et forces productives,
3. Superstructure et besoins élémentaires,
4. Rapports de production et forces productives,
5. Rapports de production et besoins élémentaires,
6. Forces productives et besoins élémentaires.

La représentation de la société par des paliers qui sont des facteurs respectivement physiopsychologiques, matériels, relationnels et institutionnels-idéologiques, engrenés en un système dont le changement résulte de l'opposition dynamique des classes sociales, constitue un premier modèle macrosociologique de la société globale :

TABLEAU XI

Modèle marxiste de la société globale

Superstructure	— Conscience sociale. Idéologies — Religion. Arts — *Etat et Droit*	*Niveau institutionnel-idéologique*
Base matérielle	— *Rapports de production* (régime de propriété des moyens de production). Division fonctionnelle du travail	*Niveau relationnel-économique*
	— *Forces productives* (ressources naturelles et dialectique de la technique)	*Niveau matériel-technique*
	— *Besoins élémentaires* (réalités psychologiques)	*Niveau physio-psychologique*

Ce modèle se caractérise par l'interaction de paliers de nature hétérogène où les aspects matériels, formels et psychologiques s'entremêlent et qui sont mis en décalage mutuel par leurs développements dialectiques respectifs ou par les effets de l'opposition de la classe dirigeante et de la classe exploitée. Chez Marx l'accent est mis sur cette dernière source du mouvement, mais aussi sur le développement des forces productives.

Les deux dialectiques de Marx peuvent être ici utilisées selon le diagnostic que porte l'observateur au sujet de la force d'intégration, respectivement de la société globale et des parties constituantes de celle-ci.

Ce premier modèle macrosociologique est évidemment beaucoup plus opérationnel si l'on considère chaque palier comme une variable indépendante en fonction de laquelle, dans une situation déterminée, varient les autres paliers. Ceci suppose que, sauf les cas où le quantum d'action d'un palier est dominant, le rapport entre les variables exprime des corrélations et non le jeu classique de la causalité. Enfin un tel modèle comporte au départ l'hypothèse de l'ordre des paliers dans la dimension de la profondeur. En effet, si chacun d'eux pris comme variable indépendante peut agir sur chacun des autres, l'ordre des paliers signifie que l'évolution normale et continue du système se déroule par action de bas en haut : les besoins élémentaires exercent une influence constante sur les forces productives, celles-ci sur les rapports de production, ceux-ci, ensuite, sur le Droit et l'Etat, ces derniers, enfin, sur la culture, l'idéologie et la conscience sociale. C'était d'ailleurs le sens général voulu par Marx.

Une objection majeure à cette ordonnance est qu'elle suppose une parenté de pensée avec le « psychologisme ». Le moteur premier serait constitué par une certaine conception du psychisme humain : ici, la propension des « besoins ». Marx est, malgré tout, de son temps à cet égard...

L'interaction des quatre paliers brochant sur un mouvement général pâtit du caractère sommaire du modèle qui n'a guère été quelque peu raffiné qu'au niveau de la superstructure et de l'action historique limitée à la lutte des classes. Quant à l'ordonnance des paliers constituant la base matérielle, elle est pour le moins objet de contestation.

Nous tenterons d'élaborer un modèle des mutations profondes de la société globale en vue d'échapper à ses difficultés, tout en y intégrant les acquis du schéma macrosociologique de Marx[14].

3. CLASSE SOCIALE ET ÉTAT.

Les conceptions de Marx au sujet de la classe sociale et de la structure de la société globale ont elles-mêmes engendré la théorie marxiste de l'Etat, théorie nécessaire à la pleine explication du phénomène de classe. On la trouve le mieux exprimée dans *L'origine de la famille, de la propriété et de l'Etat*, ouvrage d'Engels, publié en 1884, donc après la mort de Karl Marx. Un texte très bref y synthétise la théorie : « Afin que les classes antagonistes, aux intérêts écono-

[14] Voir dans la présente partie, *Chapitre IV, Modèle de la dynamique des formations particulières au niveau de la société globale.*

miques opposés, ne se consument pas, elles et la société, en luttes stériles, une puissance dominant ostensiblement la société et chargée d'apaiser le conflit ou de le maintenir dans les limites de l'ordre, est devenue nécessaire : cette puissance issue de la société, mais qui se place au-dessus d'elle et lui devient de plus en plus étrangère, c'est l'Etat. »

Cette position constitue une remarquable application de la dialectique marxiste d'évolution et de conflit, telle que nous l'avons interprétée dans la *Deuxième Partie* au *Chapitre VI* : la « totalité sociale » dont l'expression fonctionnelle est l'Etat, accomplit sa fonction d'intégration ; elle empêche que les oppositions des « parties » — les classes sociales — se résolvent en *antagonismes*, et les réduit à des *conflits*. Mais joue également ici la *quatrième loi* relative à la croissance des groupes[15]. Si l'Etat doit arriver au degré d'efficacité et de puissance qui lui permette de surmonter les antagonismes de classes, cette loi lui est évidemment applicable : « Tout groupe qui tend à l'organisation administrative et dépasse un certain seuil de dimension pour devenir „ grand " à l'échelle de la société globale, *de moyen pour réaliser une fin, devient fin en lui-même.* » Il apparaît donc que le raisonnement d'Engels se trouve être en tous points sociologiquement impeccable et très significatif...

Oui, la classe dominante organise l'Etat en vue de maintenir son ordre, mais cet Etat cesse bientôt d'être un pur instrument de sa volonté. L'Etat agit selon le Droit qui constitue une limitation du pouvoir de la classe dominante, si discriminée que soit la classe dominée. En créant l'Etat, la classe dominante accepte implicitement une limitation de son pouvoir et l'aliénation de celui-ci[16]. Seul ce moyen peut apaiser relativement et suffisamment la lutte des classes et transformer l'antagonisme en conflit. Engels a remarquablement saisi que l'Etat se place *au-dessus* des deux classes qui forment la société et qu'il devient « de plus en plus étranger » à celle-ci. L'Etat comme groupe social se forge peu à peu ses fins propres transcendant les intérêts de classe dans deux directions : dans le sens d'une meilleure intégration de la société et dans le sens de son intérêt propre comme groupe social (prestige, pouvoir dans l'organisation sociale, statut des fonctionnaires).

Cette théorie comporte des corollaires. Puisque l'Etat est né de la lutte des classes et pour la contenir, il doit fonctionnellement disparaître le jour où la société serait sans classes. Quand on parle ici de la disparition de l'Etat, il s'agit de l'Etat dans ce qu'il a de spécifique comme organe d'autorité (c'est ce dernier seul qui devient sans objet). Les fonctions de coordination de l'Etat subsisteraient naturellement. Kautsky estimait que les classes laborieuses doivent conquérir le pouvoir politique pour, avec son aide, transformer l'Etat « en une grande coopérative économique ». Cette vue de Kautsky est dans le prolongement de la pensée de Marx qui écrit dans *Le Capital*[17] : « L'homme social, les

[15] Voir *Troisième Partie, Les formations sociales générales, Chapitre II. Le groupe social, V. Lois tendancielles relatives aux effets de la croissance des groupes.*

[16] Gumplovicz avait déjà mis en lumière ce processus d'autolimitation du pouvoir, pour les Etats organisant la domination de conquérants à l'égard de peuples vaincus : les Spartiates en Péloponèse, les Normands en Angleterre.

[17] Livre XIV.

producteurs associés, règlent de façon rationnelle leurs échanges avec la nature et les soumettent à leur contrôle effectif, au lieu de se laisser aveuglément dominer par eux : et ils accomplissent ces échanges avec le moins d'effort possible et dans les conditions les plus dignes et les plus adéquates à leur nature humaine. Mais la nécessité n'en subsiste pas moins. Et le règne de la liberté ne peut s'édifier que sur ce règne de la nécessité. » En fait, si l'organe d'autorité disparaissait, cela voudrait dire que la « coopérative centrale » administrerait des choses et non plus des hommes, car administrer les hommes, c'est les commander. Cette partie de la théorie est faible : fonctionnellement l'autorité est, en effet, nécessaire pour assurer la coordination des actions dans un but déterminé. Mais il est vrai que l'Etat comme organe oppresseur et instrument d'un ordre favorisant une classe déterminée doit disparaître pour devenir le gérant, démocratiquement inspiré et contrôlé, du minimum d'autorité nécessaire, appliquée impartialement dans la reconnaissance de l'égalité de tous. L'évolution du droit public moderne va dans ce sens. En effet le principe fondamental de souveraineté y fait place, par exemple, chez Duguit, à celle de « service public ». Voici un passage qui est comme un écho juridique à la position marxiste : « L'Etat n'est pas, comme on a cru qu'il l'était, une puissance qui commande ; il est une coopération de services publics organisés et contrôlés par des gouvernants[18]. »

Une notion stratégique est venue compléter la théorie : celle de « dictature du prolétariat ». Il s'agit d'un régime de transition destiné à éliminer, sans résistance possible, tous les vestiges de la société bourgeoise et tous les privilèges qui lui survivraient. Cette dictature, dans la logique du système, ne serait dictatoriale qu'à l'égard des classes autres que le prolétariat ; les membres de ces classes sont mis hors la loi, mais ce pouvoir discrétionnaire est exercé démocratiquement par le prolétariat. C'est la position « orthodoxe ». On sait ce qu'elle est devenue après la tentative des « soviets » de la Révolution d'octobre.

La théorie marxienne en combinant rationnellement le facteur de la lutte des classes, le modèle de la société en paliers, la conception — nettement fonctionnelle — des mutations sociales telle qu'elle est développée dans l'« Avant-propos » à la *Critique de l'Economie politique*, le jeu de la contradiction dialectique dans le cadre de la force d'intégration de la société globale et la théorie de l'Etat, constitue la première macrosociologie digne de ce nom. Elle n'apparaît cependant pas, loin de là, comme le dernier mot dans cette perspective des choses, car elle est — ainsi que nous l'avons indiqué — en partie arbitraire, trop absolue, trop sommaire et partant trop incomplète.

La critique des positions marxistes montre combien serait pertinente une sociologie des attitudes à l'égard de ce système de pensée. Certains, bien qu'ils s'en défendent — ce sont surtout ceux qui proclament que le marxisme est une méthode scientifique ! —, le pratiquent comme une foi. Pour eux, Marx, Engels et Lénine ont toujours raison et de quelque manière ont tout prévu. Agissant comme des théologiens subtils, si ces exégètes doivent reconnaître que, prise littéralement, une prédiction est fausse, ils fournissent aussitôt une interprétation de caractère en réalité symbolique.

[18] *Traité de Droit Constitutionnel*, t. I, pp. 98-101.

Boukharine — pour prendre un beau cas — a publié en 1927 une très remarquable *Théorie du matérialisme historique*. On y trouve de « Brèves remarques » où l'auteur parle avec une crainte révérencielle des « innovations » qu'il a osé apporter. Il explique qu'il va tenter de les motiver et il affirme qu'elles sont « entièrement conformes à l'interprétation la plus orthodoxe, la plus matérialiste et la plus révolutionnaire de Marx ». C'est vraiment le respect de l'Ecriture. Nous rejetons cette attitude comme dogmatique, même antiscientifique.

Mais pour d'autres — et ici l'on compte assez bien de bureaucrates prétentieux d'une sociologie « opérationnelle » — le marxisme est périmé. Il appartient à la phase des grands systèmes de philosophie sociale. Pourri d'abstraction purement conceptuelle, le marxisme est à rejeter en bloc. Ce n'est plus qu'un message politique, non pas de science politique, mais d'action politique. Cette attitude est aussi abusive que la première. L'analyse marxienne des sociétés du XIX^e^ siècle est inductive. Elle s'appuie sur les faits. Que Marx ait eu le génie de la synthèse et n'ait pas fondé uniquement son observation sur des monographies nombreuses, détaillées et systématiques — bien que sa documentation soit immense —, ne doit pas lui être reproché, puisque l'analyse historique la plus rigoureuse confirme, aujourd'hui, la valeur de sa représentation de la société du XIX^e^ siècle.

Au surplus la supériorité de Marx à l'égard des autres grands systèmes du XIX^e^ siècle réside dans le fait que sa dialectique est, en gros, une approche correcte des phénomènes sociaux. En sorte qu'il n'a pas fait une philosophie sociale mais la première macrosociologie digne de ce nom, construite sur l'hypothèse générale bien qu'implicite, selon laquelle la société globale constitue un « système »[19]. Le marxisme a aussi élaboré — ainsi qu'on l'a vu au point 2 — une théorie constituant en fait un « modèle » de la société globale industrialisée.

Ce qui est dépassé dans l'œuvre de Marx, c'est toute la partie conditionnée par des présupposés philosophiques. Ce sont aussi certaines de ses prédictions. Ce sont ses considérations historiques trop schématiques pour les périodes précédant le XIX^e^ siècle. C'est surtout l'explication exclusive du devenir historique par la lutte des classes. C'est enfin son monisme technico-économique, appelé souvent « économisme ». Sans doute Engels dans une lettre célèbre (du 21 septembre 1890) s'est indigné de cette accusation et a fait remarquer que la théorie admet l'action de la superstructure sur l'infrastructure, « l'action réciproque ». C'est entendu, mais il reste que le mouvement fondamental serait dû à l'infrastructure ; il reste que le facteur économique se voit attribuer la prédominance. L'erreur provient, en dernière analyse, de la position de toute la science sociale du XIX^e^ siècle qui interprète les faits en termes de causalité et non de corrélations[20].

En conclusion, un peu de sociologie fait mépriser le marxisme, beaucoup en rapproche.

[19] Pour la dialectique, voir *Deuxième Partie, Chapitre VI.*

[20] Voir *Première Partie, Chapitre IV. Causalité et théorie.*

B. L'APPROCHE PAR LE CONCEPT D'*OUT-GROUP*[21]

1. SIGNIFICATION DU CONCEPT.

La sociologie américaine prête depuis longtemps beaucoup d'attention au phénomène selon lequel un groupe monopolise le social et ses valeurs culturelles en rejetant hors de la vie sociale, hors de l'humain, les autres groupes coexistants qui sont considérés comme inférieurs, en tout cas comme extérieurs, et toujours jusqu'à un certain point, comme instruments, actuels ou potentiels. Le groupe « monopoliste » est l'*in-group*, les autres groupes constituent l'*out-group* ou des *out-groups*. Cette situation est plus ou moins consciente dans l'esprit des hommes qui s'y trouvent engagés. Si un nombre suffisant d'hommes en situation d'*out-group* prennent conscience de celle-ci, ils s'efforceront soit de se faire admettre individuellement dans l'*in-group*, soit de faire admettre leur groupe comme tel dans ce dernier, soit de renverser l'« ordre » existant.

Le concept d'*in-group* vient du sociologue Graham Sumner[22]. La situation qu'il définit peut s'appliquer à des enfants jouant sur une plage et qui s'organisent plus ou moins consciemment en un groupe se revêtant d'un prestige supérieur et monopolisant les « valeurs » du jeu à l'égard des autres groupes d'enfants. Ce concept peut s'appliquer aussi à des sociétés globales. Il joue à l'échelle micro- et macrosociologique.

Notre hypothèse c'est que *la situation marxiste de « classe sociale » ne serait, en réalité, qu'un cas particulier de dichotomisation de la société globale en un* in-group *et en un* out-group. Dans cette perspective, la société pluriraciale à race dominante ne constituerait également qu'un cas particulier de cette catégorie plus générale.

Citons quelques textes de sociologues américains, qui caractérisent les relations d'*in-group* et d'*out-group*, qu'il s'agisse de microsociologie ou de macrosociologie. On a dit aussi « we-group » et « others-group », mais c'est la terminologie d'*in-group* et d'*out-group* qui a prévalu.

Graham Sumner décrit ainsi certains aspects psychologiques de la relation en cause :

« Le rapport de camaraderie ou de paix dans le *we-group* et celui d'hostilité et de guerre envers les *others-groups* sont corrélatifs. Les exigences de la guerre avec les étrangers sont ce qui produit la paix à l'intérieur de crainte que la discorde interne n'affaiblisse le *we-group* pour la guerre. Elles produisent aussi l'ordre politique et le droit dans l'*in-group*, en vue de prévenir les querelles et de renforcer la discipline. Ainsi guerre et paix ont réagi l'une sur l'autre. Plus renfermés sont les voisins et plus forts ils sont, plus intense est la lutte... Et cette situation produit les sentiments correspondants : loyalisme à l'égard du groupe, sacrifices pour lui, haine et mépris pour les étrangers, fraternité au-dedans, bellicisme à l'extérieur, tous se développent ensemble, produits com-

21 Nous avons déjà jeté les bases de cette approche dans un article : « Les classes sociales : l'approche marxiste et la notion sociologique d'*out-group* », dans *Cahiers internationaux de sociologie*, nouvelle série, 1960, pp. 75 à 89.

22 Dans ses *Folkways* (1907).

muns de la même situation[23]. » Ceci constitue une dialectique implicite de l'intégration.

Citons aussi Mac Iver et Page[24]. La relation est analysée ici au niveau de la socialisation des individus. Dans l'*in-group*, l'individu apprend « à appartenir » et en même temps — ceci est caractéristique — « à exclure ». Le mépris renforce l'attachement. Cela est vrai dans toutes les situations où se cristallise un *in-group*, qu'il s'agisse du niveau familial, religieux, racial, scolaire, classial, professionnel ou politique. Le paroxysme de l'opposition en vient à la notion de « rien de commun », avec le sentiment d'avoir *tous* les droits à l'égard des membres de l'*out-group*.

Citons enfin Newcomb[25]. L'hostilité à l'*out-group* prend des formes clichées dont l'expression est une affirmation d'adhésion aux valeurs de l'*in-group*. C'est une sorte de communion. Ce mode de solidarité se développe en agressivité si l'*in-group* croit, à tort ou à raison, sa position menacée.

Quand la dichotomie en *in-group* et *out-group* s'applique à une société globale, on aboutit à cette situation que les membres de l'*out-group* sont exclus de la possibilité de « se racheter », de « se faire apprécier » en adoptant les valeurs de l'*in-group*. Cette « imitation » est considérée comme un véritable crime à l'égard des valeurs du groupe dominant : d'ailleurs l'adoption de celles-ci sera interprétée de manière telle que le comportement inspiré par elles aux membres de l'*out-group* apparaîtra comme le reflet de défauts fondamentaux propres à ce dernier. Une attitude digne est reprochée au noir comme une insolence. Un acte courageux est qualifié d'inconscience infantile et de sauvagerie.

Autre exemple de la dialectique psychologique du phénomène : les « Aryens » et les Juifs. Les Aryens allemands ont une vertu primordiale, le travail. Mais des Juifs se réclament de la même vertu et objectivement sont des travailleurs assidus. On dira que le Juif a horreur du « vrai » travail manuel (industriel et agricole), qu'il se réfugie dans le commerce et la finance par paresse et que les qualités juives de tromperie et d'astuce peuvent dans ces activités se donner libre cours. Malheureusement, de nombreux Aryens pratiquent le commerce et la finance : ici ce n'est pas par paresse et l'on proclamera que ces métiers et spécialement la finance, requièrent une honorabilité particulière et une déontologie stricte... L'étudiant aryen est intelligent et travailleur. Or la plupart des Juifs à l'Université le sont. Oui mais chez eux il ne s'agit pas de finesse intellectuelle : c'est l'escroquerie aux diplômes grâce à l'entraînement talmudique qui est intelligence stérile. C'est vrai, ils sont travailleurs, mais ce sont des bûcheurs acharnés qui ne visent pas à conquérir bravement un diplôme : ils veulent se glisser subrepticement à la direction des affaires. Ce n'est pas servir qu'ils ambitionnent, mais vivre en parasites. Et ainsi de suite... A cet égard on lira avec fruit les observations de R. King Merton[26].

[23] *Folkways* (1907).
[24] *Society, Introductory Analysis*, New York, 1949.
[25] *Social Psychology*, Londres, 1955.
[26] *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, trad. fr., Paris, Plon, 1966, pp. 182-183.

En fin de compte, seul l'*in-group* représente les valeurs proprement « humaines » car seul il est « humain ». Les autres sont hors de l'humanité, ce qui justifie l'état d'infériorité où on les tient[27]. Ils sont « de nature » inférieurs. Telle est la dialectique de la psychologie collective correspondant à la dichotomie *in-group - out-group* appliquée à la société globale[28].

2. APPLICATIONS HISTORIQUES ET ACTUELLES.

Les exemples historiques et actuels de la dichotomie en *in-group* et *out-group* ne manquent pas :

— Antiquité : hommes libres, esclaves[29] ;

— Laconie : Spartiates, Périèques et ilotes ;

— Angleterre aux XII^e^ et XIII^e^ siècles : Normands, Anglo-Saxons ;

— Europe du XIX^e^ siècle : bourgeoisie, prolétariat ;

— Etats-Unis : Blancs, Noirs ; Blancs, hommes de couleur.

— Afrique du Sud : Blancs, Bantous.

— Situations coloniales : colonisateurs, indigènes ;

— Allemagne nazie : Aryens, Juifs ;

— Indes : Aryens, autochtones (intouchables).

Certains écrits marquent d'une manière extrêmement nette ce qu'est la dichotomisation sociologique en *in-group* et *out-group*. C'est d'autant plus remarquable que, bien sûr, la théorie en cause leur est totalement étrangère.

Voici un texte d'Aristote (*Pol.*, III, II, 4) qui exprime des vues d'*in-group*, poussées jusqu'à l'extrême limite : « Quand on est inférieur à ses semblables *autant que le corps l'est à l'âme, la brute à l'homme* — et c'est la condition de tous ceux chez qui l'emploi des forces corporelles est le meilleur parti à espérer de leur être — on est esclave *par nature*. Pour ces hommes-là, ainsi que pour les autres êtres dont nous venons de parler, *le mieux est de se soumettre à l'autorité d'un maître* ; car il est esclave *par nature* celui qui peut se donner à un autre, et ce qui, précisément, le donne à un autre, c'est de pouvoir aller à ce point de comprendre la raison quand un autre la lui montre, *mais de ne la posséder pas en lui-même*[30]. »

[27] Le grand Jefferson, théoricien du libéralisme américain, esprit humaniste et universel, épris des droits de l'homme, était un important planteur, maître de nombreux esclaves.

[28] Ici joue naturellement le phénomène de « prédiction créatrice » (self fulfilling prophecy) si bien analysé par Robert K. MERTON. « Vous les voyez comme ils ne sont pas et ils deviennent comme vous les voyez ! »

[29] Pour ce cas voir notre analyse de la société anthropotechnique : *Sixième Partie, La médiation technique. Chapitre V. La technique comme facteur historique, III. 2^e^ cycle : la période anthropotechnique.*

[30] Dans tous les textes que nous allons citer, nous soulignons les termes qui expriment la « situation » *in-group - out-group*.

Platon (*Lois*, VI) : « L'article des esclaves est embarrassant à tous égards. Nous savons qu'il n'est personne qui ne dise qu'il faut des esclaves fidèles et affectionnés : car il s'en est trouvé beaucoup qui ont montré plus de dévouement que des frères et des fils et qui ont sauvé à leurs maîtres la vie, les biens et toute leur famille ; nous savons qu'on parle ainsi des esclaves... Ne dit-on pas aussi, d'un autre côté, *qu'une âme esclave n'est capable de rien de bon et qu'un homme sensé ne s'y fiera jamais* ? C'est ce que le plus sage des poètes nous donne à entendre, lorsqu'il dit que : " *Jupiter prive de la moitié de leur intelligence ceux qui tombent dans l'esclavage* ". Suivant qu'ils partagent l'un ou l'autre de ces sentiments contraires, les uns ne se fiant nullement à leurs esclaves les traitent comme des bêtes féroces, et, à force de coups de fouet et d'étrivières, rendent leur âme non seulement trois fois, mais vingt fois plus esclave ; les autres tiennent une conduite tout opposée...

» Il est clair que l'homme, qui est un animal difficile à manier, ne consent à se prêter qu'avec une peine infinie à *cette distinction de libre et d'esclave, de maître et de serviteur, introduite par la nécessité.*

» Par conséquent l'esclave est une possession embarrassante. L'expérience l'a fait voir plus d'une fois et les fréquentes révoltes des Messéniens, les maux auxquels sont sujets les Etats où il y a beaucoup d'esclaves qui parlent la même langue, et encore ce qui se passe en Italie où des vagabonds exercent toute sorte de brigandages, tout cela ne le prouve que trop. A la vue de tous ces désordres, il n'est pas surprenant qu'on soit incertain du parti qu'on doit prendre à cet égard. Je ne vois que deux expédients : le premier, *de ne point avoir d'esclaves d'une seule et même nation, mais autant qu'il est possible, qui parlent entre eux différentes langues*, si l'on veut qu'ils portent plus aisément le poids de la servitude ; le second, de les bien traiter, non seulement pour eux-mêmes, mais encore plus pour ses intérêts. Ce bon traitement consiste à ne point nous permettre d'outrages envers eux, et à être, s'il se peut, plus justes vis-à-vis d'eux qu'à l'égard de nos égaux. »

Ce texte est remarquable par plusieurs traits :

1° « une âme d'esclave n'est capable de rien de bon etc. » ; attitude psychologique d'*in-group* à l'égard de l'*out-group* exclu de la participation à toute valeur humaine ;

2° « distinction de libre et d'esclave... introduite par la nécessité » ; les hommes de l'Antiquité n'envisagent pas qu'un autre régime social soit possible : cette condition caractérise *la* société civilisée ;

3° « ne point avoir d'esclaves d'une seule et même nation » ; l'homme de l'*out-group* doit être complètement dépersonnalisé, déraciné ;

4° la bonté a un sens purement paternaliste ; il ne saurait être question de statut ou de droits.

Il est aussi des textes qui montrent qu'au XIX^e siècle la classe ouvrière est bien l'*out-group* et la classe bourgeoise l'*in-group*. Fichte dans son cinquième

discours à la nation allemande[31] écrit que les classes sociales qui n'ont aucun accès à la culture intellectuelle « se trouvent dans une situation d'infériorité par rapport aux classes instruites, *et sont même considérées comme formant une race à part, qui, en raison de sa faiblesse spirituelle et même de ses origines, ne saurait être considérée comme égale aux autres* ». Citons encore Agricol Perdiguier[32] : « Considérez que nous ne sommes pas d'une *substance moins délicate, moins pure* que les riches, que notre esprit, que notre sang, que notre conformation n'ont rien de *différent* que ce qu'on voit en eux... » Et le militant Buret, dans son fameux écrit sur la misère des classes laborieuses en France et en Angleterre : « Dans la pensée du chef de fabrique, *les ouvriers ne sont pas des hommes,* mais des forces dont l'emploi coûte cher. » *L'Atelier,* petit journal d'ouvriers qui parut de 1840 à 1850 sous l'inspiration de Buchez, écrit au sujet des travailleurs : « Ils sont las de dévorer l'humiliation de leur état *d'instruments.* » (déc. 1848)[33].

Villermé : « D'un autre côté, si pour l'industrie un ouvrier n'est qu'*un instrument, comme l'est un métier ou un outil, et ne peut être autre chose,* elle (la société) a le droit d'intervenir dans l'intérêt général et de poser des conditions et des limites à cette exploitation[34]. » Texte d'autant plus caractéristique qu'il plaide pour un progrès social. Alexis de Tocqueville : « Ainsi, le même homme qui est plein d'humanité pour ses semblables quand ceux-ci sont en même temps ses égaux, *devient insensible à leurs douleurs dès que l'égalité cesse*[35]. »

Karl Marx dans l'*Idéologie allemande* parle du prolétariat comme d'« une classe qui a toutes les charges de la société à supporter, sans jouir d'aucun de ses avantages et qui, *rejetée de la société,* est *reléguée* dans l'opposition la plus nette vis-à-vis de toutes les autres classes ».

L'*out-group* durant un certain temps admet que les valeurs de l'*in-group* soient à respecter, et même qu'en vertu d'elles il n'ait aucun droit. Proudhon : « Dans les temps féodaux, le travailleur avait la conviction de son infériorité ; il croyait à la providentialité de sa condition ; il portait en son cœur le respect de la noblesse, l'amour de la royauté, la religion du sacerdoce[36]. »

A la lumière de cette analyse, la situation de classe au sens marxiste apparaît bien comme un cas de dichotomisation de la société globale en *in-group* et en *out-group*. En d'autres termes, la théorie des classes sociales de Karl Marx semble n'être qu'un cas particulier de cette théorie sociologique.

Nous en trouvons un indice assez remarquable dans Toynbee[37] qui définit le prolétariat de la manière suivante : « Le prolétariat est un élément social ou

31 *Discours à la nation allemande,* trad. Jankélevitch, Paris, Aubier, 1962.

32 *Le livre du compagnonnage,* Paris, 1948, 2e éd., p. 91.

33 La monographie de CUVILLIER : *Un journal d'ouvrier : L'Atelier,* Paris, Ed. ouvrières, 2e éd., 1954.

34 *Etat physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton,* t. II, Paris, 1848, p. 366.

35 *De la démocratie en Amérique,* Paris, Michel Lévy, 1874, t. III, p. 270. La première édition est de 1848.

36 *De la justice dans la Révolution et dans l'Eglise,* Bruxelles, 1860-61, t. II, p. 132.

37 *L'Histoire,* 1951, p. 17 et p. 416.

groupe qui est englobé dans une société, mais n'en fait pas partie moralement, à quelque moment que ce soit de son histoire », et dont « la conscience et le ressentiment d'être déshérité forment la marque caractéristique ». Il y a le prolétariat intérieur « géographiquement mêlé à la minorité dominante » et le prolétariat extérieur « physiquement séparé ». Le prolétariat *dans sa plus haute généralisation* est ici confondu avec l'*out-group*.

Bien sûr la position *in-group - out-group* n'est tenable, n'est réalisable socialement que si des différences objectives séparent visiblement les membres des deux groupes, l'humain du non-humain. Les traits ethniques à cet égard sont ce qu'il y a de mieux. Mais des phénotypes peuvent en tenir lieu. Au surplus la situation créée par la discrimination tend à entretenir ces différences. La ségrégation scolaire, pratiquée encore en fait dans le Sud des Etats-Unis, permet de donner aux enfants noirs une formation inférieure qui entretient l'infériorité due à leur condition.

3. LE CRITÈRE DES DIFFÉRENCES OBJECTIVES.

Examinons cette question des différences objectives en ce qui concerne la classe ouvrière occidentale au XIX^e^ siècle.

a. Différences physiques.

Le régime de misère, de fatigue et d'alcoolisme du prolétariat crée un phénotype aussi différent du type bourgeois, que pourrait l'être un autre type ethnique à caractères fortement marqués.

En 1829, Villermé, dans son enquête célèbre faite pour l'Académie, se fonde sur les données fournies par les « Conseils de Révision » pour constater que la taille est d'autant plus élevée que le pays est riche et que la peine de l'enfance et de la vieillesse est moins grande. « La misère engendre les petites tailles. »

En 1841, la Société de Médecine de Gand fait une enquête sur les tisserands. Elle note que la taille et le poids de l'ouvrier sont inférieurs à ceux de l'homme normal. Si l'on compare l'ouvrier, petit, malingre, au teint pâle, voûté, au bourgeois, grand, épais, sanguin, on oppose deux humanités différentes. L'ouvrier manque de protéines et se bourre de pommes de terre. Le bourgeois se nourrit de viande et de légumes frais.

L'inégalité sociale devant la mort était très marquée. Elle s'est atténuée sans cesse au XIX^e^ siècle mais subsiste encore aujourd'hui. Il est intéressant à cet égard de tirer certaines conclusions comparatives au sujet des rapports de la mortalité avec la catégorie socioprofessionnelle.

Seules les statistiques britanniques mettent les deux éléments en relation et depuis un temps suffisamment long pour que l'on puisse en tirer des constatations significatives[38]. La population britannique est divisée en cinq catégories :

1° Professions libérales, directeurs d'entreprises, hauts fonctionnaires universitaires ;

[38] Pour cette analyse, voir L. TABAH, « La mortalité sociale : Enquête nouvelle en Angleterre », dans *Population*, 1955, n° 1, pp. 57-58.

2° Propriétaires fonciers, commerçants, fonctionnaires moyens ;

3° Artisans, ouvriers qualifiés, employés ;

4° Mineurs, marins et pêcheurs, ouvriers semi-qualifiés ;

5° Manœuvres (dockers, ouvriers du bâtiment et des travaux publics).

Si 100 exprime la moyenne de mortalité en 1921-1923, la situation est la suivante :

TABLEAU XII

L'inégalité devant la mort dans la société anglaise

	1921-23		1950
5°	125	5°	118
4°	101	4°	94
1°	82	1°	97

En résumé l'inégalité devant la mort a considérablement diminué en Angleterre durant ces quelque trente ans. Il est remarquable que la mortalité de la catégorie la plus élevée ait augmenté.

L'ouvrier du XIX^e^ siècle a le même phénotype que l'homme actuel des pays sous-développés : durée moyenne de la vie inférieure à 40 ans, taux de natalité élevé mais considérable mortalité infantile, mortalité élevée et due à des causes exogènes (maladies infectieuses, telles que la tuberculose, maladies du système digestif résultant de la malnutrition, maladies des voies respiratoires, favorisées par les conditions de vie et de travail, par l'usage d'excitants et de stupéfiants)[39]. L'ouvrier comme l'homme des pays sous-développés actuellement, était de poids, de taille et de condition physique déficients.

b. Différences intellectuelles.

L'ouvrier du XIX^e^ siècle est analphabète. Or le raisonnement de l'homme qui ne sait pas lire est beaucoup moins formel, plus intuitif, moins logique et moins complexe que celui de l'homme qui lit. D'ailleurs l'ouvrier parle, en majorité, un patois. Pour la Belgique ce sont les patois flamands, wallons, le picard. La bourgeoisie, même en Flandre, ne parle que le français. Les femmes de la bourgeoisie connaissent assez de patois pour commander aux domestiques. Donc différence d'instruction, de culture et de langue.

Que l'intelligence soit en rapport avec le milieu social, nous en avons la preuve par l'enquête de Sauvy, Piéron et Heuyer, faite sur 95.000 écoliers français après la dernière guerre. D'une part, on groupait les écoliers en catégories d'après la position socioprofessionnelle du chef de famille : agriculteur, ouvrier, employé, cadres industriels et commerçants, professions intellectuelles et libérales ; d'autre part, chaque catégorie, sauf la première et la dernière, était divisée

[39] Au XIX^e^ siècle l'excitant pour l'ouvrier était l'alcool.

en « milieu rural » (localités de moins de 2.000 habitants) et « milieu urbain » (localités de plus de 2.000 habitants). On notait chaque enfant d'un indice combinant le quotient intellectuel établi par tests et les résultats scolaires. Dans chaque catégorie on a relevé des indices inférieurs, moyens et excellents, mais la moyenne de ceux-ci se situait exactement dans l'ordre croissant, depuis l'enfant d'agriculteur (95) jusqu'à celui de l'universitaire (120), en une parfaite progression. Dans chaque catégorie, les indices des « ruraux » étaient inférieurs à ceux des « urbains ». Les différences entre les catégories étaient statistiquement significatives.

Si, après les considérables progrès sociaux effectués, l'on en était encore là, après la deuxième guerre mondiale, il est certain qu'au XIX^e siècle, les différences intellectuelles devaient être considérables. Certes, ces différences ne sont pas anthropologiques ; elles résident dans l'influence plus ou moins stimulante ou déprimante du milieu. Les conséquences sur la sélection sociale n'en sont pas moins graves[40].

c. Différences de mode de vie.

On peut, à cet égard, reprendre l'enquête monumentale de Charles Booth au sujet du peuple de Londres, de 1889 à 1902. Les différences de mode de vie entre la classe dirigeante et les milieux populaires sont très marquées[41].

En fait le travail, le vêtement, les loisirs, l'habitat, tout est totalement opposé. Jusqu'à l'odeur qui imprègne les corps, les haleines, l'air où l'on vit et où l'on travaille. La classe bourgeoise de Londres a été stupéfaite d'apprendre par Booth que le tiers de la population vivait dans la misère la plus noire. C'est que les deux groupes constituaient des « milieux » différents : ils s'évitaient organiquement, si nous osons nous exprimer ainsi. Le bourgeois « ignore » le prolétaire. Cette cécité sociale est un trait caractéristique de la dichotomie de la société en *in-group* et *out-group*.

La classe ouvrière d'Europe au XIX^e siècle subissait institutionnellement des discriminations qui sont bien connues mais qu'il est bon de rappeler ici :

— L'ouvrier, à cette époque, est porteur d'un « livret » et ce livret, nécessaire à tout rengagement, doit attester qu'il a rempli ses obligations envers son patron précédent. L'attestation est donnée par le patron. Ces livrets ressem-

[40] Cependant Kenneth ELLIS, Allison DAVIS, Robert HAVIGHURST, etc... dans *Intelligence and cultural differences*, Univ. Chicago Press, 1951, in-8°, montrent que le « type » d'intelligence dans une société globale est donné par les classes supérieures, car ce sont elles qui imposent un certain « comportement adaptatif ». La bonne application de celui-ci traduit l'« intelligence » du sujet. Les tests qui éliminent tous les objets ou données familiers aux enfants des classes aisées et tout facteur de vocabulaire, font disparaître les différences correspondant aux origines sociales. *L'intelligence est un fait social.* Ceci ne diminue en rien le handicap sélectif qui, en fait, frappe les enfants d'origine populaire, là où la société globale est fondée sur les valeurs de la classe dominante. Sur l'impact socio-culturel à cet égard, voir *Quatrième Partie, Chapitre IV. Le problème du libre arbitre, II. Le libre arbitre individuel — Rôle de l'intelligence.*

[41] Voir *Deuxième Partie, Chapitre III. Approche sociographique, III, A. Les enquêtes sociographiques « classiques ».*

blent fort aux « pass » dont doivent être actuellement munis les Bantous d'Afrique du Sud.

— La « coalition » (c'est-à-dire la grève) est un délit sanctionné pénalement[42].

— Le patron est cru sur parole en cas de contestation au sujet des gages (Code civil).

— L'ouvrier n'a aucun droit politique.

La classe ouvrière était si bien un *out-group*, sans droits, hors de l'humanité, que Gay-Lussac, au Parlement français, pouvait dire tout naturellement[43], à propos d'un projet de réglementation du travail des enfants dans les manufactures : « Un fabricant est un homme indépendant ; il est souverain chez lui. Qu'est-ce qui lui tiendra compte de ses pertes si, par suite de vos mesures, *il* en éprouve ? Tout, selon moi, doit être laissé à son libre arbitre. »

La classe ouvrière du XIX^e^ siècle constitue bien un cas d'*out-group* avec toutes les caractéristiques physiques, psychosociales et culturelles que cela implique.

4. CONCLUSION ET CONSÉQUENCES.

En somme l'*out-group* dans la situation dichotomique d'une société globale, est composé d'êtres sociaux « qui ont perdu leurs dieux ». C'est un groupe de « déracinés », arrachés à leurs traditions. Ainsi furent ou sont les esclaves, les Juifs, les Noirs d'Amérique ou d'Afrique du Sud, les indigènes atteints par la colonisation, soumis à l'économie induite du Blanc et à son régime de travail, les prolétaires du XIX^e^ siècle, venus de la campagne pour s'agglomérer dans les faubourgs industriels. Voilà l'aliénation la plus marquante.

L'*out-group* par rapport à la société globale est toujours l'« étranger » ne participant pas à la société, à ses valeurs, et pour tout dire à l'humanité. Le membre de l'*out-group* n'est qu'un instrument et ne partage pas la condition humaine. Voilà la vraie analyse, la plus générale, du phénomène de classe qui se confond avec la situation d'*in-group* et d'*out-group* à l'échelle de la société globale. Ceci est une confirmation et un enrichissement de la théorie marxiste mais la situe comme un cas particulier de la théorie psychosociale de l'*out-group* et de l'*in-group*, qui vaut aussi, nous l'avons vu, pour la microsociologie.

La situation dichotomique ouvre plusieurs perspectives.

— Sa durée est nécessairement longue.

— La prise de conscience de la classe sociale dominée lui fait ressentir tous les aspects de sa position d'*out-group*. Dès lors, c'est la révolte. La prise de conscience et la révolte sont souvent mises en mouvement par des « renégats » du groupe dominant et par un secteur de l'intelligentsia.

[42] En Belgique le syndicat est permis depuis 1830 ; quelques-uns se formèrent sous l'appellation de « caisses communes » ; ils pouvaient se livrer à toutes activités légales mais non « préparer » la grève ; en conséquence ils n'avaient qu'un rôle de mutualité et de solidarité. La grève cessa d'être interdite par la loi en 1866.

[43] *Moniteur* de 1840, p. 459.

— En général la révolte éveille dans une fraction de plus en plus étendue de la classe dirigeante un trouble de conscience. Ses membres, par un aveuglement qui est propre à cette situation sociale, ne se rendaient pas compte jusque-là du sort indigne de l'*out-group*. Au surplus la situation faite à l'*out-group* est d'habitude incompatible avec les valeurs en honneur dans l'*in-group* lui-même, valeurs tirant leur prestige du caractère universel qui leur est attribué : par exemple le statut de colonisation est en contradiction avec la démocratie. Ceci explique la naissance d'une « mauvaise conscience » et le fait que des membres du groupe dominant ne croient plus en la légitimité de la cause. Dès lors l'*in-group* affronte la crise, divisé et moralement affaibli. Bien que matériellement plus fort il capitule...

— La révolte peut devenir révolution et la structure sociale changer radicalement.

— En Occident la révolte de l'*out-group* n'a pas abouti à la révolution, mais a forcé l'admission de la classe ouvrière dans l'*in-group* par la suppression progressive de toutes les discriminations de droit et de fait. Toutefois il reste du passé des survivances des classes, des séquelles du fait que l'ouvrier prolétaire était « hors de l'humanité »[44]. Celles-ci s'atténuent dans le milieu social nouveau mais persistent encore dans des « réflexes bourgeois » tels que la mésalliance, le mépris pour le travail manuel, la peur de la promiscuité, la hantise du « déclassement » social.

— La réussite de l'inclusion de l'*out-group* dans l'*in-group* a une conséquence : les vrais problèmes du milieu ouvrier sont devenus essentiellement ceux de la démocratie économique et de la mobilité sociale individuelle (égalité du point de départ, démocratisation des études). Le premier des deux problèmes est en même temps aigu et posé en termes vagues. Un sentiment d'aliénation règne dans le travail mais ne se traduit pas en revendications précises...

— La mobilité sociale collective (mouvement global d'entrée dans l'*in-group*) a atteint en grande partie son but : elle s'est réalisée par l'action syndicale et législative. C'est un réformisme qui tend à faire de la classe sociale un « groupe d'intérêts ». Les résultats atteints en ce qui concerne la mobilité sociale individuelle sont encore bien insuffisants (les quelque 5 à 10 % d'enfants d'ouvriers parmi les étudiants dans les universités occidentales !). En fait le passage est relativement facile de la condition d'ouvrier qualifié à de hautes fonctions techniques, mais *il demande généralement plus d'une génération*. Il est plus difficile de sortir de la condition de manœuvre (qui perd de son importance numérique) et difficile aussi de passer d'une haute fonction technique à la couche vraiment dirigeante de l'économie et de la politique.

[44] Par exemple, le caractère juridique particulier du « contrat de travail » comparé au « contrat d'emploi » reste marquant à cet égard. Mais des lois, telles que celle instaurant en Belgique le salaire hebdomadaire garanti, participent à la tendance constatée.

L'inclusion de la classe ouvrière dans l'*in-group* a transformé la société bourgeoise en société démocratique. Cependant les valeurs de cette société dérivent des valeurs bourgeoises. C'est pourquoi ce processus, s'il comporte une valorisation sociale du travail productif, consiste au fond en un vaste « embourgeoisement » ou, si l'on veut, en une *démocratisation des valeurs bourgeoises*. Notre société moderne a des traits « petit bourgeois » qui répugnent à une grande partie de la jeunesse intellectuelle. Ici nous ne jugeons pas. Nous indiquons simplement l'existence du phénomène.

En fait se substitue progressivement à la situation de classe un mode de vie urbain représenté par une formation sociale de type nouveau : le « grand public » que nous étudierons à propos de la stratification sociale.

II Le problème de la stratification sociale

A. CADRE THEORIQUE

Il s'agit ici de stratification horizontale[45].

Le phénomène de stratification horizontale est universel dans les sociétés globales. Partout et toujours on peut, en effet, y constater l'existence de couches d'individus réputées inférieures et supérieures les unes par rapport aux autres, chacune étant caractérisée par des situations sociales analogues dont l'évaluation comporte, avec des intensités diverses, des aspects d'activité professionnelle, de propriété, de prestige, de pouvoir, de style de vie, d'attitudes et de croyances[46].

A voir les choses de plus près l'aspect « prestige » constitue la cristallisation de l'ensemble des autres critères d'évaluation et, en principe, synthétise les positions dans l'échelle des degrés de la stratification. Que cet indicateur soit quantifiable est une autre question.

Selon Tumin[47] la présence universelle de la stratification horizontale dans les systèmes sociaux est à attribuer au besoin de se distinguer moralement en

[45] En effet, il y a aussi — on l'oublie trop souvent — une stratification verticale. Voir *Troisième Partie, Chapitre I, III. Le phénomène de complémentarité des relations sociales. — La structure en quadrillé.*

[46] Comme le dit Melvin M. TUMIN, dans son article « stratification » du *Dictionary of the Social Sciences* éd. par Julius GOULD et par William L. KOLB sous les auspices de l'UNESCO, The Free Press of Glencoe, New York, 1964, la définition de Talcott Parsons a tendance actuellement à prévaloir : « La stratification sociale est ... le classement différentiel des individus qui composent un système social donné, et la manière de les traiter comme supérieurs et inférieurs les uns par rapport aux autres à certains points de vue socialement importants. » (traduction libre) — « An analytical approach to the Theory of Social stratification », dans *Essays in Sociological Theory, pure and applied*, Illinois (The Free Press of Glencoe), 1949, p. 166. Notre définition diffère de celle-ci en ce qu'elle énumère les points de vue principaux qui y peuvent intervenir tous ensemble ou certains d'entre eux seulement, selon les situations objectives et les orientations des auteurs.

[47] Voir note précédente.

fonction du caractère normatif de ces systèmes, ainsi qu'au besoin de l'existence d'un *consensus* suffisant — en vue de l'intégration des individus — au sujet de l'évaluation des distinctions morales acquises par ceux-ci. Dans notre perspective ce « besoin de se distinguer » est plus précisément défini comme aspiration à l'accroissement de la « force sociale »[48].

Ces constatations générales faites, des exigences fonctionnelles en découlent normalement.

La classification par différenciation des strates et par similitude corrélative des individus qui font partie de chacune d'elles est nécessairement fondée sur des critères objectifs et subjectifs, sur des critères de force sociale et conformément au système global de valeurs. Les strates sont plus ou moins homogènes dans leur composition et plus ou moins nettement différenciées entre elles. Les individus, en fonction même de l'intensité des critères d'homogénéité et de différenciation, ont plus ou moins conscience de leur appartenance à une strate et de la position que celle-ci occupe dans la hiérarchie sociale. Selon le décalage inéluctable du subjectif et de l'objectif, ils acceptent plus ou moins leur situation à cet égard, cette attitude pouvant aller de la satisfaction à la révolte, en passant par la résignation et par l'indifférence. Ils acceptent ou refusent cette situation soit individuellement, soit solidairement : cela est encore une fois un aspect de l'homogénéité des strates et des différences entre celles-ci. Les strates sont plus ou moins ouvertes ou fermées dans la mesure de la discontinuité de leur échelonnement : elles permettent plus facilement ou plus difficilement aux individus le passage de l'une à l'autre, que le processus se réalise en une génération ou en plusieurs selon la fluidité du système. En d'autres termes la « mobilité sociale » est, selon les sociétés globales, plus ou moins grande en possibilité et en réalité.

En conséquence chaque strate se définit par des similitudes de potentialité en pouvoir (capacité d'influencer), de mentalité, d'intérêts, de position économique, de mode de vie. A une prise de conscience plus marquée de leur existence correspond fonctionnellement une solidarité plus explicite et plus organisée des membres. Une strate sociale est dès lors plus ou moins intégrée en fait et en droit. Par exemple, les législations relatives au statut ouvrier contribuent dans leur spécificité à intégrer *en droit* le milieu social ouvrier, tandis que ce milieu est intégré *en fait* dans la mesure où il est mobilisable pour l'action, à l'appel de ses organisations spécifiques (les fédérations syndicales par exemple).

Cette manière d'expliquer le phénomène de la stratification horizontale relève de l'approche fonctionnelle. Nous pensons néanmoins que la combinaison de plusieurs de nos concepts théoriques permet de serrer la réalité encore de plus près. Cette stratification résulte en effet de l'ordination des relations sociales en réseaux complémentaires qui s'organisent de manière à permettre l'accomplissement des fonctions nécessaires au maintien du système global et des sous-systèmes d'une société. Le phénomène de complémentarité rend compte de l'affectation de certains individus au rôle de « termes communs » ; elle explique comment ces

[48] Voir *Première Partie, Chapitre I, II. Le relationnel est vecteur de force sociale — Théorie de la force sociale.*

« termes communs », disposant de plus de force sociale, constituent les « noyaux » des groupes et des institutions, et aussi comment ces noyaux s'ordonnent à l'échelle locale, régionale ou globale, en une couche dirigeante qui devient consciente de sa solidarité, alors que par polarisation les membres ordinaires des groupes ressentent un intérêt propre à l'accomplissement des fonctions grâce aux « termes communs », mais sont en même temps solidaires pour résister à un excès d'exploitation de la plus grande force sociale par ces derniers[49].

La théorie de la complémentarité est, en réalité, la traduction, sur le plan relationnel, des effets de la « force sociale » dont sont vectrices toutes relations sociales. Le contenu de la force sociale, qui va de la beauté à l'intelligence, de la compétence technique à la richesse, du prestige familial à la puissance de la volonté, comporte les mêmes critères que ceux définissant les divers niveaux de la stratification horizontale. Là particulièrement s'applique l'hypothèse centrale de la théorie de la force sociale : « Tout se passe comme si les individus dans leurs relations sociales agissaient, consciemment ou non, de telle manière que soit accrue ou au moins maintenue leur force sociale. » Là aussi joue la combinaison de la force matérielle, de la persuasion et de l'échange ([50]).

Ainsi bien au-delà du pouvoir politique et des ressorts fondamentaux de l'économie, la société en général apparaît, jusqu'au niveau individuel inclusivement, comme un « power system » agençant les fonctions dont l'accomplissement est nécessaire au maintien des structures. A moins que des activités conflictuelles ou dysfonctionnelles transforment ces structures progressivement en respectant les marges de tolérance du système. Au-delà il y aurait rupture. Mais toujours le « système de pouvoir » — ordonné par la recherche de force sociale et la complémentarité des relations — est à la base du jeu fonctionnel. C'est à ce point de l'analyse que le croisement des modes d'application du pouvoir (moyens coercitifs, rémunératifs ou normatifs) avec les modes d'intégration des individus (aliénation, discipline ou participation) prend son plein sens, en rapport avec la stratification horizontale[51].

D'une manière convergente à l'égard des théories de la complémentarité et de la force sociale, le phénomène de l'émergence vient montrer que les « leaders » s'élèvent du niveau des membres ordinaires, pour assumer dans les « noyaux » des rôles de direction, ceci grâce à leur force sociale plus grande au départ mais qu'ils accroissent de celle attachée aux fonctions (ici au sens professionnel) et aux rôles assumés[52].

La théorie générale de l'action humaine a permis de prendre les mêmes phénomènes sous deux autres angles : celui de la sociologie qui montre que la société globale est une réalité socioformelle, constituée d'un cadre hiérarchisé de

[49] Pour tout ce qui concerne la complémentarité, voir *Troisième Partie, Chapitre I, III. Le phénomène de complémentarité des relations sociales. La structure en quadrillé.*

[50] Pour tout ce qui concerne la force sociale, voir *Première Partie, Chapitre I, II. Le relationnel est vecteur de force sociale. Théorie de la force sociale.*

[51] Voir *Troisième Partie, Chapitre II, Le groupe social, IV. Typologie des groupes sociaux, H. Typologie « moyens d'exercice du pouvoir » — « modes d'intégration ».* Ces concepts ont été systématisés par Etzioni.

[52] Voir *Troisième Partie, Chapitre II. III. Le phénomène d'émergence.*

fonctions et de rôles, cadre stable en gros mais comportant des fluctuations, structure abstraite sans doute mais apparaissant comme une réalité transcendante aux individus et exerçant à leur égard une pression normative ; celui de la psychologie sociale qui montre comment les individus assimilent leur personnalité à des rôles et s'attachent aux statuts correspondants (perception sélective, jeu de la mémoire et de l'intelligence, auto-imitation, constitution de « codes personnels », de « bagages d'attitudes préexistantes », etc...)[53].

Aux rôles et fonctions (ce que les autres attendent de nous) correspondent des statuts (ce qu'en vertu de nos rôles et fonctions nous attendons des autres). Ces statuts, émetteurs de force sociale, tout comme les fonctions et les rôles, sont indicateurs de niveaux dans la stratification sociale : *les fonctions et rôles* par le degré de responsabilité, de compétence, de pouvoir et de prestige professionnel ; les *statuts* par la propriété, la culture, le style de vie et le prestige socio-culturel (consommation et relations). Le prestige, on le voit, est l'élément de cristallisation et l'indicateur global[54]. L'opération statistique permet, nous l'avons vu, de dégager une structure sociale dont la réalité découle de recensements de l'observateur : ces groupes ne sont pas des réalités vécues, mais peuvent dans certains cas — notamment par la prise de conscience due à la mise en évidence même par la statistique — tendre à devenir des groupes sociaux réels. Il n'empêche que la structure sociale statistique est *indicative* de situations qu'il importe de définir, de reconstruire en quelque sorte grâce à elle, en termes de relations sociales (réalités socioformelles) et en termes de situations *vécues* (réalités psychosociales)[55].

Tout ce qui précède montre bien pourquoi la stratification horizontale est universelle et est indissolublement associée au concept même de système social dont elle exprime l'ordonnance par le classement hiérarchique des individus relativement aux valeurs et aux besoins qui lui sont propres.

Ces conclusions, fondées sur les conceptions macrosociologiques qui sont à la base de ce livre, se recoupent non seulement avec la théorie de Talcott Parsons, mais avec d'autres interprétations de la stratification sociale. C'est le cas pour l'étude de B. Barber[56].

C'est, selon cet auteur, parce que certaines fonctions sont particulièrement nécessaires au système social, qu'y sont associés un prestige et un pouvoir élevés. Ce prestige et ce pouvoir sont, au niveau qui leur est dévolu, fonctionnellement indispensables. Revenu et style de vie de haut niveau sont également associés au prestige, comme récompenses et « facilités » pour l'exercice de telles fonctions. Les variables fondamentales qui déterminent les précédentes, sont le degré de responsabilité et de connaissance requis. Ces corrélations supposent un modèle social de *consensus* plutôt qu'un modèle conflictuel. C'est là un point

53 Voir *Quatrième Partie, Théorie générale de l'action humaine. Chapitres II et III.*

54 Pour tout ceci, voir spécialement dans la *Quatrième Partie*, le *Chapitre II, II. L'acculturation, E. Les rôles sociaux*, et *Chapitre III, III. L'auto-imitation et les rôles.*

55 Voir *Quatrième Partie, Chapitre II, III. La société comme réalité socioformelle*, et *Chapitre III, VI. La société comme réalité psychosociale.*

56 *Social stratification*, New York, Harcourt, Brace et World, 1957.

essentiel qui mérite que l'on s'y arrête quelque peu. La conception du *consensus* et d'un système social dont les fonctions assurent *statiquement* le maintien, est typiquement américaine. Elle est inspirée par une vue traditionnelle et optimiste de cette société, par l'auto-admiration d'un *american way of life* où « le meilleur gagne toujours » et en gagnant sert l'ordre social. Ainsi selon un vieux stéréotype protestant, la réussite dans la vie professionnelle est étroitement associée à une moralité conforme aux idéaux chrétiens. Cette idéologie explique d'ailleurs le succès d'un certain fonctionnalisme qui va justifiant pourquoi l'ordre social se maintient tel qu'il est. A l'inverse l'approche fonctionnelle, telle que nous la considérons nous-même, est valable pour les situations conflictuelles et dysfonctionnelles comme pour celles exprimant consensus et stabilité. En conséquence une stratification sociale peut s'appuyer en partie, et à la condition de ne pas dépasser les marges de tolérance du système, sur des activités et des dispositions dysfonctionnelles : le vice, le « rackett », la corruption, l'égoïsme forcené, la succession par l'hérédité et le népotisme à la tête des entreprises sans considération suffisante pour la compétence, la dévolution des charges publiques en fonction du zèle partisan, la spéculation et le jeu, le parasitisme, l'autorité sans responsabilité, le laisser-aller et la paresse, le zèle formaliste et aveugle, la prévalence des intérêts particuliers, la vocation du conflit dans un esprit antagonique fait d'intransigeance, voire de fanatisme. Mais si ceux qui commandent, ne sont pas une élite véritable, si le pouvoir, le prestige et les revenus ne sont pas attribués en tenant assez compte du mérite, le consensus des membres accomplissant normalement leur devoir dans la société ne pourrait persister longtemps. L'autorégulation du système jouera en compensation, mais si les marges sont dépassées, ce sera la révolution ou la désagrégation. En fait, des activités conflictuelles et dysfonctionnelles, *si elles ne dépassent pas ces marges,* sont nécessaires au progrès et au dynamisme de celui-ci, à la promotion de ses valeurs. La stratification horizontale, par une rigidité trop marquée, par son échelle de mérites et par les primautés qu'elle y maintient en dépit des changements de conditions techniques, peut faire obstacle à l'évolution nécessaire du système social[57].

La stratification horizontale est souvent représentée comme une fonction assurant le maintien du système. C'est un contresens évident. *Cette stratification est une structure fondamentale et non une fonction de la structure globale.* Dès lors les fonctions sont à chercher dans les mécanismes que postule la stratification pour se maintenir : par exemple, les modalités de la mobilité sociale, les valeurs qui justifient les niveaux de son échelle et la position qu'occupent les individus, les modalités d'exercice du pouvoir et des moyens d'intégration, l'adéquation des fonctions et des rôles avec leurs statuts respectifs.

Il résulte de ces exigences fonctionnelles que le système des valeurs d'une société globale est *reçu* et *vécu* plus ou moins différemment par les strates sociales dont la mentalité, les intérêts, les mœurs, les relations sociales, la formation éducative présentent entre elles des degrés de différence plus ou moins impor-

[57] Voir *Deuxième Partie, Chapitre V, III. Modes de raisonnement fonctionnels, F. La dysfonction* et *G. Conflit et analyse fonctionnelle.* Aussi *Chapitre VI, V. Application de la dialectique aux classes et strates sociales.*

tants. Certaines strates, par leurs intérêts mêmes et leur mode d'existence sociale, sont nécessairement en opposition avec le système de valeurs global. En tout état de cause la manière diftérentielle dont ce système est assimilé par les strates, a pour effet de le transformer, de le déformer plus ou moins. Si les strates sont peu différenciées, pas très homogènes et ouvertes, et si, en conséquence, la hiérarchie sociale tend vers un *continuum* où se superposent de très nombreuses strates mises plus en évidence par la statistique que par la conscience sociale, alors le système des valeurs de la société globale sera reçu et vécu partout avec très peu de déformations. Si, au contraire, les strates sont très nettement différenciées, très homogènes et fermées, et si, en conséquence, la hiérarchie sociale est faite de groupes compacts et discontinus, alors le système des valeurs y sera reçu et vécu avec des transformations profondes. Il ressort de ceci que les strates sont porteuses, au moins potentiellement, d'une culture spécifique et qu'elles sont éventuellement en capacité d'engendrer, par leur expérience et leur existence sociales, leurs propres valeurs. C'est une virtualité essentielle de la strate sociale.

Ce mécanisme socioculturel relève de l'approche dialectique ordonnée selon la force intégrative plus ou moins grande de la société globale — de la « totalité » —, par rapport au degré d'intégration des parties. Selon les cas la dialectique opérative sera celle de l'antagonisme et de la rupture, du conflit et de l'évolution ou du dialogue et de la coopération[58]. Au même plan joue dans les sociétés de l'ère néotechnique[59] une polarisation dialectique entre le mouvement « prise de conscience - responsabilité » et le mouvement « intériorisation du social - conditionnement »[60] ; rappelons qu'intériorisation ne signifie pas inconscience du social qui est intériorisé, mais inconscience de l'origine *extérieure* d'une attitude ou d'une croyance, avec au contraire l'impression d'une option personnelle. C'est même cette impression qui rend l'acculturation et le conditionnement parfaits. Ce processus est très important pour apprécier homogénéisation et conscience des strates sociales ainsi que libre arbitre individuel et collectif, saisi dans cette perspective.

C'est à ce point de notre exposé qu'apparaîtra l'importance de la théorie de Georges Gurvitch sur les classes sociales. Aussi bien nous allons montrer qu'en fait cette théorie n'a de valeur que si elle porte non sur les *classes* mais sur les *strates* sociales en général. En matière de stratification la pensée de Gurvitch s'est focalisée sur les classes sociales et, en fait, sur la position de Marx. La théorie qu'il a élaborée a subi de vives critiques, justifiées à notre avis dans la mesure où elle prétend s'appliquer au seul phénomène de classe. Au contraire elle constitue un cadre typologique très valable, si elle traite la classe sociale comme une simple variété parmi les strates sociales. Faussement identifiées au

[58] Voir *Deuxième Partie, Chapitre VI,* spécialement *V. Application de la dialectique aux classes et aux strates sociales.*

[59] Voir *Sixième Partie, Chapitre V, La technique comme facteur historique, IV. 3e cycle : la période machinotechnique, C. Ere néotechnique* et *Chapitre VI,* spécialement *Le tableau typologique.*

[60] Voir *Quatrième Partie, Théorie générale de l'action humaine, Chapitre IV, Le problème du libre arbitre,* spécialement *IV. Conclusions.*

phénomène général de stratification horizontale, ces classes ne peuvent qu'y perdre leur spécificité, et là gît la cause réelle de l'opposition aux thèses de Gurvitch.

Celui-ci considère, au départ, la classe sociale comme un groupement, ce qui est exact. Dès lors il recherche à juste titre parmi les critères qui caractérisent le groupement en général, ceux qui peuvent définir la classe sociale. Mais dans notre perspective la classe sociale n'est donc qu'une couche horizontale participant, avec certains accents et combinaisons propres, aux critères de la strate et possédant notamment un degré déterminé d'homogénéité, de différenciation et de conscience. Elle est dans le cadre dialectique de l'intégration du « tout » et des « parties », la base d'une spécificité culturelle, d'une solidarité, d'une élaboration organisationnelle et d'un mode d'existence sociale. Et c'est la strate qui constitue le *type* général du groupement dans la hiérarchie sociale. La classe ne pourra être qu'une *catégorie* de ce type, fondée spécialement sur l'intensité de certains caractères de celui-ci.

Georges Gurvitch construit, nous l'avons vu, sa typologie des groupements sur la base de *quinze* critères[61]. Il en retient *onze* pour définir la classe sociale qui se caractériserait comme groupement suprafonctionnel, étendu en nombre, permanent, à distance, de fait, ouvert, inorganisé mais structuré, de division, réfractaire à la pénétration par la société globale, incompatible avec les autres classes, à contrainte seulement conditionnelle. La classe sociale serait donc un groupement spécifique du fait que ne lui seraient pas applicables les critères de rythme (lent ou accéléré), de fonctions spécialisées (parenté, localité, activité économique, activité « mystico-extatique »), de principe d'organisation (domination ou coopération) et de degré d'unité. Aussi bien dans son dernier énoncé de la définition de la classe sociale, l'éminent sociologue se trouve très près de notre point de vue : « Les classes sociales sont des sur-groupements particuliers de très vaste envergure représentant des macrocosmes de groupements subalternes, macrocosmes partiels dont l'unité est fondée sur leur supra-fonctionnalité, leur résistance à la pénétration par la société globale, leur incompatibilité radicale entre eux, leur structuration poussée impliquant une conscience collective prédominante et des œuvres culturelles spécifiques ; ces sur-groupements, qui n'apparaissent que dans les sociétés globales industrialisées où les modèles techniques et les fonctions économiques sont particulièrement accentués, ont en plus les traits suivants : ce sont des groupements de fait, ouverts, à distance, de division, permanents, restant inorganisés, ne possédant que la contrainte conditionnelle[62]. » Le facteur d'intensité apparaît plusieurs fois dans ce texte par les mots « très vaste », « radicale », « poussées », « prédominante », « qui n'apparaissent *que* », « particulièrement accentuées »... En bonne méthode tout groupement de quelque nature qu'il puisse être, devrait se définir selon son *degré* de participation aux *quinze* critères, cette participation à certains d'entre eux fût-elle égale à zéro.

[61] Voir *Troisième Partie, Chapitre II, Le groupe social, IV. Typologie des groupes sociaux, C. Typologie de Gurvitch, 2. Critériologie des groupements.*

[62] *Traité de Sociologie*, publié sous la direction de Georges GURVITCH, tome premier, Paris, P.U.F., 1958. Voir Deuxième Section, Problèmes de sociologie générale par G. Gurvitch. Chapitre I^er^, III. Groupements particuliers et classes sociales, pp. 202-203.

Bien sûr le « *contenu* » et les « *fonctions* » pris dans le sens de Gurvitch auraient dû constituer un seul critère. Car l'auteur, ayant appliqué le critère de « suprafonctionnalité » (« contenu ») à la classe sociale se trouvait en difficulté pour lui attribuer en outre une fonction spécifique. En réalité c'est la suprafonctionnalité qui caractérise le rôle fonctionnel de la classe sociale... Il faut donc un seul critère en la matière : celui de « fonctions ».

Pourquoi exclure le critère du « rythme » (lent ou accéléré) ? La classe sociale vit, en effet, des intensités de rythme très différentes : pour la classe ouvrière, lenteur depuis la révolution industrielle jusqu'en 1848 ; au contraire, 1848 et 1871 sont des phases de rythme très rapide.

Pourquoi exclure pour la classe sociale le critère du « principe d'organisation » alors que l'on sait combien les organisations spécifiques de classe sont caractéristiques (le syndicat ouvrier, la « garde nationale » bourgeoise) ?

Pourquoi exclure le critère de domination et de coopération ?

De même le « degré d'unité » bien que nécessairement très limité, constitue un facteur important de l'intégration de classe.

En conclusion les groupements qui sont l'expression de la stratification sont typologiquement définis par les combinaisons des composantes internes des critères et surtout par les degrés d'intensité des critères qui caractérisent *tout* groupement social. Conformément à cette approche nous définirons *la strate* — parmi les groupements — dans les termes suivants : *groupement suprafonctionnel, d'envergure significative au niveau de la société globale, de longue durée (tendance à la permanence), au rythme plus ou moins lent ou rapide selon la conjoncture, à distance, de fait, plus ou moins ouvert ou fermé, plus ou moins producteur d'organisations, plus ou moins « de division », plus ou moins pénétrable par la société globale, plus ou moins incompatible avec les autres strates, plus ou moins contraignant mais conditionnellement, plus ou moins fondé sur la domination ou la coopération, plus ou moins unifié, mais comportant des sous-groupements.* Un critère manque assez curieusement chez Gurvitch : celui de la conscience d'appartenance au groupe et de la conscience de la position sociale du groupe ; pour la strate c'est le critère de plus ou moins forte conscience. Nous l'y ajouterons donc. En ce qui concerne la conscience de la classe ouvrière, Alain Touraine en a remarquablement défini les trois perspectives :

— *Principe de totalité* qui exprime la conscience ouvrière de constituer un *tout* défini par son statut de groupe exploité par une minorité.

— *Principe d'identité* qui exprime la conscience des ouvriers relative à leur rôle spécifique dans la production, au type d'apport de leur travail comme « classe laborieuse ».

— *Principe d'opposition* qui exprime la participation faible de la classe ouvrière à la société globale ; c'est une conscience d'exclusion qui relève de la condition d'*out-group*.

Touraine fonde aussi une enquête sur la typologie de Popitz au sujet des modes de réaction des ouvriers selon leur vision de l'ordre social, de ses conflits, ainsi que des modes de transformation de la société. Cet outil opérationnel a des

défauts conceptuels qui apparaissent dans les résultats de l'enquête, selon laquelle 1 % des ouvriers français seulement aurait un point de vue ouvertement révolutionnaire... L'excès de complexité dans les catégories aboutit à pulvériser en de multiples types irréels des orientations plus larges et plus réelles bien qu'elles recèlent en elles une complexité peu ressentie par les intéressés et qui échappe à une analyse quantitative[63].

En conclusion, usant des critères intervenant dans la définition de la strate, nous définirons la *classe* sociale de la manière suivante : *elle a tous les traits de la strate puisqu'elle en est une, sauf à se caractériser par des combinaisons propres de certains critères ou par une accentuation déterminée de ceux-ci* (leur degré ; notion de « plus ou moins »). On dira donc que la classe sociale (*au sens de la situation dichotomisée de Karl Marx*) constitue une strate qui, outre les critères normaux de celle-ci (*suprafonctionnelle, tendant à la permanence, à distance, de fait*), *est quasi fermée, productrice d'organisations spécifiques, de nette division* (*par antagonisme ou conflit*), *très résistante à la pénétration de la société globale, incompatible avec l'autre classe sauf changement mutuel si la rupture est évitée, fortement contraignante, fondée sur un rigoureux système de domination* (par exemple, la hiérarchie formaliste de la bourgeoisie du XIX^e^ siècle) *ou de coopération* (par exemple, la solidarité spontanée et indiscutée de la classe ouvrière à la fin du XIX^e^ siècle), *fortement unifiée, avec une conscience aiguë d'appartenance, proportionnelle à l'intensité des chocs antagonistes.*

Bien sûr cette critériologie est soumise aux exigences fonctionnelles dont nous avons tiré les conclusions notamment sur les plans de l'organisation, de la culture et de la conscience.

La stratification horizontale est bien entendu appréciée différemment par des esprits conservateurs ou des esprits révolutionnaires. Elle a une portée relative. Pour les premiers la société est bien faite et l'ordre social excellent. Le fait même d'y occuper une place déterminée est en soi la preuve suffisante de la possession des qualités requises. Titres, fonctions et mérites se superposent normalement. De tels esprits, dès que l'on parle de renouvellements nécessaires, insistent toujours sur l'expérience irremplaçable des gens en place et sur les extrêmes dangers de l'inexpérience de nouveaux venus, même s'ils reconnaissent ceux-ci comme hautement qualifiés. Les esprits révolutionnaires, au contraire, suspectent, conformément à leur attitude critique à l'égard de la société, les gens en place, de quelque degré d'imposture. Ils attachent régulièrement plus d'importance aux qualités de caractère propres à un individu, qu'à la compétence acquise.

Le phénomène de la stratification englobe toutes les formes de strates : *in-group* et *out-group*, les classes sociales au sens de la théorie fondamentale de Marx, les castes, les ordres et toutes autres variétés de catégories collectives de la hiérarchie horizontale.

[63] Pour tout ceci, voir *La conscience ouvrière*, Paris, Ed. du Seuil, 1966. Ce livre est un essai remarquable de liaison épistémologique entre la théorie et l'observation systématique.

Nous allons nous efforcer, dans le cadre théorique que nous avons tracé, de définir clairement, compte tenu des données de la sociographie et de l'histoire, les catégories de strates sociales.

B. LES CATEGORIES DE STRATES SOCIALES

1. LA CASTE, FORME ARCHAÏQUE DE STRATIFICATION, ET LES CATÉGORIES APPARENTÉES.

a. Définition de la caste.

Il n'entre pas dans les perspectives du présent livre de faire une sociologie du régime des castes. Il nous suffira de situer la caste dans le cadre théorique que nous avons tracé. L'excellent article « Caste » de K.C. Rosser dans le *Dictionary of the Social Sciences*[64], montre qu'il n'y a pas accord des auteurs au sujet de la définition du terme : l'essence du régime des castes, même limité aux Indes, est présentée soit comme raciale et de pureté rituelle (notamment endogamie), soit comme économique, professionnelle et politique (activité spécialisée des individus et participation au pouvoir), soit comme hiérarchique (rigidité extrême des niveaux sociaux et absence de mobilité sociale, appartenance par hérédité). Au surplus certains auteurs estiment qu'aux Etats-Unis Blancs et Noirs constituent des castes, alors que d'autres dénient aux rapports de ces groupes les caractères propres à ceux de telles strates. Cela dépend évidemment de la définition, et du régime de castes et du régime interracial des Blancs et des Noirs aux Etats-Unis...

Ceci dit, nous pensons que le *consensus* est plus large que ne l'estime Rosser. Une stratification sociale peut être définie comme un système de castes si l'appartenance aux strates y est héréditaire, le passage d'une strate à une autre impossible en droit ou en fait, l'endogamie la règle, certaines relations, contacts et activités réservés, interdits ou considérés comme « impurs » institutionnellement ou en fait, les strates figées dans un ordre traditionnel de prestige et de pouvoir social. Bien sûr, comme toujours en matière sociale, un régime de l'espèce est plus ou moins pur, correspond plus ou moins parfaitement au type défini. Mais dans la mesure où tel régime à classer répond au critère de « suffisante similitude » à l'égard du type pur, il peut être qualifié de régime de castes[65].

Les castes sont des strates nettement différenciées et discontinues, mutuellement fermées, homogènes et fixées, ayant leurs aspects culturels propres notamment du point de vue rituel, aspects culturels « segmentaires », complémentaires plutôt qu'opposés.

[64] Ed. by Julius GOULD et William KOLB, Illinois, The Free Press of Glencoe, New York, 1964. La littérature sur la caste est immense : J.H. HUTTON, *Caste in India*, Londres, Oxford Univ. Press, 1951, se réfère à une liste de plus de 5.000 travaux publiés sur le sujet (Avant-Propos). Pour les lecteurs de langue française citons C. BOUGLÉ, *Essai sur le régime des castes* (1908) et, surtout, l'ouvrage récent de L. DUMONT : *Homo Hierarchicus; essai sur le système des castes*, Paris, Gallimard, 1966.

[65] Voir *Deuxième Partie, Chapitre IV, Approche typologique, III. L'opération typologique.*

La conscience des interdits et des privilèges — et par là de l'appartenance — y est aiguë. La rigidité, la tradition, l'immobilité sont les traits les plus caractéristiques du système. La hiérarchie sociale est ordonnée en fonction des besoins de la domination de la caste supérieure comme c'est le cas pour les Brahmanes dans le système hindou.

« Hiérarchie rigide » au plein sens de ces termes est l'expression qui traduit sans doute avec le plus de concision ce type de stratification horizontale. En conséquence la caste est une strate dont tous les accents typiques sont portés au maximum sauf celui d'incompatibilité des castes (aspect segmentaire). Il s'agit ici, en effet, de la juxtaposition de segments hermétiques les uns aux autres, mais ordonnés selon des fonctions rigoureusement définies et hiérarchisées. Dès lors ne se pose pas le problème de la pénétrabilité par la société globale.

b. Les formes atténuées et les survivances de la caste.

Dans notre cadre de définition de la strate, les « ordres » de l'Ancien régime sont des formes atténuées de castes. Ainsi en fut-il du clergé, de la noblesse et du tiers état. Bien sûr pour le clergé catholique, il n'est pas question d'accès au groupe par hérédité, ni d'endogamie... Mais la sacralisation des personnes tient lieu de lien biologique : c'est une filiation spirituelle qui remplace la filiation héréditaire, un régime d'adoption initiatique qui change l'essence de l'être. Chaque ordre a ses privilèges, franchises, immunités et interdits : le noble ne peut « déroger » en pratiquant le commerce et il a horreur de la mésalliance c'est-à-dire du mariage hors caste. Le bourgeois, bien sûr, admet une hypergamie avec la noblesse, honneur qu'il paie fort cher, mais il a horreur lui aussi d'une mésalliance avec des familles de condition inférieure.

Il y a également dans les sociétés occidentales traditionnelles la « condition » (en allemand *Stand*) des artisans de métiers, institutionnalisée par le régime des corporations, maîtrises et jurandes. Il y a enfin la « condition » paysanne avec ses devoirs et allégeances survivant à la féodalité mais aussi avec ses franchises et ses coutumes. Ces « conditions sociales » peuvent être définies comme des « ordres » atténués. A l'ère paléotechnique, — après la révolution industrielle — le tiers état, l'ordre bourgeois, devient classe sociale. Celle-ci peut se définir comme une caste moins formelle, moins institutionnalisée, moins homogène et tout de même moins fermée, bien qu'elle ait nettement tous ces caractères. Le peuple prolétarisé dans la condition ouvrière deviendra l'autre pôle de classe, dans la société dichotomisée.

Les artisans et commerçants cesseront au XIX^e^ siècle d'être un ordre ou une condition institutionnalisée car la Révolution française et la révolution industrielle avec le nouveau Code qui en est issu, suppriment le cadre juridique, les privilèges, les immunités et les interdits de cette condition. Mais les « classes moyennes » artisanales et commerçantes même encore au XX^e^ siècle resteront marquées dans leurs relations sociales, leur idéologie, leur système de valeurs par leur statut d'Ancien Régime.

De même le monde paysan, resté à l'écart de l'histoire au XIX^e^ siècle, a conservé de sa mentalité, de ses coutumes, de ses mœurs, de sa culture spécifique

longuement façonnées par la période éotechnique, certains caractères de l'« ancien temps ». L'ère néotechnique en déterminant l'expansion du mode de vie urbain, la prévalence de la culture urbaine grâce aux moyens de communications de masse, en mettant fin de cette manière et par le brassage des moyens de transport à l'isolement paysan, en provoquant une diminution constante et rapide du nombre des agriculteurs, abolit progressivement l'existence de ce « monde à part » qui était l'assise de la production dans la société d'Ancien Régime.

En résumé les « ordres » et les « conditions sociales » institutionnalisées sont des formes atténuées de castes et dans leur hiérarchie participaient, avant la Révolution industrielle, à un système — lui-même atténué — de castes : un peu moins fermé, moins homogène, moins sacralisé, moins immobile, en d'autres termes, moins pur, moins absolu.

Les « classes sociales » du XIX[e] siècle — au seul sens valable que nous avons retenu en I — appartiennent à ce même type de formation sociale. Elles en ont tous les caractères à des degrés encore plus atténués que pour les ordres et les conditions institutionnalisées. Car la bourgeoisie est incontestablement apparentée à la « caste » et la classe ouvrière à une condition institutionnalisée.

Les origines bourgeoises se marquent encore aujourd'hui chez ceux des membres de la strate dirigeante qui y remontent par leur famille, dans des survivances frappantes : refus de la mésalliance (on n'épouse pas un ouvrier), refus du travail manuel (un fils incapable sera plutôt employé « en col blanc » dans un ministère, que technicien mieux payé dans une industrie), refus de la promiscuité (transports en commun, manifestations publiques), volonté d'être « comme il faut » (les « bonnes manières » qui sont des traditions bourgeoises excluent le « laisser-aller » de bon ton, pratiqué en certaines occasions par les nobles qu'une promiscuité populaire gêne moins car ils sont d'essence « incorruptibles » : la caste bourgeoise est une caste « laïque » non sacralisée). L'ouvrier, lui, a encore répugnance à pousser un fils aux « humanités » et principalement à l'étude du latin. Il considère comme seul vrai travail celui qui est fait des mains de l'homme, et, s'il envie les activités non manuelles, c'est avec une arrière-pensée de privilège. Il croit encore en « prolétaire intouchable » qu'il y a des choses « qui ne sont pas faites pour lui ». Survivances du système de classes...

Les situations d'*in-group - out-group* dont nous avons montré que les systèmes de classes ne sont qu'une variété, sont incontestablement apparentées, elles aussi, au type de la caste.

2. LE CONTINUUM SOCIAL ET LE PROBLÈME DE LA « SOCIÉTÉ NOUVELLE ».

a. Considérations générales.

L'autre pôle typique de la stratification, c'est le régime où les strates se trouveraient

— extrêmement nombreuses au point d'être réduites, à la limite, à des activités professionnelles et institutionnelles,

— continues et très peu différenciées, le passage de l'une à l'autre étant peu sensible à travers des frontières imprécises, flottantes,

— peu homogènes et fluctuantes,
— n'ayant d'autre culture (mis à part les effets de niveaux différents de consommation) que celle de la société globale,
— sans interdits ni privilèges,
— avec une conscience très faible d'appartenir à un groupe horizontal déterminé.

Le critère fonctionnel d'une telle stratification, si l'on peut encore user de ce terme quand les strates se trouvent en quelque sorte dissoutes dans l'ensemble, est la mobilité sociale totale. Dans ce cas la hiérarchie sociale se limite au cadre structurel des fonctions et des rôles (avec leurs statuts), ordonnés pour répondre aux exigences du maintien des structures, selon des critères à dominante rémunérative et normative auxquels chacun peut répondre s'il en a les mérites fixés par le système de valeurs de la société considérée.

De même qu'un système de castes absolu et parfait n'a sans doute jamais pu exister et, en tout cas, n'existe plus dans sa pureté, aucune société ne répond au type du continuum social et ne comporte une mobilité sociale parfaite.

Certaines sociétés tendent-elles vers cette situation ?

b. Les enquêtes sociologiques.

Les enquêtes sociologiques modernes donnent-elles une réponse à cette question ? La littérature sur ce thème est considérable et sa seule analyse critique pourrait donner lieu à un volumineux traité sur la stratification sociale. Nous nous en tiendrons aux tendances essentielles.

Deux manières existent d'enquêter à ce sujet.

— Il y a d'une part l'*approche subjective*, par laquelle on cherche à savoir à quel niveau de la stratification horizontale les individus estiment se trouver eux-mêmes ou comment ils classent à cet égard d'autres individus déterminés ou des catégories d'individus. Ce que l'on sait ainsi c'est donc l'*opinion* que ces individus ont de leur propre position et de celle d'autres individus dans l'échelle sociale prise comme stéréotype en vigueur ou aussi l'opinion qu'ils ont au sujet de cette stratification horizontale elle-même : en effet, des individus de mêmes caractéristiques se trouvent classés par les sujets à des niveaux différents. Bien sûr les vues subjectives ne prennent leur sens que si l'enquêteur veille à disposer de données *objectives* concernant les individus considérés : par exemple, Durand, *patron plombier*, se considère comme appartenant à la « classe travailleuse » (working class) ; son fils qui sera patron après lui estime appartenir à la classe moyenne... Les opinions de ces deux hommes n'ont d'intérêt que par rapport à la donnée objective que constitue leur situation socioprofessionnelle.

  De même, faire classer dans un ordre de supériorité décroissante les professions d'ingénieur, de professeur de lycée, de chef d'entreprise industrielle, de rédacteur de ministère, de commerçant grossiste, d'architecte, de dessinateur technique, de journaliste, d'ouvrier qualifié, de fermier, de professeur d'université, etc... n'a de sens que si le classement est la résultante de l'opinion des unités d'un échantillon représentatif d'une catégorie sociale ou d'une société globale déterminée.

— Il y a d'autre part l'*approche objective*, par laquelle on recherche l'existence de strates plus ou moins marquées et homogènes, qui seraient fondées, par exemple, sur un niveau similaire de revenus, un certain type d'activité professionnelle, une structure similaire du budget familial de dépenses, des indices communs de mode de vie et de loisirs, un niveau culturel semblable défini par les études faites et la consommation culturelle, des indices particuliers comme l'affiliation à certaines associations, la communauté de croyances religieuses ou philosophiques, l'adhésion à certains courants politiques (l'opinion est ici traitée comme un fait objectif). Cette méthode n'entend retenir que des données objectives, vérifiables, et non des impressions subjectives des enquêteurs ou des opinions des sujets sur leur propre vie.

Une première constatation c'est que les deux approches appliquées au même objet ne donnent pas des résultats concordants. Cela n'est guère étonnant si l'on songe au fait que les réponses d'opinion dépendent en grande partie de la manière de poser les questions (par exemple, le nombre de strates mises en jeu) et de la définition (ou de l'absence de définition) des concepts, offerte aux sujets (« Appartenez-vous à la classe moyenne ? » Mais qu'est-ce donc au juste que la « classe moyenne » ?). Au surplus les données objectives représentent un choix (souvent pour des raisons opérationnelles) parmi un nombre bien plus considérable d'indices de même nature et doivent être combinées entre elles pour en dégager un indice global. Cet indice global étant établi, quelle est donc la proportion d'individus en cause qui y répondent vraiment, un grand nombre — voire la majorité — ne réunissant sur eux-mêmes qu'une partie des critères et avec des approximations plus ou moins grandes ?

Les choses sont bien plus claires quand il s'agit de castes dans une société traditionnelle ou de classes sociales dans une société dichotomisée, quand il s'agit d'*in-groups* et d'*out-groups*, mais dès lors où des sociétés globales ne sont pas constituées de ces structures typiques et fortement marquées, les difficultés deviennent considérables. Du moins les classifications fournies doivent-elles être soumises au crible d'une critique vigilante...

Mais l'impossibilité de « stratifier » d'une manière satisfaisante les sociétés contemporaines « néotechniques »[66], doit-elle incliner à conclure qu'elles répondent au concept du continuum social ? Une réponse affirmative serait téméraire. L'expérience quotidienne suggère, en effet, qu'il y a des niveaux sociaux supérieurs et inférieurs, qu'ils sont catégoriels et correspondent à des situations vécues...

Mais illustrons ces considérations par les résultats de quelques enquêtes caractéristiques.

On trouve chez D.H. Cole[67] que la distribution des « classes » d'après le recensement objectif était pour la Grande-Bretagne la suivante :

[66] Voir *Sixième Partie, Chapitre V, IV, C. Ere néotechnique.* C'est, pour nos sociétés occidentales industrialisées, l'ère qui commence après la première guerre mondiale.
[67] *Studies in class structure*, Londres, Routledge et Kegan, 1955.

Upper classes : 4,5 %
Middle classes : 29,8 %
Working classes : 65,7 %

Mais une enquête faite en 1948 par l'Institut britannique d'opinions et consistant à demander à chaque personne participant à un échantillon représentatif, de se classer dans la classe sociale à laquelle elle croyait appartenir, donnait les résultats suivants :

Upper classes : 2 %
Middle classes : 47 %
Working classes : 46 %

Plus de la moitié des membres des classes supérieures ne se jugeaient être qu'au niveau moyen, et près du tiers des travailleurs estimaient appartenir aux classes moyennes. La distorsion des opinions à l'égard des faits s'explique par les raisons opérationnelles que nous avons indiquées, mais certainement aussi parce qu'il y a tendance généralisée à vivre la vie du « grand public », qui apparaît comme la « norme », la « moyenne » sociale. Ces réponses sont le reflet d'un conformisme social.

Voyons quelques enquêtes caractéristiques de l'approche subjective et portant en conséquence sur le « sentiment d'appartenance ».

En février 1940 le grand périodique américain *Fortune* lançait une enquête sur la stratification horizontale et posait notamment la question : « Quel terme emploieriez-vous pour caractériser la classe à laquelle vous appartenez ? » Notons dès l'abord que, dans cette enquête, répondre que l'on appartient à la classe laborieuse (working class), équivaudrait à se classer dans la classe inférieure (lower class) vu les alternatives proposées... Le résultat fut en gros :

Upper : 2,9 %
Middle : 47 %
Lower : 14,9 %

Il y avait aussi, outre quelques catégories « diverses », 27,5 % des sujets qui « ne savaient pas » à quelle classe ils appartenaient...[68]

On pourrait donc croire qu'un courant tendant à être majoritaire exprimait l'appartenance à la classe moyenne bien que la différence quantitative des résultats de *Fortune* et de Gallup, par exemple, fût troublante. Mais le sociologue Centers publie en 1949 une enquête faite par l'Office de Recherches sur l'Opinion publique du Département de psychologie de l'Université de Princeton[69]. Or ce sociologue ne se plaçait plus dans le cadre du classement des sujets par eux-mêmes en *trois* catégories ; il en proposait *quatre* : il intercalait entre la

[68] En 1939, un sondage fait par Gallup donnait 88 % pour la classe moyenne, 6 % pour la classe supérieure et 6 % pour la classe inférieure. En 1941 Cantril cherchait une relation entre revenu et sentiment d'appartenance à une classe sociale, trouvant que 75 % des sujets déclaraient jouir de revenus moyens et 79 % des mêmes sujets appartenir à la classe moyenne.

[69] Richard CENTERS, *The psychology of social classes. A study of class consciousness*, Princeton Univ., Press, 1949.

middle class et la *lower class*, la *working class comme quatrième grand groupe.* Un premier sondage fait en juillet 1945, donnait :

Middle class	:	43 %
Working class	:	51 %

Un deuxième sondage fait en février 1946, donnait :

Middle class	:	36 %
Working class	:	52 %

Ici la moitié des Américains paraissent avoir le sentiment d'appartenir à la classe des travailleurs, et notamment :

— 51 % des propriétaires terriens (...)

— 34 % des « cols blancs »

— 77 % des travailleurs manuels

— 7 % des grands hommes d'affaires (!)

— 24 % parmi les hommes d'affaires importants (!)

La différence est flagrante à l'égard des enquêtes précédentes. C'est certainement dû à la manière de poser les questions. Chez Centers la « working class » ne comporte aucun aspect de disqualification puisqu'elle est classée à part de la « lower class ». Dès lors 77 % des « manuels » déclarent y appartenir ; dans les autres enquêtes la grosse majorité de ceux-ci éprouvaient une reluctance à se classer dans la « lower class »... Mais la grande guerre de 1941 à 1946 pourrait, à cause du développement de l'industrie d'armements, avoir socialement valorisé le « concept » de *working class*... On voit cependant combien la méthode subjective comporte d'équivoques, car tout de même le courant fondamental semble bien aller aux Etats-Unis vers le style de vie « moyen »...

Passons à l'approche objective. Lloyd Warner et Lunt dans leur étude de la vie sociale d'une communauté moderne (« yankee city »)[70] accordent une place importante au problème de la stratification horizontale. Ils essaient de l'établir en accumulant des critères objectifs : notamment l'activité professionnelle, le revenu, l'importance relative de certains types de dépenses, l'enseignement préféré, l'appartenance à des associations. Les critères subjectifs interviennent cependant aussi. Le résultat est une échelle de prestige à 6 degrés :

Upper-upper	:	1,44 %
Lower-upper	:	1,56 %
Upper-middle	:	10,22 %
Lower-middle	:	28,12 %
Upper-lower	:	32,60 %
Lower-lower	:	25,22 %
Non classés	:	0,84 %

[70] L.W. WARNER et P.S. LUNT, *The social life of a modern community*, New Haven, Yale Univ. Press, 1945.

Le caractère remarquable et minutieux de cette étude n'aboutit pas à dissiper le doute au sujet de la légitimité d'une échelle unique de prestige. G. Gurvitch a bien raison d'estimer que cette construction implique une bonne part de nominalisme et de subjectivité quelle que soit l'objectivité des données de base. Au surplus six niveaux de stratification c'est trop pour qu'il s'agisse de strates nettement différenciées, homogènes et dont les frontières seraient nettes ; c'est beaucoup trop peu s'il s'agit de catégories principalement définies par l'activité professionnelle.

Il convient en outre de souligner qu'il s'agit de l'analyse intensive d'une petite ville et que toute généralisation des résultats serait aléatoire. Néanmoins cette étude nous apprend beaucoup sur les facteurs en cause dans la stratification, sur la réelle complexité du problème et sur l'intertrication des éléments objectifs et subjectifs chez les sujets de l'enquête et chez les enquêteurs eux-mêmes.

La tendance générale des résultats de l'étude mène à définir la société américaine d'après la guerre, comme étant en même temps très loin d'un système de classes et d'un continuum social. Nous dirions que c'est un régime de strates, ouvertes et cependant fortement vécues, à frontières imprécises mais ayant une homogénéité plus *subjective* que réelle ; toutefois la couche supérieure (l'« élite ») est pour ainsi dire fermée (tendance même à l'endogamie) et la couche inférieure (les « manœuvres ») offre peu de possibilités de mobilité ascendante...

Tel est le bilan assez décevant de la sociologie à cet égard. Le seul acquis est le suivant : la société américaine — la plus avancée dans l'évolution des sociétés industrialisées — n'est ni une société de classes (au sens de la théorie marxiste), ni une société à *continuum* social tel que nous l'avons défini. Elle est stratifiée, sans que l'on ait pu définir exactement les strates.

c. La « société nouvelle » comme cadre de la stratification.

Abordant le sujet sous un autre angle, nous allons examiner le problème dit de la « société nouvelle » car cette notion implique, comme on va le voir, un certain type de stratification horizontale.

Les sociétés industrialisées subiraient actuellement une mutation profonde. Certes leur évolution est de plus en plus accélérée depuis la Révolution industrielle. Mais aujourd'hui il s'agirait de bien autre chose : c'est le type social même qui serait en train de changer.

Des auteurs largement lus comme J.K. Galbraith[71], Fourastié[72], C. Wright Mills[73], Whyte[74], Vance Packard[75], Louis Armand[76] sont à des titres divers parmi

[71] *L'ère de l'opulence*, Paris, Calmann-Lévy, trad. fr., 1961.

[72] *Le grand espoir du XX^e siècle*, Paris, P.U.F., 1950. *Les 40.000 heures*, Paris, Laffont-Gonthier, 1965. J. FOURASTIÉ et Cl. VIMONT, *Histoire de demain*, Paris, P.U.F., 1966.

[73] *White collar. The american middle class*, New York, Oxford Univ. Press, 1951.

[74] William H. WHYTE JR, *The organization man*, New York, Simon and Schuster, 1956 - trad. fr., 1959.

[75] *Les obsédés du standing* (*The status seekers*, trad. par Roland Mehl), Paris, Calmann-Lévy, 1960.

[76] Louis ARMAND et Michel DRANCOURT, *Plaidoyer pour l'avenir*, Paris, Calmann-Lévy, 1961.

les principaux propagateurs de cette idée. Les sociétés occidentales deviendraient des « sociétés de l'abondance » (affluent societies) ou mieux « de consommation » (consumer societies). De plus en plus « urbaines » elles verraient le secteur « tertiaire » de la population active devenir le plus nombreux, les « services » ne cessant de croître en importance dans l'économie. Dans cette vie de caractère urbain une formation sociale, le « grand public », serait le creuset où se dissolvent les classes sociales et où la grande majorité de la population aurait fondamentalement le même style et le même mode de vie fondés sur le même type de consommation avec des différences de quantité, de qualité, de fréquence et de « luxe » dues seulement aux différences de revenus. Les hommes y seraient enregistrés dans de grandes « organisations » sécurisantes et sacrifiant l'idéologie au service, en vue de leur expansion[77]. Les études de plus en plus démocratisées conserveraient la jeunesse de plus en plus longtemps dans les écoles et le diplôme fixerait inexorablement, au moins au départ, le niveau professionnel des individus. Mais de plus en plus l'accroissement de la durée des loisirs créerait un milieu culturel nouveau où l'homme jouirait d'un statut aussi important pour lui que celui de sa fonction professionnelle. La généralisation de l'automobile et la diffusion des moyens de communication de masse bouleverseraient le mode de vie et la culture, conditionneraient l'homme moderne comme consommateur de biens, de services et de culture[78].

Où en sommes-nous réellement à cet égard ?

[77] La thèse de la fin des idéologies est défendue par Daniel BELL, *The end of ideology*, Illinois, The Free Press of Glencoe, 1960. Les arguments portent sur la société américaine. Mais même là on doit bien noter le règne d'une idéologie en partie inconsciente et latente, mais non moins évidente : les valeurs et les stéréotypes de l'*American way of life*. En Europe, si les idéologies jouent un rôle social et culturel moindre que par le passé, c'est surtout parce qu'originaires du XIX^e^ siècle, elles s'adaptent difficilement aux changements profonds de la société. Cela apparaît mieux, en dépit de son « américanisme », dans le livre de S.M. LIPSET, *L'homme et la politique*, Paris, Ed. du Seuil, 1963, trad. de l'édition originale : *The political Man*, New York, Doubleday and Cy, 1960. Le XX^e^ siècle cherche ses idéologies ou mieux cherche à en prendre conscience... En attendant les idéologies traditionnelles s'affaiblissent.

[78] Le cinéaste François Truffaut, à propos de son film d'anticipation *Fahrenheit 451* écrit : « Dans notre société les livres ne sont pas brûlés par Hitler ou la Sainte Inquisition, ils sont rendus inutiles, étouffés par les images, les sons, les objets. Et les intellectuels, les authentiques, les honnêtes, sont comme les Juifs, les maquisards ; qui a des idées, dans une civilisation des choses, est comme un damné ; celui qui pense est un hérétique. » (*Cinéma* 66, n° 106). Voilà certes un beau texte et qui donne à penser. Mais, en fait, c'est une prédiction hâtive, car jamais on n'a imprimé tant de livres (entre autres les « livres de poche »), jamais le commerce de la librairie n'a été aussi étendu et actif, jamais la critique des livres, même dans la presse quotidienne, n'a été aussi alimentée... Et cependant, il y a du vrai dans l'observation aiguë de Truffaut. Alors ? Nous pensons que beaucoup de lecteurs de livres ont abandonné ceux-ci sous le bombardement « des images, des sons, des objets » et de la grande presse ; ils appartiennent à des milieux sociaux dont les loisirs sont conditionnés et envahis par l'activité professionnelle. Il s'agit principalement d'une haute proportion de cadres dirigeants, de membres de professions libérales, de commerçants et d'anciens bourgeois. A l'inverse les milieux des employés, des techniciens, des ouvriers qualifiés voient s'accroître d'authentiques loisirs, accèdent à la culture et lisent des livres... Telle est notre hypothèse à ce propos. Elle est à vérifier.

C'est bien à tort que certains contestent cette évolution. Elle est en cours. Nous l'allons montrer pour ce qui concerne la Belgique en citant quelques données démonstratives.

La consommation privée, *à prix constants,* passe de 415 milliards de francs belges en 1953 à 620 milliards en 1963, soit en dix ans un accroissement de 50 %[79].

Les recensements généraux attestent, au chapitre de la population active, la croissance du secteur tertiaire :

1910 : 37,76 %
1930 : 43,91 %
1947 : 49 %
1961 : *la majorité*[80].

En particulier les agents des services publics qui étaient 6,8 % de la population active en 1930, étaient 11,1 % en 1947 et 15,7 % en 1961[81].

Le recensement de 1961 montre le caractère urbain de la population : les 2/3 de celle-ci vivent dans des localités de plus de 5.000 habitants et 30 % dans des villes de plus de 25.000 habitants[82].

Il y avait en Belgique 273.599 automobiles privées en 1950. On en comptait 1.158.000 en 1964, soit un quadruplement en quatorze ans. Pour trois ménages il y a une automobile[83].

Si les loisirs se concrétisent par la conquête généralisée du samedi et par l'accroissement des congés payés, ils se traduisent par l'augmentation spectaculaire des dépenses privées à des fins touristiques :

A prix constants : — 1950 : 4 milliards 470 millions
— 1960 : 13 milliards 870 millions,

soit un triplement en dix ans[84].

En 1960, 617.834 postes de télévision étaient en usage. En 1964, 1.374.979, soit plus que leur doublement en quatre ans[85].

Quant à la démocratisation des études elle s'exprime dans une simple constatation : tous les trois ans les effectifs de l'enseignement supérieur s'accroissent de l'équivalent de la population de l'une de nos universités de l'Etat[86].

[79] P. BAIROCH, *L'Economie belge et internationale,* Centre d'Economie politique (Institut de Sociologie), Bruxelles, 1965, p. 16 (d'après les données de l'Institut National de Statistique et du Département d'Economie Appliquée de l'Université de Bruxelles).

[80] Les données du recensement de 1961, indispensables à ce calcul, ne sont pas encore publiées. Pour les recensements précédents, v. F. PONTANUS, *L'Evolution de la population active en Belgique de 1910 à 1947.* Groupe d'étude de la population active (Institut de Sociologie), Bruxelles, Rapport stencilé, p. 14.

[81] F. PONTANUS, *op. cit.,* p. 102 et INSTITUT NATIONAL DE STATISTIQUE, *Recensement de la population au 31.12.1961,* tome 8 (2).

[82] INSTITUT NATIONAL DE STATISTIQUE, *op. cit.,* tome 1, pp. 45 et 46.

[83] INSTITUT NATIONAL DE STATISTIQUE, *Annuaire statistique de la Belgique,* tome 84, p. 341 et P. BAIROCH, *op. cit.,* p. 24.

[84] G. LABEAU, « La consommation touristique belge : son évolution passée et future », dans *Cahiers Economiques de Bruxelles,* 1963/18, pp. 243 à 271, 255.

[85] INSTITUT NATIONAL DE STATISTIQUE, *Bulletin statistique,* nov.-déc., p. 1937.

[86] Voir ici la publication annuelle du *Bureau de statistique* de la *Fondation Universitaire.*

En dépit du fait que nous entrons rapidement dans la « société nouvelle » et que celle-ci s'impose déjà avec les caractères qui lui sont propres, on doit bien faire des réserves au sujet de la manière dont la mutation se réalise, et de certaines conséquences de celle-ci.

Non la « société nouvelle » n'apporte pas une solution, en quelque sorte automatique, à tous les problèmes sociaux. Mieux elle en crée de nouveaux et de plus angoissants.

Comme Galbraith déjà le constatait, une importante partie de la population n'est pas engagée dans le processus de la « société nouvelle » et ne bénéficie pas du type de consommation qu'elle instaure. Plus grave : le niveau de consommation de cette fraction de la population s'élève beaucoup moins vite que celui de la majorité et, en conséquence, la différence des niveaux et des modes de vie s'accentue avec le temps. Un nouveau prolétariat se forme, mais comme c'est une minorité bien qu importante, elle risque de ne pouvoir faire reconnaître sa situation et ses besoins.

Pour la Belgique, quoique les contours de cette catégorie sociale ne puissent encore être fixés exactement, on dispose déjà d'indications non équivoques[87] :

— 80.000 chômeurs ;

— des pensionnés sociaux : 47.542 invalides mineurs, 47.000 veuves de mineurs pensionnés, les bénéficiaires de 36.200 pensions de survie dans les services publics, 34.091 femmes isolées, pensionnées légales (secteur « ouvriers »), 11.229 femmes isolées, pensionnées légales (secteur « employés »), les 133.460 bénéficiaires de pensions de survie (secteur « ouvriers »), les 32.989 bénéficiaires de pensions de survie (secteur « employés ») ; 133.303 travailleurs indépendants pensionnés ;

— 36 % des ouvriers et 15 % des employés gagnent moins de 7.000 frs par mois ;

— 346.300 femmes travaillent dans l'industrie pour moins de 5.000 frs par mois (les ouvrières dans le commerce gagnent *en moyenne* 4.225 frs par mois) ;

— 414.000 femmes employées dans le commerce gagnent en moyenne 6.685 frs par mois.

Bien entendu il faut tenir compte des revenus cumulés et des revenus d'origine non professionnelle dans beaucoup de ménages. D'autre part, pour les jeunes un salaire de l'ordre de 6.000-7.000 frs par mois peut être considéré comme normal. Mais si l'on ne retient que les chefs des ménages dont aucun autre membre n'apporte une rémunération, et les isolés d'âge moyen ou mûr, ils doivent constituer une masse importante d'infraconsommateurs, difficilement chiffrable il est vrai. Un rapport au Président Johnson l'évaluait pour les Etats-Unis

[87] Les données qui suivent ont été relevées par l'*Institut Emile Vandervelde* (institution d'études du Parti socialiste belge) et pour l'année 1965.

à quelque 20 % de la population. Voilà une ombre sur la société d'abondance qui, cependant — nous le répétons —, tend à s'instaurer.

L'on est certes encore loin d'une aisance généralisée. Un fait suffirait à le démontrer : en dépit de la démocratisation des études universitaires, les enfants d'ouvriers y représentaient 4 % en 1956 alors que les ouvriers sont 40 % de la population active. Aujourd'hui cette participation a doublé mais le chemin qui reste à parcourir est encore long...

Une deuxième critique réside dans le fait que les couches inférieures des travailleurs ouvriers, employés et indépendants, *qui cependant participent effectivement à la consommation accrue et à son style,* s'assimilent en vue de cette consommation même, durant de longues périodes, aux « infraconsommateurs ». On achète en effet *à crédit et à des conditions onéreuses* des véhicules automoteurs, des postes de télévision, des postes de radio portatifs, des tourne-disques, de l'équipement ménager et de l'équipement sportif. D'autre part la majorité des travailleurs, en dépit de leur accès à des biens et à des services toujours nouveaux, souffrent d'un sentiment de frustration : on ne peut posséder *tout* ce qu'offre la publicité et certainement pas tout en même temps. Voilà qu'il faut épargner et se priver au moment même où la publicité la plus attrayante ne cesse de vous solliciter... Au surplus beaucoup de ménages déséquilibrent leur consommation pour faire face aux frais résultant de l'usage d'une automobile : finis les spectacles, les publications hebdomadaires, les livres, les disques, le restaurant, le logement à l'hôtel en vacances ou en week-end. L'auto dévore tout. L'habillement même en souffre et le perfectionnement du foyer. C'est une véritable mystification.

Ces larges fractions de la population, loin d'être satisfaites par la croissance constante de leur pouvoir de consommation, sont tout ensemble aigries, avides, revendicatrices. Leur égoïsme, leur refus — d'abord diffus, ensuite affiché — de pourvoir à des dépenses sociales en faveur de la classe pauvre qui se crée (« les infraconsommateurs »), se traduisent en un vrai style d'opposition de classes. Cela se remarque dans la constitution de syndicats catégoriels, indépendants des grandes fédérations (celui formé par les commis des Finances, en Belgique, est des plus caractéristiques à cet égard).

Et vient alors une troisième critique. La « société nouvelle » en proie à l'égoïsme consommateur de la majorité, semble politiquement incapable de réaliser les œuvres collectives que postule sa croissance même. Il y a insuffisance grave et chronique de la fraction du revenu national consacrée à des dépenses collectives — qui croissent mais insuffisamment —, à l'égard de la fraction de ce revenu qui va aux dépenses individuelles.

Cette situation peut se résumer en quelques formules lapidaires. Si cela continue...

— Demain nous aurons des autos en nombre de plus en plus grand, mais l'infrastructure sera de plus en plus incapable de les accueillir utilement (circulation, routes, parking)

— Demain nous aurons des cafés confortables un peu partout, mais les écoles convenables manqueront pour accueillir des élèves de plus en plus nombreux

— Demain nous aurons des médecins en nombre de plus en plus grand et nous nous gaverons de produits pharmaceutiques, mais, pour les cas graves, nous n'aurons pas assez d'hôpitaux modernes dignes des progrès de la médecine

— Demain, femmes et hommes, nous aurons des salons de coiffure de mieux en mieux équipés, mais peu de bassins de natation et de terrains de sport

— Demain nos enfants recevront des jouets en abondance, mais où seront leurs plaines de jeux ?

— Demain tout le monde jouira de la télévision mais aurons-nous des centres de culture et de sport que l'accroissement des loisirs rend de plus en plus nécessaires ?

— Demain nous aurons en nombre toujours plus grand des appartements modernes, mais dès que nous en sortirons, ce sera pour être dans des villes inhumaines, nuisibles au psychisme et à la santé de l'homme

— Demain nous aurons à bon marché des reproductions d'œuvres d'art pour orner nos foyers — et c'est très bien — mais aurons-nous des musées dignes de ce nom ?

— Demain dans les « immeubles-tours » nous aurons des bureaux privés vraiment fonctionnels, tandis que nombre de nos services publics vivront dans des taudis administratifs.

Une « société nouvelle » qui serait frappée d'infériorité en ses œuvres collectives porterait la marque de la décadence. Ces vues sont concordantes avec celles du Club Jean Moulin[88] qui souligne « l'inadaptation des ensembles humains ».

Jean Fourastié écrit : « Dans le texte de présentation du IV^e^ Plan français, un paragraphe avait été très remarqué, c'est celui qui, *portant interrogation sur l'exaspération des besoins privés que comporte la croissance économique américaine*, préconisait pour la France une orientation faisant une plus grande place aux besoins profonds et à long terme de l'homme et de la société... Une telle orientation recueille, sans aucun doute, l'assentiment d'une très large majorité de la nation[89] ; du point de vue scientifique pur, cette orientation se recommande par les abus de la " civilisation du gadget ", par les abus de la publicité, par le mirage où se laissent souvent entraîner les hommes quand il leur faut mettre en balance des tentations instantanées quoique dérisoires, avec des besoins profonds, durables mais ne pouvant être satisfaits qu'au prix d'une longue épargne ; par l'injustice insupportable qu'il y a à voir une société aisée admettre des *misères ou des carences trop éloignées de son niveau moyen*[90]. »

[88] *Pour une démocratie économique*, Paris, Ed. du Seuil, 1964, notamment p. 19 et p. 29.

[89] Ceci est une vue optimiste quant à la mentalité des populations. Elle s'oppose aux constatations mêmes de Fourastié. Bien sûr la partie « pensante » et responsable de la population française a ouvert les yeux à cette réalité.

[90] *Les 40.000 heures*, Laffont-Gonthier, Paris, 1965, p. 98. C'est nous qui soulignons des passages du texte.

Galbraith dénonce pour la société américaine la même évolution et ses conséquences inéluctables à la longue s'il n'y était mis fin : « Cette disparité entre l'aspect des biens et services, privés et publics, ne constitue pas un point de vue subjectif. Au contraire, elle est l'objet de commentaires extrêmement nombreux mais qui ne vont pas jusqu'à l'opposition que nous établissons nettement ici... » Suit une description des carences généralisées des services publics américains après la deuxième guerre mondiale, carence d'autant plus marquée que le produit national, la consommation et les investissements privés ont crû avec une rapidité sans précédent. « Les commentaires sur la pauvreté des services publics étaient aussi nombreux dans l'ensemble que les histoires d'abondance sans cesse croissante de la production privée[91]. »

Mais cette dernière parenthèse fermée, il importe avant tout de noter que la « société nouvelle », si elle laisse ouverte la question de la nature des strates qui subsistent ou se forment dans le grand public, crée en tout état de cause une strate inférieure qui prend quelques traits d'*out-group*[92] et qui est caractérisée par un niveau de vie plus bas et un style de vie autre — peu touché par le type de consommation nouveau — que celui de la majorité. C'est le nouveau prolétariat.

d. La stratification influencée par le type social du XIX^e^ *siècle et par les changements techniques contemporains.*

Pour interpréter la stratification de nos sociétés occidentales industrialisées, nous partirons d'une constatation : elles sont, sans discontinuité, le prolongement historique des sociétés du XIX^e^ siècle. Or il s'agit du passage du type social « paléotechnique » au type social « néotechnique », la transition allant des années 1880 à 1914. A cet égard on voudra bien se reporter aux chapitres V et VI de la *Sixième Partie* et spécialement au tableau typologique. Dès lors les caractères particuliers des strates de la société actuelle peuvent s'expliquer

— soit par la transformation de strates *existant déjà au* XIX^e^ *siècle* ; dans ce cas celles-ci portent évidemment la marque de leurs origines, en conservent plus ou moins profondément certains traits avec des survivances ; les facteurs de cette transformation, plus ou moins rapide, sont à chercher dans la révolution néotechnique (avant tout le moteur à explosion, l'électricité, les moyens de transport et de communications, l'électronique, les machines à écrire et à calculer) et ses conséquences économiques, sociales et culturelles ;

— soit par la formation de strates partiellement ou entièrement nouvelles, résultant d'exigences professionnelles créées ou amplifiées par les changements techniques et par la possibilité nouvelle de répondre à des besoins objectifs ou subjectifs dans les domaines des services et de la culture (les besoins scolaires sont objectifs dans un système technique avancé, les besoin de « distractions », nés des loisirs, sont subjectifs).

[91] *L'ère de l'opulence*, trad. fr., Paris, Calmann-Lévy, 1961, p. 236.

[92] Voir ci-avant *I. Le problème de la classe sociale, B. L'approche par le concept d'*out-group.

Strates sociales actuelles dérivant de strates du XIX^e siècle (certaines remontant à l'Ancien Régime).

— *La strate dirigeante.*

La strate dirigeante reste imprégnée de survivances bourgeoises ainsi que nous l'avons déjà indiqué. Mais il ne saurait être question de l'assimiler encore à une classe au sens marxiste : les caractères en sont trop atténués. Trop de membres parmi les dirigeants de la politique, de l'économie, de la science, de l'armée, de l'Eglise, de la magistrature, parmi les personnalités dominantes de l'art, des professions libérales et *a fortiori* du syndicalisme, sont originaires d'autres milieux et portés à la direction par le jeu d'une mobilité sociale devenue très active, pour que l'on puisse encore parler d'une classe. Toutefois les « gens en place », tout en s'opposant individuellement ou par groupes ayant des intérêts divergents, ont, d'une manière plus ou moins explicite, des intérêts communs[93] et un niveau de vie semblable qui correspond à un type de consommation, à un style de relations sociales dans le travail et les loisirs, ainsi qu'à un mode de vie suffisamment caractéristique. Bien sûr celui-ci ne présente pas de discontinuité avec la manière de vivre des familles les plus favorisées des classes moyennes. Mais il n'en reste pas moins que les milieux dirigeants constituent une strate au sens de notre définition. Ils ne peuvent pas non plus être considérés comme le sommet d'un continuum social, car l'ouverture est loin d'être large à l'égard des autres milieux sociaux, tandis que l'homogénéité relationnelle et culturelle (avec une place à part pour les dirigeants syndicaux, surtout de souche socialiste), bien que très relative, est néanmoins perceptible. Cette homogénéité est marquée par des survivances « bourgeoises » donc par les survivances d'une classe. Au surplus dans la mesure certaine où la strate dirigeante s'attache au maintien du système social en vigueur, c'est un groupe d'intérêts. Ce type de strate composite, peu marquée mais réelle surtout par sa fonction au niveau de la société globale et par son mode de consommation, nous l'appellerons « groupe socio-économique ». Un tel groupe est composé de sous-groupes que nous appellerons « socioprofessionnels », profession étant pris au sens large. Pour la strate dirigeante on distinguera les « politiques », les « religieux », les « militaires », les « scientistes », les « dirigeants d'entreprises et d'affaires », les « syndicalistes » — avec la réserve à laquelle nous reviendrons plus loin —, les « hommes de profession libérale », etc... La dialectique de la « totalité » et des « parties » joue dans le cadre du « groupe socio-économique » des dirigeants : selon les sociétés et les circonstances, l'intégration la plus forte se réalise au niveau du groupe ou des sous-groupes.

[93] Voir *Troisième Partie, Chapitre I, III. Le phénomène de complémentarité des relations sociales.*

— *Les « classes moyennes » traditionnelles et le milieu paysan.*

Nous prenons ensemble ces deux cas parce qu'il s'agit ici de « groupes socio-économiques » qui ne remontent pas aux classes sociales du XIX^e^ siecle, mais — au sens que nous avons défini — à des « conditions sociales » qui plongent dans l Ancien Régime. Ces milieux en attestent des survivances . les « classes moyennes » estiment que l'exercice indépendant d'un métier manuel spécialisé ennoblit le travail qui sans cela prend l aspect du travail « ouvrier » dont elle ressent profondément, bien que d une manière peu explicite, l aliénation et où elle redoute par-dessus tout de tomber. Ce réflexe social contribue à l'explication des réactions pro-fascistes de ces milieux au cours de la grande crise économique et politique des années 30.

Dans les relations internes aux entreprises, la culture des « métiers » de l'Ancien Régime est encore vivante et les associations professionnelles ont un esprit corporatif (de là, notamment, leur effort, couronné en partie de succès, de faire voter par les Parlements des législations d'« accès à la profession »). Cette « condition sociale » atténuée constitue aujourd hui le « groupe socio-économique » assez composite des classes moyennes commerçantes et artisanales. L'atténuation du type vient principalement de l'impact puissant du mode de vie urbain et de la culture de la société globale telle qu'elle est diffusée par les moyens de communications de masses. Encore une fois, joue en ce groupe la dialectique d'intégration : la crise tend à le transformer en une « condition sociale » prenant conscience d'elle même, la prospérité ne laisse plus apparaître que les sous-groupes socioprofessionnels qui composent le groupe. Historiquement les classes moyennes marquent un vif attachement à leur statut et défendent celui-ci avec acharnement. Si cette condition est sérieusement menacée, elles sont capables de tout et notamment des pires « cécités » sociales (les camps de concentration en Allemagne nazie). Mais elles ne sont pas un moteur. De nature elles « suivent ». Elles sont aussi aptes à soutenir solidement la démocratie parlementaire que le fascisme.

Le milieu paysan encore plus fortement marqué que les classes moyennes par sa « condition sociale » d'avant la Révolution industrielle, se caractérise par une homogénéité plus nette du mode de travail (en relation avec la nature). Cette situation se traduit sur le plan culturel par des traditions religieuses et une mentalité immobiliste s'exprimant en stéréotypes verbaux (la sagesse des nations, le bon sens naturel) ; cette culture est non livresque, elle se fonde sur l'observation au rythme lentement calculé d une pensée peu portée au changement. Le mode de vie est lui aussi caractéristique par l'alimentation, le vêtement et les manifestations du prestige social. Groupe socio-économique marqué par une « condition sociale » traditionnelle, cette strate tend en outre aujourd'hui à s'organiser comme telle en groupe socioprofessionnel (les ligues et « syndicats » paysans). A noter que cette « condition sociale » (type apparenté à la caste, rappelons-le) réunissait avant la Révolution industrielle la grande majorité des populations (au moins 70 %) et que ce groupe n'a cessé de diminuer en nombre pour descendre partout, dans nos

sociétés occidentales à moins de 25 % (en Belgique, quelque 8 % de la population active au recensement de 1961, contre quelque 12 % au recensement de 1947).

On pourrait citer encore la noblesse actuelle où se survivent des aspects culturels et des relations sociales d'un « ordre » d'Ancien Régime, certaines familles s assimilant par des activités professionnelles au groupe socio-économique dirigeant (diplomatie et affaires), d'autres au groupe de la paysannerie[94], d'autres enfin, perdant tout prestige social attaché à des origines auxquelles ils « dérogent » par des activités professionnelles, jugées incompatibles avec la condition nobiliaire.

— *La « classe ouvrière » et le « grand public ».*

Nous avons indiqué ce qu'était la « classe ouvrière » dans la société dichotomisée du XIX^e siècle[95] et nous avons montré comment, sortant de sa situation d'*out-group*, elle est entrée dans l'*in-group*[96]. Durant l'ère paléotechnique le milieu ouvrier était une classe sociale nettement marquée, d'abord « en soi » et, ensuite, de plus en plus « pour soi ». Rappelons que la classe sociale, variété d'*out-group*, appartient, avec cette formation, au type de la caste. Nous ne reprendrons pas ici les définitions de ces trois concepts. La classe sociale constitue, nous l'avons vu, une caste atténuée, mais appartenant sans équivoque à ce type social et en partageant les caractéristiques à un degré, relatif sans doute, mais très élevé.

Par sa prise de conscience, son organisation et sa lutte (la « lutte des classes »), la classe ouvrière a effacé les discriminations juridiques et politiques, elle a considérablement amélioré son statut et son mode de vie, accédant pleinement à l'« humanité » elle a reçu sa part de la culture globale par la généralisation de l'instruction élémentaire et technique et elle ne cesse d'accroître cette part grâce à la démocratisation des études, grâce aussi à sa consommation des moyens de communication de masse (presse quotidienne et hebdomadaire, livre de poche, cinéma, radio et télévision).

L'existence sociale ouvrière n'est donc plus une condition de classe au sens de la théorie marxiste. Que l'intérêt des travailleurs dépendants (travail dont le statut comporte par sa nature une aliénation) soit organiquement opposé — en dépit d'intérêts communs — à l'intérêt du groupe social des employeurs, c'est un fait qui donnera toujours une conscience propre de leur existence sociale à ces travailleurs et impliquera l'entretien de puissantes organisations syndicales en vue du conflit ou du « dialogue »[97]. Celui-ci, sur la base des valeurs de vérité et de justice, postule en effet une présence et un engagement pleinement organisés. Mais si s'affirment ainsi

[94] Certains jouant le rôle de « grands colons » dans les pays de colonisation.

[95] Dans le présent chapitre, *I. Le problème de la classe sociale. A. L'approche marxiste,* et *B. L'approche par le concept d'*out-group. *Différences physiques. Différences intellectuelles. Différences de mode de vie (et discriminations juridiques).*

[96] Voir la fin du *I, B. L'approche par le concept d'*out-group.

[97] Voir *Deuxième Partie, Chapitre VI, Approche dialectique, II* et *III.*

un groupe d intérêts et un groupe socio-économique, il n'y a guère moyen de reconnaître dans cette strate actuelle, un *out-group*, une caste ou une classe.

Cette transformation est parallèle à celle de la société globale qui passe du type paléotechnique au type néotechnique en corrélation avec des changements techniques substantiels[98]. La modification des rapports de production qui en résulte peut d'ailleurs être interprétée, d'une manière très orthodoxe, en termes marxistes[99]. Le néotechnique apparaît, dès à présent, sous les traits de ce que l'on est convenu d'appeler la « société nouvelle[100] ».

Aussi bien tous les groupes socio-économiques ont tendance à être englobés aujourd'hui par une formation sociale, inédite dans l histoire : le « grand public » des villes qui, dans l'ensemble, groupent déjà la majorité de la population des sociétés industrialisées de notre temps.

Donnons une esquisse des relations sociales et de la culture propres à ce grand public. Cette formation n'est ni une foule ni une strate sociale. C'est le monde de la masse où les communications entre individus, entre individus et groupes, entre groupes, se multiplient et intensifient les relations secondaires, fonctionnelles et de juxtaposition[101], le « coude-à-coude », la promiscuité sociale permanente. Les esprits, que ce soit au travail, au foyer ou dans la rue sont investis, envahis par le milieu : bruit, images, slogans, modes de langage, omniprésence des stéréotypes sexuels et de consommation, impact de la presse quotidienne et hebdomadaire répandue à l'échelle globale, radio, TV, cinéma, disques, publicité et propagande, spectacles d'une culture standardisée et du sport, toute cette drogue socioculturelle « force » les esprits, s'y infiltre sans cesse, insidieusement par une sorte de séduction et par à-coups, les viole par les chocs répétés du « sensationnel »[102]. Cette culture du « grand public » est homogénéisante, mais pas aussi inférieure que s'ingénient à le démontrer des « humanistes » traumatisés. Superficielle par la variété de ses sollicitations, « moyenne » au sens sociologique[103], elle vaut au moins la culture populaire des ères précédentes : kermesses locales et jeux folkloriques ; la musique grossière des fanfares du XIX^e^ siècle et les « diseurs » de la « belle époque » ne valent certainement pas la musique moderne ou les chansons des vedettes actuelles. Les « mass media » répandent parmi des milliers de spectateurs et d'auditeurs les œuvres littéraires et musicales classiques : des millions de disques de Bach et de Mozart ont été vendus. Racine et Shakespeare ont été joués à la télévision

[98] Voir *Sixième Partie, Chapitre V, IV, B.* et *C.*

[99] Voir *Chapitre II, Classes sociales et stratification sociale, I, A, 1. Classe sociale et lutte des classes.*

[100] Voir *Sixième Partie, Chapitre V, IV, C.* et ci-avant *c. La société nouvelle comme cadre de la stratification.*

[101] Voir *Troisième Partie, Chapitre I, II, C. Relations primaires et secondaires.*

[102] Ce terrain psychosocial est très ouvert à la propagande politique qui, massive et bien menée, peut y produire des résultats aux développements imprévisibles... Pour la propagande comme mécanisme d'acculturation, voir *Quatrième Partie, Chapitre II, II, G Mécanismes d'acculturation, 3. La propagande.*

[103] Voir *Première Partie, Chapitre I, III. Le relationnel est « moyen ».*

devant des publics qui en un jour totalisent plus de spectateurs que les siècles qui nous séparent de ces auteurs. Le jazz authentique et toutes les formes de l'art moderne sont offerts au grand public et lui sont expliqués. Quant à la qualité des livres populaires il suffit de se reporter à l'enquête de Charles Nisard, en 1864, qui montre quelles étaient les lectures du peuple : sciences occultes, images d'Epinal (les « comics » du temps), parodies, almanachs des songes, recueils de facéties, histoires d'ivrognes, romans à quatre sous, le tout colporté de porte à porte[104].

Le milieu social constitué par le « grand public » est caractérisé par l'absence de communauté et d'intimité réelle, par la substitution de relations secondaires aux relations primaires[105]. L'encadrement social concret manque et l'affectivité est sans emploi dans la plupart des relations sociales : anomie et frustration expriment ici les carences de la société. Le « grand public » par le mode de vie qu'il implique, est générateur de névroses et de maladies mentales, de cas de fugues et de délinquance juvénile. D'après de nombreuses enquêtes, en effet, les zones urbaines aux Etats-Unis — ce pays est le prototype de la société du « grand public » — comptent de 10 à 15 % d'inadaptés, atteints de psychoses, de névroses ou d'affections psychosomatiques. Mais tous les cas enregistrés ne sont pas à imputer au milieu social nouveau. Dans les sociétés traditionnelles, la majorité en passait inaperçue. Non seulement ils n'étaient pas enregistrés mais ils ne posaient objectivement pas de problème social, car de nombreux « petits emplois » y permettaient aisément de laisser des individus marginaux en fonctions. Dans le milieu technique au contraire de tels individus sont déclassés professionnellement. Si la sécurité accrue et le niveau de vie plus élevé tendent à supprimer des causes pathologiques d'inadaptation psychique, cette sécurité de la vie crée, spécialement chez les jeunes, une psychose d'agressivité sans emploi. Ce problème est au fond mal dégrossi. D'ailleurs l'adaptation parfaite détermine une atonie mentale. L'usage sans cesse accru des « tranquillisants » (pour les inadaptés) et des « stimulants » (pour les « amortis » par adaptation trop parfaite) est le témoignage de la double face du problème. Le milieu technique urbain est générateur d'*hypo-* ou d'*hyper-*adaptation (*Prospective* signale ce problème)[106].

Nous avons vu aussi que les unités traditionnelles, assumant la fonction de contrôle social, sont en perte fonctionnelle : ainsi en est-il de l'Eglise locale (la paroisse), de la communauté locale (le « quartier », le village, la vicinité authentique) et de la famille[107]. Les substituts fonctionnels sont au niveau de la société globale : l'appartenance à de grandes organisations

104 Charles NISARD, *Histoire des livres populaires ou de la littérature de colportage depuis le XV^e^ siècle jusqu'à l'établissement de la commission d'examen des livres du colportage*, Paris, Amyot, 1864, 2 vol.

105 Voir *Troisième Partie, Chapitre I, C. Relations primaires et secondaires.*

106 Voir notamment pour Baltimore, *Prospective*, n° 5, p. 52.

107 Voir *Troisième Partie, Chapitre II, VI. La dynamique fonctionnelle des groupes sociaux.*

(enregistrement du nom et paiement d'une cotisation ; droit à une protection statutaire en échange d'obligations stéréotypées et strictement définies) est la forme devenue « secondaire » d'une intégration anciennement « primaire ». Ainsi pour l'Eglise la paroisse est spécialisée à n'être que centre d'exercice des rites, mais de vastes organisations chrétiennes tendant à encadrer socialement les croyants. Aussi bien c'est au niveau de relations impliquant la connaissance et l'engagement vraiment personnels que l'homme du « grand public » cherche des substituts. Il les trouve dans le « couple ». De là cette « démocratisation de l'amour » cultivée et exploitée par une presse spécialisée (*Nous deux, Confidences*), par les « courriers du cœur », par les hebdomadaires destinés aux femmes et qui leur apportent une morale amoureuse ainsi que l'« armement féminin » (comment plaire à l'homme ? Comment le retenir ? Par le physique, par les sentiments, par le foyer, par la cuisine...). Il y a aussi les hebdomadaires dits cinématographiques, qui s'adressent plus à l'homme qu'à la femme et popularisent une mythologie sexuelle avec son Olympe de vedettes, et enfin les hebdomadaires « pour l'homme » dont *Play Boy, Lui* et *Adam* sont la version de luxe : ici est donné l'« armement masculin » (Comment séduire les femmes et comment « vivre » avec elles ?)[108]. La culture amoureuse était l'apanage de castes ou de classes dirigeantes (les « trouvères » ; l'amour courtois ; la préciosité, la *Princesse de Clèves* ; Elvire et Lamartine ; Chopin et George Sand). A présent les masses font la découverte d'un type de relations homme-femme qui est autre chose ou du moins quelque chose de plus, que le désir sexuel et l'association en vue de fonder un foyer, notamment sur une base économique.

Les loisirs accrus donnent plus d'importance à l'homme comme consommateur, alors qu'il se considérait socialement jusqu'alors avant tout comme un producteur. Or c'est sous l'aspect de la consommation et des loisirs que la société moderne a surtout changé de visage. Le loisir, après la scolarité généralisée et prolongée, soumet l'ouvrier à la diffusion massive de la culture globale[109]. Les subcultures et notamment ce monde culturel « à part » qu'était le milieu ouvrier, tendent à s'estomper, à se fondre progressivement

[108] A cet égard les hebdomadaires pour l'homme et pour la femme ne sont pas parfaitement complémentaires ; pour les premiers la femme reste « objet », pour les deuxièmes elle est « piège » mais elle s'y affirme parallèlement comme un authentique « sujet ». Dans les deux secteurs de publications règne un climat d'érotisme superficiel mais permanent ; la publicité y est reine et convainc de l'efficacité séductive — qui a des aspects « magiques », comparables à ceux de la pharmacopée des sorciers dans le monde primitif — de parfums, de produits de beauté, de types de vêtements, de véritables « philtres d'amour » et « eaux de Jouvence » (vitamines, hormones triomphantes, « gelées royales »).

[109] Voir G. FRIEDMANN, « Le loisir et la civilisation technicienne », dans *Revue Internationale des Sciences Sociales*, vol. XII, n° 4, 1960, pp. 561 à 563 où est soulignée la consommation ouvrière des biens culturels produits par la société globale.

Arguments, n° spécial, janv.-mars 1959, « Qu'est-ce que la classe ouvrière française ? ». Alain TOURAINE et Serge MALLET notamment y montrent les effets dissolvants de cette consommation sur la « culture prolétarienne » et sur la conscience de classe.

Esprit, juin 1959. G. ROTTIER (pp. 913-918) étudie la relation entre les dépenses de loisirs et les revenus, pour différentes catégories de la population française. Il trouve pour

dans la culture du « grand public ». Bien sûr il y a des réserves à formuler : dans la large mesure où le socialisme et le communisme tendent à entretenir le stéréotype de la « classe ouvrière », celle-ci tend à se prolonger, à se survivre là où cette influence politique et syndicale est majoritaire, mais qui ne voit que c'est de plus en plus une idéologie et de moins en moins une situation *vécue* ? Certes dans les régions dont la croissance industrielle remonte à l'ère paléotechnique, la tradition et le cadre sont plus puissants : la force électorale et syndicale des mouvements socialiste et communiste ainsi que le mimétisme gauchiste des syndicats chrétiens, dans une telle conjoncture, sont le reflet de cette position. Mais dans la mesure où le style industriel néotechnique transforme ces industries anciennes et ces régions, la réalité de « classe » se transpose insensiblement en réalité de *groupe* socio-économique. Il va sans dire que l'intensité des conflits d'intérêts avec les employeurs et les effets d'une récession économique ou d'une décadence régionale ont pour conséquence d'intégrer plus fortement le groupe et de le rapprocher quelque peu de ses traditions de « classe » sans pour cela en refaire une classe sociale au sens sociologique du mot. C'est ici que joue la dialectique d'intégration par la totalité du groupe et par les parties.

En conclusion le milieu ouvrier est un *groupe socio-économique* encore marqué par son origine de classe et potentiellement capable dans des situations de tension de reprendre des traits caractéristiques de son origine[110].

Ce groupe socio-économique est plus homogène à tous égards que celui des dirigeants, mais aussi plus ouvert à un conditionnement culturel uniformisé selon les normes de la culture globale, diffusée par l'école et par les moyens de communication de masse. Néanmoins le groupe socio-économique plus composite des « classes moyennes », anciennes et nouvelles, est encore plus assimilable au *mode de vie* du « grand public » dont elles constituent, avec les employés, les formations sociales « moyennes » au sens sociologique du mot.

Bien sûr se détache par le bas de cette société du « grand public » une strate inconsciemment homogénéisée par l'*infraconsommation*, strate qui fait renaître, bien que sous une forme nouvelle, le concept sociologique de « Lumpenproletariat »... Il faut donc noter que l'ancienne classe ouvrière perd par le bas ses couches les plus inférieures culturellement et les moins qualifiées professionnellement et par le haut ses éléments les plus hautement qualifiés en tant que techniciens spécialisés : cette perte vers le haut se réa-

les ménages étudiés, que les dépenses de loisirs chez les salariés (ouvriers, employés, cadres moyens) sont systématiquement au-dessus de la moyenne comme pour les professions libérales à gros revenus, alors que les indépendants (fermiers, petits commerçants et industriels) sont au-dessous. Alain TOURAINE (pp. 979-999) note : « Les groupes sociaux tendent à se différencier de plus en plus par leur degré de participation aux thèmes et aux produits de la culture et non plus par la possession d'une subculture différente des autres. » Le temps de la « culture ouvrière » est passé.

110 Pour l'évolution de la classe ouvrière spécialement en France, voir Serge MALLET, *La nouvelle classe ouvrière*, Paris, Ed. du Seuil, 1963, et P. NAVILLE, *Vers l'automatisme social*, Paris, Gallimard, 1963.

lise soit en un temps par promotion professionnelle de certains ouvriers, soit en deux temps dans un processus de mobilité sociale « intergénérations », par les études. Dans les pays industrialisés le renforcement de l'enseignement technique supérieur contribue puissamment à ce prélèvement professionnel sur la « classe ouvrière » classique.

Les strates sociales nouvelles créées sous l'influence néotechnique ou par amplification de groupes professionnels antérieurement peu importants.

— *La technocratie, phénomène de classe ?*

Certains techniciens, produits des exigences fonctionnelles de la technique, formeraient-ils une classe sociale nouvelle, capable de dominer la société dans l'avenir ? C'était l'opinion de Georges Gurvitch.

Pour répondre à cette question nous devons appréhender plus largement le problème qui est lié à l'interprétation de l'évolution sociale en termes de « power system ». On ne nous tiendra pas rigueur d'aller au-delà du problème de la stratification *stricto sensu*, tout en n'oubliant pas qu'il nous faudra conclure en revenant à cette perspective.

A la base de toute conception technocratique on trouve l'idée que l'aptitude à opérer des choix de nature politique est liée à la compétence technique[111]. Cette vue est fort ancienne. On peut y rattacher les controverses entre physiciens et sophistes, entre philosophes et rhéteurs, dans la Grèce antique. Elle se rapproche des conceptions aristocratiques du pouvoir, qui entendent confier celui-ci à une élite qualifiée, qu'elle soit guerrière, financière ou religieuse.

Mais on ne peut parler d'une ascendance doctrinale de la technocratie qu'à partir du développement de la société industrielle. On peut y distinguer trois formes particulières et trois étapes : l'industrialisme, la technocratie proprement dite, le mouvement en faveur de la planification et de l'accroissement de la productivité[112].

1. *L'industrialisme.*

Le fondement de l'idéologie technocratique se trouve dans la pensée de Saint-Simon et, après lui, dans les idées de Comte et de Cournot.

Le « nouveau christianisme » saint-simonien donne la première place dans la société à la classe des « industriels » qu'il ne faut pas confondre avec la classe bourgeoise ou les capitalistes. Les « oisifs » sont méprisés par Saint-Simon. Les « industriels » sont tous ceux « qui ne sont pas purement ouvriers, c'est-à-dire exécutants, et qui prennent une part plus ou moins grande à la

[111] Pour une description plus détaillée de la genèse et de l'histoire des idées technocratiques on voudra bien se référer au chapitre « La technocratie dans les idées » par Jacques COENEN, dans *Technique, développement économique et technocratie* de H. JANNE, J. MORSA, N. DELRUELLE et J. COENEN, Bruxelles, Ed. Institut de Sociologie, 1963.

[112] J. COENEN, *op. cit.*, p. 133.

direction des travaux ». Voilà une première définition des technocrates. Saint-Simon dit aussi que c'est en eux « que se trouve exclusivement la puissance d'agir sur le peuple, parce que c'est à eux que le peuple est habituellement subordonné dans ses relations journalières[113] ». Il reproche aux " industriels " (dans l'acception ci-dessus) de ne point éprouver le « sentiment de supériorité de leur classe[114] ». Ici on passe du champ de l'analyse à celui des valeurs, de la technique à la technocratie, de la description à la doctrine et même au mythe.

Comte, désireux de fonder une science sociale globale, véritable « physique sociale », ne peut concevoir le pouvoir politique que comme l'utilisation, en vue de la gestion de l'Etat, de la connaissance des lois de la société. L'homme d'Etat ne peut donc être qu'homme de science. Quant à Cournot, partisan d'une rationalisation universelle, il prévoit la transformation de l'Etat en une administration perfectionnée n'utilisant plus que des données objectives, celles fournies par la statistique entre autres, pour prendre des décisions dans le cadre d'une organisation parfaite. « La statistique remplacera l'histoire. » La politique serait remplacée par l'administration. « On est tenté de se demander si l'affaiblissement de la foi politique, résultat inévitable de la marche de la civilisation et des frottements qu'elle amène, peut aller jusqu'à entraîner la suppression de la politique, en substituant partout des fonctions à des pouvoirs, l'Administration au Gouvernement, la sauvegarde des intérêts à la jalousie des prérogatives, l'état de paix et de concorde sociale à l'état de méfiance et de guerre. Et au fond la solution de cette question revient à décider si, dans l'ordre des choses humaines, la raison est capable ou non d'avoir le dernier mot[115]. »

2. *La technocratie proprement dite.*

La technocratie proprement dite est une invention de l'Américain Howard Scott, en 1932. Avec ceux qui l'entourent, il affirme que l'économie politique est une fausse science qui ne peut conduire qu'à une fausse politique (1932 est une année de grande crise aux Etats-Unis). Il faut confier la direction de la société à un collège de physiciens et d'ingénieurs qui doivent la gérer exactement comme si elle était une vaste entreprise industrielle. Il s'agit de plaquer en quelque sorte, sans intervention de raisonnements politiques ou économiques, *directement* les conceptions techniques sur l'économie de la Nation.

Howard Scott et ses amis furent catalogués comme des « bolchevistes culturels ». Néanmoins Roosevelt, dans son *New Deal*, entretint un certain climat technocratique en se fiant à des « brain trusts » d'éminents hommes de science et de techniciens.

113 On trouvera les textes principaux de cette tendance dans *Œuvres*, t. 22, VI, p. 218.
114 *Œuvres*, t. 37, VIII, pp. 10-11 ; pp. 54-55. Passages cités d'après Arm. CUVILLIER, *Sociologie et problèmes actuels*, Paris, Vrin, 2e édit. 1961, pp. 108 et suiv. — Références à l'édition des Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin par Dentu et E. Leroux.
115 COURNOT, *Traité de l'enchaînement des idées fondamentales dans les sciences et dans l'histoire*, 1861.

La technocratie suscita un regain d'intérêt avec James Burnham qui, en 1941, publia un livre retentissant : *The managerial Revolution* (la révolution directoriale). A noter que Burnham fut communiste. Mais il rompit avec le stalinisme pour adhérer au trotskysme : il appartenait à cette poignée d'intellectuels communistes qui dénonçaient le stalinisme comme une déviation bureaucratique de la Révolution d'octobre. Actuellement Burnham est un publiciste important et n'adhère, à notre connaissance, à aucun mouvement.

En juin 1948, la première semaine sociologique française fut consacrée aux problèmes de l'industrialisation et de la technocratie. Des sociologues et des économistes dénoncèrent à l'envi la partialité et le manque de sérieux du livre de Burnham. Néanmoins toute la semaine fut pratiquement consacrée à discuter ses thèses...

Le schéma théorique de Burnham est le suivant :

1. Le capitalisme est condamné à disparaître, car il se trouve structurellement incapable de mettre en valeur les possibilités contemporaines de la science et de la technique.

2. Le système qui doit lui succéder n'est pas le socialisme démocratique qui s'y est inséré pour en vivre : le lierre périra avec le chêne dont il est le parasite et auquel son destin est rivé. Le socialisme démocratique a cessé de contester en fait les principes mêmes d'un capitalisme humanisé.

3. Le système triomphant sera la révolution directoriale, c'est-à-dire la direction de la société par une classe sociale nouvelle qui est en train de se constituer : celle des directeurs.

Cette classe en formation comprend : les directeurs de l'économie privée, des administrations et des syndicats, les administrateurs actifs, les organisateurs, les gérants, les ingénieurs, les « scientistes », les experts, les planificateurs, les physiciens, les chimistes et les hauts techniciens en général.

Ces hommes ont ceci de commun qu'ils prennent progressivement conscience de leur caractère indispensable : sans eux la production s'arrêterait et la société technicienne tomberait dans le chaos. Ils acquièrent peu à peu le pouvoir de fait — et, demain, de droit — d'éliminer comme dirigeants : les propriétaires sans mission de direction ou fonction technique, les affairistes et les spéculateurs, les politiciens démocratiques. S'ils sont prêts à accorder un statut matériellement favorable au personnel, ils conçoivent l'organisation de la société sous une forme rigoureusement hiérarchique fondée sur les fonctions exercées. Ils veulent éliminer le « syndicalisme politicien » — dans la mesure où il veut intervenir idéologiquement *dans* l'entreprise — mais sont prêts à négocier des conventions généreuses de rémunération avec leurs « pairs » : les directeurs syndicaux, qui sont maîtres de techniques de mobilisation des hommes, d'organisation et de négociation à propos du statut du personnel.

Les « directeurs » deviennent de plus en plus importants dans l'industrie. L'évolution de la société anonyme favorise leur prise du pouvoir, car les actionnaires y deviennent des apporteurs passifs de capitaux et les administrateurs (sauf les grands organisateurs actifs) sont de plus en plus débordés par la technicité des problèmes et en conséquence deviennent purement décoratifs. Les directeurs, plus soucieux du développement de « leur » entreprise que de profits, consacrent les résultats positifs plus à l'autofinancement qu'au dividende. La « productivité » — vocabulaire significatif — l'emporte sur la « rentabilité ». Ici F.H. Harbisson et Ch. Myers[116] notent que, lorsque l'industrialisation progresse, la proportion des « managers » s'accroît par rapport au nombre des travailleurs.

Les progrès de l'industrialisation fomentent les « espérances » des travailleurs et les managers sont contraints, dès lors, à être moins autoritaires dans la forme et moins paternalistes dans le fond. Ils opèrent dans un cadre institutionnalisé où la compétence donne un pouvoir de fait non contestable. Il ne leur coûte guère d'être démocrates et plus accueillants aux choix d'orientation qui subsistent dans le cadre de décisions que la technique rend inéluctables, car leur doctrine réside en cette formule : « Tout ce que la technique permet en quantité et en qualité, *doit* être produit. »

Le « management » se professionnalise. Il est désormais élite de compétence et d'éducation, plutôt qu'élite familiale et politique.

Il en est de même dans les administrations publiques et paraétatiques où les « directeurs » sont fonctionnellement en conflit avec le pouvoir politique et où leur pouvoir propre est favorisé par la continuité de l'exercice de leurs fonctions et leur compétence technique, alors que les « politiciens » incompétents se perdent en luttes parlementaires et électorales stériles qui les éloignent du vrai pouvoir et les y font passer nominalement durant de brèves périodes. Les politiciens gouvernent à propos de problèmes idéologiques et de rivalités artificielles qui sont leurs querelles théologiques sur le sexe des anges dans une Byzance dont les « Turcs » — le problème réel — sont la valorisation de la technique, totalement hors de la portée du monde politique.

Les hauts techniciens syndicaux œuvrent avec compétence à améliorer les conditions des travailleurs et l'emportent sur les leaders idéologiques d'une « classe ouvrière » qui n'existe plus comme telle et cesse de les écouter. Ces leaders idéologiques sont défenseurs de réformes trop abstraites pour intéresser les masses. L'« appareil » technique l'emporte donc là aussi sur les « mandataires » d'ancien style.

Ces trois catégories de directeurs sont amenées à négocier ensemble des problèmes généraux, à se reconnaître comme fonctionnellement semblables, comme capables de résoudre ces problèmes de commun accord et comme ayant un intérêt commun à les résoudre. Conscients de former une classe nouvelle, les directeurs prendront, pense Burnham, la succession du capitalisme. Le régime qu'ils instaureront, sera caractérisé par la *dictature* de fait

[116] *Management in the industrial World, an international analysis*, New York, MacGraw-Hill, 1959, 411 pages.

en politique, avec des formes démocratiques limitées à des choix distributifs, la planification autoritaire en économie, le « Welfare State » au point de vue social, le conditionnement psychologique des masses au point de vue mental.

Critique de la théorie technocratique.

a. Plusieurs forces se disputent la réalité du pouvoir :

— les « *partis* » qui, au-delà des constitutions et des formes démocratiques, contrôlent le législatif et l'exécutif, manipulent le corps électoral et tentent de coloniser l'administration ; modernisant leurs moyens d'action en passant de la « persuasion » au « conditionnement » ils n'ont pas dit leur dernier mot ;

— la *bureaucratie administrative* qui tend non seulement à « domestiquer » les « politiciens » mais encore à régir la vie économique du pays (il n'y a pas encore entente avec les directeurs du secteur privé, encore que cette entente tende à s'instaurer dans certains départements économiques) ; mais les *Bureaux* restent un milieu qui ne saurait être identifié avec une technocratie ; ils ont des routines d'action et des moyens institutionnels qui en soi ne constituent pas des techniques fermées, d'un niveau élevé, mais un monopole social ;

— le *capitalisme financier* qui tient encore puissamment en main la vie économique et s'efforce de dominer les milieux politiques et administratifs ; la détention et la capacité de mobilisation de moyens financiers, notamment par la presse financière, reste un facteur-clé dans le « power system » ;

— les *syndicats* qui exercent souvent avec succès une vive pression sur l'Economie, l'Etat et l'administration ; l'opposition organique d'intérêts que nous avons soulignée, entre travailleurs dépendants et employeurs, constitue une base essentielle du maintien de la force syndicale *et de son autonomie nécessaire* ;

— les *organisations communistes* qui sont fortement structurées et prêtes à saisir toute occasion intérieure ou internationale pour s'emparer du pouvoir afin de transformer la société occidentale selon les stéréotypes de l'Est ;

— dans certains pays l'*armée* constitue un compétiteur non négligeable, sans compter les cas où d'une manière plus ou moins occulte son influence est prépondérante.

Il n'est pas dit que l'énumération soit complète, mais elle prouve par elle-même que les « jeux ne sont pas faits ». Les technocrates ont des rivaux sérieux, à supposer qu'ils ne restent pas divisés.

b. Les « directeurs » et les « techniciens » constituent statistiquement un groupe bien trop mince pour former par eux-mêmes une classe sociale

dominante. Ils sont trop dispersés géographiquement et par leurs activités.

c. Surtout ils ne sont pas un groupe *homogène* ce qui est indispensable à la validité de la thèse de James Burnham. En effet on doit distinguer une couche très peu nombreuse de « directeurs » authentiques : ceux-ci *ne sont pas* des techniciens. Ces « organisateurs » usent de techniques sociales, plus empiriques que scientifiques. Certains néanmoins sont d'origine technicienne, mais d'autres pas. Ce ne sont pas des « X », des hommes à règle de calcul, à chiffres, à compétence ésotérique ; même s'ils sont ingénieurs, leur travail est devenu autre et perd le contact avec la technique. En fait cette poignée d'hommes, insuffisante pour former une « classe sociale » et incapable d'assumer à elle seule tout le pouvoir social, a des réactions bien connues : anticapitalistes (sauf pour ceux des directeurs qui sont aussi des capitalistes), antidémocratiques, antipoliticiennes, antiouvrières et antibourgeoises (sauf pour ceux qui appartiennent à la bourgeoisie traditionnelle). Ces directeurs sont prêts — plus ou moins consciemment — à accueillir une forme de fascisme qu'ils ne pourraient réaliser seuls. Il faudrait donc qu'ils aident — et ils pourraient le faire puissamment — un mouvement fasciste qui, lui, prendrait naissance dans les classes moyennes en réaction contre une inefficacité persistante du régime démocratique, un alourdissement des charges fiscales et de sécurité sociale, une prédominance apparemment trop marquée des syndicats, un recul économique ou l'abandon de positions « coloniales ». Le fascisme emprunterait bien sûr aux directeurs le mythe de la technique et de la compétence.

Quant à la *majorité des hommes annexés par* J. Burnham à la couche « directoriale », ce sont des techniciens dépendants. Ceux-là sont culturellement des hommes de la technique, mais ce ne sont pas des « directeurs ». Harold Laski faisait remarquer à la Semaine Sociologique que ces techniciens ont une tournure d'esprit portée au respect de la hiérarchie et à l'obéissance. Ce n'est certes pas de là qu'il faut craindre une révolution technocratique. D'autre part certains hommes de science, spécialement des physiciens et des biologistes, sont orientés vers l'extrême-gauche : leur rationalisme scientifique aiguise leur critique du régime, leur fait négliger les aspects psychologiques et sociologiques, et les entraîne à accepter un « schéma rationnel » qui implique une révolution. Leur tendance ne va pas à soutenir les « directeurs ».

Mais dans l'ensemble la propagation de la « mentalité technicienne » (avec la multiplication des cadres moyens, des techniciens et des ouvriers spécialisés) a pour effet de développer corrélativement une « mentalité apolitique » qui constitue, à long terme, un danger mortel pour le régime démocratique. « Totalitaire et dictatorial, l'appareil technocratique ne répond cependant à une nécessité qu'en raison d'un malthusianisme culturel qui prive

les individus des compétences nécessaires à l'exercice de l'autogestion, de la démocratie à tous les niveaux[117]. »

Là est le vrai problème. Il ne peut se résoudre que par l'usage d'antidotes spécifiques. La démocratie économique semble être ici un facteur important et en même temps la pierre de touche de la solution[118].

3. *Le mouvement en faveur de la planification et de l'accroissement de la productivité.*

Depuis la deuxième guerre mondiale l'idéologie technocratique ne se réclame plus tant d'une recherche de rationalisation dans tous les domaines, que d'un accroissement de productivité à tous les niveaux. L'accent est mis sur le rendement, sur l'efficacité[119]. Les problèmes de la « croissance » se posent semblablement dans toutes les sociétés industrialisées, par-delà les barrières politiques. La similitude des structures techniques tend à effacer les différences de doctrines.

Les tenants actuels de la technocratie (Louis Armand, Michel Drancourt, Jean Barets) critiquent le manque d'efficacité des régimes politiques, mettent en relief le retard des idées sur les faits, manifestent une foi absolue dans le progrès technique qui ne manquera pas d'entraîner l'avènement d'une ère d'abondance généralisée.

En fait l'avènement de la technocratie ne nécessite pas une révolution « directoriale » telle que l'envisageait Burnham. Il y a technocratie dès que des « techniciens » se prévalant de leur compétence exercent — en droit ou en fait — les fonctions dirigeantes *dans un groupe social dont l'objet n'est pas exclusivement technique ou scientifique*[120].

Ainsi l'opposition entre « managers » et « propriétaires » fait-elle place à celle qui se marque entre les dirigeants fonctionnels d'entreprises ayant par leur importance une fonction d'intérêt général et les représentants formels de cet intérêt général. La technocratie se marque aussi bien dans les grandes entreprises privées ou publiques que dans les partis politiques et les groupes d'intérêts où les avis des experts tendent à devenir prépondérants, et que dans l'Etat lui-même, obligé de s'armer techniquement pour remplir les tâches de plus en plus énormes qu'on lui attribue sans avoir préservé, de

117 Voir André GORZ, *Stratégie ouvrière et néocapitalisme*, Paris, Ed. du Seuil, 1964, p. 114. A citer aussi dans le même esprit : « Nos libertés sont menacées à l'heure actuelle par la domination qu'exerce la grosse entreprise et les tendances qu'elle a de créer pour ses propres fins un type d'homme conforme à son organisation » (J.K. GALBRAITH, *L'ère de l'opulence*, Paris, Calmann-Lévy, 1961, p. 251).

118 Voir à cet égard le Colloque de l'*Assoc. internat. des Sociologues de Langue française*, à Genève, en 1960 : *Structures sociales et démocratie économique*, Ed. Inst. de Sociologie de l'Université de Bruxelles, 1961.

119 Voir *Sixième Partie, Chapitre I, III. Technique et efficacité.*

120 Pour une analyse détaillée de la nature sociale du phénomène technocratique, dont nous reprenons quelques grandes lignes dans ce paragraphe, on voudra bien se référer au chapitre « Le phénomène technocratique » par Nicole DELRUELLE, dans *Technique, développement économique et technocratie, op. cit.*

manière efficace, la prérogative essentielle du « politique » : le choix des fins. « Ce qui est neuf, ce n'est pas que le politique se laisse influencer par des conseillers ni que des organes d'exécution se substituent au centre d'action politique — ces phénomènes ont toujours existé —, mais que le contenu politique des décisions est entamé, voire détruit, par des points de vue strictement techniques[121]. »

Certaines fonctions des Etats modernes permettent de moins en moins le choix politique : la planification, la recherche scientifique, les politiques de sécurité, les directives d'institutions internationales, autant de domaines où les technciens sont en mesure de proposer, voire d'exiger que des décisions soient prises, dont l'importance est capitale dans le domaine social et politique.

Le recours à la « révolution » n'est donc pas la seule arme des technocrates. Pour atteindre le pouvoir les « spécialistes » ne doivent même pas s'aventurer dans la carrière publique. Leur seule position éminente fait que l'Etat lui-même a recours à eux. « Cependant, la menace technocratique est inégale : pressante dans certains pays, plus lointaine dans d'autres. Tout est affaire de régularité de la vie publique, d'information objective de la population, de vigilance de l'opinion. Et, dans bien des cas, les apprentis technocrates seraient prêts à s'incliner devant l'autorité légitime si elle était effective[122]. »

Démocratie économique, Exécutif fort, Législatif qui ne dirige pas mais qui contrôle et qui soit suffisamment armé pour le faire efficacement, décentralisation des pouvoirs, démantèlement des bureaucraties, élimination des clivages idéologiques périmés, éducation du « grand public » en vue d'une participation à la vie politique, voilà les éléments de l'alternative démocratique au gouvernement de la technique. Le retard de nos institutions, le fait qu'elles ne parviennent plus à dominer l'ensemble des techniques contemporaines, que celles-ci, débordant largement les structures sociales qui les ont fait naître, restent en définitive à la discrétion de quelques techniciens prestigieux dans leur milieu, voilà le véritable danger technocratique.

En conclusion ce danger est réel, mais il résulte d'une mentalité et d'un mythe ainsi que d'une exigence fonctionnelle (l'intégration du point de vue technique au pouvoir moderne). Des technocrates peuvent se substituer en bien des points aux détenteurs institutionnellement légitimes du pouvoir de décision. Mais il ne s'agit pas de la formation d'une classe, d'une strate sociale ou même d'un groupe socio-économique. Les technocrates sont trop peu nombreux, trop dispersés entre des milieux différents et engagés en des organisations ayant chacune leurs fins propres, pour qu'ils puissent former un groupe d'intérêts et *a fortiori* un groupe socioprofessionnel. Les idées de Gurvitch, après celles de Burnham, sont à cet égard mythiques bien qu'elles puissent — revêtues du prestige contemporain des sciences et des techniques — impressionner le public. En fait la base sociologique indispensable

121 N. DELRUELLE, *op. cit.*, p. 178.

122 J. MORSA, « La technocratie dans les pays industrialisés ; position du problème », dans *Technique, développement économique et technocratie*, *op. cit.*, p. 128.

à un pouvoir de classe manque, du moins dans les perspectives actuelles. Le vrai et seul problème gît dans la manière de concilier technique et légitimité, d'éviter que des personnalités techniques s'emparent des décisions politiques sans que la masse — devenue de plus en plus apolitique — estime devoir soutenir le pouvoir légitime.

— *La strate des employés et les nouvelles « classes moyennes » (l'impact néotechnique).*

La multiplication dans la « société nouvelle » des activités d'administration et de coordination a déterminé l'accroissement massif du nombre des employés du secteur privé et du secteur public. Nous l'avons vu plus haut. Mais apportons quelques précisions au sujet de la Belgique. Alors que le pourcentage des patrons dans la population active reste de 1910 à 1961 à peu près constant et que celui des ouvriers fléchit progressivement de 58,7 % à 47,9 %, le pourcentage des employés suit une progression ascendante :

1910 : 8,9 %
1930 : 14,1 %
1947 : 20,2 %
1961 : 27,9 %[123].

Il a triplé en un demi-siècle. Le besoin d'employés a créé un vide, un « appel », sociologiquement une situation de mobilité sociale « provoquée ». Au niveau des intéressés elle a été spontanée. La condition des employés n'a cessé de s'améliorer durant cette période et plus rapidement que celle des ouvriers depuis la dernière guerre mondiale.

Sur le plan de l'intérêt économique les employés se rapprochent syndicalement des ouvriers qui fonctionnellement diffèrent de moins en moins d'eux par leur travail plus « propre » et moins pénible physiquement que par le passé, ainsi que par leur mode de vie et leur type de consommation[124]. Est-ce à dire qu'ouvriers et employés en tant que travailleurs dépendants constituent *un* groupe socio-économique ? Un groupe d'intérêts certainement. Mais il reste que la stabilité d'emploi, le plus haut niveau de vie de l'em-

[123] F. PONTANUS, *L'évolution de la population active de 1910 à 1947*, Groupe d'étude de la pop. act. (Inst. de Sociologie), Bruxelles, Rapport stencilé, p. 11 et INSTITUT NATIONAL DE STATISTIQUE, *op. cit.*, tome 8, 2, pp. 110-111.

[124] Ainsi le pourcentage des dépenses d'alimentation dans le budget ménager ouvrier suit l'évolution suivante : *1928-29* : 58,2 ; *1947-48* : 44,4 ; *1948-49* : 45,4 ; *1957* : 37,2. Pour les employés : *1929* : 48,9 ; *1947-48* : 37,77 ; *1957* : 27,7. Le pourcentage est pratiquement le même en 1957 pour les ouvriers et en 1947-48 pour les employés. Sur un point essentiel (la loi d'Engel) les ouvriers se sont rapprochés de la structure du budget employé, mais avec dix ans de retard. Pour ces questions de budget ménager, voir :

— P. DE BIE, *Gezinsbudgetten in België 1957-58*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, 1960.
— G. JACQUEMYNS, *Mode de vie des ouvriers, 1948-49*, Insoc, 1951/2 ; 1953 1-2 et 1954/3.
— G. JACQUEMYNS, *Les budgets familiaux d'ouvriers et d'employés, 1947-48*, Insoc, 1949/1.
— A. JULIN, « Résultats principaux d'une enquête sur les budgets d'ouvriers et d'employés en Belgique (1928-29), Extrait du *Bulletin de l'Institut International de Statistique*, tome XXVIII, La Haye, 1934.

ployé, le caractère non manuel et non industriel de son travail, le différencient sociologiquement de l'ouvrier et le placent plus près des valeurs bourgeoises. Il y a tension entre l'intérêt global des travailleurs dépendants et les types sociaux (le « col blanc » et le « bleu de travail »).

Il convient ici d'examiner la situation des nouvelles classes moyennes, artisanales et commerçantes. Elles sont formées des travailleurs « indépendants » nés de l'automobile, de la radio, de la télévision et des appareillages ménagers. Malheureusement les analyses de la population active ne permettent pas de dégager numériquement cette catégorie. Par exemple l'excellente étude de Pontanus sur l'évolution de la population active en Belgique de 1910 à 1947 déjà citée ci-avant, inclut les patrons et le personnel des stations de distribution d'essence (pour le recensement de 1947) dans l'activité « Vente des produits des industries des métaux, bruts ou façonnés[125] ». Certes cette classification est justifiée car elle n'avait pas à tenir compte de l'optique qui est ici la nôtre. Mais les classes moyennes nouvelles en cause, du « pompiste » au réparateur de postes de télévision, du « placier » de frigidaires au garagiste, présentent des traits culturels différents des artisans et des commerçants de métiers et de spécialités traditionnels. Dans beaucoup de cas ces techniciens et commerçants « néotechniques » ne sont indépendants que dans l'*exercice* de leurs activités, mais dépendants comme *agents* d'une « marque » ou d'une grande société pétrolière. Ils ont des intérêts communs — importants — en partage avec les classes moyennes traditionnelles, mais aussi avec les employés en ce qui concerne l'orientation générale de la politique économique et sociale. Leurs associations professionnelles ont certes des traits communs avec celles des classes moyennes anciennes mais elles n'ont pas de traditions apparentées, et revêtent des caractères qui les rapprochent des syndicats de travailleurs dépendants (c'est le cas pour les distributeurs d'essence). Le sociologue a la sensation d'un climat socioculturel différent de celui du milieu paléotechnique, dont toutes les liaisons historiques avec l'Ancien Régime ne sont pas rompues alors que le milieu néotechnique est moderne par ses activités mêmes. Mais ce ne sont encore ici que des indications qui devraient donner lieu à enquêtes sur le terrain à partir de regroupements statistiques adéquats. L'étude des réactions politiques de ces milieux pourraient peut-être constituer un « indicateur » intéressant. Il s'agit, parlant de classes moyennes nouvelles, d'un groupe socio-économique peu marqué et peu conscient, surmonté par un groupe d'intérêts, celui des « classes moyennes » qui est socialement plus agissant.

— *Les femmes.*

Un mouvement fondamental : le pourcentage des femmes dans la population active croît rapidement. En Belgique, en 1947 : 25,58 % ; en 1959 : 30,56 %, soit 20 % d'augmentation en 12 ans ![126] *La puissance de ce courant est récente.* Il date d'après la guerre, car en 1930 le pourcentage était

[125] Voir p. 99, Tableau XXXVIII, dans l'étude de PONTANUS.
[126] Voir PONTANUS, *op. cit.*, Annexe, p. 135, *Tableau* 4.

de 26,31 et en 1910 de 30,90[127]. Le renversement s'explique par le fait que les femmes s'orientent proportionnellement beaucoup plus aujourd'hui vers le secteur tertiaire que vers l'industrie. C'est là un trait « néotechnique ». En effet l'évolution respective a été la suivante[128] :

TABLEAU XIII

Evolution du nombre de femmes ouvrières et employées en Belgique[129]

	Femmes employées	Femmes ouvrières
1910	64.573	589.865
1930	142.126	475.007
1947	194.520	388.284

Le mouvement n'a fait que s'accentuer depuis 1947 en se renversant globalement. Ce phénomène est très significatif. Une distribution des activités féminines selon les « trois secteurs » (définition de Colin Clark) donne l'image suivante :

TABLEAU XIV

Même évolution dans les trois secteurs de la population active[129]

Secteurs d'activité (y compris les chômeuses)	Femmes employées		Femmes ouvrières
Secteur primaire (agriculture, sylviculture, pêche, industries extractives)	1910	87	55.578
	1930	422	18.383
	1947	857	5.089
Secteur secondaire (industrie)	1910	3.380	314.496
	1930	18.982	283.831
	1947	32.637	258.659
Secteur tertiaire (y compris Bâtiment et construction, Transports et communications)	1910	61.106	219.594
	1930	122.722	172.793
	1947	161.026	124.536

Il faut noter que le secteur tertiaire inclut le personnel domestique qui aujourd'hui diminue considérablement en nombre. Au surplus les femmes, dans l'industrie spécialement, assument un travail qui avec le temps devient

[127] Voir *op. cit.*, p. 5, *Tableau VII.*
[128] Voir *op. cit.*, p. 8, *Tableau XI.*
[129] Données de l'*Institut National de Statistique.* Les recensements.

physiquement de moins en moins dur, plus propre et moins astreignant (durée quotidienne, congés, vacances, congés de grossesse). Cessant d'être des bêtes de somme acculées à la dure nécessité d'un travail inhumain, les ouvrières prennent conscience de leur position sociale. A cet égard la grève prolongée et victorieuse des 7.000 ouvrières de la Fabrique Nationale d'armes de guerre à Herstal (bassin de Liège) a été très significative et a eu un retentissement considérable[130].

La même évolution est constatée en France où 2.518.000 femmes travaillaient dans l'industrie et les transports en 1906, et 1.828.000 en 1954, tandis que 779.000 étaient employées, en 1906, dans le commerce, la banque et les entreprises de soins personnels, et 1.289.000 dans ces secteurs, en 1954. Le mouvement vers le tertiaire s'est vigoureusement accentué depuis, mais le nombre, relativement très élevé, de 1.271.000 femmes travaillant dans le secteur primaire, était encore recensé en 1962[131].

Evidemment les femmes ne peuvent constituer un groupe qui réponde à la définition de la strate sociale et elles ne forment donc pas un groupe socio-économique. Elles appartiennent à tous les niveaux professionnels et à tous les niveaux de la stratification horizontale ; elles sont notamment employées et ouvrières. Par leur milieu familial elles sont rattachées à des milieux socioculturels multiples. Il reste qu'elles tendent à être un groupe d'intérêts visant à obtenir, toutes conditions étant égales, un statut non discriminé à l'égard des hommes, tout en faisant reconnaître les conséquences découlant de leur condition spécifique. Ce mouvement d'émancipation est en marche : il s'est développé avec l'ère néotechnique et a pris aujourd'hui une ampleur significative.

C. CONCLUSION

La stratification sociale horizontale est un aspect universel de la structure des systèmes sociaux. Comme structure elle en est une exigence fonctionnelle. Les mécanismes de sa formation sont les phénomènes de complémentarité et d'émergence qui résultent du jeu relationnel fondamental de la force sociale. La stratification horizontale est une structure de la société prise comme réalité socioformelle et comme réalité psychosociale.

Les types de stratification horizontale se situent entre deux extrêmes : le système de caste et le continuum social, ni l'un ni l'autre ne pouvant exister d'une manière absolue dans la réalité, car la mobilité sociale ne saurait être nulle (exigence fonctionnelle du premier pôle typique), ni non plus totale (exigence fonctionnelle du second). Dès lors les stratifications peuvent se fonder sur la caste,

[130] Voir R. GUBBELS, *La grève au féminin*, Bruxelles, Ed. du C.E.R.S.E., 1966.

[131] A cet égard on prendra connaissance avec profit du livre d'Andrée MICHEL et Geneviève TEXIER, *La condition de la Française d'aujourd'hui*, Genève, Coll. « Femme », 2 vol., 1964. La terminologie engagée des auteurs n'enlève rien à la valeur de la plupart des données réunies, souvent commentées avec une grande ouverture d'esprit. Les chiffres cités ci-avant figurent au vol. I, p. 131.

mais celle-ci comporte dans la réalité sociale et historique des degrés décroissants d'accent : la situation *in-group* et *out-group* (variété pour les sociétés industrialisées : la classe sociale), l'« ordre », la « condition sociale ». En revanche elles peuvent être intégrées dans une formation sociale nouvelle : le « grand public » qui tend, sans cependant s'en rapprocher de près, au continuum social ; le « grand public » n'est donc pas une strate mais une formation sociale qui englobe des strates en les atténuant de plus en plus. Dans son large cadre on trouve deux grandes catégories de strates :

— celles qui dérivent du XIX^e^ siècle et, même à travers celui-ci, qui remontent jusqu'à l'Ancien Régime ;

— celles qui sont nouvellement créées sous l'influence néotechnique ou par amplification de groupes professionnels antérieurement peu importants.

Mais la « société nouvelle » dont la formation n'est pas contestable, si elle créait le « grand public » consommateur, en tenait à l'écart et repoussait à un niveau inférieur (avec des traits d'*out-group* et des caractères sociologiques de « Lumpenproletariat »), une couche importante d'« infraconsommateurs », groupe peu homogène et très peu conscient.

Les strates actuelles de la société industrialisée répondent à notre définition du « groupe socio-économique » (strate faiblement marquée ou, si l'on veut, classe sociale ancienne très fortement atténuée).

On relève tout d'abord le « groupe socio-économique » des milieux dirigeants, peu homogène mais conscient d'une fonction commune dans la société globale. Ce groupe porte des traits de classe dans la mesure où un certain nombre de ses membres appartiennent à des familles d'origine bourgeoise. Au surplus, du point de vue de la culture et des relations sociales, il est de règle que la classe dirigeante de l'ère immédiatement précédente serve de prototype « mondain » à la classe dirigeante de l'ère suivante. C'est ainsi que la bourgeoisie n'était pas sans imiter la noblesse d'Ancien Régime[132].

Nous avons vu que les classes moyennes traditionnelles, commerçantes et artisanales, constituent un « groupe socio-économique » uni en groupe d'intérêts avec le groupe des classes moyennes nouvelles. Les classes moyennes traditionnelles bien qu'elles soient très composites, portent encore des traits relationnels et culturels qui viennent de leur origine : la « condition sociale » des métiers d'Ancien Régime. Elles sont cependant très ouvertes au mode de vie du « grand public » et à la culture de la société globale telle qu'elle est portée par les moyens de diffusion collective.

Le milieu paysan est plus homogène ; il constitue un « groupe socio-économique » ayant une culture propre, moins assimilée à celle du « grand public » que celle des autres groupes. Le groupe paysan a non seulement des traits particuliers dus à son activité très spécifique, mais garde des caractères qui sont ceux de sa « condition sociale » d'origine. On peut dire qu'actuellement il est tou-

[132] Voir par exemple *Deuxième Partie, Chapitre V, Approche fonctionnelle, II Référence de la fonction à un système.* Il s'agit de l'analyse, en termes fonctionnels, du port de l'habit par la bourgeoisie.

jours l'expression d'une « condition sociale » mais celle-ci se trouve très fortement atténuée. L'affaiblissement numérique du groupe paysan dans la population active contribue à diminuer la force sociale du groupe lui-même et son influence socioculturelle.

Le « groupe socio-économique » ouvrier est plus homogène que le groupe des dirigeants, mais avec une conscience très variable de son existence. Il possède ses organisations syndicales spécifiques et constitue avec les employés le groupe d'intérêts plus large des travailleurs dépendants. Culturellement le « groupe socio-économique » ouvrier a hérité de survivances de classe, qui tendent à se renforcer avec sa conscience dans les circonstances de tension. Bien sûr le rôle des mouvements socialistes et communistes doit ici entrer en ligne de compte et aussi le caractère « paléotechnique » de certaines régions. Le groupe socio-économique ouvrier est largement ouvert à la culture de la société globale et participe de plus en plus aux modes de vie du « grand public », mais sans s'y fondre jamais totalement. Ce groupe est amputé par le haut d'une élite qui perd ses caractéristiques en accédant à des fonctions techniques supérieures ; il perd par le bas sa couche inférieure qui tombe dans la néoprolétariat des « infra-consommateurs ».

Quant aux strates sociales nouvelles, nous avons tout d'abord dû admettre que les « technocrates » ne constituent une strate d'aucune sorte. Ce mythe recouvre cependant une réalité : l'influence grandissante de certains techniciens sur les décisions politiques. Quelques-uns de ces hauts techniciens viennent donc élargir le « groupe socio-économique » des dirigeants en y apportant l'influence d'une mentalité caractéristique que nous avons analysée.

Les employés par leur nombre grandissant et l'amélioration de leur statut constituent eux aussi un « groupe socio-économique » nouveau. Sa culture et ses modes de vie s'identifient à ceux du « grand public » dont il est le noyau avec les classes moyennes nouvelles. Il forme le « groupe d'intérêts » des travailleurs dépendants avec le groupe ouvrier, mais nous avons souligné combien les différences entre ouvriers et employés restent grandes, bien qu'elles tendent à diminuer, à disparaître au sein du « grand public », tandis que les modalités du travail sont moins différentes que dans le passé.

Les classes moyennes nouvelles forment un groupe d'intérêts plutôt avec les classes moyennes traditionnelles qu'avec les employés, mais se différencient de la culture de ces dernières qui restent marquées par leur « condition sociale » remontant à travers le XIX^e^ siècle jusqu'à l'Ancien Régime. Le groupe socio-économique des classes moyennes nouvelles constitue avec les employés le noyau catalyseur du « grand public ». Il a peu de conscience sociale ; il est composite ; sa mentalité moderniste et technicienne est son trait commun et spécifique.

Si l'on se place au point de vue de la culture, on trouve donc dans les sociétés occidentales les formations suivantes :

— Le *groupe socio-économique dirigeant* : sa culture est celle de la société globale, mais chaque sous-groupe et même chaque membre, au moins dans un secteur culturel déterminé, a une attitude plus active que celle du consommateur normal appartenant au « grand public ».

— Le « grand public » dont le noyau « moyen » est constitué par le *groupe socio-économique des classes moyennes nouvelles* et celui des *employés* ; mais participent également au conditionnement culturel du « grand public » les *classes moyennes traditionnelles* qui gardent cependant des traits spécifiques remontant à leur « condition sociale » d'origine ; il en est de même pour le *groupe socio-économique ouvrier* qui marque des survivances de la subculture de la classe ouvrière du XIX^e^ siècle.

— La *strate d'infraconsommateurs* qui porte culturellement des traits d'*outgroup*, de nouveau prolétariat aux moyens de consommation insuffisants.

S'il apparaît donc que la société moderne se caractérise par l'importance de plus en plus considérable d'un niveau et d'un mode de vie moyens avec standardisation de la culture globale, la réalité est beaucoup plus complexe, car, dans la continuité historique, ses origines multivariées en même temps que l'influence des progrès techniques pèsent sur ce système social et le diversifient sociologiquement.

CHAPITRE III

L'État

I Définition sociologique et fonction de l'État

Notre point de vue ne sera ici ni celui du juriste ni celui de l'homme de science politique. Il sera strictement sociologique. Nous nous efforcerons de situer la formation sociale particulière qu'est l'Etat, dans la société globale. Nous ne considérerons pas le pouvoir politique comme un phénomène isolé, mais comme un facteur du système de pouvoir (« power system ») dans le cadre d'un système social général. Nous essayerons de déterminer les fonctions de l'Etat en vue du maintien de la structure sociale globale, et aussi les facteurs qui ont eux-mêmes pour fonction d'assurer le maintien de l'Etat comme structure partielle de la société. Les phénomènes dialectiques d'intégration, l'approche typologique et l'approche fonctionnelle, en particulier, constitueront nos procédés d'explication. L'interférence des phénomènes de conscience, les corrélations de l'Etat, de la stratification sociale horizontale et du système de valeurs en vigueur dans la société, tels sont les aspects sociologiques principaux de la problématique de l'Etat.

Sociologiquement l'Etat se définit comme un groupe social complexe de légistes, de scribes et de gens d'armes. La fonction fondamentale de l'Etat, celle qui englobe toutes les autres, est de maintenir l'ordre sur le territoire couvert par la société globale. Est-ce à dire que toute dysfonction, tout désordre, requiert l'intervention de l'Etat ? Non toutes les modalités d'acculturation, tous les facteurs de pression — comportant rémunération ou sanction punitive au sens le plus large — dont disposent les groupes, suffisent dans l'ensemble à imposer le respect des normes sociales. Il y a désordre intéressant l'Etat dans trois cas :

— la dysfonction est à l'échelle de la société globale par ses conséquences ou sa généralisation ;

— la dysfonction n'est pas éliminée par les groupes sociaux qu'elle concerne ; elle résiste victorieusement aux efforts de ceux-ci ;

— la dysfonction est fondée sur l'usage de la force et seule la force supérieure de l'Etat permet de la dominer.

On perçoit immédiatement que l'ordre comporte une exigence fonctionnelle : *l'Etat doit avoir le monopole de la force*. Cette exigence donne à l'Etat son caractère spécifique à l'égard des autres groupes sociaux constituant la société globale.

Les théoriciens généraux de l'Etat, qu'il s'agisse de juristes ou de sociologues, sont d'accord sur la nature du phénomène. Selon Kelsen la fonction essen-

tielle de l'Etat est d'établir un monopole de la force en faveur des diverses communautés juridiques[133].

Jhering écrivait dans l'*Evolution du Droit* : « Le droit est la politique de la force[134]. »

Henri Depage dans son *Droit naturel et positivisme juridique* exprime la même idée : « L'origine de l'Etat lui-même ne s'analyse... qu'en un phénomène de force[135]. »

Eugène Dupréel dans sa *Sociologie générale* définit l'Etat comme « le groupe à base de force[136] ».

Bien que Léon Duguit voie l'Etat moderne évoluer vers « une coopérative de services publics »[137], il ne l'en considère pas moins dans son essence comme l'institution disposant du monopole de la force[138]. Il en est de même pour Stéphane Bernard[139] et pour Luc de Heusch qui écrit : « Tout gouvernement, tout souverain est à des degrés divers et selon des formules structurelles variables... à la fois dépositaire de la force physique contraignante et prêtre d'un culte de la force[140]. »

Cette perspective est aussi, on l'a vu[141], celle de Karl Marx et d'Engels. Mais la théorie marxiste de l'Etat s'applique à un système social déterminé, celui de la société polarisée en un *in-group* et un *out-group*[142]. La Société dichotomisée en deux classes sociales, l'une exploitant l'autre — type de situation *in-group - out-group* dans les sociétés industrialisées — comporte corrélativement un type d'Etat qu'Engels a remarquablement bien défini[143]. Cette corrélation est d'ailleurs générale : l'Etat est fonctionnellement l'instrument approprié au maintien de la stratification sociale horizontale quelle qu'elle soit. Tout en assurant cette protection, il agit en conformité avec le système de valeurs de la société (la culture). Cette régularité fondamentale n'implique pas une conception statique de la société. La stratification peut être d'essence dynamique et impliquer une mobilité sociale intense, elle peut comporter antagonisme, conflit ou dialogue et, en conséquence, être ouverte à l'évolution, à la rupture, au progrès pacifique, ordonné sur une réalisation plus complète de ses valeurs.

[133] Voir parmi les nombreux ouvrages de Kelsen la synthèse la plus marquante de ses idées : *General theory of law and state*, Cambridge (Massachussets), 1945.

[134] R. VON JHERING, *L'Evolution du droit* (Zweck in Recht), 1883, trad. fr. Marescq, 1880, §§ 144-145.

[135] *Droit naturel et positivisme juridique*, Bruylants, Bruxelles, p. 37.

[136] *Sociologie générale*, Paris, P.U.F., 1948, pp. 166 et suiv.

[137] Voir dans la présente Partie : *Chapitre II, I, A,* à propos de *3. Classe sociale et Etat.*

[138] *Manuel de droit constitutionnel*, Paris, E. de Boccard, 1923, 4e éd., pp. 23 et 24.

[139] *Les conséquences sociales du progrès technique*, Bruxelles, Institut de Sociologie, 1956.

[140] *Le pouvoir et le sacré*, Annales du Centre d'Etude des Religions, Université de Bruxelles, Ed. Institut de Sociologie, 1962, p. 1.

[141] Voir dans la présente Partie : *Chapitre II, Classes sociales et stratification sociale, I. Le problème de la classe sociale, A. L'approche marxiste, 3. Classe sociale et Etat.*

[142] Voir dans la présente Partie : *Chapitre II, I, B. L'approche par le concept d'*out-group.

[143] Voir *ibid.*

Pascal a bien compris la corrélation qui existe entre l'Etat et la culture (le système des valeurs de la société) : « Sans doute l'égalité des biens est juste, mais ne pouvant faire qu'il soit forcé d'obéir à la justice, on a fait qu'il soit juste d'obéir à la force ; ne pouvant fortifier la justice, on a justifié la force, afin que le juste et le fort fussent ensemble et que la paix fût, qui est un souverain bien[144]. » Qu'est-ce à dire si ce n'est que l'Etat couvre de sa force une interprétation particulière de la justice ? Dans la réalité sociale, il ne saurait y avoir une justice unique et absolue, démontrée comme étant la seule vraie. En effet, « l'égalité des biens » entre tous les hommes sans distinction, serait-ce juste ? La justice n'implique-t-elle pas le respect du mérite, de la qualité et de l'efficacité fonctionnelles des actions ? Mais si l'on répond oui, on reconnaît la légitimité de l'inégalité naturelle des personnes humaines... Cette inégalité serait-elle juste ? L'égalité par réponse à *tous* les besoins de toutes les personnes, ne reviendrait-elle pas à adopter le critère injuste du droit des « appétits » ? Quelle légitimité se trouverait donc dans les « appétits » ? Ce serait, encore une fois, s'incliner devant l'inégalité des « dons » de la nature. Aussi bien le concept de justice est-il toujours la résultante d'une *interprétation* relative à la notion d'égalité et aux critères d'une légitimité de participation[145].

L'Etat par sa fonction d'ordre public et par son monopole de la force est créateur de relations sociales spécifiques soit entre ses propres agents, soit entre ses agents et les administrés, soit entre les administrés entre eux. En particulier il a un statut juridique spécial. De là vient que certaines relations sociales — celles qui impliquent l'Etat — relèvent du droit public, du droit administratif et du droit pénal, alors que d'autres relèvent du droit civil.

Les relations sociales qui concrétisent dans la réalité les fonctions de l'Etat sont du type secondaire : l'affectivité n'y trouve aucune place, la connaissance mutuelle des personnes n'en fait pas partie ; elles sont fonctionnelles, anonymes, interchangeables, formelles[146]. Il doit en être ainsi car les règlements administratifs ne connaissent que des unités identiques appartenant à des catégories d'individus définies d'une manière objectivable : à ce prix règnent l'égalité des administrés et la normalisation (donc l'efficacité) du traitement des « assujettis » ou des « impétrants » et de leurs dossiers. Les cas marginaux, leur interprétation, tout vice de forme dû notamment à l'intrusion de faits personnels, entravent la tâche administrative. Les grandes organisations privées sont forcées,

[144] *Œuvres complètes*, Paris,, Bibliothèque de la Pléiade, 1960, *Pensées*, n° 238, p. 1152.

[145] Pour le concept de justice voir PERELMAN : 1) *De la Justice*, Bruxelles, Office de Publicité, 1945 ; 2) trad. angl. *The idea of Justice and the Problem of Argument*, Londres, Routledge and Kegan, 1963 ; 3) « Réflexions sur la Justice », dans *Revue de l'Institut de Sociologie*, Bruxelles, 1951, pp. 255-281 ; 4) « La Justice », dans *Revue Internationale de Philosophie*, 41, 1957, pp. 344-362 ; 5) « La règle de Justice », dans *Dialectica*, vol. 142/3, 1960, pp. 230-238 ; 6) « L'idéal de rationalité et la règle de Justice », dans *Bulletin de la Société fr. de Philosophie*, Paris, janv.-mars 1961, pp. 1-2) ; 7) *Justice et raison*, Bruxelles (Travaux de la Faculté de Philosophie et Lettres), 1963 ; 8) *Justice et Justification*, Natural Law Form 1965 ; 9) « Cinq leçons sur la Justice », dans *Giornale di Metafisica*, 1966. A noter que le n° 2 reprend outre le n° 1, les n°° 4 et 5.

[146] Voir *Troisième Partie, Chapitre I, II, C. Relations primaires et secondaires.*

par exigence fonctionnelle, de s'aligner à cet égard sur le style de l'Etat et de se retrancher derrière l'application de « règles » (banques, sociétés d'assurances, mutualités, syndicats, etc...). La tendance de la société néotechnique à l'organisation[147] accroît l'importance du modèle d'action administratif dans la vie sociale. Lorsqu'il s'agit d'organisations qui s'élèvent à l'échelle de la société globale, elles sont soumises aux lois tendancielles de la dynamique des groupes sociaux[148]. Nous avons toutefois noté que la « stricte » application de la règle administrative est dysfonctionnelle : c'est la « grève du zèle »[149]. Il y a, en fait, une tolérance due à l'imperfection humaine, à l'inévitable intervention de facteurs personnels même superficiels, au fait que le public résiste à être traité trop mécaniquement (« Il y a des limites ! »)... Ces heureuses imperfections, qui ne doivent pas atteindre un taux mettant en cause l'efficacité des organisations, assurent différemment selon les Etats et selon les Administrations, une certaine fluidité, une certaine facilité des relations sociales.

Il reste que la nature de l'exercice du pouvoir par l'Etat est la coercition et que la nature du mode d'intégration de l'administré à l'action administrative est l'aliénation. Le régime démocratique en soumettant, en principe, l'Etat au contrôle politique des administrés au titre d'électeurs, voire de membres de partis, tend à modérer le caractère coercitif de l'exercice du pouvoir et à intégrer les citoyens au système administratif selon la modalité de la discipline. Celle-ci comporte encore une part d'aliénation mais aussi une motivation positive ; l'idéal serait d'aboutir à la « participation » des administrés (fiscalité, service militaire, sécurité sociale) : une telle situation correspondrait sur le plan politique à la réalisation d'une démocratie parfaite, le fond correspondant à la forme. Il s'agit évidemment d'une asymptote... Les organisations économiques privées sont de nature fondées quant à l'exercice du pouvoir sur la rémunération, et leur personnel y est intégré selon la modalité de la discipline. Mais ces organisations remontent à des formes sociales du XIX^e siècle et ont conservé de ces origines une part d'esprit coercitif, mais elles tendent aussi, il est vrai, à utiliser des moyens normatifs (usant du facteur « estime » au sens le plus large) ; le personnel a ainsi une tendance à devenir plus participant. Néanmoins le type d'« organisation » des grandes entreprises engendre fonctionnellement le phénomène administratif et sécrète nécessairement des relations du type secondaire[150].

Bien sûr les caractères de l'Etat sont marqués également par l'importance respective du type communautaire et du type sociétaire dans la société globale et son système de valeurs[151]. La mentalité communautaire accepte plus facilement des relations secondaires fondées sur la coercition (les individualités ne

147 Voir *Sixième Partie, La médiation technique. Chapitre V, IV, C. Ere néotechnique.* Voir aussi le *tableau typologique (Chapitre VI).*

148 Voir *Troisième Partie, Chapitre II, Le groupe social, V. Lois tendancielles relatives aux effets de la croissance des groupes.*

149 Voir *Deuxième Partie, Chapitre V. Approche fonctionnelle, III, F. La dysfonction.*

150 Pour tout ceci, voir *Troisième Partie, Chapitre II. Le groupe social, IV. Typologie des groupes sociaux, H.* Il s'agit des distinctions typologiques d'Etzioni.

151 Voir *Troisième Partie, Chapitre I. La relation sociale, II, B.* et *Chapitre II. Le groupe social, IV, A.*

sont pas dégagées ou sont « rentrées[152] »). Un excès de communautaire abolit pratiquement tout contrôle à l'égard de l'administration qui peut devenir arbitraire et oppressive.

La mentalité sociétaire résiste à toute coercition dont elle ressent vivement la contrainte. Elle tend à exercer un contrôle de l'administration. Un excès de sociétaire aboutit pratiquement à saboter toute action administrative en l'entravant à tous les instants. Il s'agit bien sûr de lignes générales qui peuvent être infléchies dans certaines directions par d'autres facteurs.

Par sa fonction dans une société globale, l'Etat en apparaît comme le noyau et joue un rôle institutionnalisé en vue du maintien de l'intégration du système. Il en est la structure la plus consciente alors qu'à ces égards les strates horizontales sont d'une grande diversité.

Il y a des rapports à définir entre le concept de Nation et celui d'Etat. La Nation est une société globale qui a pris pleinement conscience d'elle-même et des valeurs qui constituent sa culture. Elle tend par volonté collective à édifier son propre Etat. Au point de vue territorial, il y a le domaine de l'Etat lui-même qui en est propriétaire, et il y a le territoire de la société globale qu'il régit. La souveraineté de l'Etat sur ce territoire se traduit par des prérogatives à l'égard de la propriété privée : droit d'expropriation dans des conditions et à des fins déterminées, droit de restriction de l'usage de la propriété — réserves naturelles, protection des monuments et des sites —, droit sur le sous-sol qui ne peut être que concédé.

Une nation peut exister sans Etat qui forme son noyau propre : elle peut être assujettie à un ou à plusieurs Etats étrangers. Aussi longtemps qu'elle a conscience d'elle-même, elle reste une nation, comme ce fut le cas de la Pologne après le partage... Un Etat peut ne pas être le noyau d'une nation, mais seulement un groupe qui monopolise la force sur un territoire réunissant une ou plusieurs nations ou encore des peuples qui n'ont pas de conscience nationale. Par exemple l'Ordre des Chevaliers teutoniques était un Etat sans nation.

L'homme est un « animal politique » — ζωον πολιτικον au sens d'Aristote — ce qui signifie « animal social » et non « être ayant une propension à l'activité politique[153] ». Il vit en collectivité et cette vie a une exigence fonctionnelle : l'ordre, une certaine stabilité des relations sociales suffisamment structurées et organisées. L'absence d'encadrement social — l'anomie — peut entraîner l'homme au suicide. L'homme moyen préférera toujours un Etat qui l'exploite ou couvre un régime d'exploitation et des abus, à l'absence d'un ordre social qui protège sa vie, sa famille et ses biens si peu importants soient-ils, pourvu que lui soit laissée la possibilité de « gagner sa vie » au sens revêtu par ces termes dans le contexte social... Si cette possibilité lui est refusée par un

[152] « Rentrées », dans le cas de sociétés industrialisées devenues totalitaires.

[153] ARISTOTE continue : « ... plus social que les abeilles et autres animaux qui vivent ensemble » (extrait de la « Politique ») d'après Gaston BOUTHOUL, *L'art de la politique*, Paris, P. Seghers (coll. Marabout), 1962, pp. 82 et 83. Le texte traduit πολιτικον par « civique ». Ce terme est trop restrictif, « cité » étant pris dans le texte au sens de « société organisée ».

ordre oppressif, alors acculé au désespoir, il en arrive à accepter tous les risques de la révolte. Ici joue la dialectique de Marx au sujet des « besoins élémentaires », notion relative notamment au niveau des techniques[154].

Il y a ordre réel lorsque l'Etat ne doit pas faire usage de la force qu'il détient. S'il y est obligé c'est l'indice même de la rupture du monopole de la force.

La permanence de l'ordre suppose un consensus général. C'est le cas lorsque la population a le sentiment que l'ordre établi offre des garanties suffisantes pour épargner le risque de la rupture du monopole de la force. Ce consensus ne signifie nullement adhésion à la conception et aux méthodes de l'Etat. Par exemple en Belgique règne une mentalité généralement antiétatique. Pour qu'il y ait consensus général, il faut et il suffit que le comportement des citoyens respecte suffisamment l'ordre établi. Cette acceptation de fait constitue psychologiquement une forme passive de consensus.

Il convient de ne pas confondre « consensus général » avec *volonté générale* au sens de J.-J. Rousseau pour qui l'Etat serait, à l'origine, le produit de la volonté des individus associés pour fonder la société. Notion sociologiquement fausse. Ce n'est pas l'individu qui crée la société, mais celle-ci qui crée l'individu[155].

Pour maintenir le monopole de la force, tout Etat emploie la méthode consistant à doser l'usage de la force brutale et l'autolimitation du pouvoir par le droit, en vue d'obtenir le consensus général.

Le monopole de la force est également lié à des conditions techniques. Ainsi au XIX^e siècle la technique militaire ne donnait pas une supériorité décisive *dans un site urbain* à la force publique. Le peuple, facilement pourvu d'armes faciles à manier, lui opposait efficacement la technique des barricades. La force armée était bientôt fractionnée et perdait la puissance de choc que lui confèrent sa masse et l'articulation de ses unités. Le caractère précaire du monopole de la force apparut à l'Etat bourgeois qui voulut renforcer le service d'ordre par la création de « gardes nationales ». L'un des objectifs de l'urbanisation de Paris par le Préfet Haussmann sous Napoléon III, fut de percer de larges artères rectilignes plus appropriées au mouvement des troupes et plus difficiles à couper par des barricades efficaces.

Aujourd'hui la supériorité technique de la force publique sur le peuple est devenue écrasante (armes lourdes, abondantes munitions, gaz lacrymogènes, aviation, radio). Mais les concentrations urbaines créent une nouvelle vulnérabilité de l'ordre établi : l'importance vitale de l'énergie et des transports (distribution des vivres, évacuation des immondices, etc...)[156]. Les armes opposées à la force publique sont dès lors la grève, au besoin violente et avec sabotage. L'Etat y

[154] Voir dans la présente Partie : *Chapitre II, I, A. 2. Classe sociale et structure de la société.*

[155] Voir *Quatrième Partie, Théorie générale de l'action humaine. Chapitre IV. Le problème du libre arbitre, II. Le libre arbitre individuel.*

[156] En octobre 1953, Londres fut paralysé par une grève de 2.000 hommes : tous ceux dont dépend la distribution de l'essence.

répond par l'usage des moyens de transport d'une force publique motorisée, par les capacités techniques de la troupe et par des statuts de réquisition.

Il nous reste à rappeler que la forme de l'Etat, la structure politique du pouvoir qu'il incarne, sont en corrélation avec le type technique de la société globale.

Dans le milieu naturel les sociétés sont lithotechniques. Elles restent ce qu'elles sont, même en parvenant au stade archaïque de l'usage des métaux. Le type politique correspondant est caractérisé par l'organisation clanique et le rôle des Anciens.

L'ère anthropotechnique ou système esclavagiste met en œuvre des techniques qui instaurent le milieu anthroponaturel (coadaptation de l'homme et de la nature). A ce système technique correspond la fondation d'un Etat authentique, administratif et militaire fondé sur le droit. Un premier type exprime cette forme par la Cité-Etat, liée au culte des Ancêtres et reconnaissant un pluralisme polythéiste. Un deuxième type est constitué par l'Empire (oriental, hellénistique ou romain), lié au culte de l'Empereur et reconnaissant les religions de salut dans la mesure où leurs adeptes acceptent parallèlement la divinité impériale.

A l'ère éotechnique qui voit naître les premières machines mues par des forces non animales (l'eau et le vent) et qui reste dans l'équilibre anthroponaturel, correspondent aussi deux types politiques qui se succèdent ici en deux phases. La première phase est celle de la féodalité, des communes, des ordres monastiques. La deuxième, celle des monarchies absolues, des églises séculières, de la formation des nations.

L'ère paléotechnique, grâce à l'énergie de la vapeur et du charbon, réalise la révolution industrielle et fait entrer l'Europe dans le milieu technique (prédominance de la technique sur la nature). Son type politique, c'est la démocratie censitaire des hommes. La société est divisée en un *in-group* et un *out-group*. Les Etats nationaux s'achèvent durant cette ère en Europe. Ces Etats créent des empires coloniaux.

L'ère néotechnique multiplie les forces et formes énergétiques (pétrole, électricité, gaz naturel, énergie nucléaire) ; elle développe les techniques dans toutes les directions. Deux types politiques y correspondent : pour les pays participant à la révolution industrielle dès le milieu du XIX^e^ siècle, la démocratie au suffrage universel des hommes et des femmes avec le modèle du Welfare State ; pour les pays d'Europe dont l'industrialisation induite par l'Occident commence réellement après la première guerre mondiale : le régime soviétique ou la démocratie populaire, systèmes totalitaires, fondés sur les perspectives marxistes-léninistes avec le modèle de la société socialiste construite par la méthode de la planification. Les deux régimes des sociétés industrialisées se ressemblent en ce qu'ils sont conçus et appliqués en fonction des masses[157].

[157] Pour l'étude plus détaillée de ces types politiques dans leurs corrélations avec les autres facteurs et aspects de la vie sociale (notamment l'aspect religieux), on voudra bien se référer à la *Sixième Partie* spécialement à ses *Chapitres V* et *VI*.

II Les trois usages du monopole de la force

Dans le temps et dans l'espace on rencontre trois situations à cet égard, bien entendu avec des variantes nombreuses.

1. *L'Etat vit en parasite sur les autres groupes et s'impose par la force arbitraire et terroriste.*

Cet Etat parasitaire et de violence n'est pas durable. On peut citer l'exemple de M'Siri, au Kantaga. Ce potentat entouré de guerriers vivait par le terrorisme. Les caravanes se détournèrent de son territoire par crainte du pillage et la population émigra massivement. L'Empire de M'Siri s'écroula dans la confusion au moment de l'arrivée des Belges dans cette région[158].

2. *Le groupe Etat, tout en étant l'expression soit d'une caste d'envahisseurs, soit d'une classe sociale ou d'une coalition de classes, organise l'exploitation des autres groupes sociaux grâce à son monopole de la force mais « autolimite » ses pouvoirs par le droit*[159].

Ici les exemples foisonnent. Retenons :

— Le régime spartiate où les « Egaux » (les Spartiates) dominent les Périèques et les ilotes ; il y a interdiction de tuer les ilotes (sauf lors de la « Cryptie », chasse aux ilotes) ; ceux-ci forment typiquement un *out-group*. Les Périèques ont un statut protégeant le commerce et leurs biens.

— Les Normands après Hastings (1066) qui organisent durement leur domination (le *Domesday book* ou « Livre du jugement dernier ») mais avec une autolimitation de leurs droits à l'égard des Anglo-Saxons.

— La bourgeoisie censitaire du XIX^e^ siècle[160].

De tels régimes pour se maintenir doivent *créer un ordre réel* et donner des garanties suffisantes pour que cet ordre soit jugé préférable aux dangers de la révolte. L'Etat est le gardien d'un « ordre public » et Engels explique fort bien comment il se place au-dessus des classes, y compris la classe dominante.

Quand un ordre dure, cette durée même lui assure une légitimité dans l'esprit des dominants et des dominés. C'est le raisonnement qui conduit à la parole de l'Ecriture : *Non est potestas nisi a Deo*. Bossuet écrit : « Il faut demeurer dans l'état auquel un long temps a accoutumé le peuple ; c'est pourquoi Dieu prend en sa protection tous les gouvernements légitimes, en quelque forme qu'ils soient établis. » La légitimité réside dans la durée. On le voit bien au fait que

158 Voir le livre de CORNET, *Katanga*, 1943.

159 JHERING considère cette autolimitation comme un caractère fondamental du droit qui est « l'empire de la force sur elle-même, dicté par l'intérêt propre bien entendu » ; c'est cela l'idée de la « force juste », *op. cit.*, § 115.

160 Voir dans la présente Partie : *Chapitre II, I*, spécialement *B. 3. Le critère des différences objectives.*

tous les régimes, pourvu qu'ils durent, finissent par être diplomatiquement reconnus quelle que soit la rigueur des oppositions à l'origine.

Les modalités historiques de rupture du monopole de la force dans ce type de régime sont :

- *La révolution.*

L'Etat n'est plus seul à avoir objectivement la force. *Une force opposée s'est organisée.* Elle s'est dès lors nécessairement institutionnalisée et c'est la guerre civile. Si la force révolutionnaire l'emporte, elle *est* le nouvel Etat et le nouvel ordre. Le type de relations sociales nées au cours de la lutte et le système de valeurs opposé à celui du régime abattu s'installent automatiquement dans la société.

- *L'invasion.*

La perte de cohésion de l'Etat — notamment par la pratique de la corruption — peut attirer l'invasion, provoquer ainsi la destruction de l'Etat vaincu et son remplacement par l'Etat envahisseur. Celui-ci trouve plus ou moins une collaboration de la part de strates ou de groupes d'intérêts de la société vaincue. Ce n'est guère étonnant puisque la perte de cohésion de cette société explique l'invasion.

- *La sécession de la force publique.*

Dans ce cas, l'Etat a commis l'erreur de spécialiser et de concentrer l'exercice de la force au point que ceux qui l'assument s'imaginent être eux-mêmes l'Etat, s'identifient avec lui et s'emparent de sa direction. C'est ce qui se produit souvent lorsque l'Etat gère son monopole de la force par une armée de mercenaires. On citera ici la garde prétorienne à Rome, les Janissaires de l'Empire turc, les officiers de l'Amérique du Sud.

C'est pourquoi il est prudent dans un Etat moderne de séparer organiquement l'armée et la gendarmerie, de faire dépendre le recrutement de l'armée du Ministère de l'Intérieur et les services administratifs et logistiques du Ministère de la Défense Nationale. Les chefs militaires des forces armées ne disposent ainsi ni de l'action directe sur l'ordre public, ni des moyens de sélection de recrues, ni des moyens matériels de mise en œuvre opérationnelle. Les Etats démocratiques prennent en général de telles précautions. C'est très remarquable dans la structure de l'Etat belge.

3. *L'Etat devient l'expression de la volonté de la nation grâce à des techniques de représentation démocratique.*

En Angleterre les travaillistes peuvent succéder aux conservateurs et vice versa, sans rupture du monopole de la force.

Les Etats occidentaux n'ont pas achevé leur évolution vers la démocratie réelle. Ils portent la marque de leurs origines (la démocratie censitaire). Si la démocratie formelle est réalisée, elle n'est pas encore authentique, bien que son évolution aille dans la bonne direction. Toutefois un danger nouveau surgit :

les méthodes de propagande et de conditionnement nées des mécanismes propres à la « société nouvelle »[161]. Le remède probable consistera en la prise de conscience du phénomène et en l'extension du jeu du libre arbitre dans les relations sociales.

En démocratie la direction de la société par l'Etat est confiée à un pouvoir gouvernemental qui s'appuie sur la majorité du pouvoir législatif. Si cette majorité change, le pouvoir change pacifiquement de mains. Le système démocratique est une *méthodologie de la légitimité*. Le pouvoir se transmet sans rupture du monopole de la force.

Le passage du monopole de la force d'un groupe à un autre, sans violence, repose sur l'organisation de partis politiques. Ces partis peuvent en régime démocratique se définir de la manière suivante : ce sont des groupes sociaux volontaires qui sont l'expression des intérêts de groupes socio-économiques, intérêts combinés avec un système de valeurs, et qui ont pour objet de s'emparer sans violence de la force de l'Etat. Notons que certains partis ne s'intègrent pas vraiment au jeu démocratique et ne renoncent pas à la violence. Au surplus les abus organiques d'un groupe d'intérêts dominant *de facto* l'Etat invitent à l'exercice du « droit à l'insurrection ». Dans cette situation l'Etat est en effet sorti lui-même du jeu démocratique qui ne sert plus que de camouflage.

A voir les choses de plus près, la démocratie est un substitut fonctionnel aux factions qui, s'il le fallait, recouraient aux armes pour s'emparer du pouvoir. *En effet la violence psychologique demeure* dans les luttes démocratiques. L'adage selon lequel « la fin justifie les moyens » et qui relève d'une éthique de guerre, pénètre plus ou moins la vie politique de tous les pays. Le vocabulaire des partis est militaire (Etats-majors, cadres, discipline, campagne électorale, front, tactique, etc...). La violence verbale est à la base de l'activité politique. L'embuscade et la ruse sont procédés courants mais maintenus sur le plan de la lutte d'opinions.

III Formation et évolution de la souveraineté

A. FORMATION DE LA SOUVERAINETE. LA SOUVERAINETE ET LE SACRE

Nous définissons ici la souveraineté comme la disposition du monopole de la force dans la société globale, et donc comme la maîtrise de l'Etat. Certains types archaïques de sociétés globales ne comportent qu'un embryon d'Etat.

Il y a une relation certaine entre le pouvoir et le sacré.

[161] Voir dans la présente Partie : *Chapitre II, II, B, 2, c. La « société nouvelle » comme cadre de la stratification* et *II, II, B, 2, d, La « classe ouvrière » et le « grand public »*. Pour la propagande voir *Quatrième Partie, Théorie générale de l'action humaine. Chapitre II, II, G. Mécanismes d'acculturation, 3. La propagande.*

Cette relation est fondamentale. Elle constitue l'une des assises de la sociologie politique. Bien sûr d'emblée on dira : « On n'explique rien quand on passe d'une notion compliquée à une autre notion non moins compliquée, d'un concept confus à un autre concept confus. » Essayons pourtant de dégager de ce qu'on sait de la relation du pouvoir et du sacré, la signification réelle de celle-ci.

Nous nous inspirerons à cet égard d'une publication de l'Institut de Sociologie de l'Université de Bruxelles, élaborée par son Centre d'Etude des Religions, qui a pris comme thème « Le pouvoir et le sacré[162] ». Cet ouvrage réunit des communications présentées par des philologues, des philosophes, des sociologues, des psychologues et des historiens, et un essai de synthèse confié à un ethnologue : Luc de Heusch. Cet essai est intitulé : « Pour une dialectique de la sacralité du pouvoir ». Nous avons emprunté à cette étude quelques formules qui nous paraissent constituer comme la décantation de l'ensemble des travaux du Centre. Luc de Heusch écrit : « Dès qu'il s'affirme, l'Etat est volonté de permanence, recherche d'une transcendance. L'Etat contemporain n'échappe pas à cette définition... Quelle que soit sa forme juridique, quelle que soit la philosophie sociale qui prétend en fonder l'existence, l'Etat est métaphysiquement un défi lancé à la mort, une négation de l'éphémère, un pont jeté entre le passé et l'avenir. L'Etat, c'est une société idéale, imaginaire, réunissant dans un culte, qui n'est pas sans évoquer le totémisme australien, toutes les générations. En lui s'affirme la volonté d'éternité des sociétés humaines[163]. C'est aussi, en un sens, une forme complexe du culte des ancêtres, une recherche collective de la plénitude de l'être, la communion des morts, des vivants et des descendants inconnus. Comme toute transcendance, l'Etat est nécessairement pétri de sacralité. Il n'est guère étonnant que les hommes cherchent à exprimer cette sacralité à travers ceux qui détiennent le pouvoir, ceux qui symbolisent à la fois son existence et sa puissance. Tout pouvoir, parce que pouvoir, est épiphanie. Tout gouvernement, tout souverain est à des degrés divers et selon des formules structurelles variables... à la fois dépositaire de la force physique contraignante et prêtre d'un culte de la force. L'éternité supposée de l'Etat se reflète dans le Pouvoir, et confère à ses rouages essentiels, tantôt ingénument, tantôt sciemment, l'aura mystique des offices sacrés[164]. »

Les exemples réunis dans ce livre viennent de trois sources :

— des données de l'ethnologie et de l'anthropologie culturelle ;

— des témoignages des sociétés archaïques occidentales et orientales ;

— des faits relevés dans nos sociétés modernes.

La synthèse de ces faits établit incontestablement la liaison du sacré et du politique, telle qu'elle a été exprimée si heureusement par Luc de Heusch. Selon les études du groupe de Bruxelles, le pouvoir acquiert sa sacralité de deux façons :

162 *Annales du Centre d'Etude des Religions*, Université de Bruxelles, Ed. de l'Institut de Sociologie, 1962, 186 pages.

163 Voir ci-après : *L'autorité mainteneuse.*

164 *Op. cit.*, p. 1.

par la religion ou par la magie. Et ceci est intéressant : quand c'est par la religion, il y a liaison avec la déification du Père, et le mode d'acquisition de ce pouvoir-là, c'est l'hérédité. Il faut citer à cet égard l'exemple de la République romaine : l'aura sacrée du Sénat est de caractère religieux ; le pouvoir y est héréditaire ; les sénateurs se dénomment *patres* ; leur tonalité psychique est la *gravitas*. Quand la sacralité du pouvoir est acquise par la magie, il y a liaison avec la déification du Fils ; le mode d'acquisition de ce pouvoir est l'élection. Si nous reprenons l'exemple romain, nous verrons que César est le Fils déifié ; son pouvoir est fondé sur le choix du peuple ; sa tonalité psychique est la *celeritas*. L'aura sacrée du dictateur est magique : il est invincible et invulnérable.

La sacralisation du pouvoir par la magie associe au Fils le culte de la Mère, c'est-à-dire de la Terre ; elle tend ainsi au nationalisme. Il arrive aussi qu'une révolution contre le « Père » (voir plus loin la Révolution française) oppose ce culte de la Mère au règne antérieur du Père (la Nation contre le Roi).

La psychanalyse a son mot à dire ici : le professeur Bastide y verrait un phénomène de projection institutionnalisée. Mais à propos de la sacralisation du pouvoir par la religion, citons le texte suivant : « Il n'est guère étonnant que cette " religion du père ", associée aux structures familiales patrilinéaires, constitue aussi l'un des éléments dominants de la sacralité du pouvoir, lorsqu'elle évolue sur le plan de la *gravitas*[165]. » A propos de la sacralisation du pouvoir par la magie : « Si la magie est individualiste, la religion est liée nécessairement au groupe familial, elle est même, pourrait-on dire, sécrétée par la famille. C'est pourquoi les héros hors clan, fondateurs de royaumes, ne peuvent qu'être magiciens solitaires.

Il est intéressant de noter à cet égard que la magie royale se révèle parfois par la révolte du fils ; il est licite, il est indispensable qu'un fils du roi du Ruanda brise l'arc de son père pour accéder au tambour royal ; il se substitue à lui plus qu'il ne le remplace ; à la force usée du Père il oppose dans un acte magique d'impiété sa jeune force conquérante. Nous évoluons ici, comme à l'époque romaine, dans le domaine de la *celeritas*[166]. »

Au moment crucial de la Révolution, lorsque Saint-Just, porte-parole de la Convention, s'attaque à la royauté, son discours prend en fait le sens suivant dans la dialectique du pouvoir et du sacré : « Dans la personne royale, il vise le père sacré, le dépositaire de la *gravitas*, oint par l'Eglise. Sacrilège, parricide, la Révolution est aussi franchement hostile au catholicisme. La fougue révolutionnaire est la *celeritas* de la jeunesse ; Saint-Just, Robespierre, qui ont l'intolérance des prophètes, sont de très jeunes hommes. Ils fondent une nouvelle sacralité, un culte de la Patrie, divinité maternelle protectrice, antithèse structurelle du Roi-père déchu, représentant sur terre du Dieu paternel. Aussi bien la désacralisation salutaire du pouvoir royal n'aboutit-elle nullement à une laïcisation authentique[167]. » Et cela en dépit du caractère rationaliste de la Révolution.

[165] *Op. cit.*, p. 27.
[166] *Op. cit.*, p. 27.
[167] *Op. cit.*, p. 46.

Il faut bien rappeler en effet la condamnation de l'athéisme, l'hymne nouveau créé en cette circonstance et l'instauration de la religion républicaine.

A cette notion de sacralisation du pouvoir telle qu'elle a été développée ici, vient s'ajouter une observation plus générale de l'ethnologie. Le chef, le souverain, collectif ou individuel, des sociétés primitives — mais ce trait subsiste encore dans les sociétés modernes — c'est une autorité « mainteneuse », une caution des régularités cosmiques et sociales[168]. Plus le social se rend indépendant du milieu, plus la caution que l'on attend est juridique et sociale. Mais plus le social se trouve être dépendant du milieu naturel, plus cette caution est en même temps cosmique et est réputée garantir le maintien de l'équilibre de la société humaine avec la nature, aussi bien que le maintien de l'équilibre des relations sociales. C'est ici que la notion de *mana* et de *fortuna* apparaît comme liée au pouvoir. Là est la source où la souveraineté va puiser son essence profonde.

Bertrand de Jouvenel[169] traduit remarquablement cette observation : on trouve dans la plupart des sociétés primitives « la présence d'une autorité mainteneuse, caution de toutes les régularités » ... « très souvent non pas seulement de l'ordre social, mais de l'ordre cosmique dont l'ordre social n'est point distingué. Un monde favorable n'apportant point de déconvenues, sans sécheresse, sans disparition de gibier, sans épizootie, sans disette... » « Le *mana* qui fait tomber la pluie, mène aussi la flèche à son but, le geste contre l'ordre peut également déchaîner les éléments ou la colère du voisin, et les cérémonies ou procédures sont des assurances prises contre des risques dont la diversité n'est point analysée, en vue de la bonne fin des opérations humaines, *fortuna* en général. »

Cette notion de l'ordre, en même temps cosmique, magico-religieux et social, c'est la nature profonde de la souveraineté.

Rassemblant l'acquis de la discussion, nous pouvons nous représenter le pouvoir comme associé à une croyance collective, à un ordre en même temps cosmique et social : il est alors conservateur. C'est le mythe que rencontre le plus souvent l'ethnologie : il exprime vraiment l'ensemble des relations qui assurent la permanence de la société. Le mythe conservateur est religieux dans son essence. Ou bien, au contraire, il s'agit de la croyance en un changement radical de la société globale ; le mythe est alors révolutionnaire, il est d'essence magique. Qu'il vise au maintien de l'ordre et soit religieux ou qu'il vise au changement et soit magique, son fondement, c'est sa liaison avec le sacré qui est à la base de l'Etat.

Voyons à présent sous quelles formes se constituent la souveraineté et ses organes.

1. LA SOUVERAINETÉ DIFFUSE.

Dans certaines sociétés parmi les plus primitives, il n'y a pas de fonction politique. C'est en réaction à des événements mettant en jeu la vie même de la

[168] Voir ci-avant : la volonté d'éternité des sociétés humaines.
[169] *De la souveraineté*, Paris, 1955. Voir tout le début du livre.

communauté que celle-ci dégage, pour ainsi dire empiriquement, une décision souveraine et un homme pour l assumer[170].

2. LES « ANCIENS ».

L'une des premières cristallisations de la souveraineté s'est réalisée dans le « conseil des anciens », organe de fait d'abord, devenu ensuite coutumier, institutionnalisé et, enfin, de droit.

Dans les périodes les plus primitives où l'adaptation de l'homme au milieu naturel était précaire, il semble que l'on supprimait les vieux devenus improductifs (chez les Esquimos, on portait les vieillards sur la glace). Quand l'adaptation devint meilleure et permit de les entretenir, ils restaient au village pendant que les hommes actifs et les femmes étaient au travail. Ils se réunissaient et passaient leur temps à se souvenir du passé et à le raconter. Ils constituaient une mémoire collective. Ils esquissaient la fonction historique.

En conséquence la tribu, dès qu'un événement inhabituel se produisait et requérait une réaction du corps social, interrogeait les anciens pour savoir comment l'on avait agi dans le passé pour faire face à des situations semblables. En effet, la société visait à « maintenir » les relations de tout ordre qui caractérisent l'équilibre, toujours remis en question mais si désiré, de la vie collective et de cette vie avec la nature. En sorte que les anciens, invités à dire ce qui se faisait, disaient en fait ce que l'on *devait* faire. On entend, en effet, suivre la coutume, la tradition, conserver les actes et relations du passé. Or les anciens réunis en consultation « disent » cette coutume. Bien qu'ils ne soient investis d'aucun pouvoir, ils « expriment » la souveraineté. Au surplus on attribue aux anciens la capacité de communiquer avec les esprits des ancêtres, croyance qui contribue à donner plus d'autorité encore à leurs déclarations au sujet du passé. De là l'institutionnalisation progressive de leur « conseil » et la transformation de leurs souvenirs collectifs en décision de la communauté. Le Sénat romain et les sénats modernes remontent à cette institution.

3. LES CONFRÉRIES.

Les confréries constituent une forme de cristallisation et d'organisation de la souveraineté dans certaines conditions particulières. Il semble qu'elles s'établissent lorsque la société se trouve avoir été ébranlée.

M. Brausch dans sa thèse de doctorat[171] sur les Bankutshus du Nord du Kasaï, montre que l'ordre social et la justice s'y trouvaient assurés par la confrérie du léopard. Celle-ci paraît s'être constituée alors que les Bankutshus étaient refoulés par les agressions des Akelas : tout le système social, fondé sur l'occupation du sol, étant pour ainsi dire déraciné, une société secrète, constituée par cooptation initiatique, assuma l'organisation de l'ordre social. L'arrivée des Belges mit fin aux guerres, mais la confrérie se maintint. La création de confréries n'est pas sans analogie avec la formation des groupements de résistance durant

[170] Voir *Troisième Partie, Chapitre II. Le groupe social, III. Le phénomène d'émergence.*
[171] Université de Bruxelles, Faculté des sciences sociales, politiques et économiques.

l'occupation allemande. Le cas yougoslave, durant la dernière guerre mondiale, est d'une parenté sociologique évidente avec le cas de la confrérie du léopard[172].

La confrérie apporte un élément nouveau dans la vie sociale. Jusqu'à l'apparition de cette institution, la qualité de membre d'un groupe social ne pouvait être acquise que par l'hérédité ou l'adoption. Ici, elle se confère par cooptation et initiation : c'est donc un fait d'individualisation sociétaire. Dans sa hiérarchie, la confrérie s'organise selon un système d'obligations vassalitiques ou, si l'on veut, de clientèle.

Il ne faut pas confondre ce type de confrérie avec les communautés qui se forment sur la base des « classes d'âge ». Dans certaines sociétés primitives, les jeunes gens, socialement initiés mais non encore mariés, vivent en commun dans des « maisons d'hommes ». Cette ségrégation semble avoir pour origine un tabou sexuel. Jusqu'à l'initiation sociale, règne à cet égard la liberté la plus entière ; mais de l'initiation sociale au mariage il y a interdiction absolue de tout contact sexuel. Ces « maisons d'hommes » vont devenir des « casernes » fréquentées mais non habitées par des hommes mariés (cfr le cas de Sparte). Nos « casernes » ont des traits communs avec les « maisons d'hommes » primitives[173].

Il y a encore un type de confréries archaïques à prendre en considération : les sociétés secrètes corporatives réunissant les hommes de métiers socialement importants (forgerons, sorciers, guerriers). Le but en est clair. Il s'agit de conserver un monopole en organisant l'exercice de l'art et d'assurer — l'écriture n'existant pas — une transmission sélective des secrets du métier. Ces sociétés secrètes mélangent la technique matérielle et la technique magico-religieuse. Le caractère « sacré » de celle-ci ajoute un facteur supplémentaire de séparation, de secret[174].

L'influence du « groupe de pression » des forgerons est très caractéristique dans les sociétés d'Afrique Centrale. La puissance du « Comité des Forges » n'est pas chose nouvelle. Le mythe du travail du fer plonge des racines profondes dans la tradition. C'est un fait culturel.

4. LE POTLATCH.

Ce mode d'institutionnalisation de la souveraineté est apparenté au précédent. Le potlatch se déroule dans un cadre de confréries de chefs de clans. Mais il constitue un procédé dynamique de hiérarchisation sociale.

[172] Le Ku-Klux-Klan est une confrérie créée pour défendre le système social sudiste, désagrégé par la défaite et par la libération des esclaves après la guerre de Sécession. La normalisation de la vie américaine tend aujourd'hui à faire de cette confrérie une association de terroristes.

[173] Pour tout ceci il y a une bonne étude ethnologique, bien que très ancienne, de H. SCHURTZ, *Alterklassen und Männerbünde*, Berlin, 1902. Car ce qui compte en ethnologie c'est le caractère objectif des observations. A cet égard les ouvrages scientifiques les plus anciens sont souvent les meilleurs, car ils concernent des situations qui n'ont pu que s'altérer ensuite.

[174] Dupréel distingue la technique A qui permet d'agir sur les choses ou sur les hommes, et la technique B qui, là où la technique A est impuissante, fait appel à des forces occultes par des procédés magico-religieux. Voir *Sociologie générale*, Paris, P.U.F., 1948, pp. 206 à 224.

Mauss a remarquablement expliqué et « généralisé » le phénomène mis en lumière par l'ethnologue américain Boas chez les Indiens Kwakiutls de l'Amérique du Nord. Cette coutume avec des variantes a été repérée en Afrique Noire, en Mélanésie, en Polynésie et chez les Eskimos.

Au cours d'une cérémonie l'un des chefs de clan fait apporter un « don » en nature (nourriture, peaux de bêtes, outils, armes, tissus, etc...) qu'il remet à l'un de ses confrères. Si celui-ci l'accepte, il est tenu, dans un délai déterminé, de rendre au moins l'équivalent. S'il refuse le don ou si à l'échéance il se montre incapable de remplir son engagement, il devient le « client » ou le « vassal » du vainqueur au potlatch. Il perd symboliquement au profit de ce dernier une partie de ses noms et de son blason.

Cette curieuse institution est une forme primitive d'échange : dans la perspective économique c'est un commerce. Mais dans la perspective de la souveraineté elle aboutit à une pyramide hiérarchique de type féodal, qui tend à concentrer progressivement le pouvoir, d'abord diffus parmi les chefs de clans. Le pouvoir politique et le pouvoir économique se confondent. Le « chef » apparaît comme un accumulateur de symboles et un pourvoyeur de nourriture.

5. CHEFS DE GUERRE ET CHEFS DE PAIX.

Il arrive que la guerre mette des communautés primitives à souveraineté diffuse ou comportant soit un conseil d'anciens, soit des confréries, dans l'obligation fonctionnelle de se reconnaître *un* chef. Celui-ci peut émerger par la dynamique de l'« Urdemocratie » ou, dans des phases plus avancées de l'évolution, par une désignation ou une élection. A cette fin interviennent les critères de force sociale et de participation au sacré. César signale la désignation de chefs de guerre par les Germains[175].

Là où existe une « confrérie de guerriers », c'est elle qui désigne le chef de guerre à moins que son « Grand Maître » ne revête automatiquement la fonction.

L'émergence de chefs de guerre peut avoir lieu dans des sociétés où existent normalement des « chefs de paix » (par exemple issus du « potlatch »). Il arrive alors, qu'il y ait, en période de guerre, deux chefs : l'un détenant le pouvoir civil et l'autre le pouvoir militaire. Ceci n'expliquerait-il pas l'origine des deux consuls à Rome ?

Il faut noter ici que les « plus forts », les guerriers spécialisés et organisés, ont certainement dû se sentir solidaires dans leur capacité de dominer la société globale, que ce soit à l'état pur, par le truchement de leurs « chefs » ou par la modalité de la « confrérie ».

6. LA FÉODALITÉ.

On pourrait classer ici le « potlatch » qui est une forme de féodalité ascendante puisqu'elle augmente la concentration du pouvoir. Mais on se limitera ici à la féodalité classique dont le type des liens de souveraineté est cependant bien le même.

[175] *De bello gallico*, t. VI, XXIII.

Dans le régime féodal la propriété est censée être une « concession » du suzerain au vassal. Il y a union intime de la disposition de la terre et de la souveraineté. Il y a fusion du pouvoir politique et du pouvoir économique, des attributions régaliennes et des attributions domaniales[176].

En Occident la féodalité trouve son origine dans la désintégration du pouvoir central et, en conséquence, dans la nécessité d'un substitut fonctionnel à l'institution politique défaillante.

7. LA ROYAUTÉ.

La « royauté » se caractérise par une haute concentration de la souveraineté en un seul homme qui incarne la société.

Le Roi est une personne sacrée. Il est chef et prêtre.

On pourra se reporter ici à trois livres déjà anciens mais devenus classiques :

— J.G. FRAZER : *Les origines magiques de la royauté,* Geuthner, 1920, publ. en anglais en 1905.

— Marc BLOCH : *Les rois thaumaturges,* Paris, Istra, 1924.

— G. DAVY et MORET : *Des clans aux empires,* Paris, Collection de l'Evolution de l'humanité, 1923.

Le Pharaon est l'intercesseur entre la nation et les dieux. Il apparaît comme l'« autorité mainteneuse » de l'équilibre cosmique et social.

Un culte est rendu aux Empereurs hellénistiques et aux Empereurs romains. Vespasien, selon Suétone, guérit des infirmes lors de sa visite en Alexandrie. Le roi de France, le jour du sacre, touchait les écrouelles car on lui attribuait, en ce jour « sacré », le pouvoir de les guérir. Bossuet dans son *Sermon sur les Devoirs des Rois* (Rameaux, 1662) s'écrie : « Vous êtes des Dieux encore que vous mouriez, et votre autorité ne meurt pas. » Le Roi est socialement le Père et la source de son pouvoir est religieuse[177]. Citons à cet égard une belle page du livre cité de G. Davy et Moret[178] :

« La souveraineté vraie, celle du chef féodal et celle, plus universalisée, mais de même nature, du roi, celle du pharaon, a des racines profondes. Elle est, au sens le plus plein, souveraineté nationale... Elle est déposée dans le corps social lui-même. Elle sert sa tradition, sa volonté et sa conscience immanentes... Diffuse dans le clan totémique, déjà plus concentrée dans la confrérie, ici comme là, elle était déposée à la manière d'un trésor religieux, preuve qu'elle est l'âme même de la société qui la conserve ainsi dans ses flancs. Nous savons donc où le titulaire personnel, féodal ou royal, de cette souveraineté doit aller la chercher ; et nous comprenons en même temps que, s'il a quelque droit à l'incarner, ce n'est que dans la mesure où il l'exerce comme mandataire de cette conscience collective dont elle est issue. »

176 « La féodalité qui vide la royauté de sa souveraineté lui fournit sa puissance en tant que suzeraineté », écrit CALMETTE dans son livre qui reste remarquable : *Le moyen âge,* Paris, Fayard, 1948. Sociologiquement la suzeraineté est une forme de souveraineté.

177 Voir ci-avant en ce chapitre : *A. Formation de la souveraineté. La souveraineté et le sacré.*

178 Voir p. 130.

B. EVOLUTION DE LA SOUVERAINETE

1. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Les processus de cristallisation de la souveraineté se succèdent, se combinent et s'équilibrent en systèmes politiques[179]. Parfois des fonctions de ces systèmes s'étiolent jusqu'à devenir survivances. Le système politique se traduit, de toute manière, dans les sociétés historiques, par la constitution d'un groupe social fortement institutionnalisé qui est l'Etat.

On peut voir à sa tête un Roi. Mais la haute souveraineté peut appartenir à un Sénat (Conseil des Anciens). Elle peut être partagée entre Roi et Sénat. Les « confréries » sous des formes diverses peuvent disposer de pouvoir : les juges notamment groupés en conseils de légistes ou, surtout, en « Parlements », peuvent avoir une part de pouvoir politique. Les pontifes, les prêtres, les Eglises participent souvent à la souveraineté. L'assemblée du peuple, des « chefs de famille » ou des « hommes libres », peut avoir une part du pouvoir législatif et/ou du contrôle politique.

Si l'on prend l'exemple de Rome, on trouve sous la République :

— une survivance fonctionnelle du Roi : le Pontifex Maximus qui porte le titre de « Rex ». Rome en devenant république ne veut pas perdre l'intercesseur auprès des dieux ;

— le Conseil des Anciens, renforcé en « Sénat », représentant le pouvoir de la classe dominante (les patriciens) ;

— la source sociale de la souveraineté : les divers « comices » et la curieuse protection des prérogatives populaires par les « tribuns » qui jouent vraiment le rôle du « sorcier » dans certaines sociétés primitives (voir Brausch, *Les Bankutshus du Nord du Kasaï*) ;

— les deux « Consuls » (à l'origine « chef de paix » et « chef de guerre » ?) ;

— le « Dictateur » : pour les cas graves, résurgence d'un chef de guerre absolu ;

— les « préteurs » qui sont en même temps fonctionnaires et juges.

L'évolution de la souveraineté sera l'histoire de la longue lutte des diverses forces sociales pour le pouvoir, à travers les diverses formes que peut prendre la souveraineté.

Il y aura notamment dans cette compétition :

— le « *Roi* » allié à des classes sociales dominantes (Louis XIV, Napoléon) ;

— des *classes dominantes* organisant l'Etat comme l'instrument de leur ordre social (démocraties antiques avec leurs luttes internes de groupes ; République de Venise ; démocraties bourgeoises et censitaires du XIX^e^ siècle avec ou sans royauté institutionnelle) ;

[179] A ce sujet, voir *II Les trois usages du monopole de la force*, du présent chapitre. Le premier usage est primitif. Le deuxième couvre presque toute la période historique. Le troisième (la démocratie) succède nécessairement au deuxième et ne s'est encore réalisé complètement nulle part.

— *le pouvoir religieux* (les Papes et certaines Eglises nationales) ;

— le peuple visant à une forme démocratique de l'Etat fondée sur le droit de suffrage de la masse et l'égalité des administrés. La théorie de la démocratie égalitaire naît — on le verra — des luttes du pouvoir monarchique et du pouvoir religieux, car l'un des deux pouvoirs, selon les circonstances historiques, en appelle au peuple.

2. ORIGINES DE LA DÉMOCRATIE ÉGALITAIRE.

En ce qui concerne les formes et les principes régissant les relations politiques, l'origine de la démocratie égalitaire est dans la cité antique. Mais celle-ci, nous l'avons vu, est en réalité un cas de société dichotomisée en *in-group* et en *out-group*. Les sociétés antiques étaient *anthropotechniques*[180].

Si le peuple est entré en scène comme source de pouvoir, c'est, nous l'avons dit, en conséquence de l'opposition du pouvoir monarchique et du pouvoir religieux, chacun cherchant appui et légitimité auprès du peuple.

Retraçons succinctement pour l'Europe occidentale quelques étapes caractéristiques de cet « appel au Peuple ».

— Il y eut d'abord Marsile de Padoue (1275-1343), auteur principal du *Defensor Pacis* (une petite partie est l'œuvre de Jean de Jandrin).

En ce temps, l'Occident est divisé par la lutte du Pape Boniface VIII (sa Bulle : « Unam sanctam » en 1302) et de Philippe le Bel, pour la souveraineté suprême. Philippe le Bel met le Souverain Pontife à la raison (les Papes en Avignon).

Mais la lutte reprend bientôt sur un autre terrain : Jean XXII refuse de reconnaître comme Empereur Louis de Bavière bien que choisi par les grands Electeurs.

C'est alors que Marsile de Padoue dresse son *Defensor Pacis* contre les prétentions cléricales que ce soit à la souveraineté ou à l'autonomie judiciaire, conforme au droit canon. Il y oppose une théorie de l'Etat, démocratique par la forme (Aristote) et démocratique par le fait (expérience des communes de l'Italie du Nord). La souveraineté du peuple est le suprême législateur : l'Exécutif (*pars principans*) n'en est que l'agent. Dieu n'a pas de part à la création de l'Etat ; en conséquence, le clergé doit être subordonné au pouvoir civil. L'Etat a pour mission d'assurer la paix intérieure qui est compromise par les divisions que suscite l'usurpation religieuse. L'Eglise a corrompu l'esprit des Evangiles à cet égard.

Ainsi Marsile bâtit une théorie séculière de l'Etat. Il est le premier théoricien de la laïcité. Ne se contentant pas d'arguments déductifs (Aristote) à la mode scolastique, il s'appuie sur les données historiques et l'observation des faits. Il est ainsi l'un des précurseurs de la critique historique et de la sociologie politique.

[180] Voir *Sixième Partie, La médiation technique. Chapitre V. La technique comme facteur historique, III 2e cycle : la période anthropotechnique.*

Le problème était clair : il fallait trouver un principe à opposer à l'origine divine du pouvoir, car celle-ci légitimerait à coup sûr le pouvoir temporel suprême du Pape. Or on ne peut trouver l'alternative que dans le peuple.

Un premier germe de l'idée était d'ailleurs dans Thomas d'Aquin (XIII^e siècle) qui avait défendu le principe de la suprématie du droit sur la souveraineté. La source de la loi, disait-il, n'est pas dans une raison individuelle quelle qu'elle soit, mais dans la raison de la multitude incarnée par le Prince. Au surplus la conformité des lois du Prince à la vie du peuple est nécessaire, sinon ce dernier a droit à l'insurrection. Le Prince incarne fonctionnellement l'ordre social[181]. Son action n'est légitime que conforme aux besoins du peuple. Il s'agit donc ici du principe de la légitimité démocratique, non encore de la forme démocratique. Marsile passera ce seuil.

— Après l'échec de la tentative de suprématie de l'Eglise sur le pouvoir royal, les Papes se replient sur l'édification d'un pouvoir politique propre : les « Etats du Pape ». Cette politique atteint son paroxysme dans l'essai d'unification de l'Italie par les Borgia (deuxième moitié du XV^e siècle). Alors les Papes, bien que devenus souverains temporels, ne veulent pas représenter la multitude, mais Dieu sur terre. Aussi bien les rois devenus absolus auront bientôt la même prétention concurrente et voudront en conséquence régir leur église nationale. Cette nouvelle opposition des Souverains et de l'Eglise sera l'une des causes et l'un des objets des guerres de religion, qui ont déchiré l'Europe au XVI^e siècle.

— Après le Concile de Trente, les Jésuites, pour faire pièce aux prétentions royales sur le plan religieux, contesteront que l'origine du pouvoir des Rois soit divine. Et ils iront reprendre la théorie de l'origine de la royauté dans la souveraineté populaire. Suarez (1548-1617)[182] écrit : « La puissance civile, chaque fois qu'on la trouve dans un homme ou un prince, émane de droit légitime et naturel du peuple et de la communauté, et, pour qu'elle soit juste, on ne peut l'avoir autrement. » C'est la thèse de Thomas d'Aquin, et Suarez n'ira pas plus loin, pas jusqu'à la forme d'Etat démocratique.

Mais la monarchie absolue trouvera des théoriciens qui élaborent des systèmes à sa convenance et notamment Hobbes (*De cive*, 1642, et *Le Leviathan*, 1657). Pour tourner la théorie de l'origine du pouvoir royal dans la souveraineté du peuple, Hobbes invente le *pacte d'aliénation* : oui, la souveraineté vient du peuple, mais pour assurer l'ordre social, le peuple l'aliène sans retour à la royauté représentant la société. Faute de quoi ce serait le désordre.

— Il n'en reste pas moins que tout au cours de l'histoire de l'Occident, l'« appel au peuple » légitime progressivement la démocratie égalitaire qui en est la seule déduction correcte. Au courant précédent (Thomas d'Aquin, Marsile de Padoue, les Jésuites), la Réforme ajoutait l'idée d'un retour aux origines égalitaires du christianisme, déjà indiquée d'ailleurs par Marsile de Padoue, et celle du droit individuel à interpréter les livres saints. Ici la souveraineté du peuple,

[181] Voir la page de Davy et Moret citée en *III, A*, 7. du présent chapitre.
[182] *De Legibus*, L. III, Chap. IV.

concept global, s'individualise : c'est le premier pas vers les *Droits de l'Homme*. Et, en effet, des pays protestants va surgir un courant de pensée défendant la liberté individuelle (Locke) auquel s'ajoutera, sur le continent, la pensée de Rousseau, de Condorcet et des Encyclopédistes (le progrès et l'égalité naturelle des hommes). Mais l'attitude des Eglises attachées à la tradition va produire contre elles l'association des positions démocratiques et des positions antireligieuses. L'Eglise sera ainsi opposée formellement à la démocratie égalitaire. Finalement, elle l'admettra, contrainte et forcée par les faits, mais remontant, il est vrai, à ses sources évangéliques et à ses plus grands « docteurs ».

Au XVIII[e] siècle, tous les éléments qui constituent la doctrine démocratique sont en place. La formulation la plus lapidaire de cette doctrine sera donnée à Gettysburg par Abraham Lincoln au cours de la guerre de Sécession : « Le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple. »

— L'orientation « philanthropique » des philosophes du XVIII[e] siècle et, ensuite, les conséquences sociales de la révolution industrielle vont porter l'attention sur la vie des classes populaires avant cela ignorées. Voltaire pouvait écrire : « On n'a fait que l'histoire des rois, mais on n'a point fait celle de la nation. Il semble que pendant quatorze cents ans, il n'y ait eu dans les Gaules, que des rois, des ministres et des généraux ; mais nos mœurs, nos lois, nos coutumes, notre esprit, ne sont-ils donc rien ? »

La littérature avec Victor Hugo, Eugène Sue, Balzac va s'intéresser au peuple. La sociographie va naître avec les grandes enquêtes sociales du XIX[e] siècle. Avant cela, l'esprit de la culture était aristocratique. Une classe, infime en nombre, comptait seule. La Cour seule dictait les manières d'être, l'habillement, les mœurs, le langage. Le peuple est absent des Gazettes de l'Ancien Régime qui se passionnent pour la grippe bénigne d'un roi. La documentation est très riche au sujet de la vie de la classe dirigeante. On sait peu de chose sur le peuple : la description du paysan de La Bruyère est un document typiquement rare.

Au XIX[e] siècle, on en arrive à la conception d'une société faite pour tous les hommes. La Nation remplace le Roi. C'est entendu, la bourgeoisie a rejeté le prolétariat dans une position discriminée et indigne. Mais ses propres principes universels, progressistes et philanthropiques rendront à la longue sa situation aussi intenable que celle des colonialistes aujourd'hui. On ne peut dominer longtemps si, foncièrement, l'on ne croit plus soi-même à la légitimité d'une domination que tout montre condamnée par les valeurs mêmes de la société globale.

IV Théorie des besoins collectifs en démocratie moderne

Les besoins collectifs sont une notion passionnément discutée tant sur le plan de la théorie du droit administratif (opposition des thèses « positive » et « objec-

tive »), que sur le plan politique (opposition des thèses libérale et socialiste). Nous avons tenté d'en esquisser une théorie sociologique. Celle-ci part de l'idée qu'il y a objectivement des « zones » de besoins collectifs plus ou moins intenses. Il s'agit donc d'une approche par la typologie.

a) *Première zone : les besoins collectifs répondant à des intérêts communs de la masse des citoyens considérée dans son ensemble.*

Exemples :

— l'inviolabilité du territoire (*besoin de sécurité nationale*) ;

— la sécurité des personnes et des biens, le respect des contrats (besoin de *police*, au sens large du terme) ;

— l'arbitrage *équitable et incontestable* des différends d'intérêts entre particuliers (besoin de *justice*) ;

— l'existence des ressources nécessaires pour assurer la pérennité de l'Etat et le fonctionnement des services publics (besoin *d'administration générale*).

D'abord une observation fondamentale : tous ces offices ont cette caractéristique que l'organe qui en est chargé *doit* disposer du monopole de la force.

Les caractéristiques relatives aux besoins de cette zone sont les suivantes :

1) La satisfaction de ces besoins est *nécessaire* à l'ordre public. Exemple : la sécurité des personnes et des biens.

2) Personne ne peut en bénéficier, si tout le monde n en bénéficie pas. Exemple : encore la sécurité des personnes et des biens. Tout statut de discrimination rend précaire le principe même du besoin[183].

3) L'intérêt public y est opposé à l'intérêt particulier immédiat. En conséquence la forme du rapport entre l'Etat et les citoyens est, dans cette zone, obligatoirement contraignante. Il en est ainsi pour le service militaire, le devoir fiscal, la contrainte de la décision judiciaire.

4) Les services publics répondant à ces besoins sont d'une nature telle qu'ils ne peuvent etre décentralisés que territorialement. Exemple : les communes. Ils ne peuvent être concédés à l'initiative privée sans mettre l'Etat lui-même en péril. Par exemple l'affermage des impôts est à la longue fatal à l'Etat. Que l'on songe à l Empire romain et à l'Ancien Régime. L'affermage de la Défense nationale (les condottieri) consiste pour l Etat à se dessaisir du monopole de la force.

La première zone des besoins collectifs est spécifiquement l'expression du besoin général et fondamental d'ordre public. Les services qui y répondent sont

[183] Si aujourd'hui telle minorité (disons les Juifs) voit ses biens menacés et la protection des personnes non assurée, qui peut encore se dire certain du lendemain ?

du type même de l'administration *traditionnelle*, avec ses traits propres (égalité des administrés, souci de prestige, respect de la forme, préoccupation secondaire au sujet des délais).

b) *Deuxième zone : les intérêts privés de caractère général.*

Nous citerons ici l'enseignement, les communications, l'hygiène publique. Les caractéristiques relatives aux besoins de cette zone sont les suivantes :

1) La satisfaction de ces besoins n'est pas *nécessaire* à l'ordre public, mais contribue à la qualité de celui-ci. Leur non-satisfaction nuit à l'intégration de la société et à l'efficacité économique et politique. C'est ce qui se passe dans les pays sous-développés. En somme la satisfaction des besoins de cette zone détermine les *conditions techniques* de la *qualité* de l'ordre public. Bien sûr le développement de la démocratie politique ou celui des techniques peuvent faire passer l'enseignement dans la première zone : il devient *nécessaire* à l'ordre public.

2) Les services sont *offerts* à tous, mais chacun en jouit à sa convenance ou selon ses moyens. C'est le cas, par exemple, de l'enseignement *au-delà* de l'obligation scolaire qui exprime ce qui dans ce service est nécessaire à l'ordre public. Les services du chemin de fer sont « offerts » de la même manière.

3) Ces services peuvent être confiés à l'initiative privée. Lorsque l'Etat les assume, il tend à les *décentraliser par service.* Citons pour la Belgique les exemples de la Société Nationale des Chemins de Fer et de la radiotélévision (R.T.B.-B.R.T.).

Voyons de plus près la question de l'enseignement. Une suffisante instruction des citoyens est devenue *nécessaire* pour permettre le fonctionnement de la démocratie et de l'économie industrialisée ; en conséquence, l'enseignement élémentaire est *obligatoire* dans nos pays. En cela il passe dans la première zone des besoins collectifs. L'enseignement primaire néanmoins peut encore être confié à l'initiative privée mais il est contrôlé et soumis à des programmes uniformes. *Il n'est d'ailleurs pas d'une nature telle que personne ne puisse en jouir si tout le monde n'en jouit pas.* En principe, condition de la qualité de l'ordre public, il est de la deuxième zone, mais participe de la première à cause des exigences fonctionnelles d'ordre public, que nous avons indiquées.

c) *Troisième zone : les intérêts privés relatifs à des groupes particuliers.*

Il s'agit de besoins spécifiques à un *groupe* ou à une *catégorie.* Citons par exemple les intérêts des familles nombreuses, des promoteurs d'industries nouvelles et du groupe socioéconomique ouvrier.

La réponse à de tels besoins est ici le *critère moral* qui émerge de la confrontation des programmes politiques et des revendications de groupes comme les syndicats. C'est ici que se déploie l'action des « groupes de pression ». Il importe que nous définissions cette notion abondamment utilisée aujourd'hui par la science politique.

Le « groupe de pression » est un groupe d'intérêts[184] qui tend à faire jouer en sa faveur la « faculté décisionnelle » des institutions politiques[185]. L'une de ses méthodes est le « lobby ». On sait que le terme signifie « couloir », « antichambre ». Il exprime bien ce qu'il veut dire : l'action de couloir. Nous retiendrons ici l'interprétation de Finer : le « lobbying » s'applique à tout groupe de pression qui cherche à influencer des pouvoirs politiques, *en déclinant toute responsabilité directe dans la direction politique du pays*[186]. Cependant cette interprétation n'est pas exempte d'équivoque : que signifie en effet « décliner », « responsabilité directe », « direction politique » dès que l'acception du pouvoir est sociologique et non simplement juridique ? Nous proposons de définir le « lobby » comme toute action de pression par influence *non formelle* et *non publique* sur des *personnes* participant au pouvoir institutionnalisé.

Citons un exemple. Le secrétaire général d'une chambre de commerce demande à un ministre une audience en son département ; il ne s'agit pas de « lobby » : la rencontre est formelle et potentiellement publique ; l'entretien peut donner lieu à un engagement officiel de la part du ministre.

Au contraire si un déjeuner est organisé à la suggestion du même secrétaire général, afin qu'il puisse rencontrer le ministre à la table d'un ami commun, il y a « lobby » au sens de notre définition.

Les caractéristiques relatives aux besoins de la troisième zone sont les suivantes :

1) Si une législation relative à un groupe se trouve *politiquement* nécessaire, elle n'est pas « nécessaire » en soi à l'ordre public, bien qu'elle contribue à sa stabilité. En somme elle n'est pas nécessaire au sens absolu ; elle l'est dans des conditions déterminées car le mécontentement persistant de groupes importants met en cause la *stabilité* de l'ordre public, c'est-à-dire son fondement même (la question ouvrière avant la première guerre mondiale). C'est l'antagonisme qui menace.

2) Les services de cette zone ne sont pas offerts *à tous*, mais ils sont prestés *obligatoirement* ou offerts *à certains* citoyens présentant des conditions égales.

3) Ils sont assurés en général par des services décentralisés paraétatiques mais qui agréent des associations libres, spécialisées et réunissant certaines conditions légales.

[184] Le groupe d'intérêts a pour objet l'amélioration du statut de la catégorie sociale qu'il entend représenter.

[185] Cette définition nous est inspirée par les études de J. MEYNAUD, *Les groupes de pression*, Paris, 1960 ; *Les groupes de pression en France*, « Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques », Paris, 1958.

[186] S.E. FINER, « Interest groups and the political process in Great Britain », dans une étude collective : *Interest groups on four Continents*, éd. par Intern. pol. sc. Assoc., par Henry Ehrmann (Univ. of Pittsburgh), 1958. Voir aussi Alfred SAUVY, « Lobbys et groupes de pression », dans *Politique et Techniques*, Paris, 1958, pp. 311-332.

Donnons quelques exemples belges de cette organisation :

— La *Caisse nationale de crédit professionnel* qui agrée des *associations de crédit* (d'initiative privée dans le cadre de la loi).

— La *Société Nationale du Logement* qui agrée des sociétés locales de caractère public, mixte ou privé.

— Les *Fonds nationaux de Sécurité Sociale* qui agréent des mutualités (associations libres).

V Évolution de la structure de l'État et parallèlement de l'entreprise privée

1. *Caractères généraux de cette évolution.*

Au XIX^e^ siècle la différence était nette entre l'entreprise publique et l'entreprise privée. La première revêtait tous les traits administratifs et juridiques de l'ordre public. La seconde était pur objet de propriété.

L'évolution a créé une situation nouvelle où rares sont les entreprises privées qui ont conservé les caractères du XIX^e^ siècle : on ne peut plus citer à cet égard que les petites entreprises industrielles employant très peu de personnel (moins de 25 personnes), les entreprises artisanales et les petites et moyennes entreprises commerciales... Dans le secteur public seul un noyau administratif central a conservé les traits fondamentaux de l'administration d'ordre public du XIX^e^ siècle... et encore.

Dans le moment même où de nombreuses entreprises privées se rapprochent sociologiquement de l'entreprise publique, des statuts d'autonomie d'une grande diversité ont produit la création de services publics ayant des caractères « privés ». Ceci se marquait d'autant plus que l'Etat devait fonder de plus en plus de services à caractère économique.

Il résulte de cette évolution qu'au lieu de la différenciation nette du XIX^e^ siècle, nous avons aujourd'hui une chaîne à gradation presque insensible, qui se tend de l'administration centrale à l'artisan indépendant et qui comporte des degrés variés d'autonomie et d'initiative.

2. *Evolution de l'entreprise privée.*

L'entreprise privée a donc évolué. Nous nous limiterons ici aux caractères principaux de cette évolution :

1. L'entreprise du XIX^e^ siècle était objet pur et simple de propriété. Le ou les propriétaires (actionnaires de la société anonyme) étaient *effectivement* la source du pouvoir de direction. Le « personnel » était considéré comme aussi

étranger à l'entreprise qu'un fournisseur : il lui « vendait » son travail ; il n'avait donc aucun droit autre que la perception du salaire pour le travail accompli. Le sens social du patron se traduisait éventuellement en paternalisme qui n'était que bienveillance de droit divin.

2. L'entreprise — et cela est d'autant plus vrai qu'elle est plus importante — devient une fonction économique et ses dirigeants peuvent de moins en moins en disposer comme bon leur semble. Par exemple les gouvernements n'acceptent plus la fermeture d'une importante entreprise. L'une des fonctions essentielles des entreprises est de fournir de l'emploi, de participer à la réalisation du plein emploi. Le réseau des lois fiscales, de sécurité sociale, de réglementation du travail, l'intégration des entreprises dans des programmations économiques ou des plans — fussent-ils « indicatifs » —, la législation sur l'usage des moyens de transport, ne sont que des exemples de la limitation du cadre des décisions de l'entreprise moderne.

3. Dans la société commerciale, forme la plus fréquente de l'entreprise, les propriétaires-actionnaires sont devenus des apporteurs passifs de capitaux : les actionnaires deviennent à leur tour totalement étrangers à l'entreprise et sans aucun droit effectivement exercé ; il y a dissociation entre la propriété et la disposition de l'entreprise qui est entre les mains de « directeurs », que ceux-ci soient des administrateurs actifs ou des hauts dirigeants techniques. Le « personnel » est reconnu comme participant actif à la production et a acquis des droits dans l'entreprise (délégation syndicale, conseil d'entreprise, hygiène, sécurité, législation sociale, services sociaux). Il tend à s'intégrer en fait à l'entreprise et la direction de celle-ci s'efforce de créer des conditions psychologiques qui renforcent ces sentiments (« relations humaines »). Le paternalisme est dépassé : l'action sociale doit être autonome à l'égard de la direction et contrôlée par le personnel ; elle doit respecter la dignité individuelle. Certains dirigeants entretiennent des survivances de paternalisme.

4. L'entreprise tend ainsi à devenir un groupe social de fait, une communauté s'amorçant en droit ; elle s'oriente vers l'institution.

3. *La chaîne continue des entreprises publiques et privées selon le degré d'autonomie réelle.*

Bien sûr nous prenons l'exemple de notre pays. L'ordre des « entreprises » est donné selon la décroissance de leurs caractères « publics » :

1. Les *administrations centrales* traditionnelles d'ordre public (les directions générales de ministères).

   Exemple : la Direction Générale de l'Administration pénitentiaire (Ministère de la Justice).

2. Les *services publics personnalisés* :

   a) Les *régies et administrations personnalisées.*
   Le ministre en reste le chef, mais le patrimoine est séparé de celui de l'Etat ; il y a personnalisation budgétaire et comptable. Exemple : la Régie des Télégraphes-Téléphones (R.T.T.).

   b) Les *établissements publics* qui jouissent de l'autonomie organique sous un pouvoir de tutelle ; procédé juridique de la « fondation ». Exemple : l'Institut pour la recherche scientifique dans l'industrie et l'agriculture (I.R.S.I.A.).

   c) Les *associations de droit public.* Elles vivent sous le régime d'association ; elles se caractérisent par la participation de pouvoirs subordonnés, d'institutions paraétatiques déjà existantes et/ou de personnes privées. Par ordre progressif d'autonomie, on peut relever :

   — Les associations intercommunales (sans participation privée).
   Exemple : la distribution de l'électricité.

   — Les coopératives de pouvoirs publics.
   Exemple : la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux (S.N.C.V.).

   — Les organismes publics d'économie mixte.
   Exemples : la Société Nationale des Chemins de Fer belges (S.N.C.B.) ; la Sabena (société belge de navigation aérienne).

   — Les corporations professionnelles de droit public. Les « ordres » : médecins, pharmaciens.

   d) Les *organismes publics consultatifs de l'Economie et en matière sociale.* Exemples : le Conseil Central de l'Economie (établissement public fondé par la loi du 20 septembre 1948) ; le Conseil National du Travail ; les Conseils professionnels.

   e) Les *organismes agréés pour assurer le fonctionnement d'un service public.* Exemple : les Sociétés locales agréées par la *Société Nationale du Logement.*

   f) Les *entreprises mixtes de pouvoirs communaux et de groupes privés.* Exemples : la Société des tramways bruxellois ; les Intercommunales *mixtes* pour la distribution de l'électricité.

   g) Les *organismes concessionnaires d'un service public.*
   Exemple : la concession d'exploitation de transports sur la voie publique (Sociétés privées de tramways).

3. Quand on dépasse ce stade, on quitte le domaine du service public. *Néanmoins, il existe en quelque sorte un no man's land* avant que l'on entre dans le domaine réellement privé.

Exemples :

— Celui de la *gestion privée de services publics* : les sociétés de crédit agréées par la *Caisse Nationale de crédit professionnel.*

— La Croix Rouge de Belgique, *section privée* d'une organisation internationale, chargée de faire face à toute calamité publique et d'aider (en vertu de conventions internationales) l'armée en cas de guerre. Ce sont là manifestement missions publiques.

— L'Association sans but lucratif Palais des Beaux-Arts (centre culturel d'intérêt public).

— Les « centres de recherche » créés par les associations de chefs d'entreprise en vertu de l'arrêté-loi du 30 janvier 1947 ; la cotisation est obligatoire pour les chefs des entreprises du ressort, même non membres de l'association.

— Les *organismes privés* soumis au contrôle de la *Commission bancaire* (législation de 1935). Les Banques sont tenues d'appliquer des taux d'intérêt fixés par la Banque Nationale. Elles ont donc des caractères d'intérêt public. Elles ont déjà accompli, à l'instar de services publics, des missions administratives. Elles ont, par exemple, procédé à l'application des mesures de la législation relative à l'échange et à la déclaration des billets de banque après la Libération. Juridiquement, les banques sont cependant le premier jalon sur le *versant privé.*

— Les associations sans but lucratif répondant à des besoins d'intérêt général et vivant essentiellement de *subventions publiques.*

En ce qui concerne l'Etat, on constate donc une évolution selon laquelle les organes administratifs se diversifient de plus en plus et adoptent des caractères jusque-là propres aux entreprises privées. Parallèlement des initiatives privées d'intérêt général trouvent des formes statutaires qui les rendent semblables au service public.

4. *Les entreprises privées.*

Il n'existe pas, à notre époque, d'entreprises privées sur lesquelles les gouvernants n'exercent une certaine action. L'entreprise au départ, pur objet de propriété, est actuellement considérée comme une cellule de l'économie nationale, dans sa capacité de donner du travail. Elle est considérée comme une fonction d'ordre social, qui la rapproche du service public surtout si l'entreprise est importante.

Quelques traits de cette évolution :

— Une usine importante — nous l'avons déjà noté — ne pourrait pas purement et simplement fermer ses portes. La loi sur les fermetures d'entreprises organise l'indemnisation du personnel pour les entreprises de plus de 50 personnes. Ce droit à l'indemnisation constitue la reconnaissance de la fonction sociale assumée par l'entreprise et de l'intégration du personnel à celle-ci.

Au surplus le problème de la fermeture de charbonnages a obligé le Gouvernement à prendre l'engagement de fournir des emplois de rechange au personnel et, en attendant, d'assumer la charge des salaires perdus.

— La loi intervient dans la structure des entreprises. Le *conseil d'entreprise* a des pouvoirs en matière de gestion des œuvres sociales, a droit d'avis sur les questions de rendement et d'organisation, a droit à des informations de caractère économique et financier (loi du 20 septembre 1948). L'entreprise tend donc bien à devenir une institution.
Seules les entreprises peu importantes gardent les caractères traditionnels du secteur privé, avec cette restriction que le personnel n'y peut plus être considéré comme un simple vendeur de travail.

VI Théorie sociologique de l'administration publique

A. FONCTION DE L'ADMINISTRATION

Dans les démocraties occidentales la mission gouvernementale consiste à réaliser un programme général approuvé par la majorité du Parlement. Sociologiquement un tel programme ne fait qu'exprimer pour une période déterminée la manière de maintenir, de restaurer, d'améliorer l'ordre social en divers secteurs.

L'instrument de réalisation du programme, c'est l'administration.

Chaque ministre, dans le cadre de ses attributions, interprète le programme en tenant compte des avis de son administration. Il lui donne des instructions pour sa réalisation et en contrôle ensuite l'application. L'administration apparaît donc classiquement comme un organe d'exécution.

Elle propose au ministre les moyens de sa politique

— législatifs,

— réglementaires,

— financiers,

— administratifs.

En fait l'administration n'est pas purement et simplement un instrument du Pouvoir exécutif. L'analyse sociologique montre que c'est un *pouvoir social* constituant une entité particulière dans l'Etat. Seeldrayers l'a définie comme l'instrument social qui « dégage les lois du gouvernement des hommes dans le cadre de l'entreprise[167] ». En effet les services publics sont des entreprises. Cela est

[167] Voir *Revue internationale des Sciences administratives*, 1950, n° 1, Eléments d'une théorie de l'administration publique.

évident pour les services de nature économique ou d'exploitation proprement dite. Ce l'est moins pour les services d'autorité ou, par exemple, pour l'armée. Encore que l'organisation de ces activités réponde fondamentalement à la définition de l'entreprise.

L'administration est un pouvoir pluraliste, non centralisé. Fonctionnellement elle « applique » les lois et les décisions de l'Exécutif. C'est sa fonction manifeste. Mais celle-ci s'élargit en fonctions latentes : l'administration

— *prépare* les lois, règlements et décisions de l'Exécutif ou intervient comme « conseiller » à leur propos ;

— *transforme,* canalise les décisions des pouvoirs politiques et en « assure la pénétration dans le corps social[188] » ; à cette fin, elle « adapte » ces décisions ;

— *infléchit* le programme gouvernemental selon des conceptions inspirées par ses attributions.

L'administration servante du gouvernement est en même temps sa rivale. Elle est bien un « pouvoir social ». On voit ici combien le système général de pouvoir est différent du seul jeu des institutions qui en disposent formellement.

B. LA BUREAUCRATIE

Si le pouvoir administratif domine, l'Etat verse dans la bureaucratie qui est une forme de féodalisation, substitut fonctionnel à l'Exécutif devenu trop faible.

Divers facteurs favorisent en Occident la naissance d'un régime bureaucratique :

— L'accroissement quantitatif de l'administration (en Belgique, les agents des services publics représentent 15,7 % de la population active) : elle constitue une masse difficile à dominer dans sa complexité[189].

— La multiplication des services et des attributions.

— La faiblesse de l'Exécutif dans les démocraties parlementaires ; les ministres passent leur temps à se défendre sur le plan politique ; au surplus les gouvernements sont hétérogènes (soit par l'hétérogénéité des grands partis, soit par la multiplicité des fractions politiques) ; dès lors le Gouvernement n'a pas de politique ferme à dicter à l'Administration et lui abandonne, en fait, la gestion de l'Etat, sauf sur quelques points sensibles retenant l'attention des ministres qui en exagèrent généralement l'importance.

— La technicité des problèmes qui fait dépendre le ministre de ses grands commis ; il y a là aussi une forme de technocratie[190].

[188] *Ibid.*, p. 20.

[189] Le recensement de 1961 relève 552.093 agents, soit 15,7 % de la population active ; le recensement précédent (1947) en relevait 390.000, soit 11,1 %. On voit combien cette croissance est importante et rapide.

[190] Voir *Chapitre II, II, B, 2, d* de la présente Partie : *La technocratie, phénomène de classe ?*

— La continuité et la durée d'activité des chefs de l'Administration, en contraste avec les changements des titulaires politiques des départements.

Aussi bien l'Administration tend à « se servir » de l'Exécutif en respectant les formes. Les ministres réagissent en constituant d'énormes cabinets politiques qui se substituent au travail de l'administration ou le refont partiellement sans disposer des moyens nécessaires.

Les conséquences d'une telle situation sont visibles :

— inefficacité et lenteur administratives,

— politisation des décisions techniques,

— divorce accentué entre administrations et pouvoir politique,

— tentative du pouvoir politique d'imposer le critère d'appartenance partisane en vue des nominations administratives.

C. VALEUR REPRÉSENTATIVE DU POUVOIR ADMINISTRATIF

Si l'administration est un pouvoir social — et elle l'est — il convient de se demander ce qu'elle représente par rapport au pouvoir politique.

1. *Caractère représentatif du pouvoir politique dans les démocraties occidentales.*

Il y a lieu de distinguer la « forme » qui assure, en principe, une représentation parfaite, et la réalité sociale.

En fait la représentation dépend entièrement des partis politiques, groupements d'ailleurs nécessaires au fonctionnement d'une démocratie : en effet, si les citoyens qui ont une conception commune des devoirs actuels du législatif et de l'exécutif ne se groupaient pas pour organiser leurs vues et les faire partager au corps électoral, le Parlement serait constitué uniquement d'indépendants aux réactions incohérentes et non identifiées dans leurs tendances par le public.

Mais les partis politiques sont essentiellement une organisation de mandataires et de militants. Les simples « inscrits » et les électeurs n'y jouent qu'un faible rôle : l'inscription n'est, en effet, souvent qu'un acte de prévoyance afin d'obtenir, le cas échéant, un appui ; elle vise rarement à être un titre à contrôler l'activité du parti. Cela est, en fait, laissé aux militants. Il faut reconnaître que le milieu des mandataires et des militants comporte des aspects artificiels, des traditions, des routines doctrinales, des intérêts de groupes et de personnes qui ne font pas coïncider exactement les préoccupations des partis avec celles de l'homme ordinaire. Autre danger : le parti de *moyen* tend à devenir *une fin en soi*. La machine l'emporte sur l'idée qu'elle doit servir[151].

[151] Voir *Troisième Partie, Chapitre II, Le groupe social, V Lois tendancielles relatives aux effets de la croissance des groupes.*

Schumpeter[192] écrivait : « La méthode démocratique est le système institutionnel aboutissant à des décisions politiques, dans lequel des individus requièrent le pouvoir de statuer sur ces décisions à l'issue d'une lutte concurrentielle portant sur les votes du peuple. »

La question est de voir si ce système est de nature à bien représenter les volontés des électeurs au sujet des décisions à prendre effectivement.

D'abord la démocratie est fondée sur la convention que la majorité (soit éventuellement 51 % ou même moins selon le mécanisme de certains systèmes électoraux) représente la volonté populaire.

Mais qu'en est-il pour l'électeur même appartenant à la majorité ?

Le vote consiste à exprimer une orientation politique sur laquelle influent plus ou moins des traditions mentales, des systèmes de signification, des intérêts personnels ou de groupe mis en jeu à ce moment, et, enfin, une opinion subjective consciente qui est souvent une rationalisation. Cette orientation est donnée dans de très nombreux cas « à titre privé », spécialement quand l'électeur n'est pas membre actif d'un groupe d'intérêts ou de pression. Or J. Stoetzel a bien montré[193] qu'« interrogés en tant que membres d'un groupe social, les sujets donnent des réponses toutes différentes de celles qu'on obtient d'eux à titre privé ». Exemple cité : le gréviste émet des avis très différents, interrogé *dans le groupe syndical* ou interrogé *à la maison*, sur le même objet et par la même personne. C'est que la conscience individuelle n'est pas la même que la conscience collective. Or quelle est celle des deux qu'il est le plus utile de représenter dans un Parlement détenteur du libre arbitre collectif ?[194]

En fait Durkheim a déjà souligné que les représentations collectives qui déterminent l'action *objective* des hommes sont différentes de leurs *opinions*. Cela n'empêche pas que ces opinions ne soient en grande partie un produit socioculturel. Or ce sont les « opinions » qui, dans de très nombreux cas, répondent aux sollicitations des votes.

En 1936 lorsqu'on posait à des ouvriers la question : « Estimez-vous qu'il faille se déplacer pendant le congé payé ? », l'enquêteur obtenait une majorité de réponses positives (*opinions*) ; en fait, une majorité considérable des ouvriers passèrent leurs premiers congés payés au foyer familial (*action objective*). On retrouve les mêmes contradictions si l'on s'informe au sujet de l'opportunité d'avoir un certain nombre d'enfants dans le mariage.

La détermination de l'action collective par interrogation des hommes sur l'orientation à lui donner est chargée d'ambiguïté.

La politique en démocratie fait en outre l'objet d'un emploi de plus en plus massif des moyens de diffusion de masse qui comportent une part d'argumentation persuasive, mais aussi de purs effets de conditionnement. Faut-il souligner que le Pouvoir du moment et les groupes détenant de grands moyens financiers l'emportent en ce domaine sur des groupements en principe plus représentatifs

[192] *Capitalisme, socialisme et démocratie*, 4e livre : Socialisme et démocratie.
[193] *Théorie des opinions*, Paris, P.U.F., 1943, p. 166.
[194] Voir *Quatrième Partie, Théorie générale de l'action humaine. Chapitre IV, III Le libre arbitre collectif.*

des intérêts des masses, mais moins bien armés ? Il y a là un grand danger pour la démocratie[195].

Toutes ces remarques tendent à faire prendre conscience de la nature réelle du processus de représentation politique. Elles ne visent pas à contester l'institution démocratique, mais à poser des problèmes dont la solution assurerait une plus grande objectivité de la représentation populaire. Car en dépit de ses ambiguïtés et de son organisation actuelle la démocratie reste l'approximation la plus adéquate de l'expression des volontés du peuple.

2. *Caractère représentatif du pouvoir administratif dans les démocraties occidentales.*

Hier la base de recrutement des catégories supérieures et techniques des agents de l'Etat était la classe dominante. A présent la démocratisation de la société veut que ce recrutement soit également ouvert à tous.

Sur cette question, on lira avec fruit l'ouvrage resté remarquable par son originalité, de J. Donald Kingsley : *Representative Bureaucracy, and interpretation of the British Civil Service*[196].

Actuellement l'administration est recrutée par concours : la participation des candidats vient des couches modestes de la population en plus haut pourcentage que la participation de ces couches aux degrés moyen et supérieur de l'enseignement. En effet l'administration est un chenal de mobilité sociale pour les détenteurs de diplômes, appartenant à des familles économiquement faibles et sans relations. L'administration a, par son recrutement, une base démocratique qui s'élargit sans cesse. Dans la mesure où interviennent les nominations « politiques », celles-ci — bien que fondées sur l'interférence de critères inadmissibles — ne changent pas les sources sociales d'un recrutement qui démocratise l'administration.

Interrogé en vue de l'action législative et réglementaire, le pouvoir administratif a ainsi des chances non négligeables de représenter mieux les besoins objectifs, que les partis. Cela dépend évidemment des problèmes. Les membres de l'administration sont représentatifs des réactions à attendre du public et n'ont aucun intérêt propre à la plupart des questions. Ils sont par leurs fonctions mêmes moins sensibles à l'opinion subjective.

Mais le pouvoir de l'administration recèle aussi des dangers :

— la *bureaucratie*, dont nous avons déjà parlé ; l'administration peut être tentée de devenir une fin en soi, d'agir plutôt pour accroître son pouvoir et son prestige social que pour répondre aux besoins collectifs (la 4e loi tendancielle de la croissance des groupes, invoquée ci-avant à propos des partis politiques doit l'être ici également) ;

— la *technocratie* qui viserait à ne fonder les décisions que sur les avis de techniciens inspirés plus par des considérations d'efficacité que de justice ;

[195] Voir *Quatrième Partie, Chapitre II, II, G. Mécanismes d'acculturation, 3. La propagande.*

[196] Ohio. Antioch Press, 1944.

— le système objectif du concours peut être faussé si les « passe-droits » des partis visant à s'assurer des appuis administratifs et une clientèle deviennent le mode dominant d'accès à l'administration : le recrutement partisan prévaudrait sur les critères techniques et surtout l'administration perdrait de son objectivité désintéressée, pour se trouver imprégnée des modalités de pensée des milieux militants.

3. *Conclusions.*

Le problème de la représentation des besoins collectifs est difficile à résoudre d'une manière satisfaisante. La représentation démocratique, en dépit de défauts graves, telle qu'elle est vaut infiniment mieux que la direction de l'Etat par des groupes particuliers (partis uniques, castes d'officiers, etc...) qui, à coup sûr, représentent des intérêts fractionnels. Mais il faut noter que le pouvoir social d'une administration *objectivement recrutée* constitue un correctif aux défauts de la représentation démocratique sans qu'il soit souhaitable que l'administration se substitue à celle-ci (alors, en effet, par là-même, elle perdrait ses qualités d'objectivité, pour devenir bureaucratie). En conséquence tout régime démocratique a un intérêt fonctionnel évident à se fonder sur une solide administration, recrutée effectivement par concours ouverts à tous et à l'abri de toute politisation ; les promotions administratives ne doivent être soumises qu'à la loi du mérite.

VII Le facteur « frontière »

A. FONCTION GENERALE DE LA FRONTIERE

Les territoires nationaux sont délimités par des frontières. La pleine souveraineté d'un Etat se marque par le fait que ses frontières sont potentiellement hermétiques. La frontière est politique, diplomatique, militaire, économique et sociale ; ces limites se superposent sur le sol. Du moins telle était la situation normale jusqu'au XX^e^ siècle en Europe. Aujourd'hui, ces frontières se dissocient et se disloquent. Certaines s'effacent. On constate, dans beaucoup de cas, que loin de séparer, elles rapprochent.

B. FACTEURS DE L'EVOLUTION DU PHENOMENE

— *Influence des techniques de communications.*

L'aviation refoule la frontière vers l'intérieur dans les aéroports. Le chemin de fer la rend mobile selon le lieu où les douaniers embarqués dans le train opèrent leurs contrôles. Le flux pressant des transports routiers rend le contrôle frontalier superficiel.

— *Influence des zones très peuplées et très actives traversées par une frontière.*

Dans ce cas la frontière est plus « surface de contact » que moyen de séparation. Des « intérêts frontaliers » naissent et imposent aux gouvernements des accords qui font de la frontière une source d'activité économique : ce sont en effet les différences monétaires, fiscales, sociales et de pouvoir d'achat qui, dans ce cas, multiplient les transactions et les contrats de louage de travail entre parties des deux côtés de la frontière.

Ceci est très caractéristique pour la frontière franco-belge. Les frontaliers belges, après la rénovation des départements du Nord grâce aux réparations d'après la guerre 1914-18, sont passés de 20.000 en 1914, à quelque 60.000 après la dernière guerre. Les intérêts communs des patrons et des ouvriers se nouent au-dessus de la frontière et s'imposent aux gouvernements.

— *Influence des unions douanières et économiques.*

Les nations ne sont plus à la dimension des moyens de production et à l'échelle des moyens de transport. Les marchés nationaux sont trop étroits pour de nombreuses industries et le développement de celles-ci en est entravé. Il y a tendance à créer des marchés plus larges.

Pour ne pas parler du Zollverein et de l'Union économique belgo-luxembourgeoise, on mentionnera pour le passé les tentatives plus larges d'Oslo (1930) et d'Ouchy (1932).

A présent, c'est Benelux et le Marché Commun (après la C.E.C.A.). Les frontières économiques s'abaissent systématiquement et vont disparaître pour une grande partie de l'Europe.

— *Influence des techniques militaires et mondialisation de la politique.*

Les frontières militaires cessent d'être celles de la nation. Ce sont celles de grandes coalitions. Les Etats-Unis, dès lors, ont leur frontière diplomatique et militaire sur l'Elbe, en Corée et au Vietnam.

Cette disjonction des frontières est le signe du dépassement de l'échelle nationale. Le monde va vers de nouvelles intégrations politiques et économiques. L'universalisation même des relations marque de constants progrès. En dépit de dangereuses divisions rendues menaçantes par des moyens de destruction terrifiants, l'humanité pas à pas prend conscience de l'interdépendance des communautés qui la composent. C'est une phase historique où l'anxiété se mêle à l'espoir.

CHAPITRE IV

Modèle de la dynamique des formations particulières au niveau de la société globale

I Considérations générales

Nous l'avons dit dans le chapitre I de la présente partie, il y a d'autres formations particulières que les strates sociales et l'Etat. On relèvera tout d'abord la famille et l'entreprise. Mais nous avons montré que sauf des exceptions bien déterminées, ces formations ne sont pas en tant qu'unités facteurs significatifs à l'échelle globale. Cela n'empêche pas que dans la typologie des institutions et des groupes d'une société, le type de famille et le type d'entreprise économique ne soient corrélatifs au type politique et au type de stratification horizontale[197]. On pourrait aussi citer les Eglises comme formations particulières jouant un rôle important à l'échelle globale. Et l'on aurait raison. Nous ne les étudierons cependant pas en un chapitre spécial, car, d'une part, il y a le phénomène religieux qui est au niveau des idéologies et fait partie du système des valeurs de la société globale et, d'autre part, il y a l'Eglise en qualité d'institution-groupe qui appartient aux organisations fonctionnelles verticales dans les sociétés traditionnelles et les sociétés les plus modernes. Nous croyons cependant utile de définir sociologiquement la religion au seuil du présent chapitre où il en sera question.

*
**

Dès l'abord nous rejetons tout « ethnocentrisme » : la religion est un phénomène d'extension beaucoup plus large que celui des Eglises chrétiennes, expression dominante du fait religieux en Occident, mais en Occident seulement. D'autre part, nous voulons écarter toute définition qui ignore de la religion ses aspects sociologiques, comme, par exemple, celle que donne Alfred North Whitehead dans son *Devoir de la Religion*[198] : « La religion est ce que l'individu fait

[197] Voir *Deuxième Partie, Chapitre IV. Approche typologique.* Surtout *III L'opération typologique.*

[198] Trad. Ph. Devaux, Paris, Aubier, 1939.

de sa propre solitude. » Et plus loin : « Il (Dieu) est l'élément de liaison dans le monde. » Cette définition n'est pas fausse, loin s'en faut. Elle signifie que la religion est pour l'homme le moyen de se « relier » au tout. Mais s'il en est ainsi, la notion englobe non seulement les adeptes des religions, mais aussi les positivistes attachés au « scientisme » ou les francs-maçons, et c'est alors le corps de doctrine scientifique ou le symbole du Temple d'Hiram qui expriment la liaison de l'homme avec le tout. Cette manière de voir les choses ne serait, sur le plan social, que source de malentendus. Néanmoins notons que ce besoin humain d'être « mis en situation » au plan de l'existence universelle — toute question de mots mise à part — constitue une réalité mentale et culturelle.

La religion dont il sera question ici, c'est autre chose et bien plus que cela. Sans doute, c'est assurément la « liaison » évoquée ci-avant, mais « gérée » par une Eglise qui en contrôle l'efficacité par l'observance de rites et de liturgies, en garantit l'authenticité par une « révélation » et par le témoignage de ses « livres », en représente la réalité par des mythes et des symboles, en traduit la signification par un système de valeurs métaphysiques, éthiques et esthétiques, en institutionnalise la pensée par des dogmes et les activités par l'unité spatiale du *templum*[199], en implante les modes spécifiques de relations sociales par un corps hiérarchisé et organisé d'hommes consacrés. Telle est la définition sociologique que nous donnerions de la religion. Mais toutes les religions, dans l'espace et dans le temps, ne sont pas également évoluées. Elles n'ont pas développé dans leur plénitude tous les aspects qui appartiennent au phénomène. Et dans les plus évoluées ce ne sont pas les mêmes traits qui ressortent le plus ; c'est, d'ailleurs, ce qui fait essentiellement leurs différences. Des religions plus primitives laissent certains aspects à l'état embryonnaire : il va sans dire que, par exemple, une tradition orale fait l'office des « livres » lorsque l'écriture n'existe pas. Mais de l'Egypte pharaonique à la cité antique, de l'empire hellénistique à l'empire inca ou aux cités mayas, des sociétés d Extrême-Orient à l'Islam, et jusqu'à l'Occident chrétien, le fait religieux répond bien à la définition que nous en avons formulée.

⁂

Parmi les formations significatives au niveau global, on ne manquera pas non plus de songer aux grandes fédérations syndicales des sociétés néotechniques. Mais leur cas est très compliqué car elles participent des formations horizontales et des formations verticales. Or précisément le modèle que nous nous proposons d'utiliser ici permettra de les caractériser avec clarté. Un paragraphe spécial ne serait donc pas indiqué en ce qui les concerne.

[199] *Templum*, étymologiquement issu du radical *tem* exprimant l'idée de couper (*temere*) : c'est le lieu complètement séparé des autres et par là « sacré ».

II Principes du modèle

Nous avons exposé déjà le rôle du modèle dans la méthode macrosociologique[200]. Le modèle est la représentation simplifiée d'un système social en un langage analogique. Le modèle ici considéré est celui de toute société globale appartenant au milieu anthroponaturel ou au milieu technique[201].

Toute société de l'espèce peut être représentée comme une « structure en quadrillé » constituée par le croisement d'une stratification horizontale et d'une stratification verticale[202].

Pour le fonctionnement du modèle interviendront des éléments auxquels nous avons déjà consacré des chapitres importants du présent ouvrage :

— La définition même du système social[203].

— L'approche typologique pour caractériser les strates[204].

— L'approche dialectique où jouera notamment le degré d'intégration de la société globale et celui des strates sans oublier le facteur de prise de conscience[205].

— L'approche fonctionnelle et principalement la relation dialectique du fonctionnel et du dysfonctionnel[206].

— La fonction de l'Etat dans la société globale et le jeu du monopole de la force[207].

— La notion de culture de la société globale et de subculture des strates[208].

— La théorie générale de l'action humaine, l'acculturation[209] et spécialement le jeu du libre arbitre[210].

— La définition opérative des strates sociales, depuis la caste jusqu'au continuum social, en passant par l'*out-group* (ou l'*in-group*), la classe sociale, l'ordre, la condition sociale et le groupe socio-économique[211].

200 Voir *Deuxième Partie, Chapitre I, VI Système social et modèle sociologique.*

201 Pour la signification de ces milieux, voir *Sixième Partie, Chapitre IV. La théorie des trois milieux.*

202 Voir *Troisième Partie, Les formations sociales générales, Chapitre I, III Le phénomène de complémentarité — La structure en quadrillé.*

203 Voir *Deuxième Partie, Chapitre I. Hypothèse générale : le système social.* Spécialement *I Définition du système social.*

204 Voir *Deuxième Partie, Chapitre IV.*

205 Voir *Deuxième Partie, Chapitre VI.* Spécialement *V Application de la dialectique aux classes et strates sociales* et *VII. Conclusion générale.*

206 Voir *Deuxième Partie, Chapitre V.* Spécialement *III Modes de raisonnement fonctionnels, F. La dysfonction* et *G. Conflit et analyse fonctionnelle.*

207 Présente Partie, *Chapitre III, L'Etat.* Spécialement *I Définition sociologique et fonction de l'Etat.*

208 Voir *Quatrième Partie, Chapitre II, L'approche sociologique ou la société comme réalité socioformelle, II L'acculturation, C. Objet final de l'acculturation : les valeurs.*

209 Voir *Quatrième Partie, Chapitre II, II L'acculturation.*

210 Voir *Quatrième Partie, Chapitre IV, Le problème du libre arbitre.*

211 Dans la présente Partie voir *Chapitre II, Classes sociales et stratification sociale,* spécialement *II Le problème de la stratification sociale.*

— La critériologie des groupements selon G. Gurvitch[212].

— Le modèle de typologie croisée des moyens d'exercice du pouvoir et des modes d'intégration d'Etzioni[213].

L'application de ces concepts et de ces modes de raisonnement aux données concrètes d'une société globale représentée en forme de « structure en quadrillé » doit permettre de rendre compte de l'évolution ou des mutations de celle-ci. Elle doit permettre aussi, suffisamment de données étant fixées dans le modèle, de dégager des données inconnues et de prévoir la situation ultérieure la plus probable de la société considérée.

Le modèle n'est pas en soi un mode de raisonnement, mais un agencement commode pour situer les données et établir leurs corrélations.

III Présentation du modèle - Son aptitude à rendre compte entre autres du phénomène révolutionnaire

Passons maintenant à notre objet précis : l'élaboration d'un modèle macro-sociologique capable de saisir les changements essentiels des structures sociales dans une société globale. De ces changements, le phénomène révolutionnaire est le plus remarquable.

Une seule théorie générale, vraiment intégrée, du phénomène révolutionnaire existe : la théorie marxiste qui n'est pas acceptée — du moins sous tous ses aspects — par les sociologues, anthropologues, historiens et philosophes sociaux. Beaucoup de critiques sont incontestablement fondées. Certaines estiment la théorie marxiste valable mais trop schématique comme explication générale du global[214]. Néanmoins elle permet de dégager un premier modèle macro-sociologique[215]. Nous croyons utile de le reproduire ci-après.

Il y a aussi des essais théoriques, tels celui de P. Sorokin : la loi de toute révolution est de passer par deux phases : une phase de libération ; une phase de contrainte. Après les droits de l'homme, la Terreur. Après Lénine et les Soviets, Staline et l'appareil du Parti.

212 Voir *Troisième Partie, Chapitre II, Le groupe social, IV Typologie des groupes sociaux, C, 2.*

213 Voir *Troisième Partie, Chapitre I, La relation sociale, II Typologie des relations sociales.*

214 La théorie la plus synthétique de MARX est, on l'a vu, celle développée dans l'Avant-propos à la *Critique de l'Economie Politique* (1859).

215 Voir dans la présente Partie : *Chapitre II, I Le problème de la classe sociale, A. L'approche marxiste, 2. Classe sociale et structure de la société — Le modèle marxiste de la société globale.*

TABLEAU XI (duplicata)
Modèle marxiste de la société globale[215bis]

Superstructure	— Conscience sociale. Idéologies — Religion. Arts — *Etat et Droit*	*Niveau institutionnel-idéologique*
Base matérielle	— *Rapports de production* (régime de propriété des moyens de production). Division fonctionnelle du travail	*Niveau relationnel-économique*
	— *Forces productives* (ressources naturelles et dialectiqne de la technique)	*Niveau matériel-technique*
	— *Besoins élémentaires* (réalités psychologiques)	*Niveau physio-psychologique*

Au vrai l'étude scientifique du phénomène révolutionnaire a besoin d'une théorie générale qui évite l'écueil de la schématisation. Un modèle théorique qualitatif pourrait servir de cadre méthodologique à la recherche d'une théorie générale... Au contraire d'une théorie générale prématurée, la nature globale du modèle serait d'inviter les chercheurs à des essais de particularisation, qui pourraient être situés dynamiquement à l'intérieur même de la structure du modèle.

Car l'essence du fait révolutionnaire implique qu'il s'agisse d'un modèle dynamique, dans la dimension du temps, et non d'un modèle statique. Le modèle devrait être largement ouvert aux apports de l'histoire, de l'anthropologie sociale et culturelle, de la sociologie, de la psychologie sociale.

La « révolution » comporte le passage d'une structure sociale à une autre. Il en résulte que le modèle ne peut prendre appui que sur la structure générale bien précisée de toute société[215ter], telle qu'elle ressort avec certitude des analyses objectives de la sociographie et des interprétations de la sociologie.

En fait cette structure générale est caractérisée par le croisement d'une stratification sociale verticale et d'une stratification sociale horizontale[216]. Les individus y sont soumis à des tensions issues des deux directions (processus d'acculturation et d'intégration, pression sociale, contrôle social, impact des valeurs). Ces tensions sont subies en partie consciemment et en partie inconsciemment. L'usage des termes « horizontal » et « vertical » signifie — et il n'exprime rien de plus — que les individus appartiennent nécessairement et simultanément à

[215bis] Ce tableau XI est repris du *Chapitre II* de cette Partie, *Classes sociales et stratification sociale, I Le problème de la classe sociale, A. L'approche marxiste, 2. Classe sociale et structure de la société — Le modèle marxiste de la société globale.*

[215ter] Bien sûr « anthroponaturelle » ou « technique ».

[216] Le premier sociologue à avoir élaboré une telle structure « en quadrillé » est à notre connaissance Eugène Dupréel (*Sociologie générale*, Paris, P.U.F., 1948). Notons que, dès 1924, H.A. Miller parle de « groupes verticaux » et de « groupes horizontaux ».

deux ordres de classement dans la société et que ces classements se « croisent » en eux.

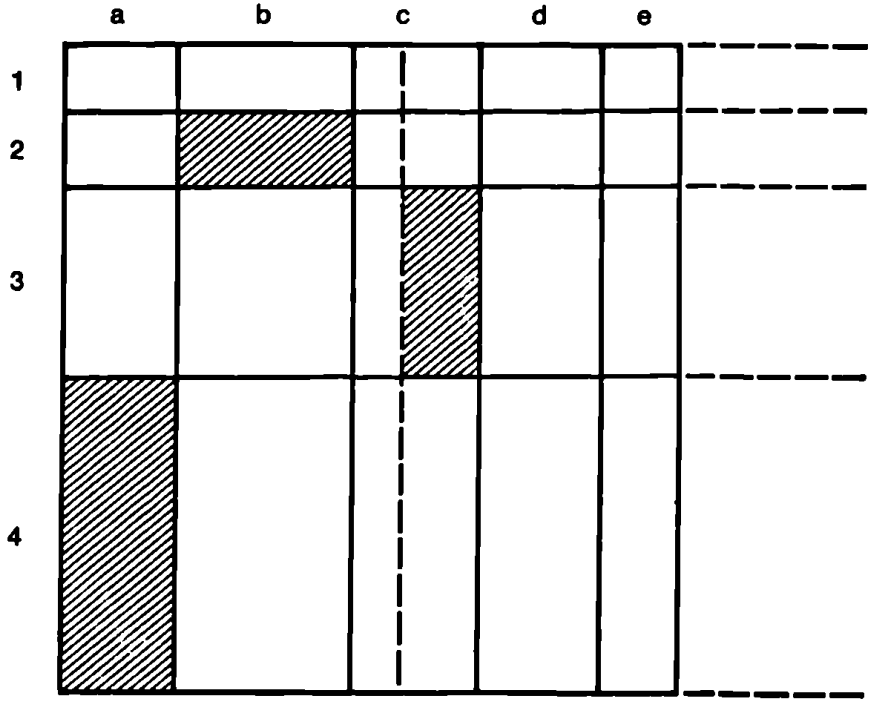
Traduisons cela graphiquement (Graphique 3).

On aurait pu représenter l'ensemble des individus d'une société globale, comme inscrits dans un cercle (Graphique 4) : chacun y serait situé dans une « couronne concentrique » (l'équivalent du « vertical »).

Bien entendu, les rectangles de la structure en quadrillé et les secteurs de la structure circulaire peuvent être proportionnels à l'importance des effectifs qui les occupent. Ceux-ci sont, en effet, très généralement connus.

Graphique 3

Représentation en quadrillé du modèle de la dynamique des formations particulières au niveau de la société globale



LÉGENDE. *Mode de représentation « en quadrillé ».*

1 = strate dirigeante
2 = groupe socio-économique des cadres techniques et direction exécutive.
3 = groupes socio-économiques ou niveaux moyens.
4 = « Masse » (ouvriers, commis, électeurs, fidèles...).
a = organisation politique.
b = armée.
c = églises.
d = industrie.
e = commerce.
etc.

Les chiffres arabes représentent la stratification ou hiérarchie sociale classique et les lettres, les grandes organisations fonctionnelles de la société.

Prenons un exemple individuel. L'individu x est caractérisé par la situation /2, b/ (officier supérieur). Mais politiquement, il sera dans la zone /a, 4/ (électeur) ; cela est d'ailleurs très peu marquant pour son statut social : il est essentiellement officier. Religieusement il pourrait être en /c, 3/ (par exemple membre d'une fabrique d'église) etc...

Nous retenons la structure « en quadrillé » et les termes « horizontal » et « vertical » pour les raisons suivantes :

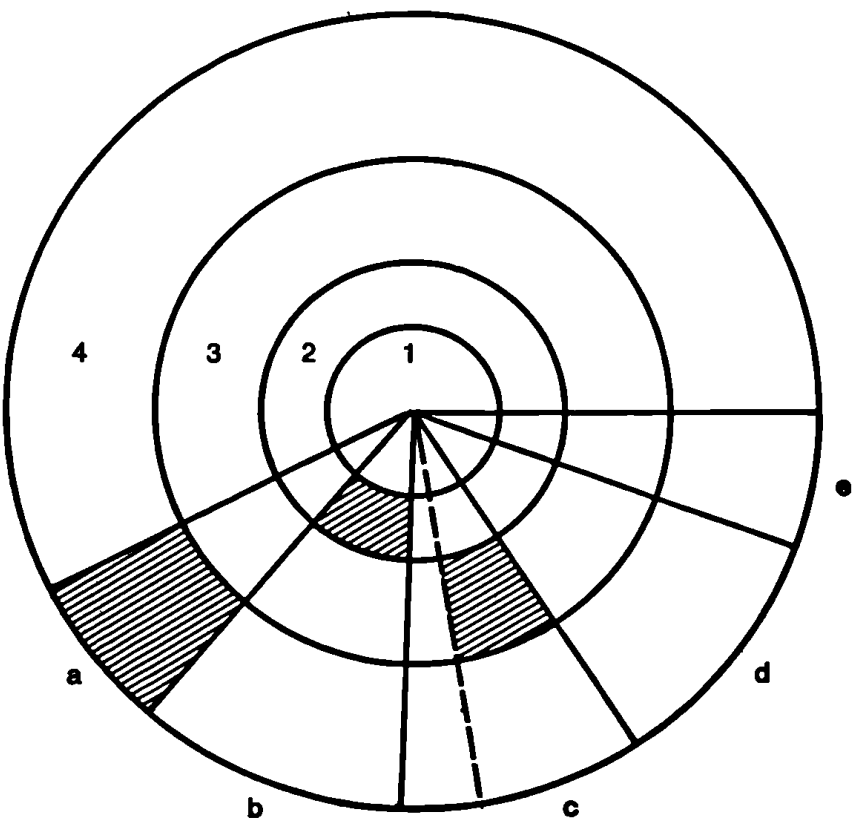
a) l'expression stratification sociale a droit de cité et implique une représentation par couches (strates) ;

b) les termes « horizontal » et « vertical » sont déjà utilisés dans le sens où on les emploie ici ;

c) la représentation « croisée » des classements est plus aisée à imaginer.

Graphique 4

Représentation circulaire du modèle de la dynamique des formations particulières au niveau de la société globale



La stratification verticale se compose des grandes organisations fonctionnelles de la société : l'Industrie, l'Armée, les Eglises, l'Organisation politique et administrative, la Science, etc... Dans chacune de ces organisations, il y a une hiérarchie sociale très formelle. Par exemple, dans l'industrie cette hiérarchie descend des grands magnats des holdings jusqu'aux manœuvres, en passant par les « directeurs », les ingénieurs et les diverses catégories de techniciens, d'employés et d'ouvriers. Pour les Eglises, elle descend des « princes de l'Eglise » jusqu'aux membres des paroisses, en passant par les prêtres et les cadres administratifs laïcs des Eglises. Et ainsi de suite. Bien entendu, le même individu appartient à plusieurs organisations simultanément ou successivement : tel ouvrier est aussi milicien dans l'armée, membre d'un parti et membre d'une Eglise. Le statut social d'un individu n'est cependant pas addition de ces statuts particuliers inégalement déterminants, mais bien synthèse sélective de ceux-ci[217]. Le statut professionnel est *en général* le plus déterminant du niveau de l'individu.

Les organisations fonctionnelles verticales se trouvent être presque toujours fortement intégrées en fait et en droit. Par exemple la législation sur les sociétés commerciales constitue une intégration juridique relative à l'industrie et au commerce. C'est la spécialisation des organisations fonctionnelles qui explique le degré d'intégration normalement très élevé de la stratification verticale. La solidarité y est organique, institutionnalisée, fondée sur l'interdépendance et, en partie au moins, sur la coercition (sans exclure les moyens rémunératifs et normatifs parfois dominants).

Exprimée en termes « verticaux » dans l'esprit propre aux cadres institutionnnels et statutaires des organisations fonctionnelles, l'échelle des valeurs de la hiérarchie sociale comporte un fond commun à toute la société, en dépit d'oppositions (par exemple, valeurs religieuses et philosophiques). Cette échelle joue un rôle normatif. Les hommes sont pleinement conscients de leur appartenance à ces organisations. *L'ensemble des organisations verticales participe de la même culture : celle de la société globale, et leur effort d'intégration propre intègre en même temps leurs membres à la société globale dont à cet égard elles sont les instruments.* Ceci en dépit de tensions qui peuvent exister entre les valeurs diffusées par ces organisations. L'Etat assure normalement leur compatibilité entre elles et avec la culture globale, ce qui n'exclut pas des luttes armées entre organisations verticales, comme c'est le fait dans les guerres dites de religion. Mais dans tous les cas où la composition des deux partis comprend, en gros, la même proportion de participants aux diverses couches horizontales de la société, le triomphe d'un parti n'a de conséquences culturelles que sur le plan religieux. Le reste des valeurs culturelles n'en est pas affecté. Ce n'est pas une révolution.

On notera que les organisations fonctionnelles verticales, bien que toujours normatives, agissent à cet égard avec une conscience, une force d'intégration et d'institutionnalisation, une intensité inégales. L'action culturelle normative d'une Eglise est fonctionnellement fondamentale et systématiquement organisée. L'ac-

[217] Voir l'exemple donné ci-dessus de l'officier supérieur.

tion culturelle normative de l'industrie est plus implicite, mais comporte moins de caractères originaux par rapport à la culture globale. Ceci explique pourquoi l'organisation verticale religieuse et philosophique, ainsi que l'organisation politique, sont normalement divisées en groupes rivaux au sein de la plupart des sociétés globales. Il y a des organisations verticales plus « techniques » dans leurs fins (l'industrie), d'autres plus « culturelles » (les Eglises). Si les valeurs de la société globale semblent menacées, cette menace engendre des efforts normatifs même dans les organisations de nature plus technique (action de l'industrie aux Etats-Unis contre les valeurs « communistes »). Et cela, avec des traits particuliers sans doute mais toujours dans le sens de la culture globale.

Les organisations fonctionnelles verticales — ceci est important pour la naissance et le développement du processus révolutionnaire — ont donc par essence une action favorisant l'intégration de la société globale. Puissamment intégratives, elles participent, chacune pour sa part, à l'ordre général.

*
**

Le stratification horizontale comprend les couches classiques de la hiérarchie sociale, définies chacune par leurs similitudes de mentalité, d'intérêts, de mode de vie. Par la prise de conscience, tantôt plus, tantôt moins marquée, de leur existence, elles engendrent une solidarité explicite de leurs membres. Elles sont intégrées en fait et en droit. Par exemple la législation sociale constitue une intégration juridique de ces formations sociales, d'une manière générale moins structurées et intégrées que les organisations fonctionnelles. Ces dernières ont normalement plus de solidarité organique et formelle ; les premières, plus de solidarité psychique et spontanée. Certains des noyaux des couches horizontales peuvent être cependant fortement structurés. Ainsi en est-il pour les classes sociales dont la conscience s'est éveillée et affirmée. L'intégration de ces couches sociales peut être nulle comme pour les groupes statistiques. Elle se renforce en passant aux groupes socio-économiques et aux groupes d'intérêts constitués horizontalement et, enfin, aux classes sociales dans les sociétés industrialisées, et aux races dans la situation coloniale (*in-group* et *out-group*).

Le maximum d'intégration n'est atteint que par les castes et, ensuite, par les classes sociales répondant objectivement à la définition marxiste. Exprimé en termes « horizontaux », le système des valeurs de la société globale est conçu et vécu différemment selon la couche sociale qui l'exprime. Ce phénomène est dû aux différences du travail (terre, machine, bureau), de niveau de vie (types de consommation), de loisirs et d'instruction. La culture globale est ainsi réfractée différemment d'après les parties qui en sont retenues et les images mentales qu'elle projette à travers le prisme des loisirs et de l'instruction. L'échelle des valeurs modifiée — voire bouleversée — qui en résulte dans les couches horizontales a un caractère plus ou moins critique et concurrent à l'égard de chaque échelle institutionnalisée dans le cadre global, par les organisations verticales. *Les couches de la hiérarchie sociale horizontale sont porteuses, au moins potentiellement, d'une culture spécifique, de valeurs propres à chacune*

d'elles. C'est ce fait qui incline G. Gurvitch à voir dans la « non-pénétrabilité par la société globale » un critère de la classe sociale[218]. Nous n'allons pas, comme Spengler, identifier classe sociale et culture. Notre position est beaucoup plus nuancée : il y a la culture de chaque société globale, que celle-ci corresponde à un Etat politique (la nation) ou non (le monde arabe). Il y a la culture propre aux classes sociales et potentiellement existante dans chaque couche horizontale. Il y a les cultures régionales correspondant à certains « milieux » constitués par des facteurs historiques ou géographiques particuliers.

Le « modèle en quadrillé » exprimera donc la tension (graphiquement perpendiculaire) entre deux cultures. Le phénomène révolutionnaire trouve sa source dans la pression exercée par l'une des cultures « horizontales » sur la culture « verticale » ou, si l'on préfère, « globale ». Aussi longtemps que cette pression ne crée pas une tension dépassant les marges tolérées par l'équilibre du système, il n'y a pas révolution. Ces marges dépassées, le phénomène révolutionnaire est déclenché. Afin d'empêcher ce dépassement, tous les dispositifs compensateurs du système — de caractère homéostatique — auront été mis en œuvre.

Alors intervient un facteur essentiel. Dans la stratification horizontale il y a une couche « supérieure » : l'ensemble des cadres dirigeants des diverses organisations fonctionnelles. Cette couche se caractérise par le fait que ses valeurs et sa culture *sont* celles de la société globale (sans que l'on se pose, ici, le problème de l'antériorité) ; par le fait aussi qu'elle contrôle l'Etat *de jure* ou *de facto*. Or, dans la société globale, l'Etat dispose — on l'a vu — du monopole de la force. Bien entendu dans la mesure où une démocratie de droit tend à devenir réelle en fait, comme c'est le cas pour quelques nations occidentales, les institutions publiques deviennent fonctionnellement des organes compensateurs des tensions. La démocratie apparaît comme un système de transformation non violente de la société globale et de sa culture, le contrôle de l'Etat par la couche dirigeante n'étant plus total et celle-ci cessant d'être homogène (mobilité sociale). Mais, dans la mesure où une démocratie reste formelle et non réelle, elle laisse subsister des conditions qui permettent au phénomène révolutionnaire de se manifester.

En général il y a révolution quand la pression d'une formation horizontale crée une tension telle que le monopole de la force soit rompu. Dès lors celle-ci n'est plus seulement utilisée par les institutions de force (armée, gendarmerie, police, tribunaux) mais aussi par des organisations spécifiques issues de la formation sociale en rébellion (résistance passive, noyaux terroristes, unités de sabotage, foules armées, groupes militairement constitués). Si la force révolutionnaire atteint un degré d'organisation, d'intégration et de conscience tel qu'elle soit capable de vaincre la force publique et de reconstituer ainsi le monopole de la force, elle *est*, par-là même, un nouveau régime pourvu des attributs essentiels de l'Etat, et porteur d'un nouvel ordre des valeurs, d'une culture nouvelle. C'est ce que le modèle aura à exprimer dynamiquement.

[218] Voir *Troisième Partie, Chapitre II, IV, C. Typologie de G. Gurvitch, 2. Critériologie des groupements.*

A cette fin il conviendra d'utiliser, dans toutes ses implications, l'approche dialectique et particulièrement son concept de base relatif à l'intégration du tout à l'égard des parties ainsi que des parties entre elles. En l'occurrence le phénomène révolutionnaire relève de la dialectique de l'antagonisme dont le produit est la rupture, la révolution ou la guerre civile. La forme du raisonnement dialectique est dans ce cas la polarisation[219].

IV Fonctionnement du modèle

1. *Une société marque une tendance au processus révolutionnaire dans la mesure où sa stratification sociale se trouve plus fortement intégrée à l'horizontale qu'à la verticale.*
   Cette situation, on l'a vu, s'oppose à la normale.

2. *Mais le processus révolutionnaire sera très différent selon la nature des couches sociales « motrices », lesquelles sont alors cristallisées en « classes » (degré nécessaire d'intégration).*

— Si la situation est dichotomique, au sens marxiste, on a le cas historique de la « lutte des classes ». Mais ce cas n'est universel ni sous la forme latente, ni sous la forme active.

— Si l'intégration maximale se produit *horizontalement* au niveau des classes moyennes, c'est une situation tendant au fascisme (que la classe « supérieure » accepte ou non, soutienne ou non, le mouvement...). De toute manière, en effet, la culture apportée par ce mouvement sera « fasciste » et non « conservatrice » (même si elle garantit des « revenus » et un prestige social à la classe supérieure). Elle sera le produit des classes moyennes, non des classes dirigeantes : elle fondera des réformes sociales sur des valeurs de type communautaire, anti-individualistes, remontant aux valeurs de la « condition sociale » d'Ancien Régime. Sinon la culture n'aurait pas changé. Or la sociographie du fascisme met hors de doute qu'il procède d'une culture, d'un style particuliers.

En outre la révolution fasciste se trouve être conditionnée par une désintégration généralisée de la société. La révolution tend donc, dans ce cas, non pas seulement à porter une autre couche sociale au pouvoir, mais à reconstituer la cohésion globale de la société. D'où l'accent mis sur le nationalisme par les mouvements fascistes et leur recherche d'un « bouc émissaire » résumant tous les péchés de désintégration sociale : les Juifs, l'étranger, les marxistes.

— L'intégration maximale se situant *horizontalement* au niveau de la paysannerie, une « jacquerie » éclate : la classe paysanne a prouvé, au cours de l'his-

[219] Pour tout ceci on se reportera à la *Deuxième Partie, Chapitre VI*. L'ensemble de ce chapitre développe l'un des modes de raisonnement indispensables au fonctionnement du modèle.

toire, son incapacité à s'organiser pour réaliser à son profit, d'une manière durable, le monopole de la force. Ce qui s'explique fonctionnellement, l'organisation sociale étant favorisée par le fait urbain, condition des hautes et durables intégrations politiques ou idéologiques. Mais les « jacqueries » sont porteuses, cependant, d'une culture spécifique de caractère mystique, inspirée par des idéologies remontant aux sources primitives de la religion ; ainsi agit l'esprit traditionaliste du paysan. Bien sûr la perspective peut changer si la classe paysanne s'allie à une autre classe, mais c'est cette autre classe qui créera, dans ce cas, la culture nouvelle ; c'est cette autre classe qui fournira les cadres du mouvement révolutionnaire. Ainsi, après octobre 1917, la classe ouvrière russe rejeta la paysannerie du pouvoir. Au vrai la révolution paysanne n'est un problème sociologique que pour les sociétés non industrialisées ou à peine au début d'une industrialisation généralement « induite ». Dans les sociétés industrialisées, l'agriculture est devenue une organisation fonctionnelle verticale sans toutefois que la paysannerie ait perdu tous ses traits de groupe social historiquement horizontal.

— Lorsque l'intégration en cause se produit au niveau d'une race dominée dans une société multiraciale, si la race dominée est majoritaire, c'est le passage d'une situation coloniale à la création d'un Etat nationaliste dont les traits techniques (y compris politiques) sont imités du groupe dominant et les traits mystico-affectifs empruntés à la tradition archaïque (ce type de culture est, de nature, ambivalent) ; si la race dominée est minoritaire (situation des Etats-Unis), c'est le passage dramatique de la situation coloniale à une intégration progressive de l'*out-group* dans l'*in-group*.

Il arrive aussi que toutes les autres couches sociales se coalisent pour renverser la classe dirigeante. Alors l'une d'elles constitue l'aile marchante, le « groupe porteur ». Maîtresse du pouvoir, elle repousse le « peuple » dans le statut de classe dominée. C'est ce que fit la bourgeoisie au cours de la Révolution française.

3. *Le processus révolutionnaire implique que le quantum d'action du total des relations sociales dysfonctionnelles soit supérieur au quantum d'action du total des relations sociales fonctionnelles dans la société globale.*

Rappelons que les relations fonctionnelles sont celles qui unissent consciemment ou inconsciemment des individus ou des groupes en vue de concourir directement ou indirectement à l'existence et à la continuité des structures et des valeurs de la société globale, ne fût-ce que par des fonctions correctement accomplies ou par des attitudes conformistes. Les relations dysfonctionnelles sont celles qui opposent des individus ou (et) des groupes du fait que les uns s'efforcent de substituer aux structures et aux valeurs de la société globale que défendent les autres, des valeurs et des structures nouvelles (relations dysfonctionnelles conscientes). Mais sont dysfonctionnelles aussi les relations qui objectivement sont nuisibles aux structures, même d'une manière inconsciente : rivalités excessives de groupes et (ou) de personnes, prévalence d'intérêts particuliers, égoïsme généralisé, indifférence civique, excès de zèle...

Dans ces relations sociales, les individus ne restent pas toujours intégrés à leur classe. Certains membres de la classe supérieure prennent fait et cause pour la classe dominée : c'est spécialement le cas d'intellectuels. De même, l'ascension sociale agrège certains individus de la classe dominée à la classe supérieure.

La relation quantitative des relations sociales fonctionnelles et des relations sociales dysfonctionnelles exprime, en fin de compte, l'intensité d'intégration de la société globale. Le phénomène révolutionnaire est l'expression aiguë de la désintégration. La dialectique de l'antagonisme est le mode de raisonnement qui rend compte du phénomène en usant de la forme de contradiction que l'on qualifie de « polarisation ». On a vu qu'elle implique notamment la non-pénétrabilité des parties par la société globale[220].

Dans ce processus, il n'est pas indifférent que la tension résultant des relations dysfonctionnelles soit localisée en telle ou telle région sociale de la société globale.

— Si ces tensions se trouvent également répandues dans toutes les régions sociales, on a affaire à un processus caractérisé de décadence générale à désintégration progressive : les institutions gérant le monopole de la force sont évidemment saisies dans le mouvement et s'effritent plus ou moins rapidement. En d'autres termes un « vide » se crée par la carence de la fonction d'intégration sociale et il appelle en particulier une restauration des institutions de force. Ce « vide » s'offre soit à l'intervention du groupe social « vertical » — par exemple l'armée — ou « horizontal » — par exemple la classe moyenne —, qui reste relativement le plus intégré, soit à l'intervention d'une société globale extérieure qui procède à l'invasion militaire de la société décadente et y restaure le monopole de la force à son profit.

C'est dans cette perspective que l'on comprend clairement le phénomène fasciste déjà évoqué : dans cette situation, la classe moyenne reste la moins désintégrée ; elle assume donc l'effort de reconstituer l'intégration sociale en utilisant, comme nous l'avons dit, les mythes nationalistes et la mystification du « bouc émissaire ». Elle obtient en général l'appui — par un pacte, en partie explicite, en partie tacite — de la classe dirigeante.

— Si la tension dysfonctionnelle se fixe entre organisations « verticales », l'une d'elles ou la coalition de certaines d'entre elles, constituant le bloc le plus intégré de la société, rétablira le monopole de la force. Dans ce cas il s'agit d'un coup d'Etat conduisant à une forme de dictature. Il ne saurait cependant être question d'une révolution, celle-ci impliquant un changement de culture, qui peut seulement avoir sa source — nous l'avons montré — dans une organisation « horizontale » ayant pris la consistance d'une classe sociale. Il s'agit simplement, ici, d'un cas de « développement intégral » d'une organisation verticale. Ceci ne modifie pas la culture globale à laquelle participait de nature le groupe qui s'empare du pouvoir, mais y modifie l'équilibre des valeurs. Par exemple, si l'armée s'empare du pouvoir, les « valeurs militaires » auront une place plus large dans l'éventail des valeurs sociales.

[220] Pour tout ceci, voir *Deuxième Partie, Chapitre VI.*

La lutte entre organisations verticales oppose des formations ayant sensiblement la même composition sociale. Ainsi, dans l'histoire d'Angleterre, la « Grande Rébellion » de 1642-46, opposant les « Cavaliers » (anglicans) aux « Têtes rondes » (puritains), voit dans les deux camps des gens de toutes conditions sociales. Il y a cependant plus de bourgeois et de citadins parmi les « Têtes rondes », plus de nobles et de ruraux parmi les « Cavaliers ». Cette guerre comporte donc certaines intrusions de l'« horizontal » dans le « vertical » ; tant il est vrai que les phénomènes sociologiques ne sont jamais totalement purs. En France Huguenots et Ligueurs constituent des coupes verticales complètes englobant toutes les couches horizontales de la société.

— Si la tension se fixe entre couches « horizontales », l'un des pôles de tension sera inéluctablement la « classe dirigeante », fonctionnellement détentrice ou gérante du monopole de force et identifiée à la société globale dans l'ordre des valeurs. L'autre pôle sera constitué par une autre couche s'intégrant en classe sociale et créant par son opposition même une organisation plus ou moins formelle qui rompe le monopole de la force. C'est ici le schéma typique de la lutte des classes portée au paroxysme révolutionnaire : lutte non seulement de deux forces, mais de deux cultures. Le jour où la tension devient extrême, les autres couches de la stratification horizontale prennent plus ou moins activement parti, soit pour la classe révoltée, soit pour la classe dirigeante. Certes le clivage n'est pas au même niveau dans toutes les organisations verticales : les unes iront presque intégralement à l'un ou l'autre parti, les autres se scinderont au niveau moyen de rupture. Rappelons le rôle des « renégats » (généralement des intellectuels) de la classe dirigeante.

4. A contrario *prenons à présent la situation où le quantum d'action du total des relations sociales fonctionnelles est supérieur au quantum d'action du total des relations sociales dysfonctionnelles.*

Cette situation relève de la dialectique du conflit ou de la dialectique du dialogue.

La dialectique du conflit est — rappelons-le — un processus d'opposition dont le produit social est le compromis ou la réforme. Ces formes de raisonnement répondent aux schémas de complémentarité ou d'ambiguïté dialectiques.

La dialectique du dialogue est un processus de coopération. Comme dans le cas relevant de la dialectique du conflit le processus peut s'institutionnaliser. Le produit en est la justice ; les formes de raisonnement applicables sont l'implication mutuelle et la réciprocité des perspectives.

Le dialogue l'emporte sur le conflit si la supériorité du quantum d'action du total des relations fonctionnelles est très grande, dépasse un seuil très élevé. Dans ce dernier cas les strates horizontales sont des « groupes socio-économiques[221] » animés par leurs intérêts qu'ils acceptent cependant de ne pas faire

[221] Pour la définition du « groupe socio-économique », d'ailleurs à mettre en regard de celle de la classe sociale, voir ci-avant dans la présente Partie :
— *Chapitre II, II Le problème de la stratification sociale, A. Cadre théorique : définition de la strate sociale.*

prévaloir à l'égard de l'intérêt général. Dans le cas où joue la dialectique du conflit, ces strates horizontales sont des classes sociales atténuées, mais qui restent le fondement spécifique de l'opposition.

— Si la tension résultant des relations dysfonctionnelles est à peu près également répandue dans toutes les régions sociales, c'est la situation d'une société *normalement* intégrée dans toutes ses parties. Evidemment le degré d'intégration et la cohésion de cette société dépendent du degré de supériorité du quantum d'action des relations fonctionnelles face aux relations dysfonctionnelles.

— Si la tension résultant du jeu des relations dysfonctionnelles se fixe entre couches verticales, c'est la situation caractéristique d'une société bien intégrée où la lutte pour le pouvoir se déroule, plus ou moins vivement selon le degré de supériorité du quantum d'action des relations fonctionnelles, entre organisations verticales : Eglises, Armée, Haute Finance, Administration, Organisations syndicales. Par l'hypothèse même de la tension concentrée entre couches verticales, ces organisations syndicales ne sont pas fondées sur la lutte des classes, mais constituées plutôt en groupes d'intérêts et de pression, même si une tradition entretient certaines logomachies et rites traditionnels de la « lutte des classes ». Cette « verticalisation » du syndicat correspond au processus que nous avons déjà noté à propos de la classe paysanne. Nous analyserons plus avant le cas syndical à la fin du présent chapitre.

En somme les « groupes de pression » l'emportent dans l'action politique effective sur les groupements politiques formels qui tendent à devenir moins spécifiques et à jouer un rôle pour ainsi dire mécanique dans le fonctionnement de la démocratie (les partis démocrate et républicain aux Etats-Unis). Bien sûr, en vertu même de l'hypothèse générale de la supériorité globale des relations fonctionnelles, la lutte entre organisations verticales ne pourrait conduire à la rupture du monopole de la force. Le consensus de la population à l'égard du régime est acquis, plus ou moins intensément : il y a unité culturelle et unité d'échelle des valeurs de la hiérarchie sociale. Cette situation est celle des Etats-Unis d'Amérique, si l'on exclut les *out-groups* minoritaires.

— Si, enfin, la tension résultant du jeu des relations fonctionnelles et dysfonctionnelles se fixe entre couches horizontales, la situation se traduit par l'opposition pacifique (en dépit, dans certains cas, de luttes politiques et d'attitudes psychologiques intenses) de couches sociales culturellement peu marquées (des groupes socioéconomiques), mais qui impriment à la politique une dynamique d'esprit « horizontal ». En effet les formations politiques tendent en l'occurrence à correspondre aux couches de la stratification horizontale : parti conservateur fondé sur les moyens de persuasion et de pression des « milieux d'affaires », parti agrarien, parti de « classes moyennes », parti des salariés et appointés

— Voir *Chap. II, II, B, 1, b.* de la présente Partie : *Les formes atténuées et les survivances de la caste* (ceci pour la classe sociale).

— Pour l'atténuation de la classe sociale en « groupe socio-économique », voir *Chap. II, II, B, 2, d.* de la présente Partie : *La stratification sociale influencée par le type social du* XIX^e^ *siècle et par les changements techniques contemporains.*

apparenté à des organisations syndicales. La pression des groupes socio-économiques les moins favorisés, dans la mesure où ils l'emportent, produit alors le « réformisme » et non la révolution. La législation sociale s'intensifie. Cette situation est celle de quelques sociétés bien intégrées de l'Europe occidentale (pays scandinaves).

— Une société globale où toutes les relations seraient fonctionnelles constituerait la « cité idéale », la société parfaite, l'utopie. Une société globale où toutes les relations seraient dysfonctionnelles constituerait le désordre social absolu, l'asocial, l'absence de société. Ces cas limites sont impossibles à cause de l'ambivalence constitutionnelle de la nature humaine. L'homme est un animal social, mais son être biologiquement individuel implique l'égoïsme. De petits groupes religieux ou sociaux peuvent réaliser l'utopie, dans certaines conditions ; des sociétés globales en sont incapables. Quelques individus peuvent se désocialiser d'une manière absolue, non de nombreux individus.

5. *Dans les perspectives de notre modèle le syndicalisme apparaît comme une forme de la culture ouvrière, adoptée également — dans le cas du réformisme et* a fortiori *dans le cas de l'assimilation à une organisation verticale fonctionnelle — par les employés ; en effet, dans ces deux cas, l'ouvriérisme syndical s'atténue.*

— Si les relations dysfonctionnelles l'emportent sur les relations fonctionnelles et sont localisées *horizontalement* dans la société globale, l'organisation syndicale apparaît comme l'un des modes d'intégration spécifiques de la *classe ouvrière* comme telle ; elle est un facteur révolutionnaire. Elle représente une culture proprement ouvrière.

— Si les relations fonctionnelles l'emportent et si les relations dysfonctionnelles sont localisées horizontalement dans la société globale, le syndicalisme, cependant marqué par ses origines, pratique une action réformiste. Mais si ces relations dysfonctionnelles se situent principalement entre les organisations fonctionnelles verticales, le syndicalisme tend à s'assimiler pleinement à une organisation de ce type. Son intégration à la culture de la société globale tend à devenir alors complète.

Ces remarques mettent en lumière l'ambivalence du syndicalisme socialiste, facteur révolutionnaire par son essence « horizontale », facteur conservateur dans la mesure où, fonctionnellement, il tend à s'assimiler aux grandes organisations constituant la stratification sociale verticale. C'est dans la démocratie fondée sur le suffrage universel, que s'observe le mieux ce processus. La tension du syndicalisme en opposition originelle avec la classe dirigeante tend à s'y « verticaliser », mouvement de bascule, qui fait entrer le phénomène syndical dans la catégorie, examinée précédemment, de la société bien intégrée et caractérisée par la compétition pacifique des organisations fonctionnelles « verticales », agissant comme « groupes de pression ». Les chefs syndicaux tendent à devenir membres de la classe dirigeante, évolution déjà favorisée, dès le réformisme, par la prolifération d'institutions paritaires et par la participation syndicale à des organismes

économiques et sociaux d'intérêt général, c'est-à-dire conformes aux valeurs de la société globale. De facteur culturel « horizontal » le syndicalisme tend à devenir un élément de la culture normative de la société globale, comme aux Etats-Unis. En Europe occidentale le processus est moins avancé. La culture ouvriériste résiste à l'assimilation verticale tout en perdant son caractère révolutionnaire dans l'action : c'est le cas du réformisme conduisant à une législation sociale sans cesse accrue. Le syndicalisme prend, en même temps, des caractères d'organisation verticale et ses chefs des traits de participation à la classe dirigeante, sans que le phénomène soit aussi net qu'aux Etats-Unis.

— Dans les sociétés industrielles l'agriculture est une organisation fonctionnelle de la société comme l'industrie par exemple, mais à ce titre elle ne participe que faiblement à la classe dirigeante (dans la mesure où elle parvient à constituer un « groupe de pression » organisé). Dans les sociétés féodales, au contraire, l'agriculture englobe verticalement la plus grande masse de la société et la classe dirigeante est composée principalement de ceux qui contrôlent les terres cultivées (la « noblesse ») ; les « fermiers » constituent alors nettement une couche horizontale ayant ses traits culturels propres. Comme l'agriculture actuelle remonte à ce type social elle conserve les traits d'une culture dont le caractère spécifique même aide à la survivance. Ce caractère spécifique repose principalement sur la nature du travail agricole. Le monde agraire ressemble encore aujourd'hui à une strate horizontale.

6. *A ces considérations, il faut ajouter quelques corollaires.*

— Le processus de « prise de conscience » des situations propres aux couches de la stratification horizontale est rigoureusement corrélatif à leur degré d'intégration, et celui-ci à l'intensité des relations dysfonctionnelles entre les couches considérées[222].

— L'intégration est naturellement favorisée par la « prise de conscience » : l'effet est réciproque. Les transfuges de la classe supérieure jouent un rôle important dans la « prise de conscience » de la classe dominée.

— Le processus de « prise de conscience » s'accentue dans les périodes de régression économique qui multiplient et intensifient les relations dysfonctionnelles surtout entre couches horizontales. Au contraire cette régression économique détermine et intensifie des relations fonctionnelles (défense des valeurs globales) dans les groupes dirigeants : c'est ce que l'on appelle la « réaction ». Le processus de prise de conscience a une tendance à s'assoupir dans les périodes de

[222] Citons ici G. GURVITCH : « Les marxistes ont négligé d'étudier le fait frappant des rapports de proportionnalité inverse qu'on peut observer entre la lutte des classes et la lutte des groupements à l'intérieur d'une classe... Plus forte est la lutte des classes, moins forte est dans leur sein la lutte entre les autres groupements. Cela veut dire que, même si l'on présupposait, avec le marxisme, la disparition des classes sociales dans la société post-capitaliste... le conflit entre tous les autres groupements non seulement persisterait, mais devrait même se renforcer » (*La vocation actuelle de la sociologie*, Paris, P.U.F., 1963, t. II, p. 292).

progrès économique qui atténue les relations dysfonctionnelles entre couches horizontales, mais a une tendance à les accentuer à l'intérieur de chaque couche (compétitions de personnes et de groupes). Quant aux organisations de la stratification fonctionnelle verticale, elles sont par nature et normalement — nous l'avons vu — institutionnalisées et conscientes.

— Ce sont les configurations inédites de faits, qui favorisent d'immédiates prises de conscience et mettent en jeu le libre arbitre collectif des groupes horizontaux et verticaux ainsi que le libre arbitre des individus les plus aptes à la responsabilité ; le libre arbitre a pour effet notamment d'accélérer le rythme de l'action (cfr la critériologie de G. Gurvitch).

— La prise de conscience et la force d'intégration d'une couche horizontale tendant à la révolution sont fonction du décalage qui existe entre les institutions et leur capacité de répondre à des besoins changeants de la société ; elles sont corrélatives aussi au degré d'abandon, plus ou moins marqué, de son rôle fonctionnel, par la classe dirigeante. L'incapacité des institutions, au sens le plus large (y compris les relations humaines) et la « démission » de la classe dirigeante résultent généralement de progrès non assimilés et non assimilables structurellement, de certaines techniques (les « cultural lags » d'Ogburn).

— Les divers cas de tension entre les relations fonctionnelles et les relations dysfonctionnelles — définis par leur localisation — créent, corrélativement, dans le modèle en quadrillé, une tension plus ou moins grave à l'intérieur des psychologies individuelles.

— Les sociétés en voie de développement constituent un remarquable cas de mutation profonde : ici le modèle rendra compte de la dialectique particulière des relations dynamiques entre les élites nouvelles et les élites traditionnelles[223].

[223] Voir *Huitième Partie, Les sociétés dites en voie de développement économique, Chapitre III.*

HUITIÈME PARTIE

LES SOCIÉTÉS DITES EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

CHAPITRE I

Développement technique[1]

I Facteur économique et facteur technique

L'économie politique, dont le développement classique est cependant lié à la révolution industrielle, a longtemps ignoré le facteur technique ou l'a au moins traité d'une manière implicite. Il faut aller chercher son action implicite dans le jeu de la concurrence, dans l'accumulation du capital par les entreprises, dans le mouvement des prix. En fait les raisonnements économiques se passent de lui : il est sous-entendu comme un « donné » analogue aux ressources naturelles ; c'est un facteur exogène dont l'action est latente en quelque sorte dans le comportement adaptatif de l'entrepreneur. C'est que l'économie s'appliquait essentiellement à l'étude des phénomènes du marché et ne considérait pas, dans ses vues *à court terme*, que des changements techniques pussent constituer une variable significative.

Dès que des vues *à long terme* — dépassant donc la dimension temporelle des phénomènes du marché — s'expriment en économie politique, le facteur technique s'impose comme significatif. C'est ainsi qu'Adam Smith le fait intervenir dans le mécanisme du développement de la production : à la base il y a la tendance des entrepreneurs à toujours étendre leurs activités commerciales (d'où extension du marché) et, pour réaliser ce mouvement, à instaurer une plus grande division du travail qui accroît l'efficience de celui-ci et crée les conditions favorables à l'invention et à l'amélioration des machines. Le facteur technique surgit donc ici en même temps que des perspectives à plus long terme. Il est superflu de souligner que Karl Marx attribue une grande importance au facteur technique qui est traduit par le concept plus général de « forces productives » ; la pensée de Marx se meut effectivement dans la longue durée.

Mais parmi les modernes on trouve encore Gustav Cassel qui construit une théorie de la croissance dans l'équilibre, abstraction faite du facteur technique[2]. Et l'on sait la place implicite que réserve Keynes à ce facteur dans sa théorie générale.

A présent les économistes intègrent d'une manière de plus en plus marquée le facteur technique dans leurs raisonnements relatifs à la croissance et au développement économiques. Toutefois les orientations de pensée sont encore mul-

[1] La majeure partie de ce chapitre est reprise d'une « contribution auxiliaire » faite pour l'UNESCO dans le cadre de l'*Etude internationale sur les tendances principales de la recherche dans les sciences de l'homme.*

[2] G. CASSEL, *Theoretische Sozialökonomie*, Leipzig, 1932.

tiples et le jeu de ce facteur n'est pas encore bien établi dans ses rapports avec les concepts économiques communément définis, d'investissement, de produit, de revenu, de consommation, de prix, etc... Le caractère exogène ou endogène du facteur n'apparaît pas clairement. Le facteur technique est rarement utilisé comme une variable pure. En général il est associé à d'autres aspects. Ce qui est particulièrement intéressant pour nous c'est que ces aspects se trouvent être en général sociologiques.

Passons rapidement en revue, sans viser à être complet, quelques variétés d'inclusion du facteur technique, dans le raisonnement économique.

SCHUMPETER.

Schumpeter, dès les années 30, dans sa « First approximation » (modèle pur) attribue la naissance des cycles économiques à l'action réciproque du progrès technique et de la création de crédits. Mais cette action dépend elle-même des « innovations » d'entrepreneurs, c'est-à-dire de la décision d'appliquer de nouveaux procédés de fabrication[3]. Le concept schumpétérien d'innovation modifie significativement la fonction classique et mécaniste d'adaptation au marché, de l'entrepreneur selon J.-B. Say. La notion d'« innovation » met en jeu des données de psychologie sociale et de sociologie culturelle (systèmes de valeurs). Nous voilà non seulement devant un aspect non économique du mouvement économique, mais encore devant un aspect non technologique du développement technique.

PERROUX.

François Perroux est un créateur de concepts nouveaux au sujet du développement économique. Qu'il s'agisse de sa théorie des pôles de croissance, du milieu de propagation, « coûts de l'homme » des mentalités en rapport avec la croissance, le facteur technique est toujours présent. Il est toutefois étroitement entremêlé à des facteurs essentiellement sociologiques. Parlant des « pays en voie de développement » Fr. Perroux s'exprime ainsi : « Le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global[4]. »

LEWIS.

Arthur W. Lewis, théoricien de la croissance économique, voit trois causes immédiates à cette croissance : l'activité économique, le *progrès des connaissances,* l'accroissement du capital. La séquence des effets du progrès des connaissances pour l'Occident est décrite selon les étapes suivantes : la formulation des principes scientifiques, l'application de ces principes à des problèmes techniques

[3] J. SCHUMPETER, *Business Cycles,* Londres et New York, 1939.

[4] « La Notion de développement », dans *Etudes* (janv. 1961) reproduit dans l'*Economie au XX^e siècle,* P.U.F., Paris, 1961, p. 155. Voir aussi notamment :

— *La Notion de pôle de croissance, ibid.,* pp. 142-154.

— *Trois outils d'analyse pour l'étude du sous-développement : économie désarticulée, coûts de l'homme, développement induit,* dans *Cahiers de l'I.S.E.A.,* Série F, n° 1.

donnés et le développement des inventions techniques jusqu'au point où elles se prêteront à une exploitation commerciale[5]. Le moteur premier de la Révolution scientifique fut historiquement, selon Lewis, la découverte de la méthode scientifique et son premier développement durant la Renaissance (première étape). Mais l'auteur place l'ensemble de ce mouvement dans un contexte socioculturel général qui est le vrai déterminant. La mentalité y constitue un facteur essentiel en quelque sorte synthétique : « ... la propension à agir avec un esprit débarrassé des conventions et des tabous, la propension à prendre des risques et la propension à se déplacer quand l'occasion l'exige[6]. » En d'autres termes une attitude libérée de conditionnements.

ROSTOW.

W.W. Rostow, bien placé pour intégrer le facteur technique dans l'économique puisqu'il est professeur au *Massachusetts Institute of Technology*, a pris à cet égard les positions suivantes :

1° En ce qui concerne les conditions du passage de la phase de démarrage d'une économie vers la croissance (le concept du « take off ») à la phase de croissance auto-entretenue, la technique joue un rôle clé : « ... le taux de l'investissement s'accroît de telle sorte que la production réelle *per capita* s'élève *et que cette augmentation initiale entraîne avec elle des changements radicaux dans les techniques de production et la répartition des revenus, qui donnent à l'investissement et au trend ascendant de la production per capita un caractère auto-entretenu*[7]. » Rôle clé, certes, puisque, en même temps que des changements dans la répartition des revenus, ce sont les changements dans les techniques qui assurent un caractère auto-entretenu à la croissance. Mais le facteur technique, bien que nécessaire au sens philosophique du mot, n'est pas comme chez Lewis le premier moteur : cette fonction est celle d'un accroissement initial du taux de l'investissement entraînant une production *per capita* plus élevée. Le premier moteur est donc de nature économique, mais il constitue lui-même le résultat de préconditions que Rostow a étudiées de manière plus approfondie dans d'autres ouvrages.

2° En ce qui concerne les variables majeures du volume de la production et donc de la croissance de celle-ci, Rostow retient deux facteurs classiques : la dimension et la productivité du capital, celui-ci incluant les ressources. Ces deux variables sont, abstraction faite du jeu de la théorie économique, dépendantes de l'arrière-plan social par l'action de six propensions fondamentales :

— les aptitudes à développer la science fondamentale,

— les aptitudes à appliquer la science à des fins économiques,

[5] Arth. W. LEWIS, *La théorie de la croissance économique*, trad. de l'anglais par F. Pons, Paris, Payot, 1963, p. 177.

[6] *Ibid.*, p. 47.

[7] « The take-off into self-sustained growth », dans *Econ. Journal*, mars 1956, repris dans A. AGARWALA et P. SINGH, *The economics of under-development*, Oxford Univ. Press, 1958, pp. 154-186, texte cité p. 154.

— les aptitudes à accepter des innovations,

— les aptitudes à rechercher les avantages matériels,

— les aptitudes à consommer,

— les aptitudes à désirer élever des enfants.

Ces propensions « résument la réponse qu'apporte, à chaque période, une société à son environnement, en agissant par l'intermédiaire des institutions existantes et des groupes sociaux dirigeants ; elles reflètent le système effectif de valeurs sous-jacentes de cette société[8] ».

Précisons la place du facteur technique dans les conceptions de Rostow.

Ce facteur apparaît dans chacune des variables majeures — le travail et le capital — sous l'aspect « productivité » : celle-ci appliquée au travail est l'expression même du facteur technique (outillage, division du travail, organisation) ; appliquée au capital elle traduit l'influence du facteur technique dans la mesure où le perfectionnement des outillages se trouve être l'un des moyens réalisant le rendement du capital investi.

Il est remarquable que des six propensions fondées sur l'arrière-plan socioculturel, les trois premières constituent des composantes — ou des aspects — du facteur technique : elles sont relatives à la science fondamentale, à la science appliquée et aux innovations. Il se vérifie de nouveau que la perspective à long terme oblige d'intégrer à la théorie le facteur technique, mais aussi avec lui tous les facteurs socioculturels (ici sous la forme simplifiée de « propensions ») en tant qu'ils affectent les comportements.

3° Dans son livre retentissant consacré aux étapes de la croissance économique[9], Rostow reprend notamment l'étude du « take-off ». Sans renier en rien la théorie économique qu'il applique au phénomène dans son article de 1956, il adopte ici un point de vue plus historiciste. Etudiant le « take off » de l'Europe occidentale il lui attribue deux bases :

— la découverte ou la redécouverte de terres nouvelles,

— la connaissance scientifique et l'attitude scientifique.

Ces deux bases sont l'œuvre de classes sociales nouvelles orientées vers les activités économiques et non plus attachées au sol. Ces classes ont développé aussi d'efficaces institutions de commerce et de crédit qui leur ont permis d'exploiter commercialement les grandes découvertes. Ces deux bases du développement occidental ont été d'abord et le mieux réalisées en Grande-Bretagne par les élites nouvelles les plus « entreprenantes », en deuxième lieu dans les autres pays protestants, en troisième lieu dans les autres pays

[8] *The Process of economic growth*, Oxford, Clarendon Press, 1960, p. 11. Ces vues de Rostow cadrent remarquablement bien avec notre conception de la société comme système social comportant lui-même un système propre de valeurs.

[9] *The stages of Economic Growth*, Cambridge Univ. Press, 12th printing, 1965, 179 pages.

occidentaux. L'une des bases du développement économique est la science moderne — selon Rostow la science « post-newtonienne » — avec la mentalité qu'elle implique ; or la science historiquement constituée durant la Renaissance est l'origine d'un mouvement de pensée et de création qui débouchera dans les réalisations de la technique contemporaine[10]. Ici Rostow et Lewis sont d'accord.

Pour Rostow les conditions préalables au « take-off » en Occident furent *un changement non économique de la société*[11] : la formation, comme nous venons de le voir, de nouvelles élites avec leur système de valeurs approprié à la modernisation[12], le rôle d'institutions politiques soutenant des motivations qui favorisent le changement (ceci à l'inverse de pouvoirs traditionnels attachés uniquement à l'économie agraire), et, enfin, la formation de coalitions sociales de transition acceptant les valeurs de la nouvelle élite. Ces coalitions groupent des éléments aussi différents que la nouvelle élite, les tenants du nationalisme, les militaires, les anciens marchands — jusque-là non « reconnus » par la société traditionnelle — et les intellectuels. Une telle coalition marque l'époque élizabéthaine. Aussi bien au « take-off » allemand s'associent les Junkers et au « take-off » japonais les « Samouraïs »[13].

KALECKI.

La « théorie de la dynamique économique » de Michel Kalecki vient d'être présentée au public de langue française par Michel Lutfalla[14]. Comme pour les auteurs précédents nous nous limiterons à considérer le rôle du facteur technique. C'est le flux des inventions et des innovations qui crée la *tendance* à long terme dans un système économique dont, sans cela, la caractéristique est l'état stationnaire, auto-entretenu d'une manière endogène. Toutefois les effets de l'innovation sont limités en économie capitaliste par le fait que certains des propriétaires de capitaux sont distincts des entrepreneurs et prêtent leurs capitaux à ces entrepreneurs selon leurs anticipations relatives aux profits. Or joue ici la loi du « risque croissant » développée par Kalecki : « Plus l'entrepreneur investit, plus il réduit sa liquidité et plus sa situation est rendue difficile en cas de mauvaises affaires ; vendre rapidement une entreprise entraîne, dans la plupart des cas, une grosse perte. Si l'entrepreneur veut emprunter aux rentiers, ceux-ci lui

[10] Comment et pourquoi cette évolution a eu lieu, sont les questions qui font l'objet principal du livre de Henri JANNE, Jean MORSA, Nicole DELRUELLE-VOSSWINKEL et Jacques COENEN, *Technique, développement économique et technocratie*, Bruxelles, Institut de Sociologie, 1963. Ici, voir *Sixième Partie, Chapitre V, La technique comme facteur historique.*

[11] Voir *The stages of Economic Growth*, Cambridge Univ. Press, 12th printing, 1965, pp. 26 et suiv.

[12] Ici il faudra bien attribuer à ces élites un taux élevé des aptitudes correspondant aux six propensions.

[13] Voir ROSTOW, livre cité pp. 26 et suiv. Pour les nouvelles élites dans les pays dits « en voie de développement économique », voir ci-après *Chapitre III, Relations dynamiques des élites nouvelles et des élites traditionnelles.*

[14] Traduit d'après la 2e édition anglaise, dans Coll. *Techniques économiques modernes*, tome 18, Série analyse économique, 5, Paris, Ed. Gauthier-Villars, 1966, 158 pages.

feront payer un taux d'intérêt d'autant plus élevé que le capital liquide qu'il aura conservé par devers lui sera faible, car la véritable garantie n'est pas le capital immobilisé, qui se liquide mal, mais le capital propre non investi. » « Le risque du capital prêté à un entrepreneur croît si le capital propre de l'entrepreneur est faible par rapport au capital immobilisé[15]. » L'innovation doit être prise chez Kalecki au sens large comme chez Schumpeter. Elle inclut, par exemple, l'accès à de nouvelles sources de matières premières.

En dépit de la très grande variété des modes d'insertion dans la théorie du développement et de la croissance économiques, du facteur technique encore diversement défini dans sa nature et son étendue, le poids de plus en plus important donné à ce facteur justifie pleinement une remarque de Jean Fourastié dans l'introduction à son livre *Le grand espoir du* XX*e siècle*[16] : « Il n'est à mon sens aucune partie de la science économique et aucune description de l'évolution économique contemporaine qui ne doivent être " repensées " dans le cadre d'une théorie du progrès technique. » D'autre part Léon H. Dupriez dans un exposé consacré aux « Principes d'une théorie du mouvement économique séculaire » écrit : « ... dans le temps séculaire, la théorie du capital exige une refonte beaucoup plus complète que celle de la population ou de la rente foncière ... la théorie du capital a été essentiellement liée à des équilibres, à des relations, à des développements se rapportant manifestement à un temps opérationnel plus court... Une théorie du développement séculaire du capital doit être conçue sur d'autres bases : exigences de l'adaptation des outils aux courants finaux de consommation, « mortalité » et remplacement assez rapide des investissements, pertes d'efficacité des biens capitaux spécifiques...[17] ». Qu'est-ce à dire si ce n'est qu'il s'agit d'une théorie où le facteur technique doit jouer un rôle primordial ?

Cette analyse sommaire du rôle du facteur technique dans la pensée de quelques auteurs traitant de la croissance et du développement économiques nous permet d'adapter, en ce qui concerne les sociétés machinotechniques[18], notre définition *sociologique*[19] à l'approche *économique* du même phénomène :

« Economiquement la technique c'est l'ensemble des procédés systématiques et transmissibles, qui, dans un système économique donné et en corrélation lui-même avec un système de valeurs déterminé, font en sorte, en tant que stock de connaissances susceptibles d'engendrer des innovations (dans la mesure où des

[15] Voir préface de Michel Lutfalla, pp. XIX, XX et XXI et le dernier chapitre : 15, *Les facteurs de développement*, où la théorie de l'innovation est résumée. Pour la théorie du risque croissant, voir p. 71.

[16] Ed. Presses Universitaires de France, Paris, 1950, p. XX.

[17] *Le Progrès économique*. Rapports et compte rendu d'un colloque organisé par l'*Association Internationale des Sciences économiques*, publié par l'Institut de Recherches économiques et sociales de l'Université de Louvain, p. 481, 1955.

[18] Voir *Sixième Partie, La médiation technique. Chapitre V, IV, C. 3e Cycle : la période machinotechnique.*

[19] Voir *Sixième Partie, Chapitre I. Définition et signification de la technique, I Approche sociologique.*

propensions à la modernisation et au rejet de conditionnements traditionnels existent dans une catégorie sociale d'entrepreneurs et dans les institutions politiques), que des investissements et des actes d'organisation appropriés accroissent la productivité du travail et du capital, et par elle la production des biens et des services destinés à répondre aux besoins objectifs et, dans le cadre et le prolongement de ceux-ci, aux besoins culturels de l'homme. »

Cette longue définition tire sa justification du fait qu'elle n'est autre chose que l'expression actuellement possible des perspectives économiques au sujet du facteur technique, dans le cadre plus général des données de la sociologie. La présente définition économique ne constitue qu'une traduction de la définition sociologique en termes économiques. Elle vaut seulement pour les sociétés ayant assimilé les processus du progrès et du développement techniques.

Sa complexité en fait moins un outil d'interprétation qu'un cadre pour la construction effective d'une théorie économique intégrant effectivement le facteur technique. Nous n'avons pas tenté d'esquisser ici une telle théorie, car ce serait prématuré. Nous avons voulu nous limiter à un constat de la situation actuelle en jetant à propos du facteur technique un pont, explicitement, entre la sociologie et l'économie politique. Car si les vues actuelles, souvent justes et profondes des éminents auteurs que nous avons cités, font largement appel à la sociologie c'est en quelque sorte implicitement. Le moment est venu d'en prendre pleine conscience bien que l'économiste ait souvent la sensation, en accueillant les concepts épistémologiquement nécessaires de la sociologie pour faire progresser la théorie de la croissance et du développement économiques, de passer de l'insuffisamment fondé au mieux fondé mais moins précis.

II Le concept de développement technique

L'analyse du concept de progrès technique nous a permis déjà d'entamer celle du concept de développement technique en montrant que ce développement n'implique pas nécessairement de progrès, mais peut se réaliser « en multipliant des outillages existants et/ou des unités de production avec les mêmes méthodes de gestion et d'organisation et *sans aucun changement technique*. La production est ainsi accrue sans modification ni dans la qualité ni dans la diversification des produits. La réponse aux besoins sera ainsi améliorée en *quantité* : le progrès sera économique et peut-être aussi social, mais ici à la condition que la répartition des produits touche plus de consommateurs qu'antérieurement ou réponde plus complètement à des besoins de consommateurs anciens, jusque-là partiellement rencontrés. Le développement technique ne postule donc en soi aucun progrès technique, mais seulement l'accroissement des investissements nets[20] ».

[20] Voir *Sixième Partie, Chapitre III. Le concept de « progrès technique », I Progrès technique et développement technique.*

Nous pourrons, dès l'abord, proposer la définition suivante du développement technique : *Un niveau technique étant donné et restant inchangé pour une unité économique déterminée, le développement technique consiste en la plus ou moins complète assimilation — en étendue et en profondeur — des techniques en vigueur, par les structures de la production des biens et des services.*

L'expansion de la technique, à un niveau donné, dans une économie nationale n'est pas généralisée et homogène. Elle obéit à des processus tels que celui des « pôles de croissance » de François Perroux[21]. Il s'agit d'une combinaison d'exigences complémentaires qui relèvent du facteur technique et de mouvements interdépendants et « irradiants » dont rend compte l'analyse économique. Perroux décrit ainsi le résultat de ce processus : « ... une combinaison d'ensembles relativement actifs (industries motrices, pôles de développement d'industries et d'activités géographiquement agglomérées) et d'ensembles relativement passifs (industries mues, régions dépendantes des pôles géographiquement agglomérés). Les premiers induisent sur les seconds des phénomènes de croissance[22] ». C'et ainsi que l'on peut trouver des régions, des branches et des entreprises restant attardées au point de vue technique (relativement au niveau qui fait l'objet du développement).

La France est un cas typique à cet égard. Elle participe au plus haut niveau du progrès technique et elle réalise son développement technique à un niveau également élevé, mais les points de retard à l'égard de ce développement sont nombreux pour certaines régions et certaines activités. De même l'U.R.S.S., vu son immensité territoriale et la concentration des efforts sur certaines activités, comporte des zones et des activités non atteintes ou peu touchées par le développement. Il en est de même, à un degré moindre, aux Etats-Unis. C'est une question de degré et nous devrons, en conséquence, nous poser le problème de la mesure du développement technique.

En attendant, quelques commentaires s'imposent.

1. *Degré de réalité de la nation.*

Les nations sont une réalité socioculturelle et, en tout cas, politique et économique. Toutefois les unités politiques et socioculturelles forgées par l'histoire avec une cohésion plus ou moins forte ne correspondent que rarement à des ensembles homogènes et équilibrés au point de vue économique. En d'autres termes le tracé des frontières selon des impératifs économiques eût été fort différent de ce qu'il a été selon les impératifs de la force politique. Que signifie le revenu italien par tête d'habitant pour un pays qui comprend le Milanais et la Sicile, les usines Fiat et les bourgs d'agriculture et d'artisanat archaïques du Sud ? Un Etat couvrant le Nord de l'Italie serait, à tous égards, l'un des plus avancés de l'Europe. C'est dire que les données globales produites par nations constituent une vue souvent non significative des vraies situations de développement écono-

[21] « La notion du pôle de croissance », dans *Econ. appliquée*, 1955, reproduit dans l'*Economie du XX^e siècle*, P.U.F., Paris, 1961.

[22] Voir *Economie du XX^e siècle*, note 33, p. 153.

mique *et technique* ainsi que des vrais modes de vie des populations. Et cependant la réalité économique nationale est un fait, car l'Etat et les attitudes de citoyenneté la sanctionnent activement, mais elle ne correspond pas à la réalité plus profonde du travail et de la consommation vécus sur le plan économique et technique. Cette réserve doit stimuler la critique interprétative du vrai sens de données statistiques établies sur le plan national.

2. *Développement technique et développement économique.*

Est-il possible de différencier effectivement le développement technique du développement économique ? Ne serait-ce pas le même phénomène vu sous deux aspects différents ? Certes il est évident que le développement technique contribue au développement économique notamment en stimulant la propension à investir ; mais la réciproque est vraie également, car le dernier augmente les moyens du premier notamment en accroissant la capacité financière d'investissement. Néanmoins les deux mouvements ont leurs lois spécifiques, chacun ne constituant que l'un des facteurs de l'autre, parmi d'autres facteurs. Chacun apparaît comme un « système » qui a sa dialectique propre : par exemple, les *conditions* du développement technique peuvent être réunies en vue d'une intégration technique totale de la société au niveau considéré, mais le développement économique peut être beaucoup moins affirmé et freiner le développement technique par manque de ressources naturelles, par manque de capitaux accumulés, par l'inégalité, au départ, de la distribution des revenus et les effets négatifs de cette structure sur l'épargne, par la conjoncture économique affectant les produits dominants de l'économie. Ici c'est le développement économique qui entrave le développement technique. L'inverse peut être vrai. En sorte que les niveaux technique et économique d'une nation peuvent à un moment donné être très différents.

3. *Développement technique et industrialisation.*

Notre concept du développement technique pourrait sembler se confondre avec le processus d'industrialisation. A un certain stade de ce développement, dans certains secteurs d'activité ou certaines régions, c'est vrai. Cependant pour les pays les plus avancés, où l'industrialisation ne peut plus que concerner quelques « poches », mais où le développement technique se réalise avec vigueur, la distinction est très nette. Au surplus le concept d'industrialisation ne couvre dans aucun cas les changements globaux et structurels du secteur tertiaire au point de vue technique. Car, sur ce point nous ne suivons pas Fourastié selon qui les progrès techniques sont les plus faibles dans le tertiaire : ce fut longtemps le cas, mais à présent la mécanisation et l'automatisation envahissent les grandes organisations publiques et privées du tertiaire ainsi que la vie domestique. Cela est bien plus significatif que le faible progrès réalisable pour la coupe des cheveux.

4. *Implications du développement technique.*

Le développement technique comporte des exigences fonctionnelles sur le plan national :

— Répartition de la population active.

Tout d'abord la répartition de la population active doit être conforme aux fonctions à remplir dans les entreprises publiques et privées, compte tenu du niveau technique et de son degré de diffusion dans la nation. Cette répartition est la projection du technique sur le plan du travail.

Certains niveaux de qualification avec le nombre voulu de titulaires *devront* être représentés dans la population active ou plutôt *devront* nécessairement représenter l'état technique du moment. Par exemple un niveau technique déterminé implique que la majorité des ouvriers soient des manœuvres spécialisés et non plus des manœuvres au sens classique. L'outillage utilisé et l'organisation du travail l'exigent.

De même chaque niveau technique implique un taux de techniciens assez bien déterminé par 1.000 ouvriers dans chaque type d'industrie.

Mais depuis Fisher, Colin Clark, Alfred Sauvy et Jean Fourastié nous savons que c'est le *développement technique* qui détermine en gros la répartition de la population active parmi les trois secteurs, primaire, secondaire et tertiaire[23].

— Education.

Le développement technique implique également un système d'éducation capable de former, à tous les niveaux, les types d'homme requis par les activités techniques, avec un certain sens de l'anticipation, car on forme les jeunes non pour aujourd'hui, mais pour demain ; non pas seulement pour leur premier état professionnel, mais pour l'adaptation à des états futurs. La scolarisation est généralisée en proportion du développement : un haut pourcentage des jeunes dépasse la formation obligatoire de base ; un minimum d'étudiants par 1.000 individus de leur classe d'âge doit faire des études dans les branches proprement scientifiques et techniques de l'enseignement supérieur. A cet égard des recherches de plus en plus précises sont en cours[24]. Nous citerons spécialement le travail collectif dont Raymond Poignant est le remarquable interprète : *L'enseignement dans les pays du marché commun*[25]. On peut aussi se référer à René Gendarme, qui fait remarquer qu'en Inde, 1,7 % des élèves inscrits dans le secondaire choisissent l'enseignement technique, en France 30 %, au Danemark 45 %[26]. Il reproduit aussi quelques « pyramides de l'enseignement » qui apparaissent en gros comme étant en rapport direct avec le développement technique des pays considérés[27]. Mais ce ne sont là encore qu'indications. D'ailleurs un système d'enseignement peut se trouver en retard à l'égard des besoins du développement technique ou anticiper sur celui-ci, encore qu'un haut degré d'interdépendance des

[23] A cet égard les principes et l'orientation d'une étude de Pierre GEORGE restent d'actualité : *Questions de géographie de la population.* Cahier n° 34 de l'I.N.E.D., Paris, P.U.F., 1959. Voir déjà *Sixième Partie. Chapitre IV, La théorie des trois milieux, III Le milieu technique.*

[24] Au surplus le Comité du personnel scientifique et technique de l'O.C.D.E. procède à une analyse contradictoire et systématique de rapports nationaux relatifs à la question, sur la base d'enquêtes effectuées dans les pays par des équipes d'experts.

[25] Paris, Institut pédagogique national, 1965.

[26] René GENDARME, *La pauvreté des Nations,* Paris, Ed. Cujas, 1963, p. 481.

[27] Voir ouvrage cité pp. 482 et 483.

deux phénomènes, en moyenne durée, soit extrêmement probable. Le développement technique implique ensuite, mais à une moindre intensité, la mentalité que nous avons esquissée à propos du progrès technique[27b1a]. Cette mentalité de développement technique requiert l'alphabétisation effective de la population et — ceci est particulièrement important — une psychologie du temps, conforme au « milieu technique »[28]. Les « entrepreneurs » engagés dans le mouvement jouent leur rôle en termes de développement technique et non en termes de progrès technique : mais, dans ces conditions, assimiler des techniques existantes et les incarner dans l'économie constitue l'équivalent sociologique de l'attitude d'« innovation ». Le rôle et le statut sont les mêmes, mais le but et les moyens sont différents : il ne s'agit pas de créer des nouveautés, de rationaliser un appareil existant, d'élever la qualité ; il s'agit de créer l'appareil, en une économie, en des branches, en des régions, où il est inexistant ou peu développé. Quant aux moyens ils participent de la « recherche » dans un cas, de l'« imitation » grâce à un stock de connaissances *donné* dans l'autre. D'un côté les inspirateurs des conceptions sont des « scientistes », de l'autre des « techniciens » maîtrisant le « *know how* ». Les résistances socioculturelles qui s'opposent au développement technique sont les mêmes que celles qui entravent le progrès technique[29].

— Etat politique et administratif.

Le développement technique implique de même un Etat politique et une administration décidés à surmonter les résistances et à régler leur action sur le système des valeurs propres au milieu technique. Il va sans dire que l'intégration globale de la société au niveau politique et administratif constitue une condition indispensable : c'est le rôle des idéologies nationalistes qui sont dans ce cas fonctionnellement nécessaires.

— Infrastructure et « coûts de l'homme ».

Le développement technique implique enfin, avant toute possibilité d'extension industrielle généralisée, que soit suffisamment réalisée sa base collective : une infrastructure de communications (portuaire, routière, aérienne, radio-téléphonique, etc.) et d'administration (jusqu'à l'échelon local) ainsi qu'une suffisante rencontre des « coûts de l'homme » au sens de François Perroux : il s'agit de « dépenses prioritaires assumées par la puissance publique pour faire bénéficier tous les êtres humains des conditions fondamentales de la vie (protection contre la maladie et les carences physiques, chances d'accès à la connaissance)[30] ».

[27b1a] Voir ci-avant *I. Facteur économique et facteur technique*, spécialement Schumpeter, Lewis et Rostow. Voir aussi *Sixième Partie, Chapitre III, V Résistances socioculturelles au progrès technique.*

[28] Voir *Quatrième Partie, Théorie générale de l'action humaine. Chapitre III, II La perception — La notion du temps.*

[29] Voir *Sixième Partie, Chapitre III, V Résistances socioculturelles au progrès technique.*

[30] *Trois outils d'analyse pour l'étude du sous-développement : économie désarticulée, coûts de l'homme, développement induit*, dans *Cahiers de l'I.S.E.A.*, Série F, n° 1. L'accès à la connaissance est une implication déjà indiquée plus haut.

III La mesure du développement technique

Ici nous rencontrons la même difficulté que pour les résistances à ce développement. Les données quantitatives paraissent, dans beaucoup de cas, soit refléter un aspect partiel : le degré d'industrialisation, soit exprimer le *développement économique*. Or il n'y a pas — nous l'avons vu — coïncidence entre développement technique et développement économique dont les dialectiques sont différentes tout en constituant chacun un facteur du mouvement de l'autre[30bis].

Les trois secteurs de la population active.

Néanmoins la répartition de la population active en trois secteurs selon Colin Clark (le primaire, le secondaire et le tertiaire) est fonction du développement technique, comme nous l'avons défini.

En conséquence, des proportions déterminées des trois secteurs constituent la projection d'un degré déterminé de développement *technique,* alors que le degré du développement *économique* sera exprimé par le revenu *per capita* ou, selon les auteurs, également par d'autres données de la comptabilité nationale.

Il reste, pour répondre à la demande légitime de Jean Fourastié, à élaborer clairement et d'une manière uniforme ces répartitions de la population active et à définir les rapports des trois secteurs qui permettraient de classer les nations en fonction de leur développement technique.

Nous pensons, quant au contenu des trois secteurs, qu'il est malheureusement impossible de retenir le critère de Jean Fourastié, à savoir l'intensivité du progrès technique. Tout d'abord les statistiques sont faites selon des catégories professionnelles et non selon des niveaux de productivité des activités ; ces niveaux sont d'ailleurs beaucoup plus difficiles à établir que le relevé par catégories professionnelles. Au surplus les activités pourraient, d'après leur productivité, être classées selon les pays dans des secteurs différents, ce qui troublerait les comparaisons d'autant plus que, par branche, le classement en haute, moyenne et faible productivité ne pourrait être qu'arbitraire ou au moins conventionnel...

Quant aux classifications en trois secteurs, dont on dispose actuellement, elles offrent de nombreuses imperfections :

— selon les cas les transports sont des services ou de l'industrie ; tous les employés sont imputés au tertiaire ou bien les employés de chaque branche imputés à celle-ci dans son secteur ; cela n'apparaît pas toujours clairement ou, établi clairement, empêche toute comparaison utile ;

— les statistiques professionnelles sont inégalement complètes et précises selon les pays ; elles ne sont pas arrêtées aux mêmes années ;

— seuls certains offices de statistiques font eux-mêmes le groupement en trois secteurs ; pour de très nombreux pays, les chercheurs sont livrés à eux-mêmes pour procéder à des groupements sur la base de tableaux très généraux ;

30bis Voir *Sixième Partie, Chapitre III, I Progrès technique et développement technique.*

— les définitions de catégories socioprofessionnelles ne sont pas homogènes pour tous les pays ; les mêmes termes peuvent recouvrir des réalités différentes et les mêmes réalités être recouvertes par des termes différents ; ceci est frappant pour le « tertiaire » dont les contenus diffèrent profondément dans les économies capitalistes, socialistes et sous-développées (dans ce dernier cas, le *tertiaire* est le reflet de l'insuffisance de l'emploi, de la prolifération des « domestiques » et des « petits métiers » de chômeurs latents) ;

— les classements et les définitions varient dans le temps.

On voit donc que le matériel actuel, s'il suggère avec force des orientations, ne saurait servir à des opérations de « mesure ».

Néanmoins, en dépit de ces réserves, si la classification en trois secteurs est sujette à caution lorsqu'il s'agit d'analyser d'une manière précise et détaillée la structure professionnelle d'*un* pays et surtout d'en apprécier l'évolution, si, de toute façon, il est nécessaire de soumettre toute conclusion inspirée par ces données à une critique sévère, la comparaison de ces classifications établies *pour de nombreux pays* au cours de la même période de temps est extrêmement révélatrice[31].

Nous représenterons les types de développement technique en désignant le secteur primaire par 1, le secondaire par 2 et le tertiaire par 3. Nous caractériserons chaque cas en présentant ces chiffres dans l'ordre décroissant de la fraction de la population active qui s'y trouve impliquée. En conséquence, la représentation 1 — 2 — 3 signifie que 1 est plus grand que 2 et 2 plus grand que 3. Une représentation : 1 — — signifie que 1 est toujours le plus grand mais que 2 *ou* 3 vient ensuite. La représentation — — 1 signifie dans les mêmes conditions que 1 est le plus petit.

La classification mondiale des pays par secteurs produit le résultat suivant :

Groupe I : 1 — —

C'est le groupe des pays sous-développés : leur dominante est agricole. Le secteur secondaire est très faible ou faible. Il consiste principalement à transformer des denrées et matières brutes agricoles et/ou minérales.

L'ordre des grandeurs limites est :

$$\begin{cases} 1 : \text{de } 60 \text{ à } 85\ \% \\ 2 : \text{moins de } 20\ \% \\ 3 : \text{pas plus de } 30\ \% \end{cases}$$

Citons comme exemple parmi ces pays : la Thaïlande (1 = 85 %) et l'Inde (1951) : 71,5 — 9 — 19,5. Le groupe compte un seul pays européen : la Yougoslavie, mais celui-ci est réellement en cours d'industrialisation.

Groupe II : — — 1

Pays à grand développement industriel avec une considérable activité financière, commerciale et culturelle.

[31] En ce qui concerne l'évolution des trois secteurs dans l'histoire depuis le milieu anthroponaturel jusqu'au milieu technique, voir *Sixième Partie. La médiation technique, Chapitre IV. La théorie des trois milieux, III Le milieu technique.*

L'ordre des grandeurs limites est :

$$\begin{cases} 1 : & 5 \text{ à } 30\ \% \\ 2 : & 30 \text{ à } 50\ \% \\ 3 : & 35 \text{ à } 60\ \% \end{cases}$$

C'est ainsi que la France avait encore en 1954 un secteur primaire de 30 % alors que l'Angleterre limitait déjà le sien à 8,8 (1951). Mais l'évolution de la situation en France est sensible : le secteur primaire est passé de 42 % au début du siècle à 20,6 % en 1962 (aux Etats-Unis il est tombé de 65 % en 1850 à 7,6 % en 1960)[32].

Si l'évolution actuelle se poursuit, compte tenu de l'augmentation de population, la carte professionnelle de la France montrera une modification éloquente de la répartition dans les trois secteurs de *1962* (primaire : 3.767.000, secondaire : 8.273.500, tertiaire : 6.819.000) à *1985* (primaire : 2.370.000 (— 37 %), secondaire : 9.671.500 (+ 17 %), tertiaire : 9.889.000 (+ 45 %)[33].

Pour le tertiaire, l'Allemagne de l'Ouest accusait dès 1950, 43 %, mais les Etats-Unis, 58,2 % (1950).

La Belgique et l'Angleterre ont des secteurs secondaires encore très élevés : respectivement 38,8 % (1947) et 37,6 % (1951)[34].

Le Groupe II compte des pays à effort productif tendu, usant d'un appareil de production à capitalisation *relativement* limitée : leur activité économique et financière est *relativement* faible sur le plan international. Exemples : Allemagne de l'Ouest, Belgique.

Il compte aussi des pays encore plus riches, avec de hauts taux de capitalisation et une grande activité économique internationale (finances, commerce, transports). Exemples : Etats-Unis, Angleterre, Suède.

Pour les pays en évolution, l'ordre des changements de structure est le suivant (actuellement seuls quelques pays occidentaux sont passés par les quatre stades) :

TABLEAU XV

Ordre des trois secteurs selon les phases de développement des sociétés.

Phases	Ordre des secteurs
a) Avant l'industrialisation	1 — 3 — 2
b) Débuts de l'industrialisation	1 — 2 — 3
c) Forte industrialisation	2 — 3 — 1
d) Richesse	3 — 2 — 1

[32] Cfr Jean FOURASTIÉ, *Les 40.000 heures*, Paris, Laffont-Gonthier, 1965.
[33] Cfr Jean FOURASTIÉ, *op. cit.*
[34] Sans inclure donc les transports.

Cas particuliers.

1° L'U.R.S.S.

$$\begin{cases} 1 \quad - \quad 2 \quad - \quad 3 \\ 43\,\% - 31\,\% - 26\,\% \end{cases}$$

Le tertiaire est relativement peu développé en dépit de l'importance de l'armée, de l'administration, de l'enseignement et de la recherche scientifique : en effet, l'appareil commercial, financier et de services est proportionnellement plus réduit que dans les pays industrialisés occidentaux.

2° Le Japon.

$$\begin{cases} 1 \quad - \quad 3 \quad - \quad 2 \\ 43\,\% - 35\,\% - 22\,\% \end{cases}$$

Ce pays comporte des zones très industrialisées, mais son essence reste agricole. Toutefois progrès technique, industrialisation et urbanisation croissent très rapidement.

L'Espagne et le Portugal ont encore des secteurs primaires de plus de 50 % ; mais des zones industrialisées. Le Venezuela, tout en conservant les traits du sous-développement, a un tertiaire en pleine croissance à cause des revenus du pétrole. Le secondaire n'est encore que de 15 %.

Il faut, enfin, souligner que le sous-emploi est une caractéristique générale des pays sous-développés : les petits métiers à activité très partielle et temporaire y sont légion ainsi que les « emplois » domestiques. La productivité globale est très faible.

Les pyramides des études.

Un autre critère nous donnerait une suffisante appréciation du degré de développement technique : c'est la « pyramide des études » dont nous avons parlé en II à propos des implications du développement technique et qui a l'avantage d'être devenue un objet d'enquête internationale ; il s'agit de la proportion du nombre d'élèves au niveau primaire, au niveau secondaire et au niveau supérieur. Le caractère homologue de ces pyramides à l'égard du développement technique ne saurait cependant être parfait : c'est la comparaison même des deux facteurs qui pourra conclure à un degré suffisant ou insuffisant de correspondance des deux mouvements.

Les méthodes des « trois secteurs » et des « pyramides d'études » constituent, en toute hypothèse, un objet de *sociométrie* dont il faut recommander la promotion.

Inconvénients des autres critères.

L'on pourrait songer à d'autres procédés de « mesure » indirecte :

— l'énergie consommée par tête d'habitant,

— la production de biens-clés comme l'acier et le ciment,

— le taux annuel d'investissements (amortissements et investissements nets).

Mais ces indices marqueront plutôt des rapports avec le degré d'industrialisation ou le degré de développement économique, qu'avec le développement technique.

Nous avons songé aussi à déterminer le niveau de développement technique des pays, en comparant le nombre de normes qui sont en vigueur dans la production. Certes on ne saurait surestimer l'importance technique de la normalisation[35]. On peut même tenir pour assuré que la diffusion des normes est une modalité du développement technique. Mais est-elle homologue au développement technique global ? Certainement pas, parce que le nombre de normes adoptées dépend des secteurs industriels existants dans une économie, dont certains comportent techniquement plus de normes que d'autres, et que l'adoption de normes, sur le plan national, est l'œuvre d'organismes spécialisés plus ou moins actifs et persuasifs... Dès lors cet indice serait peu sûr.

On pourrait se tourner alors vers la consommation et se demander si les différences d'équipement des nations en voitures automobiles ne constitueraient pas un indicateur du développement technique. Cette voie serait erronée, comme toute voie passant par la consommation, car elle est plutôt en rapport avec le développement économique, exprimé par le revenu *per capita.*

[35] Voir *Sixième Partie, Chapitre II, Analyse du facteur technique, IV Normalisation.*

CHAPITRE II

Critères du sous-développement

I Indices du développement économique

a) *Les quotients de consommation d'énergie mécanique.*

1° Les pays consommant annuellement plus de 5.000 *kwh*, par tête d'habitant : l'Amérique du Nord, la plus grande partie de l'Europe occidentale, l'U.R.S.S., l'Afrique du Sud. Légèrement en dessous : le Japon, l'Italie, l'Autriche, la Roumanie, l'Australie.
Total général des pays industrialisés : environ 800 millions d'habitants.

2° Les pays consommant annuellement de 500 *à* 2.000 *kwh*, par tête d'habitant (pays partiellement industrialisés) : Mexique, Argentine, Pérou, Chili, Venezuela, Colombie, Espagne, Portugal, Yougoslavie, Bulgarie.
La Chine occuperait une position spéciale : en 10 ans, elle serait passée de moins de 200 kwh à 700 (en 1957).
Total général de ces pays : environ 800 millions d'habitants (sans inclure la Chine : 700 millions).

3° Les pays consommant annuellement *moins de* 500 *kwh*, par tête d'habitant (pays non industrialisés) : la plus grande partie de l'Afrique (moins de 100 kwh), le reste de l'Amérique latine, l'Asie méridionale.
Total général : plus d'un milliard d'habitants.

L'exploitation induite de richesses naturelles comme le pétrole (Venezuela) ou comme les minerais métalliques (Katanga, Rhodésie) a des effets très limités sur le niveau de vie de *l'ensemble* des populations, mais elle bouleverse les modalités d'existence des populations *impliquées dans l'exploitation*, tout en élevant leur niveau de vie.

b) *Les quotients de production du ciment.*

1° Les pays produisant *plus de* 100 *kg* par an et par tête d'habitant sont ceux qui consomment plus de 5.000 kwh.

2° Les pays qui produisent *moins de* 10 *kg* par an et par tête d'habitant sont ceux qui consomment moins de 500 kwh. Bien entendu à peu de chose près.

c) *Les quotients de production de l'acier.*

1° Les pays qui produisent *plus de* 100 *kg* par an et par tête d'habitant sont ceux qui consomment plus de 5.000 kwh.

2° Les pays qui produisent *moins de 50 kg* par an et par tête d'habitant : le reste du monde.

Mais la Chine a fait l'expérience d'une sidérurgie originale qui s'inspire de techniques traditionnelles et qui devait se développer rapidement d'une manière très décentralisée. Cependant, que vaut sa productivité ? Dans l'ensemble cette expérience ne paraît pas actuellement positive.

Le Brésil occupe une place à part : le rythme de son développement sidérurgique est exceptionnellement rapide.

II Comparaison des niveaux de vie[36]

Les peuples sous-développés ou du moins la grande majorité de leurs populations (la minorité étant souvent affectée par un développement économique induit : ex. : les ouvriers et les clercs de l'Union Minière du Haut Katanga) vivent en économie partiellement monétarisée. Bien entendu la différence essentielle est dans le niveau et le développement des techniques.

Les conséquences se marquent en général dans le régime d'alimentation :

— En Amérique latine, trois pays atteignent un niveau alimentaire *moyen* convenable : Argentine, Paraguay, Uruguay. Les autres sont en état de sous-alimentation caractérisée : 1.800 à 2.200 calories alors que 2.800-3.000 calories sont nécessaires.

— A Java, la moyenne est de l'ordre de 2.200 calories végétales.

— En Chine, chaque individu dispose en moyenne d'un kg de sucre par an.

— Aux Indes, la nourriture carnée se limite à environ 8 kg par an et la situation est loin de s'améliorer avec le temps.

Si l'on transcrit la consommation générale des sous-développés en signes monétaires, il faut jusqu'au multiplicateur 40 pour atteindre la consommation des citoyens des pays les plus développés[37]. La preuve de cette pauvreté c'est que les ruraux se précipitent si nombreux dans la misère des bidonvilles pour accéder à la condition lamentable des salariés des pays sous-développés. Le revenu *annuel* du N.-E. du Congo était, un peu avant l'indépendance (enquête de Kirschen pour Cemubac[38]) en 1959, de 1.900 F. b. par tête, mais, bien sûr il y avait des transactions non enregistrées et de l'autoconsommation.

Dans ces pays une petite minorité vit parfois très largement. La masse est dans le besoin.

[36] Cette étude est à mettre en regard de la *Cinquième Partie, Le substrat matériel. Chapitre II, III Démographie et alimentation des hommes.*

[37] Il va sans dire que pour les économies non monétaires, le calcul du revenu est fallacieux : là sont plus valables les enquêtes objectives sur la situation alimentaire calculée en calories, vitamines, etc.

[38] « Centre Médical et Scientifique de l'Université de Bruxelles en Afrique Centrale ».

Un exemple : en 1956 aux Indes, plus de 90 % de la population ouvrière — donc relativement privilégiée — gagnait moins de 200 roupies par mois, soit environ 1.500 F. b. Compte tenu des prix ces salaires sont en dessous de la satisfaction des besoins élémentaires.

Le salaire journalier d'un ouvrier italien doit être affecté du coefficient 4, pour être équivalent au salaire américain ; le salaire belge du coefficient 2,5. Cette différence considérable entre pays occidentaux se retrouve entre peuples sous-développés : le salaire mexicain est 4 fois plus élevé que le salaire des Indes.

III Population rurale et population urbaine

Les définitions statistiques diffèrent en ce qui concerne la qualification d'urbaine pour une localité.

Belgique	:	plus de 5.000 habitants
France	:	plus de 2.500 habitants
Pays-Bas	:	plus de 20.000 habitants
Japon	:	plus de 30.000 habitants.

Le mode de vie urbain se marque en France dans des localités qui en Belgique resteraient typiquement rurales, ce qui justifie la différence de critère.

Les facteurs de formation des agglomérations urbaines sont multiples :

— en milieu patriarcal : synœcisme de plusieurs unités (agglomérations segmentaires préurbaines) ;

— en milieu menacé de raids ou d'invasions : villes fortifiées sur les hauteurs le long des côtes méditerranéennes, par crainte des Arabes ;

— en milieu agricole suffisamment riche : villes de consommation « aristocratique », d'administration et de religion ;

— villes marchés (étapes) et villes-ports ;

— villes, centres de pèlerinages et de culte ;

— villes « coloniales » formées par l'exode rural ; elles se caractérisent par le déséquilibre des sexes, par le petit nombre de vieillards, par la prostitution et la délinquance, comme à Witwatersrand où l'on compte 17 femmes pour 100 hommes de 15 à 45 ans ; ces villes sont constituées, pour une grande part, de « bidonvilles » qu'en deuxième phase l'administration entreprend, avec des succès partiels, d'assainir et d'organiser en « cités indigènes » ; ces bidonvilles s'appellent : favelles (Brésil), barracas (Barcelone), bustees (Calcutta), gourbivilles (Afrique du Nord), barios (Caracas), shanty towns (Afrique du Sud) ;

— métropoles modernes (villes où le tertiaire se développe rapidement) ;

— les « nébuleuses » urbaines : Los Angeles (axe principal : 60 km) ; le « groupe » Rotterdam, Amsterdam, La Haye (dit Randstad Holland) ; la nébuleuse de la Ruhr ; la nébuleuse en formation : Bruxelles, Malines, Anvers.

L'industrialisation et le développement économique sont générateurs de villes ; la population de type rural descend progressivement d'environ 80 %, à environ 60 % (débuts de l'industrialisation), à 25-50 % (pays à grandes régions industrialisées), pour finir à moins de 25 %.

Pour l'Europe quelques étapes :

France.

1800 Paris (547.000 habitants) et deux villes de plus de 100.000 habitants (Lyon et Marseille).
1900 Quinze villes de plus de 100.000 habitants.
1954 Paris (plus de 4.000.000) et 28 villes de plus de 100.000.

Grande-Bretagne.

1800 Une ville d'un million d'habitants : Londres (cas de la métropole d'Empire et de thalassocratie).
1930 Cinquante-cinq villes de plus de 100.000 habitants.
1949 Soixante-quatre villes de plus de 100.000 habitants.

Allemagne.

1800 Trois villes de plus de 100.000 habitants.
1939 Soixante-deux villes de plus de 100.000 habitants.
1950 Outre la métropole berlinoise, quarante-trois villes de plus de 100.000 habitants en R.F.A. et onze en R.D.A.

U.R.S.S.

1939 Septante-huit villes de plus de 100.000 habitants.
1959 Cent vingt-trois villes de plus de 100.000 habitants.

Evolution de la Russie.

1913	(territoire actuel de l'U.R.S.S.)		
	population urbaine	28,1 millions	(18 %)
	population rurale	131,1 millions	(82 %)
1939	population urbaine	60,4 millions	(32 %)
	population rurale	130,3 millions	(68 %)
1959	population urbaine	99,8 millions	(48 %)
	population rurale	109,0 millions	(52 %)[39]

Il est remarquable qu'en nombre absolu la population rurale n'ait guère changé de 1913 à 1939, et relativement peu de 1939 à 1959 malgré les pertes et les déplacements de population dus à la guerre. Pendant ce temps la population urbaine était multipliée par 3,5. Rien ne suggère mieux l'industrialisation rapide et, en même temps, la stagnation relative de l'agriculture dont la productivité reste alourdie par le maintien du nombre de la population agraire. Cependant la densité globale reste faible.

[39] Ne pas confondre population rurale et « secteur primaire », localisation et activité professionnelle.

IV Critères démographiques et biologiques[40]

Le phénomène de sous-développement est lié à des situations démographiques :

— à la « surpopulation » par rapport à la disposition de moyens suffisants pour répondre aux besoins élémentaires ou, au moins, pour permettre une croissance économique convenable.

Exemple : l'Asie du Sud-Est.

— à une faiblesse de densité démographique dans un milieu naturel défavorable et exploité par des techniques primitives.

Exemple : l'Afrique noire.

Critères démographiques qui permettent de préciser la notion de sous-développement[41].

[40] Cette analyse est à rapprocher de la *Cinquième Partie, Le substrat matériel. Chapitre II* (consacré en général au facteur démographique).

[41] Bibliographie générale sur les problèmes de la population :

— Ph. ARIÈS, *Histoire des populations françaises et de leurs attitudes devant la vie depuis le* XVIII[e] *s.*, Paris, 1948.

— Les œuvres et articles d'Alfred SAUVY. Spécialement :

- *Théorie générale de la population*, Bibliothèque de sociologie contemporaine, Paris, P.U.F., 2 vol., 1952 et 1954.
- *De Malthus à Mao-Tsé-Tung, le problème de la population du monde*, Paris, Denoël, 1958.

— O.N.U., *Determinants and Consequences of population trends*, New York, 1953.

— Collection des « Travaux et Documents » de l'I.N.E.D. (Institut d'Etudes démographiques), P.U.F., et ensuite C.N.R.S.

— La Revue *Population*, P.U.F., depuis 1946.

— P. GEORGE, *Questions de géographie de la population*, Cahier n° 34 de l'I.N.E.D., Paris, P.U.F., 1959. *Le présent chapitre doit beaucoup à cette excellente étude.*

TABLEAU XVI* *Les types démographiques selon le développement économique*

	I Peuples sous-développés	II Peuples peu industrialisés ou en cours d'industrialisation	III Peuples hautement industrialisés	
Proportion des « jeunes » (— de 20 ans)	*Plus de 45 % :* Ex. : Philippines (57 %), Algérie, Brésil, Birmanie, Congo. Mais aussi l'U.R.S.S. (45 %).	*Entre 35 et 45 %* Ex. : Japon (42,5 %), Pologne, Yougoslavie, Portugal. Mais aussi : le Canada (39 %), les Pays-Bas (35,8 %).	*De 25 à 35 % :* Ex. : Italie, U.S.A. (34 %), Allemagne occidentale, Angleterre, France, Belgique (28 %).	
Indice de vieillesse : nombre de personnes âgées de + de 60 ans pour 100 jeunes gens de — de 20 ans	*moins de 15 :* Ex. : Brésil, Algérie, Congo.	*de 15 à 35 :* Ex. : Japon (19), Pologne (21,5), Yougoslavie (23). Mais aussi : Canada (23), U.R.S.S. (20,5), Pays-Bas (32,5) — ce dernier cas est tangeant à la catégorie de la 3e colonne.	*35 et + de 35 :* U.S.A. (35), Allemagne occidentale, Suède, France (54), Angleterre (55), Autriche, Belgique (env. 45).	
Taux de natalité (pour 1.000)	*Fécondité naturelle* 45 à 50 pour 1.000 Ex. : Amérique latine, Malaisie, Afrique du Nord. Certains taux en dessous proviennent de la mortalité adulte surtout féminine et d'incidences pathologiques sur la stérilité et les avortements. Ex. : Congo (43/1000)**, Chine, Indes.	*Fécondité naturelle* Toutefois le taux du Japon est de 18,5/1.000 (Birth control organisé).	*Type de taux inférieurs à 17/1.000* Birth control. Choix fréquent des ménages : sans enfant ou enfant unique. Ex. : Suède, Autriche, Belgique, Allemagne, Angleterre.	*Type de 20 à 25/1.000* Birth control mais le choix porte fréquemment sur une famille de 2 à 4 enfants. Ex. : U.S.A., U.R.S.S., Pays-Bas, Australie. Mais aussi : Angleterre***.

Durée moyenne de la vie	*moins de 40 ans :* L'Amérique latine (Argentine et Chili), Afrique (Afrique du S.), Moyen-Orient, Indes, Asie du S.E. Remarque : situation de l'Europe avant l'industrialisation.	*situation intermédiaire :* Chine, Argentine, Chili, Afrique du S., Europe méditerranéenne et balkanique.	*plus de 60 ans :* Ex. : U.S.A. (plus de 70 ans), Europe occidentale non méditerranéenne et non balkanique, U.R.S.S., Canada, Australie.
Mortalité	L'action de la médecine sur les endémies et la lutte contre les parasites et les vecteurs de maladies infectieuses diminuent considérablement la mortalité. Il reste le problème de la sous-alimentation et de la malnutrition (retard du progrès économique à l'égard du progrès médical). Importance plus grande des causes *exogènes* : maladies infectieuses, parasitoses, maladies de l'appareil digestif, maladies de l'appareil respiratoire, toxicoses. La mortalité infantile est très élevée. La tuberculose pulmonaire au Congo donne 4 à 13 ‰ de morbidité (dépistage par *Cemubac* (Centre Médical de l'Université de Bruxelles en Afrique Centrale) contre 1 ‰ en Europe occidentale.		L'effet de l'élévation du niveau de vie et d'une protection entièrement satisfaisante contre le milieu détermine une deuxième phase importante de l'abaissement de la mortalité (progrès économique au niveau du progrès médical). Importance plus grande des causes *endogènes* : maux d'usure de l'organisme, cancer. Avec la surmodernisation croissent les accidents (routiers, de voirie, du travail), les maladies cardiovasculaires (pour les hommes des classes supérieures après 50 ans) et les maladies mentales et nerveuses. Très faible mortalité infantile. Tuberculose pulmonaire pratiquement éliminée.

* Constitué en ordre principal d'après les données de Pierre GEORGE, *op.cit.*

** Mais le « creux » Zandé au N.-E. : 17-18 pour 1.000.

*** Dans ces milieux il y a des différences : les milieux ruraux, catholiques et misérables sont plus prolifiques.

Les taux bruts d'accroissement d'une population ne peuvent changer que lentement (pas en une durée moindre qu'une génération). Certains changements dynamiques du taux de natalité par exemple n'ont guère d'effets rapides s'ils jouent dans une structure vieillie de la population.

En 1935-36 la France avait un taux de natalité de moins de 16/1.000 ; celui de 1945 à 1955 augmente de 30 % ; cependant l'accroissement naturel reste faible car la population est vieillie et il y a des classes d'adultes creuses (effet des guerres).

En 1930 le Japon a un taux de natalité de 31,8/1.000 ; en 1956, ce taux est tombé à seulement 18,5/1.000 en conséquence d'une politique délibérée de malthusianisme. Mais un peuple assez évolué et organisé pour réaliser cela a pu créer simultanément les conditions d'une baisse du taux de mortalité : 8/1.000 au lieu de 18,2/1.000. Dès lors l'accroissement naturel ne tombe que de 13,6/1.000 à 10/1.000. On voit que certains changements en postulent d'autres en sens contraire par l'action des composantes multiples du système technique.

Les taux d'accroissement actuels doubleront en moins de 20 ans la population de l'Amérique latine, de l'Afrique du Sud, des îles du Pacifique, de l'Asie du Sud-Est. Ce sera le cas aussi pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande, mais ici l'abaissement du taux de mortalité et l'immigration jouent un grand rôle. 1,5 milliard d'hommes sont engagés dans un processus démographique qui doublera leur nombre en 50 ans.

Ces phénomènes se traduisent par des structures de population très différentes. Un exemple : le Brésil et la France.

TABLEAU XVII

Structure de population du Brésil et de la France

Pays	Moins de 15 ans	Population active entre 15 et 59 ans	Plus de 60 ans
Brésil	42 %	54 %	4 %
France	23 %	60 %	17 %

La cause et, en même temps, la conséquence des deux types de natalité caractérisée soit par la tendance à la fécondité naturelle, soit par la tendance au birth control, sont liées étroitement à un jugement de valeur différent au sujet de l'enfant.

Dans nos sociétés, l'enfant, être relativement rare et précieux, est l'objet central des préoccupations d'une famille réduite au couple. Dans les sociétés sous-développées la situation est quelque peu différente : la mortalité infantile — le nombre de décès d'enfants de moins d'un an, les mort-nés étant exclus — atteint le taux de 80 à 100 pour mille. On assiste cependant dans certaines régions à une baisse spectaculaire de ces taux, due à l'influence de la médecine et à une meilleure protection contre le milieu naturel. Le Mexique, par exemple, tend vers 60 pour mille. Mais aux Etats-Unis, le taux de mortalité infantile n'est que

de 26 et en France de 36 pour mille. Les enfants des pays sous-développés, bien que plus vulnérables en leur première année de vie, grouillent au sein de la grande famille de type traditionnel : ils ne sont pas une charge, car ils rapportent autant qu'ils consomment, et vivent un peu par eux-mêmes... La mort des tout jeunes enfants étant plus « normale » et leur vie requérant moins de soins, ils sont moins « précieux » pour le couple et pour la société : leur formation à des fins économiques retient moins l'attention. Cette différence de jugement de valeur a des conséquences qu'il est superflu de développer, tant elles jouent un rôle évident dans le maintien de l'état de sous-développement.

Les taux bruts de mortalité révèlent des différences nettement moindres que les taux de natalité, entre les divers types de pays :

TABLEAU XVIII

Taux de mortalité

Pays-Bas	Japon	Belgique	Mexique	Guatemala	Algérie
7,6 ‰	7,5 ‰	12,9 ‰	11,4 ‰	17,4 ‰	13,7 ‰

Les différences des taux de mortalité infantile sont nettement plus marquées.

La cause c'est d'abord le niveau de vie. L'incidence biologique de celui-ci ne pourrait surprendre. Elle est cependant difficile à dégager. Les statistiques britanniques permettent d'en saisir la portée[42]. Depuis de très longues années, en effet, ces statistiques mettent la mortalité en relation avec cinq niveaux sociaux, depuis la classe la plus élevée des cadres de la société jusqu'à l'ouvrier manœuvre et l'ouvrier agricole. Que peut-on constater ? L'indice de mortalité étant fixé à 100 pour l'ensemble de la Grande-Bretagne, le taux était, en 1921, de 125 pour la classe inférieure (celle des manœuvres) alors qu'il était de 82 pour la classe supérieure. Cette inégalité devant la mort correspondait exactement à l'échelle socioprofessionnelle des revenus, des niveaux et des modes de vie.

En 1950 l'indice de la classe inférieure était ramené à 118 tandis que celui de la classe supérieure aidait au rapprochement en passant de 82 à 97[43]. L'inégalité devant la mort tend donc à disparaître[44]. Les statistiques montrent cependant que, même dans une société moderne, il y a encore une relation entre la mortalité et le niveau de vie. Cette corrélation doit apparaître avec plus de force si l'on compare une population sous-développée à une population développée.

La mortalité infantile fait, en Angleterre, l'objet de la même classification. Elle est d'ailleurs réduite à très peu de chose, mais il subsiste là encore des diffé-

[42] Voir à cet égard L. TABAH, « La mortalité sociale : enquête nouvelle en Angleterre », dans *Population*, 1955, n° 1, pp. 57-58. Cfr *Septième Partie, Chapitre II, Classes sociales et stratification sociale, I, B, 3. La critère des différences objectives.*

[43] Cette hausse est due aux causes que nous avons indiquées : extension des maladies cardiovasculaires, nerveuses, etc...

[44] C'est un trait de l'évolution du monde industrialisé vers la « société nouvelle ». Voir *Septième Partie, Chapitre II, II, B, 2, c. La « société nouvelle » comme cadre de la stratification.*

rences entre les diverses couches sociales : le chiffre est de 137 pour la classe inférieure et de 60 pour la classe supérieure, 100 représentant la moyenne du pays. Buchez, un saint-simonien du milieu du XIX^e siècle, écrit dans son *Introduction à la science de l'histoire* au sujet des prolétaires : « Il est constaté qu'ils vivent plus de moitié moins que leurs maîtres. » A cette époque, en effet, la différence entre les niveaux de vie du prolétariat et de la bourgeoisie était aussi significative que celle qui existe actuellement entre les peuples sous-développés et les peuples développés.

V Caractéristiques sociologiques du sous-développement

Au-delà des données démographiques et économiques il y a des critères sociologiques du sous-développement. Ce contexte socioculturel est en corrélation directe ou indirecte avec le niveau technique :

— faiblesse de l'équipement ménager des familles ; médiocrité de la protection contre le milieu extérieur (micro-climat) ;

— mobilité sociale très limitée : structures sociales rigides ; sélection nulle : les situations sont de « statut hérité » ;

— dans beaucoup de cas, une classe dirigeante numériquement faible et extrêmement riche, une classe moyenne très peu nombreuse et une masse populaire misérable ;

— esprit communautaire qui l'emporte sur l'esprit sociétaire[44bis] ;

— intégration globale de la société incomplètement réalisée : « l'Inde aux 500.000 villages » ; les hommes ne se sentent pas liés à la société globale (notion de l'espace sociologique) ; le nationalisme est l'idéologie qui peut mentalement aider à cette intégration ;

— analphabétisme généralisé ; mentalité dominante de type magico-religieux ;

— notion traditionnelle du temps complètement différente de notre notion artificielle[44ter] ;

— condition inférieure de la femme, « objet » et non « sujet » ; travail généralisé et peu productif des enfants ; sur ces points, les sociétés claniques sont souvent différentes (matriarcat ; liberté des enfants jusqu'à l'initiation sociale).

[44bis] Voir *Troisième Partie, Chapitre I, II Typologie des relations sociales, B. Relations communautaires et sociétaires* et *Chapitre II, D. Typologie des groupes sociaux, 1. La communautaire et le sociétaire.*

[44ter] Voir *Quatrième Partie, Chapitre III, II La perception — La notion du temps.*

Il y a, aux points de vue intellectuel et psychologique, une différence dont la portée réelle échappe le plus souvent : celle qui existe entre, d'une part, les hommes qui savent lire et écrire, qui sont alphabétisés depuis leur enfance et vivent dans un milieu alphabétisé, et, d'autre part, les hommes qui sont analphabètes. Ces deux situations produisent des types d'humanité très différents. Au surplus la compréhension mutuelle entre ces deux types d'homme — le « dialogue » comme on dit actuellement — est malaisée. Cette difficulté fut un ressort du comique théâtral et romanesque de l'époque classique où l'on opposait la mentalité du paysan à celle de l'homme cultivé des villes (chez Marivaux par exemple)[45].

Pour résoudre les problèmes qui se posent à lui, l'homme qui sait lire et écrire procède analytiquement ; il les soumet systématiquement à une dissection rationnelle. Au contraire l'homme qui ignore lecture et écriture agit par intuition globale ; placé devant une difficulté, il ne recourt pas à l'analyse rationnelle mais à la mémoire : ce qu'il lui faut, c'est un « précédent » de situation semblable, qui lui servira de modèle. De là, dans les sociétés sous-développées, l'usage d'innombrables dictons — véritable dictionnaire des comportements usuels —, qui ont, depuis l'alphabétisation, disparu dans nos pays, si ce n'est comme objets de plaisanterie ou d'argumentation mondaine.

Or l'Organisation de l'Enfance relevait récemment qu'environ 45 % des habitants du globe, âgés de plus de 15 ans, ne savent ni lire ni écrire. Plus des 9/10 de ceux-ci se trouvent naturellement dans les régions sous-développées.

Il est encore un autre aspect qui intervient : le développement mental et physique des enfants. Notre approche ici sera semblable à celle dont nous avons usé pour la mortalité : montrer que les différences existant entre nos sociétés et les pays sous-développés relèvent de la même problématique que celles de même nature, mais moins considérables, existant dans nos sociétés elles-mêmes. Nous allons invoquer ici l'enquête effectuée en France, après la dernière guerre, sous la direction d'Alfred Sauvy, et portant sur 95.000 écoliers français. Son échelle la rend *a priori* très marquante[45bis]. Elle met en lumière le déterminisme social. Les moyennes des résultats scolaires et des tests, avec des différences très significatives, correspondent exactement aux échelles socioprofessionnelles, de la plus basse à la plus élevée. Ceci est d'autant plus caractéristique que dans chaque couche figuraient naturellement des élèves exceptionnels, très intelligents, moyens (en plus grand nombre), médiocres et très mauvais — et cela au niveau social supérieur comme au niveau social inférieur. Pourtant la moyenne est là, inexorable. Si dans nos pays, encore après la deuxième guerre mondiale, des différences de niveau de vie, de culture et de mentalité sont encore aussi marquées, que dire alors du développement mental possible des enfants des pays sous-développés ?

[45] Les résistances socioculturelles, au plan individuel, se traduisent par une mentalité. Celle-ci est à opposer à la mentalité de développement définie au *Chapitre I, I Facteur économique et facteur technique* : voir spécialement Schumpeter, Lewis et Rostow (les six « propensions »).

[45bis] Voir *Septième Partie, Chapitre II, I, B. L'approche par le concept d'*out-group, *3. Le critère des différences objectives.*

CHAPITRE III

Relations dynamiques des élites nouvelles et des élites traditionnelles[46]

I Le facteur de l'intégration globale de la société

C'est un des critères sociologiques du sous-développement, nous l'avons déjà indiqué.

Les pays non industrialisés se caractérisent par la faiblesse d'intégration de la société globale. Les hommes se sentent appartenir à leur communauté locale : la grande nation n'est pas pour le paysan un phénomène vécu.

Dans certaines régions du monde, l'intégration sociale ne dépasse guère le cadre tribal : les élites traditionnelles n'y possèdent aucun des attributs qui font la force et l'unité d'élites à l'échelon national. Le cadre d'intégration globale d'un pays comme le Congo a été créé *de l'extérieur* par le colonisateur. Les élites nouvelles ont été uniquement son œuvre et portent la marque de la situation coloniale : ce sont des *cadres d'exécution*. La proclamation de l'indépendance laisse un tel pays pratiquement dépourvu d'une élite autochtone formée à l'échelon global : échelon de *direction* de la société[47].

La nouvelle République du Congo se trouve, *dans l'ensemble*, actuellement, dirigée par d'anciens sous-officiers, commis d'administration, adjoints syndicaux, etc. Ces anciens « cadres d'exécution » constituent incontestablement une élite à l'égard du milieu tribal et du prolétariat détribalisé des villes. Quant aux élites locales elles tendent à s'intégrer au niveau global par l'usage du moyen que leur offre une démocratie politique formelle[48].

[46] Ce thème a fait l'objet de notre communication au 5e Congrès mondial de Sociologie (Washington, 2-8 septembre 1962). Voir *Actes*, vol. III, 1964.

[47] Pour ce qui concerne les aspects multiples de la question des cadres, voir *Incidi*, 32e Session, 1960 : Problème des cadres dans les pays tropicaux et sub-tropicaux ; et spécialement l'analyse sociologique de G. BALANDIER (p. 593).

[48] Les consultations populaires, dans certains cas, passent par les conseils coutumiers, par exemple, en Arabie séoudite et au Yemen. Voir *Incidi*, 32e Session, 1960, *op. cit.*, pp. 512-513. Les procédures démocratiques servent souvent à renforcer les structures tribales : exemples du Congo et du Sud Cameroun (cfr *ibid.*, p. 517). A l'inverse en Guinée, au Ghana, en Nigeria, les chefs nationalistes utilisent les formes démocratiques pour opposer un soutien populaire aux élites traditionnelles. Mais les « panchayats » de l'Inde, assemblées de villages traditionnelles, concourent réellement au progrès démocratique et économique.

Voir OPLER, *The problems of selective culture change in the progress of underdeveloped countries*, éd. Hoselitz, Chicago, 1952.

Mais si, pour d'autres régions du monde, l'intégration reste encore partielle elle n'en est pas moins exprimée par des structures économiques et sociales autochtones. Il s'agit généralement de classes aristocratiques de type féodal. Ces élites contrôlent la disposition des terres[49]. Elles sont porteuses d'une culture quelquefois raffinée, voire d'une religion, lesquelles comportent un système d'éducation. La faible mobilité sociale joue par relations personnelles et alliances matrimoniales[50].

La colonisation a eu ainsi trois effets :

a) elle a *superposé* une structure étatique, administrative et militaire à la société traditionnelle ;

b) elle a *juxtaposé* une société blanche de caractère industriel, technique, tertiaire et financier à la société traditionnelle ; cette société induite comporte généralement l'exploitation de plantations industrialisées et commercialisées par des colons individuels et collectifs (grandes sociétés) ;

c) elle a *intégré* fonctionnellement[51] dans cette société blanche, juxtaposée à la société traditionnelle, des autochtones enlevés à leurs structures sociales propres ; ceux-ci comportent trois strates :

1. des cadres d'exécution formés par le système scolaire créé par le colonisateur ;
2. des classes moyennes constituant un tertiaire complémentaire au secteur tertiaire blanc et tourné vers une consommation plus moderne des autochtones ;
3. un prolétariat ouvrier et domestique.

Le pouvoir colonisateur a associé en outre quelques autochtones à la haute direction de l'Etat : ces élites nouvelles sont partiellement issues des élites anciennes, elles-mêmes partiellement assimilées (notamment par l'université occidentale) ; elles comprennent aussi des « évolués » issus des classes inférieures et montés par les cadres. Quelques intellectuels nationalistes ou des membres « résistants » des élites anciennes, constituaient les cadres — plus ou moins tolérés — de mouvements nationalistes ou syndicaux.

A l'heure de l'indépendance une tension se manifestera donc entre

— l'élite restée purement traditionnelle refermée sur elle-même, s'opposant à tout changement et identifiant nationalisme et tradition ; sa richesse, son

[49] Pour ces structures agraires, voir Nicolas PLESZ, « Méthodes des réformes agraires dans les pays insuffisamment développés », dans *Revue française de science politique*, IV, 1, 1954, pp. 57 et suiv.

[50] Pour le freinage du développement économique à cause des rapports sociaux traditionnels, voir HOSELITZ, « Le recrutement des employés dans les pays insuffisamment développés », dans *Bulletin international des sciences sociales*, vol. 6, 3, 1954. Hoselitz a également fait remarquer au Congrès International d'Etude du problème des zones sous-développés (Milan, 1954, voir « aspects sociologiques ») que dans ces pays les rôles sociaux et économiques sont tenus en vertu du rang et des relations sociales et non en vertu de la compétence et de la valeur individuelle. Cela n'a guère changé depuis...

[51] L'intégration est partielle sur le plan culturel.

pouvoir féodal, son prestige antique en font une force sociale redoutable bien que discrète[52] : le colonisateur a trouvé intérêt à la respecter ;

— l'élite traditionnelle ayant collaboré avec le colonisateur et tendant à maintenir le maximum de relations positives avec l'Occident ;

— l'élite nouvelle arrivée par l'école et par les cadres de la colonisation et tendant à évincer les deux fractions précédentes ;

— l'élite nouvelle politico-syndicale visant essentiellement au pouvoir politique ; elle est opposée aux classes dirigeantes traditionnelles et généralement anti-occidentale, avide pour elle-même de prestige et de puissance et pour la nation, de développement économique.

On voit que la structure traditionnelle reste, après la décolonisation, en état de tension avec la structure de l'Etat national, héritée du colonisateur. Le premier processus d'intégration se fonde sur les valeurs, les relations, la religion traditionnelles ; le second sur des valeurs empruntées à l'Occident : le nationalisme[53], le développement économique, le progrès technique et la démocratie formelle.

II Stratification verticale

Le développement économique voulu par les nouveaux Etats reprend en les nationalisant les organisations fonctionnelles induites par l'Occident : l'armée, l'administration, l'enseignement[54].

A ces organisations fonctionnelles s'ajoutent les structures politiques (mouvements et partis) et syndicales, formées en opposition plus ou moins violente au colonisateur. La structure syndicale constituait, au départ, l'organisation et la prise de conscience du prolétariat et des « clercs » créés par la colonisation. Avec l'indépendance, cette structure tend à devenir fonctionnelle et à se « verticaliser » au service de la société globale. Par l'action de l'Etat et sous la pression politique et syndicale, l'économie occidentale induite est soit nationalisée, soit contrôlée, soit truffée de cadres autochtones qui prennent leur part de son administration (l'exemple de l'« africanisation des cadres »).

En résumé, une partie de la stratification verticale reste constituée par l'énorme masse agraire organisée en féodalité traditionnelle. Une autre partie est formée des organisations fonctionnelles modernes. Elites traditionnelles et

52 En Irak, Liban, Iran et Inde le recrutement des administrations reste influencé par des critères de rang, de naissance et de relations personnelles (voir *Incidi*, 32e Session, *op. cit.*, pp. 599-600). Pour l'Amérique du Sud, voir FRIAS, *Rapport du Ve Congrès de l'Association Internationale de Science Politique, sur l'Amérique latine.*

53 Celui-ci, bien sûr, annexe les « fastes » de la tradition à son idéologie.

54 En fait, le pourcentage des illettrés reste considérable : de 45 à 50 % dans l'Asie de l'Est (à l'exception du Japon : 5 %) à 85-90 % en Afrique du Nord et aux Indes. Cfr *Faits et Chiffres*, Statistiques Internationales relatives à l'éducation, la culture et l'information, Unesco, 1957. Voir aussi, Y. LACOSTE, *Les pays sous-développés*, P.U.F., 1959, p. 23. La situation ne s'améliore que lentement surtout à cause de la croissance du nombre des jeunes (v. *Chapitre II, IV. Critères démographiques et biologiques*).

élites nouvelles sont aux sommets respectivement des deux groupes d'organisations fonctionnelles verticales[55]. Mais ce n'est pas aussi simple ; il y a des entrecroisements. L'élite traditionnelle, grâce à ses méthodes propres de mobilité sociale par relations personnelles et alliances matrimoniales, prend pied dans la direction politique, militaire, administrative, industrielle où elle rencontre les élites nouvelles venues des écoles, du cadre ou de l'opposition nationaliste. Les structures féodales résistent plus ou moins passivement à l'occidentalisation « démocratique » et économique. Le développement économique créant une situation de « mobilité sociale provoquée »[56] ne cessera d'exiger l'accroissement du nombre des élites techniques dans l'industrie et l'administration, tandis que la structure féodale agraire va s'affaiblir soit qu'une réforme agraire ait été entreprise pour détourner le mécontentement des populations dû au désordre économique résultant nécessairement de la mutation des cadres dirigeants[57], soit que l'économie monétaire par son extension même favorise des transferts de propriété du régime féodal au régime privé. Ainsi les élites nouvelles par le jeu de la stratification verticale accroissent progressivement leur pouvoir social au détriment des élites traditionnelles. Le développement économique postule en effet l'importance accrue des organisations fonctionnelles modernes, tandis que l'économie va cesser d'être essentiellement agraire. Mais ce processus est lent.

III Stratification horizontale

Les transformations de la société au plan horizontal étaient déjà marquantes dès le développement induit par le régime colonial. Elles s'expriment par la détribalisation ou l'extraction hors des structures féodales d'une masse de travailleurs prolétarisés dans les exploitations minières, dans les plantations, dans les villes qui prolifèrent sans arrêt (Brazzavilles noires, « cités indigènes », favelles, barios, etc.[58]). Certes, ces travailleurs sont libérés des contraintes et des con-

[55] Dans l'économie induite, les cadres restent en plus ou moins grande partie occidentaux.

[56] Les besoins en cadres sont considérables et l'incapacité d'y répondre freine le développement. Voir SAUVY, *Le Tiers Monde*, P.U.F., 1961, p. 65, et surtout, UNESCO ET BUREAU INTERNATIONAL D'EDUCATION, *Formation des Cadres techniques et scientifiques*, Genève, 1959, pp. 10-11.

[57] Et cependant, il y eut jusqu'à présent peu de réformes agraires (à Cuba récemment) vraiment générales et profondes (voir N. PLESZ, *art. cit.*, pp. 59-62) tant restent puissantes les classes féodales traditionnelles ; souvent laissées en marge des développements nouveaux, elles sont assez fortes pour faire craindre des réactions en cas de réforme agraire.

[58] Voir Aspects sociaux de l'industrialisation et de l'urbanisation en Afrique au Sud du Sahara, *Unesco*, P. CLÉMENT : « Formes et valeurs de la vie sociale urbaine », p. 483. Dans les villes de nouveaux rapports sociaux de caractère socioprofessionnel tendent à se créer, alors que les structures sociales traditionnelles restent solides dans les campagnes. Et cependant le pourcentage de la population urbaine (villes de plus de 100.000 habitants), représentait, vers 1940, quelque 6 % de l'ensemble en Asie et quelque 4 % en Afrique (cfr A. LANDRY, *Traité de Démographie*, Payot, 1949, p. 103). Cependant le phénomène d'urbanisation est rapide : il dépasse en rapidité le développement des structures économiques et administratives qui devraient le sous-tendre. Au surplus le rôle des villes

ditions précaires et misérables du milieu coutumier. Ils trouvent des modes nouveaux de consommation et de loisir qui expliquent l'attrait exercé par la vie urbaine. Toutefois perdant leur encadrement social, étroit mais solide, éloignés de l'influence des valeurs ancestrales, les autochtones prolétarisés sont démoralisés, désocialisés. Leur psychisme, vidé de son contenu, n'attend qu'à être comblé par des valeurs qui puissent alléger leur anxiété et leur détresse. Le nationalisme fera de leur masse un levier décisif du « power system » des sociétés en voie de développement : leur nombre donne sa force à l'élite nouvelle constituée par les hommes politiques et les syndicalistes. C'est là un facteur important des rapports entre les élites traditionnelles et les élites nouvelles.

Le gonflement du milieu urbain détermine la naissance de classes moyennes nouvelles qui édifient leur prospérité sur des activités de commerce et de service. Ces classes moyennes, couche encore bien mince de la stratification sociale, fournissent les enfants qui seront dans les meilleures conditions pour user des possibilités de mobilité sociale offertes par l'enseignement.

IV Ébranlement des élites traditionnelles dès la colonisation

Cessant d'être la plus haute classe dirigeante, bien qu'elles soient fortes de leur richesse et du pouvoir que leur confère le régime foncier, elles ont subi une perte irréparable de prestige social. En dépit du parti pris à mépriser le « barbare », les valeurs qu'elles représentent passent au second plan dans l'ensemble de la société globale[59]. Le droit occidental imposé dans beaucoup de cas par le colonisateur a troublé les liens de clientèle traditionnels et les rapports de personnes des relations de propriété. Aux relations de service, de redevance et de protection, elle a substitué des contrats de location et d'entretien. Les détenteurs individuels ou collectifs de capitaux pouvaient acheter des terres aux féodaux endettés et s'introduire comme des corps économiquement et socialement hétérogènes dans le système agraire. Néanmoins si forte est la tradition, si grands sont leur crainte du changement et leur besoin de protection et même de dépendance, que les travailleurs de la terre prolongent volontairement leur sujétion[60]. Au

dépasse de loin leur force démographique. Pour l'Occident, que l'on se souvienne du rôle des villes dans la Révolution française en dépit du fait qu'elles groupaient la minorité de la population.

[59] Voir BALANDIER, « Sociologie de la dépendance », dans *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 12, 1952, p. 59. Le colonisateur altère le prestige des élites traditionnelles. Cfr Lloyd FALLERS, *Bantu Bureaucracy* ; l'auteur montre la discordance entre le pouvoir traditionnel (fondé sur des relations personnalisées) et le système colonial. Voir aussi MANNONI, *Psychologie de la décolonisation*.

[60] Par exemple au Japon en dépit de la réforme agraire imposée par le gouvernement militaire américain, la plupart des metayers devenus propriétaires ont remplacé les anciennes « redevances » aux grands propriétaires, par des « cadeaux ». Le cas est loin d'être isolé. Voir N. PLESZ, *art. cit.*, pp. 61 et suiv. Cfr *Incidi*, 32e Session, *op. cit.*, p. 600 : au Pakistan, en dépit des limitations imposées par le régime militaire en 1958, les propriétaires fonciers continuaient à former une classe dominante.

surplus l'exploitation des terres est souvent rendue plus difficile par l'émigration vers les villes.

Les élites de type local sont également ébranlées, car outre les effets de l'émigration, le retour de certains hommes au village les pose en rivaux des chefs coutumiers : auréolés du prestige urbain, pourvus d'un pécule qui les rend relativement « riches », ayant acquis quelque expérience, rapportant des outillages et des produits occidentaux, ils altèrent la hiérarchie coutumière des valeurs.

V Faiblesse technique des élites nouvelles

Les élites nouvelles, formées par les écoles du colonisateur et par l'apprentissage au niveau des cadres d'exécution ou des techniques administratives, marquent une grande faiblesse au point de vue technique : leur niveau est objectivement très bas et leur respect de la déontologie, non soutenu par une imprégnation suffisante des valeurs et des réactions du type occidental, est souvent déficient[61].

Les hommes qui poussent leurs études le plus loin choisissent en majorité des sections autres que les sciences exactes et appliquées : sciences politiques et administratives, droit, littérature, langues sont le plus recherchés. Ceci s'explique pour diverses raisons :

— ces études sont moins hétérogènes aux traditions culturelles autochtones ;

— les écoles du colonisateur, souvent créées à des fins missionnaires, étaient d'une qualité inférieure à celles de l'Occident, spécialement pour la préparation aux mathématiques et aux sciences exactes ;

— le colonisateur avait besoin avant tout de « clercs » car les occidentaux appelés des métropoles pour remplir des fonctions administratives coûtaient fort cher ;

— les autochtones eux-mêmes cherchent à améliorer leurs aptitudes à faire de la politique et à se substituer, dès l'indépendance, aux dirigeants occidentaux de la haute administration publique.

Cette faiblesse technique constitue un handicap objectif au développement économique. Mais ces élites « littéraires » constituent, en fait, une transition : celle de la « prise de conscience » et celle de la mobilisation nationaliste des esprits. Elles n'en sont pas moins de haute orientation technique par comparaison avec la routine du milieu traditionnel. Leur valeur est dans la mentalité qu'elles ont acquise, plus que dans leurs capacités réelles. Néanmoins la faiblesse technique est, dans beaucoup de cas, facteur de graves mécomptes qui ne peuvent être surmontés par la seule assistance technique venant de l'Occident, laquelle ne pourrait être efficace que si elle était investie des responsabilités.

[61] Pour ce manque de formation technique, voir SAUVY, *Le Tiers Monde*, P.U.F., 1961, p. 65. Voir aussi Y. DROR, *Rapport sur Israël au V^e Congrès Mondial de Science Politique*, 1961.

VI Le substitut militaire

Aussi les cadres militaires peuvent-ils apparaître comme apportant seuls la solution immédiate.

Tout imparfaite qu'elle soit objectivement, l'armée constitue l'organisation fonctionnelle verticale de loin le mieux intégrée. L'exercice du pouvoir hiérarchique, la discipline — même relative, mais tellement supérieure à l'anarchie qui règne dans les autres secteurs —, l'accomplissement de tâches coordonnées au niveau des divers états-majors, ont procuré aux cadres de l'armée une initiation, élémentaire mais solide, à l'efficacité des actes administratifs et de commandement[62]. Le prestige de la force et de la cohésion militaires, la concentration de celles-ci avec le pouvoir de décision, l'idéal nationaliste qui est le propre de l'armée, une hiérarchie complète allant du sommet à la base, autant de facteurs qui, dans les conditions analysées, font des cadres d'officiers, l'élite nouvelle de transition vers l'élite civile technique. C'est un beau cas de « substitut fonctionnel »[62bis].

VII Multiplicité des élites nouvelles

Ainsi, dans le temps, l'on voit se profiler la succession, en concurrence avec la force acquise des élites traditionnelles, de quatre types d'*élites nouvelles* :

— l'élite constituée par les cadres d'exécution d'avant l'indépendance ;

— l'élite « littéraire » de mobilisation politique et syndicale ;

— l'élite militaire de transition et de substitution en vue de l'efficacité technique ;

— l'élite, qui n'existe pas encore en général, techniquement valable pour le développement économique.

Bien sûr, chaque groupe subsiste au moins partiellement à l'étape suivante. Ce qui importe, c'est la place occupée par chacun dans le « power system ».

62 Voir RONDOT, « Le problème des cadres de l'Etat dans l'Orient arabe », dans *Civilisations*, 10, 1, 1960 not. p. 28. J. MEYNAUD considère l'armée comme constituant un pouvoir technocratique. Voir « Technocratie et Politique », *Etudes de Science Politique*, vol. 2, Lausanne, 1969.

62bis Voir *Deuxième Partie, Chapitre V. Approche fonctionnelle, III, C. Le substitut fonctionnel.*

CHAPITRE IV

Conclusion

I Les deux humanités

Résumons nos conclusions au sujet des critères du sous-développement.

Opposons l'humanité des pays sous-développés et celle des pays industrialisés.

Nous nous trouvons devant deux humanités, différentes au point de porter des jugements de valeur opposés sur des aspects aussi importants que le statut de l'enfant et celui de la femme. La manière de mourir elle-même est différente. Le profil de la structure démographique de ces populations donne, d'un côté, l'impression de la jeunesse, de l'autre, l'impression de l'âge mûr. D'une part domine l'esprit communautaire, de l'autre, l'esprit sociétaire. La notion du temps est radicalement différente. Les catégories mentales dues au degré d'instruction comportent de profondes différences intellectuelles et psychologiques pour l'approche des problèmes de la vie. L'adaptation technique et énergétique est différente elle aussi. La structure sociale, d'un côté, est souple, pleine de mobilité ; de l'autre, elle se caractérise par sa rigidité. Les niveaux de vie sont inégaux de même que les activités économiques.

La révolution industrielle de l'humanité blanche a donc créé deux humanités. La condition humaine, normale et historique, c'est celle des sous-développés, celle de l'Europe avant la révolution industrielle. Tous les critères que nous avons indiqués peuvent, en effet, être appliqués au XVIII^e siècle européen : population essentiellement agraire, jusqu'à 80 % du total ; technique de l'outil ; niveau alimentaire très bas, comportant même des famines ; taux de mortalité extraordinairement élevé (on notait qu'à Londres au XVII^e siècle 4 enfants sur 5 n'atteignaient pas l'âge de l'adolescence) ; espérance de vie à peu près identique à celle des Indes actuellement ; structure sociale rigide avec peu de mobilité sociale et une grande inégalité des richesses ; société purement traditionnelle d'ordre communautaire ; au point de vue culture : analphabétisme généralisé ; mentalité magico-religieuse de la masse de la population — il ne s'agit, bien entendu, ni de Voltaire, ni de Rousseau, ni de Rivarol...

Dans son livre *La grande métamorphose du XX^e siècle*[63], J. Fourastié résume en un tableau quelques données démographiques caractéristiques concernant le XVIII^e siècle européen, l'Europe occidentale d'aujourd'hui et la situation prévue pour l'an 2000 :

[63] Paris, P.U.F., 1961, p. 11.

TABLEAU XIX

Les types démographiques selon le temps (J. Fourastié)

	Vers 1730		Aujourd'hui		Vers l'an 2000	
	H	F	H	F	H	F
Espérance de vie à la naissance	25	25	72	74	77	78
Mortalité infantile pour 1.000 nés vivants	250	230	22	20	11	10
Ages moyens au mariage	27	25	26	24	26?	24?
Nombre de personnes parvenant à cet âge vivants sur 1.000 nés vivants	425	440	932	952	984	989
Ages médians, à la mort des personnes mariées	51	51	72	77	79	81
Durée moyenne du mariage	17		39		46	
Durée médiane du mariage	15		41		48	
Nombre moyen de naissances par mariage (France)	4,1		2,3		?	
Age moyen de l'enfant moyen à la mort du premier mourant de ses deux parents	14		40		55*	

* Ce phénomène est sociologiquement très important car l'homme doit attendre de plus en plus longtemps pour devenir propriétaire des biens familiaux et, le cas échéant, dirigeant d'entreprise familiale. Les conséquences de ce phénomène devraient être étudiées en détail.

II Nature réelle du problème du sous-développement: le contact de sociétés industrialisées avec des sociétés traditionnelles

En dépit d'une opinion courante et d'une logique apparente, des niveaux techniques inégaux et des différences corrélatives de niveau de vie ainsi que de culture ne constituent pas *en eux-mêmes* le problème, quel que soit le degré de ces différences.

Le problème résulte du *contact* des sociétés ayant réalisé la révolution industrielle, avec d'autres sociétés.

Ce contact — et lui seul —

— a désarticulé les cultures des peuples techniquement surclassés et politiquement dominés ; elle a détruit leur équilibre propre ;

— en particulier, a produit chez les peuples dominés une croissance démographique dangereuse (retard du progrès économique à l'égard du progrès médical) ;

— a jeté le désarroi dans les psychologies traditionnelles ;

— a fait prendre conscience de l'existence de *deux humanités*, l'une matériellement heureuse, l'autre dans la *misère*[44] ;

— a déterminé un développement induit, partiel, exploité par la société dominante, qui s'exprime dans la « situation coloniale » et qui est tout le contraire d'un développement intégré conçu par référence au total ;

— a transformé ces peuples en autant d'*out-groups* devant des *in-groups* brutalement surgis.

Mais, encore une fois, le problème est dans la « prise de conscience » *de part et d'autre*. Celle-ci crée chez les peuples dominés un élan vers une mutation révolutionnaire, chez les peuples dominants des dissensions internes et une « mauvaise conscience ». La typologie du contact est donc une démarche essentielle de l'étude du phénomène : celle-ci relève des *catégories politico-institutionnelles*. D'autre part la prise de conscience n'est jamais un acte généralisé : ce sont des groupes sociaux « porteurs » des valeurs propres au « développement », qui déclenchent et assument la mutation. Une valeur toujours mise en avant par ces groupes, valeur empruntée à l'Occident, c'est — on l'a vu — le *nationalisme*. Celui-ci s'insère dans une forme politique de fascisme, de démocratie populaire ou de démocratie imitant l'Occident. Les groupes « porteurs » sont :

[44] C'est ici que joue le « demonstration effect » de James S. DUESENBERRY, *Income, saving and the theory of consumer behaviour*, Cambr. Mass., 1949.

— soit une classe dominante,

— soit une caste d'officiers,

— soit les cadres d'un parti qui, dans certains cas, s'emparent de l'administration,

— soit d'une infime minorité relativement instruite.

La classe bourgeoise a joué ce rôle de « groupe porteur » en Occident lors de la révolution industrielle.

Il est si vrai que le problème dit du sous-développement résulte du « contact », que certains peuples ont tenté de l'empêcher, de le refuser. Ainsi tentèrent vainement de le faire la Chine et le Japon au XIX^e^ siècle. Les Quichuas du Pérou et les Araucans du Chili fuyaient systématiquement le contact avec les Occidentaux.

Les sociétés traditionnelles prises en elles-mêmes, dans leur cadre structurel et technique, avaient un équilibre relatif. Le sort misérable des masses y était considéré comme la « condition humaine »... Non seulement le contact avec des sociétés techniquement développées a ébranlé les structures, anéanti la souveraineté authentique et la dignité des Etats soumis au bon plaisir des nations industrialisées, mais encore a rendu insupportable par contraste le niveau de vie des populations... De là vient tout le problème. Nous entendons ne pas porter un jugement sur ce fait historique, l'un des plus importants de l'évolution humaine. Le « contact » aura-t-il été finalement la condition du progrès de l'humanité dans son ensemble et de son bonheur ? On doit l'espérer mais on ne pourrait l'affirmer raisonnablement aujourd'hui.

NEUVIÈME PARTIE

CONCLUSIONS

CHAPITRE I

Intégration des modèles partiels en un modèle général

I Rapports fondamentaux des trois réalités entre elles et avec le substrat matériel

Nous allons nous efforcer d'intégrer les composantes du système social en un modèle général de la société globale.

La conception du modèle en sociologie et l'usage qui peut en être fait ont été exposés dans la *Deuxième Partie*[1]. La valeur opérationnelle des modèles résulte du fait qu'ils représentent des systèmes[2]. Les parties de ces derniers sont liées entre elles par des mécanismes dont rendent compte les approches typologique, fonctionnelle et dialectique, tandis que l'approche psychanalytique dégage les corrélations des mécanismes mentaux avec les structures et les valeurs du système social.

Nous avons montré déjà que chaque société globale est ancrée dans un substrat matériel dont nous avons analysé la composition et mis en évidence l'interaction des facteurs avec les facteurs sociaux[3]. La médiation entre société et substrat matériel est réalisée par le facteur technique[4].

La société globale constitue une réalité socioformelle dont nous avons donné le modèle[5]. C'est une structure de fonctions et de rôles ordonnés par les implications de la force sociale, de la complémentarité, de la survenance et de l'émergence. Mais ces fonctions et ces rôles se créent sous l'action d'institutions et de groupes ou créent eux-mêmes ces derniers[6]. Ici jouent les lois tendancielles de la dynamique des groupes sociaux[7]. Les fonctions et les rôles s'accomplissent conformément aux normes qui sont l'expression du système des valeurs et de ses idéologies[8].

1 Voir *Deuxième Partie, Chapitre I. Hypothèse générale : le système social, VI. Système social et modèle sociologique.*

2 Voir *Deuxième Partie, Chapitre I.*

3 Voir *Cinquième Partie, Le substrat matériel.*

4 Voir *Sixième Partie, La médiation technique.*

5 Voir *Quatrième Partie, Théorie générale de l'action humaine. Chapitre II, L'approche sociologique ou la société comme réalité socioformelle, III.*

6 Pour les rôles et fonctions, voir *Quatrième Partie, Chapitre II, II L'acculturation, E. Les rôles sociaux* (aspect sociologique) et *Chapitre III, III L'auto-imitation et les rôles — La mémoire et l'oubli* (aspect de la psychologie sociale).

7 Voir *Troisième Partie, Les formations sociales générales. Chapitre II, Le groupe social, V.*

8 Voir *Quatrième Partie, Chapitre II, II L'acculturation, C. Objet final de l'acculturation : les valeurs.*

Ce schéma n'est autre chose que l'ordre contrôlé par les organisations fonctionnelles *verticales* et cet ordre engendre une stratification sociale horizontale constituée de niveaux réputés inférieurs et supérieurs[9]. Parallèlement l'observation statistique dégage des structures, des indices et des phénomènes conjoncturels non voulus comme tels par l'homme dans l'action ou par la société en acte[10].

Nous avons vu aussi que cette réalité socioformelle — le social au sens purement sociologique du terme — est projetée sur le sol en une réalité sociomatérielle — principalement la « structure alvéolaire » — qui, bien sûr, réagit sur le social proprement dit. Il s'agit de l'agencement du milieu naturel conformément à l'ordre de la « société », par la médiation technique[11].

D'autre part la réalité socioformelle est vécue par les individus, membres de la société. Elle se projette également dans les esprits où, portée par ceux-ci, elle devient une réalité psychosociale. Les esprits réagissent à cette réalité pour eux transcendante en partie[12]. Ils contribuent à la changer par des initiatives et des innovations en usant de celles des configurations qui s'ouvrent au jeu du libre arbitre individuel ou collectif[13]. Nous avons vu comment les attitudes et les motivations se trouvent enracinées dans la « situation », mais sont commandées aussi par les croyances corrélatives au système des valeurs[14].

II Le modèle général de la société globale

Le moment est venu de construire d'une manière cohérente un modèle général englobant les modèles particuliers du substrat matériel et des trois réalités du système social. D'autre part il y a lieu d'intégrer au modèle global :

— le modèle marxiste dont nous avons souligné l'apport interprétatif en dépit de ses insuffisances[15] ;

— le modèle de la dynamique des formations particulières (la « structure en quadrillé »)[16].

Nous proposons à ces fins le tableau suivant.

9 Pour tout le problème de la stratification sociale, voir *Septième Partie, Chapitre II.*

10 Voir *Quatrième Partie, Chapitre III.*

11 Voir *Sixième Partie, La médiation technique, Chapitre VII, La société comme réalité sociomatérielle.*

12 Une autre partie est *intériorisée*. Voir *Première Partie, Chapitre I, V Le relationnel correspond à une contrainte*, et *VI Extériorité du fait social*. Voir aussi : *Quatrième Partie, Théorie générale de l'action humaine. Chapitre II, II L'acculturation*. Plus spécialement *H. Le social intériorisé.*

13 Pour le libre arbitre, voir *Quatrième Partie, Chapitre IV.*

14 Voir *Quatrième Partie, Chapitre III. L'approche par la psychologie sociale ou la société comme réalité psychosociale.*

15 Voir *Septième Partie, Les formations sociales particulières, Chapitre II. Classes sociales et stratification sociale, 1 Le problème de la classe sociale, A. L'approche marxiste, 2. Classe sociale et structure de la société — Le modèle marxiste de la société globale.*

16 Voir *Septième Partie, Chapitre IV. Modèle de la dynamique des formations particulières au niveau de la société globale.*

TABLEAU XX. — *Modèle général de société globale*

Réalité sociomatérielle (le milieu naturel *agencé*)			*Réalité socioformelle*			*Réalité psychosociale*	
Niveau institutionnel	*Immeubles institutionnels* — politiques (Parlement, ministères, etc...) — de contrôle (Palais de Justice) — de direction économique (holdings, trusts, banques, programmation) — de direction religieuse (nonciature, cardinalat)		Niveau institutionnel	*Institutions* (y compris leurs *normes* et *statuts*)	Structure en quadrillé Organisation politique / Administration / Armée / Industrie / Religion / N...	*Idéologies* — politiques — économiques — juridiques — religieuses fondées sur des croyances relatives aux valeurs et organisées en systèmes. La « personnalité de base » comme *modèle normatif*.	Niveau idéologique
Niveau fonctionnel	Agencement fonctionnel du sol	*Structure alvéolaire* Immeubles fonctionnels / Immeubles d'habitat	Niveau relationnel	*Structure sociale statistique* (y compris les phénomènes conjoncturels)	*Stratification sociale* (et *statuts*)	*Motivations* (et *rationalisations*) — théories de la situation — valuations	Niveau psychologique
	— Communications — Energie (barrages, transport, pipe-lines) — Terres cultivées — Mines, etc...	— usines — bureaux — fermes — églises — écoles — magasins — casernes — couvents *Immeubles fonctionnels de consommation :* — restaurants — hôtels — hôpitaux — cinémas — stades		— structure d'état civil — structure professionnelle (les *3 secteurs*) — structure des revenus — structure de la consommation — structure de la délinquance — *Indices statistiques* (pouvoir d'achat, prix, productivité, etc...) — *Phénomènes conjoncturels* (cycles et fluctuations) — *conjoncture économique* ; chômage ; nuptialité ; fluctuations monétaires	*Relations sociales structurées* — Institutions — groupes — Groupes divers — Entreprises publiques et privées — Associations diverses — Familles *Pour chaque groupe : typologie* et cadres de fonctions et de rôles	*Attitudes* (y compris les croyances) — volitions collectives — prédictions créatrices Communautaires / Sociétaires	
	— (internats) — casernes — couvents — (hôtels) — (hôpitaux)						
				Niveaux de vie	*Situation* (représentation individuelle : l'atome social) — *Existence sociale* (y compris les aliénations) — Le socioformel *vécu* — La personnalité de base *réelle* (vécue) — Attitudes et motivations impliquées dans la situation Les besoins *vécus* (subjectifs)		Niveau existentiel
	Techniques sociales (division du travail, normalisation)						
Substrat matériel	Techniques instrumentales { de production / de transport / de communications } (dialectique de la technique)						Niveau technique
	Les besoins comme résultante *objective*						Niveau démographique
	Facteur démographique : nombre structuré des hommes						
	Milieu naturel (comme « donné ») — Conditions géographiques et anthropologiques (« nature humaine ») (y compris l'espace sociologique)						Niveau écologique

III Changements apportés aux modèles partiels et au substrat matériel en vue de leur intégration

Afin d'assurer la cohérence du modèle général, de représenter d'une manière adéquate certaines corrélations majeures entre les composantes et d introduire dans ce modèle les relations offertes par le modèle marxiste ou par celui de la dynamique des formations particulières, nous avons apporté sur certains points des changements aux modèles partiels, sans en modifier les structures et rapports fondamentaux.

Voyons ces modifications de plus près que par la seule lecture du tableau.

Au niveau écologique nous avons spécifié que le « milieu naturel » est pris comme un « donné », car la « réalité sociomatérielle » dans son ensemble n'est autre chose que ce même milieu naturel, *mais « agencé »* (ce que nous avons indiqué également). Entre le niveau technique et le niveau démographique nous avons représenté les « besoins » mais considérés comme « *résultante objective* ». Dès lors, on devait également insérer les « besoins » dans la « situation » comme un facteur de base de celle-ci : ici il s'agit évidemment des besoins « vécus », *subjectifs*.

Les « besoins » pris comme résultante objective sont fonction du nombre structuré des hommes se trouvant dans des conditions géographiques données, mais sont aussi en corrélation étroite avec les capacités de la technique instrumentale (le stade atteint par la dialectique de la technique). Ils stimulent la technique et celle-ci permet leur croissance.

Le « niveau technique »[17] a été mis à cheval sur le « substrat matériel » dont il constitue le niveau supérieur, et sur les trois réalités dont il est l'un des facteurs de base. En effet :

— le niveau technique est profondément impliqué dans la réalité socioformelle par les techniques sociales qui sont liées aux techniques instrumentales par la division du travail, qu'elle soit fonctionnelle ou expression du « système de pouvoir » de la société globale ;

— il est le moyen par lequel la réalité socioformelle se projette plus ou moins puissamment sur le « donné » géographique en une réalité sociomatérielle (*agencement du sol* en vue d'établir des communications et d'assurer l'exploitation des ressources ; structure alvéolaire fonctionnelle et d'habitat) ;

— il est l'un des facteurs-clés de la « situation » car le socioformel et les « besoins » sont *vécus* notamment en fonction des techniques (qui peuvent être source d'aliénations) ; la « personnalité de base » est en grande partie formée et vécue selon les techniques ;

[17] Que nous avons divisé en deux niveaux : les « techniques instrumentales » qui font partie du substrat matériel, et les « techniques sociales » qui constituent la liaison entre le substrat matériel et les trois réalités de la société globale.

— il est le facteur essentiel des « niveaux de vie », ceux-ci étant en corrélation étroite avec tous les composants de la structure sociale statistique (spécialement la structure des revenus et la structure de la consommation) ;

— les niveaux de vie sont impliqués
  - *matériellement* dans les techniques,
  - *existentiellement* dans la « situation »,
  - *formellement* dans les « relations sociales structurées » et la « stratification sociale ».

C'est ce qu'exprime la place donnée dans le tableau à la composante « niveaux de vie ».

Dans la réalité socioformelle nous avons fait une inversion, plaçant à gauche la structure sociale statistique et à droite les relations sociales structurées. Ainsi celles-ci peuvent peser sur la « situation » et être portées par elle, ce qui exprime la corrélation réelle. A cette fin la « situation » elle-même est mise à cheval sur le socioformel et le psychosocial. Sans doute s'agit-il d'un phénomène essentiellement psychologique : il se déroule, en effet, dans les esprits et pas ailleurs. Mais c'est tout de même la projection du socioformel comme tel, au plan existentiel ; c'est son expression *vécue*. Le socioformel est ici assimilé et marginalement transformé par les esprits des sujets qui réagissent en adoptant des rôles. Ce n'en est pas moins du socioformel projeté dans les esprits, opération qui ne va pas sans décalages et sans transformations.

Nous avons inséré dans la réalité socioformelle le modèle de la dynamique des formations particulières (la « structure en quadrillé »)[17b1a]. Il fallait dès lors porter au « niveau institutionnel » les institutions dirigeantes des grandes organisations fonctionnelles verticales de la société : cette représentation est d'ailleurs plus apte à traduire le « niveau institutionnel » que ne le faisait la simple énumération d'institutions assumant les idéologies, situées dans le modèle général au niveau correspondant de la réalité psychosociale. D'autre part il fallait placer au « niveau relationnel » la stratification sociale du modèle de la dynamique des formations particulières, qui constitue une ordination horizontale des « relations sociales structurées ». Celles-ci, en effet, par le jeu de la force sociale et de la complémentarité, engendrent les strates verticales et horizontales de la « structure en quadrillé ». Telles sont les raisons pour lesquelles ce modèle, partiel par son objet, est à cheval, *dans le socioformel*, sur le « niveau institutionnel » et le « niveau relationnel ». Il est ainsi en contact direct avec les niveaux idéologique et psychologique, avec — nous l'avons dit — les « relations sociales structurées », et avec la « structure sociale statistique ». L'interprétation de ce modèle va être, en conséquence, enrichie de toutes les implications du modèle général où il est plongé.

Notons encore une très légère modification, mais plus importante qu'il n'apparaît au premier abord. Nous avons indiqué que la structure professionnelle comporte la répartition de la population active en trois secteurs (primaire, secon-

[17b1a] Voir *Septième Partie, Chapitre IV.*

daire et tertiaire)[18] ; c'est là une structure statistique qui constitue un critère du développement technique des sociétés. Il influe sans aucun doute sur le jeu du modèle de la dynamique des formations particulières.

Les changements que nous avons introduits nous permettent d'user à présent, au sein du modèle général, des résultats obtenus par la dialectique des paliers de Karl Marx[19].

En effet on peut assimiler le niveau des « besoins comme résultante objective » au palier marxiste des « besoins élémentaires ». Les niveaux démographique et du milieu naturel, où sont enracinés ces besoins, ne font que préciser, dynamiser et enrichir le concept.

Le niveau des techniques instrumentales correspond au palier des « forces productives » de Marx, tandis que celui des techniques sociales, par sa liaison étroite avec les niveaux de vie et l'existence sociale (la « situation »), constitue une version plus riche, des « rapports de production ».

Quant à la « superstructure », les niveaux institutionnel et idéologique en sont l'homologue dans notre modèle général, mais ce qui manquait à l'articulation du modèle marxiste existe ici : le contexte intermédiaire des structures relationnelles et les composantes du niveau psychologique (les attitudes et les motivations).

IV Fonctionnement du modèle général

Les rapports entre les composantes du modèle étant des corrélations, sauf le quantum d'action dominant[20], on usera du modèle en prenant l'un de ses éléments comme variable indépendante et l'on examinera comment les autres se comportent ou doivent se comporter en fonction de la variation de celle-ci.

Cette opération suppose que la typologie des composantes du modèle ait été suffisamment achevée. Ici plusieurs niveaux de typologies peuvent être élaborés.

Niveau 1. Le modèle est représentatif de la société globale en général. Dans ce cas la typologie ne peut être fondée que sur la définition la plus extensive des concepts : par exemple, technique, existence sociale, attitude, motivation, idéologie, stratification sociale. On fera donc par corrélation des raisonnements de sociologie générale. On dira qu'un changement du facteur technique instrumental est en corrélation immédiate avec les techniques sociales, directe avec les

[18] Pour les trois secteurs, voir :
— *Sixième Partie, La médiation technique. Chapitre IV, III.*
— *Septième Partie, Chapitre II, II, B, 2. Le continuum social et le problème de la « société nouvelle ». Spécialement c. La « société nouvelle » comme cadre de la stratification.*
— *Huitième Partie, Les sociétés dites en voie de développement économique. Chapitres I et II.*

[19] Voir *Septième Partie, Chapitre II, I Le problème de la classe sociale, A. L'approche marxiste, 2. Classe sociale et structure de la société — Le modèle marxiste de la société globale.*

[20] Voir *Première Partie, Chapitre IV. Causalité et théorie, II Quantum d'action.*

niveaux de vie, la « situation » et la réalité sociomatérielle, directe aussi avec la structure sociale statistique et la conjoncture ; mais indirecte avec les attitudes et la stratification sociale. On s'efforcera de situer les phénomènes les uns par rapport aux autres et de les relier entre eux en usant de toutes les approches prises en considération en la *Dexieme Partie*. Si l'on choisit comme variable une institution : par exemple le système politique, on dira, sur la base de la typologie générale acquise, quelle est la corrélation avec l'idéologie (le système des valeurs), avec les autres institutions, avec la structure sociale statistique (qui débouche dans les niveaux de vie), avec le cadre des fonctions et des rôles ainsi qu'avec la stratification sociale. On examinera la corrélation, indirecte mais certaine, avec la « situation ».

Niveau 2. Le modèle est représentatif d'un type de société globale : la société démocratique occidentale, la société totalitaire à planification intégrale, la société anthropotechnique, la société paléotechnique, etc... Dans ce cas la typologie par concomitance des définitions relatives aux trois réalités sociales et au substrat matériel (par exemple la démographie et la technique) aboutit de proche en proche à des définitions appliquées à des catégories plus étroites. Par exemple, il ne s'agira plus ici du phénomène d'« attitude » en général, mais des attitudes dans le contexte social et historique du type de société considéré. Les attitudes, dans le cadre de la « personnalité de base », dépendront du système de valeurs, de la culture spécifique à ce type de société globale. Les concomitances seront bien différentes s'il s'agit d'attitudes dans une culture de « participation à une édification » (pays socialistes) ou dans une culture du « choix » (pays industrialisés occidentaux). Dans cette représentation plus concrète on recherchera les corrélations significatives en usant des diverses approches nécessaires : sociographique pour les précisions manquantes, typologique pour les définitions complémentaires, fonctionnelle, dialectique, psychanalytique et sociométrique (schémas d'atomes sociaux) pour les corrélations elles-mêmes.

Niveau 3. Le modèle est représentatif d'une société globale déterminée : par exemple, les Etats-Unis d'Amérique, la France, l'Empire Romain du IIe siècle après J.-C., les Indiens Hopis, etc... Ici on s'attachera, par la sociographie, à se faire une représentation exacte des composantes du modèle. Ensuite on recherchera les corrélations les plus significatives en usant des approches qui conviennent. Bien sûr, comme dans les cas précédents, il faudra choisir des variables indépendantes comme points de départ de l'enquête. Et l'approche typologique prendra essentiellement un caractère comparatif à l'égard d'autres sociétés du même type (pour expliquer) et de type différent (pour situer).

Tel doit être selon nous l'usage opératif du modèle général.

Celui-ci n'est pas une simple « grille » qui n'aurait d'autre mérite que d'éviter les omissions et de fournir une représentation des composantes sociales, commode pour rechercher des corrélations. Ce modèle constitue la traduction la plus formelle de notre théorie générale du système social. C'est la représentation intégrée et concise de toutes les théories partielles que nous avons élaborées tout au cours du présent livre.

CHAPITRE II

Apports principaux à la théorie générale du système social

Nous croyons utile de reprendre ici, sous une forme succincte, ce que nous considérons être nos perspectives personnelles. Nous ne sacrifions pas au vain désir de revendiquer, d'une manière en quelque sorte « comptable », la reconnaissance d'une propriété bien individualisée. Aussi bien en sociologie rien ne pourrait passer pour totalement personnel. Non mais ce bilan de tendances permettra, en finale, de mieux apprécier la signification donnée dans le présent livre à l'approche globale du phénomène social. Celle-ci ne retient comme sienne qu'un seul objet : la société globale et dans cette perspective — chaque fois qu'il est nécessaire en vue d'en mieux démonter les ressorts — les phénomènes les plus généraux de la vie sociale.

L'échelle de l'approche est macrosociologique[21]. Et s'il est vrai, par exemple, que le type communautaire de relations sociales puisse s'appliquer à de petits groupes (à l'échelle microsociologique), il retiendra notre attention par son caractère général. Il peut en effet se rapporter aux formations les plus diverses, en ce compris des sociétés globales. Au surplus, on l'a vu, le communautaire est un aspect de tout groupe social, même si celui-ci doit être qualifié de sociétaire en vertu de la prédominance de ce dernier aspect. Toute société globale a en conséquence un aspect communautaire qui lui est essentiel car impliqué dans sa structure même de groupe social[22].

Au départ de notre itinéraire sociologique, nous avons voulu définir complètement le fait social sans laisser dans l'ombre aucune de ses perspectives pourvu qu'elle soit commune à tous les faits de cette catégorie du réel. Ainsi le phénomène apparaissait en même temps bien délimité et dans toute sa complexité. A cet égard nous avons résolu une contradiction apparemment gênante, entre, d'une part, le caractère « moyen », « normal » et « contraignant » du fait social, et, d'autre part, l'*innovation* ou l'*extraordinaire* qui peuvent incontestablement le qualifier. N'est cependant pas fait social n'importe quelle innovation ou exception : la tendance — consciente ou inconsciente, explicite ou implicite —

21 Voir *Première Partie, Chapitre II. Les échelles de l'étude des faits sociaux, II Echelle macrosociologique.*

22 Voir *Troisième Partie, Les formations sociales générales. Chapitre I, II Typologie des relations sociales, B. Relations communautaires et sociétaires.* Voir aussi *Chapitre II Le groupe social, IV Typologie des groupes sociaux, A. Le communautaire et le sociétaire.*

vers la moyenne, la normalité, la récurrence et la contrainte doit s'y trouver impliquée[23]. Encore fallait-il en définir les conditions.

Ainsi d'emblée notre cadre conceptuel fait-il échapper la sociologie à la disgrâce de n'être que mécanisme explicatif des raisons pour lesquelles le social tend à se maintenir, à ne pas changer et à durer dans ses formes et valeurs actualisées. Car l'explication sociologique doit aussi rendre compte du changement social. Il y a donc à dialectiser la stabilité, la rigidité propres aux structures, et l'évolution ou la rupture de celles-ci, les processus d'ajustement aux normes et ceux de déviance positive ou négative, le consensus et la contestation, le fonctionnel et le dysfonctionnel, la coopération et l'aliénation, le conflit ou l'antagonisme. Le nœud de l'explication sociologique est dans la polarisation, à divers paliers, d'une profonde tendance au maintien, à la continuité, et d'une tendance — moins constante mais puissante dans ses manifestations — au changement et à la discontinuité. Notre définition du fait social assume dès l'abord cette essentielle ambivalence des systèmes sociaux.

Deux remarques. La stabilité et le changement, le continu et le discontinu ne caractérisent pas totalement, à un moment donné, l'ensemble d'une société. Il y a des décalages et des écarts (le phénomène des « cultural lags » d'Ogburn). Ceux-ci offrent la possibilité d'appuyer le raisonnement sur des variables indépendantes. D'autre part les sociétés traditionnelles, du passé et du présent, sont remarquables par leur résistance au changement tandis que les sociétés industrialisées assimilent des valeurs tendant à favoriser le changement. D'ailleurs objectivement les décalages d'évolution y sont plus marqués. Ainsi est créée une « situation » où la part des déterminismes sociaux se restreint au profit de celle du libre arbitre individuel et collectif. La prise de conscience des processus sociaux s'élargit sous l'effet des décalages et des problèmes qu'ils posent. Elle est aussi condition préalable au libre arbitre.

Nous avons pu fournir aussi les critères qui permettent de distinguer relation sociale et relation psychologique, tout en établissant que chacune implique l'autre comme aspect secondaire mais nécessaire[24].

Passant sur les mises au point que comporte la nature des relations entre facteurs en sociologie et qui remontent à Vilfredo Pareto, ainsi que sur les domaines respectifs de la sociologie générale et des sociologies spéciales, passant aussi sur le rappel du rôle classique de la théorie et des modèles, nous avons étendu à la sociologie l'application du concept de « quantum d'action ». La notion de « quantum d'action suffisant » oriente l'analyse vers la prise en considération, dans l'énorme masse des phénomènes sociaux, des seuls d'entre eux qui soient significatifs. La notion de « quantum d'action dominant » permet d'intégrer la causalité classique dans la catégorie des corrélations sociales et, tout en restant dans le cadre général d'interdépendance et de covariance fixé par Pareto, de dégager

[23] Voir *Première Partie, Définition et objet de la sociologie. Chapitre I, L'objet : le fait social.* Spécialement *III, IV* et *V.* Voir aussi *X Définition du fait social.*

[24] Voir *Première Partie, Chapitre II, I Echelle microsociologique — Relation psychologique et relation sociale.*

les cas particuliers de rapports où joue une quasi-causalité au sens classique du mot[25].

La dimension diachronique est nécessaire à l'explication sociologique. A cet égard nous avons pu montrer que pour l'histoire générale et la sociologie historique c'est le présent qui explique le passé, et non le contraire, comme c'est le cas pour l'explication au niveau événementiel[26]. Dans le même esprit, mais tourné vers l'avenir, nous avons défini la planification comme une projection du futur dans le présent[27].

Nous avons attribué au concept de système social une position-clé dans la macrosociologie. En le prenant comme base de celle-ci nous rendons opérationnel le modèle de la société globale.

Le système social se définit par une série de postulats qui en font le point central d'une théorie générale de la société. Ces postulats impliquent dans le concept de système social les caractéristiques suivantes : changement dynamique, nature organique, discontinuité des parties composantes, autonomie relative de celles-ci, autocompensation dans la limite de marges déterminées, existence d'un système homologue de valeurs, action intégrative du système et définition des variables comme des fonctions[28]. Ce cadre théorique rend le système non seulement apte à être expliqué en termes d'approche fonctionnelle, mais encore selon les modalités du raisonnement dialectique. La réconciliation des approches dialectique et fonctionnelle est théoriquement importante ; elle se réalise notamment par l'interprétation correcte du rôle des conflits et des dysfonctions[29].

Il était dès lors nécessaire d'intégrer dans le même cadre conceptuel les trois modalités dialectiques : celle de l'antagonisme (révolution ; rupture), celle du conflit (réforme ; compromis), celle du dialogue (justice)[30].

Sur le plan typologique nous avons pu, pensons-nous, réunir d'une manière sans doute exhaustive les critères de la distinction du communautaire et du sociétaire, tout en réconciliant cette position purement typologique avec la conception de Vierkandt et de Geiger pour qui il s'agit d'aspects organiques de tout groupe social quel qu'il puisse être[31].

Nous avons aussi généralisé au plus haut degré la remarquable typologie qu'Etzioni dégageait de la sociologie de l'organisation et relative aux moyens

[25] Voir *Première Partie, Chapitre IV. Causalité et théorie, II Quantum d'action* et aussi *I Critique formulée par Vilfredo Pareto.*

[26] Voir *ibid., Chapitre IV, V L'aspect historique des faits sociaux, 1. Le présent explique le passé.*

[27] Voir *Sixième Partie, La médiation technique. Chapitre II, Analyse du facteur technique, V Prévision et planification.*

[28] Voir *Deuxième Partie, Les grandes approches conceptuelles des phénomènes sociaux. Chapitre I, Hypothèse générale : le système social* et aussi *Chapitre V, Approche fonctionnelle, I L'approche fonctionnelle implique une théorie générale.*

[29] Voir *Deuxième Partie, Chapitre V* précité et *Chapitre VI. Approche dialectique.* Pour le conflit et la dysfonction, voir *Chapitre V, III Modes de raisonnement fonctionnels, F* et *G.*

[30] Voir *Chapitre VI* précité.

[31] Voir *Troisième Partie, Chapitre I, II, B* et *Chapitre II, IV, A.*

d'exercice du pouvoir et aux modes d'intégration des individus[32].

Nous inspirant d'Huizinga et de Caillois nous avons proposé de retenir un type social définissant toute relation de caractère ludique. Ainsi est dégagée la notion d'un système parallèle à la société globale : l'univers du jeu, dont nous avons esquissé les lois spécifiques[33].

Eugène Dupréel avait mis en lumière l'intérêt du concept de survenance pour expliquer la dynamique des groupes sociaux et la formation des personnalités individuelles. Nous avons tenté d'en faire l'outil d'investigation de certaines situations sociologiques, telles que le service militaire et l'immigration[34].

Extrapolant des « régularités » suggérées par Dupréel, et reprenant l'hypothèse sociodynamique de Jacob Moreno, nous avons proposé les lois tendancielles relatives aux effets de la croissance des groupes. Ces lois établissent les rapports de cette croissance avec l'appareil d'organisation et avec la nature des relations au sein des groupes sociaux[35].

Dans le cadre de la théorie générale de l'action humaine nous avons — croyons-nous — réussi à systématiser plus nettement la distinction du plan sociologique et du plan de la psychologie sociale. Dans cette perspective nous avons pu clarifier la signification des rôles et des statuts sociaux ainsi que leurs implications multiples. En particulier la différenciation des rôles comme structure formelle et normative, et comme élaboration psychologique, apparaît très féconde[36]. Enfin on ne pouvait concevoir une théorie générale de l'action humaine en éludant le problème du libre arbitre individuel et collectif. Nous espérons à cet égard avoir montré que, sur le plan sociologique, c'est un pseudo-problème. L'autonomie relative de la personne s'explique par la manière même dont celle-ci est constituée sociologiquement et psychologiquement et par le caractère inévitablement inédit de certaines configurations sociales qui appellent une réaction de l'homme, sous la forme nécessaire de « choix premiers »[37].

L'une des chevilles maîtresses de la macrosociologie est l'action du facteur technique. Nous avons tenté d'en faire une théorie complète embrassant les multiples dimensions du phénomène de médiation entre l'homme en société et le milieu naturel.

Eliminant quelques préjugés « humanistes » nous avons établi que, loin d'être artificielle, la technique constitue une activité universelle de la nature et s'exprime par l'outillage diversifié dont sont biologiquement armés les êtres vivants pour se protéger et pour prélever sur le milieu extérieur les ressources nécessaires à leur survie[38].

[32] Voir *Troisième Partie, Chapitre II, Le groupe social. IV Typologie des groupes sociaux, H. Typologie « moyens d'exercice du pouvoir » et « modes d'intégration ».*

[33] Voir *ibid., Chapitre I, II, F. Relations ludiques.*

[34] Voir *ibid., Chapitre II, Le groupe social, II Le phénomène de survenance.*

[35] Voir *ibid., V Lois tendancielles relatives aux effets de la croissance des groupes.*

[36] Voir *Quatrième Partie, Théorie générale de l'action humaine. Chapitre II, II L'acculturation. E. Les rôles sociaux* et *Chapitre III, III L'auto-imitation et les rôles. La mémoire et l'oubli.*

[37] Voir *ibid., Chapitre IV, Le problème du libre arbitre.*

[38] Voir *Sixième Partie, La médiation technique. Chapitre I, II Nature et technique.*

Nous avons ensuite décomposé ce facteur — souvent traité comme variable simple — en ses éléments constituants : Science et technologie, travail, organisation de l'entreprise, normalisation, prévision et planification[39]. Ensuite ont été distingués les concepts de progrès technique, de développement technique, de développement économique et d'industrialisation[40]. Quant à la dimension historique nous l'avons interprétée dans la même perspective que Lewis Mumford, mais en y apportant des éléments de démonstration supplémentaires[41] et en complétant sa typologie des sociétés que nous avons pu traduire en un tableau précis. Cette typologie constitue, pensons-nous, un bon outil d'interprétation[42]. Nous avons donné une interprétation fonctionnelle du système social anthropotechnique, qui permet de rendre compte de son déterminisme propre. Pour conclure il fut possible, en combinant les données de la sociologie de la technique avec celles fournies par l'analyse du substrat matériel, de montrer que la société globale comporte une « réalité sociomatérielle ». Nous avons élaboré à cette fin la théorie de la projection sur le sol de la « réalité socioformelle » de la société, en une « structure alvéolaire » qui en est l'expression homologue, agençant le milieu naturel. A ce propos a pu être proposée une définition de l'espace sociologique[43].

Dans le domaine des grandes formations particulières, significatives au niveau de la société globale, nous nous sommes heurté au problème de la classe sociale et de la stratification sociale, au sujet duquel la littérature est considérable sans que l'accord soit encore acquis sur la définition et sur l'explication des phénomènes en cause, d'ailleurs décrits et interprétés dans des perspectives très différentes. Sur ce point nous soumettons à l'attention quelques vues théoriques :

— La classe sociale, au sens marxiste, n'est qu'une variété de la situation *in-group - out-group*. Dès lors tous les acquis relatifs à cette dernière catégorie sociale viennent enrichir l'interprétation des situations de classe, d'autant plus que celle-ci est le plus souvent trop « mécaniste » et particulièrement faible sur le plan de la psychologie sociale. Nous avons réuni un apparat de textes très caractéristiques pour démontrer le bien-fondé de notre position[44].

— La théorie de la classe sociale peut parallèlement se construire sur une base typologique, en opposant la définition de la situation « absolue » du phéno-

[39] Voir *ibid., Chapitre II, Analyse du facteur technique.*

[40] Voir *ibid., Chapitre III, Le concept de « progrès technique »*. Spécialement *I* et *II* et aussi *Huitième Partie, Les sociétés dites en voie de développement économique, Chapitre I, Développement technique.*

[41] Voir *Sixième Partie, Chapitre V, La technique comme facteur historique, IV 3e cycle : la période machinotechnique.* Nous avons intégré aux vues de L. Mumford de nombreux auteurs non cités par celui-ci tels que Lefebvre des Noëttes, Leroi-Gourhan, Forbes, Marc Bloch, G. Friedman et d'autres encore.

[42] Voir *ibid., Chapitre VI, Technique et typologie des sociétés.*

[43] Voir *ibid., Chapitre VII, La société comme réalité sociomatérielle.*

[44] Voir *Septième Partie, Chapitre II, Classes sociales et stratification sociale, I Le problème de la classe sociale, B. L'approche par le concept d'*out-group.

mène de stratification : la « caste », et la définition de la situation la moins marquée de ce phénomène : le « grand public », proche du « continuum social ». Entre ces deux pôles peut se tendre le fil de toutes les situations intermédiaires concrètes : *in-group - out-group* (et classe sociale), l'« ordre » (stand), la « condition sociale », le « groupe socio-économique » (classe sociale atténuée), la strate statistique. Ce fil directeur permet grâce aux évolutions diachroniques et au jeu des quinze critères qui définissent le groupe social selon Gurvitch, d'apporter quelque clarté en vue d'une meilleure approche théorique du problème[45].

En ce qui concerne l'Etat, s'offraient à nous comme points de départ la conception devenue classique du monopole de la force et la théorie marxiste de l'Etat : leur combinaison nous a paru ouvrir des perspectives satisfaisantes dans le cadre général de la théorie du système social[46]. En sociologie de l'Etat le principal apport — pensons-nous — consiste en un essai de théorie des *besoins collectifs*, qui tend à transcender la controverse juridique des théories positiviste et objective, ainsi que la controverse politique des théories libérale et socialiste. Il y aurait trois zones de besoins collectifs définies sociologiquement par leur relation de nécessité avec l'ordre public, par les types de relations qu'elles impliquent entre l'Etat et l'individu, par le principe de gestion plus ou moins centralisée qui y correspond[47].

Nous avons également esquissé l'analyse du phénomène administratif dans la perspective théorique du « système du pouvoir », dépassant ainsi le cadre formel du droit, et montrant que sociologiquement les services publics constituent une représentation latente mais réelle de l'ensemble des citoyens. Il n'est pas étonnant dès lors qu'aux yeux de certains, le pouvoir administratif puisse apparaître comme une alternative — heureuse ou menaçante — au pouvoir politique institutionnalisé[48]. Dès lors surgissent quelques vues sur la bureaucratie à recouper avec l'analyse du phénomène technocratique[49]. De l'étude des trois phases de l'exercice du pouvoir politique nous avons pu induire que la démocratie constitue politiquement la technique de la légitimité et sociologiquement un substitut fonctionnel à l'usage de la force comme moyen de compétition en vue du pouvoir. Des survivances caractéristiques des relations politiques inclinent à cette interprétation[50].

Nous avons alors pu proposer comme instrument de l'étude dynamique des formations particulières, le modèle de la « structure en quadrillé »[51].

[45] Voir *ibid., Chapitre II, II Le problème de la stratification sociale.*

[46] Voir *ibid., Chapitre III, L'Etat, 1 Définition sociologique et fonction de l'Etat.* Voir aussi *Chapitre II, I, A. L'approche marxiste, 3. Classe sociale et Etat.*

[47] Voir *ibid., Chapitre III, IV Théorie des besoins collectifs en démocratie moderne.*

[48] Voir *ibid., VI. Théorie sociologique de l'administration publique.*

[49] Pour la technocratie, voir *ibid., Chapitre II, II, B. Les catégories de strates sociales, 2, d. La stratification sociale influencée par le type social du XIX^e siècle et par les changements techniques contemporains — La technocratie, phénomène de classe ?*

[50] Voir *ibid., Chapitre III, II Les trois usages du monopole de la force (in fine).*

[51] Voir *Septième Partie, Chapitre IV, Modèle de la dynamique des formations particulières au niveau de la société globale.*

Une théorie générale du système social ne pouvait négliger le phénomène des sociétés dites « en voie de développement économique ». Aussi bien les facteurs économiques sont insuffisants pour en rendre compte. L'essentiel est à chercher du côté des facteurs techniques et sociologiques, avec, bien sûr, leurs interférences démographiques. Un effort a été fait pour distinguer progrès technique, développement technique, industrialisation et développement économique[52]. Notre conclusion aboutit à dégager l'existence de deux humanités dont tous les critères de vie sont radicalement différents qu'il s'agisse du plan biologique, sociologique, technique ou économique. On meurt autrement. Les relations parents-enfants et homme-femme sont autres. Les notions du temps et de l'espace, la manière d'user de l'intelligence, les mentalités sont mutuellement étrangères. Les conceptions du sens de la destinée humaine appartiennent à des univers culturels différents. Nous insistons aussi sur des aspects qu'a estompés à tort l'approche trop exclusivement technico-économique de ce problème, le plus grave de notre temps[53]. Les idéologies opposées des deux « blocs » de pays industrialisés sont un phénomène de second plan à l'égard de celui-là. On commence peu à peu à le comprendre. D'ailleurs Raymond Aron a présenté une série d'arguments démonstratifs qui établissent l'existence d'un type industriel de société transcendant les régimes politiques[54].

Les « deux humanités » sont naturellement des types polarisés entre lesquels se situent des cas intermédiaires. Mais prenons-y garde, le caractère intermédiaire vient souvent de l'*induction* de facteurs occidentaux dans des sociétés typiquement traditionnelles ; à cet égard quelques fractions de grandes villes d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique latine sont un trompe-l'œil pour le voyageur. Dans certains cas le caractère intermédiaire est authentique et il faut classer une société comme appartenant à l'un ou l'autre type, selon le critère de suffisante similitude. Aussi bien l'« intermédiaire » est le problème inéluctable de *toute* typologie quelle qu'elle soit.

Ces réflexions nous acheminent à notre deuxième conclusion : le phénomène du sous-développement a pour cause essentielle le *contact* entre les deux types sociaux[55]. Le sous-développement n'est pas un problème objectif de sociétés prises en soi. Il n'est objectif qu'opérationnellement dans la perspective des moyens et des techniques de développement. Notre approche montre que seul un développement « intégré », situé à tout moment au niveau de la société globale, se trouve en mesure de porter remède aux conditions de sous-développement. Certes les moyens mis en œuvre doivent atteindre le quantum d'action suffisant, mais c'est leur application « intégrée » qui est le facteur essentiel, car

[52] Voir *Huitième Partie, Chapitre I, Développement technique* et *Sixième Partie, Chapitre III, Le concept de « progrès technique »*.

[53] Voir *Huitième Partie, Chapitre IV, Conclusion, I Les deux humanités* et *Chapitre II, Critères du sous-développement*. Spécialement *IV* et *V*. Pour la notion du temps, voir *Quatrième Partie, Théorie générale de l'action humaine. Chapitre III, II La perception — La notion du temps*.

[54] Raymond ARON, *Trois essais sur l'âge industriel*, Paris, Plon, 1966.

[55] Voir *Huitième Partie, Chapitre IV, Conclusion, II Nature réelle du problème du sous-développement : le contact de sociétés industrialisées avec des sociétés traditionnelles*.

autrement leur impact peut accentuer, d'une manière plus ou moins manifeste ou latente, les déséquilibres et les désordres dus au « contact ».

Cette section nous a permis aussi d'appliquer les critères du modèle de la « dynamique des formations particulières, au niveau de la société globale », à la question des élites nouvelles et des élites traditionnelles dans les pays en voie de développement[56].

Et nous ne reviendrons pas ici sur l'intégration de nos conclusions théoriques en un modèle général de la société globale.

Tout au cours de notre itinéraire nous nous sommes efforcé de nous tenir au niveau de la sociologie générale et du système social global. Nous espérons avoir contribué à montrer que la macrosociologie peut actuellement être fondée sur des données *générales* de caractère formel, psychologique et statistique ainsi que sur des approches de caractère spécifique, capables de rendre compte du phénomène. Une théorie générale du système social — bien que d'aucuns aient affirmé jusqu'à ces dernières années son caractère prématuré —, était donc possible... Une théorie, donc une hypothèse cohérente[57].

Nous avons cru pouvoir tenter l'expérience. Mieux, il le fallait. En effet l'explication sociologique n'a de valeur, ne produit une signification que par référence au total. En matière sociale la connaissance du tout est nécessaire à l'explication des parties.

La négligence — du moins « officielle » — de ce point de vue par la plupar des sociologues a conduit à un amoncellement de données partielles et de théories « moyennes » qui ne vont pas bien loin, puisqu'elles omettent de tenir compte de la nature du social qui n'est significatif que comme système.

Karl Marx et Engels réalisèrent la première macrosociologie bien intégrée. Mais ses insuffisances, ses présupposés, et aussi son usage à des fins révolutionnaires[58] ont fait rejeter le marxisme comme macrosociologie par la science officielle occidentale, tandis que les régimes socialistes en faisaient un « credo » qui en soustrayait les bases à la critique scientifique.

Cette aventure de la pensée explique l'orientation de la sociologie vers la perspective microsociologique, la psychologie sociale et la sociographie. L'heure est venue de reconsidérer la situation. Bien sûr il ne pourrait être question de prendre des positions incompatibles avec les acquis méthodologiques et avec les résultats atteints dans une perspective microsociologique, valable, bien que partielle, et féconde, bien que limitée dans sa portée. Cependant elle était en quelque sorte stérilisée par son refus de se situer dans l'approche globale que postule la nature même du social.

[56] Voir *ibid., Chapitre III, Relations dynamiques des élites nouvelles et des élites traditionnelles.*

[57] Voir *Première Partie, Chapitre IV, Causalité et théorie, IV Rôle de la théorie.*

[58] Cet usage a nécessairement obligé la théorie de Marx à devenir dogmatique (car on ne discute pas sur le front) et aussi eschatologique (car elle se transformait d'outil d'explication en appel à l'action).

Index des auteurs cités*

(Les chiffres indiquent les numéros des pages)

ADLER, A., 83, 136, 241.
AGARWALA, A., 479.
ARIÈS, P., 188, 497.
ARISTOTE, 86, 326, 424.
ARMAND, L., 391, 411.
ARON, Raym., 531.
ASCH, S., 203, 219.
AUSTRUY, J., 302.

BACON, F., 71.
BAIROCH, P., 393.
BALANDIER, G., 91, 117, 504, 508.
BALES, R.F., 172, 349.
BALLACHEY, E.L., 203, 219, 236, 240.
BALZAC, H. DE, 440.
BARBER, B., 378.
BARETS, J., 411.
BARTLETT, F.C., 234.
BASS, 172.
BASTIDE, R., 116, 136, 138, 431.
BATESON, G., 117, 137.
BECKER, H., 79, 81, 83.
BELL, D., 392.
BENEDICT, R., 136, 176.
BERGER, G., 298.
BERGSON, H., 175.
BERNARD, L., 237.
BERNARD, S., 227, 244, 421.
BETTELHEIM, B. (Dr), 201.
BETTELHEIM, Ch., 37, 90.
BIROU, A., 62.
BLOCH, M., 321, 436, 529.
BLONDEL, Ch., 206, 238.
BOOTH, Ch., 89, 92, 247, 372.
BOUGLÉ, C., 384.
BOUKHARINE, N., 364.
BOUMAN, P.J., 91.
BOUMAN, W.H., 91.
BOURRICAUD, Fr., 13, 185, 186.
BOUTHOUL, G., 23, 424.
BOWLEY, A.L., 90.
BRAUSCH, M., 433, 437.
BRUNHES, J., 261, 263.
BUCHEZ, P., 501.
BURET, E., 89.
BURGESS, E.W., 90, 335.
BURKS, B., 197.
BURNHAM, J., 407, 408, 410, 412.

CAILLOIS, R., 161, 175, 528.
CAIRE, G., 302.
CALMETTE, J., 436.
CAMPANELLA, T., 87.
CANNON, W.A., 61.
CANTRIL, A.H., 389.
CASSEL, G., 477.
CENTERS, R., 389, 390.
CÉSAR, J., 86, 435.
CHAPIN, F.S., 26, 27, 47.
CHOMBART DE LAUWE, P.H., 91.
CICÉRON, 326.
CLARK, C., 310, 312, 321, 415, 486, 488.
CLAUSEWITZ, C. VON, 286.
CLÉMENT, P., 91, 507.
COENEN, J., 230, 279, 405, 481.
COLE, D.H., 388.
COMTE, A., 13, 45, 47, 48, 49, 66, 70, 71, 74, 82, 86, 98, 298, 354.
CONDORCET, 71, 88, 440.
COOLEY, Ch. H., 157.
CORNET, R.J., 427.
COTTRELL, E.A., 91.
COURNOT, A., 46, 74, 298, 354, 406.
CRUTCHFIELD, R.S., 32, 203, 205, 219, 228, 229, 233, 235, 236, 240, 246.
CUÉNOT, L., 61, 200.
CUREAU, Ad. (Dr), 173.
CURSCHMAN, M., 272.
CUVILLIER, A., 26, 28, 72, 106, 107, 175, 215, 369, 406.

DAHRENDORF, R., 113.
DANINOS, P., 19.
DAVIS, A., 372.
DAVY (Doyen), 28, 436, 439.
DE BIE, P., 93, 413.
DE GREEF, G., 69.
DELRUELLE, N., 230, 279, 405, 411, 412, 481.
DEMEUNIER, J., 88.
DEMOLINS, E., 260.
DEPAGE, H., 421.
DESCARTES, R., 71, 119.
DE SMET, R., 39.
DESSART, 324.
DIDEROT, D., 108.
DILTHEY, W., 75, 76, 82.

* Qu'il nous soit permis d'adresser nos plus vifs remerciements à Monsieur Jacques COENEN, notre collaborateur, pour la part essentielle qu'il a bien voulu prendre dans l'élaboration des index de ce livre.

Doucy, A., 37, 289.
Drancourt, M., 391, 411.
Dror, Y., 509.
Ducpétiaux, E., 89, 92.
Duesenberry, J.S., 513.
Dufrenne, M., 239.
Duguit, P., 363, 421.
Dumas, G., 206.
Dumazedier, J., 161.
Dumont, L., 384.
Duprat, G., 215.
Dupréel, E., 14, 15, 17, 19, 31, 80, 98, 154, 159, 162, 163, 164, 167, 168, 182, 186, 216, 236, 249, 250, 266, 271, 281, 282, 283, 321, 421, 434, 459, 528.
Dupriez, L.H., 482.
Durkheim, E., 18, 19, 20, 21, 22, 24, 70, 72, 77, 82, 98, 104, 108, 139, 156, 176, 178, 249, 250, 265, 266, 451.

Ehrmann, H., 443.
Einstein, A., 241.
Ellis, K., 372.
Enfantin, B.P., 406.
Engel, E., 359.
Engels, F., 124, 328, 361, 362, 363, 364, 421, 532.
Espinas, A., 238.
Etzioni, A., 175, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 377, 423, 458, 527.
Eubank, E.E., 98.
Evalenko, R., 39.

Fallers, L., 508.
Faris, E., 136, 222.
Fayol, H., 292.
Febvre, L., 67.
Fechner, 42.
Ferguson, A., 71, 88.
Festinger, L., 184.
Fichter, J., 15, 210.
Finer, S.E., 443.
Fisher, 486.
Forbes, R.J., 321, 529.
Fourastié, Jacq., 305.
Fourastié, Jean, 222, 304, 305, 310, 391, 396, 486, 488, 490, 511, 512.
Frazer, J.G., 98, 436.
Freeman, F., 197.
Freud, S., 81, 83, 136, 137, 138, 240.
Frias, 506.
Friedmann, G., 289, 321, 403, 529.
Friedmann, J., 296.
Fromm, E., 136, 137.

Galbraith, J.K., 391, 394, 397, 411.
Gaudfmar, P. de, 69.
Geiger, Th., 91, 176, 179, 527.
Gelner, 104.
Gendarme, R., 486.
George, P., 91, 486, 497, 499.
Gesell, A., 201.
Giddings, F.H., 175.
Glass, R., 91.
Goguel, F., 39.
Gorz, A., 291, 411.
Gouhier, J., 91.
Gould, J., 105, 246, 375, 384.
Graffar, M. (Dr), 213.
Granger, G., 69.
Grotius, H., 87.
Grunes, W.F., 235.
Gubbels, R., 185, 416.
Guérin, A., 239.
Guéron, G., 70, 285.
Gumplowicz, L., 223, 362.
Gurvitch, G., 69, 79, 117, 122, 129, 132, 136, 138, 177, 181, 208, 212, 223, 253, 347, 349, 380, 381, 382, 391, 412, 458, 464, 471, 472, 530.

Haire, M., 235.
Halbwachs, M., 235, 359.
Hamon, L., 254.
Harbisson, F.H., 289.
Hauriou, M., 25, 26, 62.
Hauser, P.M., 91.
Havighurst, R., 372.
Hegel, G., 120, 121, 133.
Hemphill, 172.
Hérodote, 86, 173.
Hervé, P., 359.
Hésiode, 231.
Hesnard (Dr), 138.
Heusch, Luc de, 421, 430.
Heuyer, G., 198, 371.
Hirsch, 198.
Hobbes, T., 439.
Holzinger, K.J., 197.
Horney, K., 136, 137.
Hoselitz, F., 505.
Houiller, Fr., 268.
Houtart (Abbé), 91.
Hugo, V., 440.
Huizinga, J., 161, 528.
Hutton, J.H., 384.

Ibn Khaldoun, 87.
Ibrahim, S., 317.
Inkeles, A., 239.

Jacquemyns, G., 93, 413.
James, W., 234.

JANDRIN, J. DE, 438.
JANNE, H., 89, 130, 131, 230, 279, 405, 481.
JENNINGS, H., 143, 144.
JOUVENEL, B. DE, 432.
JULIN, A., 413.
JUNG, C.G., 83, 136, 137, 216, 237.
JUNOD, 139.

KAISIN, A., 274.
KALECKI, M., 301, 302, 481, 482.
KARDINER, A., 136, 239.
KAUTSKY, K., 362.
KELSEN, H., 420, 421.
KEYNES, J.M., 67, 477.
KINGSLEY, J.D., 452.
KINSEY, A.C., 240.
KLINEBERG, O., 198.
KLUCKHOLN, C., 198, 202.
KOESTLER, A., 157.
KOLB, W.L., 81, 105, 246, 375, 384.
KOVALEVSKI, M., 270.
KRETCH, D., 32, 203, 205, 219, 228, 229, 233, 235, 236, 240, 246.
KROEBER, A.L., 221.

LABEAU, G., 393.
LACOMBE, P., 37.
LACOSTE, Y., 506.
LAFITAU (R.P.), 88.
LAJUGIE, J., 48.
LALANDE, A., 281, 282, 283.
LANDRY, A., 507.
LASKI, H., 410.
LASSWELL, H.D., 93, 94, 282, 283.
LAVELEYE, E. DE, 271.
LAZARSFELD, P.F., 14, 143.
LEENHARDT, M., 337.
LEFÈBVRE, H., 118, 207, 208, 233.
LEFEBVRE DES NOËTTES, Ct., 321, 323, 529.
LEIGHTON, A., 198.
LEITES, 93.
LÉNINE, V.I., 363.
LE PLAY, F., 92, 95, 260.
LEROI-GOURHAN, A., 107, 284, 285, 288, 289, 296, 315, 321, 323, 529.
LEROY-BEAULIEU, P., 271.
LÉVI-STRAUSS, C., 36, 69, 118, 156, 176, 202.
LEVINSON, D.J., 239.
LÉVY-BRUHL, L., 52, 156, 238, 330.
LEWIN, K., 292.
LEWIS, A.W., 478, 479, 481, 487, 501.
LINDSEY, G., 239.
LINTON, R., 106, 136, 209, 210, 239.
LIPSET, S.M., 392.
LITT, Th., 134.
LITTERER, O., 237.
LIVINE, 234.
LOCKE, J., 440.
LOUCKX, 78.
LUFTALLA, M., 481, 482.
LUMLEY, 215, 216.
LUNT, P.S., 90, 390.
LYND, H.M., 90.
LYND, R.S., 90.

MAC DOUGALL, W., 199.
MACHIAVEL, N., 87.
MAC IVER, R.M., 98, 225, 366.
MAC KENZIE, 90, 335.
MAISONNEUVE, J., 208, 209, 236, 250.
MALINOWSKI, B., 63, 66, 104, 105, 106, 117, 118, 229.
MALLET, S., 403, 404.
MALRAUX, A., 231.
MALTHUS, T.R., 74, 267, 271.
MANDELBAUM, D.G., 201.
MANNHEIM, K., 52, 85.
MANNONI, O., 138, 508.
MARCHAL, A., 28, 67.
MARIVAUX, 501.
MARX, K., 45, 46, 48, 49, 52, 67, 74, 118, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 130, 132, 218, 240, 253, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 361, 362, 363, 364, 369, 380, 383, 421, 458, 477, 523, 532.
MATHIS, M., 202.
MAUNIER, R., 19, 25, 337.
MAUSS, M., 25, 156.
MAYO, E., 289, 292.
MEAD, M., 136, 137, 201.
MERTON, R.K., 14, 28, 32, 56, 63, 105, 107, 110, 112, 118, 217, 218, 366, 367.
MEYER, Edw., 272.
MEYNAUD, J., 443, 510.
MICHEL, A., 416.
MILL, J.S., 74.
MILLER, H.A., 182, 459.
MILLS, Cl. A., 261.
MILLS, C.W., 391.
MOLIÈRE, 199.
MONNEROT, J., 72.
MONTAIGNE, 87.
MONTESQUIEU, 71, 88, 321.
MOOR, R.A. DE, 113.
MOORE, W., 79, 289.
MORENO, J., 38, 83, 140, 142, 143, 146, 172, 173, 178, 240, 528.
MORET, A., 436, 439.
MORSA, J., 89, 230, 279, 405, 412, 481.
MORUS, Th., 87.

Moulin (Club J.), 396.
Mounier, E., 251, 285, 286.
Mumford, L., 324, 326, 331, 332, 529.
Murphy, G., 234.
Myers, C., 408.

Nadel, S.F., 63.
Naville, P., 404.
Newcomb, T., 366.
Newell, A., 67.
Newman, 197.
Nisard, C., 402.

Ogburn, W.F., 47, 472, 526.
Ogburn (Dr), 201.
Olbrechts-Tyteca, L., 174.
Opler, M.E., 504.

Packard, V., 15, 215, 217, 391.
Padoue, M. de, 87, 438.
Paeschke, 286.
Page, C.H., 366.
Pareto, V., 41, 64, 195, 199, 260, 526.
Park, R.E., 90, 335.
Parsons, T., 13, 63, 218, 248, 349, 375, 378.
Pascal, B., 422.
Pausanias, 87.
Pavlov, I., 77, 82.
Pearsons, 48.
Pelseneer, J., 328.
Perdiguier, A., 369.
Perelman, C., 174, 422.
Perroux, F., 125, 126, 127, 130, 478, 484, 487.
Perturble, 172.
Piaget, J., 175, 176, 212.
Piéron, H., 197, 198, 201, 371.
Pirenne, H., 44, 45.
Platon, 368.
Plekhanov, G.V., 119.
Plesz, N., 505, 507, 508.
Poignant, R., 486.
Poincaré, H., 70, 71.
Pontanus, F., 393, 413, 414.
Popitz, H., 382.
Popper, K., 48, 49.
Postman, L., 234.
Preble, Z., 239.
Price, B., 197.
Purdom, C.B., 91.

Queen, S.A., 91.
Quételet, A., 18, 19, 20, 21, 70, 89, 90.

Racine, 78.
Radcliffe-Brown, A., 105.
Renouard, Y., 272.
Renouvier, C.B., 246.
Rex, J., 113.
Ricardo, D., 267.
Richardson, J., 221.
Riesman, D., 251, 252.
Robin, P., 201, 202.
Rommetveit, R., 206, 232.
Rondot, P., 510.
Ross, E.A., 98.
Rosser, K.C., 384.
Rostow, W.W., 479, 480, 481, 487, 501.
Rottier, G., 403.
Rousseau, J.J., 201, 425, 440.
Rowntree, B.S., 90.
Rubel, M., 123, 125, 353.

Saint-Simon, C.H. de, 52, 71, 406.
Sand, E.A., 213.
Sand, G., 269.
Sandford, 197.
Sargent, S.S., 159.
Sartre, J.P., 251.
Sauvy, A., 198, 238, 274, 371, 443, 486, 497, 501, 507, 509.
Say, J.B., 301.
Schachter, S., 184.
Scheler, M., 52.
Schlaefer, 264.
Schumpeter, J.A., 37, 67, 85, 301, 451, 478, 482, 487, 501.
Schurtz, H., 434.
Scott, H., 406.
Seeldrayers, E.P., 448.
Seelman, 234.
Sénèque, 326.
Sherif, C., 235.
Simiand, F., 44.
Simmel, G., 98, 99, 100.
Simon, H.A., 67.
Smets, G., 253.
Somerville, J., 48, 50.
Songh, P., 479.
Sorokin, P., 47, 84, 85, 159, 270, 458.
Sorre, Max, 308.
Spencer, H., 98.
Stanton, F., 14.
Steinmetz, S.R., 88.
Stoetzel, J., 196, 198, 201, 203, 204, 210, 211, 222, 229, 230, 234, 235, 240, 246, 451.
Stouffer, S.A., 93.
Suarez, 439.
Suavet, T., 62.
Sue, E., 440.
Sullivan, H.S., 137.

SUMNER, W.G., 52, 365.
SUTTER, 197.

TABAH, L., 197, 370, 501.
TACITE, 87.
TARDE, G., 20.
TAWNEY, R.H., 41, 328.
TEXIER, G., 416.
THOMAS, W.I., 80, 93, 199, 239.
THUCYDIDE, 86.
THURLINGS, J.M.G., 113, 118.
TOCQUEVILLE, A. DE, 52, 369.
TÖNNIES, F., 46, 98, 155, 156, 157, 265, 354.
TOURAINE, A., 248, 382, 403, 404.
TOURVILLE (Abbé DE), 95.
TOYNBEE, A., 369.
TRAVERS, R.M.W., 252.
TRUFFAUT, F., 392.
TUMIN, M.M., 375.
TYLER, 198.
TYLOR, E.B., 98.

VAN WERVEKE, H., 272.
VENN, J., 218.
VERGNAUD, F., 324.
VICO, J.B., 48, 54, 73, 87.
VIERKANDT, A., 176, 179, 527.
VILLERMÉ, M., 89, 369, 370.
VIMONT, Cl., 391.
VOLTAIRE, 88, 440.
VON JHERING, R., 421, 427.
VON TREISCHKE, H., 261.
VON WIESE, L., 98, 99, 160, 179, 181, 258.

WARNER, L.W., 90, 390.
WARNOTTE, D., 215.
WATSON, R., 78, 82.
WEBER, M., 37, 41, 42, 76, 81, 82, 328.
WEILLER, J., 66.
WEST, J., 90.
WESTERMARCK, E.A., 98.
WHITE, L.D., 67.
WHITEHEAD, A.N., 455.
WHYTE, W.H. Jr., 391.
WICKSELL, K., 218.
WIENER, N., 241.
WILLEMS, E., 26, 106, 156.
WILLIAMSON, R.C., 159.
WINGFIELD, 197.
WOODWORTH, R.S., 197, 198.

YOUNG, K., 236, 243.

ZAZZO, R., 213.
ZNANIECKI, Fl., 93, 239.

Index des Concepts

(Les chiffres indiquent les numéros des pages)

— Abstraction : 75, 76.
— Accommodation : 170, 171.
— Accroissement démographique : 267, 271, *273*.
— Accroissement naturel de la population : 500.
— Acculturation : 171, 193, 202, 203, 204, 205, 206, 209, 211, 213, 218, 241, 266, 380, 420, 457, 459.
— Acte : 15, 72, 116.
— Acteur : 146.
— Action : 13, 16, 17, 19, 48, 51, 54, 55, 61, 63, 73, 76, 123, 128, 251, 472.
  - Action collective : 245.
  - Action humaine : 74, 77, 78, 82, 138, 139, 193, 195, 242, 246, 247, 248, 249, 250, 252, 254, 255, 296, 298, 457, 528.
  - Action politique : 87.
  - Action révolutionnaire : 253.
— Activité dysfonctionnelle : 204, 377, 379.
— Adaptation : 137, 199, 200.
— Administration : 186, 187, 424, *448*, 449, 450, 452, 453, 487, 530 (voir organisation administrative).
  - Administration des hommes : 363.
  - Administration des choses : 363 (voir anarchie, état).
— Affaires : 26, 27.
— *Affluent society* : 392 (voir *consumer society*, société d'abondance, société de masse, société nouvelle).
— Agencement du sol, du terrain : 335, 337, 338, 339, 342 (voir alvéole, bâtiment fonctionnel, bâtiment d'habitat, sociomatériel).
— Agglomération urbaine : 216 (voir alvéole, population urbaine, sociologie urbaine, réalité sociomatérielle, structure alvéolaire).
— Agrégation : 200.
— Agriculture : 52, 466, 471 (voir paysan, paysannerie, population rurale).
— Ajustement : 38, 137, 170, 526.
— Aliénation : 16, 126, *183*, 184, 185, 231, 358, 373, 399, 400, 423, 526.
— Alimentation : 267, 268, 269.
— Alvéole : 338, 339 (voir réalité sociomatérielle, structure alvéolaire).
  - Alvéole fonctionnel : 338, 339.
  - Alvéole d'habitat : 338, 339.
— Ambiguïté dialectique : 133, 468 (voir dialectique).
— Ambivalence : 23, 43, 133, 134, 137.
— *American way of life* : 52.
— Analyse :
  - Analyse comparative : 98, 101 (voir approche comparative, méthode comparative, typologie).
  - Analyse comportementale : 79.
  - Analyse de contenu : 93 (voir *content analysis*).
  - Analyse économique : 67 (voir économie, économique).
  - Analyse ethnographique : 87 (voir ethnographie, ethnologie).
  - Analyse fonctionnelle : 113, 115, 118, 319 (voir fonctionnel).
  - Analyse microsociologique : 35 (voir microsociologie, microsociologique).
  - Analyse psychodynamique : 136 (voir école psychodynamique).
  - Analyse sociologique : 36, 66, 117, 136 (voir sociologie, sociologique).
  - Analyse typologique : 103 (voir typologie, typologiser).
— Anarchie : 24 (voir administration des choses).
— Anciens (Souveraineté des) : 433 (voir souveraineté).
— Animal social : 16 (voir fait social, société).
— Anomie : 139, 402, 424 (voir norme, normatif).
— Antagonisme : 124, 125, 126, 130, 131, 132, 154, 180, 204, 362, 526.
  - Antagonisme de classes : 352, 362 (voir classe).
— Antécédent : 42, 64, 147 (voir conséquent).
— Anthropologie :
  - Anthropologie culturelle : 137.
  - Anthropologie physique : 39.
  - Anthropologie sociale : 138, 204, 248.
— Anthroponaturel (voir milieu anthroponaturel) : 309, 310, 322, 426.
— Anthropotechnique (voir ère anthropotechnique) : 315, 318, 319, 320, 426.
— Anticonformisme : 23 (voir conformisme).
— Anticiper : 49.

— Antithèse : 120 (voir dialectique, thèse, synthèse).
— Approbation : 15.
— Approche : 21, 30.
- Approche anthropologique : 85 (voir anthropologie).
- Approche behaviouriste : 82 (voir behaviourisme, behaviourisme sociologique).
- Approche compréhensive : 82 (voir sociologie compréhensive, *verstehende Soziologie*).
- Approche concrète : 86.
- Approche dialectique : 119, 125, 128, 134, 154, 457, 465 (voir dialectique).
- Approche empirique : 87.
- Approche ethnologique : 85 (voir anthropologie, ethnographie, ethnologie).
- Approche fonctionnelle : 28, 63, 64, 101, 103, 104, 105, 106, 107, 113, 115, 116, 117, 118, 128, 264, 376, 379, 420, 457, 527 (voir fonction, fonctionnel).
- Approche formaliste : 99 (voir approche formelle, formalisme sociologique, formel, sociologie formelle).
- Approche formelle : 99, 101 (voir approche formaliste, formalisme sociologique, formel, sociologie formelle).
- Approche globale : 525, 532 (voir macrosociologie, macrosociologique, société globale).
- Approche intuitive : 81 (voir intuition).
- Approche macrosociologique : 35 (voir macrosociologie, macrosociologique).
- Approche microsociologique : 248 (voir microsociologie, microsociologique).
- Approche phénoménologique : 82.
- Approche philosophique : 86 (voir philosophie).
- Approche positive : 70 (voir approche positiviste, chosification, positif, positivisme, sociologie positive).
- Approche positiviste : 71, 73 (voir approche positive, chosification, positif, positivisme, sociologie positive).
- Approche psychanalytique : 101, 136, 148 (voir psychanalyse, psychanalytique).
- Approche scientifique : 104 (voir science, scientifique).
- Approche sociographique : 86 (voir sociographie, sociographique).
- Approche sociologique : 51, 82, 101, 148, 281 (voir sociologie, sociologique).
- Approche sociométrique : 101, 140 (voir sociométrie, sociométrique).
- Approche typologique : 98, 101, 148, 182, 420, 457, 524 (voir typologie, typologiser).
— Archétype social : 43, 137, 216.
— Argumentation : 15.
— Aristotélisme : 87.
— Ascension sociale : 467 (voir mobilité sociale).
— Assimilation : 20, 168, 169, 170, 171, 203, 204, 212, 214.
— Association : 26, 96, 158, 185.
— Atome social : 140, 141, 142, 144, 148, 240, 243 (voir sociométrie, sociométrique).
— Attente normative : 218, 219 (voir norme, normatif, rôle).
— Attitude : 15, 17, 26, 27, 39, 79, 115, 136, 158, 204, 233, 235, 236, 237, 238, 243, 245, 250, 523, 524.
— Attribut : 14.
— Auto-analyse : 53.
— Autobiographie : 54.
— Autocritique : 53.
— Auto-imitation : 232, 237, 241.
— Automation : 311.
— Autorégulation : 28, 379.
— Autorité : 99, 175, 186 (voir pouvoir, légitimité, souveraineté).
- Autorité coercitive : 182, 183, 185 (voir coercition, sanction).
- Autorité normative : 182, 183, 185 (voir norme, normatif).
- Autorité mainteneuse : 432, 436.
- Autorité rémunérative : 182, 183, 185.
— Autosélection : 65.

— Baptême : 77.
— Base matérielle (de la société) : 358.
— Bâtiment, édifice, immeuble fonctionnel : 335, 337, 339, 340, 341 (voir fonctionnel).
— Bâtiment, édifice, immeuble d'habitat : 335, 337, 340, 341 (voir habitat).
— Behaviourisme : 77, 79, 82, 83.
- Behaviourisme sociologique : 82 (voir sociologie, sociologique, comportement).
— Besoin : 63, 78, 80, 104, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 115, 118, 161, 196,

204, 225, 229, 232, 234, 235, 236, 265, 266, 360, 397, 422, 472, 521, 523.
- Besoin culturel : 282, 283.
- Besoin objectif : 234, 282, 283.
- Besoin psychologique : 24 (voir psychologie, psychologique).
- Besoin social : 229, 234, 262, 359.
- Besoins collectifs : 440, 441, 442, 453, 530.
- Besoins élémentaires : 358, 359, 360, 361, 425, 523.
— Biographie : 76.
— Biologisme : 75.
— *Birth control* : 311, 500 (voir démographie, démographique).
— Bon sens : 51.
— Bourgeoisie : 318, 352, 353, 355, 356, 370, 371, 372, 386, 466 (voir classe).
— Budgets familiaux : 39, 89 (voir enquête par tenue de budgets).
— Bureaucratie : 187, 409, 449, 452, 453, 530.
— But : 112, 117, 185.
- But culturel : 185 (voir culture, culturel).
- But économique : 185 (voir économie, économique).
- But d'ordre public : 185.

— Cadre de référence : 76, 82.
— Cadre théorique : 128, 135, 139.
— Cadre socioformel : 327 (voir socioformel).
— Calcul des probabilités : 71.
— Capital : 125.
— Capitalisme : 37, 41, 329.
— Caractéristiques sociologiques du sous-développement : 502 (voir sous-développement, sous-développement économique).
— Carriérisme : 15.
— *Case studie* : 54, 93.
— *Case work* : 93.
— Caste : 169, 384, 386, 400, 401, 427, 457, 463, 530 (voir classe).
— Catégorie mécanique : 64.
— Catégorie organique : 64.
— Catégorie socioprofessionnelle : 489 (voir classe).
— Causalité : 41, 42, 43, 45, 64, 147, 361, 364, 526.
- Causalité historique : 43.
- Causalité singulière : 37, 43, 44, 79.
- Causalité unique : 41.
— Cause : 18.
- Cause première : 34 (voir facteur premier).
— Changement :
- Changement démographique : 271 (voir démographie, démographique).
- Changement social : 19, 116, 117, 124, 129, 131, 526 (voir *social change*).
- Changement structurel : 129, 130 (voir structure, structurel).
— Chef de guerre : 435.
— Chef de paix : 435.
— Choix politique : 412 (voir politique).
— Choix relationnel : 172 (voir relation, relationnel).
— Choix surmonté : 232.
— Chômage : 47.
— Chosification : 71 (voir réification).
— Christianisme : 321.
— Civilisation : 19, 87, 124, 229, 241.
— Clan : 265, 337, 426, 434.
— Classe sociale : 14, 122, 124, 126, 130, 131, 132, 135, 165, 204, 240, 348, 351, 352, 353, 354, 355, 357, 358, 360, 361, 362, 365, 380, 381, 382, 383, 385, 386, 388, 389, 392, 399, 400, 401, 404, 405, 407, 410, 417, 427, 457, 463, 465, 468, 469, 529, 530 (voir antagonisme de classes, caste, condition sociale, conscience de classe, continuum social, grand public, groupe socio-économique, hiérarchie sociale, *in-group*, lutte de classes, ordre, *out-group*, société sans classe, sous-groupe socioprofessionnel, strate, stratification sociale).
— Classe dirigeante : 164, 165, 166, 468, 470, 471, 472.
— Classe dominante : 362, 437.
— Classe dominée : 362.
— Classe ouvrière : 253, 374, 375, 382, 386, 400, 404, 405, 408, 419, 466, 470 (voir ouvrier).
— Classes moyennes : 399, 404, 417, 418, 419, 465.
— Classification : 99, 101.
— Cliché affectif : 238.
— Coercition : 21, 423.
— Cohérence : 62.
- Cohérence fonctionnelle : 44 (voir fonction, fonctionnel).
— Cohésion : 113.
— Collectivité : 157.
— Colonisation : 87, 504, 505, 508, 509.
— Commerce : 96.
— Commission paritaire : 114.
— Communautaire : 18, 46, 153, 157, 158,

159, 170, 174, 177, 178, 208, 239, 424 (voir esprit communautaire, mentalité communautaire, relation communautaire, société communautaire, type communautaire).
— Communauté : 155, 157, 176, 179, 347, 445.
— Communication : 73, 83, 126, 184.
- Communication de masse : 224.
— Communion : 77, 179.
— Communisme : 156.
— Comparaison : 43, 101.
— Comparatif : 20, 21, 33 (voir analyse comparative, méthode comparative, approche comparative, typologie comparative).
— Comparatisme : 98.
— Compensation : 43, 137, 241.
— Complémentarité : 132, 134, 135, *162*, 163, 164, 165, 167, 377, 519, 522 (voir loi de complémentarité).
- Complémentarité dialectique : 132, 468 (voir dialectique).
- *Complémentarité en rapport* de compensation : 133.
- Complémentarité en rapport de proportionnalité directe : 133.
— Complexe : 43.
- Complexe d'infériorité : 43.
— Comportement : 26, 27, 39, 52, 55, 63, 64, 67, 72, 77, 78, 82, 136, 204, 217, 218, 233.
— Comportemental : 72 (voir behaviourisme).
— Composante démographique : 34 (voir démographie, démographique).
— Compréhensif : 48, 81.
— Compréhension : 53, 73, 132.
— Comprendre : 65, 75, 229.
— Compromis : 127, 128, 129, 131, 135.
— Conception linéaire : 46, 48.
— Conception du temps : 326 (voir temps).
— Concurrence : 18.
— Condition : 20, 67.
- Condition nécessaire : 43.
- Condition ouvrière : 73 (voir ouvrier).
- Condition sociale : 457, 530 (voir classe).
- Condition suffisante : 43.
- Conditions de production : 358.
— Conditionnement : 16, 22, 78, 205, 254.
- *Conditionnement géographique* : *261*, 262, 263.
— Configuration relationnelle : 143 (voir relation, relationnel).
— Configuration sociale : 28.
— Conflit : 113, *114*, 115, 116, 117, 122, 124, 125, 126, 127, 129, 130, 148, 154, 156, 159, 171, 180, 204, 379, 400, 526, 527.
— Conformisme : 22, 23, 28, 154, 210, 389 (voir anticonformisme).
- Conformisme de l'*anticonformisme* : 23.
— *Conformité* : 15, 210, 219.
— Confrérie : 433, 434, 435.
— *Conjoncture* : 65, 68.
— Connaissance : 53, 67, 70, 72, 73, 74, 78, 86, 99, 147.
- Connaissance-explication : 67.
- Connaissance psychologique : 75.
- Connaissance scientifique : 72 (voir science, scientifique).
- Connaissance sociologique : 75 (voir sociologie, sociologique).
— Conquête : 52.
— Conscience : 22, 24, 26, 33, 72, 127.
- Conscience d'appartenance au groupe : 382 (voir groupe).
- Conscience de classe : 131 (voir classe).
- Conscience collective : 32, 177.
- Conscience de groupe : 130, 382 (voir groupe).
- Conscience ouvrière : 382 (voir ouvrier).
- *Conscience* de la position sociale du groupe : 382 (voir groupe).
- Conscience publique : 22.
- Conscience sociale : 62, 124, 352, 358, 361.
— Consensus : 19, 20, 26, 379, 425, 469, 526.
— Conséquent : 42, 64, 147 (voir antécédent).
— Conservatisme social : 38.
— Consommation : 78, 393, 394, 395, 403.
— *Consumer society* : 392 (voir *affluent society*, société d'abondance, société de masse).
— Contact : 531.
- Contact social : 66.
— *Content analysis* : 54, 93 (voir analyse de contenu).
— Contenu : 99, 100, 103.
— Contestation : 526.
— Continuum social : 386, 388, 391, 416, 417, 457, 530 (voir classe).
— Contraignant : 14, 21, 22, 24, 29, 31,

147, 155, 525.
— Contrainte : *21*, 22, 23, 24, 25, 167, 176, 180, 215, 223, 241, 242, 526.
- Contrainte conditionnelle : 180, 181.
— Contrat de mariage : 36, 37.
— Contrôle des naissances : 268 (voir démographie, démographique).
— Contrôle social : 22, 110, 139,, 155, 157, 187, 188, 189, 402, 459 (voir norme, pression sociale, sanction).
— Convention : 22, 155, 219.
- Convention collective : 114.
— Coopération : 18, 27, 84, 128, 130, 135, 154, 157, 176, 382, 468, 526.
— Cooptation : 434.
— Corrélation : 34, 37, 39, 40, 41, 42, *43*, 64, 104, 116, 147, 158, 314, 328, 340, 361, 364, 420, 422, 523, 524, 526.
- Corrélation de fréquences : 43.
- Corrélation dynamique : 43 (voir dynamique).
- Corrélation statique : 43 (voir statique).
— Couche sociale : 37.
— Coût de l'homme : 487.
— Coutume : 24, 25, 26, 33, 117, 155.
— Covariance : 41, 526.
— Criminologie : 138, 248.
— Crise : 65.
- Crise cyclique : 47.
— Critériologie des groupements : 179.
— Croissance démographique : 265, 266, 268, 269, 271, 273 (voir démographie, démographique).
— Croissance économique : 477, 480, 482, 483 (voir économie, économique).
— Croissance des groupes : 100, 186 (voir groupe).
— Croyance : 25, 77, 112, 155, 157, 204, 217, 218, *235*, 236, 237, 243, 250.
— *Cultural lag* : 46, 526 (voir culture, culturel).
— Culture : 14, 20, 37, 45, 63, 96, 110, 161, 189, 202, 210, 212, 220, 229, 230, 235, 240, 421, 422, 424, 457, 462, 463, 464, 468 (voir acculturation, subculture).
- Culture de l'accomplissement : 102, 248.
- Culture anthropotechnique : 321.
- Culture du choix : 102. 205, 240, 248, 524.
- Culture éotechnique : 329.
- Culture du moment présent : 102, 205, 248.
- Culture néotechnique : 329, 332.
- Culture occidentale : 71.
- Culture de participation à une édification : 102, 205, 248, 524.
- Culture ouvrière : 470, 471 (voir ouvrier).
- Culture paléotechnique : 329, 330.
- Culture scientifique : 41 (voir science, scientifique).
- Culture transmondaine : 102, 205.
— Cycle : *46*, 48, 148, 226, 314.
- Cycle économique : 478 (voir économie, économique).
- Cycle des institutions : 47 (voir institution).
- Cycles de la mode : 221, 222 (voir mode).
- Cycle non périodique : 47, 48.

— Découverte technique : 332 (voir technique).
— Décroissance démographique : 272, 273 (voir démographie, démographique).
— Déduction : 33, 36, 81, 99, 102.
— Définition de la situation : 79 (voir situation).
— Délinquance : 111.
— Démarche inductive : 71 (voir induction).
— Démocratie : 102, 423, 429, 451, 469, 530.
- Démocratie économique : 291, 374, 411, 412 (voir économie, économique).
- Démocratie égalitaire : 438, 440.
- Démocratie occidentale : 450.
— Démocratisation des études : 395.
— Démographie, démographique : 34, 90, 217, *264*, 267 (voir accroissement démographique, *birth control*, changement démographique, composante démographique, contrôle des naissances, croissance démographique, décroissance démographique, dénatalité, densité démographique, dépopulation, facteur démographique, fécondité, fécondité naturelle, limitation des naissances, mortalité, mortalité infantile, natalité, pression démographique, structure démographique, type démographique.
— Démonstration : 23, 24, 36.
— *Demonstration effect* : 513.
— Dénatalité : 268 (voir démographie, démographique).
— Densité démographique : 270, 274, 275, 276, 277, 311, 497 (voir démographie,

démographique).
— Dépopulation : 272 (voir démographie, démographique).
— Désintégration : 28, 465, 467.
— Désorganisation sociale : 139.
— Déstructuration : 46, 121, 129, 243 (voir structure, structurel).
— Déterminisme : 123, 132, 253, 254.
- Déterminisme économique : 67 (voir économie, économique).
- Déterminisme de l'outil : 107, 289 (voir outil, outillage).
- Déterminisme sociologique : 67 (voir sociologie, sociologique).
— Développement : 20 (voir sous-développement).
- Développement économique : 124, 301, 302, 477, *478*, 481, 482, 483, 484, 485, 488, 492, 493, 498, 499, 507, 529, 531 (voir économie, économique, sous-développement économique).
- Développement intégral : 110, 180, 187, 286, 467.
- Développement technique : 283, 299, 300, 477, 478, 483, *484*, 485, 486, 487, 488, 489, 492, 523, 529, 531 (voir technique).
— Déviance : 184, 209, *210*, 211.
- Déviance négative : 210, 526.
- Déviance positive : 210, 526.
— Deuxième révolution industrielle : 102.
— Diachronique : 118, 148.
— Dialectique : 20, 26, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 127, 130, 131, 132, 147, 148, 149, 185, 288, 314, 357, 361, 362 (voir ambiguïté dialectique, approche dialectique, complémentarité dialectique, idéalisme dialectique, implication dialectique, implication dialectique mutuelle, interférence dialectique, matérialisme dialectique, méthode dialectique, mouvement dialectique, polarisation dialectique, raisonnement dialectique).
- Dialectique de l'antagonisme : 125, 126, 128, 129, 131, 148, 465, 467, 527.
- Dialectique du conflit : 125, 126, 128, 129, 131, 135, 148, 468, 469, 527.
- Dialectique de coopération : 128.
- Dialectique du dialogue : 114, 125, 126, 128, 129, 135, 148, 253, 468, 527.
- Dialectique d'évolution : 122, 123, 131.
- Dialectique fonctionnelle : 56 (voir fonction, fonctionnel).
- Dialectique de l'intégration : 366, 399, 420 (voir intégration).
- Dialectique du jeu : 161 (voir jeu).
- Dialectique marxienne : 120.
- Dialectique de rupture : 123, 124 (voir rupture).
- Dialectique de la technique : 360 (voir technique).
— Dialogue : 126, 127, 129, 130, 131, 154, 400.
— Dictature du prolétariat : 46, 363 (voir prolétaire, prolétariat).
— Dimension : 62.
— Directeur : 408, 409, 410, 445.
— Discipline : 183, 184, 185.
— Discrimination : 171.
— Division du travail : 102, 115, 153, 164, 249, 265, 284, 287, 296, 310, 311, 358 (voir travail).
— Doctrine sociologique : 86 (voir sociologie, sociologique).
— Domination : 80, 99, 157, 382.
— Donné : 25.
— Doublet : 132.
— Droit : 20, 36, 37, 53, 98, 99, 101, 114, 120, 425, 427.
- Droit naturel : 120.
- Droit public : 99.
— Dynamique : 29, 33, 38, 104, 114, 117, 119 (voir école psychodynamique, corrélation dynamique, équilibration dynamique, équilibre dynamique, hypothèse sociodynamique).
- Dynamique économique : 481 (voir économie, économique).
- Dynamique fonctionnelle : 114, 187 (voir fonction, fonctionnel).
- Dynamique sociale : 48.
— Dysfonction : *111*, 112, 113, 114, 117, 128, 148, 184, 210, 420, 527 (voir fonction).
— Dysfonctionnel : 110, 112, 113, 114, 115, 116, 130, 135, 154, 156, 158, 159, 167, 169, 207, 210, 224, 225, 336, 423, 526 (voir activité dysfonctionnelle, facteur dysfonctionnel, fonction, fonctionnel, groupe fonctionnel, relation fonctionnelle, relation sociale fonctionnelle).

— Echange : 17, 80.
— Échantillon : 56, 77, 92.
— Échantillonnage : 90.
— Echelle d'appréciation : 77.
— Echelle macrosociologique : 32, 34, 148,

348, 525 (voir macrosociologie, macrosociologique).
— Echelle microsociologique : 30, 34, 148, 153, 208, 348, 525 (voir microsociologie, microsociologique).
— Echelle des valeurs : 250, 462, 463, 469 (voir hiérarchie des valeurs, système de valeurs, valeur).
— Ecole : 214.
- Ecole psychodynamique : 85, 137, 138, 158, 248.
— Ecologie : 96.
- Ecologie humaine : 39, 84.
— Economie : 27, 47, 67, 90, 101, 122, 153, 215.
- Economie induite : 507.
- Economie politique : 36, 37, 65, 66, 67, 98, 101, 477, 483.
- Economie sociale : 37.
- Economie de subsistance : 309.
— Economique : 17, 23, 25, 37, 41, 42, 62, 66, 101 (voir analyse économique, but économique, croissance économique, cycle économique, démocratie économique, déterminisme économique, développement économique, dynamique économique, facteur économique, fait économique, indice de développement économique, macroéconomique, régime économique, relation économique, rôle économique, sociologie économique, sous-développement économique, structure économique, sujet économique, système économique, vie économique).
— Economisme : 124, 364.
— Educateur : 17.
— Education : 22, 23, 112, 113, 115, 169, 199, 200, 205, 212, 233, 251, 486.
- Education sexuelle : 112.
— Efficacité : 285, 286.
— Eglise : 14, 26, 27, 110, 189, 214, 403, 440, 455, 456, 462.
— Electronique : 42.
— Elevage : 271.
— Elites : 481.
- Elites nouvelles : 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510.
- Elites traditionnelles : 504, 505, 506, 507, 508.
— Emblème : 27.
— Embourgeoisement : 375.
— Emergence : 171, 172, 173, 175, 377, 519.
— Empirique : 19, 51, 76.
— Empirisme : 53.
— Employé : 413, 414, 418, 470.
— Encyclopédisme : 36, 98.
— Endogamie : 384, 385.
— Enfant : 213, 214.
- Enfants sauvages : 200, 201.
— Enquête : 20, 54, 55, 90, 93, 148.
- Enquête extensive : 92.
- Enquête intensive : 92.
- Enquête linguistique : 87.
- Enquête sociographique : 149.
- Enquête sociographique classique : 89.
- Enquête par tenue de budgets : 92.
— Enquêteur : 55, 92.
— Ensemble : 28, 44, 62.
- Ensemble social : 28.
- Ensemble technique : 289, 359 (voir technique).
— Enterrement : 77.
— Entrepreneur : 301, 478, 481, 482, 483, 487.
— Entreprise : 16, 291, 348, 349, 444, 445, 447, 448.
— Environnement de l'action : 79.
— Eotechnique (voir ère éotechnique) : 322, 323, 328, 426.
— Epistémologique : 41, 69.
— Equation personnelle : 51, 53.
— Equilibration : 28.
- Equilibration dynamique : 47.
— Equilibre : 28, 61, 113, 116, 121, 283.
- Equilibre dynamique : 46, 117.
— Ere anthropotechnique : 426.
— Ere éotechnique : 322, 323, 328, 426.
— Ere néotechnique : 102, 322, 330, 332, 416, 426.
— Ere paléotechnique : 322, 329, 330, 404, 426.
— Esclavage : 52, 316, 317, 318, 321, 323.
— Espace sociologique : 340 (voir sociologie, sociologique).
— Espèce : 65.
— Esprit communautaire : 265, 266, 303, 309, 310, 511 (voir communautaire).
— Esprit critique : 23.
— Esprit néotechnique : 332.
— Esprit paléotechnique : 332.
— Esprit sociétaire : 266, 303, 511 (voir sociétaire).
— Esprit sociologique : 71, 87 (voir sociologie, sociologique).
— Esprit théologico-métaphysique : 71.
— Estime : 423.
— Etalon : 15.
— Etalon de groupe : 238 (voir groupe).
— Etat : 26, 33, 39, 102, 114, 120, 347,

428, 361, 362, *420*, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 429, 430, 437, 438, 444, 446, 447, 448, 449, 453, 457, 464, 487, 530.
- Etat bourgeois : 425.
- Etat métaphysique : 46.
- Etat positif : 46.
- Etat théologique : 45.
- Etat vécu : 75.

— Ethique : 127, 328.
- Ethique du succès : 252.

— Ethnocentrisme : 52.
— Ethnographie : 87.
— Ethnologie : 39, 66, 98, 105, 117, 432.
— Etoile (sociom.) : 142, 145, 172 (voir sociométrie, sociométrique).
— Evénementiel : 37.
— Evolution : 98, 125, 128, 129, 130.
— Exclusion : 43.
— Exigence fonctionnelle : 26, 43, *107*, 108, 115, 130, 147, 169, 174, 184, 207, 222, 281, 324, 325, 330, 376, 379, 412, 416, 420, 485 (voir fonction, fonctionnel).
— Existence sociale : 352, 353.
— Existentialisme : 251.
— Expérience : 80, 82, 83, 234.
- Expérience personnelle : 53, 73.
- Expérience vécue : 71, 72, 73, 82.

— Expérimental : 81.
— Explication : 78, 81, 118, 119, 132, 147.
- Explication déductive : 82.
- Explication scientifique : 73 (voir science, scientifique).
- Explication sociologique : 101, 526, 527, 532 (voir sociologie, sociologique).
- Expliquer : 17, 75.

— Extérieur : 25, 28, 29, 31, 80, 147, 155.
— Extériorité : 24, 77.
— Externe : 77.
— Extrapolation : 297.
— Extroverti : 143.

— Facteur : 15, 16, 34, 35, 42, 63, 64, 67, 74, 76, 104, 124.
- Facteur conflictuel : 118.
- Facteur démographique : 40, *264* (voir démographie, démographique).
- Facteur dysfonctionnel : 118 (voir dysfonctionnel).
- Facteur économique : 477, 479, 531 (voir économie, économique).
- Facteur endogène : 478.
- Facteur exogène : 478.
- Facteur géographique : 34, 39, 40, 259, 260, 261, 308, 310 (voir géographie, géographique).

— Facteur historique : 314 (voir histoire).
— Facteur national : 356, 357.
— Facteur premier : 314.
— Facteur primaire : 158 (voir primaire).
— Facteur primaire de la personnalité de base : 239, 249 (voir primaire).
— Facteur religieux : 356 (voir religion).
— Facteur révolutionnaire : 470 (voir révolution).
— Facteur secondaire : 158 (voir secondaire).
— Facteur secondaire de la personnalité de base : 239 (voir secondaire).
— Facteur technique : 34, 40, 259, 287, 299, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 519, 528, 531 (voir technique).
— Fait :
- Fait de conscience : 72, 74, 82, 83.
- Fait économique : 65 (voir économie, économique).
- Fait naturel : 71.
- Fait social : 13, 18, 19, 20, 21, 24, 25, 28, 29, 30, 31, 34, 35, 38, 44, 46, 53, 70, 71, 72, 74, 75, 81, 82, 83, 85, 86, 88, 98, 99, 103, 147, 160, 193, 194, 217, 302, 525, 526.

— Famille : 14, 17, 26, 27, 89, 90, 95, 97, 109, 110, 112, 113, 158, 188, 213, 214, 220, 265, 348, 349.
- Famille fermée : 311.
- Famille nucléaire : 102, 103, 115.
- Famille ouverte : 309, 310.
- Famille patriarcale : 103.
- Famille semi-patriarcale : 103.

— Fascisme : 156, 399, 410, 465, 467.
— Fécondité : 268 (voir démographie, démographique).
- Fécondité naturelle : 268, 309, 500 voir démographie, démographique).

— Féodalité : 37, 103, 109, *435*, 436.
— Finalisme : 115, 116.
— Finalité : 46, 214.
— *Focused interview* : 56 (voir interview focalisée).
— Fonction (math.) : 43, 63.
— Fonction (profess.) : 14, 16, 337, 338, 339, 340.
— Fonction (sociol.) : *28*, 30, 42, 43, 63, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 115, 118, 144, 160, 188, 206, 207, 209, 211, 222, 224, 225, 229, 232, 233, 234, 241, 347, 348, 349, 382, 420, 519.

- Fonction latente : 106, 108, 109, 115, 116, 117, 147, 148, 349, 449.
- Fonction manifeste : 108, 109, 116, 147, 349, 449.
- Fonction politique : 253.
- Fonction sociale : 16, 73, 102, *206*.

— Fonctionnalisme : 105, 116, 117, 118, 379.

— Fonctionnel : 14, 21, 28, 29, 31, 63, 106, 110, 111, 112, 114, 116, 147, 148, 154, 156, 157, 159, 167, 168, 184, 204, 210, 262, 526 (voir analyse fonctionnelle, approche fonctionnelle, bâtiment fonctionnel, cohérence fonctionnelle, dialectique fonctionnelle, exigence fonctionnelle, gain fonctionnel, groupe fonctionnel, multifonctionnel, suprafonctionnel, unifonctionnel, hiérarchie fonctionnelle, logique fonctionnelle, mécanisme fonctionnel, méthode fonctionnelle, perte fonctionnelle, raisonnement fonctionnel, relation fonctionnelle, relation sociale fonctionnelle, substitut fonctionnel, survivance fonctionnelle).

— Fondation : 26.

— Force : 17, 80.
- Force intégrative : 125, 126, 128, 130, 148, 204, 380, 472 (voir intégration).
- Force sociale : *14*, 15, 16, 17, 27, 29, 80, 162, 163, 164, 165, 168, 169, 174, 183, 185, 220, 229, 234, 236, 338, 376, 377, 464, 519, 522.
- Forces productives : 352, 353, 358, 359, 360, 361, 477, 523.

— Formalisme sociologique : 98 (voir sociologie, sociologique).

— Formation sociale : 26, 32, 153, 375, 386, 392, 401, 417.
- Formation sociale générale : 347.
- Formation sociale horizontale : 456.
- Formation sociale particulière : 160, *347*, 420, 455, 460, 522, 523, 529, 532.
- Formation sociale verticale : 456.

— Forme : 99, 100, 102.
- Forme de sociabilité : 138, 177 (voir sociabilité).

— Formel : 30, 31, 157.

— Foule : 172, 216.

— Frontière (d'Etat) : 453, 454.

— Frustration : 112, 136, 137, 213, 240.

— Gain fonctionnel : 110, 148 (voir fonction, fonctionnel).

— *Geisteswissenschaften* : 75.

— *Gemeinschaft* : 46 (voir communautaire, communauté).

— Généralisation : 35, 54, 76, 82.

— *Genossenschaft* : 157 (voir coopération).

— Genre : 65.

— Géographie : 36, 39, 96.
- Géographie humaine : 39, 84.
- Géographique : 34, 41, 42 (voir conditionnement géographique, facteur géographique, monisme géographique).

— *Gesellschaft* : 46 (voir sociétaire, société).

— Gouvernement : 26, 27.

— Grandes découvertes : 87.

— Grand public : 189, 311, 375, 389, 392, 400, *401*, 402, 403, 404, 412, 417, 418, 419, 530 (voir classe).

— Grand homme : 253.

— Grève : 425.
- Grève du zèle : 112.

— Grille : 53, 54, 76, 79, 92, 160.

— Groupe : 14, 18, 19, 23, 25, 26, 32, 34, 101, 108, 109, 110, 112, 113, 114, 127, 140, 141, 142, 143, 144, 146, 153, 165, 169, 173, 181, 184, 186, 187, 188, 200, 203, 236, 240, 246, 253 (voir conscience d'appartenance à un groupe, conscience de la position sociale du groupe, croissance des groupes, étalon de groupe, relation intergroupale, relation intragroupale).
- Groupe apollinien : 176.
- Groupe dyonisien : 176.
- Groupe contraignant : 174 (voir contrainte, contraignant).
- Groupe dysfonctionnel : 175 (voir dysfonctionnel).
- Groupe fonctionnel : 175 (voir fonctionnel).
- Groupe de force : 114.
- Groupe horizontal : 182.
- Groupe instinctif : 175.
- Groupe marginal : 169.
- Groupe multifonctionnel : 177 (voir multifonctionnel).
- Groupe paysan : 417, 418 (voir paysan, paysannerie).
- Groupe porteur : 289, 322, 323, 325, 326, 466, 513, 514.
- Groupe de pression : 66, 138, 442, *443*, 469, 470, 471 (voir *lobby*).
- Groupe primaire : 110, 158, 172, 188, 189 (voir primaire).
- Groupe psychologique : 32 (voir psychologique).

- Groupe rationnel : 175.
- Groupe secondaire : 158 (voir secondaire).
- Groupe social : 32, 37, 99, 102, 106, 107, 110, 126, 164, *167*, 168, 171, 174, 175, 177, 185, 187, 242, 291, 347, 354, 362, 420, 525, 528.
- Groupe socio-économique : 398, 399, 401, 404, 413, 416, 457, 463, 468, 469, 470, 530.
- Groupe socio-économique dirigeant : 418.
- Groupe socio-économique employé : 419.
- Groupe socio-économique des nouvelles classes moyennes : 419.
- Groupe socio-économique ouvrier : 418, 419.
- Groupe statistique : *167*.
- Groupe suprafonctionnel : 177 (voir suprafonctionnel).
- Groupe technique : 296 (technique).
- Groupe unifonctionnel : 177.
- Groupe vertical : 182.

— Groupement : 176, 179, 250.
— Guerre : 93.
- Guerre civile : 125, 132, 135.
- Guerre de religions : 356.

— Habitat : 39.
— Hasard : 18, 27.
— Hérédité : 66, 193, 195, 196, 197, 199, 200, 202.
— *Herrschaft* : 157.
— Hiérarchie : 16, 27, 29, 32, 155, 340.
- Hiérarchie fonctionnelle : 358 (voir fonctionnel).
- Hiérarchie sociale : 165, 376, 381, 385, 461, 462, 463, 469.
- Hiérarchie des valeurs : 24 (voir valeur).

— Histoire : 20, 25, 33, 36, 37, 45, 46, 47, 49, 52, 76, 87, 96, 98, 118, 120, 121, 123, 127, 136, 229, 253, 527 (voir philosophie de l'histoire).
- Histoire événementielle : 79.

— Historicité : 208.
— Historique : 25, 37, 44, 45, 52, 76, 84 (voir facteur historique).
— Homéostatis : 61, 104, 252.
— Homme moyen : 18, 19, 20 (voir moyen, moyenne).
— Humanisme : 122.
— *Human relations* : 84.
— Hypergamie : 385.
— Hypothèse : 15, 16, 17, 61.
- Hypothèse socio-dynamique : 173.
- Hypothèse théorique : 149.
- Hypothèse de travail : 35, 54, 73, 84, 85, 102, 104, 105, 148.

— Idéalisme : 120, 121, 122.
- Idéalisme dialectique : 121 (voir dialectique).

— Identification : 43, 137, 138.
- Identification réciproque : 138.

— Idéologie: 37, 52, 66, 148, 217, 236, 243, 245, 392, 404, 487, 519, 524.
- Idéologie technocratique : 410.

— Imitation : 15, 21, 199, 200, 222.
— Immanence mutuelle : 148.
— Immanence partielle : 133, 134.
— Immanence réciproque : 134.
— Immigration : 170, 171.
— Implication dialectique : 122 (voir dialectique).
— Implication dialectique mutuelle : 133 (voir dialectique).
— Implication mutuelle : 135, 468 (voir dialectique).
— Inconscient : 136.
- Inconscient collectif : 137.

— Indicateur : 72, 375.
— Indice : 77, 81, 82.
- Indices de développement économique : 493 (voir économie, économique).

— Individu : 121, 126, 140, 141, 142, 143, 146, 147, 148, 149, 158, 159, 160.
- Individu marginal : 240.

— Inductif : 30, 86.
— Induction : 115.
— Inductivement : 35.
— Industrialisation : 485, 488, 490, 491, 492, 529, 531.
— Industrialisme : 71, 405.
— Informateur : 55.
— Information : 215.
— Infraconsommateur : 395, 417, 418.
— Infraconsommation : 404.
— Infrastructure : 120, 364, 487.
— *In-group* : 330, 355, 357, *365*, 366, 367, 368, 370, 372, 373, 374, 375, 383, 386, 387, 400, 417, 421, 426, 438, 457, 463, 466, 529, 530.
— Initiation : 434.
— Innovation : 22, 23, 29, 156, 240, 253, 288, 300, 301, 302, 472, 480, 481, 482, 487, 525.
- Innovation sociale : 22.

— Instinct : 195, 196, 199.
- Instinct sexuel : 139.
— Institué : 14, 16, 25, 28, 29, 31, 62.
— Institution : 22, 24, 25, 26, 28, 33, 34, 36, 37, 38, 45, 49, 52, 62, 72, 111, 112, 115, 116, 117, 120, 153, 203, 208, 214, 225, 243, 246, 445, 448, 472, 519, 524.
— Institution-chose : 26, 62.
— Institution-groupe : 25, 26, 27, 62, 206, 227, 455.
— Institutionnalisation : 113, 131, 135, 164, 187, 206, 253, 462.
— Institutionnalisé : 14, 26, 27, 28, 114, 129, 136, 137, 139, 144, 207, 209.
— Institutionnel : 27, 33, 37, 66, 111.
— Intégration : 28, 62, 109, 114, 124, 125, 126, 129, 130, 131, 132, 135, 147, 182, 183, 184, 186, 189, 208, 241, 362, 424, 457, 458, 459, 462, 463, 465, 466, 469, 471, 504, 505, 528 (voir dialectique d'intégration, force d'intégration, mode d'intégration, processus d'intégration).
- Intégration primaire : 403 (voir primaire).
- Intégration secondaire : 403 (voir secondaire).
— Intégratif : 61, 104, 122, 123, 124, 125.
— Intelligence : 196, 197, 249, 251, 252, 371, 372.
— Intelligentsia : 373.
— Interaction : 28, 121, 184.
— Interdépendance : 41, 64, 104.
— Interférence dialectique : 43 (voir dialectique).
— Intériorisation : 22, 25, 52, 223, 224, 232, 255, 380.
— Intériorisé : 24, 52 (voir social intériorisé).
— Intériorité : 77.
— Interne : 72, 77.
— Interpénétration : 133.
— Interpersonnel : 14, 126.
— Interpsychologique : 144.
— Interview : 55, 89, 90.
- Interview focalisée : 56 (voir *focused interview*).
- Interview libre inorganisée : 55.
- Interview libre organisée : 55.
- Interview par questions fermées : 55.
- Interview par questionnaire sans enquêteur : 56.
- Interview répétée : 56.
— Introspection : 73, 74, 75, 78, 81, 82, 136.
— Introspectif : 77, 82.
— Introverti : 143.
— Intuitif : 19, 51, 70, 73, 76, 81, 82.
— Intuition : 51, 75, 76, 82, 83.
— Invasion : 428.
— Invention : 23, 300, 302, 324, 327, 328, 481.
— Investissement : 65, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 485.
— Isolé (sociom.) : 142, 145 (voir sociométrie, sociométrique).

— Jeu : 161, 162, 214.
— Jugement : 204.
- Jugement de valeur : 55, 56, 70, 79, 116, 117, 144, 148, 157, 215, 282 (voir valeur).
- Jugement de réalité : 70.
— Jumeaux : 196, 197.
— Juridique : 25, 84, 101.
— Justice : *422*.

— Langage : 211, 212.
— *Leader* : 171, 172, 173, 174, 175.
— *Leadership* : 172, 186.
— Légitimité : 427, 429, 530.
— Libre arbitre : 205, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 254, 255, 340, 429, 457, 472, 520, 526, 528.
- Libre arbitre collectif : 66, 127, 253, 472.
- Libre arbitre individuel : 253.
— Limitation des naissances : 213 (voir démographie, démographique).
— Lithotechnique (voir période lithotechnique) : 315, 426.
— *Lobby* : 443.
— *Lobbying* : 443.
— Logique : 38, 102, 119, 120, 121, 127.
- Logique de l'argumentation : 38, 174.
- Logique fonctionnelle : 149 (voir fonctionnel).
- Logique formelle : 119.
— Loi (jur.) : 24, 25, 27, 36, 110, 115.
— Loi (sc.) : 18, 37, 45, 52, 68, 69, 74, 75, 99, 110.
- Loi de complémentarité : *162*, 207 (voir complémentarité).
- Loi économique : 215 (voir économie, économique).
- Loi d'émergence : 171.
- Loi de participation : 156.
- Loi tendancielle : 186.
- Loi des trois états : 45.
— Loisir : 161, 223, 403.
— *Lower class* : 390 (voir classe).

— *Lumpenproletariat* : 404, 417 (voir classe).
— Lutte des classes : 46, 52, 123, 125, 126, 130, 134, 218, 318, 352, 353, 355, 356, 357, 400, 465, 468, 469 (voir classe).

— Machinotechnique (voir période machinotechnique) : 321, 322.
— Macrocosme : 381.
— Macrosociologie : 84, 147, 527, 528, 532.
— Macrosociologique : 30, 32, 33, 35, 49, 56, 153, 165, 177 (voir approche macrosociologique, échelle macrosociologique, méthode macrosociologique).
— Magie : 265, 431.
— Manipulation : 15.
— Marché : 37, 47, 65, 66, 102, 153.
— Marginalité : 241.
— Mariage : 32, 39, 77, 139.
— Marxisme : 52, 123, 133, 218.
— Masses : 179, 181, 189.
  - Masses abstraites : 181.
  - Masses concrètes : 181.
  - Masses à distance : 179.
  - Masses rassemblées : 179.
— Matérialisme : 72, 122.
  - Matérialisme dialectique : 121 (voir dialectique).
  - Matérialisme historique : 48, 121, 124 (voir histoire, historique).
— Matériel : 26, 27.
— Matriarcat : 139.
— Mécanisme fonctionnel : 28 (voir fonction, fonctionnel).
— Médiation : 34, 127.
  - Médiation technique : 40.
— Médiocrisation : 20.
— Mémoire : 232, 233, 235, 251.
— Mental : 30.
— Mentalité : 52, 100, 102, 132, 155, 156, 158, 479, 531.
  - Mentalité communautaire : 423 (voir communautaire).
  - Mentalité magico-religieuse : 309.
  - Mentalité religieuse : 310.
  - Mentalité sociétaire : 424 (voir sociétaire).
— Mesure du temps : 327 (voir temps).
— Métaphysique : 75.
— Méthode : 19, 54, 76, 81, 83, 92, 107, 116.
  - Méthode comparative : 88 (voir comparatif).
  - Méthode dialectique : 124 (voir dialectique).
  - Méthode fonctionnelle : 104, 105 (voir fonctionnel).
  - Méthode interprétative : 81.
  - Méthode introspective : 81 (voir introspection, introspectif).
  - Méthode macrosociologique : 457 (voir macrosociologique).
  - Méthode psychanalytique : 85 (voir psychanalytique).
  - Méthode scientifique : 479 (voir scientifique).
  - Méthode sociométrique : 142 (voir sociométrique).
— Méthodologique : 71, 82, 86.
— Microsociologie : 54, 56, 147.
— Microsociologique : 30, 32, 38, 73, 84, 166, 177 (voir analyse microsociologique, approche microsociologique, échelle microsociologique, perspective microsociologique).
— *Middle class* : 389, 390 (voir classe).
— Milieu : 23, 53, 67.
  - Milieu anthroponaturel : 309, 310, 322, 426.
  - Milieu géographique : 35, 97 (voir géographique).
  - Milieu industriel : 73.
  - Milieu naturel : 34, 39, 97, *259*, 263, 265, *308*, 309, 333, 426.
  - Milieu néotechnique : 414, 415.
  - Milieu pluriracial : 73.
  - Milieu social : 51, 97, 108, 241.
  - Milieu technique : 189, 262, 263, *310*, 311, 312, 322, 333, 426, 487 (voir technique).
— Mobilité sociale : 376, 387, 398, 416, 452, 505.
  - Mobilité sociale collective : 374.
  - Mobilité sociale individuelle : 374.
  - Mobilité sociale intergénérations : 405.
— Mode (la) : 23, 25, 155, 219, 220, 221, 222.
— Mode :
  - Mode d'approche : 149.
  - Mode de la connaissance technique : 52 (voir technique).
  - Mode de la connaissance théologique : 52.
  - Mode dialectique : 128, 130, 132, 135 (voir dialectique).
  - Mode d'intégration : 470 (voir intégration).
  - Mode de production antique : 353.
  - Mode de production asiatique : 353.

- Mode de production bourgeois : 353.
- Mode de production féodal : 353.
- Mode de vie : 32, 95, 372, 392, 394, 485.

— Modèle : 29, 35, 53, 67, *68*, 69, 149, 223, 226, *457*, 459, 465, 519, 520, 521, 523, 527, 532.
- Modèle analogique : 68.
- Modèle culturel : 76, 144, 210, 222 (voir culture).
- Modèle économique : 87 (voir économie, économique).
- Modèle d'étude : 35.
- Modèle macroéconomique : 68 (voir économie, économique).
- Modèle macrosociologique : 69, 360, 361, 458 (voir macrosociologique).
- Modèle mathématique : 68.
- Modèle normatif : 211 (voir norme, normatif).
- Modèle en quadrillé : 464, 472.
- Modèle de la société : 244 (voir société, société globale).
- Modèle sociologique : 253 (voir sociologie, sociologique).
- Modèle verbal : 68 (voir théorie).

— Monisme : 34, 41, 42, 83, 138, 202.
- Monisme géographique : 260 (voir géographique).
- Monisme technique : 314 (voir technique).

— Monographie : 38, 89, 90, 91, 92.
— Monopole de la force : *420*, 421, 422, 425, 427, 428, 429, 457, 464, 466, 467, 468, 469, 530.
— Moral : 16, 22.
— Morale : 98.
- Morale sexuelle : 112.

— Morphologie : 28, 71.
- Morphologie sociale : 39, 84.

— Mortalité : 268, 269, 309, 310, 311, 500, 501 (voir démographie, démographique).
- Mortalité infantile : 213, 269, 309, 311, 500, 501 (voir démographie, démographique).

— Motivation : 72, 79, 81, 108, 115, 116, 136, 243, 245, 251, 523.
— Moule préétabli : 238.
— Mouvement dialectique : 119, 156 (voir dialectique).
— Mouvement monastique : 326.
— Moyen : 14, 18, 19, 20, 31, 239, 401, 525.
- Moyens de production : 354.

— Moyenne : 21, 22, 29, 76, 98, 526.
— Multifonctionnalité : 180.
— Multifonctionnel : 110, 187, 188, 207 (voir fonctionnel).
— Mutation : 27, 28, 190, 103, 133.
— Mythe : 131, 204, *238*, 432.

— Natalité : 56, 268, 500, 501 (voir démographie, démographique).
— Nation : 33, *424*, 454, 484.
— Nationalisme : 431, 513.
— Nature : 202.
— *Naturwissenschaften* : 75.
— Négociation : 114, 131.
— Négritude : 73.
— Néocapitalisme : 102.
— Néofreudisme : 137.
— Néotechnique (voir ère néotechnique) : 102, 322, 330, 332, 414, 415, 416, 423, 426.
— Névrose : 139.
— *New look* : 23.
— Niveau :
- Niveau de civilisation : 181.
- Niveau intellectuel : 198, 199.
- Niveau social : 164, 165, 166, 169, 388.
- Niveau technique : 102, 521 (voir technique).
- Niveau de vie : 263, 268, 271, 272, 394, 494, 514, 522, 524.

— Nomade : 33.
— Nombre structuré des hommes : 34, 35, 259, *264*.
— Nomenclature : 54, 55, 79, 92, 95, 97.
— Non conformiste : 15 (voir anticonformisme, conformisme).
— Non formel : 16, 144.
— Normal : 14, 16, *20*, 21, 22, 29, 31, 147, 525.
— Normalisation : 284, 287, 293, 294, 295, 296, 300, 311, 492, 529 (voir standardisation).
— Normalité : 21, 98, 526.
— Normatif : 17, *19*, 29, 70, 71, 76, 116, 117, 126, 128, 130, 138, 183, 209, 224, 241, 242, 330, 423, 462.
— Norme : *15*, 29, 112, 113, 114, 115, 144, 184, 202, 205, 206, 207, 210, 219, 222, 223, 224, 232, 233, 240, 243, 250, 420, 519, 526.
— Notion du temps : 231, 290, 511, 531 (voir temps).
— Nouvelles classes moyennes : 413, 414, 418.

— Novateur : 21, 22, 23, 24.
— Noyau (d'un groupe) : 164, 165, 207, 214.

— Objectivation : 83.
- Objectivation du temps : 231 (voir temps).
— Objectivité : 30, 53, 72, 74, 88, 92.
— Objet observé : 51.
— Observateur : 52, 54.
— Observation : 18, 19, 21, 53, 55, 73, 74, 75, 76, 82, 83, 147, 148.
- Observation clinique : 54.
- Observation contrôlée : 54.
- Observation directe : 89.
- Observation directe libre : 53.
- Observation directe méthodique : 54.
- Observation empirique : 99.
- Observation indirecte méthodique : 54.
- Observation participante : 54.
— Oligopole : 37.
— Opérationnel : 65.
— Opinion : 14, 22, 39, 52, 53, 55, 73, 77, 80, 93, 238, 451.
- Opinion publique : 24, 155.
— Opposition : 154.
— Optimum de population : 272 (voir démographie, démographique).
— Ordre (d'Ancien Régime) : 385, 386, 400, 457, 530 (voir classe).
— Ordre :
- Ordre cosmique : 432.
- Ordre public : 114, 420, 422, 427, 441, 442, 443.
- Ordre social : 23, 111, 432.
— Organique : 104.
— Organisateur : 410.
— Organisation : 25, 28, 100, 107, 111, 158, 182, 183, 184, 186, 187.
- Organisation administrative : 186, 187, 207.
- Organisation de l'entreprise : 284, 287, 291, 529.
- Organisation fonctionnelle verticale : 165, 166, 461, 462, 463, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 506, 507, 510, 520, 522.
- Organisation de jeunesse : 214.
- Organisation scientifique du travail : 333.
- Organisation syndicale : 469, 470.
- Organisation du travail : 311.
— Origine sociale : 52.
— *Others group* : 365 (voir *out-group*).
— Oubli : 232, 233.
— *Out-group* : 131, 316, 330, 354, 357, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 372, 373, 374, 383, 386, 388, 397, 400, 401, 417, 419, 421, 426, 427, 438, 457, 463, 469, 529, 530.
— Outil : 107.
— Outillage : *284*, 285, 483, 528.
— Ouvrier : 371, 414, 470 (voir classe ouvrière, condition ouvrière, conscience ouvrière, culture ouvrière, groupe socio-économique ouvrier).

— Paléotechnique (voir ère paléotechnique) : 322, 329, 330, 332, 404, 426.
— Palier : 123, 124, 177, 360, 361, 363, 523, 526.
- Palier en profondeur : 138.
— Panel : 56.
— Paramètre : 69.
— Parcellisation du travail : 290, 296, 311 (voir travail).
— Paroisse : 110.
— Parti : 14, 23, 158, 159, 409, *429*, 450, 453.
— Participation : 25, 53, 73, 126, 155, 156, 158, 183, 184, 185, 423 (voir loi de participation).
— Pathologie sociale : 138.
— Pathologique : 16.
— Patriarcat : 139.
— Paupérisme : 89.
— Pays industrialisé : 511 (voir société industrialisée, société industrielle).
— Pays, peuple sous-développé : 108, 268, 279, 303, 489, 491, 494, 501, 503, 511 (voir société en voie de développement).
— Pays en voie de développement : 478 (voir société en voie de développement).
— Paysan : 466.
— Paysannerie : 466.
— Pensée sauvage : 176.
— Pensée scientifique : 310.
— Perception : *228*, 229, 230, 233, 235, 243.
— Perception sélective : 237, 241.
— Période :
- Période d'affranchissement : 47.
- Période anthropotechnique : *315*, 318, 319, 320.
- Période de contrainte : 47.
- Période critique : 47, 136.
- Période de fixation : 136.
- Période lithotechnique : 315.
- Période machinotechnique : 321, 322.

- Période d'organisation : 47.
- Période posthistorique : 46.

— Personnalisme : 251.
— Personnalité : 14, 19, 22, 53, 79, 137, 139, 140, 155, 157, 158, 174, 200, 205, 206, 211, 213, 233, 240, 250, 254, 378.
- Personnalité de base : 79, 102, 115, *137*, 158, 212, 238, 239, 241, 248, 249, 521, 524.

— Perspective microsociologique : 532 (voir microsociologique).
— Persuasion : 17, 80.
— Perte fonctionnelle : 110, 148, 188, 189 (voir fonctionnel).
— Petit groupe : 30, 38, 158, 208 (voir groupe).
— Phase :
- Phase d'anarchie : 47.
- Phase d'autorité : 47.
- Phase de croissance auto-entretenue : 479.
- Phase de démarrage : 479.
- Phase éolithique : 315.
- Phase de liberté : 47.
- Phase mésolithique : 315.
- Phase néolithique : 315.
- Phase paléolithique : 315.
- Phase de la vie familiale : 95.

— Phénoménalité mentale : 30.
— Phénoménalité sociale : 30.
— Phénomène cyclique : 47.
— Phénomène de conscience : 148.
— Phénomène révolutionnaire : 458, 459, 464, 465, 467.
— Phénomène social : 39, 45, 51, 70, 71, 73, 74, 99, 105, 133, 136, 139, 147, 149, 214.
— Phénomène social général : 34.
— Phénoménologique : 79.
— Phénotype : 370, 371.
— Philosophie : 36, 84.
- Philosophie de l'histoire : 67.
- Philosophie sociale : 33, 84, 364.

— Philosophique : 84.
— Physiologique : 42, 79.
— Physique sociale : 70.
— Planification : 284, 287, *296*, *297*, 298, 300, 529.
— Planning : 296, 300.
— Platonisme : 87.
— Pluralisme : 85, 204.
— Plus-value : 355.
— Point de vue sociométrique : 144 (voir sociométrie, sociométrique).
— Polarisation : 132, 135, 148, 465, 526.
- Polarisation antagonique : 125.
- Polarisation conflictuelle : 125.
- Polarisation dialectique : 133, 360 (voir dialectique).

— Pôle de croissance : 478, *484*.
— Politique : 16, 23, 25, 36, 41, 42, 66, 412 (voir fonction politique, choix politique, pouvoir politique, relation politique, science politique, sociologie politique, système politique).
- Politique économique : 66 (voir économie, économique).

— Population active : 312, 313, 393, 413, 414, 415, 486, 488, 522.
— Population rurale : 496.
— Population urbaine : 495, 496.
— Positiviste : 77, 82.
— Potlatch : 66, 175, *434*, 435.
— Positif : 13, 71.
— Positivisme : 13, 70, 71, 72, 73, 75, 81, 82, 83, 86, 88, 147.
— Postulat : 105.
— Pouvoir : 14, 15, 36, 99, 126, 172, *182*, *183*, *184*, 185, 186, 362, 378, 425, 426, 429, 430, 431, 458, 528.
- Pouvoir politique : 450, 530.
- Pouvoir religieux : 438.
- Pouvoir social : 448, 449, 450, 453.

— *Power system* : 348, 377, 405, 409, 420, 508, 510.
— Pratique religieuse : 39 (voir religion).
— Praxis : 48.
— Prédiction : 48.
- Prédiction accélératrice : 217, 218, 236.
- Prédiction créatrice : 48, 167, 236, 245, 367.
- Prédiction destructrice : 217, 218, 236.
- Prédiction suicide : 218.

— Prédire : 49.
— Préétabli : 24, 25, 29.
— Préethnographie : 86.
— Préhistoire : 46.
— Préjugé : 33, 52, 54, 159, 230, 237, 238.
— Préliaison : 216, 238.
— Présociographie : 86.
— Présociologie : 87.
— Pression démographique : 288 (voir démographie, démographique).
— Pression sociale : 21, 23, 80, 111, 115, 144, 178, 193, 199, 200, 217, 218, 219, 222, 223, 242, 264, 459.
— Pression syndicale : 102.
— Prestige : 14, 15, 77, 80, 186, 206, 220, 340, 355, 362, 375, 378.

— Présupposé : 17.
— Présupposition : 18.
— Prévision : 284, 287, 296, 297, 529.
— Primaire : 239, 249 (voir facteur primaire, facteur primaire de la personnalité de base, groupe primaire, intégration primaire, relation primaire, relation sociale primaire, secteur primaire).
— Primitif : 39, 52, 87, 117.
— Principe :
  - Principe d'identité : 119.
  - Principe d'identité (de la conscience ouvrière) : 382.
  - Principe d'opposition (de la conscience ouvrière) : 382.
  - Principe de totalité (de la conscience ouvrière) : 382.
— Prise de conscience : 471, 472.
— Prix : 66.
— Probabilité : 37, 64, 65.
— Problématique : 65, 68, 73, 149, 208, 420.
— Processus : 14, 20, 21, 22, 28, 61, 65, 110, 114, 135, 136.
  - Processus d'intégration : 63 (voir intégration).
  - Processus de production : 354.
  - Processus psychanalytique : 138 (voir psychanalytique).
  - Processus sociologique : 138 (voir sociologique).
— Productivité : 113, 293, 303, 304, 305, 306, 318, 408, 411, 480, 488.
  - Productivité globale : 305.
— Profit : 355.
— Progrès : 19, 23.
  - Progrès processif : 304.
  - Progrès récessif : 304.
  - Progrès technique : 266, 299, 300, 301, 302, 303, 319, 320, 323, 328, 360, 483, 484, 487, 491, 529, 531 (voir technique).
— Projection : 43, 137.
— Prolétaire : 374, 386.
— Prolétariat : 131, 318, 352, 353, 354, 355, 363, 369, 370, 372, 394, 397.
— Propagande : 52, 214, 215, 216, 217.
— Propension : 479, 480, 483.
— Proposition : 35.
— Propriété : 36, 95, 445.
  - Propriété agraire collective : 270, 271.
  - Propriété agraire individuelle : 270, 271.
— Prospective : 298.
— Prostitution : 112, 116.
— Protestantisme : 37, 41.
— Psychanalyse : 22, 43, 54, 81, 83, 118, 136, 247, 431.
  - Psychanalyse sociologique : 138 (voir sociologie, sociologique).
— Psychanalytique : 79 (voir méthode psychanalytique, processus psychanalytique).
— Psychique : 83.
— Psychisme : 77, 136, 228.
  - Psychisme collectif : 19.
— Psychodrame : 54, 55, 79, 146, 148.
— Psychologie : 30, 74, 137.
  - Psychologie animale : 82.
  - Psychologie expérimentale : 42.
  - Psychologie sociale : 22, 30, 38, 137, 248, 251.
— Psychologique : 14, 22, 26, 31, 35, 63, 72, 74, 76, 79, 245 (voir besoin psychologique, connaissance psychologique, groupe psychologique, relation psychologique).
— Psychologisme : 13, 63, 74, 84, 138, 361.
— Psychosocial : 22, 227, 228, 241, 242 (voir réalité psychosociale, variable psychosociale).
— Psychotechnique : 293.
— Puritanisme : 112.
— Pyramide des études : 491.

— Quantum d'action : 42, 43, 61, 64, 105, 114, 147, 310, 340, 361, 466, 468, 469, 523, 526, 531.
— Quartier : 110.
— Quasi-causalité : 527.
— Question fermée : 55.
— Questionnaire : 39, 89, 90, 91.

— Raisonnement :
  - Raisonnement analogique : 68.
  - Raisonnement dialectique : 527 (voir dialectique).
  - Raisonnement fonctionnel : 265, 266, 271 (voir fonctionnel).
  - Raisonnement virtuel : 56, 274, 277.
  - Rang social : 66.
— Rapport économique : 66 (voir économie, économique).
— Rapport social : 14, 31, 37, 38.
— Rapports de production : 352, 353, 358, 359, 360, 361, 523.
— Rapports de propriété : 354.
— Rationalisation : 43, 55, 217, 243, 252, 300, 411.

— Rationaliser : 75.
— Rationnel : 46, 79.
— Réaction : 64, 232.
— Réalité psychosociale : 228, 241 (voir psychosocial).
— Réalité sociale : 33, 35, 177.
— Réalité socioformelle : 340, 519, 520, 521, 522, 529 (voir socioformel).
— Réalité sociomatérielle : 340, 341, 521, 524, 529 (voir sociomatériel).
— Recensement : 89.
— Recherche scientifique : 288, 306 (voir science, scientifique).
— Réciprocité des perspectives : 134, 148, 468.
— Récurrence : 13, 168, 186.
— Récurrent : 14, 28, 29, 31, 63, 72, 104, 106, 111, 116, 117, 139, 147, 526.
— Rééquilibration : 28, 61, 114.
— Réflexe : 78.
- Réflexe conditionné : 77, 82.
— Réforme : 135.
- Réforme sociale : 116.
— Réformisme : 131, 470, 471.
— Refoulement : 43, 137.
— Régime :
- Régime capitaliste : 134 (voir capitalisme).
- Régime économique : 349 (voir économie, économique).
- Régime industriel : 52.
- Régime monogamique : 139.
- Régime politique : 102 (voir politique).
- Régime polygamique : 139.
- Régime de propriété : 358 (voir propriété).
- Régime de propriété des moyens de production : 354.
- Régime socialiste de production : 354.
— Règle : 99.
- Règle coutumière : 36.
- Règle de droit : 26.
- Règle légale : 36.
— Régularité : 18, 52, 66, 75, 99, 104, 115, 173.
— Réification : 354 (voir chosification).
— Relation : 13, *14*, 15, 17, 18, 19, 23, 25, 27, 28, 32, 34, 36, 38, 39, 42, 62, 63, 64, 141, 142, 144, 146, 147, 155, 158, 159, 160, 161, 163, 167, 172.
- Relation antagoniste : 159, 160.
- Relation bilatérale : 159, 160.
- Relation communautaire : 155, 156, 157, 175, 309, 310, 525 (voir communautaire).
- Relation consciente : 159, 160.
- Relation culturelle : 159.
- Relation directe : 159, 160.
- Relation de droit : 159.
- Relation dysfonctionnelle : 32, 154, 165, 183, 341, 469, 470, 471, 472 (voir dysfonctionnel).
- Relation d'échange : 159, 174, 175.
- Relation économique : 102, 159, 160, 175 (voir économie, économique).
- Relation éducative : 159.
- Relation de fait : 159, 160.
- Relation fonctionnelle : 32, 154, 165, 183, 469, 470, 471, 472 (voir fonctionnel).
- Relation de force : 159, 174.
- Relation humaine : 14, 31.
- Relation illicite : 159, 160.
- Relation inconsciente : 159.
- Relation indirecte : 159.
- Relation intergroupale : 160 (voir groupe).
- Relation intragroupale : 160 (voir groupe).
- Relation interindividuelle : 29, 138, 160.
- Relation involontaire : 159, 160.
- Relation juridique : 159.
- Relation licite : 159, 160.
- Relation ludique : 161 (voir jeu).
- Relation manifeste : 160.
- Relation négative : 154.
- Relation occulte : 159.
- Relation de persuasion : 159, 160, 174.
- Relation politique : 159 (voir politique).
- Relation positive : 154 (voir positif).
- Relation primaire : 110, *157*, 158, 159, 186, 208, 286, 348, 402 (voir primaire).
- Relation prolongée : 159.
- Relation psychologique : 30, 32, 153, 526 (voir psychologique).
- Relation réelle : 159, 160, 161.
- Relation religieuse : 159 (voir religion).
- Relation scientifique : 159 (voir scientifique).
- Relation secondaire : 100, 110, *157*, 158, 159, 169, 186, 189, 286, 402, 422, 423 (voir secondaire).
- Relation sexuelle : 159.
- Relation sociale : *14*, 15, 17, 18, 19,

22, 23, 24, 29, 30, 31, 32, 35, 61, 62, 69, 100, 102, 115, 147, 148, 153, 154, 155, 156, 159, 160, 162, 164, 169, 171, 184, 209, 212, 254, 337, 347, 377, 422, 467, 522, 525, 526.
- Relation sociale consciente : 103.
- Relation sociale dysfonctionnelle : 103, 466, 467, 468 (voir dysfonctionnel).
- Relation sociale fonctionnelle : 103, 466, 467, 468 (voir fonctionnel).
- Relation sociale illicite : 103.
- Relation sociale inconsciente : 103.
- Relation sociale involontaire : 103.
- Relation sociale licite : 103.
- Relation sociale manifeste : 103.
- Relation sociale occulte : 103.
- Relation sociale primaire : 254 (voir primaire).
- Relation sociale volontaire : 103.
- Relation sociétaire : 155, 156, 157, 175, 525 (voir sociétaire).
- Relation solidaire : 159.
- Relation solidariste : 160.
- Relation sportive : 159.
- Relation technique : 102 (voir technique).
- Relation temporaire : 159, 160.
- Relation unilatérale : 159, 160.
- Relation virtuelle : 159, 160.
- Relation volontaire : 159, 160.

— Relationnel : *13*, 14, 15, 18, 20, 21, 22, 26, 27, 28, 29, 31, 32, 39, 61, 62, 65, 112, 116, 136, 147, 148, 153, 159, 193 (voir choix relationnel, configuration relationnelle, réseau relationnel).
— Relations humaines : 292.
— Relations mondaines : 212.
— Religion : 23, 36, 37, 41, 96, 113, 120, 155, 158, 163, 348, 431, *455*, *456*.
— Religiosité : 158.
— Rendement du travail : 305 (voir travail).
— Renégat : 373, 468.
— Réorganisation du travail : 300 (voir travail).
— Répétition : 137.
— Représentation démocratique : 451, 453.
— Réprobation sociale : 22.
— Réseau relationnel : 339 (voir relationnel).
— Réseau de relations : 142, 144 (voir relation).
— Résidu : 74, 195, 251.
— Responsabilité : 247, 248, 249.
— Restructuration : 129.
— Révolution : 47, 125, 128, 132, 135, 338, 339, 352, 353, 354, 360, 428, 462, 464, 466 (voir facteur révolutionnaire, phénomène révolutionnaire, violence).
- Révolution industrielle : 312, 313, 318, 426, 511.

— Risque croissant (loi du) : 481.
— Rite : 77, 112.
- Rite de passage : 77.

— Rôle : 14, 16, 63, 116, 154, 157, 164, *206*, 207, 208, 209, 211, 222, 224, 225, *232*, *233*, 234, 236, 238, 241, 250, 254, 337, 338, 339, 340, 378, 519, 528.
- Rôle économique : 63, 66 (voir économie, économique).
- Rôle effectif : 232.
- Rôle formel : 110.
- Rôle général : 239.
- Rôle jugé par l'opinion : 232.
- Rôle prescrit : 232.
- Rôle social : 63, 194, 206.
- Rôle subjectif : 232, 233.
- Rôle-type : 146.

— Royauté : 436.
— Rupture : 135.
- Rupture du monopole de la force : 428.

— Sacralisation : 431, 432.
— Sacralité : 430.
— Sacré : 429, 430.
— Saisie directe : 76.
— Salaire : 355.
— Sanction : 16, 111, 113, 155, 180, 206, 246, 420.
— Science : 13, 23, 49, 51, 66, 70, 73, 74, 87, 88, 133, 147, 216, 255, 284, 287, 481, 529, 532.
- Science appliquée : 287.
- Science pure : 287.
- Science politique : 93.
- Sciences de l'esprit : 75.
- Sciences exactes : 75.
- Sciences de la nature : 75.
- Sciences naturelles : 75.
- Sciences physiques : 53.
- Sciences sociales : 36, 53, 56, 70, 74, 86, 93, 99, 148, 298.

— *Scientific management* : 292.
— Scientifique : 17, 49, 53, 54, 71, 72, 78, 82, 83, 85, 104, 105, 119, 246, 247, 532 (voir connaissance scientifique, culture scientifique, explication scientifique, méthode scientifique, recherche

scientifique, relation scientifique).
— Sécession de la force publique : 428.
— Secondaire : 158, 239, 249, 254 (voir facteur secondaire, facteurs secondaires de la personnalité de base, intégration secondaire, relation secondaire, secteur secondaire).
— Secteur primaire : 310, 312, 313, 416, 488, 489, 490, 491, 522.
— Secteur secondaire : 311, 312, 313, 488, 489, 490, 491, 522.
— Secteur tertiaire : 311, 312, 313, 392, 393, 415, 416, 485, 488, 489, 490, 491, 523.
— Sécurité sociale : 56.
— Ségrégation : 170, 171.
— Sélection mentale : 233.
— *Self fulfilling prophecy* : 217, 218, 367 (voir prédiction créatrice).
— Sémantique : 94, 99.
— Sens commun : 51, 53.
— Sentiment d'infériorité : 137.
— Servage : 52, 321, 323.
— Sexualité : 137, 138.
— Signification : 153.
- Signification sociale : 29.
— Sinusoïde : 47.
— Situation : 27, 137, 139, 149, 243, 250, 521, 522, 523, 524, 526.
- Situation de classes : 357.
- Situation gémellaire : 213.
- Situation sociale : 38, 52, 131, 360.
— Snobisme : 210.
— Sociabilité : 19, 138, 178.
- Sociabilité active : 179.
- Sociabilité par convergence : 178.
- Sociabilité selon la distance : 178.
- Sociabilité par fusion : 178.
- Sociabilité par interdépendance : 178.
- Sociabilité par interpénétration : 178.
- Sociabilité organisée : 177, 178.
- Sociabilité passive : 179.
- Sociabilité spontanée : 177.
— *Social change* : 19, 254 (voir changement social).
— Social global : 31, 32, 33.
— Social total : 36, 42.
— Social intériorisé : 53, 80, 83, 155, 158, 170, 203, 223, 224, 241, 251.
— Socialisation : 20, 21, 112, 139, 169, 193, 202, 212, 223.
— Socialiser : 23.
— Socialisme : 46.
— *Social research work* : 88.
— Sociâtrie : 38, 140, 146.
— Sociétaire : 18, 46, 153, *155*, 157, 158, 159, 174, 177, 178, 240, 424 (voir esprit sociétaire, mentalité sociétaire, relation sociétaire, société sociétaire, type sociétaire).
— Société : 14, 15, 16, 18, 19, 20, 23, 24, 31, 32, 33, 46, 51, 52, 74, 84, 85, 90, 96, 98, 101, 102, 109, 111, 112, 117, 120, 121, 122, 124, 128, 129, 131, 139, 146, 148, 153, 155, 156, 158, 164, 169, 170, 176, 178, 193, 222, 223, 224, 229, 241, 242, 246, 247, 253, 259, 283, 334, 335, 341, 353, 354, 358, 416, 421, 459, 460, 472, 480.
- Société d'abondance : 392.
- Société anonyme : 120.
- Société bourgeoise : 131.
- Société capitaliste : 46, 66.
- Société communautaire : 176 (voir communautaire).
- Société de contrainte : 175.
- Société de coopération : 175.
- Société démocratique occidentale : 102.
- Société féodale : 471.
- Société fermée : 175.
- Société globale : 17, 23, 24, *32*, 33, 35, 39, 56, 62, 97, 102, 106, 109, 110, 114, 126, 128, 129, 130, 131, 132, 134, 137, 147, 153, 156, 165, 167, 168, 172, 174, 181, 187, 189, 204, 209, 212, 242, 249, 253, 254, 259, 301, 337, 347, 348, 349, 357, 358, 360, 365, 420, 424, 429, 455, 457, 458, 459, 462, 463, 464, 466, 468, 470, 471, 519, 520, 521, 523, 524, 525, 527, 528, 529, 531.
- Société industrialisée : 23, 130, 248, 254, 255, 391, 513.
- Société industrielle : 23, 471, 531.
- Société lithotechnique : 426.
- Société de masse : 173 (voir *affluent society, consumer society*, société d'abondance).
- Société néotechnique : 423.
- Société nouvelle : 213, 386, 391, 393, 395, 396, 397, 401, 413, 417, 429 (voir *affluent society, consumer society*, société d'abondance, société de masse).
- Société occidentale : 20, 240, 248.
- Société ouverte : 175.
- Société primitive : 46, 105, 167, 172, 173, 175.
- Société sacrée : 175.
- Société sans classes : 46, 134 (voir classe).

- Société séculière : 175.
- Société sociétaire : 176 (voir sociétaire).
- Société totalitaire à planification intégrale : 102.
- Société traditionnelle : 66, 189, 239, 513, 531.
- Société en voie de développement : 102, 531.

— Sociodrame : 146.
— Socioformel : 26, 224, 226, 227, 243, 337, 340 (voir cadre socioformel, réalité socioformelle, structure socioformelle, système socioformel).
— Sociogramme : 144, 145.
— Sociographie : 38, 54, 85, 86, 88, 89, 92, 93, 147, 148, 524.
— Sociographique : 72, 85, 90.
— Sociologie : 13, 20, 25, 28, 30, 33, 36, 38, 39, 48, 50, 51, 53, 54, 69, 70, 71, 74, 75, 82, 83, 84, 85, 88, 98, 99, 101, 136, 137, 138, 139, 147, 155, 199, 203, 214, 248, 264, 348, 483, 519, 525, 526.
- Sociologie américaine : 84, 208.
- Sociologie animale : 38.
- Sociologie compréhensive : 75, 76, 82.
- Sociologie de la connaissance : 38, 52, 134.
- Sociologie criminelle : 138.
- Sociologie économique : 37, 67.
- Sociologie électorale : 39.
- Sociologie de l'entreprise : 349.
- Sociologie européenne : 84.
- Sociologie de l'Etat : 39, 84.
- Sociologie familiale : 39.
- Sociologie formelle : 98, 100.
- Sociologie générale : 34, 35, 101.
- Sociologie interprétative : 79, 82, 83.
- Sociologie juridique : 36.
- Sociologie historique : 37, 45, 117.
- Sociologie occidentale : 84.
- Sociologie de l'opinion : 39.
- Sociologie de l'organisation : 182, 348, 527.
- Sociologie politique : 39, 87, 120.
- Sociologie positive : 70.
- Sociologie en profondeur : 17
- Sociologie psychanalytique : 138.
- Sociologie religieuse : 39, 77.
- Sociologie rurale : 38, 88, 90.
- Sociologie spéciale : 34, 35, 36, 38, 101.
- Sociologie de la technique : 38, 39, 281, 359, 529.
- Sociologie du travail : 38, 54.
- Sociologie urbaine : 38, 88, 90, 139.

— Sociologique : 33, 53, 56, 61, 63, 64, 67, 72, 74, 76, 107, 246, 404, 420, 456, 478, 487 (voir approche sociologique, analyse sociologique, esprit sociologique, behaviourisme sociologique, connaissance sociologique, déterminisme sociologique, doctrine sociologique, espace sociologique, explication sociologique, formalisme sociologique, macrosociologique, microsociologique, modèle sociologique, processus sociologique, psychanalyse sociologique, théorème sociologique).
— Sociologisme : 124.
— Sociomatériel : 227, 244, 335, 340, 341 (voir réalité sociomatérielle, structure sociomatérielle).
— Sociomatrice : 143.
— Sociométrie : 38, 83, 84, 140, 142, 144, 146, 148.
— Sociométrique : 79 (voir méthode sociométrique, point de vue sociométrique, test sociométrique).
— Socioprofessionnel : 68.
— Sociotype : 19, 76, 239, 241.
— Solidarité mécanique : 18, 155, 170, 176, 178, 249, 265.
— Solidarité organique : 155, 176, 178, 249, 265, 462, 463.
— Solidarité psychique : 155.
— Sous-développement : 493, 497, 502, 504, 511, 514, 531 (voir pays, peuple sous-développé, pays en voie de développement, société en voie de développement).
- Sous-développement économique : 85.

— Sous-groupe : 113 (voir groupe).
- Sous-groupe socioprofessionnel : 398, 399.

— Sous-système : 148 (voir système).
— Souveraineté : 99, 173, 265, 424, 429, 432, 436, 437, 453.
- Souveraineté diffuse : 172, 173, 432.

— Standardisation : 284, 287, 300, 330 (voir normalisation).
— Statique : 38, 115, 116, 117, 119 (voir corrélation).
— Statistique : 19, 21, 33, 46, 71, 72, 77, 89.
- Statistique sémantique : 92.

— Statut : 15, 16, 24, 25, 33, 34, 54, 63, 186, 206, 220, 250, 337, 338, 339, 340, 362, 378, 528.
— Statutaire : 26, 27.

— Stéréotype : 20, 210, 237, 238, 404.
— Stéréotypé : 159.
— Stimulus : 56, 64, 77, 78, 205.
— Stoïcisme : 87.
— Strate : 130, 135, 376, 380, 383, 384, 385, 387, 397, 398, 401, 405, 413, 416, 417, 418, 424, 457, 461, 468, 530 (voir classe).
- Strate dirigeante : 398.
- Strate horizontale : 471.
- Strate d'infraconsommateurs : 419.
— Stratification sociale : 351, 375, 376, 384, 387, 391, 397, 405, 421, 461, 522, 524, 529 (voir classe).
- Stratification horizontale : 165, 375, 377, 379, 381, 383, 385, 416, 420, 455, 457, 459, 463, 464, 468, 469, 471, 507, 520.
- Stratification horizontale objective : 388.
- Stratification horizontale subjective : 387.
- Stratification verticale : 165, 457, 459, 462, 470, 472, 506.
— Structurable : 62.
— Structuration : 28, 46, 121.
— Structure : *28*, 29, 30, 32, 34, 36, 46, 61, 62, 63, 64, 65, 67, 69, 101, 103, 105, 106, 107, 109, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 118, 127, 137, 147, 149, 154, 168, 204, 209, 224, 348, 525.
- Structure alvéolaire : 337, 339, 340, 341, 520, 529.
- Structure d'autorité : 182.
- Structure de la connaissance : 52, 216.
- Structure de consommation : 68.
- Structure culturelle : 154.
- Structure démographique : 511 (voir démographie, démographique).
- Structure écologique : 259.
- Structure économique : 274, 275, 277, 352 (voir économie, économique).
- Structure formelle : 154, 528.
- Structure juridique : 283.
- Structure normative : 528.
- Structure de personnalité : 134 (voir personnalité).
- Structure professionnelle : 106, 489, 522.
- Structure en quadrillé : 162, *165*, 166, 457, 458, 460, 522, 530.
- Structure de revenu : 68.
- Structure sociale : 27, 28, 62, 69, 87 102, 121, 124, 173, 177, 210, 358, 459.
- Structure socioformelle : 341 (voir socioformel).
- Structure sociomatérielle : 341 (voir sociomatériel).
- Structure technique : 283 (voir technique).
— Structuré : 14, 27, 28, 31, 62, 147.
— Structurel : 26, 27, 37, 129.
— Style de vie : 239.
— Subculture : 403, 457 (voir culture).
- Subculture déviante : 266.
— Subjectif : 31, 72, 73, 74, 75, 79, 81, 82, 83, 148.
— Subjectivisme : 73.
— Subjectivité : 51, 99.
— Sublimation : 43, 137, 213.
— Substitut : 161.
- Substitut fonctionnel : 43, *109*, 112, 115, 116, 117, 148, 159, 188, 189, 266, 289, 320, 321, 322, 402, 429, 449, 530 (voir fonctionnel).
— Substrat matériel : 34, 35, 39, 40, 84, 259, 519, 520, 521, 524, 529.
— Subsystème : 62, 65, 106 (voir système).
— Succès : 15, 16, 18.
— Suffrage universel : 102.
— Suicide : 16.
— Sujet économique : 67 (voir économie, économique).
— Superstition : 25.
— Superstructure sociale : 34, 120, 124, 353, 358, 359, 360, 361, 364, 523.
— Suprafonctionnalité : 180, 187, 381, 382 (voir fonctionnel).
— Surmoi : 22.
— Surpopulation : 497 (voir démographie, démographique).
— Survenance : *168*, 169, 171, 202, 242, 266, 519, 528.
— *Survey* : 89, 90.
— Survivance : 108, 115, 188, 374, 398.
- Survivance fonctionnelle : 106, 111, 148, 208, 437 (voir fonctionnel).
— Symbole : 26, 27, 32, 204.
— Symboliser : 77.
— Sympathie : 200.
— Synchronique : 118.
— Syndicalisme : 470, 471.
— Syndicat : 66.
— Synoecisme : 265.
— Synthèse : 88, 120, 133, 134 (voir antithèse, dialectique, thèse).
— Système : 28, 29, 35, 43, 45, 47, 61, 62, 63, 65, 69, 101, 103, 105, 107, 121, 122, 124, 125, 130, 147, 154, 281, 284,

347.
- Système biologique 65, 104.
- Système de castes. 384, 416 (voir caste)
- Système de classes : 386, 391 (voir classe).
- Système économique : 47, 63, 102, 111, 124 (voir économique).
- Système esclavagiste : 426 (voir esclavage).
- Système familial : 37 (voir famille).
- Système global : 35, 125.
- Système mécanique : 64, 104, 108.
- Système organique : 64, 65.
- Système de parenté : 173.
- Système politique : 349 (voir politique).
- Système de pouvoir : 377, 521, 530 (voir pouvoir, *power system*).
- Système de production : 354.
- Système relationnel : 259 (voir relation, relationnel).
- Système de signification : 79, 216, 237.
- Système social : 17, 26, 32, 61, 62, 63, 64, 65, 67, 102, 104, 105, 109, 114, 115, 116, 117, 128, 130, 147, 148, 203, 264, 341, 379, 416, 420, 457, 519, 525, 526, 527, 530, 531, 532.
- Système social global : 148.
- Système socioculturel : 283.
- Système socioformel : 340 (voir socioformel).
- Système technique : 283, 289 (voir technique).
- Système de valeurs : 17, 65, 102, 104, 111, 121, 128, 129, 130, 131, 154, 204, 206, 222, 243, 248, 283, 301, 340, 348, 356, 376, 379, 380, 421, 422, 478, 480, 481, 519, 520, 524 (voir valeur).

— Tabou de l'inceste 115.
— Tabou sexuel : 213.
— *Take-off* : 479, 480, 481.
— Tautologie : 115, 116.
— Taylorisme : 292, 293.
— Technicien : 286, 408, 409, 410.
— Technique : 23, 34, 54, 66, 70, 78, 102, 107, 108, 261, 262, 263, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 288, 289, 298, 302, 308, 309, 310, 311, 314, 315, 322, 334, 335, 358, 405, 412, 426, 472, 481, 482, 484, 486, 522, 528 (voir découverte technique, développement technique, dialectique de la technique, ensemble technique, facteur technique, groupe technique, médiation technique, mode de la connaissance technique, monisme technique, progrès technique, relation technique, structure technique, système technique)
  - Technique instrumentale : 34, 351, 523.
  - Technique matérielle : 193, 283, 292.
  - Technique sociale : 34, 35, 38, 84, 283, 292, 294.
— Technocratie : 285, 406, 407, 409, 410, 411, 412, 418, 449, 452, 530.
— Technologie : 284, 287, 529.
— Télé (sociom) : 142, 144.
— Téléologie : 115.
— Temps : 231 (voir conception du temps, mesure du temps, notion du temps, objectivation du temps).
— Tension : 171, 204.
— Terme commun : 162, 163, 164, 165, 171, 207, 377.
— Terminologie : 116.
— Test sociométrique : 142, 144, 172, 173 (voir sociométrie, sociométrique).
— Théorème sociologique : 19 (voir sociologie, sociologique).
— Théorie : 14, 35, 41, 43, 44, 66, 69, 74, 104, 105, 147 (voir cadre théorique, hypothèse théorique, modèle verbal).
  - Théorie cinématographique : 42.
  - Théorie générale : 35, 104, 105, 118, 149, 525, 532.
  - Théorie inductive : 87 (voir induction).
  - Théorie instinctive : 195, 196, 199.
  - Théorie raciale : 195.
  - Théorie simpliste : 41, 260.
— Théorique : 17.
— Thèse : 120 (voir antithèse, dialectique, synthèse).
— Totalisation : 129.
— Totalité sociale : 122, 124, 125, 126, 362.
— Tradition : 25, 87, 107, 124.
— Traditionnel : 24.
— Transfert : 43, 137.
— Transfuge : 471.
— Transpénétration des consciences : 138.
— Travail : 95, 125, 287, 289, 291, 529 (voir division du travail, organisation scientifique du travail, organisation du travail, parcellisation du travail, rende-

ment du travail, réorganisation du travail).
- Travail social : 93.
— Triade : 120, 121, 133 (voir antithèse, thèse, synthèse).
— Troc : 66.
— Trois secteurs (de la population active) : 312, 313, 415, 488, 489, 490, 491, 522 (voir secteur primaire, secteur secondaire, secteur tertiaire).
— Type : 27, 28, 30, 35, 47, 98, 102, 103.
- Type administratif (d'organisation) : 103.
- Type communautaire : 423 (voir communautaire).
- Type coopératif (d'organisation) : 103 (voir coopération).
- Type démographique : 498, 499, 512 (voir démographie, démographique).
- Type idéal : 76, 81, 82.
- Type militaire (d'organisation) : 103.
- Type sociétaire : 423 (voir sociétaire).
- Type social : 52, 98, 156.
- Types de culture : 102, 204, 248 (voir culture).
- Types de famille : 103 (voir famille).
- Types d'organisation : 103.
- Types de relations sociales : 103 (voir relation).
- Types de société féodale : 103.
- Types de société globale : 102.
— Typique : 13, 20, 29, 48, 64, 65.
— Typologie : 21, 33, 42, 44, 98, *101*, 102, 103, 115, 118, 149, 154, 157, 159, 160, 174, 175, 177, 181, 182, 184, 185, 334, 441, 458, 523, 524, 527, 529, 531.
- Typologie des groupements : 381.
- Typologie de la technique : 334.
— Typologiser : 37.
— Unité sociale : 52.
— *Upper classes* : 389 (voir classe).
— *Urdemocratie* : 173, 435 (voir démocratie).
— Usage : 22, 25, 27, 87.

— Valeur : 14, 19, 20, 23, 24, 29, 32, 33, 38, 46, 51, 52, 64, 65, 72, 80, 112, 113, 114, 115, 116, 127, 161, 167, 170, 203, 204, 206, 208, 222, 223, 225, 234, 236, 240, 246, 248, 282, 285, 322, 341, 349, 355, 424, 459, 463, 467, 468, 471, 526 (voir échelle des valeurs, hiérarchie des valeurs, système de valeurs).
— Validité : 35, 36, 75.
— Variable : 29, 42, 43, 361.
- Variable déterminante : 65, 66.
- Variable indépendante : 64, 314, 315.
- Variable psychosociale : 244 (voir psychosocial).
— Verticalisation (d'une formation sociale horizontale) : 469, 470, 506.
— *Verstehende Soziologie* : 76 (voir sociologie compréhensive).
— Vie économique : 66 (voir économie, économique).
— Vie sociale : 13, 14, 15, 18, 27, 28, 35, 39, 53, 66, 74, 75, 89, 112, 142, 157, 161, 162, 203, 205, 253, 263, 525.
— Vieillissement de la population : 500 (voir démographie, démographique).
— Village : 110.
— Ville : 495, 496.
— Violence : 123, 126, 127 (voir révolution).
— Vital : 46.
— Volition collective : 245.

— *We-group* : 365 (voir *in-group*).
— *Working-classes* : 389, 390 (voir classe).

Table des Tableaux et des Graphiques

TABL. I	Les quatre plans structurels des institutions-groupes (d'après F.S. Chapin)	27
TABL. II	Schéma général d'une société globale	35
TABL. III	Les trois modes dialectiques	135
GRAPH. 1	L'atome social	141
GRAPH. 2	Exemple de sociogramme	145
TABL. IV	Critères des relations communautaires et des relations sociétaires	155
TABL. V	La structure en quadrillé	166
TABL. VI	Typologie Pouvoir-Intégration (d'après Etzioni)	184
TABL. VII	Les variables socioformelles	226
TABL. VIII	Les variables psychosociales	244
TABL. IX	Typologie des systèmes sociaux fondée sur la sociologie de la technique	hors-texte (334-335)
TABL. X	La société comme réalité sociomatérielle	341
TABL. XI	Modèle marxiste de la société globale	360
TABL. XII	L'inégalité devant la mort dans la société anglaise	371
TABL. XIII	Evolution du nombre de femmes ouvrières et employées en Belgique	415
TABL. XIV	Même évolution dans les trois secteurs de la population active	415
GRAPH. 3	Représentation en quadrillé du modèle de la dynamique des formations particulières au niveau de la société globale	460
GRAPH. 4	Représentation circulaire du même modèle	461
TABL. XV	Ordre des trois secteurs selon les phases de développement des sociétés	490
TABL. XVI	Les types démographiques selon le développement économique	498-499
TABL. XVII	Structure de population du Brésil et de la France	500
TABL. XVIII	Taux de mortalité	501
TABL. XIX	Les types démographiques selon le temps (J. Fourastié)	512
TABL. XX	Modèle général de société globale	hors-texte (520-521)

Table des Matières

AVANT-PROPOS 9

PREMIERE PARTIE

DEFINITION ET OBJET DE LA SOCIOLOGIE

CHAPITRE I. L'OBJET : LE FAIT SOCIAL 13

I. Le social est relationnel 13
II. Le relationnel est vecteur de force sociale — Théorie de la force sociale 14
III. Le relationnel est « moyen » 18
IV. Le relationnel est « normal » 20
V. Le relationnel correspond à une contrainte 21
VI. Extériorité du fait social 24
VII. Le fait social est, à quelque degré, institué 25
VIII. Le social est structuré 27
IX. Le relationnel est fonctionnel 28
X. Définition du fait social 29

CHAPITRE II. LES ECHELLES DE L'ETUDE DES FAITS SOCIAUX 30

I. Echelle microsociologique — Relation psychologique et relation sociale 30
II. Echelle macrosociologique 32

CHAPITRE III. SOCIOLOGIE GENERALE ET SOCIOLOGIES SPECIALES 34

I. Sociologie générale 34
IL Sociologies spéciales 36

CHAPITRE IV. CAUSALITE ET THEORIE 41

I. Critique formulée par Vilfredo Pareto 41
II. Quantum d'action 42
III. Modes de corrélation 43
IV. Rôle de la théorie 43
V. L'aspect historique des faits sociaux 44
A. Le présent explique le passé 44
B. Le rythme des phénomènes sociaux 45
C Capacité de prédiction de la sociologie 48

CHAPITRE V. L'OBSERVATEUR ET L'OBJET OBSERVE EN SOCIOLOGIE . 51

I. Le sens commun et le Prince de Sérendip 51
II. L'observateur et l'objet observé 31
III. Modalités générales de l'observation des faits sociaux 33

DEUXIEME PARTIE

LES GRANDES APPROCHES CONCEPTUELLES DES PHENOMENES SOCIAUX

CHAPITRE I. HYPOTHESE GENERALE : LE SYSTEME SOCIAL 61
I. Définition du système social 61
II. Les facteurs des systèmes sociaux sont des fonctions au sens sociologique du terme 63
III. Les fonctions au sens mathématique 64
IV. Caractère organique des systèmes sociaux 64
V. Conditions de la validité opérationnelle d'un système 65
VI. Système social et modèle sociologique 67

CHAPITRE IL APPROCHE POSITIVE DES PHENOMENES SOCIAUX OU L'HERITAGE DU POSITIVISME 70
I. Origine 70
II. La « chosification » et l'expérience vécue 71
III. Positivisme et introspection 73
IV. La sociologie compréhensive 73
V. Le behaviourisme 77
VI. La sociologie interprétative 79
VIL La psychanalyse 81
VIII. Conclusion 81
Appendice au Chapitre II. Sociologie américaine et sociologie européenne — Sociologie occidentale et sociologie de l'Est 84

CHAPITRE III. APPROCHE SOCIOGRAPHIQUE 86
I. Les principales étapes de la connaissance objective des faits sociaux jusqu'au XIX^{e} siècle 86
II. Sociographie et sociologie 88
III. Panorama de la sociographie 89
A. Les enquêtes sociographiques « classiques » 89
B. Monographies urbaines 90
C. Monographies familiales et études de budgets familiaux 92
D. L'american soldier 93
E. « Case studies » 93
F. Content analysis 93
Appendice au Chapitre III. Nomenclature selon l'Ecole de Le Play . 99

CHAPITRE IV. APPROCHE TYPOLOGIQUE 98
I. La typologie est fondée sur l'analyse comparative 98
II. Typologie et sociologie formelle 98
III. L'opération typologique 101

CHAPITRE V. APPROCHE FONCTIONNELLE 104
I. L'approche fonctionnelle implique une théorie générale 104
II. Référence de la fonction à un système 105
III. Modes de raisonnement fonctionnels 107

A. L'exigence fonctionnelle 107
B. Fonctions manifestes et fonctions latentes 108
C. Le substitut fonctionnel 109
D. Le gain fonctionnel et la perte fonctionnelle 110
E. La survivance fonctionnelle 111
F. La dysfonction 111
G. Conflit et analyse fonctionnelle 113
IV. Les étapes de l'analyse fonctionnelle 115
V. Critiques de l'approche fonctionnelle et réponses à ces critiques . 115

CHAPITRE VI. APPROCHE DIALECTIQUE 119
I. Signification de la dialectique 119
II. La dialectique marxienne 120
III. La dialectique du dialogue 125
V. Conclusion sur l'approche dialectique au niveau de la société globale. 128
V. Application de la dialectique aux classes et strates sociales 130
VI. Les formes du raisonnement dialectique 132
VII. Conclusion générale 134

CHAPITRE VII. APPROCHE PSYCHANALYTIQUE 136

CHAPITRE VIII. APPROCHE SOCIOMETRIQUE 140
I. L'atome social 140
II. Le test sociométrique 142
III. Critique de la méthode du test sociométrique 144
IV. Le sociogramme 144
V. Psychodrames et sociodrames 146

CHAPITRE IX. CONCLUSION AU SUJET DE L'APPROCHE DES PHENOMENES SOCIAUX 147

TROISIEME PARTIE

LES FORMATIONS SOCIALES GENERALES

CHAPITRE I. LA RELATION SOCIALE 153
I. Définition 153
II. Typologie des relations sociales 154
A. Relations fonctionnelles et dysfonctionnelles 154
B. Relations communautaires et sociétaires 153
C Relations primaires et secondaires 157
D. Autres distinctions typologiques 159
E. Typologie de L. von Wiese 160
F. Relations ludiques 161
III. Le phénomène de complémentarité des relations sociales — La structure en quadrillé 162

CHAPITRE IL LE CROUPE SOCIAL 167
I. Définition 167

II. Le phénomène de survenance 168
III. Le phénomène d'émergence..... . 171
IV. Typologie des groupes sociaux..... 175
A. Considérations sur le communautaire et le sociétaire . 17?
B. Typologie selon la fonction des groupes sociaux 177
C. Typologie de G. Gurvitch 177
1. Sociologie en profondeur 177
2. Critériologie des groupements 179
D. Typologie selon la cohérence et la stabilité des formes (von Wiese) . 181
E. Typologie d'après le niveau de civilisation 181
F. Typologie d'après les critères ethno-anthropologiques 181
G. Typologie d'après le caractère « vertical » ou « horizontal » des groupes (Miller, 1924) 182
H. Typologie « moyens d'exercice du pouvoir » — « modes d'intégration » . 182
V. Lois tendancielles relatives aux effets de la croissance des groupes 186
VI. La dynamique fonctionnelle des groupes sociaux..... 187

QUATRIEME PARTIE

THEORIE GENERALE DE L'ACTION HUMAINE

CHAPITRE I. LES DEUX APPROCHES 193

CHAPITRE II. L'APPROCHE SOCIOLOGIQUE OU LA SOCIETE COMME REALITE SOCIOFORMELLE..... 195

I. La part de l'hérédité et la part du milieu 195
II. L'acculturation 202
A. La survenance..... 202
B. L'acculturation, processus massif..... 203
C. Objet final de l'acculturation : les valeurs 203
D. Conditionnement et personnalité..... 205
E. Les rôles sociaux 206
F. Déviance..... 209
G. Mécanismes de l'acculturation 211
1. Le langage 211
2. L'éducation 212
3. La propagande..... 214
4. Les prédictions créatrices, accélératrices et destructrices . . 217
5. L'attente normative..... 218
6. La mode..... 219
7. Exemples et modèles culturels 222
H. Le social intériorisé 223
III. La société comme réalité socioformelle 224

CHAPITRE III. L'APPROCHE PAR LA PSYCHOLOGIE SOCIALE OU LA SOCIETE COMME RÉALITÉ PSYCHOSOCIALE..... 228

I. Les questions qui se posent 228
II. La perception — La notion du temps..... 228
III. L'auto-imitât ion et les rôles — La mémoire et l'oubli 232
IV. Croyances et attitudes..... 235

A. Définition *et* formation 235
B. Mécanismes mentaux des croyances et des attitudes 237
V. Nature de la personnalité sociale — La « personnalité de base » 238
VI. La société comme réalité psychosociale 241

CHAPITRE IV. LE PROBLEME DU LIBRE ARBITRE 246

I. Légitimité scientifique de la question 246
II. Le libre arbitre individuel — Rôle de l'intelligence 249
III. Le libre arbitre collectif 252
IV. Conclusions 254

CINQUIEME PARTIE

LE SUBSTRAT MATERIEL

CHAPITRE I. LE MILIEU NATUREL OU LE FACTEUR GEOGRAPHIQUE 259

I. Le monisme géographique 260
II. Le conditionnement géographique 261

CHAPITRE IL LE NOMBRE STRUCTURE DES HOMMES OU LE FACTEUR DEMOGRAPHIQUE 264

I. Influence du nombre en tant que tel 264
II. La démographie, variable indépendante 264
III. Démographie et alimentation des hommes 267
IV. Corrélation de la densité de la population et des formes de la propriété 270
V. Corrélation des faits démographiques et de la prospérité économique 271
VI. De quelques conséquences de l'accroissement démographique 273
VII. Densité de population et structures économiques 274

SIXIEME PARTIE

LA MEDIATION TECHNIQUE

CHAPITRE I. DEFINITION ET SIGNIFICATION DE LA TECHNIQUE. 281

I. Approche sociologique 281
II. Nature et technique 284
III. Technique et efficacité 285
IV. Technique et responsabilité 286

CHAPITRE IL ANALYSE DU FACTEUR TECHNIQUE 287

I. Science et technologie 287
II. Travail 289
III. Organisation de l'entreprise 291
IV. Normalisation 293
V. Prévision et planification 296

CHAPITRE III. LE CONCEPT DE « PROGRES TECHNIQUE » 299
I. Progrès technique et développement technique 299
II. Processus d'application du facteur technique en vue du progrès 300
Progrès technique et « entrepreneur » 301
III. Relativité du progrès technique 302
V. Résistances socioculturelles au progrès technique 302
VI. La mesure du progrès technique 303

CHAPITRE IV. LA THEORIE DES TROIS MILIEUX 308
I. Le milieu naturel 308
II. Le milieu anthroponaturel 309
III. Le milieu technique 310
CHAPITRE V. LA TECHNIQUE COMME FACTEUR HISTORIQUE 314
I. Principes d'approche 314
II. I^er cycle : la période lithotechnique 315
III. 2^e cycle : la période anthropotechnique 315
IV. 3« cycle : la période machinotechnique 321
A. Ere éotechnique 322
B. Ere paléotechnique 329
C. Ere néotechnique 331

CHAPITRE VI. TECHNIQUE ET TYPOLOGIE DES SOCIETES 334

CHAPITRE VIL LA SOCIETE COMME REALITE SOCIOMATERIELLE 335

SEPTIEME PARTIE

LES FORMATIONS SOCIALES PARTICULIERES

CHAPITRE I. DEFINITION ET OBJET 347

CHAPITRE II. CLASSES SOCIALES ET STRATIFICATION SOCIALE 351

I. Le problème de la classe sociale 351
A. L'approche marxiste 351
1. Classe sociale et lutte des classes 351
2. Classe sociale et structure de la société — Le modèle marxiste de la société globale 358
3. Classe sociale et Etat 361
B. L'approche par le concept *d'out-group"* 365
1. Signification du concept 363
2. Applications historiques et actuelles 367
3. Le critère des différences objectives 370
a. Différences physiques 370
b. Différences intellectuelles 371
c. Différences de mode de vie 372
4. Conclusion et conséquences 373

II. Le problème de la stratification sociale 375
A. Cadre théorique 375

B. Les catégories de strates sociales..... 384
1. La caste, forme archaïque de stratification et les catégories apparentées 384
a. Définition de la caste 384
b. Les formes atténuées et les survivances de la caste 383
2. Le *continuum* social et le problème de la « société nouvelle 386
a. Considérations générales..... 386
b. Les enquêtes sociologiques..... 387
c. La « société nouvelle » comme cadre de la stratification . 391
d. La stratification sociale influencée par le type social du XIXe siècle et par les changements techniques contemporains 397
—Strates sociales actuelles dérivant de strates du XIXe siècle (certaines remontant à l'Ancien Régime)..... 398
— La strate dirigeante..... 398
— Les « classes moyennes » traditionnelles et le milieu paysan 399
— La « classe ouvrière » et le « grand public » — Pour mémoire : la strate des « in f «consommateurs » 400
—Les strates sociales nouvelles créées sous l'influence néotechnique ou par amplification de groupes professionnels antérieurement peu importants..... 409
— La technocratie, phénomène de classe ? 405
— La strate des employés et les nouvelles « classes moyennes » 413
— Les femmes..... 414

C Conclusion 416

CHAPITRE III. L'ETAT 420

I. Définition sociologique et fonction de l'Etat 420

II. Les trois usages du monopole de la force..... 427

III. Formation et évolution de la souveraineté .....- . 429

A. Formation de la souveraineté — La souveraineté et le sacré 429
1. La souveraineté diffuse..... 432
2. Les «Anciens»..... 433
3. Les confréries 433
4. Le potlatch..... 434
3. Chefs de guerre et chefs de paix..... 433
6. La féodalité..... 433
7. La royauté..... 436

B. Evolution de la souveraineté 437
1. Considérations générales 437
2. Origines de la démocratie égalitaire 438

IV. Théorie des besoins collectifs en démocratie moderne 440

V. Evolution de la structure de l'Etat et parallèlement de l'entreprise privée 444

VI. Théorie sociologique de l'administration publique 444

A. Fonction de l'Administration..... 448
B. La bureaucratie..... 449
C Valeur représentative du pouvoir administratif 450

VII. Le facteur « frontière »..... 453

A. Fonction générale de la frontière 493
B. Facteurs de l'évolution du phénomène..... 433

CHAPITRE IV. MODELE DE LA DYNAMIQUE DES FORMATIONS PARTICULIERES AU NIVEAU DE LA SOCIÉTÉ GLOBALE 455

I. Considérations générales 453
II. Principes du modèle..... 457
III. Présentation du modèle — Son aptitude à rendre compte entre autres du phénomène révolutionnaire..... 458
IV. Fonctionnement du modèle..... 465

HUITIEME PARTIE

LES SOCIETES DITES EN VOIE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

CHAPITRE I. DEVELOPPEMENT TECHNIQUE..... 477

I. Facteur économique et facteur technique 477
II. Le concept de développement technique 483
III. La mesure du développement technique 488

CHAPITRE IL CRITERES DU SOUS-DEVELOPPEMENT..... 493

I. Indices du développement économique..... 493
II. Comparaison des niveaux de vie 494
III. Population rurale et population urbaine 493
IV. Critères démographiques et biologiques 497
V. Caractéristiques sociologiques du sous-développement 502

CHAPITRE III. RELATIONS DYNAMIQUES DES ELITES NOUVELLES ET DES ELITES TRADITIONNELLES 504

I. Le facteur de l'intégration globale de la société 504
II. Stratification verticale 506
III. Stratification horizontale..... 507
IV. Ebranlement des élites traditionnelles dès la colonisation 508
V. Faiblesse technique des élites nouvelles 509
VI. Le substitut militaire 510
VII. Multiplicité des élites nouvelles..... 510

CHAPITRE IV. CONCLUSION 511

I. Les deux humanités..... 511
II. Nature réelle du problème du sous-développement : le contact de sociétés industrialisées avec des sociétés traditionnelles .. 513

NEUVIEME PARTIE

CONCLUSIONS

CHAPITRE I. INTEGRATION DES MODELES PARTIELS EN UN MODELE GENERAL 519

I. Rapports fondamentaux des trois réalités entre elles et avec le substrat matériel..... 519
II. Le modèle général de la société globale 530

III. Changements apportés aux modèles partiels et au substrat matériel en vue de leur intégration 521
IV. Fonctionnement du modèle général 523

CHAPITRE II. APPORTS PRINCIPAUX A LA THEORIE GENERALE DU SYSTEME SOCIAL 525

INDEX DES AUTEURS CITES 535

INDEX DES CONCEPTS 541

TABLE DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES 565

Règles d'utilisation de copies numériques d'oeuvres littéraires publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles et mises à disposition par les Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles, ci-après dénommées EUB, et mises à disposition par les Bibliothèques de l'ULB, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celui-ci est reproduit sur la dernière page de chaque copie numérique publiée par les EUB et mise en ligne par les Bibliothèques; il s'articule selon les trois axes protection, utilisation et reproduction.

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.
La mise à disposition par les Bibliothèques de l'ULB de la copie numérique a fait l'objet d'un accord avec les EUB, notamment concernant les règles d'utilisation précisées ici.
Pour les oeuvres soumises à la législation belge en matière de droit d'auteur, les EUB auront pris le soin de conclure un accord avec leurs ayant droits afin de permettre la mise en ligne des copies numériques.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines défectuosités peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -.
Les EUB et les Bibliothèques de l'ULB déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les EUB et les Bibliothèques de l'ULB ne pourront être mis en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des EUB et des 'Bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/*annee*/*nom_du_fichier*.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les bibliothèques de l'ULB encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

Utilisation

4. Gratuité

Les EUB et les Bibliothèques de l'ULB mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires dont les exemplaires imprimés sont épuisés : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux EUB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).
Demande à adresser aux Editions de l'Université de Bruxelles (EDITIONS@admin.ulb.ac.be).

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'usager s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Editions de l'Université de Bruxelles et Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

7. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

1. les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des bibliothèques de l'ULB ;
2. l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

8. Sous format électronique

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre base de données, qui est interdit.

9. Sur support papier

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

10. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux EUB et aux Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.